Collections
thématiques,
c005

LA VIE DE DROIT DEMOCRATIQUE

Passages de l'œuvre de Rudolf Steiner
assemblés par Sylvain Coiplet
avec un avant-propos de François Germani

ÉDITION FRANÇAISE

traductions et révisions
François Germani

État v. 01 au 9 août 2026

Atelier pour un trimembrement social

Adresse en ligne du document :
http://www.triarticulation.fr/Institut/FG/05.html

Prévu pour lecture à l'écran ou liseuses « e-ink », par le choix d'une police de 14, le présent document au format PDF est conçu pour une impression optimum au format A5 à l'aide d'un logiciel gérant une impression en livret sur du papier standard A4 qu'il faut ensuite plier en deux, voir relier (avec une bonne aiguille et un gros fil solide) puis massicoter (une bonne règle si possible métallique et un couteau très bien affûté, vont aussi)
Voir la page d'aide à l'impression : http://www.triarticulation.fr/AM/AideImp.html
Il peut néanmoins être imprimé en totalité ou partie (de préférence recto verso) au format A4. La police de 14 donne alors des caractères relativement grands (qui peuvent être utiles aux vues déclinantes...).
Il est aussi possible d'obtenir un « cahier » A4 par impression en livret A4 si l'on dispose d'une machine pour papier au format A3 (grosses photocopieuses).
Les gros volumes sont scindés en plusieurs fascicules pour faciliter l'assemblage.
Sinon, nous pouvons aussi le faire pour vous à un prix modique auquel s'ajoutera les frais d'envoi.
Nous consulter.

A propos des publications de l'œuvre de Rudolf Steiner sous forme de conférences

Les œuvres écrites et publiées par Rudolf Steiner (1861-1925) constituent la base de la science de l'esprit d'orientation anthroposophique. Parallèlement, il a tenu de nombreuses conférences et cours entre 1900 et 1924, aussi bien en public que pour les membres de la Société théosophique, puis anthroposophique. A l'origine, il souhaitait lui-même que ses conférences, toutes tenues librement, ne soient pas consignées par écrit, car elles étaient conçues comme des "communications orales non destinées à être imprimées". Mais après que des transcriptions d'auditeurs incomplètes et erronées aient été réalisées et diffusées, il s'est vu contraint de réglementer la transcription. Il confia cette tâche à Marie Steiner-von Sivers. C'est à elle qu'incombaient la désignation des sténographes, la gestion des transcriptions et la révision des textes nécessaire à l'édition. Comme Rudolf Steiner, par manque de temps, n'a pu corriger lui-même les réécritures que dans de très rares cas, il faut tenir compte de sa réserve à l'égard de toutes les publications de conférences : "Il faudra seulement accepter que des erreurs se trouvent dans les modèles que je n'ai pas relus".

Après la mort de Marie Steiner (1867-1948), la publication d'une édition complète de Rudolf Steiner a été entamée conformément à ses directives. Le présent volume fait partie intégrante de cette édition complète. Si nécessaire, des indications plus précises sur les documents textuels se trouvent au début des notes.

Avant propos du traducteur

Le présent document au format PDF est la reprise de la collection telle qu'elle est restée après sa mise à disposition initiale sur le site sous format HTML, dans les tous débuts entre 2012 et 2014.
(https://www.triarticulation.fr/Institut/FG/05.html).
Pour l'instant, l'objectif de ce travail est de faciliter un accès au téléchargement pour la lecture non connectée et l'impression.
La dernière occurrence de la cellule « source » en français est généralement le nom du traducteur. En face, en allemand, le public auquel s'adressait R. Steiner.
Une relecture d'ensemble de ces anciennes traductions serait bienvenue. Ce devrait être l'objet d'une prochaine publication.

Les sujets abordés concernant ce « membre » de l'organisme social, souvent qualifié de « médian », voire, à tort, de « rythmique » par une analogie poussée trop loin sont de ceux qui m'ont le plus déroutés lors de leur découverte. En tant que français et vu l'état encore très peu documenté et donc connu aux Français, il me paraissait difficile de comprendre que la démocratie ne soit pas la panacée s'appliquant à tout dans la vie sociale. Qu'elle pouvait même, aussi bien dans la « vie de l'esprit » que la « vie de l'économie » avoir des effets négatifs, voire destructeurs.
Impressionnant fut aussi à quel point, par le trimembrement appliqué à la vie en société et en science sociale, l'État perdait nombre des prérogatives que, nous Français, lui attribuons, et surtout, hélas, ce que nous attendons de lui presque au quotidien. C'est probablement un mal d'époque, partagé avec presque tous les peuples, sauf, évidemment ceux qui ne bénéficient pas encore de véritables démocraties et y aspirent, car restés dans des formes encore plus anciennes, ne correspondant plus à l'évolution des individus, souvent décadentes aussi.

Mais ici, l'accent est aussi mis sur quelles seraient les tâches auxquelles la vie politique, législative, devrait vraiment se consacrer. Et là aussi, entre droit de propriété et droit du travail, quelles ne furent pas mes surprises de voir surgir des thématiques quasi ignorées à l'époque et dont je dois reconnaître à mon collègue Michel Laloux, d'être un des seuls à les avoir aussi portées clairement entre-temps en francophonie.

A Quatzenheim, le 9 août 2026
François Germani

LA VIE DE DROIT DEMOCRATIQUE

Passages de l'œuvre complète de Rudolf Steiner
5e collection.....Accès à l'original

Rassemblés et commentés par Sylvain Coiplet

Traduit par François Germani pour les passages non encore disponibles en français.
Reproduction des passages déjà édités avec l'aimable autorisation des Éditions anthroposophiques romandes.

Démocratie comme principe de la vie de droit

La vie juridique – dans le sens de la triarticulation sociale – représente cette partie de la vie sociale qui a été nommée jusqu'à présent État ou politique. Ces deux concepts ont été évités parce qu'ils sont trop fortement chargés.

Qui pense à l'État compte presque invariablement avec des éléments qui ne dépendront plus de l'État avec la triarticulation sociale, par exemple le système scolaire ou la création monétaire. Entre-temps est parlé partout de politique où est poursuivie consciemment un certain but, en comparaison au marché, qui se régule soi-disant de lui-même — comme par une loi naturelle.
Mais la triarticulation sociale part de ce que tous les domaines de la vie sociale peuvent être formés consciemment.
Cela ne vaut pas seulement pour la vie juridique, mais aussi pour la vie économique et la vie de l'esprit.

Il doit seulement être veillé à ce que les humains se rassemblent à chaque fois dans l'art et la manière appropriée.

L'art et la manière, dont les humains devraient s'asseoir ensemble dans la vie juridique, Rudolf Steiner l'appelle démocratie. Cette fois-là il utilise un concept courant. Cela n'a pas que des avantages. Ce qui est bon est que Rudolf Steiner peut rendre clair avec cela qu'il veut fonder la vie juridique sur l'égalité. Mais la démocratie au sens moderne ne se limite pas à l'égalité. L'idéal de la liberté y joue toujours un rôle. Ce flou rend difficile à beaucoup de suivre l'argumentation de Rudolf Steiner.

Le particulier au concept de démocratie de Rudolf Steiner est sa limitation à l'idéal d'égalité. Et cela se passe non aux frais de la liberté, mais à sa faveur. La liberté n'a rien à chercher dans le domaine de la vie juridique. Mais cela signifie aussi inversement que la vie juridique n'a rien à chercher, où l'individu a à garder sa liberté.
La démocratie se limite à la participation. L'individu peut être mis en minorité par une majorité.
On ne peut parler d'une autodétermination de l'individu que là où n'est pas du tout voté, mais où est laissé à l'individu d'atteindre pour lui-même à des décisions. Cela Rudolf Steiner le promeut pour la vie de l'esprit, y compris le système scolaire, qui à cause de cela doit être désétatisé.

De nombreux partisans de la triarticulation sociale voient une priorité dans le renouvellement de la vie juridique. Dans la collection de textes, qui suit, a été tenté de mettre en avant les aspects de la vie juridique nécessitant d'après l'opinion de Rudolf Steiner une telle rénovation.

L'une s'impose en cela. Rudolf Steiner ne s'occupe pas du tout des particularités du processus de décision démocratique. De son accentuation de la loi fondamentale d'égalité, on doit donc tirer soi-même ses conclusions. Des représentants de la triarticulation sociale comme Peter Schilinsky et Joseph

Beuys l'ont essayé, en ce qu'ils se sont engagé pour la poursuite du développement de la démocratie en une démocratie directe.
Comme chaque mouvement à succès, elle court le danger de s'autonomiser et d'oublier son origine dans l'approche de la triarticulation. Dans l'introduction de la section Démocratie directe et indirecte j'essaye à cause de cela à mieux faire ressortir les rapports internes entre triarticulation sociale et démocratie directe, comme ce fut fait par des représentants de la triarticulation sociale jusqu'à présent. À la place de questions du mode de décision concrète à l'intérieur de la vie juridique, Rudolf Steiner se concentre de préférence sur la question fondamentale de ce que cette vie juridique doit après tout comprendre. Souvent il s'agit d'une limitation de la vie juridique, mais pas toujours. Dans les sections Fixation des tâches de la démocratie, Droit du travail comme tâche démocratique et Droit du sol comme tâche démocratique, il devient évident que Rudolf Steiner attribue de temps en temps plus à son pur État que ne l'aime les politiciens modernes.
On ne devrait pas mécomprendre cela comme un compromis avec le mouvement ouvrier d'alors.
Tout aussi peu que le sol, le travail ne peut être fait marchandise, ce qui de loin ne signifie pas que les deux doivent être nationalisés.
Le troisième élément, le capital, qui selon Rudolf Steiner ne devrait aussi pas être fait marchandise, n'est pas traité ici, mais dans la collection de textes sur la vie de l'esprit, parce que Rudolf Steiner ne compte pas le droit de propriété aux tâches de l'État, mais il lui en va avec le capital qu'il reste lié à la mise en œuvre des facultés et en cela reste attaché à la vie de l'esprit.
Inversement, on ne trouvera rien dans cette collection de textes sur la vie juridique sur monnaie et création monétaire. Rudolf Steiner compte les deux expressément aux tâches de la vie économique – même si de nombreux représentants de la triarticulation sociale ne parviennent pas à le suivre là-dessus – et sont de ce fait ici traités dans la collection de textes concernant la vie économique.

L'introduction de la triarticulation sociale conduirait d'après Rudolf Steiner à la rénovation du droit fiscal. Les passages correspondants seront énumérés dans la section Impôts et contrainte comme moyens étatiques.
Comme avec la question de la démocratie directe se montre là très vite que ce serait une faute, de faire de la publicité pour l'impôt sur les dépenses, suggéré par Rudolf Steiner, sans montrer le rapport interne avec la triarticulation sociale. Les aspects négatifs d'un impôt sur les dépenses ne se laissent éviter en fait que par une triarticulation sociale.

Avec ces mots d'introduction, j'espère avoir rendu clair que cette collection de textes concernant la vie juridique ne peut d'abord aider à une image équilibrée de la triarticulation sociale qu'avec les deux autres collections de textes sur la vie de l'économie et la vie de l'esprit .

Table des matières

Avant propos du traducteur....3
LA VIE DE DROIT DEMOCRATIQUE....4
Démocratie comme principe de la vie de droit....4
001 - ÉTAT ET DÉMOCRATIE DANS LES POINTS FONDAMENTAUX....11
002 - PARLEMENTARISME POSSIBLE SEULEMENT DANS LA VIE JURIDIQUE....24
003 - MAJORITÉ COMME ÉGALITÉ DE JUGEMENT....24
004 - VOLONTÉ COMMUNE POSSIBLE SEULEMENT DANS LA VIE JURIDIQUE....24
005 - DÉMOCRATIE COMME ABRASION DES INTÉRÊTS PARTICULIERS....26
005_IMPOSITION À LA FRONTIÈRE....27
005_JEU LIBRE ET TRAVAIL NÉCESSAIRE....27
005_RACCOURCISSEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DÉRIVATION DU PROBLÈME DE LA DÉPENDANCE....27
005_L'ÉTAT EST LE CONTRAIRE DE LA VIE DE L'ESPRIT....27
006 - VÉRITÉ DÉMOCRATIQUE PAR LE TRAVAIL EN COMMUN....29
007 - LA CONSCIENCE JURIDIQUE APPARAÎT DE LA RENCONTRE À LA PLACE DES DONS....30
008 - LES HUMAINS SEMBLABLES CORPORELLEMENT ET DE CE FAIT ÉGAUX JURIDIQUEMENT....31
009 - PURE DÉMOCRATIE PLUTÔT QUE GRÈVE....31
010 - DÉMOCRATIE COMME IMPULSION DES TEMPS NOUVEAUX....32
011 - DÉMOCRATIE COMME MOYEN ARITHMÉTIQUE....35
012 - DROIT COMME COOPÉRATION PLUTÔT QUE NAISSANCE ET CONVENTION....36
013 - CONVENTION PAR DÉMOCRATIE MATÉRIALISTE....37
Pour la compréhension : la première tâche est ici le dépassement de la formule (toute faite) dans la vie de l'esprit, la troisième le dépassement de la routine dans la vie économique.
014 - LA DÉMOCRATIE EST RESTÉ LONGTEMPS LATENTE....38
015 - DÉMOCRATIE UNIVERSELLEMENT HUMAINE PLUTÔT QUE LUTTE DES CLASSES....38
Pour la compréhension : En Haute Silésie devait être voté, si la région devait revenir à l'Allemagne ou à la Pologne. Steiner plaidât malgré tout pour une autonomie comme troisième solution :
016 - ÉTATS (CLASSES) EXTÉRIEURS ET DÉMOCRATIE INTÉRIEURE....39
017 - DROIT DÉMOCRATIQUE PLUTÔT QUE DROIT NATUREL ET HISTORIQUE....40
018 - SUR QUESTION DE DROIT CHACUN DOIT AVOIR UN JUGEMENT....44
Qu'est-ce que le droit ?....44
019 - EFFET POSITIF SUR L'ENSEMBLE COMME CONDITION D'UN DROIT....44
020 - DROIT COMME RAJUSTEMENT....48
Vie juridique démocratique ou conservatrice....48
021 - MONARCHIE JUSTIFIABLE UNIQUEMENT PAR HISTORICISME....48
022 - DÉMOCRATIE TROP CONSERVATRICE, NATIONALISME ANTISÉMITE....49
023 - SERVICE DE SÉCURITÉ DÉMOCRATIQUE OU CONSERVATEUR....50
Vie juridique et vie des sensations....51
024 - VIE DE DROIT ET DE SENTIMENT....51
025 - CORPS ASTRAL DEVIENT CONSCIENT PAR DÉMOCRATIE....55
Démocratie comme vie ou abstraction....57
026 - APPRENDRE DE LA VIE À LA PLACE D'EN FINIR DÉMOCRATIQUEMENT....57
027 - LOIS PAR HUMAINS PLUTÔT QU'ABSTRAITES....58
028 - DÉMOCRATIE COMME COMMUNAUTÉ ABSTRAITE....58
029 - DROIT COMME SOL DE L'HUMANITÉ....59
030 - DÉMOCRATIE HUMAINE À LA PLACE D'ARTICLES MORTS....60
031 - LIMITER L'EXAGÉRATION INTELLECTUELLE AU DROIT ???....61
032 - LE DÉMOCRATIQUE COMME DROIT VIVANT....62
033 - PENSÉE JURIDIQUE COMME ABSTRACTION FORMELLE....62
Démocratie comme contrainte ou liberté....64
034 - DÉMOCRATIE À LA PLACE DE POUVOIR SPIRITUEL-ÉCONOMIQUE....64
035 - ASPIRATION DÉMOCRATIQUE À PARTIR DE LA CONTRAINTE SPIRITUELLE-ÉCONOMIQUE....64
Impôt et contrainte comme moyens de l'État....67
036 - NOUVEAU SYSTÈME SOCIAL À PARTIR DE LA TRIARTICULATION SOCIALE....67
037 - IMPÔT SUR LES DÉPENSES COMME UNIVERSEL À LA PLACE D'IMPÔT INDIRECTS....67
038 - IMPÔTS SUR LES DÉPENSES PLUTÔT QU'INDIRECTS....68
040 - LA QUESTION APRÈS LE SYSTÈME FISCAL EST ENCORE FOURVOYÉE....69
041 - FINANCEMENT DE L'ETAT PAR IMPÔT SUR LES DÉPENSES DE MESURE CONTRAIGNANTE....71
Steiner montre à d'autres endroits que le financement de la vie de l'esprit peut aussi fonctionner sous conditions par des débours contraints. Cela est le cas, lorsque des droits sont concrétisés en cela (Steiner pense vraisemblablement entre autres au droit à l'éducation. Voir là-dessus en haut le slogan « État et démocratie dans les Points fondamentaux ».
042 - IMPOSITION INDIVIDUELLE PLUTÔT QUE PAR GROUPES....72

043 - ÉGALITÉ DEVANT L'IMPÔT....72
044 - IMPÔT SUR LES REVENU ABSTRAIT, IMPÔT SUR LES DÉPENSES CONCRET....75
045 - L'IMPÔT, FAUX CHEMIN POUR ÉVITER LE LUXE....76
046 - L'IMPÔT FAUX CHEMIN POUR RÉDUIRE LE PRIX DU FONCIER....78
047 - DROIT DE SUCCESSION POSE QUESTION....78
Ce passage est particulièrement intéressant, lorsqu'on le prend avec le passage sur « Effets positifs sur l'ensemble comme condition d'un droit ».
048 - DONATION EMBRUMÉE PAR LES IMPÔTS....79
Fixation des tâches de la démocratie....79
049 - L'ETAT N'EST PAS SANS TRAVAIL AVEC LA TRIARTICULATION....79
050 - ÉGALITÉ JURIDIQUE À LA PLACE DE LA RENAISSANCE DU DROIT ROMAIN....81
051 - LA DÉMOCRATIE BOURGEOISE NE VOIT PAS LE PROLÉTARIAT....81
052 - DROITS HUMAINS À LA PLACE DE PRIVILÈGES....82
053 - DROITS HUMAINS À LA PLACE DE POSSESSION ET TRAVAIL FORCÉ....84
054 - DROIT DE POSSESSION ET DU TRAVAIL PAR ÉTAT DE DROIT DÉMOCRATIQUE....84
055 - TRAVAIL - ET POSSESSION - COMME DROIT - À LA PLACE DE RAPPORTS DE CONTRAINTE....87
Droit du travail comme tâche démocratique....87
056 - LA DÉMOCRATIE N'A D'ABORD VALEUR PAR LA LOI SOCIALE FONDAMENTALE....87
057 - TRAVAIL LOURD ÉGALE MOINS DE TRAVAIL....90
058 - LA DÉMOCRATIE SEULE N'AIDE EN RIEN AU TEMPS DE TRAVAIL....90
059 - TEMPS DE TRAVAIL MINIMAL À LA PLACE DE SEULEMENT TEMPS DE TRAVAIL MAXIMUM....91
060 - PRIX DE MARCHANDISE PAR TRAVAIL À LA PLACE DE PRIX DE TRAVAIL PAR MARCHANDISE....92
061 - TEMPS DE TRAVAIL MINIMUM ET MAXIMUM....93
062 - TEMPS DE TRAVAIL PHYSIQUE ET SPIRITUEL DÉFINI DÉMOCRATIQUEMENT....93
063 - LA CONSCIENCE JURIDIQUE INNÉE VEUT UN DROIT DU TRAVAIL PLUTÔT QUE DE LA PARESSE....95
064 - LA BOURGEOISIE EST RESTÉE INCONSÉQUENTE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMOCRATIE....97
065 - LA DÉMOCRATIE DOIT SURMONTER LE CARACTÈRE D MARCHANDISE DU TRAVAIL....99
066 - LE TRAVAIL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISER TOTALEMENT COMME MARCHANDISE....99
067 - LE DROIT DU TRAVAIL PAR LA LOI COMME PRINCIPE D'ETAT....101
068 - LE TRAVAIL COMME QUESTION DÉMOCRATIQUE, LE REVENU COMME QUESTION ÉCONOMIQUE....102
069 - TRAVAIL DÉMOCRATIQUE PLUTÔT QUE BRICOLÉ....103
070 - TEMPS DE TRAVAIL PAR JUGEMENT DÉMOCRATIQUE PLUTÔT QU'INDIVIDUEL....105
072 - PROTECTION ET ASSURANCE DU TRAVAIL SEULEMENT QUART DE MESURE....107
073 - VOLONTÉ DE TRAVAIL PAR LA DÉMOCRATIE....108
074 - LE DÉMOCRATIQUE MODIFIÉ PAR LA QUESTION SOCIALE....110
Droit du sol comme tâche démocratique....111
En attendant la compilation de Sylvain Coiplet voir la page thématique : La question du foncier - https://www.triarticulation.fr/Institut/FG/PagesThematiques/Foncier.html
Politique et partis....111
075 - CONFÉRENCES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE PLUTÔT QUE CONFÉRENCES POLITIQUES....111
Voir aussi là-dessus le passage « Loges occultes comme courants parallèles vers la démocratie ». Là, Steiner veut se prononcer ni pour, ni contre la démocratie pour ne pas faire de politique.
076 - SOCIALE DÉMOCRATIE INDIVIDUELLE PLUTÔT QUE SOCIALE DÉMOCRATIE....112
077 - ATTITUDE DU TRIARTICULEUR AUX PARTIS....113
078 - ÉVITER LES VIEUX PARTIS, NE PAS EN FONDER DE NOUVEAUX....115
079 - LE PARLEMENT PLEIN D'INTÉRÊTS ÉGOÏSTES....116
080 - SOCIALE DÉMOCRATIE COMME ACIER DE BOIS....117
081 - AGRICULTURE CONSERVATRICE ET INDUSTRIE LIBÉRALE....119
082 - PARTIS COMME COLLECTIONS DE MOMIES....120
084 - VIE SPIRITUELLE NON POLITIQUE À ATTEINDRE D'ABORD PAR TRIARTICULATION....124
085 - PARTIS COMME CARICATURE DE LA VIE SPIRITUELLE....124
086 - PARTIS COMME AHRIMANIENS OU LUCIFÉRIENS....127
Dans ce rapatriement des partis sur de tels êtres spirituels Wilfried Heidt voit ((Info3 Extra I/1989, p.9) un argument contre la représentation et pour la démocratie directe.
087 - LOIN DE LA POLITIQUE COMME ÉGOÏSME ET SECTARISME....129
088 - MENSONGE COMME MÉTHODE DE LA POLITIQUE....129
089 - LE POLITIQUE À SURMONTER AUSSI DANS LA POLITIQUE....130
A l'occasion de la discussion sur les statuts de la Société anthroposophique Steiner vient parler de ce que, par l'article 4, ou est écrit, que cette société ne voit pas la politique comme relevant de ses tâches.
090 - LA TRIARTICULATION À NE PAS SOUMETTRE AUX PARTIS....130
091 - LES HUMAINS DE PARTI NE PEUVENT AUTREMENT QUE DE RÉINTERPRÉTER LA TRIARTICULATION...131
Démocratie et triarticulation sociale....132
092 - TRIARTICULATION PLUTÔT QUE DÉMOCRATIE OCCIDENTALE....132
093 - DOMINATION AMÉRICAINE PLUTÔT QUE NOBLE DÉMOCRATIE....134
094 - TRIARTICULATION COMME FONDEMENT DE LA DÉMOCRATIE....136
095 - LA DÉMOCRATIE MEURT À LA DÉMOCRATIE....136
096 - DANGER DE CANCER ET DE GUERRE PAR LA REPRÉSENTATION ÉTRANGÈRE AU PARLEMENT....137
097 - DÉMOCRATIE PAR GOUVERNEMENT LIQUIDATEUR....138

098 - PUR ÉTAT DÉMOCRATIQUE, ÉTAT TOTALITAIRE DICTATORIAL....139
099 - ÉCONOMIE D'ÉTAT POSSIBLE EN CAS DE BESOIN QUAND NON DÉMOCRATIQUE....140
100 - DÉMOCRATIE SINCÈRE PARTICULARISE LES VIE SPIRITUELLES ET ÉCONOMIQUES....142
101 - DANGER DE LA REPRÉSENTATION ÉCONOMIQUE-SPIRITUELLE AU PARLEMENT....143
102 - L'ÉTAT UNITAIRE FAVORISE AHRIMAN AUSSI QUAND DÉMOCRATIQUE....144
103 - REPRÉSENTATION ÉCONOMIQUE À CÔTÉ PLUTÔT QUE DANS LE PARLEMENT....145
104 - TRIARTICULATION PLUTÔT QUE DÉMOCRATIE OU DICTATURE....146
Fixation unilatérale sur la démocratie....146
105 - LOGES OCCULTES COMME COURANTS PARALLÈLES À LA DÉMOCRATIE....146
106 - TEMPS PRÉSENTS AVIDES DE DÉMOCRATIE PLUTÔT QUE D'INITIATION....148
107 - DÉMOCRATIE COMME VÉRITÉ PARTIELLE DE LA TRIARTICULATION....149
108 - DÉMOCRATIE TOTALE COMME CARICATURE....150
Démocratie directe et indirecte....151
109 - DÉMOCRATIE DIRECTE OU INDIRECTE....151
110 - LA DÉMOCRATIE SUISSE NE REMPLACE PAS LA TRIARTICULATION....151
111 - LOIS PAR DÉMOCRATIE DIRECTE OU INDIRECTE....152
112 - LES MAJEURS DÉCIDENT DÉMOCRATIQUEMENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT....153
113 - DÉMOCRATIES DIRECTE ET INDIRECTE RESTREIGNENT....153
114 - TROIS IDÉAUX PLUTÔT QUE TROIS PARLEMENTS OU RÉFÉRENDUM....154
115 - AUTORESTRICTION DE LA DÉMOCRATIE COMME REPRÉSENTATION OU REFÉRENDUM....155
117 - INVENTION DE LA LIBERTÉ COMME DEVOIR DE L'EUROPE POUR LE MONDE....158
118 - DÉMOCRATIE SUISSE SEULEMENT DÉMOCRATIE APPARENTE....162
119 - SUISSE NON AFFECTÉE PAR LE DROIT ROMAIN ET L'ÉTAT DE DROIT....162
Démocratie directe et indirecte....164
120 - COMPRÉHENSION PLUTÔT QUE RÉVOLUTION OU RÉFÉRENDUM....164
121 - DICTATURE IMPOSSIBLE PAR PULSION DÉMOCRATIQUE....166
122 - MAJORITÉ POUR LA TRIARTICULATION, QUESTION DE VOLONTÉ PLUTÔT QUE D'OBSERVATION....167
123 - MINORITÉ À LE DROIT DE VOTER AVEC....167
124 - TRIARTICULATION SANS MAJORITÉ POSSIBLE SEULEMENT À COURT TERME....168
Avec cette dernière phrase, Wilfried Heidt ne pourrait pas commencer grand-chose. Pour lui démocratie et triarticulation sociale ne se nécessitent pas mutuellement. Il tient malgré tout unilatéralement la démocratie (directe) pour nécessité de la triarticulation sociale. De ce passage, où Steiner se prononce pour une large propagation de l'idée de la triarticulation sociale, Heidt fait une justification pour sa thèse. Steiner irait naturellement à la légitimation démocratique de la triarticulation sociale. Heidt réfléchi ici à côté de Steiner : qui s'investi pour de sauvages conseils ouvriers et culturels comme Steiner, lui veut seulement d'abord créer des faits. Vous avez besoin d'une base tellement large, qu'aussi une majorité démocratique ne le risquera jamais de la faire annuler. Je voudrais donc encore maintenant malgré cette limitation vous citer deux passages additionnels introduits par Heidt ((Sozialwissenschaftliches Forum, Band 4, S.114+134-135)
125 - LARGES EXPLICATIONS SUR LA TRIARTICULATION NÉCESSAIRES....171
126 - LA SOCIÉTÉ ANTHROPOSOPHIQUE DOIT EXPLIQUER SUR LA TRIARTICULATION....172
Hiérarchie ou égalité des droits des membres....174
127 - ÉTAT COMME FONDEMENT DE LA STRUCTURE DES RAPPORTS SOCIAUX....174
Wilfried Heidt (Sozialwissenschaftliches Forum, Bd. 4, S. 122) saisit l'affirmation que le « législatif, les organisations politiques (…) forment la base pour la structure des rapports sociaux ». À partir de cela, il fait que l'État place et a aussi à placer l'aiguillage pour la vie de l'esprit et économique. Mais du contexte se donne qu'ici Steiner veut valoriser non l'étatique, mais le spirituel. La formation sociale extérieure doit considérer l'esprit en ce qu'il le laisse dépasser l'État. Cet esprit s'active alors fécondant sur l'État, particulièrement sur son travail en commun avec les autres États. Voir aussi en bas sous le titre « Rapport de la démocratie à la vie de l'esprit » le sous-titre « Fécondation spirituelle ».
128 - L'ETAT ORDONNÉ AU DESSUS DE L'ENTREPRENEUR LORS DU DÉMANTÈLEMENT PLUTÔT QUE DE LA MISE EN PLACE 177
Les deux phrases « Les trois sphères ne se tiennent pas les unes à côté des autres. L'organisme étatique est supérieur dans toutes les particularités » sont sorties de leur contexte par Wilfried Heidt et utilisées pour soutenir sa thèse que l'État se tient en général au-dessus de la vie spirituelle ou économique (Sozialwissenschaftliches Forum, Band 4, S. 119).
129 - DROIT - À CÔTÉ PLUTÔT QUE SOUS LA VIE ÉCONOMIQUE....178
Rapport de la vie juridique aux autres membres....180
130 - DÉMOCRATIE PLUTÔT QUE DON ET EXPÉRIENCE....180
131 - EFFET DU DROIT SUR VIE ÉCONOMIQUE ET VIE SPIRITUELLE....185
Rapport de la démocratie à la vie économique....190
132 - MANIPULATION CAPITALISTIQUE DE LA DÉMOCRATIE....190
133 - DIVINISATION DE L'ÉTAT PAR L'ENTREPRENEUR....190
134 - SOCIALISATION PLUTÔT QUE DÉMOCRATISATION DE L'ENTREPRISE....191

135 - METTRE LES TRUSTS SOUS LA DÉMOCRATIE....192
136 - DÉMOCRATIE D'ÉCHANGE ET TYRANNIQUE....193
137 - ASPIRATION À LA DÉMOCRATIE PAR INDUSTRIALISME....196
138 - PARLEMENT AUSSI PAS PAR COMMISSION PLEINE DE CAPABLES ÉCONOMIQUES....197
Rapport de la démocratie à la vie de l'esprit....199
139 - ÉGLISE CATHOLIQUE LIÉE PAR LE SANG PLUTÔT QUE DÉMOCRATIQUE....199
Fécondation réciproque....199
140 - FORMATION DU PEUPLE COMME RÉVÉRENCE DEVANT LA DÉMOCRATIE....199
141 - SAINE CONSCIENCE DU DROIT COMME CONSÉQUENCE NON SOUHAITÉE DE LA FORMATION DU PEUPLE....199
142 - DROIT INSPIRÉ PAR SCIENCE JURIDIQUE COMME PAR SA PRÉ-IMAGE PLUTÔT QU'IMAGE....200
143 - FORMATION COMME CONDITION DE LA DÉMOCRATIE....203
144 - L'ÉTAT NE PEUT QUE TESTER LES FONCTIONNAIRES ET LES ÉLECTEURS PLUTÔT QUE DE LES FORMER....203
145 - DÉMOCRATES PAS ANALPHABÈTES....204
146 - PHASES DE L'ÉDUCATION DÉMOCRATIQUE DE L'ENFANT....205
147 - DE L'AUTORITÉ À LA DÉMOCRATIE....212
Démocratisation de la vie de l'esprit?....212
148 - IMPOSSIBILITÉ D'UNE DÉMOCRATISATION DES TALENTS....212
149 - CONNAISSANCE SECRÈTE PAR ANTHROPOSOPHIE DÉMOCRATISE PLUTÔT QUE DE NATIONALISER....213
150 - SEULE LA DIFFUSION, PAS L'OBTENTION DE LA CONNAISSANCE SECRÈTE EST DÉMOCRATISABLE....215
151 - SOCIÉTÉ ANTHROPOSOPHIQUE: DÉMOCRATIQUE OU ARISTOCRATIQUE?....215
152 - CONSIDÉRER LA BIEN-AIMÉE DÉMOCRATIE SUISSE....216
Non encore ordonné sous un thème précis....219
153 - CONSERVATISME DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE....219
154 - ANARCHISME DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE....219
155 - DÉMOCRATIE COMME SYMPTÔME DE LA MATURITÉ NÉCESSAIRE....220
156 - REFUS DE LA DÉMOCRATIE COMME CAUSE PARTIELLE DE LA GUERRE....220
157 - DÉMOCRATIE HABSBOURGEOISE COMME MENSONGE DE L'HISTOIRE MONDIALE....220
158 - IMAGE DE SOI DES DÉMOCRATES ANGLAIS....221
159 - DE LA THÉOCRATIE À L'ETAT: ABSOLUTISME DE LA PERSONNALITÉ....222
160 - LA DÉMOCRATIE ALLEMANDE AUSSI INTERNATIONALEMENT DISCRÉDITÉE....223
161 - DÉMOCRATISATION DU MILITARISME PAR LA BOURGEOISIE....224
162 - LA DÉMOCRATIE VIENT AU SOCIAL PAR DES GROUPES....224
163 - INDIVIDUALISME ET NIVELLEMENT DÉMOCRATIQUE À PARTIR DE L'ÂME DE CONSCIENCE....225
164 - ALLEMAGNE COMME DÉMOCRATIE SANS DÉMOCRATES....227
165 - GOETHE MÉCOMPRIS PAR DÉMOCRATES DÉPLACÉS....227
166 - TRAVAIL D'ABORD VALABLE POUR LE TOUT PAR SAGESSE ET ARDEUR....228
167 - DROIT À NON TEMPS DE TRAVAIL REND POSSIBLE RÉCEPTIVITÉ POUR LA VIE DE L'ESPRIT....229
168 - POUR L'ÉCOLE WALDORF PAS SEULEMENT AMOUR MAIS AUSSI DEVOIR AU TRAVAIL....230
169 - DROIT AU TRAVAIL CHEZ ROBESPIERRE ET BISMARK....230
170 - OBLIGATION DE TRAVAIL MILITARISTE PLUTÔT QU'AMOUR DES SEMBLABLES....232
171 - TRAVAIL PAR OBLIGATION OU TRAVAIL PAR ENTHOUSIASME....233
172 - VOLONTÉ AU TRAVAIL ET GOÛT AU TRAVAIL PAR VIE SPIRITUELLE LIBRE PLUTÔT QU'OBLIGATION AU TRAVAIL....235
173 - OBLIGATION AU TRAVAIL CONDUIT DANS LA DURÉE À L'AUGMENTATION DES SUICIDES....235
174 - A LA DICTATURE DU PROLÉTARIAT APPARTIENT L'OBLIGATION AU TRAVAIL....236
175 - AUTONOMISATION DU DROIT FAIT DU TRAVAIL UN PROBLÈME....236
176 - TRAVAIL DEMANDÉ PLUTÔT QU'OBLIGATION AU TRAVAIL OU DROIT AU TRAVAIL....237
177 - DROIT AU TRAVAIL CHEZ ROBESPIERRE ET BISMARK ET QUAND MÊME AUTREMENT....238
178 - OBLIGATION AUX HEURES SUPPLÉMENTAIRES À SURMONTER PAR L'INVENDABILITÉ DES MOYENS DE PRODUCTION....239
179 - ALTRUISME DU CAPITAL PAR INVENDABILITÉ DES MOYENS DE PRODUCTION....240
180 - SENSATION LIBRE POUR OBLIGATION AU TRAVAIL PLUTÔT QUE TRAVAIL COMME MARCHANDISE OU CASERNE....241
181 - CELLULE ÉCONOMIQUE ORIGINELLE EMPÊCHÉE PAR MISE EN MARCHÉ DE TRAVAIL, SOL ET CAPITAL....241
182 - TOUT TRAVAIL SPIRITUEL DEVIENT MARCHANDISE, SI SEUL EST LIBÉRÉ LE TRAVAIL PHYSIQUE....242
183 - TRAVAIL SORTI DU MARCHÉ PAR CONTRAT LIBRE SUR FIXATION DE LA PARTICIPATION AU PRIX DE MARCHANDISE....242
184 - VALORISATION ET SEULEMENT SORTIE DU MARCHÉ DU TRAVAIL D'ABORD PAR AUTONOMISATION DU DROIT....243
186 - PLEIN BÉNÉFICE DU TRAVAIL PAR MAINTIEN DU CAPITALISME SIGNIFIE SPIRALE SALAIRE-PRIX....245
187 - RAPPORT DE SALARIAT COMME TRAVAIL FORCÉ....246
188 - VÉRITABLE ABOLITION DU CAPITALISME ET TRAVAIL FORCÉ PAR TRIARTICULATION....247
189 - MOTIVATION POUR LE TRAVAIL DU RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE PLUTÔT QUE TRAVAIL FORCÉ....247
190 - DROIT DU TRAVAIL POUR TRAVAIL SPIRITUEL ET PHYSIQUE PLUTÔT QUE MASQUAGE DE L'ÂME ET DE LA VOLONTÉ....248
191 - CONDUITE DE LA VALORISATION MUTUELLE DES MARCHANDISES PLUTÔT QUE TRAVAIL OBLIGATOIRE CENTRALISÉ D'ETAT....251

192 - PAS D'OBLIGATION AU TRAVAIL EN DEHORS DE LA NÉCESSITÉ À TRAVAILLER POUR NE PAS MOURIR DE FAIM....253
193 - RÉDUCTION AU TRAVAIL NÉCESSAIRE PLUTÔT QU'OBLIGATION AU TRAVAIL CRÉE DU TEMPS LIBRE POUR L'ART....253
194 - LE SEUL MINIMUM D'EXISTENCE POSSIBLE EST FÉCONDITÉ DU SOL PAR NOMBRE D'HABITANTS....256
195 - LA COMPÉTENCE DE CARNEGIE N'EST PAS HÉRITÉE, DONC LES MOYENS DE PRODUCTION NON PLUS. 258
196 - REVENU NON PAR TRAVAIL PERSONNEL, MAIS PAR TRAVAIL COMMUN DE TOUS....262
197 ou 221 - LA TRI-ARTICULATION ÉCARTE DE REVENU SANS TRAVAIL....263
198 - UN ÉTAT PEUT DÉFAIRE LES CONDITIONS SALARIALE PAR ACTION ISOLÉ, LÀ LES CONDITIONS INTERNES....263
199 - REVENU SANS TRAVAIL SEULEMENT PRODUCTIF PAR TRAVAIL SPIRITUEL RÉEL....264
200 - FIN DE LA SPIRALE SALAIRE-PRIX PAR ARTICULATION DE LA VIE JURIDIQUE ET LA VIE ÉCONOMIQUE. 269
201 - SÉPARATION DE TRAVAIL ET REVENU SIGNIFIE AUSSI ABOLITION DE L'HÉRITAGE ET DE L'INTÉRÊT SUR INTÉRÊT....270
202 - LA RÉMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES FOURNI UN MODÈLE POUR SÉPARATION DE TRAVAIL ET REVENU....273
203 - LA LOI SOCIALE PRINCIPALE - TRAVAIL ET REVENU SONT DES CHOSES TOUT À FAIT SÉPARÉES....274
204 - SAUVER LA CONTINUITÉ DE L'ÉCONOMIE PAR COMPROMIS SUR LA QUESTION DU SALAIRE....293
205 - LE SALAIRE SOCIALISTE TARDIF SELON LES BESOINS ÉCHOUE EN SUPERSTITION EN LA VIE ÉCONOMIQUE....296
206 - CRÉER DES MOYENS POUR L'ANOBLISSEMENT DE L'OPINION EN DIRECTION DE LA LOI SOCIALE PRINCIPALE....301
207 - CONTRAT SUR RAPPORT DE PARTAGE NE SIGNIFIE PAS SIMPLEMENT SALAIRE AU PIÈCES PLUTÔT QUE SALAIRE HORAIRE....302
208 - SÉPARATION DE TRAVAIL ET REVENU NON UN PARADIS MAIS UNE ASPIRATION D'ÉPOQUE....302
209 - SI L'ARGENT À TOUJOURS À FAIRE AVEC PRESTATION, IL N'Y A PLUS DE TRAVAIL FORCÉ....305
210 - MESURE DU TRAVAIL FIXÉE DÉMOCRATIQUEMENT S'EXERCE SUR LES PRIX....308
211 - MOTIVATION AU TRAVAIL DE LA VIE DE L'ESPRIT ET DE LA VIE JURIDIQUE PLUTÔT QUE DE LA VIE ÉCONOMIQUE....309
212 - LE TRAVAIL SE LAISSE DÉCIDER PAR DES DÉCISIONS À LA MAJORITÉ....311
+ Source GA 297a, p. 036-036, 1/1998, 21/02/1921, Utrecht + + - FG - +....312
213 - VÉRITABLE DROIT DU TRAVAIL PAR TEMPS DE TRAVAIL FIXÉ DÉMOCRATIQUEMENT....312
214 - SALAIRE EST UNE NON VÉRITÉ SOCIALE....313
215 - LE PROBLÈME EST UN DROIT DU TRAVAIL MANQUANT ET LE MÉSUSAGE DES FACULTÉS SPIRITUELLES. 314
216 - LE TRAVAIL N'A PAS LE DROIT D'ÊTRE UNE MARCHANDISE, CAR IL N'A PAS LE DROIT D'ÊTRE UTILISÉ SANS RESTE....315
217 - CAPITALISTES REGARDENT SEULEMENT AU TEMPS DE TRAVAIL, DÉMOCRATIE AUSSI SUR PAIX DU TRAVAIL....316
218 - DÉMOCRATIE FIXE TEMPS DE TRAVAIL ET VALEUR DU TRAVAIL....316
219 - LE TEMPS DE TRAVAIL D'UNE BRANCHE N'A PAS LE DROIT DE REPOSER SUR L'ARBITRAIRE D'UN SEUL. 318
220 - SEULS IDÉE ET AMOUR PEUVENT REMPLACER SALAIRE COMME MOTIVATION....318
221 - voir 197....319
222 - CAPITAL N'APPARTIENT À PERSONNE....319
223 - TEMPS DE TRAVAIL ET TRAVAIL SPIRITUEL....320
224 - LA GRÈCE ÉCHOUE À LA SOUS ESTIMATION DU TRAVAIL....320
225 - ÉTAT ABSTRAIT FAIT TOUJOURS PLUS DE LOIS....321
999 - LA TÂCHE DU MILIEU N'EST PAS LA VIE DE DROIT, MAIS LA TRI-ARTICULATION....321

+ Source GA 023, p. 017-094, 6/1976, 00/04/1919, + + - Gérard Klockenbring - +

027 - Ainsi l'organisme social peut se partager en deux éléments autonomes qui se soutiennent l'un l'autre, précisément par le fait que chacun à son autogestion spécifie issue de ces forces particulières. Un troisième élément devra cependant vivre selon ses propres forces, entre les deux précédents : l'organe spécifique de l'État, dans l'organisme social. À travers lui s'exprime tout ce qui doit dépendre du jugement et du sentiment de chaque homme ayant atteint sa majorité. --Dans la vie spirituelle libre, chacun agit conformément à ses facultés particulières. -Dans la vie économique, chacun occupe sa place telle qu'elle est déterminée par ses relations associatives -Dans la vie politico-juridique, chacun parvient à sa valeur proprement humaine, pour autant que celle-ci est indépendante des capacités qui permettent à l'homme d'agir dans la vie spirituelle libre, et indépendante de la valeur que confère à sa production l'économie associative.

028 - Nous montrons dans ce livre comment le travail, du point de vue de sa durée et de sa nature, est du ressort de cette vie politico-juridique. Dans cette vie de l'Etat politico-juridique, chacun est en face de l'autre, en égal, parce que tout ce qui y est traité ou géré l'est seulement dans les domaines où chaque homme est apte à juger également. Dans ce domaine de l'organisme social, sont réglés les droits et les devoirs des êtres humains. (...)

02/12] Comme seconde partie de l'organisme social, il faut considérer le Droit public, la vie politique proprement dite. Elle comprend ce que l'on pourrait désigner comme la vie propre de l'État, dans son sens déjà ancien d'État de droit. Alors que la fonction économique englobe tout ce dont l'homme a besoin, que ce soit en provenance de la nature ou de de sa propre production, tout ce qui a à voir avec les marchandises, leur production et leur consommation, cette seconde partie ne concerne que ce qui - sur des fondements purement humains - a rapport aux relations d'homme à homme. Il est essentiel, pour la compréhension des membres constituant l'organisme social, que l'on connaisse la différence entre le système du Droit public, qui ne peut avoir à faire qu'avec les rapports d'homme à homme - sur une base purement humaine - et la vie économique qui n'a à faire qu'avec la production, la circulation et la consommation des marchandises. On doit avoir le sentiment de cette distinction dans la vie même, pour que découle de ce sentiment la séparation des domaines du droit et de la vie économique, comme, dans l'organisme humain naturel, l'activité nerveuse et sensorielle se distingue de l'activité respiratoire des poumons, modifiant l'air extérieur. (...)

C'est donc des consommateurs que les marchandises reçoivent leur valeur. Et de ce fait, elles se situent dans l'organisme social d'une tout autre manière que d'autres valeurs, qui existent pour l'homme du fait de son appartenance à cet organisme. Que l'on considère avec impartialité la vie économique, qui embrasse la production, l'échange et la consommation de marchandises. On remarquera, et pas seulement d'une manière contemplative, la différence essentielle qui existe entre les rapports d'homme à homme, du fait que l'un produit des marchandises pour l'autre, et ceux basés sur une relation juridique. Mais l'on passera de la constatation à l'exigence pratique que, dans l'organisme social, la vie juridique devrait être totalement tenue à distance de la vie économique. Les meilleures impulsions pour les relations juri-

diques, qui doivent exister entre les hommes, ne peuvent résulter immédiatement des activités que les hommes ont à développer à l'intérieur des organismes servant à la production et à l'échange des marchandises. Dans les organismes économiques, l'homme s'adresse à l'homme, parce que l'un sert les intérêts de l'autre; fondamentalement différente est la relation d'un homme à un autre dans la vie juridique.
[02/19] On serait tenté de croire qu'on aurait suffisamment tenu compte de la nécessité de cette différenciation exigée par la vie, si les problèmes juridiques soulevés par des relations entre hommes étaient réglés à l'intérieur des institutions économiques. Mais une telle croyance n'a pas ses racines dans la réalité de la vie. L'homme ne pourra vivre d'une manière juste la relation juridique qui doit exister entre lui-même et les autres hommes que lorsqu'il ne vivra pas l'expérience de cette relation dans le domaine économique, mais sur un plan qui en est totalement séparé. C'est pourquoi, dans un organisme social sain, parallèlement à la vie économique, et dans l'indépendance, doit s'épanouir une vie dans laquelle les droits de l'homme envers l'homme peuvent être établis et mis en application. Or la vie juridique est celle du domaine politique proprement dit, de l'État. Que les hommes introduisent les intérêts servant la vie économique dans la législation et l'administration de l'État constitutionnel, et toute juridiction ne sera plus que l'expression de ces intérêts économiques. Si l'État constitutionnel participe lui-même à la vie économique, il perd alors la faculté de régler la vie juridique. Car ses mesures et ses dispositions devront servir des besoins humains en marchandises; de ce fait, elles s'écarteront des impulsions orientées sur la vie juridique.
[02/20] Un organisme social sain exige comme second membre, à côté du corps économique, la vie de l'État, politique et indépendante. Dans le corps économique indépendant, les hommes parviendront, par les forces mêmes de la vie économique, à des institutions qui serviront la production et les échanges de la manière la plus favorable. Dans la sphère de l'État politique, s'instaureront des institutions qui orienteront les relations réciproques des hommes et des groupements humains, en conformité avec la conscience juridique de l'homme.
[02/21] Le point de vue à partir duquel est placée l'exigence, caractérisée ici, d'une séparation totale de l'État juridique et du domaine économique, réside dans la vie humaine véritable. Un tel point de vue ne peut être accepté par celui qui veut lier la vie juridique et la vie économique. Les hommes actifs dans la vie économique ont, bien entendu, le sens du droit; mais ce n'est qu'à partir du droit, et non pas à partir d'intérêts économiques, qu'ils pourront pourvoir dans l'esprit du droit, à la législation et à l'administration, s'ils ont à en juger dans l'État constitutionnel qui, en tant que tel, n'a aucune part à la vie économique. Un tel État constitutionnel a ses propres corps législatif et administratif, tous deux édifiés sur des principes qui sont le résultat de la conscience juridique des temps présents. Cet État sera édifié sur les impulsions de la conscience humaine que l'on désigne actuellement par le terme de «démocratique». Quant au domaine économique, il fondera, sur des impulsions qui lui sont propres, ses propres organes législatif et exécutif. Les rapports nécessaires entre les Directions des corps juridiques et économiques se feront à peu près comme se font, actuellement, les rapports entre gouvernements d'États souverains. Grâce à cette différenciation, ce qui prend forme dans l'un des domaines recevra de l'autre un effet indispensable. Cet effet est entravé par le fait que l'un des domaines veut

manifester en lui-même ce qui doit affluer de l'autre.
[02/22] Ce qui, dans la vie économique, est d'un côté soumis aux conditions naturelles (climat, aspect géographique de la région, richesse du sol etc ...) dépend, de l'autre côté, des rapports juridiques que l'État a établis entre les hommes d'affaires ou les groupes d'affaires. Ainsi sont tracées les limites de ce que peut et doit englober l'activité de la vie économique. De même que les prédispositions naturelles, créées par la nature en dehors du circuit économique, doivent être acceptées comme des données a partir desquelles l'homme actif dans la vie économique peut édifier son économie; de même tout ce qui détermine dans le domaine économique un rapport juridique d'homme à homme doit trouver, dans un organisme social sain, un règlement par l'État constitutionnel; semblable en cela aux ressources naturelles, cet État constitutionnel se déploie comme quelque chose d'indépendant, vis-à-vis de la vie économique.
[02/23] Dans cet organisme social, formé jusqu'ici à travers le devenir historique de l'humanité, et qui est devenu, par le siècle du machinisme et par la forme capitaliste moderne, ce qui donne son empreinte au mouvement social, la vie économique a une emprise plus grande qu'elle ne devrait dans un organisme social sain. Actuellement, dans le circuit économique où ne devrait circuler que la marchandise, la force de travail humain et les droits circulent aussi.
Dans le corps économique, qui repose sur la division du travail, on peut, à l'heure actuelle, non seulement échanger de la marchandise contre de la marchandise mais, par le même processus économique, échanger de la marchandise contre du travail, et de la marchandise contre des droits. (J'appelle «marchandise» toute chose transformée par le travail de l'homme et qui, là où on l'a transportée, est mise à la disposition des consommateurs. Cette acception peut sembler choquante ou insuffisante à bien des professeurs d'économie politique; elle peut cependant rendre de bons services pour la compréhension de ce qui est du ressort de la vie économique.)
[* Dans un exposé qui se veut au service de la vie, il ne peut être question de donner des définitions qui proviennent d'une théorie, mais des idées qui donnent une image de ce qui, dans la réalité, joue un rôle plein de vie. «Marchandise», dans le sens précédent, évoque quelque chose dont l'être humain peut faire l'expérience. Tout autre concept de «marchandise» exclut ou ajoute quelque chose, si bien que le concept ne correspond plus au processus vivant; il ne recouvre plus la réalité.]
Quelqu'un achète un terrain; cet achat doit être considéré comme un échange: échange du terrain contre de la marchandise, que représente l'argent. Dans la vie économique, le terrain lui-même n'agit cependant pas comme une marchandise. Il s'insère dans l'organisme social par le droit d'utilisation qu'en a l'homme. Ce droit est essentiellement différent de la relation dans laquelle se trouvent le producteur d'une marchandise, et cette marchandise. Dans cette dernière relation, se trouve fondé par son essence le principe qu'elle n'empiète pas sur les rapports d'une tout autre espèce qui s'établissent d'homme à homme, par le fait que l'utilisation exclusive d'un terrain revient à quelqu'un. Le propriétaire entraînera dans un rapport de dépendance, des hommes qui, afin de subvenir à leurs besoins, travailleront pour lui sur ce terrain, ou qui devront y habiter. Par contre, si l'on échange des deux côtés de la véritable marchandise, que l'on produit ou que l'on consomme, aucune dépendance ne s'établit, qui agisse ainsi d'homme à homme.
[02/24] A celui qui pénètre avec impartialité jusqu'à un tel fait de la vie, il apparaîtra que ce fait doit trouver son expression dans les institutions d'un organisme social sain. Aussi longtemps qu'on échange marchandises contre marchandises dans la vie

économique, leur mise en valeur reste indépendante de tout rapport juridique entre personnes privées ou groupes sociaux quelconques. Mais aussitôt que des marchandises sont échangées contre des droits, le rapport juridique lui-même est concerné. Ce qui importe, ce n'est pas l'échange en tant que tel. Cet échange est l'élément vital indispensable de l'actuel organisme social, reposant sur une division du travail; mais il s'agit du fait qu'avec l'échange du droit contre de la marchandise, le droit lui-même devient une marchandise s'il trouve son origine au sein même de la vie économique. Ceci ne pourra être évité que si, dans l'organisme social, existent, d'une part, des institutions qui n'ont pour but que de promouvoir la circulation des marchandises de la manière la plus avantageuse; et s'il existe, d'autre part, des institutions qui régleront les droits existant dans le commerce entre producteur, commerçant et consommateur. Ces droits ne se différencient pas du tout, dans leur essence, des autres droits qui doivent exister de personne à personne, dans les relations tout à fait indépendantes d'un échange de marchandises. Si je cause un dommage à mon prochain, ou lui suscite un avantage dans une transaction marchande, cet acte relève de la même sphère sociale qu'un avantage ou un dommage causé par une action (ou une omission) qui ne s'exprime pas directement par un acte d'échange de marchandises.

[02/25] Dans l'attitude de chaque homme individuel face à la vie, confluent les effets des institutions juridiques et ceux de l'activité purement économique. Ils doivent provenir, dans un organisme social sain, de deux directions différentes. Dans chaque branche de l'économie, c'est la formation professionnelle et l'expérience acquise dans cette branche qui peuvent procurer aux personnalités responsables de ce domaine les lumières indispensables. Dans le domaine juridique, ce sont la loi et l'administration qui réalisent ce que la conscience du droit exigera comme relations entre individus isolés et entre groupes. L'organisation économique réunira dans des coopératives des hommes ayant les mêmes intérêts professionnels, ou les mêmes intérêts de consommation ou des besoins de toute autre nature; par des échanges réciproques, ces hommes mettront sur pied l'ensemble de l'économie. Cette organisation s'édifiera sur une base associative et sur les rapports entre associations. Ces associations ne déploieront qu'une activité économique. La base sur laquelle elles travailleront leur viendra de l'organisation juridique. Si de telles associations économiques peuvent faire valoir leurs intérêts économiques dans des organismes représentatifs et administratifs du secteur économique, alors elles ne développeront pas le désir de s'ingérer dans la direction législative et exécutive de l'État juridique (par exemple en tant que fédération des agriculteurs, en tant que parti des industriels, en tant que démocratie sociale, avec orientation économique) pour tenter d'y obtenir ce qu'elles ne peuvent atteindre à l'intérieur de la vie économique. L'Etat juridique ne participera plus à aucune branche économique; il pourra alors créer des institutions qui seront issues de la conscience du droit des hommes qui le composent. Même si des personnes exerçant une activité économique siègent également dans des assemblées de l'État - ce qui d'ailleurs est tout naturel - il n'en pourra résulter, par le fait de la séparation en vie économique et juridique, une influence de la vie économique sur la vie juridique. Une telle influence minerait la santé de l'organisme social, comme cela peut se faire lorsque l'organisation de l'État gère elle-même des branches de la vie économique et lorsque, dans cette organisation, les représentants

de la vie économique décident des lois en fonction des intérêts de cette vie économique.
[02/26] L'Autriche nous fournit un exemple typique de fusion des deux sphères juridique et économique, par la constitution qu'elle s'est donnée vers les années soixante du siècle dernier; les représentants du Conseil de l'Empire étaient choisis parmi les quatre branches de l'économie, c'est-à-dire: l'Association des grands propriétaires terriens; les Chambres de Commerce; les villes, centres commerciaux et industriels; et enfin les Communes rurales. On voit de toute évidence que l'idée directrice pour constituer ce Conseil représentatif était que la politique doit naître d'une représentation complète des intérêts économiques. Il est certain que si les forces séparatistes de ses différentes nationalités ont fortement contribué à la désagrégation de l'Autriche, il n'est pas moins sûr qu'une juridiction qui aurait pu développer sa propre activité parallèlement à l'économie aurait, grâce à la conscience du Droit, élaboré une structure sociale qui eût permis la coexistence de ces peuples.
[02/27] Aujourd'hui, l'homme qui s'intéresse à la vie publique dirige habituellement son attention sur des choses qui sont, pour cette vie, d'importance secondaire. Il fait cela parce que ses habitudes de penser l'amènent à considérer l'organisme social comme une structure unitaire. Mais on ne peut trouver, pour une telle structure, un mode de suffrage qui lui corresponde. Car, dans chaque mode de suffrage, les intérêts économiques et les impulsions de la vie juridique doivent se contrarier à l'intérieur du corps représentatif. Et ce qui résulte de cette perturbation doit mener à des ébranlements de l'organisme de la société. Le premier objectif impératif que la vie publique doit se fixer aujourd'hui est donc de travailler à établir une séparation radicale entre la vie économique et l'organisation juridique. En vivant l'expérience de cette séparation, les organisations qui se séparent trouveront, de par leurs propres ressources, les meilleurs modes d'élection de leurs législateurs et de leurs administrateurs. Actuellement, dans les décisions qui demandent à être prises, les questions de mode électoral passent au second plan, bien qu'elles soient en elles-mêmes d'une importance fondamentale. Là où existent encore les anciennes conditions, il s'agira de partir de ces conditions mêmes pour travailler en vue de la nouvelle séparation esquissée. Là où l'ancien s'est déjà désagrégé, ou bien se trouve en voie de désagrégation, il faudrait que des personnes individuelles ou des fédérations de personnes prennent l'initiative d'une formation nouvelle, qui s'oriente dans la direction indiquée ici. Vouloir, du jour au lendemain, amener une transformation de la vie publique est reconnu, même par les socialistes raisonnables, comme l'emballement déraisonnable de l'esprit exalté. Ces derniers attendent d'une transformation appropriée, graduelle, la guérison qu'ils envisagent. Mais, éclairé par des faits de portée considérable, celui qui observe sans prévention peut apprendre que les forces du développement historique de l'humanité rendent actuellement nécessaire une volonté raisonnable tendant vers un nouvel ordre social.
[02/28] Celui qui ne considère comme «réalisable en pratique» que ce à quoi il s'est habitué, dans le cercle étroit de sa vie, taxera d'«irréalisables en pratique» nos suggestions. S'il ne peut se convertir et s'il garde de l'influence dans un domaine quelconque de la vie, son action ne contribuera pas à la guérison mais à une détérioration plus avancée de l'organisme social, pareille en cela aux agissements de ceux qui ont amené l'état de choses actuel.

[02/29] Apparue d'abord dans les classes dirigeantes, l'aspiration à créer dans notre vie politique une direction centralisée de certaines branches de l'Economie (postes, chemins de fer etc.), doit céder à la tendance opposée: celle de soustraire toute l'activité économique à la tutelle de l'État. Des penseurs convaincus en leur volonté de se trouver dans la juste direction d'un organisme social sain tirent, de l'aspiration de nationalisation préconisée par les classes jusqu'alors dirigeantes, les conclusions les plus extrêmes. Ils veulent la socialisation de tous les moyens de la vie économique, pour autant qu'ils sont des moyens de production. Une évolution saine donnera à la vie économique son indépendance et à l'Etat politique la faculté d'agir, par la législation, sur le corps économique; cela de manière telle que l'homme ne ressentira pas son intégration dans l'organisme social, en contradiction avec sa conscience du droit.
[02/30] On peut percevoir à quel point les pensées avancées ici sont fondées dans la vie véritable de l'humanité, quand on dirige le regard sur le travail que l'homme accomplit pour l'organisme social, par sa force physique de travail corporel. Dans la forme économique capitaliste, ce travail s'est incorporé à l'organisme social de telle façon que l'employeur l'achète à l'employé, comme une marchandise. Un échange s'établit entre argent (représentant de marchandise) et travail. Mais dans la réalité un tel échange ne peut s'accomplir; il ne fait que sembler s'accomplir. [* Dans la vie, il est tout à fait possible non seulement que des processus soient expliqués dans un sens erroné mais qu'ils s'accomplissent dans un sens erroné. Argent et travail ne sont pas des valeurs échangeables; seuls sont échangeables argent et produit du travail. Si je donne de l'argent en échange du travail, je fais alors quelque chose de faux; je crée un processus illusoire, car en réalité je ne peux donner de l'argent que pour le produit d'un travail.] En réalité, l'employeur reçoit de l'ouvrier des marchandises qui ne peuvent être produites que si l'ouvrier donne sa force de travail pour leur production. De la contre-valeur de ces marchandises, l'ouvrier reçoit une part; l'employeur reçoit l'autre part. La production de la marchandise se fait par l'action conjointe de l'employeur et de l'employé. Ce n'est que le produit de cette action en commun qui passe dans le circuit de la vie économique. La fabrication du produit exige un rapport juridique entre ouvrier et entrepreneur. Par la nature de l'économie capitaliste, ce rapport peut cependant être transformé: être conditionné par la suprématie économique de l'employeur sur l'ouvrier. Dans un organisme social sain, il doit être mis en évidence que le travail ne peut être payé. On ne peut pas, comme on le fait dans le cas d'une marchandise, lui attribuer une valeur économique. Ce n'est que la marchandise produite par le travail qui aura une telle valeur, en comparaison avec d'autres marchandises. De quelle façon et dans quelle mesure un homme a à travailler pour le maintien de l'organisme social, cela doit être réglé sur la base de ses capacités et en tenant compte des conditions d'une existence digne et humaine. Et cela ne peut se faire que si l'Etat effectue cette régulation en toute indépendance des organes de gestion de la vie économique.
[02/31] Par une telle réglementation, se créera, pour la marchandise, une base de valeur comparable à celle qui est donnée par les conditions de la nature. De même que la valeur d'une marchandise est donnée par rapport à une autre en fonction des matières premières, ainsi la valeur marchande devra-t-elle devenir dépendante de la nature et de la quantité du travail qui, selon l'ordre juridique, pourra être mis en

¦uvre pour la création de cette marchandise. [* Un tel rapport entre le travail et l'ordre juridique contraindra les associations actives dans la vie économique à compter avec ce qui «est du droit» comme avec une condition préalable. C'est cependant par-là qu'on arrivera à ce que l'ordre économique dépende de l'Homme, et non pas l'Homme de l'ordre économique.]
[02/32] La vie économique sera de cette manière soumise de deux côtés à ces conditions nécessaires: du côté des ressources naturelles, que l'humanité doit prendre comme elles lui sont données; et du côté de la base juridique qui doit être créée, du fond de la conscience du droit, dans l'État politique, indépendant de la vie économique.
[02/33] Il est évident que par une telle conduite de l'organisme social le niveau de la prospérité économique montera ou baissera en fonction du travail qui sera employé selon les critères de la conscience du droit. Une telle dépendance de la prospérité économique est toutefois nécessaire dans un organisme social sain. Elle seule peut empêcher que l'homme ne soit utilisé par la vie économique à un point tel qu'il ne peut plus ressentir son existence comme digne d'un être humain. Et c'est justement de la présence du sentiment que l'existence est indigne d'un homme que proviennent, en vérité, tous les ébranlements de l'organisme social.
[02/34] Contre un trop forte baisse du niveau de vie provenant du juridique, existe une possibilité d'intervention assez semblable à celle qui permet, de l'autre côté, d'améliorer les ressources naturelles. On peut, par des moyens techniques, rendre plus productif un sol qui l'est peu; si l'on y est incité par une trop forte baisse de la prospérité, on peut modifier la quantité de travail et la façon de travailler. Mais cette modification ne doit pas être issue, sans intermédiaire, du circuit de la vie économique. Mais s'effectuer à partir de la compréhension qui se développe au sein de la vie juridique, indépendante de la vie économique.
(...) L'activité de chacun, en ce domaine de la vie de l'esprit, restera son affaire privée la plus intime; ce qu'il sera à même de fournir pour l'organisme social pourra compter sur la rémunération librement consentie de ceux pour qui le bien de l'esprit est une nécessité. Celui qui, par un tel mode de rémunérations, ne peut trouver à l'intérieur de la vie de l'esprit ce dont il a besoin, devra se diriger vers le domaine de l'État politique ou vers la vie économique.
[02/41] Des idées relatives à la technique, et provenant de la vie de l'esprit, affluent vers la vie économique. Quand bien même elles sont émises directement par ceux qui appartiennent à l'économie ou à l'État, elles ont leur origine dans la vie de l'esprit. De là proviennent toutes les idées et les forces organisatrices qui fécondent la vie économique et celle de l'État. La rétribution, pour cet apport à ces deux domaines sociaux, pourra se faire de deux façons: soit par la libre entente de ceux qui sont dépendants de cet apport; soit en étant réglée par des droits élaborés dans le domaine de l'État politique. Ce que cet État politique exigera lui-même pour se maintenir en activité sera fourni par le droit fiscal. Celui-ci se concrétisera par une harmonisation des exigences de la conscience du droit et des exigences de la vie économique.
[03/21] Dans la vie sociale actuelle, la gestion du capital employé dans la production, et la possession des moyens de production, donc aussi du capital, sont très étroitement liées. Cependant ces deux relations de l'homme au capital ont des effets entiè-

rement différents à l'intérieur de l'organisme social. Une gestion adéquate par les facultés individuelles doit apporter à l'organisme social des biens dont l'existence intéresse tous les membres de cet organisme. Quelle que soit la situation où il se trouve, un homme a intérêt à ce que rien ne se perde de ce qui se déverse des sources de la nature humaine dans de telles facultés individuelles, par lesquelles se concrétisent des biens qui servent la vie humaine conformément à ses buts. Le développement de ces facultés ne peut cependant s'ensuivre que si l'homme qui en est le porteur peut les exercer à partir de leur propre initiative libre. Sinon la prospérité humaine sera privée, du moins jusqu'à un certain degré, de ce qui peut couler de ces sources, en toute liberté. Le capital est cependant le moyen de pourvoir à l'efficacité de telles facultés pour de vastes domaines de la vie sociale. Au sein d'un organisme social, il doit être de l'intérêt véritable de chacun que la totalité de possession du capital puisse être gérée de telle manière que chaque homme doué dans une direction spécifique ou que des groupements humains doués pour des choses particulières puissent arriver à une telle disposition du capital, qui ne ressortisse que de leur initiative propre. De l'intellectuel au travailleur artisanal, chaque homme, s'il veut servir sans préjugé son propre intérêt, doit dire: « Je voudrais qu'un nombre suffisant de personnes ou de groupements de personnes capables puissent non seulement disposer tout à fait librement du capital, mais qu'ils puissent également accéder à ce capital par leur propre initiative; car eux seuls sont capables de juger comment, au moyen du capital, leurs facultés individuelles peuvent produire, de façon appropriée, des biens pour l'organisme social ».

[03/22] Dans le cadre de cet ouvrage, il n'est pas nécessaire d'exposer comment la propriété privée s'est formée à partir d'autres formes de possession, au cours de l'évolution humaine, en relation avec l'activité des facultés humaines individuelles dans l'organisme social. Jusqu'à présent, au sein de cet organisme social, une telle propriété s'est développée sous l'influence de la division du travail. C'est des conditions actuelles et de leur évolution future, nécessaire, qu'il doit être discuté ici.

[03/23] Que la propriété privée se soit formée par le déploiement de la puissance, par la conquête, et ainsi de suite, peu importe; elle est un résultat d'activités sociales liées à des facultés humaines individuelles. Cependant, chez les penseurs socialistes, l'opinion existe actuellement que son caractère opprimant ne peut être supprimé qu'avec sa transformation en propriété collective. On pose ainsi la question: Comment peut être évitée à l'origine la formation de la possession privée des moyens de production, afin que cesse l'oppression de la population non possédante, qui lui est liée? Qui pose ainsi la question ne dirige pas son attention sur le fait que l'organisme social est en devenir, en constante croissance. Face à cette croissance, on ne peut demander comment réaliser une structure instituant de manière durable un état que l'on a reconnu comme juste. On peut penser ainsi à propos d'une chose qui, d'un certain point de départ, peut, pour l'essentiel, continuer d'agir sans changement. Cela n'est pas valable pour l'organisme social. De par sa vie, celui-ci modifie constamment ce qui se crée en lui. On mine ses conditions de vie, si l'on veut lui donner une forme, présumée la meilleure, dans laquelle il devrait alors rester.

[03/24] Une des conditions de vie de l'organisme social, c'est qu'on n'enlève pas, à celui qui par ses facultés individuelles peut servir l'ensemble, la possibilité de rendre de tels services résultant de la libre initiative individuelle. Là où, pour de tels ser-

vices, la libre initiative implique la libre disposition des moyens de production, toute entrave à cette libre initiative nuirait aux intérêts sociaux communs. Il n'y a pas lieu de faire état ici de ce qui est avancé d'ordinaire: que l'entrepreneur a besoin de la perspective du gain qui est lié à la possession des moyens de production, pour trouver un attrait à son activité. Car le mode de pensée dont découle l'opinion exprimée dans ce livre, qui traite d'une progression du développement des conditions sociales, doit voir dans la vie spirituelle, libérée, de la communauté politique et économique, la possibilité qu'un tel stimulant peut disparaître. La vie spirituelle libérée développera nécessairement par elle-même la compréhension sociale; et cette compréhension aura pour résultat des stimulants d'une toute autre nature que celui qui réside dans l'attente d'un avantage économique. Mais il ne s'agit pas uniquement de savoir ce qui pousse des hommes à s'attacher à la propriété, privée, des moyens de production; mais de savoir si la disposition libre de ces moyens, ou celle contrôlée par la communauté, correspond aux conditions de vie de l'organisme social. Or, il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'on ne peut, pour le présent organisme social, prendre en considération les conditions de vie que l'on croit observer dans des sociétés humaines primitives, mais uniquement celles qui correspondent au stade actuel d'évolution de l'humanité.

[03/25] A ce stade actuel, l'activité fructueuse des facultés individuelles, au moyen du capital, ne peut justement pas s'introduire dans le circuit de la vie économique, sans la libre disposition de ce capital. Là où l'on veut produire d'une manière fructueuse, cette disposition doit être possible; non pas du fait qu'elle peut apporter un avantage à un individu ou à un groupe d'êtres humains; mais parce qu'elle peut le mieux servir à tous, quand elle est soutenue, d'une façon appropriée, par une compréhension sociale.

[03/26] L'homme est lié à ce qu'il produit - seul ou en communauté - comme il est en quelque sorte lié à l'habileté des membres de son propre corps. La suppression de la libre disposition des moyens de production équivaut à une paralysie de la libre utilisation de l'habileté des membres corporels.

[03/27] Or la propriété privée n'est rien d'autre que le moyen de cette libre disposition. Pour l'organisme social, rien d'autre n'entre en ligne de compte que ce fait: le propriétaire a le droit de disposer de la propriété selon sa libre initiative. On voit que dans la vie sociale sont liées deux choses qui, pour l'organisme social, sont de signification tout à fait différente: d'une part, la libre disposition de la base que représente le capital dans la production sociale; et d'autre part, le rapport juridique dans lequel entre vis-à-vis d'autres hommes, celui qui dispose du capital, du fait que, par suite de son droit de disposer, les autres hommes sont exclus de la libre activité déployée grâce à cette base du capital.

[03/28] Ce n'est pas la libre disposition première qui mène à des dommages sociaux, mais uniquement la persistance des droits à cette disposition, quand ont cessé d'exister les conditions qui ont lié d'une manière judicieuse les facultés humaines individuelles et cette disposition. Celui qui considère l'organisme social, en devenir et en croissance, ne pourra mal comprendre ce qui est esquissé ici. Il recherchera la possibilité de gérer ce qui d'un côté sert la vie, de telle manière que cela ne puisse entraîner un dommage de l'autre côté. Ce qui vit ne peut absolument pas être organisé de façon fructueuse autrement qu'en acceptant le fait que, dans son devenir, ce

qui s'est établi conduit également à des inconvénients. Et si l'on doit soi-même participer à une chose en devenir, comme l'homme doit le faire dans l'organisme social, le devoir ne pourra alors consister en l'opposition à une institution nécessaire, afin d'éviter des dommages. Car par-là on sape les possibilités de vie de l'organisme social. Il ne pourra s'agir que d'intervenir au bon moment, quand ce qui a été judicieux devient nuisible.
[03/29] La possibilité doit exister, à partir des facultés individuelles, de disposer librement du capital; le droit à la propriété, qui lui est lié, doit pouvoir être modifié à l'instant où la propriété devient un moyen favorisant l'exercice d'un pouvoir préjudiciable. A notre époque, nous avons réalisé partiellement, seulement, pour la propriété intellectuelle, une institution qui tient compte des exigences sociales esquissées ici. Peu de temps après la mort de l'auteur, cette propriété intellectuelle va à la libre disposition de la collectivité. Ceci est basé sur une conception conforme à la nature de la vie humaine communautaire. Si intimement liée que soit la production spirituelle aux dons individuels de son auteur, ce bien est en même temps un fruit de la vie sociale communautaire et doit au bon moment être transféré à cette dernière. Or il n'en va pas autrement pour d'autres formes de propriété privée. Ce n'est qu'avec le concours de la communauté qu'un individu au service de la collectivité peut produire grâce à la propriété privée. Ainsi, il n'est pas possible de conférer le droit à la disposition d'une propriété, en dehors des intérêts de la collectivité. Il ne s'agit pas de chercher par quel moyen on peut supprimer la propriété du capital, mais de trouver comment cette propriété peut être administrée pour qu'elle serve au mieux les intérêts de la collectivité.
[03/30] Ce moyen peut être trouvé dans l'organisme social triarticulé. Les hommes réunis dans l'organisme social agissent en tant que collectivité à travers l'État politique. L'exercice des facultés individuelles appartient à l'organisation spirituelle.
[03/31] A celui qui a de la compréhension pour le sens des réalités et qui ne se laisse pas dominer par des opinions subjectives, des théories, des désirs, etc..., tout ce qui a trait à l'organisme social démontre la nécessité de la triarticulation de cet organisme; ainsi en est-il tout particulièrement de la question du rapport entre les facultés humaines individuelles et le capital employé dans la vie économique d'une part, et la propriété de ce capital d'autre part. Aussi longtemps que les facultés individuelles restent liées avec le capital de telle manière que son administration représente un service pour l'ensemble de l'organisme social, l'État politique n'aura pas à empêcher la formation et l'administration de la propriété, privée, des capitaux. L'État restera organe juridique vis-à-vis de la propriété privée; il ne la prendra jamais en sa possession, mais interviendra pour qu'elle parvienne au bon moment à la disposition d'une personne, ou d'un groupe de personnes, qui peut à nouveau développer avec la propriété un rapport dépendant des conditions individuelles. Ainsi, on pourra servir l'organisme social à partir de deux points tout à fait différents. A partir de la base démocratique de l'État juridique, concernant ce qui touche tous les hommes de la même manière, on veillera que le droit à la propriété privée ne se transforme pas, avec le temps, en une situation injuste. Par le fait que cet État n'administre pas lui-même la propriété privée, mais assure sa transmission aux facultés humaines individuelles, ces dernières déploieront leurs forces fécondes en faveur de l'ensemble de l'organisme social. Les droits à la propriété, ou la disposition de ces

droits, pourront, à travers une telle organisation, rester dans le domaine personnel aussi longtemps que cela paraîtra justifié. On peut imaginer qu'à des époques différentes, les représentants au sein de l'État politique établiront des lois tout à fait différentes sur le transfert de la propriété, d'une personne ou d'un groupe de personnes, à d'autres. A notre époque où, dans de larges cercles, s'est développée une grande méfiance à l'égard de toute propriété privée, on pense à un transfert radical de la propriété du domaine privé au domaine collectif. Si l'on allait assez loin dans cette voie, on verrait comment on interrompt par là les possibilités de vie de l'organisme social. Instruit par l'expérience, on choisirait plus tard un autre chemin. Cependant, il serait sans aucun doute préférable de recourir, dès à présent, à des institutions qui - telles que nous les avons esquissées ici - amèneraient la guérison de l'organisme social. Aussi longtemps qu'une personne, par elle seule ou en liaison avec un groupe de personnes, poursuit l'activité productrice pour laquelle elle disposait du capital, on devra lui maintenir le droit de disposer de l'accroissement du capital, résultant du bénéfice réalisé par l'entreprise sur le capital de départ, si ce bénéfice est employé pour l'expansion de l'entreprise de production. Dès le moment où cette personne cesse d'administrer la production, ce capital doit être transmis à une autre personne ou à un groupe de personnes, pour la mise en œuvre d'une production semblable ou différente, pouvant servir l'organisme social. Le capital résultant de l'activité de l'entreprise de production, et qui n'est pas utilisé à son expansion, doit également, dès son apparition, prendre le même chemin. La propriété privée de la personnalité qui dirige l'entreprise ne doit comprendre que ce qu'elle reçoit sur la base des prétentions qu'elle a cru pouvoir faire valoir, lors de la prise en charge de l'entreprise de production, du fait de ses facultés individuelles; lesquelles prétentions paraissent justifiées par le fait qu'elle a reçu ce capital en raison de la confiance qu'on lui avait témoignée, en considération de ses facultés. Si le capital a été augmenté par l'activité de cette personnalité, une part de cette augmentation passera dans sa propriété privée; cette part sera calculée sur la base des gains antérieurs et proportionnellement à l'augmentation du capital; cela dans l'esprit d'un intérêt. Le capital de départ d'une entreprise de production sera transféré, ainsi que toutes les obligations contractées, à un nouvel administrateur, ou retournera aux propriétaires primitifs, selon la volonté de ces derniers, si le premier administrateur ne peut ou ne veut plus s'occuper de l'entreprise.

[03/32] Dans une telle disposition, on a affaire à un transfert de droits. Il revient à l'État politique de trouver les dispositions juridiques selon lesquelles de tels transferts doivent avoir lieu. L'Etat politique aura également à veiller à l'exécution de ces transferts et à en diriger le déroulement. On peut s'imaginer que, dans le détail, les décisions qui règlent un tel transfert juridique seront reconnues pour justes de manière très différente, selon la conscience qu'on aura du droit. Une conception semblable à celle qui est exposée ici, et qui veut être conforme à la réalité, ne cherchera seulement qu'à indiquer la direction dans laquelle la réglementation doit aller. Si l'on suit avec compréhension cette direction, on saura trouver, dans chaque cas concret, la solution appropriée. Ce sera à partir des conditions particulières que devra être trouvé, pour la pratique de la vie, ce qui, en conformité avec l'esprit de la chose, est juste. Plus une façon de penser est conforme à la réalité, moins elle voudra fixer, à partir d'exigences préétablies, des lois et des règles pour des cas isolés. D'un

autre côté, en raison d'une façon de penser conforme à la réalité, ceci ou cela s'imposera nécessairement. Le résultat en est que l'État politique ne devra jamais, par son administration des transferts de droits, s'octroyer la disposition d'un capital. Il veillera seulement que le transfert se fasse à une personne ou à un groupe pour lesquels le transfert paraît justifié, en raison de leurs facultés individuelles. A partir de cette hypothèse, et de prime abord, prévaudra d'une manière tout à fait générale la disposition suivante: celui qui devra procéder pour les raisons décrites à une telle transmission de capital, pourra décider librement du choix de son successeur dans la mise en valeur du capital. Il pourra choisir une personne ou un groupe de personnes; ou il pourra également transférer le droit de disposition à une institution de l'organisme spirituel. Car celui qui, grâce à ses facultés individuelles, aura rendu par son administration de judicieux services à l'organisme social aura également qualité pour juger avec tout le sens social indispensable d'une utilisation ultérieure de ce capital. Prendre en considération ce jugement sera plus utile à l'organisme social que d'y renoncer et de laisser s'en occuper des personnes qui ne sont pas directement liées à l'affaire.

[03/33] Un règlement de ce genre interviendra pour des capitaux d'une certaine importance, acquis par une personne ou un groupe de personnes, grâce à des moyens de production (auxquels appartiennent également les biens-fonds) et qui ne deviennent pas propriété privée sur la base de prétentions préalables, relatives à l'application des facultés individuelles.

[03/34] Les acquisitions de cette dernière sorte, ainsi que l'épargne, qui résultent des prestations du travail personnel, resteront propriétés personnelle de l'acquéreur jusqu'à sa mort, ou pour ses héritiers jusqu'à une certaine date. Jusqu'à cette date, un intérêt résultant de la conscience juridique, et dont le taux sera fixé par l'État politique, devra être accordé par celui qui bénéficiera de ces économies pour la création de moyens de production. Dans un ordre social qui repose sur les bases décrites ici, une séparation complète peut être opérée entre des revenus réalisés sur la base d'un travail accompli grâce à des moyens de production, et des éléments de fortune, acquis sur la base du travail personnel (physique ou intellectuel). Cette séparation répond à la conscience juridique et aux intérêts de la collectivité sociale. Ce que quelqu'un économise et met à la disposition d'une entreprise de production sert les intérêts collectifs. Cela seulement rend possible la direction de la production par les facultés individuelles humaines. L'accroissement du capital grâce aux moyens de production, après déduction des intérêts légaux, est dû à l'intervention de tout l'organisme social. Aussi cet accroissement doit-il lui revenir de la manière indiquée. L'État politique n'aura à fixer que les prescriptions pour que le transfert des capitaux dont il est question se fasse de la façon indiquée; mais il ne lui appartient pas de décider vers quelle production matérielle ou spirituelle un capital, transféré ou économisé, devra être mis à disposition. Cela conduirait à une tyrannie de l'État sur la production spirituelle et matérielle. C'est par les facultés individuelles que celle-ci cependant est dirigée de la façon la meilleure pour l'organisme social. Toutefois celui qui ne veut pas choisir à qui il doit transférer ce capital qu'il a constitué est libre de confier à une institution de l'organisme spirituel le droit de disposition sur ce capital.

[03/35] De même, une fortune acquise par épargne ira, ainsi que les intérêts pro-

duits, après la mort de l'acquéreur ou un certain temps après - et cela selon les dernières volontés et le choix de l'acquéreur, à une personne ou à un groupe de personnes productives spirituellement ou matériellement; fortune et intérêts iront uniquement a de telles personnes et non pas à des gens non productifs pour lesquels la fortune équivaudrait à une rente. Dans ce cas également, si une personne (ou un groupe de personnes) ne peut être choisie immédiatement, le transfert du droit de disposition à une institution de l'organisme spirituel pourra être envisagé. Ce n'est que dans le cas où quelqu'un ne prend aucune disposition que l'État juridique se substituera à l'acquéreur et prendra des dispositions par l'intermédiaire de l'organisation spirituelle.
[03/36] Au sein d'une organisation sociale réglée de cette manière, il est tenu compte en même temps de l'initiative libre de chaque homme ainsi que des intérêts de la collectivité; de ces intérêts, il est en effet pleinement tenu compte justement par le fait que l'initiative individuelle est mise au service de la collectivité. Par une telle disposition, celui qui doit confier son travail à la direction d'un autre homme pourra savoir que le produit du travail en commun, avec le dirigeant, sera, de la manière la plus avantageuse, fécond pour l'organisme social; par conséquent aussi pour le travailleur lui-même. L'organisme social auquel il est pensé ici saura créer des relations correspondant aux sentiments sains de l'homme entre, d'une part, le droit de disposition réglé par la conscience du droit sur le capital, qui a pris forme dans les moyens de production et sur la faculté de travail humaine, et, d'autre part, les prix des produits réalisés grâce à ce capital et au travail humain. D'aucuns trouveront peut-être des imperfections dans cet exposé. Qu'à cela ne tienne. A une façon de penser conforme à la réalité, il n'importe pas de donner une fois pour toutes des «programmes» parfaits; mais il importe d'indiquer la direction dans laquelle il faut travailler d'une manière pratique. Par des indications particulières, telles que les précédentes, il ne s'agit au fond que d'expliciter au moyen d'un exemple la direction indiquée. Un tel exemple peut être amélioré. Si cela se fait dans la direction indiquée, alors un but fécond peut être atteint.
(DEEPL) Ces institutions permettront de concilier les aspirations légitimes, qu'elles soient personnelles ou familiales, avec les exigences de la communauté humaine. On pourra certes faire valoir que la tentation de transférer la propriété à un ou plusieurs descendants de son vivant est très forte. Et que l'on peut en effet faire de ces descendants des producteurs en apparence, mais qui s'avèrent en réalité incapables par rapport à d'autres et qu'il vaudrait mieux remplacer par ces derniers. Mais cette tentation sera aussi faible que possible dans une organisation régie par les institutions évoquées plus haut. En effet, l'État de droit n'aura qu'à exiger que, en toutes circonstances, la propriété transmise par un membre de la famille à un autre revienne, à l'expiration d'un certain délai suivant le décès de ce dernier, à une corporation relevant de l'organisation intellectuelle. Ou bien le droit pourra empêcher d'une autre manière le contournement de cette règle. L'État de droit veillera simplement à ce que ce transfert ait lieu ; le choix de la personne appelée à succéder à l'héritage devrait être déterminé par une institution issue de l'organisation spirituelle. Le respect de ces conditions permettra de faire comprendre que c'est par l'éducation et l'enseignement que l'on prépare les jeunes générations à s'intégrer dans l'organisme social, et que le transfert de capital à des personnes improductives ne cause

pas de préjudice social. Une personne animée d'une véritable conscience sociale n'a aucun intérêt à ce que son lien avec une base de capital ait des répercussions sur des personnes ou des groupes de personnes dont les capacités individuelles ne justifient pas un tel lien.

002 - PARLEMENTARISME POSSIBLE SEULEMENT DANS LA VIE JURIDIQUE

+ Source GA 024, p. 062-063, 2/1982, 00/09/1919, + + - G. Klockenbring - +

002 - Dans une organisation économique ainsi conçue le parlementarisme n'a pas sa place. Seuls comptent le degré de compétence et de rendement dans tel secteur d'entreprise et le rôle que chacun remplit en vue d'un maximum d'efficacité sociale dans la collectivité. Les processus qui se déroulent dans un organisme économique ainsi constitué ne sont pas réglés par voie de scrutin, mais par le langage même des besoins; de par sa nature ce dernier désigne ce qui est produit par les hommes les plus compétents et les plus qualifiés et acheminé par l'union fédérative vers les lieux de consommation appropriés.

003 - A l'exemple d'un corps vivant où un tel système organique se détruirait lui-même s'il n'était contrebalancé par un autre, chaque partie de l'organisme social appelle l'action régulatrice des autres. L'exercice des fonctions économiques entraînerait à la longue des lésions spécifiques à l'économie elle-même, si les forces régulatrices de l'organisation politique et juridique ne s'opposaient pas aux foyers de destruction. Or l'organisation politico-juridique doit reposer sur des bases démocratiques aussi indispensables dans ce domaine qu'impossibles dans celui de la vie économique. Dans l'état juridique et démocratique le parlementarisme est justifié. Il fait équilibre à la tendance aux lésions internes propres à la vie économique. Cependant si l'on voulait incorporer la vie économique à l'administration de la structure juridique, on lui ôterait son efficacité et sa mobilité. Cependant si l'on voulait incorporer la vie économique à l'administration de la structure juridique, on lui ôterait son efficacité et sa mobilité Les hommes travaillant dans l'économie doivent recevoir une législation émanant de sources extérieures vie économique et se borner à l'appliquer dans celle-ci.

003 - MAJORITÉ COMME ÉGALITÉ DE JUGEMENT

+ Source GA 024, p. 186-187, 2/1982, 00/11/1920, + + - FG - +

L'État s'étendre sur les opportunités? dans lesquelles tous les humains devenus majeurs sont également capables mutuellement de jugement. Le parlementarisme démocratique est son élément de vie. Mais ce parlementarisme doit avoir pour complément organique une vie spirituelle s'administrant elle-même tout comme une telle vie économique. Dans les deux doivent régner d'autres forces que celles qui peuvent se déployer dans des parlements démocratiques.

004 - VOLONTÉ COMMUNE POSSIBLE SEULEMENT DANS LA VIE JURIDIQUE

+ Source GA 024, p. 204-207, 2/1982, 00/07/1919, + + - fg - +

008 - Il s'agit là d'une double oppression émanant d'une part de l'État, d'autre part de la vie économique. Consciemment ou inconsciemment, l'homme se révolte contre cette oppression. C'est cet état de révolte qui est la cause profonde des revendications sociales de notre époque. Tout ce que celles-ci impliquent par ailleurs n'est que vague superficielle recelant les profondeurs agissantes de la nature humaine.

009 - La révolte contre l'oppression par l'État s'exprime dans l'aspiration à la démocratie véritable; la révolte contre la contrainte économique s'exprime par le désir de donner à l'économie des structures parfaitement sociales.
010 - Dans l'État moderne tel qu'il s'est constitué au cours des derniers trois ou quatre siècles, l'humanité aspire à la démocratie. Pour devenir une réalité vivante, cette démocratie doit s'appuyer sur les forces de la nature humaine qui peuvent vraiment s'exprimer par la voie démocratique. Seules des institutions permettant à tous les hommes de déterminer leurs rapports réciproques en tant qu'adultes responsables feront évoluer l'État dans le sens de la démocratie. Chaque individu adulte et responsable doit prendre une part égale à l'établissement de ces normes. L'administration et la représentation du peuple seront alors le reflet vivant de l'état de conscience d'un être adulte et psychiquement équilibré.
011 - Or un parlementarisme et une administration ainsi conçus peuvent-ils réglementer la vie culturelle qui doit garantir le libre épanouissement des facultés individuelles? Toute entrave dans ce domaine serait néfaste pour la vie sociale. Cet épanouissement ne se produit que dans une atmosphère soumise aux seules impulsions de la vie culturelle. Pour reconnaître et développer judicieusement les, dons d'autrui il est besoin d'spécifique. Pour s'affirmer dans la vie, dons demandent à être dirigés par l'expérience d guide parfaitement familiarisé avec leur champ d'application. L'équilibre social d'une collectivité dépend concours de personnalités ayant acquis une expérience parfaite dans les différents domaines de la vie, et sache révéler cette expérience dans le cadre de la vie culture Ne pensons qu'au rôle éminemment social de l'enseignement à tous les niveaux. Ce domaine ne nous montre-t-il pas que l'épanouissement des facultés individuelles et leur formation pratique dans un certain domaine dépendent de l'expérience personnelle de l'enseignement dans ce domaine? Qu'avons-nous à espérer sur le plan social si la nomination d'un enseignant dépend de critères étrangers à ses qualités individuelles? Les forces vives de la démocratie sont essentiellement liées au dénominateur commun de tous les humains majeurs et responsables. Mais ces forces démocratiques ne sauraient fournir de directives pour l'élément le plus individuel de l'être. Pour appliquer honnêtement et vraiment la démocratie, il faut en exclure la sphère personnelle de l'individu. Les principes démocratiques et les mesures administratives qui en découlent ne sauraient imposer de directives à une activité humaine résultant du libre développement des facultés individuelles. Un démocratie digne de ce nom doit se déclarer incapable de donner des impulsions contraignantes dans ce secteur. Pour transformer l'État traditionnel en démocratie: véritable il est nécessaire d'accorder toute son autonomie à la sphère personnelle où les impulsions fécondes sont toujours le fait d'une évolution individuelle qui ne saurait être réglementée par le dénominateur commun des citoyens responsables.
012 - Par contre, tout citoyen majeur est capable de former un jugement sur les relations juridiques d'humain à humain. Il s'agit là de rapports collectifs qui ne peuvent présenter un caractère social qu'à condition de constituer une volonté collective, fondée sur des volontés individuelles concordantes et trouvant une expression adéquate dans les institutions démocratiques. L'évolution fondée sur les facultés individuelles ne saurait trouver son expression dans le cadre des institutions inspirées par une volonté collective; les institutions ne doivent pas exercer de contrainte sur le

libre épanouissement des volontés individuelles. Le comportement de l'individu se compare en quelque sorte au rendement d'un terrain de culture. On ne peut cultiver un domaine en fonction de besoins absolument étrangers à sa constitution; il faut tenir compte de la constitution de chaque parcelle pour tirer profit de toute la richesse du sol. Il en est de même pour le domaine de l'esprit: l'initiative personnelle fondée sur les facultés de l'individu doit pouvoir trouver une expression sociale; cette initiative ne doit pas être déterminée par une volonté collective. Toute contrainte exercée par la volonté collective est socialement stérile car elle prive la communauté des fruits des facultés individuelles.

005 - DÉMOCRATIE COMME ABRASION DES INTÉRÊTS PARTICULIERS

+ Source GA 328, p. 127-128, 1/1977, 25/02/1919, Zürich + + - Marie-France Rouelle - +

064 - Un orateur prend la parole [sténogramme incomplet].

065 - R. Steiner : Ce que vous avez souligné provient du fait que vous n'avez pas vu ce qui doit apparaître grâce à l'articulation tendant vers une relative indépendance de l'État de droit d'une part, et de la vie économique d'autre part. Les organisations de travail, qui seront pour une part des sociétés de production, ou des sociétés de consommation, ou bien encore des intermédiaires entre les deux, n'auront, en tout état de cause, ä faire qu'aux facteurs économiques qui interviennent au sein de l'économie elle-même.

066 - La réglementation du droit du travail incombe ä l'État, relativement indépendant. Là, disais-je, tout ce qui concerne le rapport d'être humain ä être humain ne sera pas décidé autrement que sur une base démocratique. C'est pourquoi j'ai évoqué également ä propos de la base de cet État purement démocratique qu'il est un lien entre les deux autres pôles ; sur ce terrain règne l'égalité des hommes devant la loi. C'est alors que cesseront les seuls désirs des différentes organisations économiques, parce qu'elles devront s'accorder dans la vie juridique démocratique aux intérêts des autres milieux. C'est donc précisément cela qui doit être réalisé. Il faut justement remédier ä ce que vous ressentez comme un dommage qui se produirait sans nul doute si par exemple le temps de travail était déterminé au sein de l'organisation de la vie économique. Les organisations de la vie économique n'ont ä faire qu'à la vie économique, c'est-à-dire la réglementation au sens du droit du travail. Mais la détermination du temps de travail n'est plus soumise qu'à la corporation de l'État, qui a à faire au rapport d'être humain à être humain.

067 - N'oublions pas quels changements importants interviendront par là entre les hommes par le fait que les intérêts unilatéraux s'émousseront. Bien entendu, rien ne sera absolument parfait dans le monde, mais les intérêts unilatéraux s'émousseront dans une structure d'État démocratique qui aura pour base l'égalité de l'homme devant l'homme.

068 - Imaginons qu'une certaine organisation économique ait un intérêt à travailler

pourront développer de petits intérêts préjudiciables pour d'autres au plus haut point.
069 - Le fondement de mon mode de penser social diffère de nombreux autres du fait que ceux-ci sont plus abstraits. Avec la logique, on peut toujours parfaitement déduire une chose d'une autre; bien des choses logiques découlent d'une autre chose logique. Mais dans ces questions, seule l'expérience de la vie peut en réalité être décisive. Naturellement je ne peux prouver logiquement, aucun homme ne le peut, qu'aucune contradiction ne pourra apparaître au niveau des intérêts dans un futur organisme de ce type. Mais on peut supposer que, si les forces peuvent se développer dans le milieu qui leur est propre, conforme à leur nature, alors nous verrons une évolution pleine d'humanité. Ce que je veux dire, si vous considérez justement ce que je souhaite développer, c'est que si la détermination du temps de travail sort du seul processus économique pour entrer dans la sphère juridique de l'État, alors ces dommages ne pourront apparaître dans le domaine pratique. Voilà ce que j'ai à dire à ce sujet.

005_IMPOSITION À LA FRONTIÈRE

+ Source GA 000m, p. 237-237, /1972, 27/01/1919, Dornach + + - - +

Concerne impôt sur les dépenses: l'argent, qui va à l'étranger, devrait payer des impôts.

005_JEU LIBRE ET TRAVAIL NÉCESSAIRE.

+ Source GA 328, p. 177-177, 1/1977, 00/00/1919, + + - - +

Occupation au jeu par libre choix; au travail par nécessité, contrainte par volonté d'un autre.

005_RACCOURCISSEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DÉRIVATION DU PROBLÈME DE LA DÉPENDANCE.

+ Source GA 328, p. 177-177, 1/1977, 00/00/1919, + + - - +

Réduction du temps de travail : on la revendique, pendant que l'on pense à la libération de la dépendance durant pendant longtemps.

005_L'ÉTAT EST LE CONTRAIRE DE LA VIE DE L'ESPRIT.

+ Source GA 189, p. 117-119, 3/1980, 07/03/1919, Dornach + + - - auto +

Fritz Mauthner est également parvenu à une sorte de réponse à la question : qu'est-ce que l'État ? - Et il n'en arrive pas à une autre définition que : L'État est un mal nécessaire. - Ce n'est pas vrai, les gens ne peuvent pas nier sa nécessité. Mais certaines personnes ont déjà compris que la structure sociale que nous appelons aujourd'hui l'État a finalement conduit à la situation dans laquelle nous vivons. Ils l'appellent donc un mal nécessaire, car son caractère maléfique, sous sa forme actuelle, est sous les yeux des gens. Mais il s'agit seulement de savoir comment parvenir à une conception positive par rapport à cette conception négative.

Il n'est pas vrai que lorsqu'on nie quelque chose, il faut en fait signaler l'affirmative. Maintenant, quand quelqu'un dit : l'État est un mal nécessaire, il s'agit vraiment de pointer du doigt le positif. Là, l'État est pratiquement présenté comme le contraire de quelque chose. Qu'est-ce que c'est donc que ce quelque chose dont il est censé être le contraire ? Cela donne lieu à quelque chose de très étrange dans le contexte des sciences humaines. Il n'est pas vrai que l'on ne comprend l'État que lorsque l'on voit à travers la structure juridique qui s'y déploie et selon laquelle les relations de propriété, les relations de travail, etc. sont réglementées, et que l'on se demande : À quoi peut-on donc comparer cette structure juridique ?
Maintenant, mes chers amis, vous avez pris connaissance des descriptions du monde spirituel à partir de diverses remarques dans mes livres et conférences, vous avez pris connaissance des relations qui ont lieu dans le monde spirituel, c'est-à-dire dans les temps que l'homme vit entre la mort et une nouvelle naissance. Et la question est la suivante : comment ces relations, dans lesquelles l'homme est à l'homme entre la mort et une nouvelle naissance, se rattachent-elles aux relations juridiques qui sont établies au sein de la communauté étatique sur le plan physique ? - Dès que vous soulevez cette question intelligemment, vous obtenez la réponse : la structure étatique est l'exact opposé ; la structure étatique en référence aux relations humaines établies par l'État est l'exact opposé de ce que sont les relations humaines dans le monde spirituel. - Cela, en effet, mes chers amis, vous donne une véritable idée de l'État. Les gens qui ne connaissent rien du monde spirituel ne peuvent avoir aucune conception de l'État, car ils n'ont que des relations négatives entre l'homme et l'homme. Les relations positives sont celles qui surgissent lorsque l'âme est en relation avec l'âme dans le monde spirituel. A cet effet, qui est indiqué ici, lisez le chapitre sur le monde spirituel dans ma "Théosophie" ; vous y trouverez qu'une certaine régulation des relations d'âme à âme a lieu, qui se poursuit ensuite également dans ce que l'on peut appeler la terre-esprit, et vous verrez que ces relations sont régulées par certaines forces qui vont d'âme à âme, et qui peuvent s'exprimer par l'interaction de la sympathie et de l'antipathie. Lisez dans ce chapitre de ma "Théosophie" comment la sympathie et l'antipathie entraînent une certaine relation entre l'âme et l'âme dans le monde spirituel, et vous verrez que dans le monde spirituel tout est basé sur l'intériorité, c'est-à-dire sur ce qui fonctionne d'âme en âme par les forces de la sympathie et de l'antipathie. Ce qui fonctionne d'âme à âme par le biais des forces antipathiques est couvert par la corporéité de l'homme sur le plan physique ; et parce que cela est couvert, parce que la relation réelle, essentielle d'âme à âme est couverte ici sur le plan physique, la chose la plus externe doit avoir lieu précisément sur le plan de l'état ici sur le plan physique : la relation juridique. Alors que ce qu'il faut décrire du monde spirituel actuel est le déploiement des forces les plus intérieures de l'âme, ce qui peut vivre dans l'État est seul le plus extérieur dans la relation de l'homme à l'homme. Et l'État n'est pas sain s'il cherche à établir une autre relation que la relation juridique la plus extérieure. Il faut donc éliminer de l'État tout ce qui n'est pas fondé sur la relation juridique la plus extérieure entre l'homme et l'homme. Et la sphère spirituelle, l'administration des affaires culturelles spirituelles, doit être opposée à la sphère réelle de l'État, et la sphère économique pure, la troisième partie de l'organisme social, doit lui être opposée de l'autre côté. Alors que l'État réel est tout le contraire du monde spirituel, la vie spirituelle,

comme je vous l'ai déjà indiqué d'un autre point de vue, est une sorte de continuation de ce que nous avons vécu dans le monde spirituel réel avant de descendre par la naissance dans l'existence terrestre. Ce que nous vivons ici dans la religion, à l'école, dans l'éducation, dans l'art, dans la science, etc., entre autres choses, ce que nous développons dans cette relation d'homme à homme, c'est la continuation terrestre, mais seulement comme un simple reflet, comme un simple reflet de ce qui est la vraie vie spirituelle avant la naissance. Et ce que nous avons dans la vie économique, ce que nous avons dans cette vie que l'on appelle généralement matérielle, c'est la cause de beaucoup de choses que nous devons à nouveau vivre lorsque nous avons franchi la porte de la mort, c'est-à-dire dans la vie après la mort. Mais l'État n'a aucun rapport avec la vie spirituelle. C'est tout le contraire de la vie spirituelle. L'homme qui veut comprendre le présent doit apprendre à voir clair dans ces faits épouvantables. L'homme d'aujourd'hui doit apprendre à comprendre combien il est nécessaire de regarder à nouveau la réalité spirituelle afin d'arriver à une vue de la réalité extérieure. L'antipathie et la sympathie fonctionnent ensemble dans le monde spirituel. Les antipathies qui restent dans le monde spirituel lorsque nous descendons par la naissance dans l'existence terrestre, les antipathies que nous avons conservées dans le monde spirituel et qui doivent encore être vécues, sont vécues ici comme une culture spirituelle. En tant qu'êtres humains, nous apprenons à nous comprendre par le biais du langage et, pour ainsi dire, à forger un lien spirituel d'homme à homme, parce qu'à travers cette compréhension du langage, nous devons surmonter certaines antipathies qui nous sont restées du monde spirituel. Nous apprenons à nous parler dans certaines idées, à avoir des pensées communes dans un art commun, dans un credo religieux commun, parce qu'à travers cela nous dépassons certaines antipathies que nous avions les uns contre les autres dans le monde spirituel. Et ici, dans la vie économique, nous apprenons à dépendre les uns des autres, à travailler les uns pour les autres, à échanger des avantages les uns avec les autres dans la vie économique, parce que nous jetons ainsi les bases de certaines sympathies qui doivent se développer dans l'au-delà entre des âmes entre lesquelles il n'existe pas déjà ici un lien d'attraction par le karma ordinaire.

006 - VÉRITÉ DÉMOCRATIQUE PAR LE TRAVAIL EN COMMUN

+ Source GA 329, p. 140-141, 1/1985, 02/04/1919, Basel + + - Gilbert Durr - +

Qu'est-ce au juste que l'argent pour le corps social d'aujourd'hui ? C'est le moyen de traiter ensemble des affaires. Mettez-vous, ne serait-ce qu'une fois, en face de la fonction globale de l'argent. Elle consiste simplement en ceci qu'en échange de ce que je produis j'ai en contrepartie autre chose que quelqu'un d'autre produit. Et dès l'instant où l'argent devient autre chose que cette contrepartie, il n'a plus sa place légitime dans le corps social.

Je pourrais entrer dans de longues explications à l'appui de mes dires, mais je me contenterai de quelques mots : c'est cela que doit devenir l'argent. Et il le deviendra quand prendront fin toutes les manigances superflues qui se glissent dans la circulation de l'argent. Car l'argent n'est autre que l'indice commun qui sert à comparer de concert la valeur d'une marchandise par rapport à une autre. Voilà ce à quoi on peut en arriver aussi en pratiquant la tripartition et ce que recherche en partie et pour son compte personnel le mouvement argent libre — terre libre ; aussi ai-je dit en pareil cas : je suis totalement d'accord avec ce mouvement — parce que je m'efforce

toujours de voir ce qu'il y a de légitime dans les mouvements individuels et j'aimerais les inciter à se joindre à un grand courant commun, parce que justement je ne crois pas qu'un homme à lui seul, ni même un groupe d'hommes, puisse trouver la solution juste, mais crois au contraire, dans un esprit démocratique, que les hommes ne trouveront qu'ensemble ce qui est juste, dans la réalité, en agissant ensemble, à condition de s'organiser comme il convient.
Telle est la perspective que j'ai décrite comme étant celle de la réalité et que je ne regarde pas comme une évolution qui se fera toute seule. Mais je crois que l'homme véritable trouvera dans son expérience d'homme sain partagée avec les autres hommes ce qui est dans l'intérêt du corps social.
Nous avons une chose dont tout le monde sait qu'elle ne peut exister hors la vie en société — vraisemblablement nos modernes égoïstes aimeraient bien la garder aussi pour eux — et c'est, pour un organisme délimité, la langue. On ne cesse de le répéter dans les écoles comme parole d'évangile : si l'homme vivait sur une île déserte et grandissait dans la solitude, il ne saurait pas parler ; car la parole ne peut s'acquérir qu'en société. Il faut reconnaître que tout ce que recouvre le capital privé, la propriété, ce que recouvre l'autorité sur une main d'oeuvre et ainsi de suite, tout cela et encore les talents d'un homme, les dons d'un individu, a, à l'instar de la langue, une fonction sociale, fait partie de la vie sociale et n'est possible qu'en son sein. Il faut que vienne le moment où les hommes voient clairement dès l'école ce qu'ils doivent au corps social et par conséquent ce qu'ils ont le devoir de rendre au corps social.
C'est pourquoi je compte sur l'entente sociale : il faut qu'elle vienne comme aujourd'hui la table de multiplication vient de l'école. Encore faudra-t-il aussi changer sa façon d'apprendre en ce domaine. Il fut un temps où on apprenait à l'école tout autre chose qu'aujourd'hui ; il suffit de penser aux écoles romaines. Il viendra le moment où, précisément, on enseignera dès le départ aux écoliers ce qu'est l'entente sociale. Sous l'influence de la technique et du capitalisme modernes, on a oublié ce que c'est et c'est pourquoi notre corps social est aujourd'hui tombé malade.

007 - LA CONSCIENCE JURIDIQUE APPARAÎT DE LA RENCONTRE À LA PLACE DES DONS

+ Source GA 330, p. 025-027, 2/1983, 22/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

Qu’est au fond le droit ? Oui, je me suis vraiment efforcé des dizaines d’années durant de voir clair justement sur les différentes façons de voir des humains sur les idées du droit. Je dois avouer, lorsque l’on s’approche de cela conformément à la vie, conformément à la réalité donc pas théoriquement, alors on se dit finalement : le droit est quelque chose, qui provient comme un originel, un élémentaire de chaque poitrine humaine saine. Tout comme la capacité de voir bleu ou rouge comme couleur, par des yeux sains, et ainsi que l’on ne peut jamais apporter la représentation de la couleur bleue ou rouge à quelqu’un qui a un œil malade ou aveugle, ainsi on ne peut apporter à quelqu’un, ce qui est droit dans un domaine concret particulier, si la conscience du droit, qui est quelque chose d’élémentaire, d’originel, comme voir une

seulement dans la fréquentation des humains, tout comme on peut aussi apprendre le langage dans la fréquentation des humains. Cette conscience du droit, qu'elle parle forte et clairement, qu'elle surgisse obscure de l'âme humaine, c'est quelque chose, que l'âme humaine veut former en soi. Alors que le prolétaire prit part à la vie spirituelle et juridique universelle par les conditions d'éducation modernes, par la démocratie, là apparut chez lui aussi la question après le droit. Mais il trouva, en ce qu'il demanda après le droit – oui, que trouvât-il ? Voyez-vous à l'intérieur de son âme, alors vous trouvez la réponse à cette question. Il trouva, lorsqu'il jugea de son point de vue le point du droit, non des droits, mais des privilèges, conditionnés par les différences de classe de l'humanité. Il trouva, que ce qui s'était instauré comme droit positif, n'avait au fond que découlé des privilèges des classes favorisées, comme discrimination chez les classes non possédantes. Il trouva sur le sol du droit la lutte des classes à la place de l'expression du droit. Cela l'emplit de la conscience, qu'il ne pouvait aussi aller de l'avant seulement s'il est un prolétaire conscient de sa classe, s'il se cherche un droit à partir de cette classe. Cela le conduit au deuxième membre de sa vision du monde : surmonter la différence de classe, afin que puissent apparaître les structures de la vie juridique étatique sur le sol où ces différences de classe se sont montrées.

008 - LES HUMAINS SEMBLABLES CORPORELLEMENT ET DE CE FAIT ÉGAUX JURIDIQUEMENT

+ Source GA 192, p. 039-040, 1/1964, 23/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

C'est autre chose, si nous développons ces impulsions de la vie, que nous voulons poser dans notre triarticulation sur une base démocratique, si nous développons dans une certaine mesure ce qui laisse apparaître chaque humain égal à chaque humain. Cela ne peut se développer que si nous nous servons de l'outil de notre corporéité, qui lie l'humain à l'humain. Pas des idées intérieures du droit, mais des impulsions du droit (NDT : tirées) de la vie, pas des idées morales intérieures, mais des impulsions morales de la vie, qui donc sont actives entre les humains, elles se développent, en ce qu'humain aborde humain, qu'humain agit contre humain, qu'humain et humain échangent, ce qu'ils expérimentent les uns aux autres. Ces choses ne se développent que si les humains se fréquentent les uns les autres, quand ils parlent les uns aux autres, quand ils se voient, lorsqu'ils vivent ensemble partageant leurs émotions, brièvement, cela ne peut être développé que dans la circulation humaine alternante. En rapport avec tout ce qui se forme sur la base de nos facultés individuelles, donc en rapport avec ce qui est indépendamment de notre corporéité dans le sens évoqué, nous sommes formés individuellement comme humain, chacun un propre, chacun un individu. À l'exception des différenciations très limitées, qui apparaissent par les différences de race, de peuple et de ce genre, mais qui sont justement comme différenciation un détail – si l'on a seulement un organe pour cela, on doit savoir cela – vis-à-vis de la différenciation par les talents et capacités individuels, à l'exception de cela nous somme avec le rapport à notre humanité physique extérieure, par laquelle nous rencontrons comme humain l'humain, par lequel nous développons des impulsions de droit, des impulsions de coutumes, nous sommes égaux comme humains. Nous sommes égaux comme humains, ici dans le monde physique, justement par l'égalité de notre forme humaine, simplement par le fait que nous portons tous un visage humain. Cela, que nous portions tous un visage hu-

main, que nous nous rencontrions comme humains physiques, qui ensemble développons sur le sol démocratique les impulsions de droit, les impulsions de coutumes, cela nous fait égaux sur ce sol. Nous sommes différents les uns des autres par nos talents individuels, qui appartiennent à notre intériorité.

009 - PURE DÉMOCRATIE PLUTÔT QUE GRÈVE

+ Source GA 330, p. 072-072, 2/1983, 23/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

Je n'ai besoin que de prononcer un mot, là je touche à quelque chose, à quoi pensent beaucoup de prolétaires, mais aussi en même temps, sur quoi ils ne peuvent pas encore sentir correctement aujourd'hui, parce qu'ils ne peuvent pas embrasser l'ensemble des conséquences économiques – je n'ai qu'a prononcé le mot « grève ». Je sais, très chers auditeurs, si le prolétaire était en mesure de s'aider sans grève, alors il écarterait toute grève. Je ne peux au moins pas me représenter de prolétaire raisonnable qui voudrait la grève d'une manière ou d'une autre par volonté de grève. Pourquoi est-il aujourd'hui si souvent porté à la grève ? Pour la raison que notre vie économique va de pair avec la vie de l'État. La grève est une pure chose économique et aussi d'effet seulement économique. Mais elle doit être forcée souvent aussi à une action étatique, une action politique. Cela ne peut être que dans un organisme social non sain, dans lequel la séparation entre État et vie économique n'est pas encore intervenue. Celui qui regarde dans la vie économique sait qu'elle ne peut être alors seulement saine, si jamais la production n'est interrompue. Avec chaque grève vous faites cesser la production. Qui croit devoir faire grève, agit par nécessité qui s'est formée par la collusion de la vie étatique et économique. C'est le grand malheur qu'aujourd'hui nous sommes forcés à la ruine de la vie par cette funeste collusion de ce qui devrait être triparti. Il n'y a pas d'autre chemin, d'éviter la grève, définitivement de manière correcte, que de placer la démocratie d'État sur son propre sol et de rendre impossible de conquérir des droits sur le sol économique. Cela serait-il considéré, je sais, les gens diraient : Maintenant, si les gens acceptaient enfin la raison, s'ils nous disaient seulement, ce qui devrait remplir les exigences sociales, alors nous ne devrions pas faire grève, car nous savons donc aussi, que tout ne peut être atteint du jour au lendemain ; nous voulons attendre, mais nous voulons des garanties.

010 - DÉMOCRATIE COMME IMPULSION DES TEMPS NOUVEAUX

+ Source GA 334, p. 138-142, 1/1983, 19/03/1920, Zürich + + - FG - +

Au fond, cette vie des trois domaines n'est rassemblée seulement que dans les trois à quatre derniers siècles. Vous n'avez qu'a vous souvenir – pour en mentionner un -, comment l'évolution des conditions moyenâgeuses aux conditions présentes de l'école jusqu'aux universités, n'étaient pas des fondations de l'État, mais des fondations des communautés ecclésiales ou d'autres communautés, qui ont eues leur évolution à côté des signes à une vie étatique. Seulement dans le cours des trois à quatre derniers siècles apparût la vision, que l'état unitaire devait aussi déployer son pouvoir par exemple sur les écoles, sur les universités et semblable. On peut tout aussi bien dire : la vie économique aussi était portée par des impulsions économiques sou-

pouvoir sur la vie économique, ainsi que ce résumé de vie spirituelle, vie juridique et vie économique est en fait quelque chose, qui a été tiré seulement à sa pleine signification dans les temps récents, bien que s'étant aussi annoncé par signes bien évidemment d'avance ici ou là parce que tout dans la vie historique des humains s'annonce par avance.
Vis-à-vis de cela l'idée de la triarticulation de l'organisme social voudrait poser chacun de ces trois domaines sur son sol autonome. Elle part de ce qu'une certaine impulsion avec une nécessité intérieure dans le cours de l'histoire récente, j'aimerai de nouveau dire, s'est levée des profondeurs des sensations et impressions humaines à la surface du devenir historique. Et c'est – on ne peut, je crois, soi-même, si l'on persiste encore ainsi, le nier -, que dans la vie publique malgré tout, ce qui apparaît aujourd'hui, que la puissante impulsion est pour la démocratie. Cette impulsion apparaît comme quelque chose d'élémentaire dans l'évolution humaine. On peut dire : comme dans l'humain individuel à une époque particulière de sa vie, disons-nous, apparaît la puberté, ainsi apparaît dans l'évolution de l'humanité européenne, se préparant depuis le 15e siècle, la tendance à la démocratie.
Cherche-t'on a découvrir l'essentiel dans les différentes formes, celles qui sont promues pour la vie commune démocratique, ainsi est ce pour finir donc cela – au moins, cela se présente comme la seule possibilité raisonnable -, que les affaires de l'État doivent être effectuée à partir du travail en commun et du jugement en commun de tous les humains devenus majeurs, qui dans ce travail en commun, dans ce jugement en commun sont considérés comme égaux, afin que chacun se trouve vis-à-vis de l'autre comme un égal, tout aussi fondé en son jugement, tout aussi fondé dans sa contribution, qu'il a à fournir à la vie sociale, aussi égal dans tout ce qu'il a à promouvoir de cette vie sociale. Cela est tout d'abord l'exigence démocratique abstraite. Elle devient concrète en ce que d'importantes impulsions de sensation et sentiments se lient avec elle dans la vie historique récente de l'humanité. On peut aussi dire, que cette tendance démocratique s'est introduite dans les formations d'État d'Europe combattant de différentes manières contre ce qui, de féodalités, d'autres ordres sociaux ont amoncelés. Le train démocratique s'est plus ou moins enfourné dans les formes restant du passé. Mais le besoin à cela se marqua très distinctement dans l'histoire récente. En ce que les État ne purent faire autrement, d'adjoindre la force démocratique d'une manière quelconque à leurs forces antérieures, aussi si certains, aimerai-je dire, l'on fait en partie honteusement, ainsi se déploya ce principe démocratique aussi sur le domaine de la vie de l'esprit et la vie économique.
Mais seulement par cela apparut dans l'évolution de l'humanité récente une contradiction significative dans toute la vie publique. Justement celui qui considère sérieusement et honnêtement la réalisation de la pousse démocratique, celui-là doit remarquer cette contradiction interne dans la vie publique moderne, que je voudrais caractériser de la manière suivante : la vie spirituelle ne peut jusque dans sa partie la plus importante, dans la vie scolaire, que ne se développer d'autre chose que des facultés de l'humain, qui absolument sont différentes les unes des autres. Au moment même, où l'on veut déployer le nivellement démocratique sur qui unique veut croitre en forme individuelle en floraison et prospérité de la vie de l'esprit, à cet instant, la vie de l'esprit doit toujours souffrir d'une manière quelconque, doit toujours se sentir d'une manière quelconque abattue. C'est pourquoi je crois : celui justement,

qui considère honnêtement la tendance démocratique, ainsi qu'il dit, partout là, où dans la vie publique peut être démocratie, elle doit être, celui-là doit dire : alors, on doit éliminer de tout ce sur quoi tous les humains devenus majeurs décident comme égaux, ce sur quoi véritablement tous les humains devenus majeurs ne peuvent avoir un jugement adéquat. En ce que cette pensée soit suivie jusque dans ses conséquences les plus extérieures, en ce qu'on s'examine aussi, si l'on prend vraiment tout en compte, qui rentre ici en considération, on en arrive donc à se dire : justement quand on aspire à la démocratisation de l'État moderne, on doit extraire toute la vie spirituelle de cette vie étatique, de cette vie politique-juridique.
(...) Chez la vie économique, les choses sont, au fond, semblables. Pendant que la vie de l'Esprit a à faire avec ce qui se présente en facultés en l'humain, ce qui doit être déployé de manière libre, ce que dans une certaine mesure l'humain importe par sa naissance ici dans l'être-là physique, la vie économique a à faire avec ce qui doit être construit sur l'expérience, doit être construit de ce, de ce dans quoi on pousse, en ce que l'on se réalise dans un certain domaine économique avec son activité « métier » (NDT : je n'utilise pas « professionnelle » pour renforcer l'aspect connaissance de la chose) De ce fait ne peut dans la vie économique, absolument pas donner la mesure, ce qui provient de la vie démocratique, mais seulement ce qui est de fondements factuels et liés aux choses.
(...) Je sais très bien que beaucoup d'humains ont une vraie frayeur lorsqu'on leur parle de cette triarticulation de l'organisme social qui doit s'avérer comme nécessaire pour l'avenir. Mais cela se passe seulement pour la raison, que l'on croit habituellement, que l'État doit être éclaté en trois parties : comment doivent-elles alors œuvrer ensemble ? – en vérité c'est justement parce que ces trois parties seront amenées à leur plein développement de la manière, dont je ne pouvais que l'esquisser, que sera maintenue l'unité, car l'humain comme unité se tient donc dedans tous les trois membres. Il œuvre avec l'organisme spirituel d'une manière quelconque. Quand il a des enfants, alors il est intéressé à l'organisme spirituel par l'école. Avec ses intérêts spirituels, il est d'une manière quelconque mêlé à l'organisme spirituel. Il porte, ce qu'il a de l'organisme spirituel, en ce qu'il est collaborant comme humain devenu majeur dans la chose publique démocratique, dans ses actes, cette chose publique démocratique est aussi dans sa vie. Mais ce que sont droit public, sécurité publique, aide sociale et ainsi de suite, ce qui concerne chaque humain devenu majeur, cela sera développé sur le sol de la chose publique unitaire. Et avec la constitution d'âme que l'on développe dans les rapports changeants immédiats d'humain à humain, on pénètre à nouveau dans la vie économique dans son domaine spécial, dans lequel on est enchainé par différentes associations, dans lesquelles on est actif. On porte ce que l'on a de cette vie de l'esprit, de cette vie de l'État, dedans la vie économique, la féconde par cela, la tient droite, apporte droit et apporte fécondation spirituelle dedans cette vie économique. L'humain lui-même forme l'unité entre ce qui n'est pas articulation en états (NDT : classes, castes).
On m'a souvent rétorqué que l'on retournerait là à ce qui, dans la Grèce antique, a enceint en état nourricier, état défensif, état enseignant. Une telle objection atteste seulement, de ce qu'on considère souvent ces choses aujourd'hui superficiellement. Car il ne s'agit pas d'une articulation des humains eux-mêmes, pas d'une partition en états, mais il s'agit que la vie extérieure soit triarticulée dans ses institutions. Juste-

ment parce que l'humain se trouve dans un tel organisme social triarticulé, il est possible, que tous les états cessent, qu'une véritable démocratie apparaisse. L'évolution des états modernes indique justement cela, aimerai-je dire, à chacun, sans prévention, avec une nécessité interne.
Ne voyons-nous donc pas que nous devons porter d'un côté l'impulsion au compte de la démocratie, mais alors absolument laisser gâter la démocratie parce que, évidemment à partir de la vie de l'esprit le capable prend toujours plus de poids que le moins capable ? Dans les choses où il s'agit des capacités, c'est tout à fait justifié, par exemple dans le domaine spirituel. Contre cela la chose publique doit en fait être tenue libre et exempte de telles influences surpuissantes de personnalités particulièrement capables, car il doit justement y avoir un domaine pour l'exigence fondamentale de l'humanité moderne, où ne se fait valoir que ce qui, de même manière revient à tous les humains devenus majeurs.
Le domaine économique montre dans une mesure particulière, comment il est impossible, de laisser interagir, ce que l'humain par sa manière particulière s'approprie comme capacités. Il s'approprie par cela peut-être une surpuissance économique. Mais elle n'a pas le droit de devenir une surpuissance sociale. Elle ne le devient pas que parce qu'à ce qui est puissance économique, qui demeure à l'intérieur de la vie économique, il est impossible de devenir surpuissance politique, juridique. Tout ce qui a conduit aujourd'hui justement à la caricature de l'ainsi nommée question sociale, serait surmonté, si l'on voulait admettre que la vie économique pouvait être placée sur ses propres bases et la vie démocratique de l'État justement honnêtement et justement absolument ses propres bases.
(...) Comme pour l'humain individuel se tiennent là purement causes et effets, mais comme ces forces d'évolution jaillissent des profondeurs de son être, ainsi c'est le cas pour toute l'humanité. Et si l'on étudie l'histoire vraiment factuelle alors on trouve – ainsi au milieu des 14, 15e siècle une telle césure dans l'évolution de toute la nouvelle humanité civilisée. Là on trouve justement ce passage, qui des nécessités élémentaires de l'évolution avec ses exigences a en fait en premier laissé apparaître. Oh, c'est une grande différence entre ce que l'humain considère comme le juste pour lui à un être-là humainement digne depuis ce 15e siècle, et ce que l'humain du moyen âge avait considéré là-dessus.
Histoire de l'âme – nous ne l'avons en fait pas du tout faite comme elle peut ressortir de la science de l'esprit, dont est représentante notre construction à Dornach, elle nous conduit à ce que j'ai nommé principe démocratique, soit considéré comme quelque chose apparaissant dans l'humanité récente, comme on considère les particularités qui apparaissent dans l'humain individuel, disons, à l'âge de la puberté. Par ce regard sur le fait que l'humanité récente est justement une toute autre, et qu'aussi chez toute l'humanité comme chez l'humain individuel doit être porté à l'addition ses principes d'évolution, par cela se présente la force de persuasion que la démocratie est quelque chose, contre laquelle on ne peut s'arc-bouter, mais que, parce que démocratie est quelque chose, qui éclot de l'élémentaire essence humaine, on doit justement à cause de cela triarticuler l'organisme social, afin que ce qui peut être ordonné démocratiquement, parvienne justement à son droit dans l'évolution de l'humanité. Cela est une des choses, ce regarder d'après la science de l'esprit vers les impulsions d'évolution de l'humanité.

011 - DÉMOCRATIE COMME MOYEN ARITHMÉTIQUE

+ Source GA 334, p. 166-167, 1/1983, 19/03/1920, Zürich + + - FG - +

C'est ainsi donc que chez moi l'essentiel réside dans l'art et la manière comment sont organisés ces trois membres, et on ne peut dire : chacun se tiendra dans trois parlements ; il n'y a qu'un parlement dans lequel chacun peut se tenir, mais reposant seulement sur la capacité de jugement de tout humain devenu majeur. Donc disons, pour faire ressortir le domaine le plus important : toutes les questions de droit. Les questions de droit sont effectivement ainsi, qu'elles reposent au moins dans l'intérêt de chaque humain devenu majeur, et j'aimerai dire évidemment, chaque humain devenu majeur n'est pas non plus idéalement également capable que chaque autre humain devenu majeur. Pour cela se révèle quand même significatif un certain moyen arithmétique en rapport avec les questions juridiques. Là on devrait maintenant en arriver à parler absolument de la théorie de fondement du droit. Le droit ne repose en fait pas sur le jugement, mais sur le ressenti, sur les habitudes, qui apparaissent de l'alternance des humains habitant ensemble. La dessus se laisse juger, lorsque des humains correspondants jugent là-dessus. Je ne crois pas, Docteur S., que l'humain unique a besoin à cause de cela de trouver le droit véritable, mais ensemble ils le trouveront. Cela fait la démocratie. Je vois bien plus d'importance dans l'alternance que dans l'individu. Donc, j'aimerais avoir les humais devenus majeurs dans le parlement démocratique et les laisser décider là essentiellement sur les choses du droit, mais à bon droit aussi sur les institutions caritatives, car là aussi chaque humain devenu majeur peut décider ; évidemment en beaucoup de choses pas sur le factuel et technique.

Maintenant, la journée de huit heures, elle est quelque chose qui somme toute ne peut venir sérieusement en question pour la triarticulation de l'organisme social, car que signifie en fait journée de huit heures ? Je dois avouer, je ne célèbre pas, mais la plus grande partie de l'année je travaille bien plus que huit heures et le trouve absolument pas exagéré d'une manière quelconque, et je ne crois pas, qu'il soit possible, sans un enterrement de notre vie sociale véritable d'établir une telle journée de huit heures. Dans mes « Points fondamentaux de la question sociale » vous trouvez exposé à cause de cela, que tout ce qui se rapporte au temps dans le travail, doit être établi à l'intérieur de la chose publique démocratique, et sur cette base s'établiront alors les contrats sur le partage des résultats, non des contrats de travail, mais des contrats sur le partage des résultats, entre ce que j'appelle les dirigeants du travail et ce que je dois justement nommer les travailleurs.

012 - DROIT COMME COOPÉRATION PLUTÔT QUE NAISSANCE ET CONVENTION

+ Source GA 334, p. 099-100, 1/1983, 17/03/1920, Zürich + + - - +

y apporter, et qui ne cherche pas à dominer cette vie spirituelle comme le font les lois de la nature, acquises par l'expérience extérieure. À la place de la convention de ce qui est fixé extérieurement, doit prendre le pas l'interaction vivante qui peut naître lorsque, sur un terrain strictement démocratique, tous les êtres humains parvenus à la maturité s'engagent en faveur de ce qui relève des affaires humaines communes, ce que l'être humain n'apporte pas par sa naissance, mais ce qui ne peut se développer que dans la vie en communauté des êtres humains parvenus à la maturité. Ce n'est qu'à partir de la routine qui s'accroche aux objets économiques éphémères que peut se développer la véritable pratique de la vie, lorsque l'homme, à partir de paroles exemptes de clichés et chargées de pensée, parvient à une vision du monde telle qu'il sait : qu'il doit établir des liens qui témoignent et révèlent que ce qui est accompli dans le cadre de la vie économique est bien plus que ce que l'on réalise à l'aide de la machine, qu'il s'agit d'un maillon dans le processus global du développement de l'humanité sur Terre. On n'en parviendra pas là en restant un simple ouvrier devant sa machine, dans son usine, dans sa banque ou ailleurs ; on n'y parviendra que si les liens d'association s'étendent d'un être humain à l'autre, si l'être humain apprend de son prochain comment, dans sa consommation et dans sa production, il est lié à l'organisation sociale qui lui est la plus proche. C'est alors que, dans ce que ces êtres humains accomplissent ensemble, dans ces associations, il apparaîtra qu'ils fondent, dans leur vie économique, quelque chose qui dépasse ce que l'être humain peut posséder dans la vie économique. L'homme doit gérer ses affaires, mais il s'élève, de tout son être, au-delà de la gestion, au-delà de l'éphémère, vers l'éternel. Et il apprendra, à travers sa vie économique, que c'est précisément en devenant ici, dans la vie, un homme d'action, qu'il trouve dans la pratique une école dont il peut porter les fruits même au-delà de la mort.

C'est précisément d'une observation de la vie actuelle, davantage orientée vers l'esprit, à travers les trois domaines de domination les plus caractéristiques – celui de la phrase, celui de la convention et celui de la routine –, qu'émerge la nécessité d'œuvrer à une tripartition de la vie sociale, en vue d'un assainissement de notre vie spirituelle par son autonomie, d'un assainissement de notre vie juridique, qui ne peut être libérée des conventions que si une interaction démocratique vivante s'instaure entre tous les êtres humains devenus majeurs, et d'un assainissement de la vie économique, dans la mesure où l'autonomie de cette dernière permet de supplanter la routine au profit d'une véritable pratique de la vie. Mais cela ne peut se produire que si les êtres humains s'associent entre eux ; car ce n'est que par cette interaction sociale que ce que l'individu peut produire donne naissance à quelque chose qui conduit l'humanité tout entière, par elle-même, de la simple matière vers l'esprit. Dans le domaine de la vie spirituelle, la « phrase » incarne l'anti-esprit ; dans le domaine de la vie politique et juridique, la « convention » incarne l'anti-esprit ; dans le domaine de la vie économique, la « routine » incarne l'anti-esprit. L'esprit doit prendre la place de l'anti-esprit. Je me permettrai d'expliquer demain comment il peut y parvenir et par quelles forces. Car ce n'est que lorsque la phrase fait place à nouveau au discours fondé sur la réflexion et, par là même, l'Esprit, la véritable vie spirituelle ; ce n'est que lorsque la vie juridique, imprégnée du sentiment social humain, remplacera la convention, et ce n'est que lorsque l'économie imprégnée d'Esprit, ordonnée par l'Esprit et imprégnée d'associations, remplacera la routine écono-

mique, que toute notre vie publique pourra être guérie de ce dont elle souffre actuellement, il faut le dire : de ce qui la mènerait à sa perte si aucun processus de guérison ne s'enclenchait.

013 - CONVENTION PAR DÉMOCRATIE MATÉRIALISTE

+ Source GA 334, p. 247-248, 1/1983, 04/05/1920, Basel + + - FG - +

La deuxième chose est : il s'est clairement avéré, que ce temps récent est entièrement sous l'influence du besoin, de vouloir développer la vie démocratique, véritablement démocratique. Cela a saisi les humains, tout comme la puberté saisit l'humain individuel ou d'autres périodes de la vie. Depuis le milieu du 15e siècle se fait toujours et toujours plus valoir dans tout le monde civilisé l'appel après la démocratie, après véritable démocratie. Et qu'est véritable démocratie ? Saisie honnêtement, la démocratie est un tel vivre ensemble des humains dans l'organisme social, que chaque devenu majeur se trouve comme aussi justifié vis-à-vis de chaque autre devenu majeur. Cela ne peut être développé en rapport à la vie de l'esprit, car là il s'agit des capacités. La vie spirituelle doit être dissociée sur son propre sol. La démocratie ne peut qu'englober la vie politique. Mais qu'est devenue la vie politique ? Parce que le besoin est donc là, de former la démocratie, mais ce besoin est interrompu partout sous l'influence de l'esprit matérialiste malfaisant – qu'est devenu cette vie ? Elle est devenue à la place d'un vivre ensemble juridique, à la place de la vie du droit né de l'intérieur de l'humain, une vie de convention. Comme nous vivons dans la phrase dans la vie de l'esprit, ainsi dans les conventions dans la vie juridique, en quoi, ce qui est établi sous mesure de paragraphe, qui n'appartient plus à l'humain en son âme, mais obéit, à ce qui est établi par un pouvoir absolu ou par exemple conventionnellement par une démocratie. La deuxième, que la science de l'esprit veut en rapport avec la triarticulation de l'organisme social est : fonder une véritable démocratie sur le domaine où peut être une démocratie. Afin que la convention puisse être remplacée par ce qui doit se donner de l'intérieur de la nature humaine entre les humains devenus majeurs pareillement justifiés.

Pour la compréhension : la première tâche est ici le dépassement de la formule (toute faite) dans la vie de l'esprit, la troisième le dépassement de la routine dans la vie économique.

014 - LA DÉMOCRATIE EST RESTÉ LONGTEMPS LATENTE

+ Source GA 297, p. 195-195, 1/1998, 21/05/1920, Aarau + + - FG - +

La science spirituelle reconnaît, que de nouveaux mouvements, qui ont sommeillé auparavant, se pressent maintenant des profondeurs de l'humanité à la surface. Avec la loi de cause à effet de telles apparitions ne sont pas expliquées. Ainsi est apparu par exemple, ce que l'on appelle démocratie pour la première fois au 15e siècle et s'est développé toujours plus depuis. Si on prend cette démocratie honnêtement, alors on doit en retirer tout ce qui n'a absolument rien à faire avec elle. Ne peut être administré démocratiquement que ce qui peut concerner de la même manière chacun devenu majeur: la vie juridique publique.

015 - DÉMOCRATIE UNIVERSELLEMENT HUMAINE PLUTÔT QUE LUTTE DES CLASSES

+ Source GA 338, p. 189-190, 4/1986, 17/02/1921, Stuttgart + + - FG - +

Mais il y a dans la théorie de la plus-value ce qui à l'intérieur d'une vision du monde et d'une constitution de vie du prolétariat incarne l'élément économique.

Le deuxième, qui vit dans la théorie marxiste, aussi loin qu'elle est la constitution de vie et la vision du monde des prolétariens, est la lutte des classes, qui doit être selon son point de vue. C'est l'élément politique-juridique. Sur le chemin de la lutte des classes, il veut conquérir ses droits, veut organiser le travail et ainsi de suite. C'est donc le deuxième domaine de la vie sociale dedans. Ce n'est que le revers de ce qui est chez le bourgeois et l'aristocrate. Ils ne viennent pas en dehors de leur classe. Ils n'ont pas le talent de sortir de ce qui relève de la classe pour rentrer dans l'universellement humain.
Le travailleur fait cela consciemment, mais il prend naturellement sa classe. Ainsi avons-nous dans le marxisme aussi ce qui de la vie moderne s'est formé comme l'élément politique-juridique, qui n'a pas encore trouvé le passage vers l'élément vraiment démocratique, qui n'est donc accompli nulle part, auquel on doit cependant parvenir, où donc sur le sol du domaine juridique-étatique de l'organisme social tous les humains qui sont devenus majeurs doivent se tenir vis-à-vis les uns des autres également justifiés. C'est à peu près ce que toujours les classes concernées ont pensé jusqu'à présent. Lorsqu'il y avait encore, disons, avant la Révolution française, de manière essentielle, l'élément aristocratique, celui-ci fut en lui-même entièrement démocratique, mais au-dessous de sa classe, l'humain s'est arrêté, le mot humain n'avait plus son sens plein. Alors monta le règne de la bourgeoisie. Ce fut entre soi à nouveau pleinement démocratique. Mais en dessous s'arrêtait à nouveau l'humain. Ce vers quoi tout tend dans les temps récents est la démocratie universelle. Celui qui se tenait au dehors de l'organisme social comme le prolétaire, celui-ci construisit sa propre classe contre les autres à la place de l'universellement humain, qui est à définir ainsi, que dans tout ce qui doit être parlementé démocratiquement, tous les humains, ce que vous vous représentez aussi, tous les humains qui sont devenus majeurs, se tiennent tous agissant face à face. Ainsi avons-nous, aimerai-je dire, aussi dans la lutte de classe, ce que nous devons à peu près caractériser ainsi : le prolétaire sait, il doit – c'est aussi loin moderne -, il doit venir tout autre chose, que ce qui a été jusque-là. Mais l'universellement humain, il ne l'a pas appris. À cause de cela il part de sa classe, plutôt que de l'universellement humain.
Et aussi pour l'esprit le prolétaire a son élément dans la vision du monde et la constitution de vie marxiste. C'est la conception matérialiste de l'histoire.
Pour la compréhension : En Haute Silésie devait être voté, si la région devait revenir à l'Allemagne ou à la Pologne. Steiner plaidât malgré tout pour une autonomie comme troisième solution :

016 - ÉTATS (CLASSES) EXTÉRIEURS ET DÉMOCRATIE INTÉRIEURE

+ Source GA 083, p. 279-282, 3/1981, 11/06/1922, Wien + + - FG - +

Avant toute chose se présente pour celui qui laisse agir sur lui la vie sociale d'Europe dans les trente à quarante ans sans telle ou telle opinion préétablie, mais avec un sens non prévenu, qu'en fait ce qui a à se passer aujourd'hui socialement, est déjà préfiguré dans la volonté inconsciente de l'humanité européenne. On peut trouver partout ces tendances inconscientes vers quelque chose. Elles vivent déjà dans les âmes humaines, et l'on n'a besoin que de leur prêter expression par des mots.

C'est ce qui me fit faire, pousser par les besoins d'amis, et écrire ce livre. Ce fut l'occasion pour qu'à partir du sens des réalités, que la science de l'esprit – cela a le droit d'être exprimé de manière modeste – attire les humains, j'essaye d'observer, ce qui dans toutes les classes et états sociaux sous la surface des apparences et institutions extérieures s'est passé en Europe dans les dernières décennies. Et je ne voulais en fait pas dire : ceci ou cela, je le trouve juste, mais je voulais dire : ceci ou cela est voulu inconsciemment à partir de ce qui est caché, et il est nécessaire que l'on devienne conscient de ce vers quoi en fait l'humanité se presse. Et justement, la dedans est à chercher la raison pour beaucoup de nos abus sociaux, qu'aujourd'hui cette presse se trouve dans une certaine contradiction avec ce que l'humanité imagine d'intellectuelle manière et a introduit dans les institutions, ainsi qu'en fait nos institutions contredisent ce qui est aujourd'hui voulu dans les profondeurs des cœurs humains. Et encore pour d'autres raisons je ne crois pas, que cela ai aujourd'hui une valeur particulière, d'une manière quelconque utopique d'instaurer simplement l'une ou l'autre institution. Nous sommes donc, à l'intérieur de l'évolution historique humaine dans le monde civilisé, entré dans le stade, que si aussi encore est dit si modestement sur ce qui doit survenir sous et entre les humains, ce qui en fait ne peut avoir aucune signification, si les humains ne l'acceptent pas, si ce n'est pas quelque chose, vers quoi les humains se pressent eux même, à vrai dire généralement justement de manière inconsciente.
Ainsi je crois, qu'aujourd'hui, si l'on veut absolument penser sur de telles choses, avec lesquelles doit être compté sur le sens démocratique survenant dans l'évolution historique de l'humanité, notamment le sens démocratique tel qu'il vit aujourd'hui sur le fond de l'âme humaine, qu'en fait le rapport social a seulement de la valeur s'il vise non à dire des opinions démocratiques, mais d'amener des humains à pouvoir exprimer leurs opinions, à pouvoir les faire valoir. Ainsi fut pour moi la chose principale, de répondre à la question : sous quelles conditions les humains sont-ils en mesure d'amener leur opinion, leur volonté sociale vraiment à l'expression ?
Là sont les différences d'états et de classe elle-même et sont des clivages entre les classes des humains, des clivages qui ne sont pas à surmonter facilement en ce que l'on ait une opinion là-dessus, comment ils doivent être surmontés, mais des clivages, qui se présentent, que justement, j'ai placé hier là-dessus une si grande valeur, la volonté, qui est en fait centre de la nature humaine, est engagée par l'art et la manière, comment on s'est mis à vivre dans l'état, dans la classe ou un quelconque autre contexte social. –
Et à nouveau, si l'on voit sur quelque chose, qui s'est installé dans nos temps récents sous les conditions économiques compliquées toujours plus et plus à côté des préjugés d'état, des sensations d'états, des impulsions volontaires d'état comme de tels obstacles, alors on trouve celle-ci dans les institutions économiques elles-mêmes. Nous naîtrons dans certaines institutions économiques et ne pouvons sortir de celles-ci – et une troisième sorte d'obstacle pour la véritable collaboration sociale des humains est là : que ceux qui peut être justement comme personnalités dirigeantes seraient en mesure, d'exercer une telle profonde influence, dont j'ai justement parlé, ont d'autres barrières, les barrières notamment, qui se présentent à partir de certains enseignements dogmatiques sur la vie, de certaines sensations dogmatiques sur la vie. Si beaucoup d'humains ne peuvent passer par-dessus les bar-

rières économiques, par-dessus les barrières de classe et d'état, beaucoup ne peuvent pas passer par-dessus leurs barrières conceptuelles et idéelles. Tout cela est, aimerai-je dire, devenu déjà richement contenu de vie, qui se présente diversement alors dans ses résultats comme chaos.

017 - DROIT DÉMOCRATIQUE PLUTÔT QUE DROIT NATUREL ET HISTORIQUE

+ Source GA 083, p. 286-294, 3/1981, 11/06/1922, Wien + + - FG - +

Cette vie spirituelle de l'humanité – nous ne pouvons évidemment pas la regarder comme séparée du reste de la vie sociale – a ses propres conditions. Elles sont attachées aux individualités humaines. La vie spirituelle prospère sur l'arrière-fond des entités humaines d'une époque. Et de cela dépend toute la vie sociale restante. Que l'on se représente seulement comment beaucoup s'est tout simplement transformé par ce que s'est faite par l'un ou l'autre telle ou telle invention ou découverte. Mais alors, quand on demande : comment est on arrivé à cette invention ou découverte, alors on doit considérer le fondement de l'âme humaine : comment les âmes humaines ont parcouru un certain cheminement, comment elles ont été amenées, j'aimerai dire, à trouver une quelconque chose dans leur silencieuse chambrette, qui a alors transformé de larges domaines de la vie sociale.

Que l'on se demande seulement une fois ainsi, que le jugement gagne une signification sociale : qu'est-ce que cela a comme signification pour toute la vie sociale, que le calcul différentiel et intégral ait été trouvé par Leibnitz ?

Que l'on essaye une fois, à partir de ce point de vue de regarder à la mesure du réel l'influence de la vie de l'esprit sur la vie sociale, et l'on devra arriver, parce que la vie spirituelle a ses propres conditions, arriver à ce que, dans cette vie spirituelle est donnée une branche particulière de la vie sociale universelle.

Et quand on demande, quelle est cette manière particulière, ainsi on doit dire : tout ce qui peut prospérer en vie spirituelle de l'humanité, doit provenir de la force humaine productive la plus intérieure. Et l'on trouvera le plus avantageux pour la vie sociale d'ensemble, ce qui peut se développer sans empêchement dans cette vie spirituelle, ce qui est sur la base de l'âme humaine.

Mais alors nous nous trouvons sous une autre impulsion, qui toujours plus et plus est apparue sur l'avant ces dernières décennies : sous l'impulsion qui s'est alors écoulée dans la croyance en la toute-puissance de la vie étatique, que l'humanité civilisée à partir des soubassements de son âme est devenue plus démocratique et démocratique. Cela signifie que des aspirations sont disponibles dans de larges masses de l'humanité : chaque humain devrait dire son mot, quand il s'agit d'atteindre des institutions humaines. Ce train démocratique peut être sympathique ou non sympathique à l'un, il ne s'agit du reste pas de cela. Il s'agit de ce que cela s'est présenté comme une force réelle dans la vie historique de l'humanité récente. Mais dès que l'on regarde vers ce qui s'est présenté comme tel train démocratique, alors vient a une pensée conforme à la réalité tout particulièrement au sens, comment de la poussée intérieure, de la vie spirituelle d'Europe du centre chez les plus nobles esprits se sont justement développé des idées sur la vie commune étatique des humains.

forme, au tournant des 18 et 19e siècle, que l'on peut appeler l'aspiration à des idées d'un droit naturel. Cette fois-là des esprits significatifs et nobles se sont occupés avec la réponse à la question : comment se tient l'humain à l'humain ? Qu'est après tout l'entité la plus intérieure de l'humain dans le rapport social ? Et ils crurent, s'ils comprenaient aussi correctement l'humain, aussi pouvoir trouver, ce qui est légal pour les humains. Le droit de raison, le droit naturel ont-ils appelé cela. Ils croyaient pouvoir trouver à partir de la raison, quelles sont les meilleures institutions juridiques, sous lesquelles les humains peuvent le mieux prospérer. Vous n'avez besoin que de regarder l'œuvre de Rottecks, pour voir, comment dans la première moitié du 19e siècle chez beaucoup encore est active l'idée du droit naturel.
Mais à cela s'est opposée en Europe au cours de la première moitié du 19e siècle l'école de droit historique. Celle-ci était animée, de ce que l'on ne pouvait pas brodé de la raison, ce qui est légal ente les humains.
Mais on ne remarqua pas dans cette école du droit historique, ce que c'est qui rend infructueux toute cette cogitation d'un droit de la raison ; on ne remarqua pas que sous l'influence de l'époque intellectuelle était venue une certaine infécondité dans la vie spirituelle. Et ainsi se dirent les opposants du droit naturel : les humains n'étaient pas appelés à ce que de leurs âmes soit à trouver quelque chose, qui soit légalité, à cause de cela on devait étudier le droit historiquement ; on devait regarder sur comment les humains s'étaient développés historiquement, comment de leurs habitudes, de leurs rapports réciproques instinctifs se sont données des conditions de droit.
On doit étudier le droit historiquement ! Contre une telle étude, l'esprit libre Nietsche s'est tourné dans son écrit : « De l'usage et inconvénient de l'histoire pour la vie ». Il pensait, si l'on regarde toujours sur ce qu'historiquement l'humain a vécu, alors on ne pouvait pas arriver à une productivité et des idées porteuses pour le présent ; ce qui vit en l'humain de forces élémentaires, devait se construire contre le sens historique, pour arriver à partir de ses forces à une constitution de relations sociales.
Parmi les personnalités dirigeantes, le 19e siècle fut justement, dans la plus haute floraison de l'intellectualisme, une lutte sur la survenue de ce que sont en fait les bases du droit. Et avec cela était aussi donnée la lutte sur les fondements de l'État. Au moins dans le temps d'alors, on ne contestait pas cela du tout. Car l'État est au fond purement l'addition, de ce qui se présente comme institutions particulières, dans lesquelles vivent des forces juridiques. Et ainsi fut en fait donner qu'avec le fait que l'on avait perdu le sens pour la découverte des fondements juridiques, qu'avec l'entité particulière de l'État, on n'arrivait aussi plus à la clarté. De ceci nous voyons, pas seulement dans les théories, mais aussi dans la vie pratique, comment la vie de l'État dans le cours du 19e siècle était devenue un problème qui devait être résolu pour d'innombrables humains, aussi des plus larges masses.

gardent comme une évidence, que l'on puisse partir de l'humain particulier pour pouvoir venir à ce qu'est en fait le droit dans tel ou tel domaine. De toute manière, les plus récents enseignements juridiques perdent déjà leur sol avec une telle aspiration ; et vous trouvez alors, que vous, si vous philosophez de cette manière ou aussi croyez, penser pratiquement sur la vie, perdez alors le contenu pour le droit, que le droit vous devient quelque chose de formel. Et alors vous dites : ce qui est purement formel, doit recevoir un contenu, en cela l'économique doit se déverser comme contenu.

Ainsi d'un côté est disponible une sensation significative, comment l'on est impuissant, lorsque l'on veut à partir de soi arriver au concept de droit, de l'autre côté on cherche cependant toujours de nouveau et à nouveau l'essence du droit à partir de l'humain. Mais le sens démocratique se cabre de suite contre cette recherche. Car que dit-il ?

Il dit : il n'y a absolument pas une fixation abstraite universelle du droit, mais il y a seulement la possibilité, que les humains, qui se trouvent dans une quelconque communauté sociale, s'accordent les uns avec les autres, afin qu'ils se disent réciproquement : tu veux cela de moi, je veux cela de toi – et qu'ils arrivent alors à ce qui se présente comme conditions à eux. Alors, le droit se présente purement de la réalité de ce que veulent les humains réciproquement d'eux-mêmes, ainsi qu'il ne peut y avoir du tout un droit de raison, qu'aussi tout ce qui comme « droit historique » s'est constitué, peut toujours intervenir si l'on cherche le sol véritable pour cela, et que les humains peuvent venir sur ce sol à un rapport tel, qu'ils font apparaître alors seulement le droit conformément à la réalité de par leur concertation mutuelle. « Je veux pouvoir donner mon avis, lorsque le droit apparaît ! », c'est ce que dit le sens démocratique. Et celui qui veut un peu théoriquement écrire des livres sur le droit, il ne peut sucer de ses doigts ce qu'est le droit, mais il doit simplement regarder vers sur ce qui apparaît comme droit parmi les humains, et l'a plus ou moins à enregistrer. Nous voyons aussi dans les sciences de la nature non pas tant dans le monde des faits que nous formons les lois à partir de nos têtes, mais laissons les choses nous parler et formons ensuite les lois naturelles. Nous acceptons : que ce que nous voulons introduire dans les lois naturelles soit déjà fait ; mais ce qui est disponible dans le droit, cela sera fait parmi les humains. Là est la vie sur un autre niveau. Là l'humain se tient dans le domaine de l'agir, et d'ailleurs comme être social, à côté des autres humains, afin qu'une vie que le sens d'évolution de l'humanité veut déverser, se réalise. C'est justement le sens démocratique.

Le troisième, qui se présente aujourd'hui devant l'humain et appelle à nouvelle formation sociale, ce sont les rapports économiques compliqués, qui sont apparus dans les temps récents, que je n'ai pas besoin de décrire, parce qu'ils sont décrits factuels de nombreux côtés. On peut seulement dire : ces rapports économiques sont absolument ainsi, qu'ils dépendent à nouveau d'autres conditions que les deux autres domaines de l'organisme social, que de la vie de l'esprit – là tout ce qui doit devenir fécond dans l'ordre social doit dépendre de l'individualité humaine unique, seul le travail de l'individu peut donner la juste contribution à l'ensemble de l'ordre social – et que la vie juridique, dans lequel domaine ne peut s'agir que le droit et avec aussi la chose d'État dépende de la concertation des humains. Les deux conditions, l'une comme valable pour la vie spirituelle, l'autre pour la vie étatique-juridique, ne sont

pas là dans la vie économique.
Dans la vie économique, il n'est pas ainsi que le jugement sur ce qui pourrait se passer puisse provenir d'un seul. Nous avons justement au cours du 19e siècle, où l'intellectualisme s'est mis à fleurir ainsi parmi l'humanité, pu voir comment des humains individuels très significatifs – je ne le dis pas à partir de l'ironie, mais pour caractériser les choses dans une mesure véritable -, qui se tenaient en les domaines différents, ont exprimés leur opinion sur l'un et l'autre, des gens, qui se trouvaient bien dans la vie économique, auxquels on pouvait faire confiance, qu'ils avaient un jugement. Quand donc ils devaient s'exprimer sur quoi que ce soi qui débordait de leur domaine, qui gagnait de l'influence sur la législation, alors on pouvait souvent dire : oui, ce que celui-ci ou celui-là a dit, par exemple sur l'influence pratique de la monnaie-or, est significatif et intelligent -, on admire même, si l'on suit ce qui s'est joué dans les différents groupements économiques dans le temps, alors que dans différents États le passage à cette monnaie-or a été fait, sur la somme d'intelligence, qui a été apportée là dans le monde ; mais quand on étudie plus avant, comment se sont alors développées les choses, qui avaient été annoncées, alors on voit : là tel ou tel humain significatif a dit par exemple, que sous l'influence de la monnaie-or les barrières douanières disparaîtraient. Le contraire s'est produit !
Et l'on doit dire : sur le domaine de la vie économique il est ainsi, que l'intelligence de l'un qui peut beaucoup aider dans le domaine de la vie de l'esprit, en fait ne peut pas toujours être un guide sûr. On vient progressivement à se dire : en rapport à la vie économique, ne peut absolument pas venir de jugement donnant la mesure à l'individualité unique. Là des jugements ne peuvent s'établir dans une certaine mesure que comme jugements collectifs, en ce qu'ils se présentent par la collaboration de beaucoup, qui se tiennent dans les plus différents domaines de la vie. Cela n'a pas le droit d'être simple sagesse théorique, mais doit être sagesse de vie de la vie pratique, afin que les jugements vraiment valables puissent émaner de beaucoup.
Avec cela la vie sociale dans son ensemble s'articule en trois domaines différents les uns des autres. Sur le sol de la vie de l'esprit l'un a à parler, sur le sol de la vie juridique démocratique tous les humains ont à parler, parce que là il s'agit du rapport d'humain à humain à partir de la pure entité humaine, là-dessus peut s'exprimer chaque humain, et sur le domaine de la vie économique n'est possible ni le jugement de l'individualité ni le jugement, qui conflue des jugements non différenciés de tous les humains. Sur ce domaine il s'agit de ce que l'un introduise dans une globalité connaissance factuelle et expérience de son domaine, mais qu'alors de groupements puisse se présenter de manière exacte un jugement collectif. Cela ne peut se présenter que si les jugements justifiés des individus peuvent se poncer. À cause de cela les groupements doivent être formés ainsi qu'en eux conflue, ce qui peut se poncer et est en mesure alors de donner un jugement d'ensemble. Ainsi se divise la vie sociale d'ensemble en trois domaines. Ce n'est pas une quelconque idée utopique qui nous dit cela, mais la contemplation de la vie à la mesure de la réalité.

018 - SUR QUESTION DE DROIT CHACUN DOIT AVOIR UN JUGEMENT

+ Source GA 305, p. 232-232, 2/1979, 29/08/1922, Oxford + + - - +

12031 - La vie étatique-juridique demande que les hommes se comportent selon l'esprit de la démocratie maintenant établie, où en sa qualité d'être humain chacun a

doit avoir un jugement, là où il n'y a pas de connaissances spécialisées, mais à propos desquelles tout homme doit avoir un jugement. Ce domaine de la vie existe, c'est le domaine juridique-étatique.

Qu'est-ce que le droit ?

019 - EFFET POSITIF SUR L'ENSEMBLE COMME CONDITION D'UN DROIT

+ Source GA 328, p. 086-091, 1/1977, 12/02/1919, Zürich + + - FG - +

À côté de la vie économique doit se tenir la vie politique, qui au contraire de la vie économique qui a à reposer sur des associations, doit reposer sur la démocratie, car la vie de l'État englobe le rapport d'humain à humain. Il englobe tout ce que à quoi tous les humains ont tous leur intérêt de même manière. Comme la vie économique repose sur la valeur économique des biens, ainsi la vie de l'État a à reposer dans l'essence sur le droit public, qui se fonde dans la loi ou que fonde la loi, ce qui là justifie le rapport d'humain à humain. Et dans une action alternative vivante ce qui se développe de la vie économique, doit être borné, limité. Des approches pour cela sont donc disponibles, mais une vue sociale énergique doit prendre place. Ce qui devra se former, qui avant toute chose protège l'humain, de la vie économique, qui est orientée sur l'utilisation, d'être utilisé soi-même en rapport à sa force de travail.
Tout comme la formation de prix, la formation de valeur est l'essentiel dans le corps économique, ainsi est la formation du droit concret, du droit public concret, l'essentiel dans la vie de l'État politique. Peut on en rapport au sentiment qui existe vis-à-vis du droit public, ne pas dire aujourd'hui encore en fait, elle n'est parvenue à aucune clarté particulière ? On peut beaucoup, beaucoup chez ceux qui devraient savoir la chose, on peut beaucoup s'informer chez ceux-là, sur ce qui est en fait à comprendre sous l'essence du droit, qui donc toujours apparaît sous formes concrètes.
On reçoit d'abord un concept des difficultés, qui se présentent là, quand par exemple on s'implique sur une telle question, comme fut celle, que dans sa dissertation doctorale mon ami décédé Ludwig Laistner avait placée à la base, « le droit à la punition ». Cela peut devenir une question en soi, en quoi dans le concret réside le droit de la société humaine à la punition.
On peut essayer beaucoup, pour s'approcher de l'impulsion du droit. En particulier dans nos temps actuels, où de beaucoup de côtés est tant parlé de droit, se tient donc sur la main, vouloir s'approcher toujours de nouveau et à nouveau de ce qu'est en fait l'essence du droit. Lorsque l'on essaye d'arriver derrière, ce sur quoi repose un tel droit concert – aussi le droit de propriété est fondé sur un droit ; le rapport de propriété de fonde sur le droit, d'utiliser exclusivement pour soi une parcelle foncière ou une chose quelconque pour son agir avec exclusion de l'autre -, qui est l'objet du membre politique au sens propre du corps social, alors les uns ne trouvent absolument rien d'autre, que ce qui finalement se rapporte quand même au pouvoir. Les autres trouvent que cela se rapporterait à un sentiment humain originel. On arrive donc trop facilement, lorsque l'on veut pousser la chose au corps, sur des formes vides. Sans que je – ce qui donc demanderait des heures – puisse m'impliquer dans une pleine fondation, j'aimerais quand même dire cela, que le droit fonde donc un certain rapport à une chose quelconque, une chose où une activité ou semblable ou une somme d'activités, avec exclusion d'autres humains. Sur quoi repose donc maintenant en fait, que l'on peut développer la sensation, le sentiment ; un quel

conque humain ou un peuple aurait un droit sur cela, que l'on considère ?
Et l'on reçoit là quand même, lorsque l'on se donne encore tant de mal, pas autre chose, que l'on peut se dire : dans la vie publique fonde la revendication au droit, que la condition préalable a l'autorisation d'exister, que celui, qui à l'autorisation de tourner son activité sur une chose ou une activité ou une série d'activités, fait cela avec une plus grande vraisemblance plus dans le sens de l'humanité générale qu'un quelque autre. Dans l'instant, où l'on a le sentiment, que quelque quelqu'un apporte un rapport à une chose ou à quelque chose d'autre à l'utilisation de l'humanité en général, que lorsqu'un autre utilise cette chose ou aborde ce rapport, ainsi on peut attribuer le droit à cette chose à la personne en question. Cela sera donc aussi essentiellement, ce qui fera pencher la balance dans le sentiment de l'humanité, si maintenant les grandes questions de droit de la vie internationale entrent dans l'être-là, dans le véritable être-là (NDT : « Dasein » qu'il ne me paraîtrait pas juste de traduire par « existence ») On assignera volontiers le droit sur un certain territoire, pour lequel existe la vue, que dans le sens du bien-être de l'humanité en général justement ce peuple peut administrer le territoire au plus fructueux, au plus sûr.
Ainsi vient-on à ce que, ce qui dans la chose publique démocratique peut tisser et fluer les impulsions, qui doivent orienter la vie d'humain à humain, qui, que ce soit dans l'assurance au travail, que ce soit dans d'autres assurances, qui sont là contre les dommages de la vie économique, dans tout cela doit vivre comme fondement du droit, ce dont j'ai parlé. Et une compréhension, mais maintenant pas une compréhension pour une quelque définition en général abstraite du droit, mais une compréhension pour l'efficacité du droit dans le cas concret particulier, c'est cela, qui doit s'introduire comme but d'une vie sociale saine de l'humanité. Cette vie juridique, cette vie de l'État politique au sens strict, du deuxième membre d'un organisme social sain, cela le sera aussi, quelque chose du point central, aimerai-je dire, de la question sociale moderne seule, ne se fera pas par quelconque réalisation de points de vue et principes et programmes théoriques, mais par la vie directe tirée du monde, à savoir le point, que j'ai auparavant décrit comme exigence du prolétariat moderne : dévêtir la force de travail de l'humain de son caractère de marchandise.
Avec cela est toutefois nécessaire, que l'on comprenne aussi, j'aimerai dire, comprenne des fondements, de quoi il s'agit avec la part qu'a le travail humain dans la vie humaine générale, dans la structure de la société humaine. À nouveau cela prendrait des heures, si je voulais ici fonder en détail une loi sociale fondamentale du travail humain ; intuitivement, je crois, et instinctivement chaque humain peut, qui un tant soit peu déchiffre la vie, comprendre, ce que je vais exprimer maintenant. J'ai essayé, dès le début du siècle, dans une dissertation, qui est parue sur la question sociale dans ma revue « Luzifer-Gnosis » paraissant alors, de rendre attentif justement sur cette loi sociale fondamentale. Mais l'on prêchait alors et prêche encore aujourd'hui sur beaucoup de choses à des oreilles sourdes, malheureusement. Cette loi réside dans ce que personne, aussi loin qu'il appartient au corps social, à l'organisme social, ne travaille en vérité pour lui-même. Bien entendu, aussi loin que l'humain appartient à l'organisme social, il ne travaille pas pour lui-même. Tout travail que l'humain fournit ne peut jamais retomber sur lui, pas non plus dans ses résultats, mais il ne peut qu'être fourni pour les autres humains. Et ce que les autres humains fournissent, cela doit nous profiter nous-mêmes. Ce n'est pas simplement un al-

truisme à promouvoir éthiquement, qui vit dans cette chose, mais c'est simplement une loi sociale. Nous ne pouvons rien d'autre, tout aussi peu que nous pouvons conduire autrement notre sang, que dans la circulation de l'action humaine agisse ainsi, que notre activité vienne au profit de tous les autres, et toutes les autres activités viennent à notre profit, que jamais notre propre activité ne retombe sur nous-mêmes.

Si paradoxal que cela sonne, si vous étudiez, quels processus de circulation véritables le travail humain fait dans l'organisme social, vous trouverez : il va hors de l'humain, il vient au profit des autres, et ce que les uns ont de la force de travail, cela est le résultat de la force de travail d'autres. Comme dit, aussi paradoxal que cela paraisse, c'est vrai. On ne peut tout aussi peu vivre de son propre travail dans l'organisme social, que l'on ne peut soi-même se manger, pour se nourrir.

Si déjà pris au fond la loi est facile à comprendre, vous pouvez lui opposer : mais si maintenant je suis un tailleur et parmi les habits que je fabrique pour les autres, je me fais aussi une fois un costume, alors j'ai quand même orienté ma force de travail sur moi-même ! – C'est seulement une illusion, comme est toujours une illusion, quand je crois, que le résultat de mon travail retombe sur moi. En ce que je me fais une robe, un pantalon ou semblable, je ne travaille en vérité pas pour moi, mais me place en capacité à travailler plus avant pour d'autres. C'est ce que le travail humain a comme fonction purement par une loi sociale au sein de l'organisme social. Qui contrevient à cette loi, travaille contre l'organisme social. On travaille contre l'organisme social, parce que l'on continue à réaliser ce qui est arrivé dans la vie historique récente, que l'on laisse vivre le travailleur prolétarien des résultats de sa force de travail. Car cela n'est pas une vérité, c'est une non-vérité cachée, réalisée, au moyen des rapports sociaux, qui se fraye comme destructrice dans la vie économique. Mais c'est ce qui ne peut être réglé que dans la vie économique, quand cette vie économique se développe indépendante et à côté d'elle relativement autonome le politique, la vie de l'État plus étroite, que persistante la vie économique arrache la possibilité, de diriger le travail humain en lui-même. À l'intérieur du système juridique, cela sera fait dans la compréhension sociale juste que le travail humain obtienne la fonction, qu'il doit obtenir à la mesure du déroulement véritable de la vie dans l'organisme social. L'organisme économique pour lui a toujours la tendance, à utiliser la force de travail de l'humain. La vie juridique doit toujours indiquer à la force de travail sa position altruiste conforme à la nature, et toujours est-il d'une nouvelle nécessité, par de nouvelles propositions de lois démocratiques concrètes de, ce que la vie économique veut réaliser en non-vérité, d'arracher au nouveau à cette vie économique, et toujours à nouveau extraire le travail humain des captures de la vie économique sur le chemin du droit public.

Tout comme doit coopérer le pur système digestif avec la vie respiratoire et circulatoire, dans laquelle est saisi par le sang circulant ce qui est incorporé par le système digestif, œuvre l'un sur l'autre ce qui se passe dans la vie économique et ce qui se passe dans la vie juridique, sinon l'un et l'autre ne prospèrent pas. Le pur État de droit, s'il veut devenir économie, asphyxie la vie économique ; l'organisme économique, s'il veut s'emparer de l'État, tue le système, la vie du droit public.

020 - DROIT COMME RAJUSTEMENT

+ Source GA 190, p. 064-065, 2/1971, 28/03/1919, Dornach + + - Daniel Simonnot - +

04007 - Je vais maintenant vous poser une question. Combien d'hommes sont-ils capables de penser concrètement en lisant des comptes rendus d'audiences judiciaires où des juges ont été amenés à mettre le droit en pratique avant de prononcer un jugement, à exercer une activité basée sur l'application du droit? Y a-t-il un endroit au monde où l'on soit capable de penser concrètement en entendant prononcer le mot «Droit», employé comme substantif. Vous représentez-vous ce qu'il peut y avoir d'abstraction nébuleuse dans le cerveau d'une personne entendant prononcer le mot «Droit», l'exercice du «Droit», la définition de la chose juste? Qu'est-ce au juste que ce vocable qui apparaît dans le langage sous le nom de «Droit»? Nous avons souvent dit que l'État devait être avant tout une organisation juridique, basée sur le «Droit». Qu'est-ce que le «Droit». Ce mot n'est, pour la plupart d'entre nous, qu'une représentation très floue, une abstraction des plus stériles et vides de contenu. Comment pouvons-nous arriver à nous en faire une représentation concrète. Essayons un peu d'examiner la chose dans un cas particulier très précis.

04008 - Vous avez déjà entendu dire d'un homme: il est «gauche». Qu'est-ce au juste qu'un gaucher? Voyez-vous, ce que nous essayons de faire de la main gauche, nous le faisons maladroitement, à moins d'être précisément un gaucher. Nous ne sommes pas adaptés à nous servir de la main gauche. Lorsqu'une personne agit normalement dans la vie avec la même maladresse que si elle se servait de sa main gauche, on dit qu'elle est gauche. Il y a donc une représentation très concrète sur laquelle le mot «gauche» repose. Un homme est gauche lorsqu'il agit avec la même maladresse que celle dont je fais preuve en me servant de la main gauche. Il n'y a là aucune abstraction mais, au contraire, une notion très concrète. Il se comporte de la même façon que moi lorsque je me sers de la main gauche. Vous voyez naître ici une notion très concrète, une opposition de sentiment entre le gauche et le droit, entre ce qu'on fait avec la main gauche et ce qu'on fait avec la main droite. Et ce qui est fait de la main droite, cela devient un substantif, «le droit». A l'origine, le droit qualifiait l'acte exécuté avec la même habileté, par rapport à la réalité des choses, que ce qu'on fait avec la main droite et non avec la main gauche.

04009 - Vous venez de rendre cette notion très concrète. Imaginez maintenant une autre situation, vous vous trouvez par exemple en présence d'une montre, mais vous pourriez aussi bien imaginer une quantité d'autres situations. Lorsque vous voulez mettre une montre à l'heure', vous vous servez généralement de la main droite et non pas de la gauche, c'est avec la main droite que vous mettez la montre à l'heure. Cette rotation de gauche à droite, exécutée avec la main droite, c'est le sens concret du mot «mettre à l'heure», «redresser l'heure». On dit aussi, mettre à «l'heure juste», à «l'heure de la justice»,

1 R. Steiner emploie ici le mot «Richten» pour l'action de mettre une montre à l'heure. La traduction française ne peut qu'obscurcir l'explication donnée par R. Steiner. Une traduction rigoureuse donnerait, en mot à mot, «mettre à l'heure droite» c'est-à-dire à l'heure juste. (N. d. t.). à «l'heure voulue par le droit»1. Vous avez ainsi la représentation concrète du mouvement circulaire de gauche à droite. Un homme qui agit comme s'il était devenu gauche, ce qu'il ne devrait pas faire, est redressé «remis droit» par le juge, par «l'homme du droit».

Vie juridique démocratique ou conservatrice

021 - MONARCHIE JUSTIFIABLE UNIQUEMENT PAR HISTORICISME.

+ Source GA 031, p. 335-337, 2/1966, 18/03/1899, + + - FG - +

Il y a peu est paru le deuxième volume de „Politique“ de Treitsche. Un remarquable connaisseur du monarchisme s'explique sur les formes d'État. Il différencie trois formations possibles d'État : la théocratie, la monarchie, la république. Dans la théocratie le pouvoir d'État le plus élevé repose sur la foi qu'il est instauré par les puissances divines et régit en leur nom. Une révolte contre lui est en même temps un pêché contre l'ordonnance divine du monde. Cette forme d'État présente chez les peuples d'occident n'a pas de fondement dans les visions du monde des peuples occidentaux. La république se construit sur le pouvoir du peuple. Qu'elle soit une pure aristocratie, qu'elle soit une démocratie : le pouvoir le plus haut est dans les mains du peuple. Les puissances dirigeantes n'ont rapporté ces pouvoirs que des peuples. Il peut en cela leur être aussi à nouveau retiré à chaque instant. Dans la monarchie, la famille du régent n'a pas le pouvoir rapporté par le peuple. D'où l'a-t-elle donc ? Treitschke répond à cette question en ce qu'il dit : elle l'a obtenu par l'évolution historique. Il est venu en leur possession, et de ce fait s'est développé peu à peu dans le peuple le sentiment que le pouvoir devait être chez cette famille. Le peuple s'est habitué à cela de génération en génération, de laisser revenir le droit à régner à cette famille. Cet aveu de la tête d'un partisan et défenseur enthousiaste de la monarchie est important. Treitschke provient d'un temps dans lequel l'évolution historique a été vénérée comme une sorte d'être divin. Ce temps disait : ce qui s'est développé au cours de l'histoire, cela a un droit à existence ; et l'individuel ne peut rien contre cette évolution. À l'époque des lumières, qui ne reconnaissait comme justifié que ce qui pouvait demeurer devant la raison individuelle, succéda dans notre siècle cette manière de penser historique. On vit en ce qui s'est fait de soi-même au cours des temps, quelque chose de plus haut, que ce que l'individuel pouvait reconnaître de lui-même comme le juste. Pure et claire la version de Treitschke montre que ne peut être disposé monarchiquement que ce qui peut être reconnu par cet humain moderne de pouvoir de l'évolution historique. Treitschke ne serait-il pas un connaisseur de la conception du monde historique, il ne pourrait pas non plus être monarchiste.
On peut se faire une représentation, comment Treitschke aurait voulu rire sur quelqu'un qui lui aurait opposé la phrase ci-dessus. Car Treitschke fut un fanatique de l'historicisme et pouvait considérer celui qui ne l'était pas comme une tête bornée. Mais pour la science de la politique, il est important, que Treitschke avec l'acuité qui lui était propre, ait montré : en Occident le mode de pensée historique est une condition pour une fondation scientifique du principe monarchique. La nécessaire conclusion, qui ressort de sa vision, serait celle, que des non pensants historiquement en Occident ne pourraient être aussi des confesseurs de la monarchie.

022 - DÉMOCRATIE TROP CONSERVATRICE, NATIONALISME ANTISÉMITE.

+ Source GA 031, p. 361-362, 2/1966, 06/10/1900, + + - FG - +

Je commençais dans les années quatre-vingt mes études à l'école polytechnique de Vienne. C'était un temps, où beaucoup se décida en Autriche. Le libéralisme, qui après la défaite de Königgrätz avait vécu une courte floraison, parce que des cercles donnant la mesure espéraient de lui le sauvetage de l'État amené par la bureaucratie à l'erreur, avait sombré dans sa réputation. Il avait perdu la direction dans l'empire, partie par faiblesse, partie parce qu'on ne lui avait pas laissé assez de temps pour réaliser ses intentions. Nous, jeunes gens d'alors n'attendions plus rien de substantiel de lui. Avec d'autant plus grand enthousiasme, nous nous décrivions le mouvement national allemand en plein essor. Ses dirigeants ne se souciaient pas de ce qu'avant on avait nommé « concepts d'État autrichiens ». Ils voyaient en cela une abstraction traîtresse à la réalité. Un État autrichien, qui ne prend pas en compte la diversité de ses cultures populaires, mais sur la base d'un progrès correctement modéré veut s'accommoder avec un de tous les préjugés hérités et calculs démocratiques justes, apparaît une aberration aux plus jeunes. Et si plein d'espoir les jeunes allemands croyaient pouvoir regarder vers l'avenir, lorsqu'ils soutenaient leurs propres caractéristiques nationales, lorsqu'ils s'approfondissaient leur culture nationale et soignaient les relations avec la démarche de la vie spirituelle en Allemagne. Dans de tels idéaux, les adolescents académiques allemands entraient dans les années quatre-vingt.
Ils ne remarquaient pas que l'évolution des véritables processus prenait une direction, qui n'avait d'effort qu'en perspective de réussite, qui reposait sur de bien plus grossières présuppositions, que n'étaient les leurs. Le grand effet, que bientôt Georg von Schönerer visait, celui qui à la place des tendances idéalistes nationales allemandes plaçait le point de vu racial de l'antisémitisme, ne pouvait nous entraîner à aucune conversion. Rarement les idéalistes ne font'-ils dans un tel cas autre chose, que de se répandre en plaintes sur la méconnaissance de leurs aspirations justifiées. À ces idéalistes fut jadis en Autriche retiré dans une certaine mesure le sol sous les pieds. Leur activité fut paralysée par un esprit public, à l'effort duquel ils ne voulaient prendre aucune part. Avec ces mots on peut décrire le destin d'un grand nombre de personnalités, qui effectuaient leurs études dans les temps caractérisés. Seuls peu ont remontés la pente, pour chercher la satisfaction dans les métiers d'une vie, qui reposaient à l'écart de la vie publique autrichienne ; beaucoup sont tombés dans la résignation insatisfaisante d'une sourde vie philistreuse ; mais nombre d'eux ont pleinement échoués dans la vie.

023 - SERVICE DE SÉCURITÉ DÉMOCRATIQUE OU CONSERVATEUR.

+ Source GA 185a, p. 216-218, 2/1963, 24/11/1918, Dornach + + - FG - +

La question se présente comme question principale : comment doit-on différencier dans ce que les humains mènent comme vie communautaire ? – Et là il s'agit de ce que l'on doit différencier trois membres. Sans cette différenciation cela ne va pas, et aucune évolution en avant ne viendra du présent dans le proche futur, sans que cette différenciation triarticulée soit faite. Là il s'agit de ce qu'une fois le premier – le groupe social auquel cela revient peut être formé comme ci ou comme ça, petit ou grand, il ne s'agit pas de cela -, mais de ce que quelque groupe social doit être formé ainsi, que règne de l'ordre à l'intérieur en rapport à la sécurité de la vie et sécurité vers extérieur.

Le service de sécurité pensé dans un sens étendu – je dois utiliser de tels mots englobants -, c'est un des membres. Ce service de sécurité est aussi le seul membre, qui peut être conduit par l'idée de l'égalité. Ce service de sécurité, tout le policier-militaire, si je veux maintenant parler dans l'ancien sens, c'est aussi le seul qui par exemple peut être traité dans le sens d'un parlement démocratique. Codécideur à ce service de sécurité peut être chaque humain. Il doit donc y avoir un parlement, comme le groupe social est aussi constitué, dans lequel des députés, pour moi, peuvent l'être d'après un droit de vote tout universel, secret, direct, qui ont à former les lois et tout ce qui va avec, qui est justifié par ce service de sécurité. Car cela, ce service de sécurité, est un membre de l'ordre, mais il doit être traité séparément du reste et seulement être harmonisé à nouveau de points de vue plus élevés avec d'autres.
Un deuxième, mais qui doit être tout à fait séparé de tout ce qui est service de sécurité à l'intérieur et sécurité vers l'extérieur, qui aussi ne peut être traité par l'idée d'égalité, c'est ce qui est la formation économique propre des groupes sociaux. Cette formation économique, elle n'a pas le droit de se tenir en des rapports immédiats avec ce que j'ai appelé le premier membre, mais elle doit être traitée pour elle-même. Elle doit avoir son propre ministère, son propre commissariat du peuple – aujourd'hui on dit commissariat du peuple -, qui doit être pleinement indépendant du ministère, du commissariat du service de sécurité. Elle doit avoir son propre ministère, qui est pleinement indépendant, qui est élu d'après des points de vue purement économiques, ainsi que des gens qui sont dans ce ministère comprennent quelque chose des branches particulières, aussi bien comme producteurs comme aussi consommateurs. Par de tout autres points de vue doivent être dirigés ces deux membres de l'organisme social. Le premier membre peut donc être, disons-nous, être installé dans la démocratie ; si c'est d'un meilleur goût, il pourrait aussi être installé dans le conservatisme.
Cela dépend vraiment, quand c'est fait convenablement, cela devient déjà quelque chose, et l'autre est une question de goût. Ce dont il s'agit est la trinité. Car sur le domaine de la vie économique doit régner la fraternité. Tout comme tout doit être poussé dans le domaine du service de sécurité sous le point de vue de l'égalité, ainsi doit régner partout sur le domaine de la vie économique la maxime de la fraternité.
Alors il y a un troisième domaine, c'est le domaine de la vie de l'esprit. À celui-là, je compte toute la pratique religieuse, qui n'a rien du tout à faire avec ce qu'est le service de sécurité et la vie économique ; je compte avec cela tous les enseignements, je compte avec cela tout le reste de la spiritualité libre, tous les domaines scientifiques, et avec cela je compte toute la jurisprudence. Sans que la jurisprudence soit comptée avec, tout le reste est aussi faux. Vous arrivez aussitôt à une triarticulation absurde, si vous ne triarticulez pas ainsi : service de sécurité selon le principe de l'égalité, vie économique selon le principe de la fraternité, le domaine que j'ai justement énuméré : jurisprudence, système d'enseignement, vie spirituelle libre, vie religieuse, sous le point de vue de la liberté, de l'absolue liberté. À nouveau de l'absolue liberté doit provenir la nécessaire administration de ce troisième membre de l'ordre social. Et le nécessaire équilibre, celui-là ne peut être seulement recherché que par la libre circulation des dirigeants et contrôlants de ces trois membres. Sur le domaine de la vie de l'esprit, auquel appartient justement la jurisprudence, ne se constituera pas, si c'est

une fois vraiment accompli, quelque chose comme un ministère ou un parlement, mais quelque chose de beaucoup plus libre ; la structure marchera tout autrement.

Vie juridique et vie des sensations

024 - VIE DE DROIT ET DE SENTIMENT.

+ Source GA 332a, p. 080-086, 2/1977, 26/10/1919, Zürich + + - FG - 02/20160429 +

Dans son essence et signification, la vie de droit a donc aussi placée les êtres humains de multiple fois devant la question : quelle origine a en fait le droit ? Quelle origine a ce dont les êtres humains disent dans leur comportement que ce seraient des droits ? – Pour les êtres humains Cette question a donc toujours été une très, très importante. Seulement il est très remarquable, que chez un large cercle de personnalités regardant socialement, la question juridique proprement dite, on aimerait dire, est tombée dans un trou, n'est plus du tout là. Certes, des discussions académiques théoriques sont aussi aujourd'hui disponibles sur l'essence, la signification du droit et ainsi de suite, mais il est justement caractéristique dans l'observation sociale de larges cercles que la question du droit est plus ou moins passée.

Si je devais débattre de cela avec vous, je dois vous rendre attentif à quelque chose qui donc apparaît toujours de plus en plus souvent, tandis qu'il y a encore peu de temps ce n'était pas du tout vu. Les êtres humains ont vu monter des conditions sociales tout à fait intenables. Ceux dont les dépenses courantes sont restées plus ou moins épargnées par ces conditions de vie non sociales ont aussi essayés d'y réfléchir. Et alors qu'il y a relativement peu de temps c'était vraiment radicalement ainsi que je vous l'ai justement expliqué, qu'on a seulement rit, quand, pour les conditions économiques, quelque chose était attendu des questions de droit et d'esprit, se présente à nous aujourd'hui – mais comme) partir de sombres profondeurs de l'esprit, pourrait-on dire – toujours de plus en plus l'affirmation : oui, dans le comportement social réciproque des êtres humains une telle chose viendrait aussi en considération comme des questions d'âme et des questions de droit, et beaucoup dans le désarroi des situations sociales reposerait aujourd'hui sur ce qu'on n'aurait pas suffisamment pris en considération les rapports d'âmes, les rapports psychiques et les rapports juridiques dans leur autonomie. Donc, parce que c'est tangible, il est déjà rendu un peu attentif que la guérison devrait venir d'un autre côté que du pur côté économique .

Mais dans la discussion pratique de la question cela ne se fait encore que peu valoir. C'est comme un fil rouge qui se tire à travers tout ce que donnent d'eux les récents penseurs socialistes, que devrait être amenée une structure sociale dans laquelle les humains peuvent vivre d'après leurs facultés et d'après leurs besoins. Que cela sera formé plus ou moins grotesquement radical ou plus d'après une mentalité conservatrice, il ne s'agit pas de cela ; nous entendons partout : les dommages de l'ordre social actuel reposent en grande partie sur ce que l'être humain n'est pas en mesure de mettre vraiment en œuvre pleinement ses facultés à l'intérieur de l'ordre social actuel ; de l'autre côté, que cet ordre social serait tel qu'il ne pourrait pas satisfaire ses besoins, notamment que ne règne pas une certaine régularité (NDT à moins qu'il s'agisse quand même d'une certaine "harmonie" ou "uniformité") dans la satisfaction des besoins.

On commence à comprendre, en ce que l'on exprime cela, deux éléments fondamentaux de la vie humaine. Les facultés, c'est quelque chose qui se rapporte plus sur la représentation humaine. Car toutes les facultés surgissent finalement chez l'être humain, en ce qu'il doit agir consciemment, à partir de sa représentation, de sa volonté de penser. Certes, le sentiment doit continuellement enflammer les capacités de la représentation, les enthousiasmer ; mais le sentiment comme tel ne peut rien faire, si la représentation fondamentale n'est pas là. Donc, lorsque l'on parle des capacités, aussi lorsque l'on parle des habiletés pratiques, on en vient finalement à la vie de représentation. Il apparut ainsi pour un nombre d'êtres humains, que devrait être veillé à ce que l'être humain puisse faire valoir sa vie de représentation. L'autre chose qui alors sera à faire valoir provient plus de l'élément de vie de la volonté dans l'être humain. La volonté, qui est pendante avec le désir, le besoin après tel ou tel produit, est une force fondamentale de l'entité humaine. Et lorsqu'on dit que l'être humain devrait pouvoir vivre dans une structure sociale d'après ses besoins, alors on voit sur la volonté.
Sans qu'ils le sachent, les marxistes eux-mêmes parlent donc de l'être humain en ce qu'ils soulèvent la question sociale et voudraient en fait faire croire, qu'ils ne parlent que d'institutions. Ils parlent bien d'institutions, mais ces institutions ils veulent les former ainsi que la vie de représentation, les facultés humaines, puissent se faire valoir, et que les besoins humains puissent être satisfaits régulièrement, comme ils sont disponibles.
Seulement, il y a quelque chose de très particulier dans cette façon de voir. Dans cette façon de voir un élément de vie de l'être humain ne vient pas du tout se faire valoir, et cela est la vie du sentiment. Voyez-vous, si on disait : on vise, on voudrait obtenir une structure sociale, dans laquelle l'être humain pourrait vivre d'après ses facultés, d'après ses sentiments, d'après ses besoins - ; on atteindrait l'humain entier. Mais de manière curieuse on laisse de côté la vie de sentiment de l'être humain, en ce qu'on veut caractériser de manière englobante quel est le but social pour l'être humain. Et qui laisse en dehors la vie du sentiment dans son observation de l'humanité, celui-là délaisse en fait chaque regard sur les véritables rapports de droit dans l'organisme social. Car les rapports juridiques peuvent seulement se développer dans la vie en commun des êtres humains, comme dans cette vie en commun des êtres humains se racle, s'abrase le sentiment au sentiment. Ainsi, comme les humains se sentent les uns vis-à-vis des autres, ainsi se donne ce qu'est le droit public.
Et c'est pourquoi, parce qu'on laissait de côté dans la question fondamentale du mouvement social l'élément de vie du sentiment, la question du droit devait en fait, comme je disais, tomber dans un trou, disparaître. Et pour cela il s'agit de ce que l'on pousse justement cette question du droit dans une lumière correcte. Certes, on sait qu'un droit est disponible, mais on aimerait placer le droit comme purement un appendice des conditions économiques.
Et comment se développe le droit dans la vie en commun humaine ? Voyez-vous, donner une définition du droit a été souvent tenté, mais jamais une définition satisfaisante du droit n'est en fait apparue. Lorsque l'on a recherché l'origine du droit, tout aussi peu est apparu d'où provient le droit. On voulait répondre à cette question. Il n'en est jamais vraiment sorti quelque chose. Pourquoi rien ? C'est tout de suite comme quand on voudrait développer n'importe comment le langage de la na-

ture humaine, et purement de la nature humaine. Il a été souvent dit, et c'est juste : que l'humain, qui grandit sur une île déserte, ne viendrait jamais à parler, car la langue s'enflamme aux autres humains, à l'ensemble de la société humaine.
Ainsi le droit s'enflamme du sentiment dans la collaboration avec le sentiment de l'autre au sein de la vie publique. On ne peut pas dire, le droit provient de tel ou tel coin de l'être humain ou de l'humanité, mais on peut seulement dire : les humains viennent par leurs sentiments, qu'ils développent mutuellement les uns pour les autres, dans de rapports tels qu'ils définissent, fixent cette relation dans des droits. Le droit est donc quelque chose, après quoi devrait être demandé ainsi qu'avant toute chose on considère son développement à l'intérieur de la société humaine. Mais par cela, la considération du droit vient pour l'être humain moderne tout de suite dans l'étroite proximité de ce qui s'est développé vers le haut comme exigence démocratique dans l'histoire de l'humanité récente.
On ne s'approche pas de l'essence de telles exigences, comme l'est l'exigence démocratique, si on ne considère pas l'évolution humaine comme une sorte d'organisme. Mais les actuelles manières d'observer sont très, très éloignées de cela. Chaque humain le ressent certes comme quelque chose de très risible et paradoxal, lorsqu'on voulait expliquer comment l'être humain se développe de la naissance à la mort sous l'influence des produits alimentaires ; lorsqu'on voudrait expliquer, parce que le chou est ainsi, le blé ainsi, la viande de bœuf ainsi, l'humain se développe ainsi et ainsi de la naissance jusqu'à la mort. Non, personne n'admettra que c'est une manière d'observer judicieuse, mais chacun admettra, qu'on doit demander : Comment est-ce fondé dans la nature humaine elle-même, que par exemple, autour de la septième année, à partir de cette nature humaine, viennent les forces qui font le changement de dents ? On ne peut pas tirer comme conséquences du chou, de la viande de bœuf que le changement de dent se déroule. Justement ainsi on doit demander : comment se développe de l'organisme humain ce qui par exemple représente la maturité sexuelle ? – et ainsi de suite. Sur ce qui se développe, on doit arriver sur sa nature intérieure.
Mais cherchez-vous parmi les actuelles sortes de représentations, une qu'on peut appliquer à l'histoire de l'évolution humaine, laquelle, par exemple, serait claire sur ce qu'en ce que l'humanité se développe sur la Terre, elle développe d'elle, à partir de son essence, dans les différentes époques, certaines forces et facultés, certaines particularités !
Qui apprend à être factuel dans l'observation de la nature peut aussi transposer cette observation factuelle à l'observation historique. Et là on trouve, que provenant des profondeurs de la nature humaine, depuis le milieu du 15e siècle, s'est tout de suite développée justement cette exigence après la démocratie et cette exigence a été plus ou moins satisfaite dans les différentes régions de la Terre : que l'être humain dans son comportement aux autres êtres humains ne peut laisser seulement valoir, ce qu'il sent lui-même comme le correct, comme lui étant convenable. A partir des profondeurs de la nature humaine, le principe démocratique est devenu la signature de l'aspiration humaine dans la relation sociale des temps récents. Ce principe démocratique, c'est une exigence élémentaire de l'humanité récente.

Qui voit à travers ces choses, celui-là doit quand même aussi les prendre pleinement au sérieux, il doit se soulever la question : quelle est la signification et quelles sont les frontières du principe démocratique ? – Le principe démocratique – je l'ai justement caractérisé – consiste dans ce que les humains qui vivent ensemble dans un organisme social clos doivent prendre des décisions, qui procèdent de chaque individu. Alors elles peuvent naturellement seulement devenir des décisions liantes pour la société parce que se donnent des majorités. Démocratique peut l'être seulement alors, ce qui pénètre dans de telles décisions, quand chaque être humain particulier se tient vis-à-vis de l'autre être humain particulier comme un égal. Mais alors pourrons aussi seulement être prises des décisions sur ces choses, dans lesquelles l'être humain particulier comme égal est en réalité égal à chaque autre être humain. Cela signifie : pourront seulement être prises sur sol démocratique des décisions sur lesquelles chaque être humain devenu majeur, parce qu'il est devenu majeur, est capable de jugement. Mais avec cela vous avez – je pense aussi clairement que seulement possible – tracé à la démocratie ses frontières. Il peut donc seulement être décidé sur le sol de la démocratie, ce que l'on peut juger simplement parce qu'on est un être humain devenu majeur.

Par cela s'exclut des dispositions démocratiques tout ce qui se rapporte au développement des facultés humaines dans la vie publique. Tout ce qui est système d'éducation et d'enseignement, ce qui est absolument vie spirituelle exige la désignation (NDT à moins que ce soit "l'institution" qui laisse plus d'appréciation sur la façon de procéder) de l'être humain individuel – nous parlerons plus exactement de cela après-demain -, exige avant toute chose de réelles connaissances humaines individuelles, exige dans l'enseignant, dans l'éducateur des facultés individuelles particulières, qui absolument ne peuvent être appropriées par l'être humain, parce que simplement il est devenu être humain majeur. Soit, on ne prend pas la démocratie au sérieux : on la laisse alors décider aussi sur tout, ce qui dépend de facultés individuelles ; ou bien on prend au sérieux la démocratie : alors, on doit d'un côté exclure, de la démocratie l'administration de la vie spirituelle. Mais on doit aussi exclure de cette démocratie, ce qu'est la vie de l'économie. Tout ce que j'ai développé hier, repose sur des connaissances factuelles et des compétences factuelles, que l'individu acquiert dans le cercle de vie de type économique dans lequel il se tient. Jamais la majorité, la faculté de juger de chaque être humain devenu majeur peut simplement décider si on est un bon paysan, si on est un bon industriel ou du même genre. C'est pourquoi ne peuvent pas non plus être prises des décisions majoritaires par chaque humain devenu majeur sur ce qui a à se passer dans le domaine de la vie de l'économie.

Cela signifie, le démocratique doit être distingué du sol de la vie de l'esprit, du sol de la vie de l'économie. Alors se donne entre les deux la véritable vie démocratique de l'État, dans laquelle chaque être humain se tient vis-à-vis de l'autre comme capable de jugement, majeur, égal, mais dans laquelle aussi seulement des décisions de la majorité peuvent être prises sur ce qui dépend des mêmes facultés à juger de tous les êtres humains devenus majeurs.

025 - CORPS ASTRAL DEVIENT CONSCIENT PAR DÉMOCRATIE

+ Source GA 199, p. 211-214, 1/1967, 04/09/1920, Dornach + + - FG - +

Si nous délimitons strictement ce qui vit dans l'environnement social de l'humain, alors nous trouvons : tout ce qui apparaît de cette manière, que le Je alors transforme le contenu gagné au règne minéral et en forme une vie spirituelle, cela forme, ce qui vit entre nous comme art, comme littérature, comme science ou comme contenu de la foi des communautés religieuses et ainsi de suite, tout ce qui, qui donc pour l'essentiel est saisi par ce remaniement du Je à lui-même, tout cela délimite très strictement ce que nous appelons le domaine spirituel de l'organisme social triarticulé.
Vous pouvez donc ici gagner une possibilité de délimiter strictement le domaine spirituel de l'organisme social triarticulé. Il n'y aurait pas de domaine spirituel de l'organisme social, si le Je ne convertissait pas ainsi son propre être, en ce qu'il ne transformait pas artistiquement, religieusement, scientifiquement ce qu'il gagne au règne minéral.
Mais l'humain convertit donc aussi son corps astral. Ce corps astral il ne le convertit pas de la même manière consciente. Si nous considérons ce contenu culturel ainsi les parties existantes les plus conscientes de ce contenu culturel celles du domaine spirituel, comme nous l'avons justement maintenant caractérisé. À demi inconscientes sont ces représentations, qui règlent la vie d'humain à humain, ces représentations, qui englobent le droit et tout ce que l'on peut compter au droit, notamment au rapport d'humain à humain. Qui ne comprend pas cette différence, qui réside entre une représentation, qui appartient au domaine religieux ou au scientifique ou à l'artistique, et une représentation, qui appartient au domaine du droit ou de l'État, celui-là n'est sans nul doute pas un bon psychologue, pas un connaisseur d'âme. Car nous réglons de toute autre manière la circulation d'humain à humain, que nous réglons cette obscure conscience : quel est mon devoir vis-à-vis des autres humains ? Quel est son droit vis-à-vis de moi ? Quel est mon droit vis-à-vis de lui ? – toutes ces questions, qui jouent là d'humain à humain, ressortent d'une bien plus obscure conscience que ce qui vit dans la science, la religion et l'art. Et le domaine, qui se joue là entre humain et humain, qui en fait ne peut être de la même manière décidé par l'humain individuel, comme science, art et religion, mais ne peut qu'être décidé que par la vie en commun des humains, parce que, je voudrais dire, le se convenir et le se concerter mutuellement des humains, cela est à englober avec le domaine de la vie juridique ou étatique, c'est le domaine de l'organisme social.
L'humain vit encore plus obscurément un troisième domaine, ce qui apparaît en ce qu'il transforme son corps éthérique. C'est un domaine, duquel l'humain obtient en fait au plus une conscience indirectement, par toute sorte de prescriptions vagues diététiques ou semblables. C'est le domaine, par lequel l'humain passe presque dormant et qui vient si peu taper en haut dans la pleine conscience, que pas une fois il ne peut être éclairé par un accord d'humain à humain. Le domaine juridique peut être éclairé par des accords d'humain à humain, et c'est un certain idéal de notre ordre social, que nous avons mis en place la pleine démocratie pour le domaine juridique, où tous les humains devenus majeurs se font vis-à-vis mutuellement dans l'égalité et dans des accords se dotent de leur droit. L'obscurité de la conscience, que la conversion du corps astral a comme contenu, elle suffit pour l'humain individuel lorsqu'il a son appui dans les accords avec d'autres humains individuels. La science doit comprendre l'humain pour elle, la religion pour lui seul, l'art doit mettre en

avant l'humain à partir de sa source individuelle la plus intérieure, de la source de sa personnalité. C'est ce qui doit survenir de la conscience la plus ouverte, la plus claire. Là l'humain doit être placé tout à fait sur lui seul, sur son individualité. On le ressent déjà comme quelque chose de passablement hors-norme, dans les temps récents de temps à autre dans l'art sont apparu les « associations » ; toutefois, ce furent dans la règle seulement une association à deux, chez des dramaturges, qui ensemble ont poétisés, ainsi que de temps à autre on a trouvé sur les feuilles de théâtres la comédie petite bourgeoise de X Y et U Z. Pas vrai, habituellement c'est donc, comme les initiés dans ce domaine le savent, non une véritable association à deux, mais en règle générale c'était ainsi, qu'un monsieur plus vieux était là, qui avait dans sa jeunesse écrit des pièces de théâtre, et a qui le talent – si l'on peut appeler cela ainsi – d'écrire de telles pièces de théâtre était déjà dissipé. Il s'est alors mis avec un plus jeune humain, qui était donc encore entièrement inconnu, lui a laissé écrire le drame, l'a alors ainsi un peu corrigé et a seulement accolé son nom. Par cela le poète a maintenant aussi ainsi glissé dans la vie publique, et de cette manière des associations se sont données dans ce domaine. Mais chacun sent naturellement que cela est quelque chose de hors-norme, et que ce qui vraiment appartient au domaine de l'esprit doit aussi appartenir à la personnalité de l'humain tout individuellement. Par contre, l'humain s'en sort en rapport à la fixation du droit, quand il a son appui comme humain individuel à un autre humain individuel. Mais cela ne suffit pas pour un troisième domaine, où la conscience en fait ne se descend pas. Dans le corps éthérique, où justement se déroulent des processus, cela ne suffit pas que l'humain comme individuel se tienne face à un autre individu. Où l'humain se tient comme individuel face à l'ensemble, là il est nécessaire, que des associations se forment, pour que les jugements soient formés par l'association de personnes individuelles, que donc des personnes apportent en commun leurs expériences et qu'actes, œuvres ressortent des associations, non des seules personnalités. Nous allons là renvoyer sur une vie, où l'individuel pour soi n'est pas en mesure de faire, mais où il est seulement en mesure de faire, quand il se tient dans une association et qu'une association à nouveau entre en interaction avec d'autres associations. Bref, nous serons renvoyés sur ce qui vraiment se joue au sein de la société humaine dans cette conscience obscure, nous serons renvoyés sur le domaine économique de l'organisme social.

Ainsi que nous pouvons dire : regardons-nous sur ce que l'humain, comme il est aujourd'hui, dans une certaine mesure est à rebours vis-à-vis de la nature, ainsi nous trouvons, il est avec son corps éthérique fondé dans le monde animal, avec son corps astral dans la vie des plantes, avec son Je dans le monde minéral. Mais il convertit déjà ceux de ses membres existants, il convertit son corps éthérique, et par là apparaît autour de lui dans la vie commune humaine ce qui, dedans quoi à nouveau il est fondé dans la vie extérieure, dans l'organisme social : la vie économique.

Il est fondé avec son corps astral dans le domaine juridique de l'organisme social, et il l'est avec son Je dans le domaine de l'esprit de l'organisme social. Nous nous tenons donc comme humains d'un côté articulés ensemble avec les trois règnes naturels, et nous tenons d'après l'autre côté comme humains en-articulés dans la vie sociale d'après ses trois différents membres, le membre spirituel, le membre juridique et le membre économique.

Démocratie comme vie ou abstraction

026 - APPRENDRE DE LA VIE À LA PLACE D'EN FINIR DÉMOCRATIQUEMENT

+ Source GA 193, p. 020-020, 3/1977, 04/02/1919, Zürich + + - FG - +

Nous regardons peu aujourd'hui, comment toute la vie de l'humain est toujours plus mûre et plus mûre. Des humains intérieurement sincères comme Goethe sentaient ce devenir plus mûr et plus mûr. Goethe voulait aussi encore apprendre dans l'âge le plus avancé, il n'était pas encore terminé comme humain. Et il regardait en arrière dans sa jeunesse, dans ses années d'homme, dans tout ce qui s'était passé dans la jeunesse et dans ses années d'homme, comme préparation à ressentir pour ce qu'il pouvait vivre dans l'âge. Ainsi, l'on ne pense que très peu dans le temps présent, notamment alors que l'on considère l'humain comme être social. Aujourd'hui, avec vingt ans chacun voudrait être membre d'un corps et – comme on le dit maintenant - juger démocratiquement. Ainsi, l'humain ne peut se représenter, que l'on a quelque chose à attendre de la vie, dans laquelle on mûrit toujours plus et plus en allant vers l'âge. À cela, les humains ne pensent pas aujourd'hui. – Cela est une chose, que nous devons de nouveau apprendre, toute la vie, apporte quelque chose à l'humain pas seulement les deux à trois premières décennies.

027 - LOIS PAR HUMAINS PLUTÔT QU'ABSTRAITES

+ Source GA 329, p. 099-100, 1/1985, 19/03/1919, Winterthur + + - Gilbert Durr - +

03029 - Il faut aussi que l'état de droit, l'état politique, ait une existence indépendante dans le corps social sain. Il doit par exemple veiller à la bonne marche des services administratifs. Mais il doit surtout veiller à la bonne organisation du travail, qu'il faut soustraire, non pas par des lois abstraites, mais par l'intermédiaire des hommes eux-mêmes, à l'empire du simple processus économique.
03030 - Comment faut-il que se déroule le processus économique ? D'une part le processus économique est tributaire des limites que lui imposent les conditions naturelles, les matières premières disponibles ici ou là, le rendement des sols. On peut jusqu'à un certain point améliorer par la technique le rendement du sol ; mais il y a là une limite imposée, une limite fixée à la prospérité, une limite qui influence les prix. Telle est la première limite. Dans le corps social sain, il faut une deuxième limite. Cette deuxième limite, c'est celle de l'organisme juridico-politique qui suit son cours à côté et indépendamment de l'organisme économique. Dans l'organisme politique agit ce devant quoi tous les hommes sont égaux, ce qui démocratiquement concerne tout homme et où il faut que chacun s'entende avec chacun. C'est sur ce terrain-là qu'il faut décider, en fonction de cette humaine condition, de la nature et de la mesure du travail des hommes. C'est alors seulement, quand on a décidé sur le terrain du droit, indépendant du terrain de l'économie, de la nature et de la mesure du travail, que ce travail conflue avec le processus économique, c'est alors que la main d'œuvre humaine détermine les prix. Personne ne dicte dès lors le prix à la main d'œuvre, c'est elle qui dès lors détermine les prix, de même que le sol avec son rendement etc... détermine les prix. La grande loi économique de l'avenir sera celle-ci : la vie économique s'encastre entre deux limites, de telle manière que la mesure et le prix du travail humain ne se déterminent pas en fonction des forces économiques elles-mêmes.

028 - DÉMOCRATIE COMME COMMUNAUTÉ ABSTRAITE

+ Source GA 329, p. 202-203, 1/1985, 14/10/1919, Berne + + - Gilbert Durr - +

Bien sûr, on peut in abstracto avoir la prétention d'enlever aux élites dirigeantes, qui ont conçu la structure de l'économie moderne, les moyens d'accomplir ce qu'elles ont fait jusqu'à maintenant et d'en confier la gestion à la communauté. Mais quand on observe la marche des événements sans céder à ses sentiments personnels, à ses émotions, d'un œil objectif, on se dit qu'il y a là un danger qui menace le proche avenir. Si vraiment se concrétisait l'annexion des réalisations accomplies jusqu'ici par quelques individus isolés — quels que soient les dommages qui les accompagnent — et si la responsabilité en incombait désormais à la collectivité, il en serait probablement de cette collectivité comme des Japonais au milieu des années soixante-dix du siècle dernier, lorsqu'ils ont cédé à un certain orgueil national en prenant possession des premiers navires de guerre que leur livraient les Anglais. Les Anglais leur proposaient en même temps des instructeurs pour leur apprendre à manœuvrer ces bateaux ; mais les Japonais ont renvoyé ces instructeurs et voulu piloter eux-mêmes. Et c'est là qu'on a pu se divertir depuis la terre ferme au spectacle de ces canonnières qui ne cessaient pas de tourner en rond : elles ne pouvaient pas avancer parce que les Japonais ne savaient pas comment s'y prendre. Personne ne leur avait montré comment ouvrir et fermer la soupape qui permet d'évacuer le trop-plein de vapeur. Ils ne pouvaient donc rien faire et il leur fallut attendre que la force motrice de la vapeur soit entièrement épuisée.

06034 - Il y a lieu de craindre, quand on ouvre vraiment les yeux sur ce qui se passe aujourd'hui dans la vie sociale, que c'est ce qui arriverait si les résultats obtenus individuellement, non sans dégâts il faut le dire, par les élites dirigeantes grâce à leur compétence et à leur savoir-faire devaient passer aux mains de la collectivité anonyme qui décide démocratiquement des services techniques à mettre en place etc... pour programmer la production.

06035 - Ces choses-là ne relèvent pas d'un programme de parti, ne ressortissent pas à un schéma de parti, mais elles sont à la portée de quiconque voit la vie d'un œil pratique et non prévenu et veut sincèrement avoir de cette vie une approche pratique et non prévenue.

029 - DROIT COMME SOL DE L'HUMANITÉ

+ Source GA 329, p. 209-211, 1/1985, 14/10/1919, Berne + + - Gilbert Durr - +

Alors que dans une vie juridique indépendante, le droit ne peut se créer qu'à partir d'une conscience juridique indépendante. En d'autres termes, il faut que se développe parallèlement à la vie économique une branche indépendante politique ou juridique du corps social. Cette branche englobera précisément tous les domaines dans lesquels les hommes, une fois émancipés, sont devenus capables d'exercer leur jugement.

tuellement responsable et soit fermement motivé. Cette présence, cette motivation fortement enracinée, cette capacité de manœuvrer liée à un domaine de l'économie, tout cela est sapé dès lors que les décisions doivent être prises démocratiquement quant à la façon de travailler dans les entreprises individuelles ou au travail à faire dans les entreprises individuelles et ainsi de suite.
06052 - Si vraiment les forces existantes doivent profiter à la société en général, cela ne peut se faire que si la personne responsable occupe le poste qui convient à sa compétence, à son expérience professionnelle et produit pour la communauté ce que ses capacités lui permettent de produire. Mais ceci n'exclut pas les domaines où elle n'est pas seule à pouvoir décider mais où tout homme une fois émancipé a voix au chapitre et représente l'élément démocratique en vertu duquel tous les hommes sont égaux, y tiennent la même place et où chacun doit développer une relation d'homme à homme.
06053 - En milieu socialiste on ne cesse de répéter aujourd'hui que l'ouvrier est coupé de ce qu'il produit, qu'il élabore un produit qu'il connaît à peine ou dont il ne connaît qu'une partie. Tout cela est vrai, sans aucun doute. Le produit est mis sur le marché, l'ouvrier en est coupé, il est coupé de son secteur de travail, il ne fait que fournir son travail, son travail d'homme, à une abstraction dont il ne sait rien. C'est vrai, mais seulement pour autant qu'à côté de la vie économique à laquelle l'individu est attelé nous n'avons pas une branche indépendante, une vie indépendante où les hommes s'instruisent réciproquement parce qu'étant homme on y est l'égal de l'homme. Cette vie indépendante, à laquelle seule il appartient de décider du bon droit, cette vie politique spécifique, c'est celle qui constitue la substance de l'état. C'est là que la démocratie peut sincèrement se donner carrière. Mais il faut s'en occuper concrètement. On ne peut pas dire : ceux qui dans un domaine déterminé de la vie économique ont fait merveille feront également merveille dans le domaine juridique, c'est donc eux qui sont les mieux placés pour s'occuper de ce domaine juridique. Non, il n'en est rien, parce que l'homme ne peut s'occuper, n'est capable de juger que de ce qui dans la vie se déroule vraiment concrètement. Le juridique et l'économique ne sauraient être liés de bric et de broc, il faut en revanche que le juridique et l'économique existent côte à côte. Et il faut que l'homme se situe dans un rapport concret avec l'autre sur le terrain du droit. Il faut qu'en lui se développe de l'intérêt pour les autres hommes sur le terrain du droit. Il faut qu'en lui se développe de l'intérêt pour les autres hommes avec lesquels il cohabite dans la vie économique lorsque la vie économique fait apparaître des besoins à satisfaire. Sur le terrain du droit, tout homme saura ceci : tu es un homme parmi tous les autres, tu participes à quelque chose que ta situation à toi et à personne d'autre détermine parmi les autres. Tu fais partie intégrante de l'humanité, tu apprends maintenant à te reconnaître membre de l'état édifié sur l'égalité parmi les hommes, sur la démocratie. Cet état devient pour toi réalité. Car il devient réalité en s'occupant de tes droits d'ouvrier. La législation du travail sortira du cadre de la vie économique, l'ouvrier ne dépendra plus du pouvoir économique de celui avec qui il pourra partager entreprise et exécution du travail, ce sera l'égalité de tous qui prévaudra.

030 - DÉMOCRATIE HUMAINE À LA PLACE D'ARTICLES MORTS.

+ Source GA 199, p. 232-233, 1/1967, 05/09/1920, Dornach + + - FG - +

1. Domaine spirituel : vie – corps éthérique

2. Domaine juridique : sensation – corps astral
3. Domaine économique : raison – Je
Et pour lui, le domaine juridique comme deuxième : Il est né, dirais-je, sorti des instincts. C'était quelque chose de demi-conscient, de sorte qu'il chatoie vers le haut dans la conscience, en ce que le domaine du droit jusqu'alors soit né de la vie grecque, mais notamment latine, romaine et fut alors aménagé plus avant. Maintenant, il doit être placé autonome sur sa propre base démocratique. Qu'est-ce qui est apparu sous ce que fut jusqu'à présent le domaine juridique ? Là sont justement apparût les articles de droit, lesquels articles de droit, auxquels l'humain à si peu part, que je dois dire, que dans ma vie guère de plus amer ne fut posé sur ma langue, que lorsque j'eu à faire à quelque avocat. Cela m'est donc arrivé souvent dans la vie. Là on vient chez celui qui est le représentant du droit, celui qui est le savant du droit. Un cas précis se présente. On voit cet avocat aller vers quelque armoire, vers quelque casier de cette armoire. Il en prend une liasse d'actes. Il rassemble avec grand effort ce qu'il lit dans l'instant ; il se tient tout extérieur à la chose. On veut savoir comment cela s'insère dans l'organisme juridique. Il va vers sa bibliothèque, prend quelque livre de lois et feuillette et feuillette, et il n'en sort rien, parce que pris au fond il y est tout étranger. Rien de ce qui se rapporte humainement aux choses, ne réside en telle chose. Il m'est une fois arrivé, qu'une sorte d'affaire, que j'avais à conduire, qui a nécessité des années durant des écrits et des réponses ; je ne veux pas raconter tout le déroulement des faits. Alors, s'avéra finalement qu'il était nécessaire, d'avoir aussi une livre de droit international pour la chose. La chose avait duré maintenant peut-être deux ans et demi, alors le brave homme dit : oui, je n'ai pas de livre de droit international, vous devez me procurer cela.
Vous devez absolument me fournir la documentation, si je dois continuer à vous donner des conseils ! – Maintenant, qui me connaît sait que dans de telles choses très assurément, je ne me vante pas. Je ne m'imagine aussi rien du tout. Je me suis donc procuré ce livre de lois internationales, et en deux heures, j'étais au clair sur comment se présente tout le cas. Car on n'a que besoin de regarder à l'intérieur des choses avec un sens sain, ainsi l'on sait, qu'en deux heures peut-être réglé, ce qui autrement s'étale sur deux ans. Ce qui s'est mêlé des trois membres dans l'organisme social se tient si éloigné de ce qui est participation humaine, dans ce qui existe en fait comme ordre juridique. Nous devons retourner à une vie, où ce qui vit dans le droit soit ressenti, comme nous ressentons les choses sensorielles. Nous devons être vivants en rapport avec ce qui est là comme organisme juridique.
C'est le vrai sens de la démocratie, que l'humain entre dans les articles morts, que soit ressentit avec, ce qui vit sinon dans les articles morts. Et ainsi, comme dans le domaine de l'esprit, ce qui peut être né de la science spirituelle, rentre dans la vie, ainsi par ce qui sera voulu par la science spirituelle, le sentiment pénétrera dans la vie juridique. Ressenti devra être, ce qui vit d'humain à humain.

031 - LIMITER L'EXAGÉRATION INTELLECTUELLE AU DROIT ???

+ Source GA 083, p. 300-302, 3/1981, 11/06/1922, Vienne + + - FG - +

Pensons au cas extrême : il n'y aurait là pour un quelque domaine absolument qu'un nombre de professeurs avec des capacités médianes. Maintenant, même si ces professeurs dans une heure où ils n'enseignent pas, mais seulement n'ont besoin que de penser, devrait réfléchir à des objectifs d'enseignement, devraient donner des prescriptions, ainsi ils rassembleraient certainement quelque chose d'extraordinairement intelligent. Mais c'est maintenant quelque chose d'autre de s'approcher de la réalité du cours, là viennent en question leurs capacités, comme humains globaux. C'est absolument une autre chose, si on compte avec la vie immédiate ou seulement purement avec ce qui s'est écoulé de l'intellect. Cet intellect a notamment la particularité qu'il exagère les choses, qu'au fond il veut toujours saisir l'immesurable du monde. Dans la vie véritable, l'intellect devrait simplement être serviteur sur le domaine concret particulier.
Mais si on réfléchi particulièrement que ce qui apparaît entre les humains, aussi loin qu'ils se tiennent vis-à-vis en pleine égalité dans leur essence humaine, peut se développer comme droit, alors on doit dire : ce qui dans l'universel se développe entre humains devient entièrement juste quand cela sort de l'abstraction du présent, car ainsi ressentent les humains : ils fondent des rapports de droit entre eux qui reposent sur certains concepts humains abstraits et par là que les humains se retrouvent sur sol démocratique, deviennent alors rapports de droit particuliers. Mais ce ne pourra pas être réussi à l'intérieur de l'universellement humain ce qui veut jaillir de l'immédiate vie de l'individu, mais seulement ce qui peut valoir pour l'humain en général.
Cela signifie, sur sol démocratique ne pourra pas jaillir, tout de suite quand on veut être sincère, ce qui devrait s'écouler de l'individualité de l'humain à l'intérieur de la vie de l'esprit. Par là il est nécessaire qu'on considère comment d'ailleurs la croyance à la toute-puissance de la vie du droit et de l'État fut un phénomène de mode, comment ce fut aussi justifié historiquement que dans le temps dans lequel les États modernes apparurent, ceux-ci s'adoptèrent l'école parce qu'ils devaient la retirer à d'autres pouvoirs qui ne l'administraient plus correctement. On ne devrait pas vouloir corriger l'histoire à revers.
Mais on doit être au clair que du développement des temps les plus récents est issue la tendance de façonner à nouveau la vie de l'esprit autonome en soi ainsi que la vie de l'esprit ait en soi sa propre formation sociale, sa propre administration, ainsi qu'aussi ce qui va de soi dans l'heure de cours particulière peut ressortir de la vie vivante de l'individualité enseignante et non de l'observance de quelques prescriptions. Nous devons nous décider, bien que cela ait été considéré comme un progrès, livrer la vie de l'esprit, et avec elle l'école à l'État, faire ce chemin de nouveau à rebours. Alors, il deviendra possible qu'à l'intérieur de la vie de l'esprit, aussi dans le domaine du système scolaire, la libre individualité humaine vienne en considération. Et personne n'a besoin de s'effrayer que par là l'autorité pâtisse ! Non, là où de l'individualité humaine doit être agit productivement, là ces individualités désirent l'autorité naturelle. Nous pouvons déjà voir cela à l'école Waldorf. Là chacun est heureux quand l'un peut lui être une autorité parce qu'il a besoin de cela, ce que cet autre produit à partir de son individualité.

à l'abstraction porte en elle-même de développer les forces qui deviennent alors forces de déclin. Et qui étudie, comment à l'intérieur du juridique-étatique par là que la tendance à l'abstraction existe, en fait ce que les humains font doit toujours se séparer toujours plus et plus de l'intérêt concret aux domaines particuliers de vie, celui-là reconnaîtra aussi, comment tout de suite dans la vie d'État repose la fondation pour cette abstraction qui s'en est toujours plus et plus formée à l'intérieur de la circulation du capital.

032 - LE DÉMOCRATIQUE COMME DROIT VIVANT.

+ Source GA 083, p. 309-309, 3/1981, 11/06/1922, Vienne + + - FG - +

Le sens démocratique ne se reposera pas jusqu'à ce qu'il ait réalisé l'égalité dans le domaine étatique-juridique. Nous pouvons faire cela à partir de la raison, sinon nous nous exposons des révolutions. (...) Alors, le droit qui sera fondé entre les humains à partir d'un rapport où l'égal se tient vis-à-vis de l'égal sera du droit vivant. Tout autre droit, qui dans une certaine mesure plane au-dessus des humains, cela deviendra convention. Véritable droit doit provenir de l'être ensemble des humains, sinon il devient convention.

033 - PENSÉE JURIDIQUE COMME ABSTRACTION FORMELLE.

+ Source GA 083, p. 296-298, 3/1981, 11/06/1922, Vienne + + - FG - +

Et quand nous regardons sur le domaine du système d'État, alors nous devons de préférence chercher sur ce domaine ce que je vous ai dépeint en ces jours comme conquête du travail dans le déroulement de l'évolution humaine pour l'organisme social entier homogène. Justement par là que par dessus l'Asie la théocratie se développa en système d'État, qui maintenant se tient sous l'influence de l'impulsion du droit, justement par là se développe le problème du travail. En ce que chaque individu devrait venir à son droit, se développe l'exigence que le travail serait correctement placé dans l'organisme social. Mais en ce que la vie du droit se décolla de la vie religieuse, en ce que toujours plus et plus se presse dedans à la démocratisation, en ce que se développa toujours plus et plus, nous voyons, comment dans l'humanité se pressa aussi toujours plus et plus un certain élément formel de la pensée sociale.
Le droit se développa donc hors de ce que l'humain individuel a à dire aux autres. On ne peut pas dévider le droit de la raison. Mais de la circulation alternante des raisons, quand je peux me servir du mot, entre les humains apparaît la vie du droit vivante. Cela tend par là à la logique, vers les pensées formelles. Mais en ce que l'humanité va justement par son époque, elle va à travers des partialités. Comme elle est passée à travers la partialité de la théocratie, elle va plus tard à travers la partialité de l'État
Mais par cela l'élément logique est quand même soigné dans la vie sociale, l'élément, qui invente. On a besoin seulement de se souvenir, quelle somme de force de pensée humaine a été utilisée dans le déroulement de l'histoire humaine justement sur la vie du droit.

Mais par là l'humanité conduit aussi à la force de l'abstraction. Et on pourra ressentir, comment toujours plus et plus la pensée humaine justement sous l'influence du principe du droit devient plus abstraite et abstraite. Mais ce qui saisit sur un domaine de l'humanité, cela s'étire à certains temps sur l'entière vie humaine. Et ainsi, aimerais-je dire, fût, comme je l'ai évoqué plus tôt, même la vie religieuse prise par-dessus dans la vie juridique. Le dieu de l'Orient donnant des lois mondiales et dispensant sa grâce aux humains, devint un dieu jugeant. Légalité du monde dans le cosmos devint justice du monde. Cela nous le voyons particulièrement au moyen-âge. Mais avec cela aura pénétré dans les habitudes humaines de penser et sentir quelque chose comme l'abstraction. On voulut toujours plus et plus maîtriser la vie à partir des abstractions.
Et ainsi se dilata la vie abstraïsante aussi par-dessus la vie religieuse, par-dessus la vie spirituelle d'un côté et par-dessus la vie économique de l'autre côté. Toujours plus et plus on gagna de la confiance à la toute-puissance de l'État, qui était placé sur sa vie d'administration et de constitution abstraite. Toujours plus et plus on le trouva à la mesure du progrès, que la vie spirituelle en forme de la vie éducative devait entièrement influer dans la vie d'État. Mais alors, elle devait être faite prisonnière dans des rapports abstraits comme ils sont attachés avec la vie du droit. L'économique fût aussi aspiré dans une certaine mesure de ce qu'on ressentait comme approprié pour l'État. Et dans les temps, dans lesquels la manière moderne de gérer émergeât, l'opinion fût en général que l'État devait être ce pouvoir, qui avant toute chose aurait à déterminer aussi sur la correcte formation de la vie économique. Mais avec cela nous apportons les autres branches de la vie sous le pouvoir de l'abstraction. Si abstrait que cela apparaisse en soi, c'est cependant aussi à la mesure de la réalité.

Démocratie comme contrainte ou liberté

034 - DÉMOCRATIE À LA PLACE DE POUVOIR SPIRITUEL-ÉCONOMIQUE.

+ Source GA 024, p. 034-034, 2/1982, 00/07/1919, + + - par une équipe - +

L'autogestion de la vie culturelle apporte à la vie économique les forces spirituelles régénératrice qui lui sont indispensables pour l'administration de biens et la direction des branches de production dan son propre domaine. D'autre part l'organe juridique du corps social, rigoureusement indépendant des domaines culturel et économique, réglera les rapports entre citoyens d'une manière démocratique et respectueuse de l'égalité de tous les êtres responsables, sans que des facteurs de puissance, fondés sur la supériorité individuelle ou la situation économique puissent jouer un rôle.

035 - ASPIRATION DÉMOCRATIQUE À PARTIR DE LA CONTRAINTE SPIRITUELLE-ÉCONOMIQUE

+ Source GA 338, p. 153-157, 4/1986, 16/02/1921, Stuttgart + + - FG - +

Car on doit, lorsqu'on veut aujourd'hui parler de guérison des conditions sociales, déjà être absolument conscient que nous nous tenons dans un moment important de l'histoire mondiale de l'évolution de l'humanité, que certaines choses sont simplement ambitionnées, qui s'extraient des soubassements de la vie de l'âme humaine.

Et une des plus importantes impulsions, qui s'extraient là des soubassements des âmes humaines, c'est celle de surmonter les vieilles institutions contraignantes dans les rapports d'humain à humain.
Considérez volontiers tout de suite cette formule : surmonter les vieilles institutions de contrainte d'humain à humain. Nous regardons à reculons dans les conditions sociales de l'humanité. Nous trouvons, nous trouvons que dans des temps plus anciens, il y a eu l'institution œuvrant du pur sang sur les couches sociales ; par sa naissance de telle ou telle branche, de telle ou telle famille l'un était seigneur, l'autre valet, l'un l'ordonnant, l'autre l'obéissant. Aussi loin que nous retournons dans l'évolution de l'humanité, nous trouvons d'autant plus, que la vie sociale était construite sur rapport de sang et d'héritage. Ils se sont en partie encore maintenus dans la conscience des humains. Ce qui existe toujours encore aujourd'hui, comme conscience de classe des couches nobles relève donc finalement absolument de vielles époques et est par essence une transposition de ces exigences sociales, qui se sont fondées sur le sang dans les temps anciens.
Maintenant a été de toute manière rajouté autre chose au cours des temps récents dans la stratification sociale. Et cet autre repose sur le pouvoir économique. A ce qui jadis a été reconnu d'un côté comme justifié, notamment d'être à partir du sang seigneur ou valet, à cela s'est joint, ce que les conditions économiques modernes ont apporté : la stratification justement par le pouvoir économique. Le puissant par l'économie appartient à une autre classe que celui qui n'a rien, qui donc est l'impuissant économique. Cela s'est rajouté dans l'ancien. Pris fondamentalement beaucoup repose donc dans nos conditions sociales du présent encore toujours sur une survivance des anciennes conditions de contrainte. Contre cela se cabre la conscience humaine actuelle. Et pris fondamentalement repose une grande part de ce que nous appelons la question sociale, sur cette rébellion démocratique contre les vieux rapports de contrainte.
De cela, la question doit apparaître :comment a-t-on à se comporter d'après cette direction ?
Et là on doit encore se rendre clair, que sans le démembrement de la vie spirituelle libre de ces membres restant sur le sol de l'organisme social, que j'ai justement caractérisé, un état social durable ne peut être obtenu. Quand la vie spirituelle sera vraiment posée sur son propre sol, alors il ne pourra y avoir dans cette vie spirituelle un quelconque rapport de contrainte, mais seulement le rapport de libre reconnaissance. Et cette libre reconnaissance, se montre tout d'elle-même à l'intérieur de la vie sociale. Parler grossièrement : on placera donc difficilement comme professeur de musique, qui n'a jamais joué dans sa vie d'un quelque instrument de musique, et le sentiment démocratique, que l'absolue égalité de droit doive régner entre tous les humains en rapport au placement d'un professeur de musique. Mais quelqu'un sera placé comme professeur de musique en toute reconnaissance libre autonome, qui connaît et peut les choses qui sont nécessaires au professeur de musique. Et l'on ne pourra pas dénier la reconnaissance à celui qui connaît et peut les choses, si est exercé de manière contraignante quoi que ce soit ; elle se manifestera tout à fait par elle-même.

Il y aura dans la vie spirituelle libre justement beaucoup, (très) beaucoup de ces choses, qui sont semblables au construire sur l'autorité. Mais ce sera partout un construire sur de l'autorité allant de soi. Car sur quoi repose la rébellion d'innombrables humains du présent contre toute autorité ? Cette rébellion repose sur rien d'autre, que les gens perçoivent : les rapports économiques nous remettent des subdivisions contraignantes, et nous ne reconnaissons pas, que des rapports économiques nous soient imposés des subdivisions contraignantes. Tout aussi peu les gens reconnaissent, que des subdivisions contraignantes soient imposées à partir de rapports politiques ou héréditaires. Contre cela se cabre justement l'historique, que j'ai caractérisé comme le sentiment démocratique, qui des profonds soubassements de l'humanité pénètrent aujourd'hui la surface.
Et que là les plus larges cercles d'intellectuels et dirigeants spirituel n'ont pas appris d'exactitude, mais des Keyserlingeries, ainsi ils prennent l'histoire ainsi, qu'ils se disent : ils s'opposent contre chaque autorité dans la vie économique. Et maintenant la troisième, la vie spirituelle, on la prend encore avec cela, parce que justement elle ne pénètre pas dans son essence toute particulière devant les yeux de l'âme des humains. Elle ne le peut simplement, quand elle se tiendra là en toute autogestion immédiate libre. Des plus différents soubassements on doit rendre clair au gens la nécessité de la libération de la vie spirituelle.
Et l'on doit encore porter une grande valeur à ce qui suit : Il doit être là un domaine, où les humains se sentent vraiment égaux. Ce n'est aujourd'hui pas là parce que d'un côté l'État a aspiré la vie spirituelle et de l'autre côté tire à lui la vie économique, qu'il attire ainsi l'autoritaire des deux côtés dans son essence et qu'en fait n'est là aucun sol, sur lequel les humains devenus majeurs, pourraient se sentir pleinement égaux. Le sol est-il là, sur lequel les humains devenus majeurs peuvent se sentir pleinement égaux, chacun peut alors ressentir : je suis comme humain égal à chaque autre humain. Alors il pourra aussi sur le domaine, où il ne peut pas le ressentir, parce que c'est une absurdité, reconnaître l'autorité ou le jugement associatif.
Il apparaîtra de nouveau quelque chose qu'il n'est aujourd'hui pas encore opportun de dire aux gens ; mais je vous le dis -,il apparaîtra quelque chose, qui est comme ce qui a jouer un certain rôle dans les temps anciens à partir d'autres conditions. Prenez un village dans les temps anciens : le pasteur était au plein sens du mot une sorte de divinité. Mais il y avait des possibilités, où le pasteur apparaissait purement comme humain parmi les autres. Ils appréciaient cela beaucoup. Si maintenant nous avons d'un côté la vie spirituelle avec la reconnaissance, la libre reconnaissance de l'autorité allant de soi, de l'autre côté la vie économique avec le jugement de groupe, qui repose sur la confluence des jugements des humains associés, et là entre un sol, où les humains entièrement sans différence de l'autoritaire restant se rencontrent – et ce serait le cas, si la triarticulation de l'organisme social était là -, alors cela agirait dans les faits dans un sens des plus profonds réellement à la solution de la question sociale. Mais ce doit être le cas au sens le plus profond, que le maître, l'humain spirituel – je pense cela maintenant symboliquement – ôte sa toge, lorsqu'il se montre sur le sol de la vie sociale d'État, et que le travailleur puisse retirer sa blouse, lorsqu'il se place sur le sol de la vie social d'État, ainsi que dans les faits de par les deux côtés les humains se rencontre dans le même uniforme, qui n'a pas besoin d'être un uniforme dans le sens habituel, mais peut être de même utilité, lorsqu'ils

se tiennent sur le sol du juridique-étatique.

Impôt et contrainte comme moyens de l'État

Introduction spécifique à cette rubrique par Ulrich Piel : voir https://www.triarticulation.fr/Institut/FG/Articles/2013-06-001.html

036 - NOUVEAU SYSTÈME SOCIAL À PARTIR DE LA TRIARTICULATION SOCIALE.

+ Source GA 186, p. 213-214, 3/1990, 14/12/1918, Dornach + + - Marie-France Rouelle et Gudula Gombert - +

Les conséquences de la réalité ne coïncident pas avec les simples conséquences des pensées; la logique de la vérité est autre chose que la simple logique des pensées. A notre époque, on croit, parce que le mode de penser juridique s'est emparé de tous les esprits de manière métaphysique (1), que tout doit être embrassé par la logique des pensées dont on a l'habitude. Mais ce n'est pas le cas. Voyez-vous, si vous avez un cube dont les côtés, disons, font trente centimètres de longueur, et que quelqu'un vous dise : Ce cube se trouve ici, dans cette salle, à une hauteur d'un mètre cinquante au-dessus du sol, vous pouvez, grâce à la seule logique de votre pensée et sans être vous-même dans la pièce, en déduire où se trouve le cube : il doit être posé sur quelque chose. Il doit y avoir une table de la hauteur correspondante, car le cube ne peut pas flotter dans l'air. Cela, vous pouvez le déduire même si vous n'êtes pas présent, même si vous n'en faites pas l'expérience, si vous ne le vivez pas vous-même.

09004 - Mais supposons qu'il y ait une balle sur ce cube. Cela, vous ne pouvez le déduire en pensée; il faut que vous le voyiez, que vous l'observiez. Et pourtant cela correspond à la réalité. Celle-ci est donc imprégnée d'entités, de choses qui naturellement ont leur logique, mais une logique qui ne coïncide pas avec celle des pensées.

09005 - Mais cela suppose qu'on accepte de ne pas uniquement appeler preuves les prétendues conclusions logiques auxquelles s'est habituée la pensée actuelle, faute de quoi on ne parviendra jamais à rien. Dans le domaine de la structure sociale de la société humaine, dont je parle ici depuis déjà des semaines, de très nombreuses exigences résultent simplement des données que j'ai évoquées devant vous au sujet de la structuration ternaire de la société qui sera nécessaire pour l'avenir. II en ressort par exemple un système d'impôt bien défini, qu'on ne peut toutefois trouver qu'en faisant appel à la logique du concret. On n'y arrive pas avec une simple logique de pensée. C'est pourquoi il est nécessaire d'écouter ceux qui connaissent le sujet, car, une fois la chose dite, la saine raison humaine peut alors trancher après en avoir examiné tous les aspects. Mes chers amis, la saine raison humaine suffira toujours. Elle peut toujours contrôler après coup ce que dit l'investigateur spirituel. Mais elle est autre chose que la logique des pensées qu'a notamment favorisée le mode de penser actuel imprégné par la science de la nature.

037 - IMPÔT SUR LES DÉPENSES COMME UNIVERSEL À LA PLACE D'IMPÔT INDIRECTS.

+ Source GA 024, p. 435-436, 2/1982, 00/00/1918, + + - FG - +

Les impôts généraux doivent être des impôts sur les dépenses (ce qui ne doit en aucun cas être confondu avec des impôts indirects). Les encaissements comme tels ne seront pas passible d'impôt; il le deviennent à l'instant, où la collectivité y a de l'in-

térêt, donc lors du transfert à la circulation des transferts.

038 - IMPÔTS SUR LES DÉPENSES PLUTÔT QU'INDIRECTS.

+ Source GA 000m, p. 227-237, /1972, 27/01/1919, Dornach + + - FG - +

La propriété privée ne peut pas du tout être expulsée du monde, mais seulement masquée. Je ne veux pas que tous deviennent prolétaires, mais que chacun soit possédant, et d'ailleurs de ce qui lui revient. La propriété privée ne doit pas être défaite, mais placée sur une base telle, que son efficacité œuvre collectivement. L'entrepreneur doit avoir le profit privé. Le reste vient alors en considération par les impôts. Le « droit sur le plein rapport du travail » expulse hors du monde tout mouvement libre. Il est nécessaire que l'entrepreneur ait une certaine plus-value. Que la propriété privée œuvre dans son efficacité pour l'ensemble, sera atteint par la régulation fiscale. Seules les dépenses seront imposées. La fixation des impôts est chose des services politiques. L'entrepreneur ne paye pas selon sa possession, mais d'après ses débours. Quand par exemple il a 100 travailleurs ; il paye ses impôts pour chaque quota, qu'il acquitte à ceux-ci. On doit instaurer radicalement l'impôt sur les décaissements. Pas d'impôt sur les encaissements et les possessions, mais seulement impôt sur les débours. Alors tombent tous les dommages de la propriété privée. La nocivité du profit tombe aussi, lorsque est rendu nécessaire au concerné, de payer tant et tant d'impôts pour ce qu'il embauche 100 travailleurs. Alors vient en considération à la collectivité le fait qu'il est en mesure d'embaucher 100 travailleurs. » (...)

Question : Molt : Mais alors quand l'entrepreneur utilise ses moyens pour lui ?

Dr Steiner : « Ce danger est simple à faire cesser. Une telle pratique ne se trouve pas là isolée. L'imposition des décaissements intervient pour de telles dépenses, par exemple aussi pour les locations. Les impôts doivent être maintenus tout à fait liquides, par exemple de gros impôts sur les locations pour de plus grandes demandes de location. La nocivité apparaît d'abord dans le moment où le débours est fait. Exemple. A l'époque, où encore règne l'utilisation primitive de la mer, l'un invente un bateau, avec lequel dix fois plus peut être attrapé ; cela repose entièrement sur son invention. Il augmente ainsi par là la prospérité de tous ceux qui travaillent dans le secteur, où il met en œuvre l'invention. Il peut seulement devenir nocif, quand cela ne lui est pas de nouveau ôté lorsqu'il exploite. Lorsqu'il laisse seulement reposer, ce qu'il encaisse, il ne devient jamais nocif économico-politiquement. Les grippe-sous sont les moins dangereux des pensionnaires sociaux. Tous ceux qui cachent de l'argent dans leur sac de paille (bas de laine) ne nuisent à rien.

(...) Les questions fiscales se tiennent aujourd'hui sur des pieds tout à fait à l'envers. Lorsque l'on parle aujourd'hui d'impôt sur les débours, tous pensent à des impôts indirects. Mais je pense à des impôts sur les débours. Les plus importants besoins vitaux sont à imposer faiblement, les moins importants, plus fortement. Le dépôt bancaire est débours.

Question : Kühn : toutes les sommes ne couleraient-elles pas à l'État, ce par quoi les entreprises culturelles seraient menacées ?

Dr Steiner : « Il s'agit de ce que l'on spécifie. Le travailleur spirituel aura besoin de certaines choses pour son travail. Elles seront faiblement imposées. Qui en même temps est entrepreneur industriel devra, pour tout ce dont il a besoin pour ses entreprises industrielles, payer des impôts élevés sur les débours. La production spirituelle pourra vivre d'elle-même. On ne doit seulement pas l'empêcher parce que l'on

intervient dedans par l'État. » (...)
Question : Molt : Qui sera le gabelou avec l'impôt sur les débours ?
Dr. Steiner : « Chacun à le devoir, d'acheter au début du mois tant et temps de timbres fiscaux. Lorsque vous faites un débours, vous devez céder les timbres. Les timbres doivent alors revenir comme les tickets de chemin de fer. L'impôt n'est pas payé par le producteur. Il est payé avant que le débours soit fait. Il sera institué des catégories de hauteurs d'impôt. Ce système sera très simple. Mais le jugement humain joue dedans partout. Il surgira toujours des questions. Quand un nouveau besoin s'établit, s'établit une nouvelle production. Seulement s'établit la nouvelle question : comment un tel article est-il à imposer ? La production ne sera jamais détachée du jugement humain. (...)
Concernant l'impôt sur les débours : L'argent qui va à l'étranger devrait payer des impôts à la frontière.

039 - LE BON VIVANT DOIT PAYER DES IMPÔT.

+ Source GA 328, p. 184-185, 1/1977, 10/02/1919, + + - FG - +

Les physiocrates : la vie économique entièrement dominée par des lois naturelles, qui doivent régner librement.
Quesnay:
1. Productivité du sol
2. Improductivité du commerce et de l'industrie.Unique impôt : impôt sur la production agricole
3. La multiplication monétaire artificielle est sans utilité.
4. Laisser-faire, laisser-aller. (NDT : en français dans le texte)
Beaucoup semble juste dans cette conception – En quoi repose son insuffisance ? – On n'orientera correctement les impôts, que si l'on part de cela : à l'instant auquel je saisis avec mon activité l'organisme social, je place sur le marché ce que je dois à la collectivité : ainsi dois-je payer des impôts. Si je paye un produit industriel, une prestation commerciale, ainsi je dois payer l'impôt pour la possibilité, de me placer dans l'organisme social. Dans chaque cas le jouisseur doit payer l'impôt. Cela ne conduit-il pas à la pression sur les prix ? Si seulement quand le producteur peut se laisser presser – mais pas, quand ce n'est pas le cas.

040 - LA QUESTION APRÈS LE SYSTÈME FISCAL EST ENCORE FOURVOYÉE.

+ Source GA 189, p. 028-029, 2/1957, 16/02/1919, Dornach + + - FG - +

pour la, diversement nécessaire, triarticulation de l'organisme social traitée ici, comme dans des conférences publiques ; il s'agit de ce que chaque individuel se développe ainsi dans les mesures sociales, que compte soit porté à la nécessité, qui réside dans cette triarticulation. Si l'on a maintenant à prendre des mesures en rapport avec la construction d'une voie ferrée, qui doit être transférée une société privée ou l'État, ou si l'on a à décider sur l'art et la manière, comment dans quelque circonstance on rémunère des prestations – je ne dis pas forces de travail, mais prestations -, dans toutes ces choses il s'agit de ce que l'on donne à ces mesures la direction vers cette triarticulation, vers l'autonomisation de la vie du spirituel, du juridique-politique et de l'économique. Certes, vous pouvez soulever des questions : comment doit se passer l'un ou l'autre ? Ce sont au stade où se tient aujourd'hui la chose, des questions en grande partie mal soulevées. L'esprit, qui vit dans cette triarticulation, se laisse à peu près décrire de manière suivante : qu'est, pour saisir un exemple, le meilleur système d'imposition ? Maintenant, il ne s'agit aujourd'hui pas du tout d'inventer le meilleur système d'imposition, mais de travailler en plus à la triarticulation. Et quand cette triarticulation se réalise toujours plus et plus, ainsi par l'activité de cette triarticulation de l'organisme social apparaît le meilleur système fiscal.
Il s'agit d'établir les conditions, sous lesquelles les meilleures institutions sociales pourront apparaître. Car par ce que quelqu'un a les pensées, d'en « défilationner »(auszuspintisieren > spinnen> filer> dévider la quenouille) le meilleur, cela n'a pas du tout valeur de réalité. Représentez-vous donc une fois, l'un quelconque d'entre vous serait un si grand génie, comme il n'y en a pas encore eu là dans l'évolution humaine, et par là serait en mesure, de concevoir le meilleur système fiscal. Mais si vous vous tenez seul dans le monde avec votre système fiscal si excellemment pensé, et que les autres ne veulent pas cela, en veulent peut être un moins bien, mais ne veulent pas le votre : - c'est alors ce dont il s'agit. Il ne s'agit pas de penser le meilleur, mais de trouver ce qui, sur la base de quoi l'humanité dans son ensemble ferait le mieux. Maintenant nous pouvons de toute façon dire : on doit bien commencer quelque part ! On doit instaurer la triarticulation, aussi quand apparemment les humains ne la veulent pas .
C'est quelque chose d'autre, car là il ne s'agit pas de quelque chose, que les humains peuvent vouloir ou ne pas vouloir comme un quelconque système fiscal, mais cela au fond tous les humains le veulent, si seulement ils le comprennent. Quand vous pouvez trouver le chemin de rendre compréhensible aux humains, parce que les humains veulent dans l'inconscient, que dans les prochaines décennies cela se réalise de par le monde civilisé. Cela n'est pas inventé, mais cela est observé, ce que les humains veulent.

041 - FINANCEMENT DE L'ETAT PAR IMPÔT SUR LES DÉPENSES DE MESURE CONTRAIGNANTE.

+ Source GA 189, p. 096-098, 2/1957, 02/03/1919, Dornach + + - FG - +

À quoi faut-il veiller dans les rapports entre la vie économique et l'État politique dans le sens strict ? Choisissons comme exemple quelque chose qui est parfois ressenti comme vraiment désagréable : le payer des impôts. En rapport au payement d'impôt il s'agit seulement de considérer clairement comment l'impôt doit s'écouler de la plus-value, en ce que l'on a toujours justement ainsi devant les yeux la vie commune démocratique, comme on a devant les yeux la vie économique, en ce que l'on achète et vend, et ainsi perçoivent clairement la réalité des conditions économiques à partir de besoins humains.
Aussi sorti de cela se montrera le contraire de ce qui est disponible. Je ne dis pas que l'on doit modifier la loi fiscale ; sous les conditions actuelles, beaucoup ne se laisse pas changer, ce serait donc que les erreurs seraient poussées d'un autre côté. Mais sous l'influence de l'organisme social sainement triarticulé se formeront de tout autres conceptions sur maintes choses dans la vie sociale. On considérera, que pour la vie sociale en tant que telle, que pour la vie de l'humain dans l'organisme social est sans signification, quand l'humain encaisse de l'argent. Car en ce que l'humain encaisse de l'argent, il se singularise hors de l'organisme social, et cela peut tout au plus être égal à l'organisme social. Pour ses fonctions ce que l'humain encaisse n'a aucune signification ; car seulement en ce que l'humain débourse, il devient un être social. Seulement lors du débours (NDT: ou décaissement, ou encore dépense. La difficulté du choix du mot réside dans le concept qui semble ne pas se limiter à l'usage usuel de dépense : mettre son argent à la banque serait "aussi une sorte de dépense " pour Steiner), l'humain commence à agir de manière sociale. Et là il s'agit de ce que justement lors du débours – je ne pense pas à des impôts indirects, mais à des impôts sur les débours, ce qui est tout à fait autre chose -, que justement lors du débours le paiement de l'impôt doit intervenir. Naturellement, je ne peux vous expliquer cela dans les détails, bien que cela puisse être élaboré – parce que cela présuppose de larges connaissances en économie politique, pour l'expliquer dans une conférence. Mais un peu de cela peut quand même – j'aimerai dire – être mis en œuvre communiquant.
Dans la saine vie économique, démembrée des membres restants de l'organisme social, peut se montrer, que par exemple un territoire pour des raisons géographiques doit produire du blé plus cher qu'un autre du fait de ses conditions naturelles. Et là peut s'avérer, que par la pure vie associative la compensation ne peut être faite. Alors par la vie juridique la chose peut pleinement être corrigée, en ce que dans un tel cas – cela pourrait même se produire de soi-même – ceux, qui achètent le blé moins cher, cela signifie, déboursent moins, ont à payer des impôts plus élevés que ceux qui achètent le blé plus cher, donc doivent débourser plus.
Vous pouvez amener une complète régulation dans la vie économique, quand l'état juridique justement régule correctement le droit dans la vie économique, quand le droit n'est pas seulement des intérêts réalisés de la vie économique, lorsque qu'au Reichtag ne siègent pas l'Union des agriculteurs, mais siègent purement ceux qui ont à se prononcer sur le droit d'humain à humain J'interprète cela abstraitement en général. Cela serait à développer dans tous les détails. Le rapport fiscal est en conséquence une question, qui doit être réglée entre la vie économique et la vie juridique.

Le rapport entre la vie économique et la vie juridique d'un côté, la vie spirituelle de l'autre est ainsi qu'il ne peut être fondé absolument que sur compréhension confiante. Comme la taxe fiscale doit en être une contraignante, aussi dans l'organisme social sain, ainsi de l'autre côté la « taxe » (NDT : même mot – Abgabe - comme ci-dessus, guillemets du traducteur) pour la vie spirituelle peut seulement être volontaire ; car la vie spirituelle doit être pleinement placée sur l'esprit de l'humanité. Elle doit être pleinement émancipée de toutes les autres. Alors, elle œuvre à nouveau en retour de manière la plus profonde, la plus intensive sur ces autres.
Steiner montre à d'autres endroits que le financement de la vie de l'esprit peut aussi fonctionner sous conditions par des débours contraints. Cela est le cas, lorsque des droits sont concrétisés en cela (Steiner pense vraisemblablement entre autres au droit à l'éducation. Voir là-dessus en haut le slogan « État et démocratie dans les Points fondamentaux ».

042 - IMPOSITION INDIVIDUELLE PLUTÔT QUE PAR GROUPES

+ Source GA 330, p. 153-153, 2/1983, 03/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Tout cela doit être institué dans l'esprit de la triarticulation. Cela ne peut arriver que seulement parce que sur le sol de la vie d'État ne se développe pas ce qui dans le se tenir dedans la vie économique peut se développer d'humain à humain, mais que sur le sol de la vie d'État ne se tienne seulement tout ce qui se rapporte au rapport d'humain individuel à humain individuel, en ce que chaque humain individuel soit égal à chaque humain individuel.Sur le sol de la vie d'État n'a par conséquent aucun gain à régner, qui provienne d'un consortium d'humain, d'un groupe économique, d'une communauté économique.Ce qui est gagné sur sol économique doit aussi à nouveau couler dans la vie économique des humains pour l'élévation de leur état de vie. Ce qui coule à l'État, appelons-le impôt ou bien comme toujours, cela n'a le droit, si je veux m'exprimer clairement, de venir que du porte-monnaie de l'unique humain individuel. Face à l'État ne peut se tenir seulement que l'humain individuel ; alors sur le sol de l'État ne se tient que l'être humain individuel vis-à-vis de l'humain individuel. Alors ne prospèrent vraiment sur le sol de l'État que les droits d'humanité.

043 - ÉGALITÉ DEVANT L'IMPÔT

+ Source GA 331, p. 077-080, 1/1989, 22/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Maintenant, des questions spéciales ne sont donc justement chez les humains pratiques pas toujours si faciles à répondre. Je veux vous dire pour quelles raisons . Aux questions spéciales est à répondre notamment d'après les conditions une fois comme ci, une fois comme ça. Les choses peuvent être manipulées tout à fait différemment, et il n'est pas toujours nécessaire qu'elles soient toujours faites de la même manière. L'humain-programme, le théoricien, il est habituellement si intelligent qu'il invente un programme socialiste jusque sur le point du "I". Il y a toujours eu de tels humains. Mais il ne s'agit pas de cela, mais de ce que l'on montre, comment le sol doit être formé, pour que les humains eux-mêmes puissent socialiser, afin qu'ils puissent se retrouver dans le socialiser.

Je dois toujours de nouveau souligner : je ne me sens pas plus intelligent que les autres en rapport avec les particularités, mais j'essaye de donner des suggestions, comment de chaque humain cela peut sortir, ce qui peut contribuer à la socialisation. À cause de cela j'aimerais que les humains se placent sur trois sols. Les humains ne seront donc pas articulés en trois états, mais eux tous se tiendront dans chaque domaine. Et ce sont les humains qui formeront l'unité. À cause de cela j'aimerai tant pénétrer dans la communauté d'idées des forces, que la socialisation puisse vraiment être vraiment faite par les humains. Alors, nous découvrirons aussi sous les nouvelles conditions un système d'imposition juste. Nous n'avons pas le droit d'oublier : nous ne pouvons pas découvrir des statistiques d'actifs actuelles un juste principe pour l'imposition, auquel nous travaillons à le mettre sur un tout autre sol. Pas vrai, toutes ces choses comme impôts sur les revenus, taxe à la consommation et ainsi de suite, elles sont posées sur un tout autre sol. Lisez une fois dans mon écrit sur la question sociale. Là vous verrez, que donc dans l'avenir, maint sera tout autrement. Ainsi, par exemple le père de famille se tient de toute autre manière dans l'organisme social que le célibataire, et d'ailleurs parce que, si l'État de droit se forme vraiment comme je le suppose, alors chaque enfant possèdera un droit à l'éducation. Alors, la situation n'est pas celle que le père de famille doit partager son maigre salaire sur une grande famille, pendant que le célibataire peut utiliser tout pour lui. Les conditions deviendront tout autres. [Interpellation : Et les autres articles de consommation courante ?] Le droit aux articles de consommation courante en est un qui va de soi. C'est donc assuré de parce que le processus économique en est un réel. Chacun qui produit quelque chose aura simplement par le processus économique la possibilité, qui est bien plus sûre qu'un droit abstrait, de se procurer les articles de nécessité. Ce qui doit être suscité par l'émancipation de la vie économique, est que l'on a tant, que cela suffit. Le besoin sera mieux satisfait que l'on ait un droit à l'article de nécessité et en cela assez dans le porte-monnaie.

C'est ce qui concerne le droit aux articles de nécessité. Cela n'est pas en fait pas une expression utilisable, car pas significative dans la réalité, quand on pense vraiment à une réalisation d'un organisme social triarticulé. Car notamment sera fabriqué ce qui à partir d'un certain âge place aussi vraiment à égalité avec un autre humain. Pas vrai, le revenu en tant que tel, cela n'a pas besoin du tout sous conditions, justement dans une communauté vraiment socialisée d'être donnant la mesure de ce que l'on peut utiliser. Car il est par cela possible, que l'humain parce qu'il a à fournir une, maintenant, nommons cela un travail de qualité, qu'il encaisse plus qu'un autre ; il n'a pas plus pour cela pour sa consommation qu'un autre, il doit le débourser à nouveau de la manière appropriée. Il ne s'agit pas de considérer particulièrement à l'avenir ce concept d'encaissement et de consommation, mais il s'agit de ce que – parce qu'un humain doit être placé économiquement équitablement en rapport des autres humains -, qu'il deviendra possible à l'avenir, qu'absolument l'État aussi comme encaissant l'impôt, soit déconnecté du processus économique.

Voyez-vous, un concept devra disparaître complètement dans l'avenir, le concept de personnalité juridique, aussi la personnalité juridique économique. Il devra en fait ce qui devra être payé comme impôts, être à payer par des humains individuels, car dans l'État, dans l'État démocratique, sur le sol, sur lequel le droit doit vivre, l'humain individuel se tient en face de l'humain individuel. Les humains peuvent seule-

ment être égaux, lorsqu'un humain se tient en face d'un autre comme individuel. Sur le sol de la vie économique et sur le sol de la vie spirituelle, il doit y avoir des corporations. Sur le sol de l'État il ne peut y avoir qu'un droit, qui est le même pour tous les humains, cela chaque humain majeur peut aussi le deviner. De cela est aussi l'équivalent que chaque personne privée, que chaque individu est seulement le porteur de l'impôt. Cela peut être institué proportionnellement ainsi que jamais ne se produit d'injustice, mais cette proportionnalité ne sera pas nécessaire, si vraiment la compensation entre les humains est là. La question fiscale sera alors quelque chose de tout différent. À cause de cela les choses, desquelles il s'agit et qui peuvent être demandées aujourd'hui, valent plus pour le stade de transition. Là il s'agit naturellement de ce que l'on prépare progressivement la route vers l'imposition de l'humain individuel, non à l'imposition de complexes [...] Naturellement doit aussi être faite une taxe sur la consommation, avec laquelle je ne pense pas aux impôts indirects, qui sont injustes. Donc, une taxe sur la consommation doit être faite, cela signifie qu'à celui qui consomme beaucoup d'argent, doit être naturellement plus tiré qu'a celui qui ne consomme pas beaucoup, car quand l'un se met l'argent dans le sac de paille, cela n'a pas de signification pour la vie sociale. Cela n'atteint de la signification seulement quand il est déboursé.
Ce sont naturellement de telles questions spéciales, qui aujourd'hui, parce qu'elles sont des questions pratiques particulières ne peuvent être répondues que toujours très insuffisamment, car aussi les institutions dans la phase de transition ne peuvent pas encore être bonnes. Quand nous trouvons un mode de pensée, qui rend possible de partager cela justement, ce qui revient à l'État, alors nous trouverons aussi un chemin, que nous imposerons alors plus celui qui aujourd'hui encore a un haut revenu que celui qui a moins. Et ce que Monsieur Mittwich a dit en rapport avec le futur, cela ne peut être réalisé, que quand tout sera là qui doit être fait par la triarticulation.

044 - IMPÔT SUR LES REVENU ABSTRAIT, IMPÔT SUR LES DÉPENSES CONCRET.

+ Source GA 332a, p. 059-075, 2/1977, 25/10/1919, Zürich + + - FG - +

Alors seulement, quand à côté de la vie économique se tiendront les autres domaines, le domaine juridique, qui est autonome, et l'autonome domaine de l'esprit, la vie économique pourra se placer sur ses propres pieds de manière saine. Mais alors à l'intérieur de la vie économique tout doit aussi suivre les conditions économiques elles-mêmes.
Des conditions économiques sont produits les biens matériels. On n'a qu'a penser, à ce qui dans la vie sociale se trouve comme, j'aimerais dire, un déchet de la vie économique, et l'on verra, comment une pensée vraiment économique doit défaire maintes choses qui valent pour allant de soi dans la vie sociale, oui pour lesquelles on lutte comme pour un progrès.
Aucun ne pensent encore aujourd'hui parmi ceux qui là croient comprendre quelque

l'on puisse atteindre une imposition juste par l'imposition du revenu, provient seulement de la confusion, qu'a apportée l'économie monétaire.
(54) L'argent on l'encaisse. Avec l'argent on entreprend. Par l'argent on se libère de la pureté du processus de production lui-même. On abstrait dans une certaine mesure l'argent dans le processus économique, comme dans le processus de penser les pensées. Mais tout aussi peu que de pensées abstraites on puisse tout comme par enchantement sortir des représentations et des sentiments véritables, aussi peu on peut faire surgir comme par enchantement quelque chose du réel de l'argent lorsque l'on mesure, que l'argent est tout simplement un signe pour les biens qui sont produits, que l'argent est dans une certaine mesure une sorte de comptabilité, une comptabilité fluente, que chaque signe monétaire doit se tenir (correspondre) à un bien quelconque.
(55) Là-dessus encore, il faudra aussi encore parler dans les prochains jours. Aujourd'hui, cependant, doit être dit qu'un temps qui voit seulement, comment l'argent devient un objet économique en lui même, qu'un tel temps doit voir dans les rentrées d'argent ce qu'on doit imposer avant toute chose. Mais en cela on se fait, en instituant l'impôt, coresponsable de l'abstraite économie financière ! On impose ce qui n'est effectivement pas un bien, mais seulement signe d'un bien. On travaille avec quelque chose d'économiquement abstrait. L'argent devient seulement une chose véritable, lorsqu'il est dépensé.
Là, il passe dans le processus économique, peut importe que je le dépense pour mon amusement ou pour mes besoins physiques et spirituels ou que je le place dans une banque de sorte qu'il soit utilisé dans le processus économique. Si je le place dans une banque, il s'agit d'une sorte de dépense, que je fais - c'est, bien sûr, à retenir. Mais l'argent ne devient quelque chose de réel dans les processus économiques qu'au moment où il se détache de ma possession, et passe dans le processus économique. Les hommes n'ont besoin de penser qu'à une chose : il ne sert à rien à l'homme s'il encaisse (empoche) beaucoup. S'il dépose les grosses recettes dans le sac de paille (NDT : chez nous : bas de laine), il aime le savoir ; cela ne lui sert à rien dans le processus économique. À l'homme ne sert que la possibilité d'être en mesure de dépenser beaucoup.
(56) Et dans la vie publique, la véritable vie productive le signe pour beaucoup d'encaissements (tout ce qu'on gagne) est justement que l'on peut dépenser (décaisser) beaucoup. Par conséquent, nous ne devons pas créer dans le système fiscal quelque chose qui soit parasitaire dans le processus économique, mais si vous voulez créer quelque chose qui pourrait vraiment être dédié à la collectivité par le processus économique, à imposer le capital au moment où il est introduit dans le processus économique . (NDT : « Kapital» comme en français, le mot est « affublé » de bien des significations. Là, il faudrait se contenter de la capacité à dépenser, à décaisser, à sortir du «bas de laine», etc.) Et l'étrange s'avère être, que l'impôt sur les encaissements (revenus au sens large) doit être transformé en un impôt sur les dépenses (décaissement, débours) - que je vous prie de ne pas confondre avec les impôts indirects. Les impôts indirects entrent dans le présent souvent comme vœux de certains gouvernants sur le seul motif qu'on ne perçoit pas assez par les impôts directs. Il ne s'agit pas d'impôts indirects et pas d'impôts directs, en ce qui est question ici d'impôts sur les dépenses, mais il s'agit, que ce que j'ai acquis, dans le moment où il passe dans le

processus économique, où il est productif; soit aussi imposé.
(57) Juste à l'exemple de l'impôt on voit, comment un réapprendre et repenser est nécessaire. La croyance que l'impôt sur le revenu réussira de préférence est un effet secondaire du système monétaire adopté dans la civilisation moderne depuis la Renaissance et la Réforme. Si l'on place une économie sur ses propres bases, il ne peut alors s'agir que de ce qui vraiment entreprend, ce qui se cache dans le processus de production, donne les moyens au travail de ce qui est nécessaire à la collectivité. Alors, il s'agira d'impôt sur les dépenses et jamais d'impôt sur les revenus.
Question : (...) À la question : comment doivent être saisis les débours ?
Oui, cela est très simple, de saisir les débours. On ne peut les cacher. Chaque fois, que je transfère quelque chose dans le processus social, cela peut être évidemment saisi, exactement comme une lettre peut être saisie, pour laquelle la poste exige de moi, ce qu'elle ne peut aussi laisser sans attention, de présenter pour cela un timbre-poste et ainsi de suite. Cette unique, spéciale institution – qui pense à cela, celui-là ne la trouvera pas si difficile.

045 - L'IMPÔT, FAUX CHEMIN POUR ÉVITER LE LUXE.

Les références Rudolf Steiner Oeuvres complètes 332a 30/10/1919
Traducteur: FG

Nous avons là un penseur très estimé sur la vie économique aujourd'hui qui trouve par exemple la chose suivante Il dit : lorsque nous nous regardons aujourd'hui la vie économique, ainsi voyons-nous avant toute chose un système de consommation, qui conduit à un haut degré à des dommages sociaux. Les humains qui le peuvent, ils consomment ceci ou cela, qui en fait n'est que luxe. – Ce penseur attire l'attention sur le rôle que joue, ce qu'il appelle luxe, dans la vie économique des humains. Certes, on peut cela facilement ; on n'a besoin que d'attirer l'attention sur des apparitions telles que par exemple, disons-nous, aujourd'hui une dame achète un collier de perles. Aujourd'hui encore toujours maintes gens considéreront cela comme un luxe tout à fait insignifiant.
Mais il n'est pas pensé avec cela à quelle valeur a en fait ce collier de perles à l'intérieur de l'actuelle structure économique. Pour ce collier de perles, pour la valeur de ce collier de perles on peut entretenir six mois durant cinq familles de travailleurs ! Cela pend au cou de la dame concernée. Oui, on peut considérer cela, et l'on peut chercher de l'esprit actuel après un remède. Le penseur estimé, que j'ai en vue, il découvre qu'il serait nécessaire, que l'État évidemment, de l'État chacun est suggéré ! – introduise des impôts élevés sur le luxe, et d'ailleurs de tels impôts sur le luxe, qu'il passe absolument aux gens, de se procurer de tels luxes. Il ne laisse pas valoir l'objection, que font beaucoup, que lorsque l'on impose le luxe, que donc le luxe est délaissé et que l'État n'a rien de ce luxe. Il dit : Non c'est exactement juste que le luxe s'arrête, car l'imposition doit avoir un but éthique. La moralité humaine doit être promue par l'imposition.
Voyez-vous, ainsi est la pensée. On a si peu de foi en la force de l'âme humaine, de l'esprit humain, que l'on veut fabriquer ce qui doit jaillir de l'âme humaine, de l'esprit humain, sur le chemin de l'imposition, cela signifie du droit ! Pas étonnant que de toute manière on ne parvienne pas à une articulation unitaire de la vie.

ciale se trouve sous l'influence du droit successoral et semblable. À nouveau il fait la proposition, de régler toutes ces choses par la loi fiscale. Si l'on imposait aussi fort que possible la possession héritée, alors la justice en rapport avec la possession en ressortirait, ainsi pense-t'il. Aussi bien pourrait-on par des lois d'État, cela signifie par des maximes juridiques, agir contre les monopoles et plus du genre. L'étrange est que ce penseur dit : Oui, mais il ne s'agit pas du tout, que par des lois de l'État, lois fiscales et ainsi de suite tout ce qu'il place en vue, serait vraiment justifié, car il se montre donc, que la valeur de telles lois d'État serait absolument contestable, que de telles lois d'État ne font pas toujours ce qu'elles doivent faire.
Mais maintenant il dit : il ne s'agit pas que ces lois relèvent en fait la moralité, empêchent le monopole et ainsi de suite, mais il s'agirait de l'opinion, à partir de laquelle ces lois seraient données.
Maintenant nous sommes donc arrivés vraiment dans l'absolu tourner en rond. Un penseur politique estimé du présent dit à peu près, ce je que je vous ai caractérisé ici. Opinion, opinion éthique veut-il susciter par la législation ; mais il ne s'agirait pas, que les résultats de cette législation apparaissent, mais que les humains aient l'opinion pour cette législation ! C'est le pur chinois, qui veut se pendre à sa propre tresse. C'est un étrange cercle vicieux, mais un cercle vicieux, qui fondamentalement œuvre dans notre vie sociale contemporaine.
Car sous l'influence d'un tel mode de pensée on fait aujourd'hui la vie publique. Et on ne voit pas, que toutes ces choses conduisent finalement quand même à reconnaître, que des fondements devraient exister pour une véritable nouvelle fondation de la vie sociale : la vie spirituelle dans son autonomie, dans son découplage de l'organisme économique, et le libre façonnement de l'organisation économique en tant que telle. [...]
[GA 332a, page 195, 2/1977, 30 octobre 1919] Celui qui réfléchit aujourd'hui aux dommages de la vie pense souvent aux prochaines corrections par lesquelles telle ou telle chose pourra être mise en œuvre. Là, l'un voit qu'existe beaucoup de luxe, alors il veut le taxer, et ainsi du genre. Il ne pense pas à aller aux sources profondes de ce dont il s'agit, trouver la structure de la vie en commun sociale par laquelle un luxe impossible peut apparaître.

046 - L'IMPÔT FAUX CHEMIN POUR RÉDUIRE LE PRIX DU FONCIER.

+ Source GA 340, p. 024-025, 5/1979, 25/07/1922, Dornach + + - Jean-Lambert Des Arts et Jean-Marie Jenni - +

02004 - Voici à titre d'exemple un cas que j'ai vécu : dans une certaine région le terrain était assez bon marché. Une société, qui comptait en son sein un homme assez célèbre, acquiert ces terrains à bas prix et obtient de cet homme qu'il s'y construise une maison. Après lotissement, les parcelles furent mises en vente à des prix bien plus élevés par le seul fait que l'homme célèbre y avait construit sa maison. De tels exemples nous montrent de quelles variétés de conditions le prix peut dépendre dans le cadre des processus économiques. Vous pourriez naturellement dire : oui, mais de tels faits doivent être maîtrisés. Les réformateurs du régime foncier s'élèvent contre de telles pratiques et veulent fixer une sorte de juste prix par des règlements de toute sorte. On peut faire cela ; mais économiquement parlant, le prix de la chose n'en est pas modifié pour autant. On peut, par exemple, en pareil cas, lorsque les parcelles de terrain sont revendues plus chères, reprendre aux vendeurs

cette plus-value sous forme d'un impôt foncier élevé. C'est alors l'État qui empoche cet argent. Mais ainsi on n'a toujours pas compris la réalité. La réalité est que le terrain est tout de même devenu plus cher Vous pouvez donc prendre des contre-mesures, mais elles ne font que masquer le phénomène. Le prix est néanmoins ce qu'il aurait été sans ces contre-mesures. On n'a fait qu'un transfert. Dire que le terrain n'est pas devenu plus cher au bout de dix ans du fait que l'opération a été masquée par une mesure prise à cet effet, ce n'est pas raisonner en termes d'économie.

047 - DROIT DE SUCCESSION POSE QUESTION.

+ Source GA 340, p. 092-093, 5/1979, 29/07/1922, Dornach + + - Jean-Lambert Des Arts et Jean-Marie Jenni - +

Il y a aujourd'hui des personnes qui s'enthousiasment tout particulièrement en faveur d'une forte taxation des successions, lesquelles sont évidemment aussi des donations. Ce prélèvement n'a pas une importance particulière en économie. Il ne dévalorise en rien l'héritage, dont la valeur V est décomposée en deux, V1 et V2. Si l'on donne la valeur V2 à une autre personne, ne laissant que la valeur V1 à l'héritier, cela veut dire que la valeur V intéresse deux personnes. Il s'agit de savoir si celui qui a reçu la valeur V2 est aussi capable de gérer celle-ci que celui qui aurait reçu à la fois les valeurs V2 et V1. Chacun pourra décider à son gré si un seul propriétaire capable exploitera l'ensemble de l'héritage avec plus de succès ou s'il est préférable de remettre une partie seulement à l'héritier et l'autre à l'État avec lequel il doit collaborer.

06020 - De telles choses nous détournent singulièrement de la pensée économique pure ; car elles sont produites par le ressentir, elles émanent de sentiments. Il est un fait que l'on envie les riches héritiers. Il se peut que de tels sentiments soient fondés, mais on ne peut pas en parler isolément dans un raisonnement économique. Ce qui importe c'est le contenu de la pensée économique ; c'est cette pensée qui doit guider les événements. Ainsi vous pouvez imaginer un organisme social malade à la suite d'une interaction inorganique entre le paiement, le prêt et le don, du fait que l'on s'oppose à l'un ou à l'autre de ces facteurs, ou qu'on favorise l'un au détriment de l'autre. Or, ces trois éléments agissent ensemble quoiqu'on en veuille. Si d'un côté vous ne faites que supprimer la donation, vous ne faites que transférer. Et la question de savoir si l'on doit transférer une donation n'est pas décisive, il faut plutôt savoir si le transfert a des effets favorables ; car choisir si un héritage doit être recueilli individuellement ou partagé avec l'État est une question qui doit être d'abord décidée dans le cadre économique. Il importe de savoir si l'une des solutions est meilleure que l'autre.

Ce passage est particulièrement intéressant, lorsqu'on le prend avec le passage sur « Effets positifs sur l'ensemble comme condition d'un droit ».

048 - DONATION EMBRUMÉE PAR LES IMPÔTS.

+ Source GA 340, p. 181-182, 5/1979, 04/08/1922, Dornach + + - Jean-Lambert Des Arts et Jean-Marie Jenni - +

conscience intervient si l'on fait un don directement. Or, à chaque instant on fait des dons, mais cela passe par les impôts, disparaît dans les brumes de l'économie, et on ne s'aperçoit de rien. C'est pourquoi le processus se déroule de manière sauvage, s'il n'en était pas ainsi la raison pourrait s'y mêler. Or, songez maintenant : à quelle catégorie d'argent avez-vous affaire en cas de don, dans la véritable pensée économique ? Vous choisirez de l'argent âgé, assez proche de sa dévaluation, afin de laisser à celui qui le reçoit juste le temps nécessaire pour s'acheter ce dont il a besoin.

Fixation des tâches de la démocratie

049 - L'ETAT N'EST PAS SANS TRAVAIL AVEC LA TRIARTICULATION.

+ Source GA 338, p. 068-070, 4/1986, 13/02/1921, Stuttgart + + - FG - +

L'un rencontre cela toujours à nouveau – ici à Stuttgart et en Suisse, et aussi les autres amis ont expérimenté cela -, l'un rencontre toujours cela, que les gens disent : Oui, lorsqu'aussi on serait d'accord avec l'articulation en une vie spirituelle libre et une vie économique libre, il ne reste là plus rien pour le domaine de l'État ! En fait, ainsi, comme la vie de l'État aujourd'hui, a d'un côté aspiré la vie de l'esprit, qui n'en fait pas partie, que de l'autre côté elle aspire toujours plus et plus la vie économique, là la vie originelle de l'État dévie. Là, notamment ce qui doit se jouer d'humain à humain, la vie originelle de l'État entre tous les humains devenus majeurs, n'est plus là du tout. De ce fait, de tels gens comme les « piliers de taverne » peuvent seulement « supporter » qu'ils disent : la vie de l'État consiste en cela, qu'elle donne sa forme à la vie économique. Mais c'est justement l'essentiel, que la vie de l'État s'établira, englobera en fait tout ce qui joue entre humains devenus majeurs, rien que par ce qu'ils sont des humains, et à cela appartient tout le domaine de la régulation du travail par exemple, que cela n'apparaîtra d'abord de manière juste, que quand les deux autres domaines seront séparés. Alors seulement pourra en sortir une vie d'État vraiment démocratique. Que l'on n'ait pas encore de concept juste de cette vie d'État, ce n'est pas étonnant, car aujourd'hui, on n'a pas de concept juste d'une démocratie autonome, parce que l'on ne pense qu'abstraitement et part de cela : définir la démocratie. Définir, on le peut toujours, pas vrai ? Les définitions en rappellent toujours un au vieil exemple grec, que j'ai déjà assez souvent donné, où quelqu'un définit l'humain en une définition tout à fait juste : c'est un être vivant, qui va sur deux jambes et n'a pas de plumes.

Le jour suivant on apporta à celui qui avait dit cela, une oie déplumée et dit : c'est donc un humain, car il va sur deux jambes et n'a pas de plumes. Avec des définitions on peut faire tout le possible. Mais il ne s'agit pas de définitions, mais il s'agit de trouver des réalités.

Prenez le concept de démocratie, comme il existe aujourd'hui et comme pris au fond il est d'origine occidentale – comment est-il apparu ? Vous pouvez suivre l'évolution de l'Angleterre. Suivez-la à travers les anciens pouvoirs anglais, ainsi vous trouverez, que là une aspiration est sortie des assujettissements. Mais tout cela a un caractère religieux. Et cela prend un caractère tout à fait religieux justement sous Cromwel. Là se développe de l'élément puritain théocratique de la liberté de la foi

le concept réel de démocratie. Et il n'y aura un vrai concept de démocratie, lorsque sera là une organisation entre les organisations spirituelles et économiques, qui maintenant repose sur le rapport d'humain à humain et l'égalité de tous les humains devenus majeurs. Là seulement se présentera, ce qu'est le rapport d'État.
Mais voyez vous, là il est caractéristique, qu'au fond, en Europe centrale soient vraiment apparues, sans que l'on soit déjà venus à cette triarticulation, que les pensées aient apparu : oui, comment doit donc apparaître l'État ? Il est au plus haut point intéressant, comment de certains concepts schillersiens, de concepts goethéens, Wilhelm von Humbold, qui même aurait pu devenir un ministre prussien – cela est une chose étrange – dans la première moitié du 19e siècle ait écrit le bel essai : « Essai de déterminer l'activité de l'État ». Là est vraiment essayé après les possibilités de l'édification d'un État, la véritable édification d'un État.
Là est essayé, d'extraire tout cela des rapports sociaux, ce qui justement peut être étatiquement, politiquement, juridiquement. Wilhelm von Humboldt l'a certainement réussi non d'une manière non contestable, mais il ne s'agit pas de cela. De telles choses auraient dû être perfectionnées. Et avant que l'on n'arrive pas à réaliser le concret pour ce qui est étatique, pendant que « les piliers de comptoir » toujours font les piliers, que la vie étatique ne soit que la formation de la vie économique, nous ne parvenons pas plus avant. Ces choses doivent être portées aujourd'hui devant un grand public, dans une mesure déployée et aussi vite que possible. Car c'est seulement parce que nous introduisons des pensées saines parmi nos contemporains et diffusons ces pensées aussi vite que possible que nous avançons.

050 - ÉGALITÉ JURIDIQUE À LA PLACE DE LA RENAISSANCE DU DROIT ROMAIN.

+ Source GA 296, p. 026-026, 4/1991, 09/08/1919, Dornach + + - Raymond Burlotte - +

01043 - Il faut effectivement que la vie économique soit établie sur ses propres bases. Dans le secteur économique de l'organisme social, on ne doit s'occuper que de gérer des marchandises et diriger la production. Cela doit devenir autonome. Mais si l'on élimine de l'organisme social la vie juridique et la vie spirituelle d'autrefois, il faut alors les fonder sur de nouvelles bases. Autrement dit, nous avons besoin, à côté d'une vie économique qui gère les marchandises et dirige la production, d'une vie juridique démocratique qui repose sur l'égalité entre les hommes. Nous n'avons pas seulement besoin d'une renaissance du droit romain, mais d'une nouvelle naissance de la vie juridique, de l'État sur la base de l'égalité entre les hommes. Et nous n'avons pas seulement besoin d'une renaissance de la vie spirituelle, telle qu'elle s'est produite au début de l'époque moderne, mais d'une refonte, d'une nouvelle création de la vie spirituelle. Soyons bien conscients du fait que nous devons faire face à cette nouvelle création de la vie spirituelle!

051 - LA DÉMOCRATIE BOURGEOISE NE VOIT PAS LE PROLÉTARIAT.

+ Source GA 188, p. 204-205, 2/1967, 31/01/1919, Dornach + + - FG - +

Alors surgit la nouvelle époque. Vous savez à partir de notre observation de science de l'esprit, comment cette nouvelle époque est intérieurement d'après son essence. L'humain veut se placer consciemment sur la pointe de sa personnalité. Il veut déployer l'âme de conscience. C'est donc, même si c'est aussi masqué par différentes conditions, l'impulsion intérieure de ce qui lutte là, de ce qui se développe dans les temps récents. Pour cette aspiration après l'organisation de l'élément personnel, individuel dans l'humain, les vieilles corporations professionnelles qui provenaient de toutes autres aspirations humaines ne sont justement plus indiquées. Ainsi que vous voyez, comment à partir du 16 et 17e siècle aussi dans le domaine de la vie économique s'est développé un certain individualisme, comment les vieilles corporations, les vieilles communautés sociales ont été ruinées. Nous voyons lors du passage à cette ruine certaines apparitions de transition, nous voyons, comment justement au 15, 16e siècle se forme en transition, ce que l'on pourrait nommer la monopolisation de différentes branches de production. Mais nous voyons alors, comment justement sous l'influence de l'individualisme économique se développe une sorte de mouvement anti monopole, qui au fond dure jusqu'au milieu du 19e siècle, et qui alors a conduit à la nouvelle manière de produire capitaliste.
Cette récente manière de produire capitaliste tient d'une certaine manière compte de l'individualisme. Les vieilles communautés professionnelles furent éclatées, l'initiative économique passa aux humains particuliers, aux capitalistes, qui devinrent entrepreneurs et du courage au risque desquels dépendit que la vie économique prospère ou ne prospère pas. À côté de cela se développa le système technique moderne, lequel modifia de fond en comble toute la vie économique, ce qui créa la classe prolétaire moderne. Et la conséquence de cela fut, que d'un côté le capitalisme, de l'autre le prolétariat se développèrent, et par la vie, de la main à la bouche, par l'inattention et l'inintérêt des dirigeants à la vie économique, finalement une complète incompréhension s'introduisit entre les capitalistes dirigeants et leurs subordonnés et la population prolétarienne travailleuse. Les grandes différences, qui existent justement de par la Terre en rapport à la situation sociale de l'humanité – nous les avons observées -, sur elles justement voient par-dessus une grande partie de ceux qui veulent aujourd'hui bâcler le travail d'une manière ou d'une autre. On doit considérer que les États de l'Ouest européen avec leurs appendices américains se sont absolument tournés vers ce que l'on peut nommer démocratie bourgeoise. Cette démocratie bourgeoise compte avec certains idéaux de liberté et d'égalité, qu'elle transpose aussi sur la vie économique. Mais elle, cette démocratie bourgeoise, est jusqu'à un certain degré restée en arrière, restée en arrière aussi loin, qu'elle met en œuvre les maximes, les principes, dans une certaine mesure les points programmatiques de la bourgeoisie, comme ils se sont donné en fait de l'époque moderne du machinisme. Ainsi que nous voyons que se développe dans les pays de l'ouest cette démocratie bourgeoise, se donne une certaine formation sociale à ses corporations, mais de proche en proche est travaillée par ce qui est le produit de l'époque du machinisme, travaillée par le prolétariat. Seulement, il n'est pas encore compté de manière radicale avec la population prolétaire dans ces états de l'Ouest.

052 - DROITS HUMAINS À LA PLACE DE PRIVILÈGES.

+ Source GA 330, p. 068-070, 2/1983, 23/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

Dans l'antiquité il y avait des esclaves, là on vendait l'humain entier. Il était la propriété du possédant, il allait comme une vache dans cette possession. Plus tard vient le servage. Là on vendait un peu moins, mais toujours assez d'humains. Dans les temps récents on vent la force de travail. Mais quand le travailleur doit vendre sa force de travail, le travailleur doit donc aller avec sa force de travail, là où il la vend. Il doit aller dans la fabrique. Donc il se vend là lui-même avec sa force de travail. Il ne peut envoyer sa force de travail dans la fabrique. Derrière le contrat de travail se cachent peu de choses. Seulement, est à attendre un salut quand la disposition de la force de travail sera complètement sortie de l'économique, quant à partir de l'État sera atteinte sur des bases démocratiques la décision sur la mesure, sur tout l'art et la manière, de comment doit en fait être travaillé. Avant qu'absolument le travailleur pénètre dans la fabrique ou l'atelier de travail est déjà décidé avec sa voix sur son travail sur base démocratique à partir de l'État. Que sera atteint par là ? Voyez-vous, la vie économique est d'un côté dépendante des forces naturelles. Nous ne pouvons les maîtriser que dans un certain degré. Elles interviennent dans les rapports humains. Combien prospère dans quelque pays de céréales, combien de matières brutes reposent sous la terre, cela est donné du départ, on doit s'orienter en fonction. On ne peut pas dire, on doit avoir le prix de l'un ou de l'autre ainsi, si cela devait contredire la quantité de matière brute. C'est une frontière. Une autre frontière doit devenir la mise en œuvre de la force de travail humaine. Tout comme les forces naturelles résident sous le sol pour la céréale et l'humain n'y peut rien dans la vie économique, ainsi la force de travail doit être livrée à la vie économique de l'extérieur. Si elle est livrée de l'intérieur, le salaire sera toujours dépendant des conjonctures économiques. Seulement lorsque sera établi à l'extérieur de la vie économique, tout à fait indépendamment, sur des bases purement démocratiques, étatiques, de quelle sorte est le travail, combien de temps le travail a le droit de durer, alors le travailleur va avec son droit du travail dans le travail. Alors, le droit du travail devient une force de la nature.

Alors, l'économique est enserré entre la nature et l'État juridique. Alors, le travailleur ne trouve plus dans l'État ce qu'il a trouvé ces trois à quatre derniers siècles. Il n'éprouve plus lutte des classes, privilèges de classes, mais droits humains. Seulement de cette manière, en ce que nous isolons l'État comme une formation sociale particulière des deux autres domaines, nous arrivons au progrès social prospère, nous arrivons à un salut, comme il peut en fait s'en trouver pour tous les humains sur la Terre. Sur ces préjugés, que l'État devrait être réglé de la vie économique et non la vie économique par l'État indépendant d'elle, de ce préjugé nous devons sortir, sinon nous pensons toujours à l'envers dedans l'avenir.

Tout comme avec le droit du travail, il en est du droit de posséder. Voyez-vous, en fait finalement les fondements de toutes les possessions actuelles remontent à de vieilles conquêtes, à de vieilles entreprises de guerre ; mais cela s'est transformé. En économie politique le concept de propriété n'a absolument aucun sens. Il est pure illusion. Il est seulement là pour tranquilliser certaines sensibilités bourgeoises. En économie politique – que signifie donc le concept de propriété ? Il signifie juste un droit sur des choses, sur du sol, sur des moyens de production. Le droit de disposition doit tout aussi bien être placé dans la compétence de l'État. Vous ne pouvez cela que si vous sortez de l'État tous les pouvoirs économiques et spirituels. Vous ne pou-

vez cela que si vous conduisez la vie économique tout à fait autonome d'un côté et la vie spirituelle tout aussi autonome de l'autre, et qu'ainsi à l'État ne reste que la démocratie.
Ce sera tout d'abord bien difficile, de se retrouver dans ces pensées, mais je suis convaincu que le prolétaire le sentira, comment ces pensées ont de l'avenir. À l'intérieur de la vie économique, rien n'a le droit de se mouvoir que marchandise. Aujourd'hui se meut aussi possession, cela signifie en fait droit. On peut aussi aujourd'hui simplement acheter aussi des droits. Avec la force de travail, on a donc aussi le droit de disposition sur la personne. Avec la possession de moyens de production, de sol on achète le droit, d'en disposer. On vend des droits.
Les droits n'ont plus le droit d'être vendus à l'avenir ; ils doivent être administrés par l'État, qui n'a rien à faire avec achat et vente, de manière à ce que chaque humain ait part de la même manière à l'administration. Dans la circulation de la vie économique ne circulera rien d'autre que ce qui se laisse représenter en production de marchandise, circulation de marchandise, consommation de marchandise.

053 - DROITS HUMAINS À LA PLACE DE POSSESSION ET TRAVAIL FORCÉ.

+ Source GA 024, p. 439-439, 2/1982, 00/00/1919, + + - FG - +

Cette impulsion promeut la limitation de la vie de l'État sur tous ces rapports de vie pour lesquels tous les humains sont identiques devant les autres. Sur ce sol est à atteindre de manière strictement démocratique avant tout un tel droit des humains universel avec transformation des conditions actuelles de propriété du capital et de contrainte au travail (droits construits sur la bases de rapports de propriété, de classe et autres), que le travailleur (chaque humain) se tienne face à l'employeur (l'autre), (qui n'est plus que travailleur spirituel) comme personnalité pleinement libre.

054 - DROIT DE POSSESSION ET DU TRAVAIL PAR ÉTAT DE DROIT DÉMOCRATIQUE.

+ Source GA 329, p. 122-125, 1/1985, 02/04/1919, Basel + + - Gilbert Durr - +

04019 - La deuxième revendication a sa source dans le domaine du droit, de l'état politique proprement dit. Il est difficile de cerner en théorie la nature exacte du droit. Quoi qu'il en soit, le droit concerne tous les hommes et il n'y a effectivement qu'une chose à dire quand on parle de droit : de même qu'on ne peut pas parler de la couleur bleue à un aveugle, alors qu'on n'a que faire de grandes théories sur la couleur bleue avec quelqu'un qui voit, de même il est inutile de parler de droit à des gens qui n'ont pas d'yeux pour le voir. Car le droit repose sur une conscience juridique qui remonte aux origines de l'homme. Parmi les lois de l'état politique que, durant les siècles derniers, les classes au pouvoir ont si bien taillées à leur mesure, le prolétaire était en quête de ses droits et avant tout de ses droits sur le plan de son travail. Que trouvait-il ? D'emblée il se trouvait imbriqué non pas dans l'état de droit, mais dans l'état économique. Et il voyait là que, nonobstant toutes les idées sur l'humain, nonobstant toutes les idées sur la condition humaine essentielle, subsistait pour lui un reliquat de l'ancienne barbarie, un reliquat terrible de l'ancienne barbarie. Voilà encore une chose qui, à travers Karl Marx, s'est inscrite en lettres de feu dans l'âme des

glèbe ; on ne vendait ni n'achetait plus l'homme tout entier comme aux temps anciens de l'esclavage, mais en partie seulement. Et aujourd'hui encore on vend et on achète à l'égal d'une marchandise quelque chose qui touche à l'homme. Ce que Karl Marx et ses successeurs n'ont cessé de dire et de répéter et que les prolétaires n'avaient aucun mal à comprendre, c'est que le travail de l'homme est vénal. Sur le marché, où il ne devrait y avoir que des marchandises, le travail lui-même est traité comme une marchandise. Souvent sans qu'il s'en rende compte, c'est là une certitude ancrée dans l'âme du prolétaire, qui se dit : le temps est venu où il n'est plus permis à mon travail d'être une marchandise.

04020 - Telle est la seconde revendication du prolétaire. Elle jaillit du sol juridique. En attirant l'attention sur cet état de choses, Karl Marx a encore une fois employé un de ces mots incendiaires. Mais s'agissant de la marche à suivre en ce domaine, il faut avoir recours à des moyens plus expéditifs encore que ne l'a fait Marx lui-même. Il faut lever le doute : il faut qu'à l'horizon se lève un ordre mondial, un ordre social, dans lequel le travail de l'homme ne soit plus une marchandise, dans lequel il soit totalement dépouillé de son caractère de marchandise. Car s'il me faut vendre mon travail, autant vendre tout de suite aussi ma qualité d'homme. Comment puis-je garder ma qualité d'homme s'il me faut vendre à quiconque mon travail ? C'est livrer toute ma personne à un maître. À l'ère de l' "humanisme", on a là la dernière survivance de l'ancien esclavage, mais pas sous une moindre forme assurément.

04021 - C'est ainsi que le prolétaire, son travail et sa mise en vente se sont trouvés extirpés de la vie juridique et propulsés dans la vie économique. Et si l'on vient dire : oui, mais il y a quand même le contrat de travail, il faut rétorquer que tant qu'on autorise l'ombre d'un contrat dans la relation entre patron et ouvriers, la situation d'esclavage perdure en matière de travail. C'est seulement lorsque la relation entre l'entrepreneur et la personne physique des ouvriers en matière de travail sera transférée sur le seul terrain du droit, seulement alors, que l'âme du prolétaire verra aboutir sa nécessaire revendication.

04022 - Mais cela ne peut se produire que si on arrive désormais à s'entendre, non pas sur le salaire, mais uniquement sur le produit fabriqué en commun par la tête qui pense et par la main qui exécute. Il ne peut y avoir de contrats qu'en termes de marchandises, pas en termes de personnes humaines. Au lieu de savoir protégées ses conditions de travail au niveau du droit, que trouvait le prolétaire à ce niveau juridique ? Trouvait-il des droits ? Quant à sa situation, il ne se voyait franchement aucun droit. Certaines personnes étaient allées jusqu'à prendre peu à peu l'habitude d'éprouver cet état moderne comme une sorte de divinité, comme une idole. Certaines personnes n'étaient pas loin de parler de l'état moderne comme Faust parle à Marguerite de Dieu dans la première partie. On pourrait facilement s'imaginer qu'un entrepreneur moderne fasse la leçon à ses ouvriers sur le caractère divin de l'état moderne et qu'il dise à son propos :

(Traduction Jean Malaplate) Probablement en ajoutant toujours en aparté : moi en particulier. La conscience de l'humanité s'attendait à des droits au niveau de l'état. Le prolétaire moderne trouva des passe-droits entre les mains de ceux qui avaient profité de la vie économique pour se les arroger en particulier les derniers temps. Au lieu de ce qu'il faut réclamer en toute justice — l'égalité entre tous les hommes — que trouva le prolétaire moderne ? À considérer ce qu'il trouva au niveau de l'état

juridique, on en arrive à sa troisième revendication ; car au niveau où il devait trouver le droit, à savoir le droit qui revient à son travail et celui qui lui fait pendant, le droit du propriétaire puisque tel est son nom, il trouva la lutte des classes. Pour le prolétaire des temps modernes, l'état moderne n'est autre que le lieu de la lutte des classes.
04023 - C'est dire que, pour nous, la troisième revendication du prolétariat est celle qui se donne pour but de triompher de la société de classes et de la remplacer par la société de droit. Le travail et l'encadrement du travail sont affaire de droit. Car qu'est-ce en définitive que la propriété ? Une vieillerie qu'il faudra mettre au rancart comme un objet rouillé au cours des temps modernes ; car qu'est-ce en vérité ? Dans le corps social, il n'est besoin que du concept selon lequel la propriété est le droit d'un individu, quel qu'il soit, à disposer d'une chose, quelle qu'elle soit. La propriété repose toujours sur un droit. Une fois que les droits seront fixés au niveau de l'édifice social, dans le respect de la démocratie bien sûr, et à ce moment-là seulement, les droits des ouvriers feront pendant à ce qu'on appelle les droits de propriété. C'est alors, et alors seulement, que les revendications légitimes du prolétaire moderne seront satisfaites.

055 - TRAVAIL - ET POSSESSION - COMME DROIT - À LA PLACE DE RAPPORTS DE CONTRAINTE.

+ Source GA 329, p. 130-130, 1/1985, 02/04/1919, Basel + + - Gilbert Durr - +

À l'intérieur de cet état, qui doit reposer sur une base exclusivement démocratique parce qu'il a la charge de ce qui a la même valeur pour tous les hommes et sur quoi il faut que tous les hommes s'entendent, parce qu'il ne peut être issu que de la conscience juridique enracinée en tout homme, dans cet état juridique seront également déterminés, tout à fait indépendamment de la vie économique, le rythme, le temps et bien d'autres choses qui touchent au travail des hommes. Pas plus que le grain de blé n'est déjà dans le circuit économique alors qu'il est encore livré à l'action des forces souterraines mais de même que ces forces naturelles conditionnent elles-mêmes le circuit économique, de même il faut que l'état autonome fixe aussi pour le circuit économique les droits de l'ouvrier. Il faut que le prix des marchandises soit déterminé, comme d'un côté par les conditions naturelles, de même par la législation du travail indépendamment du circuit économique. Il faut que le prix des marchandises dépende de la législation du travail et non pas, comme c'est le cas aujourd'hui, le prix du travail du prix des marchandises.

04031 - Dans le secret de son âme, au plus intime de son âme, voilà en somme ce qu'attend tout vrai travailleur : que la réglementation du travail et aussi la réglementation de ce qu'on appelle la propriété, qui de ce fait ne sera plus du tout propriété, soient séparées de la vie économique, de façon à éliminer du circuit économique tout rapport de contrainte entre donneur d'emploi et preneur d'emploi et à ne laisser subsister qu'un rapport de droit.

Droit du travail comme tâche démocratique

056 - LA DÉMOCRATIE N'A D'ABORD VALEUR PAR LA LOI SOCIALE FONDAMENTALE.

+ Source GA 034, p. 213-218, 2/1987, 00/10/1905, + + - Geneviève Bideau +

035 -Eh bien, la loi sociale fondamentale qui est indiquée par l'occultisme est la suivante : « La santé d'une collectivité d'êtres humains travaillant ensemble est d'autant plus grande que l'individu revendique moins pour lui-même les produits de ses actes de travail, c'est-à-dire qu'il abandonne une plus grande part de ces produits à ceux qui travaillent avec lui et que ses besoins sont davantage satisfaits non pas par ses actes de travail, mais par les actes de travail des autres membres de la collectivité. » Toutes les institutions au sein d'une collectivité d'êtres humains qui contreviennent à cette loi doivent à la longue engendrer en un point quelconque la misère et la détresse. Cette loi sociale fondamentale est valable pour la vie sociale avec une exclusivité et une nécessité que l'on retrouve seulement pour quelque loi naturelle que ce soit en ce qui concerne quelque domaine précis que ce soit où s'exercent les effets de la nature. Mais on n'est pas autorisé à croire qu'il suffit de laisser agir cette loi comme une loi morale générale ou de vouloir la transformer en la disposition d'esprit portant chacun à travailler au service de ses contemporains. Non, dans la réalité, la loi ne vit comme elle est censée vivre que si une collectivité d'hommes réussit à créer des institutions telles que jamais personne ne puisse revendiquer pour lui-même les fruits de son propre travail et qu'au contraire ceux-ci profitent aussi intégralement que possible à la collectivité. Lui-même doit en retour être en-

tretenu par le travail de ses semblables. Ce qui importe, c'est donc que travailler pour ses semblables et obtenir un certain revenu soient deux choses totalement séparées l'une de l'autre.
036 - Ceux qui s'imaginent être des « hommes de la pratique » ne feront que sourire de cet « idéalisme à vous faire dresser les cheveux sur la tête » — l'occultiste n'a pas d'illusions à ce sujet. Et pourtant, la loi ci-dessus est plus pratique que toute autre espèce de loi qui ait jamais été pensée ou réalisée par des « hommes de la pratique ». En effet, celui qui étudie réellement la vie peut trouver que toute communauté humaine qui existe quelque part ou qui a jamais existé a deux sortes d'institutions. L'une de ces sortes correspond à cette loi, l'autre y contredit. En effet, il doit en être ainsi, tout à fait indépendamment de ce que les hommes le veuillent ou non. En effet, toute collectivité se désagrégerait sur le champ si le travail des individus ne venait abonder l'ensemble. Mais l'égoïsme humain s'est aussi de tout temps mis en travers de cette loi. Il a cherché à tirer du travail le plus grand profit possible pour l'individu. Et seul ce qui procède ainsi de l'égoïsme a eu de tout temps pour conséquence la détresse, la pauvreté et la misère. Cela ne signifie donc rien d'autre sinon que doit toujours s'avérer non-pratique la partie des institutions humaines qui est mise sur pied par les « hommes de la pratique » sous la forme que l'on prend en compte son propre égoïsme ou celui d'autrui.
037 - Or il ne peut néanmoins pas seulement s'agir bien sûr que l'on voie le bien-fondé d'une loi telle que celle-ci, mais la véritable pratique commence avec cette question : comment peut-on la faire passer dans la réalité ? Il est clair que cette loi ne dit rien de moins que ceci : le bien de l'humanité est d'autant plus grand que l'égoïsme est plus petit. Pour la faire passer dans la réalité on est donc tributaire de ce que l'on ait affaire à des hommes qui parviennent à sortir de l'égoïsme. Mais c'est tout à fait impossible dans la pratique si la mesure de bien et de mal-être de l'individu est déterminée en fonction de son travail. Celui qui travaille pour lui-même doit peu à peu succomber à l'égoïsme. Seul celui qui travaille entièrement pour les autres peut devenir petit à petit un travailleur non égoïste.
038 - Une condition est nécessaire pour cela. Quand un homme travaille pour un autre il faut qu'il trouve en cet autre la raison d'être de son travail ; et si quelqu'un est censé travailler pour la collectivité, il faut qu'il éprouve et ressente la valeur, l'entité et la signification de cette collectivité. Il ne le peut que si la collectivité est encore tout autre chose qu'une somme plus ou moins vague d'individus. Elle doit être emplie d'un véritable esprit auquel chacun ait part. Elle doit être telle que chacun se dise : elle est juste, et je veux qu'elle soit ainsi. La collectivité doit avoir une mission spirituelle ; et chaque individu doit avoir la volonté de contribuer à ce que cette mission soit remplie. Aucune des idées abstraites et vagues de progrès dont on parle habituellement ne peut constituer une mission de ce genre. Quand elle est seule à régner, un individu travaillera ici, ou un groupe là, sans qu'ils aient la vue d'ensemble sur une utilité de leur travail autre que le fait qu'eux ou les leurs, ou encore peut-être les intérêts auxquels ils sont tout particulièrement attachés y trouvent leur compte. Cet esprit de la collectivité doit être vivant jusque dans le moindre de ses membres.
039 - De tout temps, ce qui était bon n'a prospéré que là où était d'une manière quelconque dans sa plénitude une vie de l'esprit de la collectivité comme celle que nous

avons évoquée. Le citoyen d'une ville grecque de l'Antiquité, et même encore celui d'une ville libre du Moyen Âge avait à tout le moins quelque chose comme un sentiment obscur d'un esprit collectif de cette nature. Le fait que, par exemple, les institutions correspondantes n'étaient possibles dans la Grèce antique que parce qu'on avait une armée d'esclaves qui accomplissaient le travail pour les « citoyens libres » et qui y étaient portés non par l'esprit de la collectivité, mais par la contrainte de leurs maîtres ne constitue pas une objection à cette affirmation. Cet exemple peut seulement nous apprendre que la vie de l'homme est soumise à une évolution. Actuellement, l'humanité est précisément arrivée à une étape de celle-ci où une solution de la question sociale comme celle qui prévalait dans la Grèce antique n'est plus possible. Même auprès des Grecs les plus nobles, l'esclavage ne passait pas pour une injustice, mais pour une nécessité de la vie. C'est pourquoi, par exemple, le grand Platon pouvait proposer un idéal de l'État où l'esprit de la collectivité arrive à sa pleine réalisation par le fait que la majorité que constituent les hommes qui travaillent est contrainte au travail par le petit nombre des hommes qui ont la vue d'ensemble. Mais la tâche du temps présent est de placer les hommes dans une situation où chacun accomplit du travail pour la collectivité à partir de sa propre impulsion intérieure.

040 - C'est pourquoi personne ne doit songer à chercher une solution de la question sociale valable pour tous les temps, mais seulement à la forme que doit prendre son penser et son agir sociaux eu égard aux besoins immédiats du présent dans lequel il vit. D'une façon générale, aucun individu ne peut aujourd'hui inventer ni faire passer dans la réalité quoi que ce soit de théorique qui pourrait en tant que tel résoudre la question sociale. Il lui faudrait pour ce faire avoir le pouvoir de contraindre un certain nombre d'hommes à se plier aux conditions créées par lui. Cela ne fait aucun doute : si Owen avait eu le pouvoir et la volonté de contraindre tous les hommes de sa colonie au travail qui leur incombait, la chose aurait pu marcher. Mais à notre époque il ne saurait précisément être question d'une contrainte de ce genre. Il faut que soit instaurée la possibilité que chacun fasse par son libre vouloir ce qu'il est appelé à faire en fonction de ses aptitudes et de ses forces. Mais c'est précisément la raison pour laquelle il ne peut absolument jamais s'agir de ce que l'on doive agir sur les hommes « de façon théorique » au sens de la conviction exprimée par Owen qui a été mentionnée plus haut, qu'on leur communique un simple point de vue sur la façon dont on peut organiser au mieux les conditions économiques. Une théorie économique toute sèche ne peut jamais être une impulsion de lutte contre les forces de l'égoïsme. Une théorie économique de ce genre peut un certain temps donner aux masses un certain élan qui, en apparence, ressemble à de l'idéalisme. Mais à la longue, ce genre de théories ne peut être utile à personne. Celui qui inocule ce genre de théories à une masse d'hommes sans lui donner autre chose qui soit vraiment spirituel, pèche contre le sens véritable de l'évolution humaine.

041 - La seule chose qui puisse être une aide, c'est une vision du monde spirituelle qui par elle-même, par ce qu'elle est en mesure de proposer, entre dans la vie des pensées, des sentiments, de la volonté, bref de toute l'âme de l'homme. La foi qu'a eue Owen en la bonté de la nature humaine n'est juste que pour une part, mais pour l'autre part c'est une des pires illusions. Elle est juste dans la mesure où sommeille en chaque homme un « soi supérieur » qui peut être éveillé. Mais il ne peut être déli-

vré de son sommeil que par une conception du monde qui a les qualités mentionnées plus haut. Si l'on place des hommes dans des institutions telles qu'Owen les a inventées, la communauté s'épanouira sous les formes les plus belles. Mais si l'on réunit des hommes qui n'ont pas une conception du monde de cette nature, ce qu'il y a de bon dans les institutions ne pourra manquer de dégénérer à plus ou moins brève échéance dé façon absolument inévitable en quelque chose de mauvais. Chez des hommes qui n'ont pas de conception du monde orientée vers l'esprit, les institutions qui justement favorisent le bien-être matériel doivent en effet nécessairement produire aussi une intensification de l'égoïsme et de ce fait engendrer peu à peu détresse, misère et pauvreté. Cette parole est vraie dans sa signification la plus profonde : on ne peut venir en aide qu'à l'individu en lui procurant du pain ; on ne procure du pain à une collectivité qu'en l'aidant à accéder à une conception du monde. Car cela ne servirait non plus à rien de procurer du pain à chaque individu d'une collectivité. Au bout de quelque temps, la chose prendrait quand même nécessairement la forme que beaucoup de gens n'auraient de nouveau pas de pain.
042 - La connaissance de ces principes enlève il est vrai bien des illusions à certaines personnes qui aimeraient se poser en bienfaiteurs du peuple. Car elle fait du travail pour le bien de la société une affaire singulièrement difficile. Et de plus, une affaire où dans certains cas les succès ne se composent que de tout petits succès partiels mis bout à bout. La plus grande part de ce qu'aujourd'hui des partis entiers font passer pour des remèdes dans la vie sociale perd de sa valeur, s'avère n'être que duperie et discours, sans connaissance suffisante de la vie humaine. Aucun parlement, aucune démocratie, aucune agitation de masse, rien de tout cela ne peut avoir de signification, pour celui qui plonge son regard dans les profondeurs, si cela fait offense à la loi exprimée plus haut. Et toute chose de ce genre peut avoir une action favorable si cela se place dans le sens de cette loi. C'est une grave illusion que de croire que de quelconques députés d'un peuple dans un quelconque parlement peuvent contribuer à la santé de l'humanité si leur agir n'est pas disposé dans le sens de la loi sociale fondamentale.

057 - TRAVAIL LOURD ÉGALE MOINS DE TRAVAIL.

+ Source GA 000m, p. 237-237, /1972, 27/01/1919, Dornach + + - FG - +

Une chose importante, qui ressortira dans le droit du travail: il n'y aura pas un jour de travail normal, mais un jour de travail maximal et un minimal. Les travailleurs de force travailleront moins longtemps que les autres. Cela ressort tout naturellement.

058 - LA DÉMOCRATIE SEULE N'AIDE EN RIEN AU TEMPS DE TRAVAIL.

+ Source GA 188, p. 226-243, 2/1967, 02/02/1919, Dornach + + - FG - +

Là nous avons quatre points, dans lesquels nous pouvons saisir tout ce qui est d’une certaine manière idéal socialiste en rapport avec la structure de l’organisme de la société. Premièrement, cet idéal socialiste tend à ce que toutes les entreprises de production deviennent propriété de la communauté, cette communauté fut elle l’État ou la commune ou des coopératives ; qu’avec d’autres mots soit abolie toute possession privée des moyens de production, que les moyens de production deviennent tous propriété publique, si bien que toutes les entreprises doivent aussi être conduites par la communauté.

Le deuxième est dans l'idéal socialiste, que la production soit réglée d'après le besoin, cela signifie, que la production ne se règle pas librement d'après l'offre et la demande, que, lorsqu'un article sera demandé ici ou là, ne soit pas ouverte une branche de production pour cet article, mais que dans une certaine mesure soit établi étatiquement ou communalement ou coopérativement : les gens ont besoin de cela donc la communauté, ainsi donc la communauté érige une entreprise de production pour cet article, dont il est besoin là. Un troisième est la régulation démocratique des rapports de travail et de salaire, et un quatrième est que chaque plus-value revienne à la société. Avec cela nous nous somme à peu près placé les quatre membres de l'idéal socialiste devant notre âme. Je répète : Toutes les entreprises de production doivent devenir propriété de la société, la production doit être réglée d'après le besoin ; les rapports de travail et de salaire doivent être réglés démocratiquement ; chaque plus-value, cela signifie chaque profit doit être délivrer à la société.

Dans ces quatre points, réside dans le fait pour des millions et millions d'humains aujourd'hui, ce à quoi ils aspirent. Et vis-à-vis de cela réside déjà l'absolue nécessité de demander : comment est-il possible, de rendre clair aux humains, que ces quatre idéaux ainsi nommés sont absolument impossible à l'intérieur de la véritable communauté humaine ?

(...) Rapports de travail et de salaire devront être réglés démocratiquement. Oui, là il s'agit de ce qu'une démocratie n'aide pas du tout, si la juste estimation humaine ne réside à la base, cette estimation humaine, qui ne peut qu'être décrite vraiment que fondamentalement dans l'âme humaine à partir de la science de l'esprit. La démocratie contient toujours le ferment de son propre déclin, si elle ne contient pas en même temps le germe pour la véritable estime humaine. (Ndt : le mot « assemblé » par R. Steiner - ?, il n'est pas en tant que tel dans les lexiques- soulève la question de la graduation entre estime et estimation, sur l'orientation de l'activité d'évaluation)

059 - TEMPS DE TRAVAIL MINIMAL À LA PLACE DE SEULEMENT TEMPS DE TRAVAIL MAXIMUM.

+ Source GA 189, p. 096-096, 2/1957, 02/03/1919, Dornach + + - FG - +

Dans la vie économique sont échangées des marchandises. À la vie économique est articulée la vie politique de l'État au sens étroit. Celui-ci limite la force de travail dans la vie en commun humaine, dans la vie juridique. Si bien que pendant que la vie économique d'un côté est dépendante des bases naturelles, elle est dépendante de l'autre côté de ce qui est établi par l'État de droit, donc par exemple le temps de travail, le rapport du travail à l'humain individuel, à sa force, à sa faiblesse, son âge. Il ne peut y avoir une journée de travail maximale ou quelque chose comme ça, mais il peut y avoir en réalité seulement une limitation vers en haut et vers en bas. Tout cela est des conditions, qui s'écoulent du côté de l'État de droit dans la vie économique, tout comme les conditions naturelles viennent à sa rencontre de l'autre côté.

L'organisme social recouvrerait-il une fois de cette manière la santé, alors disparaîtrait aussi l'entièrement monstrueux : que la rémunération se produise de la vie économique elle-même. Le fait que le salaire grimpe par bonne conjoncture des biens, soit par contre se réduit dans la crise, se transformera dans le contraire. La bonne conjoncture pourra s'installer sous l'influence des salaires et inversement.

Cela peut aussi être particulièrement visible avec la rente foncière, qui aujourd'hui et diversement dépendante du prix des marchandises qui sont produites sur fond et sol, du prix de marché des marchandises. Le rapport sain est inverse, quand le droit, qui s'exprime dans la rente foncière, influence le prix de marché. Souvent sous la triarticulation se présentent justement des conditions inverses vis-à-vis des actuelles, qui sont à l'origine de nos convulsions révolutionnaires. Toute la vie se déroulera d'une autre manière.

060 - PRIX DE MARCHANDISE PAR TRAVAIL À LA PLACE DE PRIX DE TRAVAIL PAR MARCHANDISE.

+ Source GA 328, p. 152-153, 1/1977, 08/03/1919, Zürich + + - FG - +

Le cycle des processus économiques devra reposer sur des bases associatives ; sur des bases purement démocratiques, sur le principe de l'égalité de tous les humains dans leurs rapports les uns aux autres, devra reposer au sens strict la véritable organisation politique. Et de cette organisation politique surgira quelque chose de tout autre que le pouvoir économique, lequel fait marchandise la force de travail. De la vie politique séparée de la vie économique surgira le véritable droit du travail, où uniquement et seul pourra être établi mesure et travail et autre concernant la force de travail négocié entre humain et humain.

Comme on peut aussi croire, que les choses seraient aussi déjà devenues un peu meilleures en des temps récents : ce de quoi il s'agit fondamentalement n'est pas devenu mieux. Par la manière dont la force de travail du prolétaire se tient dans le processus économique, le prix de la force de travail faite marchandise dépend des prix des autres produits économiques, des prix des marchandises. Chacun voit cela qui vraiment regarde profondément dans le processus économique.

La chose deviendra autre, quand indépendamment des lois de la vie économique et de son administration, à partir de l'État politique, à partir de la pure administration et législation démocratique de l'État politique un droit du travail existera. Qu'apparaîtrait-il alors ?

Alors apparaîtra, que ce que l'humain fournit par sa force de travail à l'organisme social, se tient dans un tel rapport vivant comme aujourd'hui justement les conditions naturelles. On peut dans certaines limites repousser un peu la fertilisation technique du sol et semblable, déplacer un peu les solides frontières des conditions naturelles ; seules ces conditions naturelles définissent cependant la vie économique dans une mesure abondante à partir d'un côté. Tout comme de ce côté la vie économique est conditionnée de l'extérieur, doit être conditionnée la vie économique de l'autre côté, en ce qu'elle ne fasse plus dépendre la force de travail d'elle, mais que soit fournie une certaine force de travail à partir de soubassements purement humains. Alors, le travail fait le prix de la marchandise, alors la marchandise ne conditionne plus le prix du travail !

Alors, peut tout au plus apparaître, que si de quelques raisons la force de travail ne peut être suffisamment fournie, que la vie économique s'appauvrit. Mais à cela doit être remédié parce que sur sol juridique sera cherché remède, et non de la pure vie économique.

À la base repose dans la vie économique seulement ce qui demande après offre et de-

tants. Bref, on devra – je ne peux qu'évoquer cela à cause du peu de temps – nécessairement voir directement dans le décorticage l'un de l'autre des deux domaines : la vie juridique et la vie économique, l'idéal d'un organisme social sain dans l'avenir.

061 - TEMPS DE TRAVAIL MINIMUM ET MAXIMUM.

+ Source GA 329, p. 031-032, 1/1985, 11/03/1919, Berne + + - Gilbert Durr - +

La mise en pratique du travail dans le corps social consiste en la relation entre celui qui travaille de ses mains et telle ou telle tête pensante qui ne peut se passer du capital dans la mesure où elle gère une entreprise économique quelle qu'elle soit ou tout au moins une activité qui profite au corps social. Cette relation ne peut relever que du droit. Il faut que la relation dans laquelle le travailleur entre avec l'entrepreneur se fonde sur un droit. Il faut qu'elle soit fondée sur un autre terrain que celui de la vie économique elle-même. Ceci conduit à tout autre chose que nos conditions actuelles. Mais à l'heure qu'il est, confrontés que nous sommes à des situations extrêmes, il faut aussi recourir à des jugements extrêmes. Aujourd'hui, la vie économique est tributaire de la nature à sa base. L'homme doit y faire face et en juger en connaissance de cause. D'une certaine façon, il a les moyens de mettre en valeur telle ou telle parcelle de terrain grâce à son zèle et à la technique, mais uniquement dans certaines limites. Il dépend dans une large mesure de sa base naturelle. De même que la vie économique dépend d'une part de la nature, sur laquelle elle repose, de même il faut faire en sorte qu'elle dépende de l'état de droit qui doit nécessairement constituer pour elle une base solide par la collaboration entre tous les hommes quelle que soit la nature de leur travail (11). Intellectuels ou manuels, ils entrent sur le terrain de l'état de droit dans un rapport qui tient compte de l'égalité parmi les hommes. Et ce rapport s'établit non plus de manière associative cette fois, comme il le faut dans la vie économique, mais de manière purement démocratique, en ce sens que la politique de l'état a pour effet de placer tous les hommes sur un pied d'égalité devant la loi. Ainsi détermine-t-on ce qui a trait à la mise en valeur du travail, ce qui a trait au rapport d'employé à employeur. C'est le seul moyen de déterminer un maximum ou un minimum d'heures de travail journalier et quel genre de travail un homme peut fournir. La décision prise — il faut y prendre garde — aura des répercussions sur la qualité de vie parmi le peuple. Si quelque branche de la production devait ne pas prospérer parce qu'elle nécessite un volume de travail qui outrepasse exagérément les possibilités légales, il faut l'abandonner et trouver une solution de remplacement. La vie économique doit avoir ses limites d'un côté comme de l'autre : d'une part les limites que lui imposent les sciences de la nature sur lesquelles elle s'appuie, de l'autre celles que lui impose le droit. En un mot, nous passons d'un membre du corps social à l'autre, à l'état politique dans lequel à l'échelle la plus vaste tout ce qui est du droit et tout ce qui est apparenté au droit se règle.

062 - TEMPS DE TRAVAIL PHYSIQUE ET SPIRITUEL DÉFINI DÉMOCRATIQUEMENT.

+ Source GA 329, p. 164-167, 1/1985, 09/04/1919, Basel + + - Gilbert Durr - +

La vie économique, le cycle de l'économie, ne devrait admettre d'autre activité en fait que la production de marchandises ou de biens apparentés aux marchandises. Le prolétaire d'aujourd'hui a aussi ce sentiment-là. Cela s'exprime dans ses revendications quand bien même il ne le dit pas en ces termes, il ressent comme une atteinte à sa dignité d'homme le fait d'être dans les brancards du processus économique comme la marchandise elle-même. De même que les marchandises ont leur prix à déterminer d'un commun accord, le travail des hommes a lui aussi un prix qu'on fixe parmi les autres. D'un côté, le coup de maître dans la doctrine de Karl Marx fut de donner expression aux sentiments qu'éprouvait le prolétaire au tréfonds de lui-même sur la question du travail et d'attirer l'attention des gens sur ceci : de même que sur le marché des biens les marchandises sont achetées et vendues selon la loi de l'offre et de la demande, de même votre travail est acheté et vendu sur le marché du travail. Sous ce rapport, il faut aller plus loin encore que Karl Marx lui-même si l'on doit parvenir à assainir le corps social. Il faut se rendre compte que le travail n'est absolument pas comparable à une marchandise et de ce fait ne saurait avoir un prix sous quelque rapport que ce soit à l'instar d'une quelconque marchandise. Quand il lui faut apporter son travail au marché, l'homme sent que le moment de l'évolution est déjà venu où il faut que tombe une troisième chose en plus des deux qui sont tombées au cours de l'histoire. Est tombé l'antique esclavage où l'on pouvait acheter et vendre la personne entière ; est tombé le servage où l'on ne pouvait déjà plus acheter et vendre la totalité de la personne ; il faut encore que tombe, en troisième, ce qu'a encore conservé l'ordre économique capitaliste, le fait que l'on peut acheter et vendre le travail humain sur le marché du travail. Car le travail que l'homme vend est inséparable de sa propre personne. Et du fait qu'il est inséparable de son travail, l'homme vend bien sa propre personne par-dessus le marché en quelque sorte. On a le sentiment que nous en sommes à ce stade de l'évolution où il n'est plus permis d'acheter ni de vendre rien de ce qui est humain, où il n'est plus permis à la vie économique de garder que ce qui peut objectivement avoir une valeur en soi, abstraction faite de l'homme. En d'autres termes, la vie économique, le cycle de l'économie ne saurait avoir en propre que la production des marchandises, la circulation des marchandises, la consommation des marchandises.

05053 - Il faut que le travail de l'homme sorte du carcan de la vie économique dont l'homme est encore aujourd'hui en partie prisonnier. Il n'en sortira qu'à condition d'être géré de façon autonome dans le corps social sain, de ne plus être objet de l'économie, mais du droit, ce qui implique que se développent côte à côte l'économie et l'état de droit, l'état politique. Dans la vie économique régnera la fraternité, la fraternité dans toute sa grandeur en quelque sorte, avec une vie associative issue de corporations, d'une production alignée sur la consommation, etc... Dans l'état politique, qui retrouvera une parfaite autonomie, tel un état souverain à côté d'un autre, à côté de la vie économique, régnera l'égalité démocratique entre tous les hommes. Il faudra que toutes les institutions soient telles que s'exprime et que prévale une situation d'égalité parmi les hommes, ce qui est l'affaire de tous. À fixer en priorité seront les modalités du droit ouvrier à côté de bien d'autres choses. Mais le mouve-

vail y sera fixée.
05054 - Qu'en résultera-t-il ? Que la vie économique, se suffisant à elle-même, aura sa limite fixée d'un côté par la nature, de l'autre par la vie juridique. La vie économique est sous la dépendance de la nature. Elle dépend pour beaucoup, bon an mal an, de la fécondité des champs, des forces que recèle ou non la terre. On peut, par des procédés techniques, modifier les conditions naturelles de la fertilité du sol, lui venir en aide en modifiant les conditions de l'économie, mais les conditions naturelles existantes imposent malgré tout une limite. Ceci se répercute sur la fixation des prix et sur toutes les installations en rapport avec la vie économique. Il ne viendra à l'idée de personne de vouloir subordonner la nature aux aménagements de la vie économique. De même que la nature est indépendante, de même que le grain de blé germe et sort de terre sans dépendre de la vie économique, de même il faut que les droits des ouvriers se négocient dans le cadre de la vie juridique. L'ouvrier entre dans le cycle de l'économie avec des droits établis en dehors de ce cycle, comme les forces de la nature ont leur siège en dehors du cycle de l'économie. La fixation des prix et tout ce qui d'une manière générale évolue à l'intérieur de la vie économique évolue sur la base de la législation du travail qui s'élabore en dehors de la vie économique. C'est la législation du travail qui fixe les prix, ce n'est pas le cycle économique qui détermine le prix du travail humain.
05056 - Ceci ne pourra résulter que d'un rapport sain entre l'ouvrier qui travaille de ses mains et le patron qui prend les décisions. Alors, l'ouvrier n'aura plus besoin de souscrire le contrat illusoire qui fixe aujourd'hui son travail, alors il pourra souscrire le seul contrat possible, celui qui concerne le partage approprié de la production assurée en commun par la main qui exécute et par la tête qui pense. Le seul moyen de parvenir au résultat nécessaire sur ce terrain, c'est de séparer rigoureusement la vie de l'état de la vie économique.

063 - LA CONSCIENCE JURIDIQUE INNÉE VEUT UN DROIT DU TRAVAIL PLUTÔT QUE DE LA PARESSE

+ Source GA 330, p. 095-098, 2/1983, 25/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

À l’État appartient tout ce en quoi tous les humains sont pareils, ce pour quoi certaines conditions ne rentrent pas en considération, ce pour quoi rentre en considération, qu’à l’humain est venu par naissance, comme lui est venue la faculté de voir bleu ou rouge avec des yeux sains. Pour l’État vient en considération la conscience juridique. Cette conscience juridique, elle peut dormir dans l’âme, mais elle est déposée dans le cœur de chaque humain. Le prolétaire cherchait la manifestation de cette conscience du droit. Que trouve-t-il ? Comme dans le domaine de l’esprit il

côté la vie spirituelle, de l'autre côté la vie économique. C'est de cela qu'il s'agit. Alors, il deviendra possible que le travailleur se tienne comme semblable vis-à-vis de tous les humains dans le domaine de l'État, règle mesure et manière et caractère de sa force de travail, avant même qu'il ait à basculer absolument dans la vie économique. Il doit à l'avenir être ainsi impossible, que par la conjoncture économique, que par des conditions de contraintes quelque chose soit établi sur le droit du travail, comme il est simplement impossible par les conditions naturelles, qu'à partir du cycle économique ou de semblable, les forces naturelles, pluie ou soleil soient réglées. Indépendamment de la vie économique doit être établi étatiquement sur un sol démocratique, où un humain est égal à un autre, dans l'État tout à fait différencié de la vie économique, ce qui est droit du travail, et ce qui s'oppose à ce droit du travail, ce qui est disposition d'une chose, ce que l'on appelle aujourd'hui possession, mais qui doit cesser dans l'étendue la plus large et être un sain changement de cap à l'avenir. Quand la vie économique n'établit pas la force de travail, mais inversement la vie économique doit s'orienter sur ce que le travailleur à partir de lui-même établit au sujet de son travail dans la démocratie d'État, alors une exigence importante est remplie.

Maintenant bien sûr, on pourra objecter : alors, la vie économique devient dépendante de la loi et du droit concernant la force de travail. Très volontiers, mais ce sera une très saine dépendance, une dépendance aussi naturelle, que la dépendance de la nature. Le travailleur saura, avant qu'il aille à l'usine, combien et combien longtemps il a à travailler ; il n'aura absolument plus à régler avec un quelque directeur de travail sur la mesure et la manière de son travail. Il n'aura plus qu'à parler sur ce que, comme répartition a à exister de ce qui aura été réalisé ensemble avec le directeur de travaux. Cela sera un contrat de travail possible. Il y aura des contrats purement sur le partage du réalisé, pas sur la force de travail. Ce n'est pas un retour à l'ancien salaire à la pièce ; ce serait seulement ainsi si ce processus n'était pas considéré dans son grand tout.

Je peux encore parler brièvement sur quelque chose, qui s'oppose au droit du travail que le travailleur fera librement. Le socialisme ordinaire parle vraiment beaucoup de cela, que la propriété privée doit passer dans la communauté. Mais la grande question de cette socialisation sera justement le comment. Dans notre ordre économique actuel, nous n'avons qu'un pti peu de pensée saine en rapport avec la propriété. C'est sur ce domaine qui dans la phraséologie bourgeoise moderne, le manque de véracité bourgeois, est devenu encore ça et là intérieurement la propriété non significative, c'est en fait la propriété spirituelle (NDT : ou intellectuelle). En rapport à cette propriété intellectuelle, voyez-vous, les gens pensent encore un peu sainement. Ils se disent là : puisse l'un être encore un gars si intelligent, il s'apporte ses facultés avec la naissance, mais cela n'a pas de signification sociale, par contre il est obligé d'offrir cela à la société humaine, avec ces facultés il ne serait rien si l'humain ne se tenait dans la société humaine. L'humain est redevable à la société humaine, à l'ordre social humain de ce qu'il peut faire de ses facultés. Cela ne lui appartient en fait pas. Pourquoi administre-t-on sa ainsi nommée propriété intellectuelle ? Purement parce qu'on la fait naître ; en ce qu'on la fait naître, on montre que l'on a des facultés meilleures à cela que les autres. Aussi longtemps que l'on a ces facultés mieux que les autres pour cela, aussi longtemps on administrera au mieux cette pro-

priété spirituelle au service du tout. Les humains sont au moins arrivés maintenant à cela, que ne se lègue pas indéfiniment cette propriété intellectuelle ; trente ans après la mort, cette propriété intellectuelle appartient à l'ensemble de l'humanité. Chacun peut imprimer ce que j'ai apporté trente ans après ma mort, on peut l'utiliser à souhait, et cela est juste. Je serais même d'accord, si plus de droits existaient en ce domaine. Il n'y a pas d'autre justification pour cela, que l'on ait à administrer de la propriété intellectuelle, que parce que l'on peut l'apporter, on a aussi les meilleures facultés. Demandez aujourd'hui au capitaliste, s'il est d'accord que ce qu'il considère comme juste pour la propriété intellectuelle le soit pour la propriété matérielle pleine de valeur ! Demandez-lui ! Et cependant, c'est cela qui est sain. Il doit résider à la base d'un ordre sain, que chacun à partir de l'organisation spirituelle, qui sera une saine administration des facultés humaines – vous trouvez cela exposé de plus prêt dans mon livre « Les fondements de la question sociale »-, puisse venir au capital. Mais par cela doit venir, que les moyens et chemins soient trouvés, de cette grande socialisation englobante du capital, cela signifie la rente du capital et les moyens de production, que chacun puisse venir au capital et au moyen de production, qui a les facultés pour cela, mais qu'il n'ait cette administration et direction du capital qu'aussi longtemps qu'il peut exercer ou veut exercer ces facultés. Alors, elles passent, lorsqu'il ne veut plus les exercer lui-même, par certains chemins à la communauté. Elles commencent à circuler dans la communauté.
Ce sera un chemin sain pour la socialisation du capital, quand nous amènerons en circulation dans l'organisme social, ce qui ainsi s'amoncelle aujourd'hui en capitaux, en droit successoral, en apparition de rentes, droits à l'oisiveté et autres droits superflus. C'est de cela qu'il s'agit. Nous n'avons pas du tout besoin de dire une fois : la propriété privée doit devenir propriété de la société. Le concept de propriété n'aura absolument plus de sens.

064 - LA BOURGEOISIE EST RESTÉE INCONSÉQUENTE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMOCRATIE

+ Source GA 330, p. 123-125, 2/1983, 28/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

Maintenant oui certainement, ces classes dirigeantes, elles ne pourraient rien d'autre que toujours plus et plus former la vie démocratiquement, elles appelèrent les larges masses de l'humanité à la démocratie. Elles ratèrent aussi de proche en proche de céder au prolétariat de toute sorte de ce qu'elles soignaient comme vie de l'esprit : des universités populaires furent créées, des maisons des arts, dans lesquelles fut montré au peuple ce que les autres classes apportent en art, et ainsi de suite. Ce qui là se format – à personne ne doit naturellement être fait une esquisse, qu'alors les gens crurent, faire le juste, qui reposait dans le sens d'un progrès vers la démocratie – mais ce qui en réalité fut mis en scène, ne fut plus loin qu'un grand mensonge de vie. Lorsque l'on appela de larges masses du prolétariat, qu'elles devaient contempler les images de la bourgeoisie, qu'elles devaient écouter aux cours de la bourgeoisie, et lorsque leur fut fait croire qu'elles comprenaient quelque chose de cela, alors ce ne fut pas vrai. Car on ne peut vivre dans le domaine de la vie de l'esprit si le produit n'est pas produit dans la même société. En ce qu'une profonde faille s'ouvrit en rapport avec les expériences sociales du prolétariat et de la bourgeoisie, ne fut aussi la compréhension correspondante de l'apport bourgeois-spirituel que comme un mensonge de vie du côté du prolétariat.

Ainsi, le prolétariat ne put autre chose, que se sentir placé dans la pure vie économique. Tout fut donc organisé là-dessus, que seuls peu purent jouir vraiment des fruits de cette vie de l'esprit. Mais que perçut le prolétariat ? Dans le domaine de la vie économique, il perçut le capital, l'efficacité de sa propre force de travail et la circulation, la production, la consommation des marchandises. Cela fut tout, ce qu'il vécut en réalité. Mais qu'il regarda vers l'État, lequel de cette manière fut utilisé d'après son cadre, comme je l'ai exposé, par les couches dirigeantes des temps récents, alors le prolétariat senti quelque chose, que chaque humain peut sentir qui a l'âme organisée sainement. On peut beaucoup réfléchir là-dessus, ce que le juste concept du droit à l'intérieur de l'humanité, mieux dit, de l'être un humain, finalement signifie. On se dira finalement : la conscience du droit est quelque chose de si originel vis-à-vis de la nature humaine comme l'œil sain vis-à-vis de la perception de la couleur bleue ou rouge. À l'œil sain, on peut toujours parler de la couleur rouge ou bleue, mais on ne peut pas en appeler à quelque conception abstraite de cela. Ainsi on peut parler à chaque humain sain du discours personnel. La large masse du prolétariat sentit aussi bien cela dans les temps, où elle est parvenue par le principe démocratique à la connaissance de soi à la machine et dans le capitalisme. Alors, le prolétariat vit l'État à côté de lui. Que crut-il de son point de vue trouver avec droit à l'intérieur de l'État ? Véritablement pas la réalisation du droit, mais la lutte de classe avec ses privilèges de classe et discriminations de classe. Là nous avons de nouveau un exemple, où la pensée bourgeoise s'est avérée sans force. D'un côté, il était nécessaire de laisser régner la démocratie, de l'autre côté cela ne porta pas à tirer la conséquence de la démocratie, et ne la laissa pas vraiment différencier par ici de l'État ce qui doit être différencié, et attirer dans la sphère de l'État ce qui doit être attiré dans la sphère de l'État.

Je veux aujourd'hui à cause du temps avancé indiquer seulement quelque chose, mais une importante, sur le deuxième point fondamental du mouvement social des temps récents. Je veux indiquer, comment a frappé –comme dit, celui, qui a déterminé son destin à cela, de penser avec le prolétariat, qui l'a toujours et encore vu – le mot de Karl Marx dans les cœurs (NDT : Gemüter) des prolétaires, que le prolétariat moderne doit souffrir sous ce que sa force de travail soit achetée sur le marché du travail comme une marchandise, que dans la vie économique ne circulent pas seulement des marchandises, mais que là circule de la force de travail humain. Le salariat n'est rien d'autre que l'achat de la force de travail humain comme une marchandise. Certes, le prolétaire ne fut pas si cultivé par l'héritage de la science bourgeoise, qu'il a reprise, qu'il put se faire évident dans la compréhension, ce qui en fait se présentait. Et les guides prolétariens avaient donc d'abord vraiment hérité de la science bourgeoise, ils ne le pouvaient d'abord pas vraiment. Mais le prolétaire ressentit par contre dans le cœur ce qui suit dans le mot amené justement par Karl Marx. Il regarda rétrospectivement dans es temps anciens et se dit : il y avait une fois des esclaves, là le capitaliste pouvait acheter l'humain entier comme une vache ou comme un objet. Alors vint le temps du servage, là on pouvait déjà moins acheter de l'humain, mais malgré tout encore assez. Alors vint l'époque récente, l'époque où l'on fit gober à l'humain qu'il serait un être libre. Mais le prolétaire ne pouvait se réjouir de sa liberté, car il devait encore toujours vendre quelque chose d'elle, notamment sa force de travail. On ne peut pas vendre la force de travail comme quelque chose que l'on a

fabriqué. Une roue de chariot, un cheval on peut l'apporter sur le marché et vendre et alors de nouveau rentrer, avec la force de travail on doit aller avec. C'est un reste d'esclavage dans la vie véritable, lorsque beaucoup est encore tant parlé et encore tant enseigné scientifiquement de l'ainsi nommée liberté. Ce fut ce qui dans les sensations du prolétariat s'établit, ce qui aurait aussi dû être rempli d'une véritable vie de l'esprit dans les cercles dirigeants. Mais en ce que d'ailleurs l'on apporta avec raison la démocratie, qui contre cette sensation éleva vis-à-vis de la force de travail humain, on fut suffisamment myope d'aller contre cette sensation par aucune institution.

065 - LA DÉMOCRATIE DOIT SURMONTER LE CARACTÈRE D MARCHANDISE DU TRAVAIL

+ Source GA 330, p. 028-029, 2/1983, 22/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

Cela parla profondément à l'âme prolétaire lorsque Karl Marx laissa raisonner les mots de la « marchandise force de travail humain ». Pris à la base le prolétaire se tenait regardant en arrière dans l'évolution historique de l'humanité, en ce qu'il comprit ces mots du travail humain marchandise dans son sens. Dans l'antiquité la culture économique avait besoin d'esclaves. L'humain entier était vendu comme une marchandise ou comme un animal. Ensuite vint un autre ordre économique du servage. Moins était vendu de l'humain, mais malgré tout encore beaucoup. Alors apparu l'époque plus récente, avec laquelle put se former capitalistiquement d'appeler la large masse du prolétariat à une certaine formation scolaire, laquelle devait cultiver d'une certaine manière la démocratie. Et ne fut pas compris à temps, de voir ce qui comme un germe pour l'avenir reposait dans le tablier du présent. Ne fut pas observé à temps, combien il est nécessaire, d'extraire l'achat et la vente de la force de travail humaine du cycle de l'économie. Le prolétariat moderne éprouva cela comme une transplantation du vieil esclavage qu'il doive vendre sa force de travail sur le marché du travail d'après l'offre et la demande, comme on achète et vend des marchandises. Ainsi, il se sentit attelé au processus économique, ne se sentit pas se distingué de celui-ci, comme les autres couches de la population. Il se sentit entièrement placé en lui. Alors, on doit vendre sa force de travail, ainsi l'on vend donc l'humain entier, car on doit donc porter l'humain entier, là où l'on vend la force de travail. Le temps était venu, où l'on aurait du considérer, que la force de travail humain devait être articulée ainsi à l'organisme social, qu'elle ne soit marchandise, où le vieux rapport de salaire ne pouvait subsister plus longtemps. On n'a pas vu cela. C'est la tragédie de la vision de la vie bourgeoise que partout le moment juste ait été manqué, qu'ait été manqué, ce qui était nécessaire dans l'évolution capitaliste et démocratique moderne.

066 - LE TRAVAIL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISER TOTALEMENT COMME MARCHANDISE.

+ Source GA 330, p. 035-037, 2/1983, 22/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

Ainsi que donc la vie économique jouxte à la frontière des conditions naturelles, ainsi elle doit jouxter de l'autre côté à la vie juridique de l'État. À cela appartiennent aussi les conditions de possession, les conditions de travail, le droit du travail. Aujourd'hui, la chose est ainsi que le travailleur est encore toujours attelé avec sa force de travail dans le cycle de la vie économique malgré le contrat de travail. Cette force de travail doit sortir du cycle de la vie économique, malgré la peur de Walther Rathenau. Et d'ailleurs, elle doit sortir ainsi, que sur le sol juridique de l'État, qui est pleinement indépendant de la vie économique, mesure, temps, manière du travail soient ordonnés à partir de pures conditions juridiques démocratiques. Le travailleur aura alors, avant qu'il pénètre la vie économique, codécidé lui-même, par l'ordre étatique démocratique, mesure, temps et manière de son travail. Comment est décidé cette mesure, ce caractère de la force de travail, cela sera à la base de la vie économique d'un côté, comme lui sont à la base les conditions naturelles de l'autre. Rien ne sera en mesure dans la vie économique de déployer le caractère de base de cette vie économique sur la force de travail humaine. Le caractère de base de la vie économique est de fabriquer des marchandises, pour utiliser des marchandises. Cela est la seule chose saine de la vie économique. Et la vie économique a justement l'essence interne que ce qui est attelé à son cycle doit être consommé jusqu'à sa dernière fin. La force de travaille humaine sera-t'elle attelée dans le processus économique, ainsi elle sera consommée. La force de travail humaine n'a cependant pas le droit d'être consommée sans reste, et de ce fait n'a pas le droit d'être marchandise. Elle doit être décidée sur le sol de la vie juridique de l'État indépendante de la vie économique, comme en bas est formé un sol pour cette vie économique par les forces naturelles indépendantes du cycle économique. Avant que le travailleur commence à travailler, il a déterminé à partir de la vie juridique art et mesure et temps de son travail.

Je connais toutes les objections qui peuvent être faites contre ce qui est dit. On pourra m'objecter une chose avant tout. Comme conséquence nécessaire de cette vue se présente donc ainsi, pourrait-on dire, que ce que l'on appelle prospérité nationale, vienne en dépendance de ce qu'est le droit du travail. Oui, cela arrivera aussi, mais ce sera une saine dépendance. Ce sera une telle dépendance qui ne demande pas après produire et produire et toujours à nouveau produire, mais qui demande : comment l'humain qui doit intervenir dans le processus économique, garde la santé de corps et d'âme malgré le processus économique ? Comment lui est assurée à côté de la consommation de sa force de travail la disponibilité du repos, afin qu'il puisse prendre part à l'universelle vie de l'esprit, qui doit devenir une vie de l'esprit universellement humaine, pas une vie de l'esprit de classe ? Pour cela il a besoin du repos. Et alors seulement, quant apparaît tant de conscience sociale, que le repos satisfait aussi les besoins purement humains du prolétariat, quand sera considéré, que ce repos appartient au travail, à la vie sociale comme la force de travail, alors nous sortons de l'erreur et du chaos contemporain. C'est déjà nécessaire, que ceux, pour qui ce qui est signifié est un mordre dans une pomme acide, mordent quand même dedans. Sinon ils discerneront d'une tout autre manière, ce que signifient les exigences modernes, qui ne surgissent pas des âmes humaines seules ou des têtes humaines, mais du devenir historique de l'humanité lui-même. Alors, quand cette exigence en rapport au droit du travail sera remplie, alors chaque formation de prix sera dépen-

dante de manière saine du droit du travail et pas inversement, comme cela l'est encore aujourd'hui malgré maintes législations de protection des travailleurs, le salaire, cela signifie, le prix de la force de travail humaine, dépendra des autres conditions du cycle économique (NDT : ou « des conditions habituelles du... »). L'humain deviendra déterminant pour ce qui pourra être là dans la vie économique. En effet, on devra dans une certaine direction être raisonnable vis-à-vis de lui tout comme de la nature, dont on ne parvient à bout par des institutions techniques seulement dans une mesure limitée, dans la détermination du droit du travail et des conditions de possession. Mais dans son ensemble la vie économique doit être attelée entre la vie juridique et les conditions naturelles.

067 - LE DROIT DU TRAVAIL PAR LA LOI COMME PRINCIPE D'ETAT.

+ Source GA 331, p. 166-168, 1/1989, 24/06/1919, Stuttgart + + - FG - +

Comme donc tout dans la vie économique doit reposer sur prestation et contre-prestation et comme ces deux sont dépendants de différentes choses, tout doit reposer sur le principe du contrat dans la vie économique.

Dans le futur nous devons avoir des coopératives, des associations dans la vie économique, qui fondent leurs prestations et contre-prestations sur le principe du contrat, sur les contrats qu'elles concluent les unes avec les autres. Ce principe du contrat doit régir toute la vie et en particulier la vie à l'intérieur des coopératives de consommation, des coopératives de production et des coopératives de métiers. Un contrat est toujours limité de quelque manière. Quand ne sont plus apporté de prestations, alors il n'a plus de sens, alors il perd sa valeur. Là-dessus repose toute la vie économique.

Sur quelque chose de fondamentalement autre repose la vie juridique. Elle repose sur ce que de manière démocratique sont atteintes toutes ces mesures, par lesquelles chaque humain en rapport avec les droits humains est l'égal de chaque autre. Aux droits humains appartient aussi le droit du travail. Pour cela, chaque humain devenu majeur peut prendre fait et cause. Chaque humain, devenu majeur, peut prendre part – soit directement par la voie d'un référendum par exemple ou indirectement par élection autrement dit par une représentation populaire – à la fixation de ces droits qui ont à régner sous des humains égaux. De ce fait, règne sur le sol juridique, ou étatique, ou politique non le contrat, mais la loi. Les lois règleront à l'avenir par exemple aussi les conditions de travail. Ainsi devront être fixées par des lois temps, mesure et manière du travail, pendant que, ce qui à fournir dans ce qui a été fixé juridiquement comme temps de travail, sera réglé par contrats à l'intérieur des corps économiques.

De tout autre sorte est à nouveau la vie de l'esprit. La vie de l'esprit repose sur ce qu'en elle l'humanité peut développer ses facultés pour la vie étatique et économique. Mais cela est seulement possible, lorsque l'on réalise les bases dans la vie de l'esprit, pour que les facultés humaines se développant, qui donc ne sont pas données simplement à l'humain avec la naissance, mais doivent d'abord être déployées, menées conformément à la chose à leur évolution, à leur épanouissement. Ce serait une grande erreur, si l'on croit, que les facultés spirituelles et aussi physiques – ces dernières sont donc, prises au fond, de même valeur que les spirituelles – pourraient être reconnues et soignée comme les choses étatiques et économiques. Ce qui est en relation par exemple avec éducation et enseignement, cela ne peut reposer ni sur

contrats ni sur lois ou ordonnances, mais doit reposer sur des conseils, qui sont donnés pour le développement des facultés.
Oui, ces trois domaines de vie, la vie de l'esprit, la vie juridique et la vie économique sont donc très différents si bien que leur mélange ne soit pas seulement pleinement impossible, mais signifie un grand malheur pour l'évolution humaine.

068 - LE TRAVAIL COMME QUESTION DÉMOCRATIQUE, LE REVENU COMME QUESTION ÉCONOMIQUE.

+ Source GA 332a, p. 073-075, 2/1977, 25/10/1919, Zürich + + - FG - +

Question : Qu'est-ce qui devra payer le salaire du travail si pas par la recette de la marchandise ?
Pour penser sur le salaire du travail – le temps est déjà avancé ainsi que je ne peux aller là-dessus que brièvement – est en fait vraiment intéressant. Il est étrange, comment de proche en proche unique et seule la vie économique a agit de manière si fortement hypnotisante, que dans le temps dans lequel l'humanité commença à s'adonner à la grande méprise, le programme socialiste fit l'objet d'un remaniement justement en rapport à de telles choses. Cela appartient aux plus intéressantes études du mouvement ouvrier moderne, d'apprendre à connaître les trois programmes : le programme d'Eisenach, le Gothar, le programme d'Erfuhrt. Prend-on les programmes – jusqu'à celui d'Erfuhrt qui a été bouclé en 1891 – ainsi, on trouve partout : là est encore disponible une conscience que doit être travailler à partir de certaines conceptions juridiques, et étatiques, et politiques. De ce fait, on trouve comme les deux exigences principales des programmes les plus anciens l'abolition du salaire et la mise en place de droits politiques semblables. Mais le programme d'Erfuhrt est entièrement un pur programme économique, mais politisé, comme je l'ai exposé aujourd'hui. Là sont exposées comme les exigences principales : transfert des moyens de production dans l'administration commune, dans la propriété commune, et production par la communauté. Purement économique, mais envisagé politiquement est établit le programme.
On pense si fort dans le sens de l'ordre actuel de la société, de l'ordre social actuel, que l'on ne s'aperçoit absolument plus dans de plus larges cercles, comment le salaire en tant que tel est donc en réalité une contre-vérité sociale. En réalité le rapport se présente ainsi que l'ainsi nommé travailleur salarié collabore avec le chef d'entreprise, et ce qui se passe, est en réalité un affrontement – qui est seulement cachée par toute sorte de rapports d'échange, par des rapports de pouvoir le plus souvent et ainsi de suite – sur le partage de la recette. Si l'on voulait parler paradoxalement, ainsi pourrait-on dire : de salaire il n'y en a pas, mais partage de la recette il y a – déjà aujourd'hui, seulement qu'en règle générale celui qui aujourd'hui est le faible économiquement, se trouve « tapé par-dessus l'oreille » (NDT : pour ne pas écrire « entuber ») lors du partage. C'est toute l'affaire. Il s'agit qu'ici ne soit pas transféré à la réalité quelque chose qui repose seulement sur une erreur sociale. À l'instant, où la structure sociale est ainsi, comme je l'ai décrite dans mon livre « Les fondements de la question sociale », cela deviendra évident, comment une collaboration existe entre l'ainsi nommé employé et employeur, comment ces concepts d'employé et d'employeur cessent, et comment un rapport de partage apparaît. Alors, le rapport de salariat a absolument perdu complètement sa signification.

Mais alors n'a plus le droit d'être pensé à payer le travail comme tel. C'est naturellement l'autre pôle. Le travail devient soumis à un rapport juridique – je parlerai encore demain de cela - ; le travail sera défini selon mesure et manière dans le vivre ensemble démocratique dans l'État de droit. Le travail sera comme les forces de la nature, base de l'ordre économique, et ce qui sera produit, ne sera pas là comme mesure pour quelque rémunération.
Ce qui sera là sur le sol économique sera juste l'appréciation de la prestation. Là il s'agit d'apprendre à connaître le fondement, dans une certaine mesure de la cellule originelle de la vie économique. Cette cellule originelle, je l'ai souvent exprimée ainsi que je disais : les institutions que j'ai décrites aujourd'hui devraient essentiellement découler, de ce que par l'action vivante des associations chaque humain comme de même valeur pour ce qui est fabriqué, reçoivent, ce qui le met en position de satisfaire ses besoins aussi longtemps qu'il ait à nouveau fabriqué le même produit. Dit simplement :si je fabrique une paire de bottes, ainsi par les institutions, que j'ai décrites aujourd'hui, ces bottes doivent être d'autant de valeur, dois-je recevoir autant pour elles, que j'ai besoin, jusqu'à ce que j'ai à nouveau apprêté une paire de bottes.
Donc il ne peut pas du tout s'agir de quelque détermination de salaire pour travail, mais de la détermination des prix mutuels. Tout doit naturellement être calculé avec qui est soutien des invalides, des malades, etc. pour l'éducation des enfants, etc. Il faudra encore parler de cela. Il s'agit que soit créée une structure sociale telle, par laquelle vraiment la prestation sera poussée vers le devant, mais le travail soit fondé sur un pur rapport juridique, car il ne peut être réglé autrement, que l'un travaille pour l'autre. Mais cela doit être réglé sur le sol juridique : comment l'un travaille pour l'autre ; cela n'a pas le droit de se tenir sur le sol des rapports économiques.

069 - TRAVAIL DÉMOCRATIQUE PLUTÔT QUE BRICOLÉ.

+ Source GA 332a, p. 092-094, 2/1977, 26/10/1919, Zürich + + - FG - +

Regardez rétrospectivement sur les motivations qu'ont eu les humains jusqu'au 13, 14e siècle pour leurs travaux manuels et autres. Il est souvent souligné par les penseurs socialistes modernes que l'humain était séparé de ses moyens de production. Il l'est devenu à un si haut degré, comme c'est aujourd'hui le cas, seulement par les rapports économiques modernes. Il est notamment séparé de ses produits. Le travailleur, qui travaille dans la fabrique, quelle part a-t-il donc à ce qu'alors l'entrepreneur vend ? Que sait-il alors de cela ? Que sait-il du chemin, que cela fait dans le monde ? Un petit morceau d'un grand contexte ! Il n'arrive peut-être jamais à considérer ce grand contexte. Représentez-vous, ce que cela est comme différence considérable vis-à-vis de l'ancien artisanat, où le travailleur individuel avait sa joie à ce qu'il produisait – qui connaît l'histoire sait, comment c'est le cas, pensez-vous au rapport personnel d'un humain à la production d'une clef de porte d'un château et

moins en moins présents de tels rapports personnels entre l'humain et ses produits. Que ce rapport ne soit pas là, c'est simplement une exigence de la vie économique moderne. Ce ne peut être autrement sous les conditions compliquées, où notre division du travail doit œuvrer. Et n'aurions-nous pas la division du travail, aussi n'aurions-nous pas la vie moderne avec tout ce dont nous avons besoin, nous n'aurions pas de progrès. Il n'est pas possible ; que l'ancien rapport entre l'humain et son produit soit là.

Mais l'humain nécessite un rapport à son travail. L'humain a besoin, que de la joie, qu'une certaine ardeur entre lui et son travail puisse exister. L'ancienne ardeur, l'immédiat être ensemble avec l'objet produit, cela n'est plus, mais cela doit être remplacé par quelque chose d'autre. Car ce n'est pas supportable pour la nature humaine, qu'une motivation semblable au travail soit présente, comme elle fut là par la joie à l'immédiate production de l'objet. Cela doit être remplacé par autre chose. Par quoi cela peut-il être remplacé ? Cela peut seul être remplacé en ce que l'horizon de l'humain soit élargit, que les humains soient appelés hors d'eux sur un plan, sur lequel ils se rencontreront avec leurs semblables en grands cercles – finalement avec tous les semblables, qui habitent le même organisme social avec eux -, pour développer comme humains un intérêt pour les humains. Cela doit arriver, que même celui qui lui-même travaille dans le plus obscur coin à sa propre vis pour un grand contexte, n'ai pas besoin de commencer à comprendre dans un rapport personnel sous l'angle de cette vis, mais qu'il puisse introduire dans ses ateliers, ce qu'il a accueilli comme sensation pour les autres humains, qu'il trouve à nouveau, quand il ressort de son atelier, qu'il a une vivante vision de son rapport avec la société humaine, qu'il puisse travailler aussi lorsqu'il ne peut travailler pour le produit immédiat avec joie, du fait qu'il se sent un digne membre au sein du cercle de ses semblables.

Et de ce besoin a procédé l'exigence moderne à démocratie et la façon moderne de fixer le droit, le droit public, de manière démocratique. Les choses sont en rapport intérieurement avec l'essence de l'évolution humaine. Et ces choses ne peut seulement les déceler, qui dans l'essence de l'évolution humaine, comme elle se joue sur le sol social, a vraiment l'inclination à vraiment regarder dedans. On doit sentir, comment l'horizon des humains devrait être élargi, comment ils devraient sentir : certes, je ne sais pas, ce que je fais à mes semblables, en ce que je fabrique ici cette vis, mais je sais, que par le rapport vivant, dans lequel je viens à eux par le droit public, à l'intérieur de l'ordre social, je suis un digne membre, un membre valant également à tous les autres.

C'est ce qui doit reposer à la base de la démocratie moderne, et ce qui doit reposer à la base, comme sensation à sensation œuvrant entre humains, des statuts juridiques modernes. Et seulement de ce qu'ainsi l'on regarde dans la structure intérieure des humains, on vient à des concepts véritablement modernes de qui doit se développer comme droit public dans tous les domaines.

070 - TEMPS DE TRAVAIL PAR JUGEMENT DÉMOCRATIQUE PLUTÔT QU'INDIVIDUEL.

+ Source GA 332a, p. 108-108, 2/1977, 26/10/1919, Zürich + + - FG - +

particulier. Si vous lisez mes « Points germinatifs de la question sociale » - et je reviendrais encore sur le droit du travail dans les conférences – alors vous verrez, que dans l'organisme social triarticulé la régulation de la manière du travail, du temps de travail doit devenir une affaire du droit public, que donc ce qui sera demandé ici, doit justement être réglé sur le sol juridique démocratique. Là il s'agit donc de ce qu'une telle question soit réglée par chaque humain ensemble avec tous les humains de l'organisme social. À cela, l'humain est capable de jugement, qu'il peut ensemble avec les autres prévoir une convention sur de telles questions. Donc, il n'est pas justifié de demander : Repose t'il dans la capacité à juger de chaque humain de déterminer, combien de temps de travail exige une certaine branche de production ? – Cela ne repose très certainement pas chez l'humain particulier, dans son arbitraire ; mais cela repose dans la possibilité, d'obtenir un jugement public par convention démocratique et majorité démocratique sur une telle base juridique, comme je vous l'ai décrit aujourd'hui.

071 - DROIT ET DÉMOCRATIE CONTRE TRAVAIL ÉGOÎSTE

+ Source GA 340, p. 041-044, 5/1979, 26/07/1922, Dornach + + - Jean-Lambert Des Arts et Jean-Marie Jenni - +

La vie économique, dans l'ancien Orient par exemple, s'est déroulée en grande partie de façon instinctive, sous l'influence de certaines conditions sociales qui avaient formé des castes, des classes sociales. Entre les hommes s'étaient établis des rapports qui engendraient une sorte d'instinct enjoignant à l'individu la manière d'agir en économie. Là reposaient, pour une grande partie, les impulsions de la vie religieuse qui étaient alors encore si fortes qu'elles réglaient et ordonnaient aussi la vie économique. Si vous étudiez attentivement l'histoire de la vie dans l'ancien Orient vous verrez qu'il n'existe nul part de délimitation nette entre les commandements religieux et ce qui doit être accompli sur le plan économique. Les préceptes religieux s'étendaient souvent dans le domaine économique, en sorte qu'alors la question du travail, celle de la circulation sociale des fruits du travail ne se posait même pas. Dans un certain sens le travail était exécuté instinctivement ; et le fait que l'un travaille davantage ou moins que l'autre ne soulevait, dans les temps qui ont précédé la civilisation romaine, aucune question, en tout cas aucune question publique importante. Les exceptions à cette situation d'alors sont négligeables en regard de l'évolution générale de l'humanité. Nous trouvons encore chez Platon une optique sociale semblable, qui considère en somme le travail comme allant de soi. On réfléchissait aux impulsions sociales éthiques et sages que Platon avaient formulées, lesquelles n'incluaient toutefois pas le travail.

03009 - Cela changea progressivement dans la mesure où les impulsions religieuses et éthiques cessaient de conditionner les instincts économiques, pour se limiter de plus en plus à la vie morale, aux préceptes de la conduite des sentiments à l'égard de son prochain, ou encore à l'égard des puissances suprahumaines, etc. Le point de vue ou le sentiment grandissait parmi les hommes — si je puis me permettre cette image — que les prêches n'avaient plus à leur prescrire la manière de travailler. Et c'est alors seulement que le travail ou, plus exactement, l'intégration du travail dans la vie sociale commença à poser problème.

03010 - Toutefois l'intégration du travail dans la vie sociale ne fut historiquement pas possible sans l'apparition de ce qu'on appelle le droit. Ainsi, historiquement, nous voyons naître simultanément l'évaluation du travail individuel et le droit. Pour des époques très reculées de l'humanité, nous ne pouvons parler de droit dans le sens ou nous l'entendons aujourd'hui, vous ne pouvez le faire qu'à partir du moment ou le droit se sépare du commandement religieux. Dans les temps les plus anciens le commandement religieux est un tout cohérent, il règle tout, y compris ce qui relève du droit. Mais par la suite, la prescription religieuse se réduit progressivement pour se limiter au domaine de la vie de l'âme, et le droit s'affirme pour tout ce qui est de la vie extérieure. Ceci se déroule au cours d'une certaine période historique où des rapports sociaux tout à fait particuliers se sont formés. Cela nous conduirait trop loin de les décrire maintenant avec plus de précision ; mais il serait intéressant d'étudier tout spécialement comment, dans les premiers siècles du Moyen Âge, les rapports juridiques et les rapports de travail se sont séparés des organisations religieuses — au sens large, bien entendu — dans lesquelles ils étaient précédemment plus ou moins inclus.
011 - Or, cela entraîne une conséquence particulière. Aussi longtemps que les prescriptions religieuses prévalent pour l'ensemble de la vie sociale de l'humanité, l'égoïsme ne crée pas de dommage. Ceci est quelque chose d'extraordinairement important pour la compréhension des processus sociaux et économiques. L'égoïsme n'est pas nuisible, quelle que soit la tendance égoïste de l'individu, tant que l'organisation religieuse, telle qu'elle régnait autrefois d'une manière très stricte en Orient, a pour effet d'intégrer l'homme, en dépit de son égoïsme, d'une manière favorable dans la vie sociale. L'égoïsme commence à prendre de l'importance dans la vie des peuples dès le moment où le travail et le droit se distinguent des autres impulsions sociales, des autres courants sociaux. Ceci explique pourquoi à notre époque, où justement le travail et le droit tendent à s'émanciper, l'esprit humain s'efforce, bien que d'une manière inconsciente, de juguler un égoïsme humain devenu actif, dans le but de le placer correctement dans la vie sociale. Cette tendance atteint son point culminant dans la démocratie moderne sous la forme du sentiment de l'égalité entre tous les hommes, sentiment qui permet à chacun d'influencer le droit et de participer à la définition des conditions de son travail.
012 - Mais en même temps que culmine l'émancipation du droit et du travail, apparaît un autre processus qui existait déjà dans les périodes les plus anciennes de l'évolution humaine, quoique ayant alors, du fait des impulsions religieuses et sociales, une tout autre signification. Un processus, encore très faible dans notre civilisation européenne du Moyen Âge, se fit jour et prit son essor culminant au moment de l'émancipation du droit et du travail ; je veux parler de la division du travail.
013 - Dans les temps plus reculés, la division du travail n'avait pas de signification particulière. Elle était en fait incluse dans l'ensemble des préceptes religieux d'alors où chacun occupait sa place, elle n'avait donc pas une telle importance. Mais là où la tendance à la démocratie s'est liée à la division du travail, après avoir lentement pris naissance au cours des derniers siècles pour culminer au 19e, la division du travail prit une importance toute particulière, car elle a une incidence sur l'économie.

conclusion que personne n'utilise pour lui-même ce qu'il a produit. Vu toutefois sous l'angle économique ! Cela signifie que personne n'utilise pour lui-même — économiquement parlant — ce qu'il a produit !

072 - PROTECTION ET ASSURANCE DU TRAVAIL SEULEMENT QUART DE MESURE

+ Source GA 305, p. 236-237, 2/1979, 29/08/1922, Oxford + + - fg - +

Le travail, c'est ce que l'homme fait pour l'homme, et il ne peut pas être évalué en fonction du temps qu'on lui consacre dans l'usine. L'évaluation du travail conduit dans le domaine du droit, du juridique-étatique, au sens le plus éminent.

12042 - Que cela soit non pas anachronique, mais actuel, vous pouvez le voir au fait que partout il est protégé, assuré, etc. Mais ce ne sont pas là des demi-mesures, ce sont des quarts de mesure qui ne peuvent révéler pleinement leur valeur que dans le cadre d'une juste tri-articulation de l'organisme social. Car c'est seulement alors que l'homme se trouvera en face de l'homme et trouvera une juste régulation du travail, quand la dignité humaine parlera à la dignité humaine de ce qui relève de la compétence de tous les hommes.

12043 - Alors vous direz : oui, il n'y aura pas assez de travail si ce travail est déterminé de cette façon dans l'Etat démocratique. Oui, c'est là l'un des points où le social conduit vers ce qui est l'histoire générale, l'ensemble de l'évolution de l'humanité. La vie économique n'a pas le droit de déterminer le travail. Il faut qu'elle soit enserrée entre la nature d'une part, et le travail fixé par l'Etat d'autre part. Pas plus qu'un Comité ne peut déterminer maintenant combien l'année 1923 doit avoir de jours de pluie pour que l'on puisse organiser les choses comme il faut en 1923, et tout comme il faut accepter ce que donne la nature et compter avec comme étant une donnée, on devra, avec l'organisme économique autonome, compter avec ce qui est une donnée, avec la quantité de travail qui se présente au sein de l'organisme étatique-juridique. Je ne puis mentionner cela que comme une caractéristique générale.

073 - VOLONTÉ DE TRAVAIL PAR LA DÉMOCRATIE.

+ Source GA 024, p. 048-052, 2/1982, 00/08/1919, + + - G. Klockenbring - +

CAPACITÉ DE TRAVAIL, VOLONTÉ DE TRAVAIL ET ORGANISME SOCIAL TRIPARTITE

Des personnalités de tendance socialiste estiment que la forme actuelle du profit constitue dans l'économie un stimulant du travail dont la suppression permettra l'instauration d'un ordre social plus sain. De tels penseurs se trouvent dès lors devant une question pressante: qu'est-ce qui engagera les hommes à consacrer leurs capacités et leurs énergies à la production économique quand celle-ci ne leur offrira plus la satisfaction égoïste du profit personnel? On ne peut pas dire que les partisans de la socialisation accordent à cette question toute l'attention qu'elle mérite. Exiger qu'à l'avenir l'homme ne travaille plus pour lui-même mais pour la communauté reste une vaine exhortation tant que l'on n'aura pas une connaissance réelle de ce qui peut déterminer les âmes à reporter sur une cause commune le dévouement qui

reste loin d'engendrer en l'homme le dévouement à la production, s'il doit produire pour la communauté et non pour lui-même. L'homme n'éprouve aucune satisfaction à savoir qu'il travaille pour la société. C'est pourquoi ce savoir ne lui servira pas de stimulant.

Si l'on veut supprimer le profit égoïste comme stimulant du travail, il faut le remplacer par un autre. Si le dynamisme du circuit économique se fonde sur d'autres éléments que le profit personnel, l'administration ne dispose d'aucune prise sur la volonté de travail. Par le fait même de cette impuissance elle répond à une exigence sociale ressentie par une grande partie de l'humanité parvenue au stade actuel de l'évolution: le refus de travailler par contrainte économique. Les hommes de cette catégorie voudraient travailler pour des mobiles plus conformes à la dignité humaine. Sans doute chez beaucoup d'entre eux ce désir se trouve-t-il encore à l'état d'impulsion inconsciente, instinctive; mais dans la vie sociale, ces impulsions inconscientes ont une portée bien plus grande que les idées consciemment exprimées. Les idées conscientes sont souvent issues d'une incapacité de voir clair en soi-même. 'occuper seulement de ces idées c'est rester à la surface des choses. Il faut donc ne pas se leurrer sur des idées superficielles et prêter attention aux aspirations réelles et profondes de l'humanité. Il est incontestable, :Vautre part, qu'à notre époque, mouvementée, dans la vie sociale, de bas instincts se déchaînent. Mais e invoquant contre elle les agissements de tels instincts, on ne saurait étouffer la revendication, justifiée, d conditions d'existence plus conformes à la dignité humaine.

Si la structure économique ne comporte plus de stimulant direct de la volonté de travail, cette action stimulante devra émaner d'un autre secteur de l'organisation sociale. La conception de l'organisme social tripartite tient compte du stade actuel de notre évolution en réduisant la vie économique aux seuls processus économiques. Les organes administratifs de l'économie seront en mesure de fournir des renseignements précis sur les besoins de la consommation, la meilleure méthode de distribution, la nécessité d'augmenter ou de diminuer tel secteur de production. Mais ces informations techniques n'engendrent pas la productivité subjective; de même, l'administration n'aura pas les moyens d'instaurer un système d'éducation et d'enseignement cultivant les facultés individuelles qui sont la source de l'activité économique. Dans le cadre de l'ancien système économique ces facultés étaient cultivées dans l'espoir du profit. personnel. Les injonctions émanant d'une administration à caractère purement gestionnaire sont impuissantes à stimuler le développement des facultés individuelles tout comme elles sont impuissantes à mobiliser la volonté de travail des individus. La conception de l'organisme social tripartite veut éviter cette erreur. Par la vie culturelle autonome elle veut offrir à l'individu un champ d'expérience directe où il acquiert une connaissance vivante de la société humaine pour laquelle il est appelé à travailler. Il y apprend à apprécier les rapports de structure entre le travail individuel et l'ensemble de l'ordre social, et parvient à aimer son propre travail en raison de sa valeur pour la collectivité. La vie culturelle autonome, telle que la conçoit la tripartition, prépare le terrain à des forces nouvelles qui prendront le relais des mobiles égoïstes entretenus par l'appât du gain. L'autonomie de la vie culturelle est la condition indispensable à l'éclosion d'un amour de la société humaine comparable à l'amour qu'apporte l'artiste à la création de ses oeuvres. Si nous ne sommes pas prêts à cul!tiver cet amour dans l'autonomie de la vie de l'esprit,

nous ferons mieux d'abandonner l'espoir d'une réorganisation sociale. Qui doute de la perméabilité des . hommes aux forces de l'amour remet nécessairement en question la possibilité d'exclure le profit personnel de la vie économique. Qui ne peut croire que l'autonomie de la vie culturelle engendre cet amour dans les âmes ignore que la passion du gain n'est pas une qualité inhérente à la nature humaine, mais résulte de la subordination de la vie spirituelle à l'Etat et à l'économie. L'opinion courante que la tripartition reste irréalisable avec les hommes d'aujourd'hui, se fonde sur cette erreur. En réalité, l'organisme social tripartite exerce une action pédagogique qui rend les hommes différents de ce qu'ils étaient par suite du système ancien d'économie politique.

De même que la vie culturelle autonome engendrera 'les impulsions nécessaires au développement des facultés individuelles, l'organisation juridique fondée sur une constitution démocratique fournira le ressort indispensable à la volonté de travail. Dans un organisme social où la sauvegarde des droits personnels deviendra un acte de réciprocité entre individus majeurs et responsables, les rapports ainsi établis auront le pouvoir d'enflammer la volonté de travailler «pour la communauté». Il ne faudrait pas oublier que la qualité des apports humains est la condition préalable à tout sentiment de solidarité, et que cette solidarité peut s manifester dans la volonté de travail. La réalisation d'un Etat constitué de la sorte permettra à chaque individu de s'intégrer de façon organique et en toute connaissance de cause dans le champ des activités communes. Chacun connaîtra la raison de son travail et de ce fait éprouvera le désir de travailler dans une communauté à laquelle il sait appartenir de par sa volonté.

Quiconque accepte l'idée de l'organisme social tripartite se rend compte que la société coopérative de structure étatique visée par le socialisme d'orientation marxiste ne peut créer le ressort indispensable à la capacité et à la volonté de travail. Fort de cette certitude il s'opposera à ce que la réalité concrète de l'ordre social fasse oublier l'essence profonde de l'être humain. Une pratique de la vie digne de ce nom ne saurait s'en tenir aux seules institutions concrètes; elle doit tenir compte à la fois des possibilités actuelles et futures de l'être humain.

074 - LE DÉMOCRATIQUE MODIFIÉ PAR LA QUESTION SOCIALE.

+ Source GA 024, p. 202-203, 2/1982, 00/07/1919, + + - G. Klockenbring - +

TRIPARTITION SOCIALE, DÉMOCRATIE ET SOCIALISME

001 - L'une des mutations profondes issues de la guerre mondiale s'effectue sur le terrain de la démocratie Pour un esprit ouvert à l'évolution historique, il devrait être évident que les structures des peuples évoluent nécessairement vers une démocratisation radicale. Lai catastrophe de la guerre mondiale a démontré la stérilité de tout ce qui s'oppose à la démocratie. Les forces anti-démocratiques ont causé elles-mêmes leur propre destruction. S'il y en a toujours qui songent à la restauration des principes anti-démocratiques, on ne peut qu'espérer qu'ils comprendront la démonstration fournie par la réalité historique dans un fleuve de sang.

002 - Toutefois, la question de savoir comment pratiquer la démocratie, exige une prise de position inconnue sous cette forme par le passé. Le mouvement social est maintenant entré dans une phase d'évolution qui nous oblige repenser le problème de la démocratie. La question cruciale se pose désormais en ces termes: comment incorporer le mouvement social dans la vie démocratique?

003 - Dans la situation actuelle il ne s'agit pas de s'adonner de vagues revendications politiques en proposant une ldéologie formée à partir des intérêts vitaux de tel groupe social isolé. C'est une compréhension de l'organisme social dans son ensemble qui devient avec chaque jour plus nécessaire.
004 - Les tenants du capitalisme n'étaient pas toujours les seuls à redouter le déferlement du mouvement social sur monde moderne. Dans une majorité de motivations égoïstes se profilaient quelques esprits solitaires qui prirent dans la forme que prenait l'évolution de la vague sociale une menace pour la démocratie véritable. Que deviendra le libre épanouissement des individualités humaines dans un système où la vie culturelle n'est plus qu'une superstructure idéologique de l'économie, comme nous en voyons l'exemple dans la pensée de eux qui veulent établir l'ordre social en imposant à mus une, doctrine matérialiste de l'histoire? S'il s'oppose au libre épanouissement de la personnalité humaine, socialisme appliqué ne pourra libérer la vie culturelle e sa prison capitaliste mais l'enverra à sa perte irrémédiable.
005 - Quiconque fait abstraction des intérêts liés à sa propre condition pour porter un jugement objectif sur le mouvement social en tant que nécessité historique inéluctable, se trouve devant cette question impérieuse comment satisfaire à ces exigences sans entraver libre épanouissement des aptitudes individuelles qui e la condition même de toute évolution future? Dans société fondée sur les structures économiques du capitalisme, le terme de démocratisation recouvrait antre chai que dans une société d'inspiration sociale.

Droit du sol comme tâche démocratique

En attendant la compilation de Sylvain Coiplet voir la page thématique : La question du foncier - https://www.triarticulation.fr/Institut/FG/PagesThematiques/Foncier.html

Politique et partis

075 - CONFÉRENCES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE PLUTÔT QUE CONFÉRENCES POLITIQUES.

+ Source GA 174, p. 072-073, 1/1966, 08/01/1917, Dornach + + - FG - +

Lorsque je me suis décidé sur des souhaits réitérés, à parler sur quelques questions de l'histoire immédiate contemporaine, j'ai rendu expressément attentif qu'il doit ici s'agir de la connaissance de faits et qu'il ne pourrait être question de faire de la politique ou quelconque chose en rapport avec la politique ; j'ai même répété cette re-

communications, lorsqu'elles sont tenues dans des limites allant de soi. Mais des différentes publications, qui sont parues dans les derniers temps, auxquelles aussi appartient par exemple la page inouïe de Vollrathsch en ressortant sortant, est clairement visible, que les choses ne sont pas toujours transmises comme elles ont été discutées ici, mais peut être à partir d'incompréhension, ainsi que les plus atroces défigurations sont possibles. Je sais bien, que cela se passe à partir de notre milieu, et lorsque toujours à nouveau et à nouveau je me tais là-dessus et ne cherche pas à tirer de conséquences dans l'une où l'autre direction, c'est à partir de l'amour pour notre mouvement dans son ensemble et notre société dans son ensemble.
Car il n'est naturellement pas possible de tenir dans une certaine mesure perpétuellement de subtils tribunaux. Mais serait tout à fait possible, que ces membres, qui savent quelque chose de ces choses, s'adoptent la chose, et se comportent de manière adaptée à la chose vis-à-vis de tels membres, dont il peut être connu, comment ils se placent de temps à autre au bien spirituel donné ici. En cela, je ne veux pas– bien qu'aussi ce soit de temps à autre le cas – dire une fois, que toujours un manquement moral direct doit être retenu, mais tout à fait un faible aperçu de ce qu'on est en mesure de faire. Qui veut faire de telles communications devrait toujours par cela se demander, j'aimerais dire, en absolument fidèle connaissance de soi, s'il a compris les choses ainsi, qu'il puisse les communiquer. Il est déjà nécessaire, toujours à nouveau de temps en temps de rendre attentif là-dessus. Sans raison cela ne se passe donc pas, vous pouvez me croire. Mais finalement cela doit en venir peu à peu à un plein se taire sur certaines choses, et ce qui doit alors devenir de notre mouvement, cela est donc facile à prévoir. Cela sera quo-instigué par les membres, qui toujours à nouveau et à nouveau ne peuvent éviter de choisir les descriptions les plus débridées pour ceci ou cela, qui évidemment conduisent aux plus atroces défigurations. Il n'est une fois seulement pas nécessaire, que partout, où chacun peut l'entendre, qui n'est pas d'entre les nôtres, soit parler sur nos choses, et que l'on choisisse des descriptions, qui sont confortables aux uns, mais qui ne recouvrent pas l'entièreté de l'intention qui est à la base ici.
Je dois déjà l'attester : lorsqu'ici ou là pour ce que je présente ici comme considérations sur souhaits réitérés, le choix est fait de la description « conférences politiques », ainsi je dois absolument le considérer comme une attaque toute personnelle vis-à-vis de moi-même.
(...) Dans quel rapport se trouve ce conflit austro-serbe avec la guerre mondiale ? Si l'on veut reconnaître ce rapport, alors on doit quand même à travers les rapports les plus extérieurs, j'aimerais dire, rentrer dans de profonds secrets de la politique européenne. Nous ne voulons pas faire de politique, mais seulement conduire devant les âmes ce qui a vécu dans cette politique. Je voudrais vous répondre à la question : comment devint d'un conflit austro-serbe un conflit européen ? Comment la question austro-serbe est suspendue à la question européenne ?
Voir aussi là-dessus le passage « Loges occultes comme courants parallèles vers la démocratie ». Là, Steiner veut se prononcer ni pour, ni contre la démocratie pour ne pas faire de politique.

076 - SOCIALE DÉMOCRATIE INDIVIDUELLE PLUTÔT QUE SOCIALE DÉMOCRATIE.

+ Source GA 190, p. 160-161, 2/1971, 11/04/1919, Dornach + + - Daniel Simonnot - +

06026 - En considérant les choses de cette façon, vous aurez posé les véritables fondements, les bases très profondes des nécessités auxquelles nous devons répondre en instaurant l'organisme social triple. Par la même occasion, vous vous serez dégagés des criailleries de paroles en l'air qui dominent trop souvent à notre époque en ce moment, vous vous apercevrez non seulement de la vanité des mots auxquels on refuse de donner leur véritable sens mais aussi de leur véritable rôle directeur qui nous conduit à des pensées justes, dans une direction juste.
Vous découvrirez à ce moment, par exemple, tous les éléments qui doivent naître de la vie spirituelle lorsqu'elle s'épanouira parmi les hommes sous la forme d'un organisme spirituel. Le culte des dons innés de chaque individu devra avoir sa place dans l'organisme spirituel, en tant qu'individualisme. Dans l'organisme juridique de l'État, vous trouverez la démocratie, parce que celle-ci représente le sentiment que chaque homme doit éprouver pour chacun de ses semblables. Dans le domaine de l'économie, vous trouverez la vie associative. Elle comprend les corporations et les coopératives de consommation, associant ainsi la production et la consommation. En d'autres termes, le socialisme doit régner sur le domaine de l'économie. Mais toute la vie doit s'inscrire séparément, sans interférences, dans chacun de ces trois organismes rendus autonomes.
09027 - Aujourd'hui encore, nous vivons dans une époque où Ahriman joue à la balle avec les hommes. Il les berce d'illusions sur l'issue de leurs efforts inconscients. Comme autrefois, il laisse persister la confusion entre l'organisme de volonté et l'organisme de sentiment, c'est-à-dire le socialisme et la démocratie. Voici comment Ahriman nous incite à raisonner: nous tendons vers la démocratie sociale. Nous en excluons toute entreprise individuelle, ceci parce que nous n'aimons pas les pensées. Il faudrait dire au contraire: nous devons tendre à la fois vers l'individualisme, la démocratie et le socialisme. Un raisonnement de cette portée élèverait les idéaux qui sont aujourd'hui ceux de la démocratie sociale.
Associer dans un même attelage le socialisme et la démocratie sous le vocable Social-Démocratie, voilà ce qui fait l'affaire d'Ahriman en jetant la confusion parmi les hommes. Vous voyez maintenant comment il faut sentir les choses, si nous voulons tirer notre épingle du jeu auquel Ahriman se livre avec les hommes.

077 - ATTITUDE DU TRIARTICULEUR AUX PARTIS.

+ Source GA 331, p. 135-138, 1/1989, 14/06/1919, Stuttgart + + - FG - +

Question : Représentant Monsieur Lohrmann : J'ouvre le rassemblement d'aujourd'hui. Il est pourtant mal visité, ce qui est à reporter bien sûr fortement sur ce que les partis commencent à combattre notre chose. Cela repose sur une erreur. Je me suis aussi confronté avec différentes personnes des partis. Ils voient dans la chose de la triarticulation un éclatement des travailleurs, du prolétariat, dans la lutte qui conduira à la libération du prolétariat. Sur cette base les partis combattent la triarticulation de l'organisme social. Nous pouvons donc aujourd'hui encore nous prononcer sur quelle position nous devons prendre plus avant spécialement vis-à-vis des partis. Je crois qu'après la chose peut venir sur le tapis dans la discussion.

Mots d'introduction de Rudolf Steiner : « Mes très chers participants ! Je veux être vraiment bref dans l'introduction, parce que je crois, que la chose principale doit être traitée dans la parole et contre parole. Justement, Monsieur le représentant a rendu attentif sur ce que contre ce qui est ici voulu du côté de « l'Union pour la triarticulation », un vif contre-courant entre en scène. Et vous avez donc aussi entendu, à partir de quelles bases ce contre-courant se fait valoir. Je voudrais peut être même dire, que l'on pourrait aussi exprimer la chose tout autrement, donc que soit dit sur ces bases à partir desquelles ce contre-courant se fait valoir,. Si ce contre-courant s'appuyait vraiment sur la présomption, que dans l'institution du parti pouvait être introduit un coin, ainsi elle partirait donc d'absolument fausses conditions préalables. Je ne peux être d'accord, comment veut-on maintenir l'affirmation, que de notre côté l'intention existerait n'importe comment, de placer un coin dans l'institution des partis. Car voyez-vous, la chose se trouve donc ainsi : les partis on leur programme, et ils ont aussi l'intention, de faire ceci ou cela dans les prochains temps. Ils ne seront donc pas du tout empêchés en cela de faire ceci ou cela ! Il s'agit seulement qu'aux membres d'un quelconque parti – vous pouvez donc rester dans votre contexte de parti et participer à ce que le contexte de parti exige de vous – soit procurer la possibilité, de saisir quelque chose de positif, qui peut devenir fait.
Qu'avec cela soit liée l'intention que les personnalités de "l'Union pour la triarticulation de l'organisme social" voudraient elles-mêmes prendre les places, qui voudraient être prises par les membres de partis, de cela ne peut être proprement parlé. Voyez-vous, la chose est ainsi venue, que l'on a vu : avec les programmes de parti actuellement justement en rapport à la question la plus importante, la question de la socialisation, rien n'est à atteindre. Vous avez vécu l'ainsi nommée révolution du 9 novembre. Vous avez vécu, que là les hommes de parti ont accédé au sommet du gouvernement. Mais vous avez aussi vécu, que ces hommes de parti ne surent rien commencer avec ce qui se présentait vraiment à eux ainsi, qu'ils avaient le pouvoir là-dessus à un haut degré. Ils pouvaient vivre une grande déception, oui, j'aimerais dire, j'ai la conviction, qu'ils se vivent vraiment, quand ils ne pourraient pas du tout arriver à quelque chose comme l'effort pour la triarticulation. Ils pourraient vivre la déception, que lors du deuxième bouleversement d'autres hommes de parti arrivent au sommet du pouvoir, qui, pas du tout à partir d'une quelconque mauvaise volonté, mais simplement, parce que les programmes de partis sont sans pouvoir, ils ne produisent rien de positif de quelque manière après quelque temps. Ils peuvent vivre que justement à nouveau suit une déception. Ils se protègent contre ces déceptions, ces nouvelles déceptions en ce qu'on démontre, ce que les temps présents exigent et ce qui est à faire, ce que justement « l'Union pour la triarticulation de l'organisme social » s'est donné comme tâche.
Les partis ont toujours les particularités, qu'ils dévient en fait de ce qu'originellement furent leurs impulsions. Les partis ont absolument un destin bizarre. Parce que je n'ai pas attrapé l'impulsion de la triarticulation de l'organisme social de l'air, mais sur la base d'un véritable vivre avec intensif du mouvement social sur des décennies, j'ai ainsi aussi vécu de telles choses. Ainsi, j'ai vécu par exemple l'ascension de l'ainsi nommé parti libéral en Autriche. Ce parti se nommait libéral, mais se tenait sur le sol du monarchisme, comme cela allait de soi dans les années soixante et soixante-dix de siècle précédent. C'était donc un parti libéral. Mais lorsque ce parti libéral

voulu se faire valoir à l'intérieur de l'État autrichien existant, là se rajouta une bizarre description : « La fidèle opposition à Sa Majesté». Cela fut un qualificatif officiel pour l'opposition dans l'État monarchique autrichien.
J'ai mentionné cet exemple pour démontrer qu'aux partis est prise parfois dans certaines situations leur propre force de poussée. Mais il existe encore beaucoup d'exemples parlants clairement. Ainsi, il y a donc en Amérique du Nord deux partis principaux, le démocrate et le républicain. Ces deux partis avaient depuis longtemps leur désignation conforme : l'un se nommait républicain, parce qu'il était républicain, l'autre s'appelait démocrate, parce qu'il était démocrate. Aujourd'hui, la chose est ainsi, que le parti républicain n'est absolument plus républicain et le parti démocrate est toute autre chose que démocratique. Les deux partis se différencient seulement en ce qu'ils sont nourris par différents consortiums de différents fonds électoraux. Les partis apparaissent, ont une certaine durée de vie, qui conformément aux conditions est courte, alors ils meurent. Mais ils restent dans une certaine mesure vivants quand ils sont déjà des dépouilles, encore vivants comme dépouille, ils n'aiment pas volontiers mourir. Mais ça ne nuit pas. Quand ils ont perdu leur signification originelle, ainsi ils sont alors encore des creusets pour les humains, et il est malgré tout encore bon, lorsqu'ils sont là, pour que les humains ne se dispersent. C'est pour cela que l'on a, quand on n'est pas un politicien théorisant, comme le sont ainsi donc souvent les hommes de parti, et quand on ne veut pas être un politicien idéologue ou utopiste, mais on veut se placer sur un sol pratique et être conscient, que dans la vie politique n'est à atteindre quelque chose qu'avec des groupes humains fermés ; à cause de cela on n'a aucun intérêt à faire éclater les partis. Nous ferions alors le plus stupide que nous pourrions absolument faire, si nous étions à cela, de faire éclater les partis ou voudrions fonder un nouveau parti. Nous ne pourrions rien faire de plus stupide. Donc à cause de ceci, il ne peut vraiment pas du tout s'agir de cela.

078 - ÉVITER LES VIEUX PARTIS, NE PAS EN FONDER DE NOUVEAUX.

+ Source GA 330, p. 404-405, 2/1983, 30/07/1919, Stuttgart + + - FG - +

Sur les vieux programmes de parti, on ne peut plus du tout discuter, la guerre mondiale en a discuté. Qui a vraiment de la compréhension, celui-là sait, que ces vieilles momies de partis sont vaincues par la catastrophe de la guerre mondiale. Mais alors, lorsque l'on ne peut répondre à cette question parce que l'on place autre chose à côté, alors on peut sincèrement, lorsque l'on veut aller plus loin, se dire : ainsi, nous travaillons dans le sens de la tri-articulation de l'organisme social. Disons-nous sincèrement : les vieux contextes de parti ont perdu leur signification. Il doit être travaillé dans le sens de la tri-articulation. Lorsque j'ai parlé avant-hier à Mannheim, se présenta finalement un Monsieur, qui dit : ce que Steiner a dit là est beau, mais pas ce que nous voulons. Nous ne voulons pas à tous les vieux partis encore un nouveau parti. Les gens qui veulent une telle chose, ils doivent entrer dans les vieux partis et y œuvrer – je ne peux que dire là-dessus : j'ai suivi très exactement la vie politique depuis longtemps, alors que le monsieur, qui parla là, n'était pas encore né. Et j'ai, malgré que j'ai été rendu familier dans ma vie avec tout ce qui fonctionnait socialement comme force, je n'ai donc jamais œuvré au sein d'un quelque parte ou pu m'y tenir, et il ne me viendrait pas, maintenant, à la fin de ma sixième décennie de vie, de devenir quoi qu'il en soit un homme de parti. Je n'aimerai pas avoir à faire

quelque chose ni avec un autre parti, ni avec un fondé moi-même. Donc aussi pas un fondé par moi-même.
Personne n'a besoin de craindre cela, que par moi un nouveau parti soit fondé, car que chaque parti par nécessité naturelle devient stupide après un temps, je l'ai appris, justement en ce que je ne me sois jamais fait admettre dans un quelconque parti. Et navré, j'ai appris des gens, qui aussi ne se rendent pas compte de cela. De ce fait, personne n'a besoin d'avoir peur qu'un nouveau parti vienne s'ajouter aux anciens.C'est pour cela aussi qu'un nouveau parti n'a pas été fondé, mais que l'Union pour la tri-articulation de l'organisme social s'est formée, autour des idées de l'organisme tri-articulé – dont non le caractère utopique, mais justement le caractère de réalité soit compris par un nombre d'humains -, pour représenter ces idées.

079 - LE PARLEMENT PLEIN D'INTÉRÊTS ÉGOÏSTES.

+ Source GA 296, p. 106-106, 4/1991, 17/08/1919, Dornach + + - Raymond Burlotte - +

06013 - Cette transformation de l'humanité, cette indifférence qui s'installe progressivement face aux graves problèmes du destin de l'existence, c'est le phénomène le plus marquant aujourd'hui. Rien ne touche plus les gens. On ne voit plus dans les faits, même les plus vastes, les plus décisifs, les plus intensifs, que leur aspect sensationnel; ils n'ébranlent plus. Et cela provient uniquement de ce que l'égoïsme intelligent qui devient de plus en plus puissant, rétrécit les intérêts des hommes. Les hommes peuvent bien avoir des démocraties, des parlements, lorsqu'ils se réunissent dans les parlements, le destin de l'humanité n'y souffle pas, car la plupart des gens qui sont élus dans les parlements ne sont pas poussés par le souffle du destin de l'humanité. Ce sont les intérêts égoïstes qui soufflent. Chacun a ses propres intérêts égoïstes. Les hommes se groupent en fonction de similitudes extérieures schématiques dans leurs intérêts, telles que les professions les font souvent apparaître. Et lorsque les groupes sont suffisamment importants, ils se constituent en majorités. De sorte que ce ne sont pas des destins humains qui s'expriment dans les parlements par l'entremise des différents élus, mais seulement l'égoïsme multiplié par tant et tant de personnes.

080 - SOCIALE DÉMOCRATIE COMME ACIER DE BOIS.

+ Source GA 333, p. 081-085, 2/1985, 15/09/1919, Berlin + + - FG - +

Il est très curieux, comment dans les temps nouveaux des profondeurs de la nature humaine viennent deux exigences : celle après la démocratie et celle après le socialisme. Les deux, démocratie et socialisme, se contredisent l'une l'autre. Avant la catastrophe de la guerre mondiale, on a soudé ensemble ces deux impulsions contradictoires et même nommé un parti d'après cela : la social-démocratie. Du bois d'acier est à peu près la même chose. Les deux, socialisme et démocratie, se contredisent, les deux sont des exigences tout à fait honnêtes et légitimes du temps nouveau. Seulement la catastrophe de la guerre mondiale s'est étendue sur nous, a apporté ses résultats, et maintenant nous entendons, comment l'exigence sociale apparaît, et ne veut rien savoir d'un parlement démocratique. Comment la revendication sociale à nouveau théoriquement, sans avoir aucune idée de comment sont vraiment les faits, avec des slogans de manière tout à fait abstraits comme « Prise du pouvoir politique », « Dictature du prolétariat » et de même, cela vient en effet des fondements du ressentir socialiste, démontre cependant, que l'on en est maintenant venu, que le res-

senti socialiste contredit le ressenti démocratique.
L'avenir, qui a à tenir compte de réalité de la vie, pas des slogans, il devra reconnaître, comment celui qui ressent en socialiste (NDT : littéralement : le ressentant socialistement) a raison lorsqu'il éprouve pour ainsi dire quelque chose d'horrible avec « démocratie », et comment de l'autre côté celui qui ressent en démocrate (NDT : littéralement : le ressentant démocratiquement) éprouve d'épouvantable avec « dictature du prolétariat ».
Où se trouvent véritablement les faits dans ce domaine ? Là nous n'avons justement que besoin de regarder la vie économique en rapport avec la vie étatique, comme justement nous avons avant regardé la vie de l'esprit en rapport avec la vie de l'État. C'était à nouveau le préjugé de l'humain des temps récents, en particulier ceux, qui croient penser vraiment en progressistes, que l'État doit devenir toujours plus économiste. Poste, télégraphe, chemins de fers et ainsi de suite seront placés sous l'administration de l'État, et bientôt on voudrait déployer l'administration de l'État sur toujours plus de domaines économiques. Cela est une large et englobante chose, que j'aborde maintenant avec quelques mots, et je dois malheureusement – parce que je suis chargé de développer ces choses dans un court exposé – me prémunir du danger, que ce qui sera expliqué dans des mots très factuels et pourra être prouvé avec d'innombrables exemples de l'histoire récente, soit posé comme dilettantisme. Ce n'est cependant absolument pas le cas. Mais ce qui ici est comme un préjugé des progressistes, cela doit se montrer en une vraie forme quand on prend le socialisme au sérieux. Et cela ne se montrera pas dans sa vraie forme, si on prend plus loin au sérieux un mot, lequel Friedrich Engels à prononcé de ses moments les plus lumineux dans son écrit « Le développement du socialisme de l'utopie à la science ». Il dit à peu près : Contemple-t-on la vie de l'État, comme elle s'est développée dans le présent, ainsi trouve on, que l'administration des branches de productions englobe la direction de la circulation des marchandises. Mais en ce que l'État a administré, il a en même temps régné sur des humains. Il donna les lois, d'après lesquelles ils avaient à se conduire – que ce soit dans leurs actes économiques ou extérieurement à ceux-ci – ces mêmes humains, qui se tiennent dans la vie économique. La même instance administrait – et donnait les lois pour le comportement des humains, qui se tiennent dans la vie économique. Cela doit devenir autrement à l'avenir.
Engels a reconnu cela tout à fait exactement. À l'avenir on n'aura plus le droit, sur le sol où l'on administre, de régner sur des humains, pensait Engels ; mais n'a le droit d'être administré sur ce sol, seulement ce qui est production, et n'a le droit d'être conduit sur lui que ce qui est circulation des marchandises. Cela fut une juste conception – mais une demi-vérité, ou en fait seulement un quart de vérité. Car quand ce qui comme lois est réalisé sur ce domaine économique, qui jusqu'à là convergeait avec la vie de l'État, sera retiré de l'administration économique et direction économique, cela devra obtenir sa propre place – néanmoins pas une place, à partir de laquelle les humains seront régis de manière centralisée, mais une place où ils régissent eux même démocratiquement.

celle du droit publique ou avec d'autres mots tout ce sur quoi chaque humain est capable de jugement, quand il est devenu majeur. Car qu'est-ce qui repose dans l'exigence à la démocratie ? Il réside dedans que la récente humanité veuille devenir historiquement mûre pour, sur le sol libre de l'État, sur le sol libre du droit, administrer à l'aide de lois ce en quoi les humains sont égaux les uns aux autres, ce sur quoi donc chaque humain devenu majeur à côté d'autres humains devenus majeurs peut décider indirectement ou directement – indirectement par représentation, directement par quelque référendum -. Ainsi devons-nous à l'avenir avoir un sol juridique autonome, qui sera la continuation de l'ancien État de pouvoir et de violence, et deviendra seulement le vrai État de droit. Jamais un vrai État de droit n'apparaîtra autrement, que parce ce qui en lui sera réglé seulement par des lois comme ces affaires sur lesquelles chaque humain devenu majeur est capable de jugement, et à ces affaires appartient de nouveau quelque chose, sur quoi le prolétariat a beaucoup parlé, mais où ses mots doivent de nouveau être pris comme thermomètre social. Car de nouveau une parole de Karl Marx a profondément accaparé l'état d'âme (NDT Gemüt) du prolétariat :
C'est une existence (NDT « Dasein » lit. : « l'être là ») humainement indigne, lorsque le travailleur doit vendre sa force de travail sur le marché du travail comme une marchandise. Car comme l'on paye une marchandise avec le prix de marchandise, ainsi l'on paye de la même valeur que la marchandise par le salaire, le prix de la marchandise force-de-travail !
Ce fut une parole, pas tant significative dans le développement de l'humanité récente par son contenu factuel, que par sa pénétration d'éclair dans le prolétariat, pénétration d'éclair de laquelle les cercles dirigeants ne se font en fait pas de représentation. Et d'où provient l'ensemble ? Il provient de ce que dans le cycle économique, cela signifie dans la production de marchandises, dans la circulation de marchandises et consommation de marchandises, qui seuls appartiennent au cycle économique, de manière chaotique, inorganique est aussi placée la régulation du travail d'après mesure, d'après temps, d'après caractère, etc. Et point ne viendra de guérison en ce domaine, jusqu'à ce que du cycle économique soit sorti caractère, mesure et temps du travail humain, qu'il soit travail spirituel ou physique. Car la régulation de la force de travail n'appartient pas à la vie économique, où celui qui est le plus puissant économiquement, a justement aussi le pouvoir, d'imposer la manière du travail à l'économiquement plus faible. La régulation du travail d'humain à humain, ce qu'un humain travaille pour les autres, cela appartient à la régulation sur le sol du droit, là où chaque humain devenu majeur se tient vis-à-vis de chaque autre devenu majeur comme égal. Combien j'ai à travailler pour l'autre, des conditions économiques n'ont pas le droit d'en décider, mais seulement et uniquement, ce qui dans l'État futur, qu'est l'État de droit, se développera vis-à-vis de l'actuel État de pouvoir.
Là aussi, on rencontre à nouveau un faisceau de préjugés, en ce qu'on exprime la même chose. Aujourd'hui, c'est peu coûteux, quand les gens disent : aussi longtemps que l'ordre de l'économie est donné par les rapports du marché libre, aussi longtemps il sera évident, que le travail dépend de la production, de comment les marchandises seront payées.

bien stupide ce serait, si les humains, qui ont quelque branche d'exploitation à administrer, s'assemblaient et prenaient les livres de comptes de l'année 1918 et diraient : là nous avons produit tant et tant, nous devons en cette année aussi viser autant. Maintenant nous sommes en septembre, nous avons donc besoin, pour atteindre cela, encore tant et tant de jours, où il pleut, et tant et autant, où il doit faire soleil, et ainsi de suite. – on ne peut prescrire les conditions naturelles, pour qu'elles s'orientent d'après les prix, mais on doit orienter les prix d'après les conditions naturelles. D'un côté, la vie économique sera réglée par la frontière des conditions naturelles, de l'autre côté par l'État démocratique où aussi sera réglé le travail. Cela sera à établir à partir de pures bases démocratiques, combien l'humain a à travailler, et d'après cela se détermineront les prix – cela signifie d'après les bases naturelles, tout comme aujourd'hui les prix sont déterminés d'après les conditions naturelles dans l'agriculture. Il ne s'agit pas que l'on ne considère pas l'amélioration de petites institutions, il s'agit de ce que l'on doit modifier penser et apprendre. Seulement quand sur un sol commun démocratique autonome, où un humain se tiendra vis-à-vis de l'autre devenu majeur comme égal, sera jugé sur la force de travail, et lorsque l'humain comme humain libre introduira ce travail dans la vie économique autonome, où seront conclus non des contrats de travail, mais des contrats sur la production, alors seulement s'effacera de la vie économique ce qui est aujourd'hui générateur d'agitation (NDT : lit. : non-calme) là-dedans. Cela doit absolument advenir.

081 - AGRICULTURE CONSERVATRICE ET INDUSTRIE LIBÉRALE.

+ Source GA 191, p. 081-082, 2/1983, 10/10/1919, Dornach + + - FG - +

Vous savez, dans les différents parlements du monde, se sont dans les temps passés, disons-nous, dans la première moitié du 19e siècle, encore un peu plus tard, se sont dégagées deux orientations de parti, desquelles on avait en fait jusqu'à présent un assez grand respect : une orientation de parti l'une conservatrice et l'une libérale. L'autre chose qui a émergée concernant les partis s'est donc seulement ajoutée plus tard à ces deux partis de base. Mais voyez-vous, c'est si nécessaire aujourd'hui, que l'on passe à la chose par-dessus la phrase, et que sur beaucoup l'on n'interroge de ce fait pas, ce que les humains qui, eux-mêmes, les représentent , en disent, mais ce qui réside dans la sous-conscience des humains. Et là vous trouverez, que ces humains, qui se reconnaissent dans quelque parti tinté plus conservateur, sont tels, que de quelque manière, on plus à faire avec l'agraire, avec le « prendre soin » (NDT : Besorgung) de fond et sol, donc le membre originel de la culture humaine. Évidemment à la surface peuvent apparaître toutes sortes d'apparitions annexes. Je ne dis pas, que chaque conservateur doit être un agrarien, naturellement il y a partout des gens qui courent avec, partout il y en a, qui de la phrase s'accrochent à un quelconque principe ; mais on doit regarder vers la chose principale, et celle-là est que ce qui a un intérêt à maintenir certaines formes structurelles de l'ordre social, à ne pas les laisser trop vite s'orienter en avant, est la population agraire.

Ce qui provient plus de l'industriel, ce qui provient plus du travail détaché du pays (NDT : au sens « paysan »), cela est libéral, cela est progressiste. Ainsi, ces orientations de parti se rapportent à quelque chose de plus profond ; et l'on devrait partout chercher, à sortir ces choses hors de la phrase, des mots jusqu'aux choses.

Mais finalement, ce sont toutes des choses, lesquelles nous disent seulement une chose, que nous avons fortement vécu dans une culture des mots.

Nous devons parvenir à une culture des choses, à une civilisation des choses, nous devons venir à cela, que nous ne nous ne nous laissons plus impressionner par des mots, par des programmes, par des orientations en mots, mais nous devons venir à cela, comprendre la réalité, et nous devons avant toutes choses comprendre de telles réalités, qui sont plus profondes que culture de pays et culture des villes ou culture agraire et culture industrielle.

082 - PARTIS COMME COLLECTIONS DE MOMIES.

+ Source GA 196, p. 069-070, 1/1966, 16/01/1920, Dornach + + - FG - +

J'ai donc développé cela devant vous dans ses différentes variantes. Je voulais aujourd'hui rendre attentif – ce que j'ai donc aussi déjà souvent expliqué – à comment l'humanité, en rapport avec son âge dans la vie, devient de plus en plus jeune. Les humains de l'Inde originelle étaient parvenus à l'âge de cinquante ans ; alors les humains de la Perse jusque dans la quarantaine, les Égyptiens - Chaldéens jusqu'à la fin de la trentaine, les humains Grecs jusque dedans la trentaine. Nous ne devenons pas âgés de cette manière. Nous trottinons encore, si nous ne nous vivifions pas intérieurement spirituellement, mais nous ne devenons pas vieux. Car devenir vieux signifiait dans les anciennes époques, en même temps par ce que l'humain se développait corporellement-physiquement, devenir plus sage. Les humains actuels, en ce qu'ils deviennent vieux, ne deviennent pas plus sages, ils deviennent de momies. Ils ne deviennent plus sages seulement quand ils remplissent les momies intérieurement avec une quelconque chose. Les Égyptiens momifiaient leurs morts. Les humains contemporains n'ont pas du tout besoin de d'abord devenir des momies, car ils se baladent déjà alentour comme momies et ne sont alors pas des momies, quand est saisi l'esprit en vivante et immédiate actualité ; que la momie devient habitée. Sinon nous continuerons à avoir des associations mondiales, dans lesquelles toutes sortes de sons viendront d'humains momifiés. On nomme ces associations Partis. Mais ce qui est venu des humains momifiés, cela deviendra graduellement de pures voix ahrimaniennes, et celles-là ont conduit à la catastrophe des dernières années. Cela est le revers de la chose, c'est tout le sérieux de la chose. Quand l'humain du présent ne commence pas à remplir sa momie avec un contenu spirituel, alors elle se remplit par les suggestions de Ahriman. Alors, les momies humaines vont alentour, mais d'elles parlent les démons ahrimaniens. Ils ne peuvent être que repoussés en ce qu'ils peuplent la Terre, lorsque les humains se décident à chercher leur rapport vivant avec le monde spirituel. Oui, la chose a son très, très sérieux côté. Faire aujourd'hui la science de l'esprit est en même temps un défaire des esprits ahrimaniens hors de l'humanité, est un empêcher de ce que l'humanité soit occupée par le spirituel ahrimanien.

Je voudrais partir aujourd'hui de ce que je vous rende attentif sur quelque chose qui peut se trouver en rapport avec le jugement de ce qui est maintenant mis socialement en rapport avec notre mouvement spirituel orienté anthroposophiquement. Le rapport intérieur, vous le connaissez, j'ai parlé très souvent de cela. Je vous ai aussi rendu attentif, combien peu auraient vraiment poussées les tâches d'époque d'un mouvement spirituel, qui voudrait maintenant se retirer des grandes questions, qui doivent occuper l'humanité, qui n'aurait rien à dire sur ce qui doit apparaître comme exigences significatives dans le présent et le proche avenir.

Maintenant, j'ai rendu attentif hier à comment s'insinuent dans la pensée humaine des éléments de l'ordre du songe, et j'ai indiqué les différents chemins ou au moins certains des différents chemins comment ces éléments de la nature du rêve s'insinuent dans la pensée humaine. Nous devons être particulièrement attentifs sur de telles insinuations particulièrement en ce qui nous parvient du monde extérieur comme jugement tout fait. C'est donc une grosse partie de ce que nous pensons, penser ainsi par nous que ce n'est pas d'abord éprouvé par nous, que ce n'est pas d'abord vivifié en nous, mais c'est ré-pété, jugé d'après, ré-fléchit (NDT : toujours repris sans activité vraiment personnelle, renforcé par la structure allemande qui permet de faire précéder les verbes par la particule « nach »= « après ») Vous n'avez donc qu'a prendre du recul sur les nombreux jugements que les humains des plus différentes nations se sont fait dans les dernières quatre à cinq années sur le destin du monde, sur la valeur des nations particulières, sur les origines de la guerre et ainsi de suite, vous ne pourrez faire autrement que de vous dire : de tout ce qui a été jugé là, même d'humains desquels on aurait aimé toute autre chose, de tout cela le moins a vraiment été éprouvé ; cela a été dit à la suite, jugé à la suite, pensé à la suite.

J'ai peut être le droit à cette opportunité de rappeler aussi que lorsque j'ai parlé sur des phénomènes d'époque, je n'ai jamais donné des jugements définitifs, mais toujours caractérisés les choses qui peuvent servir à se former soit même un jugement. Cela devrait toujours prendre du plus en plus de place, donner au monde les bases pour la formation du jugement, non des jugements définitifs. Mais l'humain est justement dans le temps présent d'autant plus approprié, lorsqu'il entend ici ou là quelque chose, en particulier quand cela apparaît avec forte conscience de soi, quand ce la n'est pas tremblé de part en part par un fanatisme peut être pas entièrement perceptible, de justement juger après, de penser après, de parler après de tels jugements.

Ainsi serait par exemple d'un certain côté maintenant jugé, cette science de l'esprit orientée anthroposophiquement, qui à son siège représentatif à Dornach, s'occupe maintenant de politique et un tel mouvement ne devrait pas s'occuper de politique. – entre autres doit aussi être indiqué, que donc l'Église catholique dans ses temps de malheur en était arrivée par là, qu'elle s'était occupée de choses que l'on compte parmi la politique.

Lorsqu'un tel jugement apparaît, ainsi cela résonne à toutes sortes (NDT : de gens), ce qu'on est habitué à penser. Et lorsque donc quelqu'un entend un tel jugement, cela lui vient donc comme quelque chose de plausible. Il se dit alors : oui, il y a quelque chose là dedans, c'est peut être quand même une bêtise, lorsque d'un mouvement de science de l'esprit ressort une occupation à de telles questions, comme maintenant la triarticulation de l'organisme social en est une.

toutes choses en rapport avec une pensée intérieure véritable – car la pensée qui n'est pas claire, est toujours en même temps quelque chose de mensonger -, à ce qui là est fixé comme tâche de l'humanité en rapport à une pensée claire, acérée, intérieurement véritable, s'oppose aujourd'hui le besoin, de penser non clairement, non jusqu'au bout, à moitié, juger d'après, de dire à nouveau, ce qu'on a entendu ici ou là, ou de le penser de nouveau.

Mais je dis aussi : à l'origine repose une extraordinaire superficialité à la base de la remarque que le mouvement de science spirituelle orientée anthroposophiquement soit égaré sur le domaine politique dans la question de la triarticulation, qu'elle n'en fait pas partie. Car qui juge ainsi juge tout à fait abstraitement. Il transpose simplement n'importe quoi, qui pour l'Église catholique pourrait être juste sur quelque chose qui est d'un tout autre genre. C'est justement comme si quelqu'un a appris, une chose quelconque est bonne pour une chaussure, que l'on met au pied et alors transporte le jugement, qu'il s'est formé sur la chaussure sur le gant ; aussi intelligent est un tel jugement. Pourquoi ? De quoi sort la triarticulation à l'origine ? Elle sort de créer dans l'ordre social un pur membrement entre vie de l'esprit, qui doit avoir sa propre administration, la vie d'État ou de droit, qui doit se tenir au milieu entre les trois domaines avec sa pleine autonomie, et la vie économique, qui comme troisième membre doit être purement séparé des deux autres.

Maintenant ne pensons une fois pas superficiellement, comme chacun pense, qui là dit, l'anthroposophie n'a pas à s'occuper de politique, mais pensons une fois la chose vraiment objectivement claire dans son entier : Qu'est-ce qui est donc ambitionné par une telle pure séparation ? – maintenant la vie de l'esprit doit donc être là autonome, la vie de l'esprit doit se développer sur son propre fond et sol, la vie de l'esprit ne doit faire valoir que ce qui vient de ses propres impulsions. Il est donc ambitionné que la vie de l'esprit ne dépende plus de la vie étatique et ne soit plus dépendante de la vie économique, mais puisse être justement libre et indépendante, puisse être justement comme jamais l'Église catholique fut, qui s'est toujours confondue avec l'État et la vie économique. Donc il s'agit de justement créer ce par quoi on peut être en mesure dans la vie de l'esprit de faire valoir toutes les impulsions de cette vie de l'esprit. Pensez-vous d'après cela, combien frivole, combien superficiel c'est, quand quelqu'un dit, l'anthroposophie ne devrait pas se laisser aller au domaine de la politique, pendant que justement elle promeut, qu'un ordre social soit créer, par lequel est possible, que la vie spirituelle ne s'occupe plus de politique. directement dépendant de la politique.

Vous voyez à cet exemple, ce que signifie pensée claire, acérée, et comment cette pensée, qui aujourd'hui à partir de choses quelconques, qui vous sont arrivées, manque un jugement sur ce qui est créé à partir des impulsions de la vie de l'esprit. Car le concept de triarticulation est créé à partir de la science de l'initiation. Et celui-là qui dit, que la science spirituelle d'orientation anthroposophique n'a pas a s'occuper du concept de triarticulation, celui-là ne comprend premièrement rien, à penser clairement, il pense confus ; mais deuxièmement, il ne comprend rien du tout de la véritable impulsion de la science de l'esprit, car il ne sait pas que cette chose est extraite de l'impulsion de la science de l'esprit en rapport avec les grandes exigences de notre temps.

Mais dans de telles contradictions vis-à-vis d'eux même se meuvent aujourd'hui de nombreux jugements, qui sont présentés publiquement et qui sont répétés, jugés par après, pensés par après par un grand nombre d'humains. Cette tâche que nous avons avant toute chose, c'est que nous essayons, vraiment indépendamment de tous les chauvinismes nationaux, que nous parvenions à une pure, droite, intérieure, véritable pensée. On ne parviendra pas à cela si l'on ne s'avoue pas d'abord, que le présent en est bien loin. Car quand on n'a pas de sentiment de cela, combien loin les jugements, qui aujourd'hui papillonnent et mugissent alentour, sont éloignés de l'objectivité, alors on ne fera pas l'expérience en soi de la motivation d'arriver à une clarté, à une véracité intérieure de la pensée.
Je voulais vous rendre clair par un exemple facile à comprendre de la méconnaissance de la position de la triarticulation au problème factuel de science de l'esprit, quels confus jugements papillonnent aujourd'hui de par le monde, et je sais très bien, que de tels jugements agissent éblouissants maints humains, parce qu'ils croient, quand la personne concernée dit, que l'anthroposophie ne devrait pas s'occuper avec la triarticulation, ainsi cela aurait quelque chose pour soi, car cela suppose donc, qu'un mouvement spirituel ne peut prospérer que lorsqu'il est placé sur lui-même. Mais cela est justement ambitionné. Qui donc juge ainsi, comme je l'ai caractérisé, celui-là reste planté sur un demi-chemin.

084 - VIE SPIRITUELLE NON POLITIQUE À ATTEINDRE D'ABORD PAR TRIARTICULATION

+ Source GA 337a, p. 160-161, 1/1999, 03/03/1920, Stuttgart + + - FG - +

On doit avoir de concepts mobiles. Les gens ne veulent pas cela aujourd'hui ; ils veulent avoir des concepts encapsulés. Ils ne veulent absolument pas penser dehors dans la réalité. Sinon de telles choses ne pourraient pas apparaître, que les gens disent par exemple : l'anthroposophie me plaît tout à fait, mais de la triarticulation je ne veux rien savoir. – qui parle ainsi, ressemble à peu près à celui qui dit : oui, pour le spirituel je m'intéresse, mais ce spirituel n'a pas le droit de gagner sur le politique ; ce spirituel doit être indépendant du politique. Oui, mes chers amis, c'est justement cela que la triarticulation veut atteindre. Mais parce que le spirituel aujourd'hui n'est nulle part indépendant, ainsi est-ce une illusion, pouvoir croire vous intéresser seulement pour le pur spirituel. Afin que votre idéal abstrait puisse devenir concert, afin que vous ayez quelque chose, à quoi vous puissiez vous intéresser, sans que ce soit influencé par la politique, la triarticulation doit d'abord conquérir un tel domaine, afin qu'un domaine soit là, sur lequel on n'a pas besoin de s'intéresser pour la politique. La triarticulation combat justement pour cela, en quoi les âmes assoupies veulent se sentir à l'aise, mais ont cela seulement comme illusion devant elles. Ces âmes assoupies – oh, on aimerait volontiers les réveiller ! -, elles se sentent si immensément à l'aise, quand elles sont intérieurement mystiques, quand elles saisissent intérieurement le monde entier, quand elles découvrent le Dieu dans leur propre âme et par la deviennent des humains si parfaits ! Mais cette intériorité n'a qu'une valeur, quand elle sort dans la vie. J'aimerais savoir si elle a une valeur, si maintenant, dans le temps où tout urge, où le monde est en feu, l'humain ne trouve pas le chemin, de dire son mot dans les affaires publiques. C'est un bel intérêt pour l'anthroposophie, qui ne veut s'intéresser qu'à l'anthroposophie et pas une fois ne trouve la possibilité, d'avoir son mot à dire sur ce que l'anthroposophie veut susciter. Les anthroposophes qui ne veulent s'intéresser qu'à l'anthroposophie et non pour ce que l'anthroposophie peut devenir par rapport à la vie, ils ressemblent à un humain, qui n'est charitable qu'avec la bouche, mais sinon referme les faits rapidement, lorsqu'il devrait vraiment être charitable. C'est pourquoi n'est à trouver que bavardage anthroposophique chez les gens qui ne veulent s'intéresser qu'à leur façon à l'anthroposophie. Mais la réalité de l'anthroposophie est ce qui passe dans la vie.

085 - PARTIS COMME CARICATURE DE LA VIE SPIRITUELLE.

+ Source GA 197, p. 121-124, 1/1967, 30/07/1920, Stuttgart + + - Claudine Villetet - +

Réfléchissez au fait que dans ce monde ordinaire où nous vivons, nous trouvons dans la vie publique tel ou tel parti. Nous allons d'abord regarder les partis classiques. Vous savez que ce qui s'y passe est désolant, ennuyeux et plat au-delà de toute mesure ; mais aujourd'hui, tout le monde ou presque est plus ou moins obligé d'en faire partie, sauf si l'on veut se retirer complètement de la vie publique ou si l'on est apatride et que l'on n'est ja- mais contraint de voter, parce que l'on n'a jamais réussi à obtenir le droit de vote ; tous ceux donc qui ont le droit de vote sont dans l'obligation de donner leur voix dans une certaine direction, c'est-à-dire d'agir dans le sens de ces partis. Il y a donc des partis. Leur existence remonte à des temps meilleurs de la vie des partis, ceux où prévalait le célèbre système anglais d'alternance du parti

conservateur et du parti libéral. Et nous pouvons dire que tous les partis actuels se retrouvent plus ou moins dans ces deux sensibilités. Parfois, le principe libéral de gauche est teinté du conservatisme de droite, et le conservatisme avec le libéralisme de gauche, comme dans la social-démocratie, le conservatisme peut aussi se teinter de radicalisme, comme nous l'avons vu aujourd'hui. Mais dans l'ensemble, on peut dire que ce système d'alternance type conservateurs-libéraux est à l'origine de nos partis. Oui, c'est l'image extérieure que l'on a. Au sein de ces formations – comme chacun doit l'avouer – on fait les pires expériences. Mais ils sont là, et la question qui se pose, c'est : pourquoi sont-ils là ? Qu'est-ce que c'est, en fait ? Qu'est-ce que c'est que des partis ?

07011 - Tout ce qui apparaît ici dans le monde physique est un reflet du monde suprasensible. De quoi les partis sont-ils donc un reflet ? Qu'y a-t-il dans le monde spirituel qui provoque l'apparition de partis dans le monde sensible ? Seul celui qui a compris quels étaient les présupposés qui sont à la base d'un phénomène comprendra correctement ce dont il s'agit ici, il comprendra qu'on parvient à quelque chose de nature complètement différente, à savoir les réalités, quand on franchit le seuil du monde spirituel. Ici, dans le monde physique, on est idéaliste, sceptique, réaliste, spiritualiste, un « iste » quel- conque. On est quelque chose que l'on peut résumer dans un programme, dans un système politique, sociologique, bref, on est un « iste ». On se tourne en ce cas vers une abstraction. Car tout ce qui fonde les partis, ce sont des programmes, des systèmes ou des constructions de ce genre, de toute façon des abstractions. Dès que l'on franchit le seuil du monde spirituel, on n'a plus affaire à de la simple logique ni à des abstractions, mais à des réalités. Seulement, d'ordinaire, cela n'est pas pris très au sérieux. Mais quand vous passez devant le Gardien du seuil, vous ne pouvez plus faire de serments sur le drapeau d'un parti, vous ne pouvez faire référence qu'à des êtres, tout devient substantiel. Là, vous pouvez seulement vous réclamer d'un être des hiérarchies supérieures et dire : c'est celui que j'ai décidé de suivre, celui auquel je me relie. L'autre peut représenter sa cause à sa manière, moi, c'est à celui-ci que je suis lié, je prends son parti. L'expression : « Je prends parti pour celui- ci ou celui-là » revêt ici une signification très réelle, pas simplement abstraite. De notre point de vue d'êtres humains, nous sommes tentés de dire : dès que nous regardons au-delà du seuil, nous trouvons trois types d'entités : le Christ, Ahriman et Lucifer. Après s'être soigneusement préparé à saisir le monde spirituel, on peut déjà dire : je choisis le parti du Christ ou celui d'Ahriman ou celui de Lucifer. Mais on peut aussi masquer l'affaire, on peut être mal préparé, choisir Ahriman et l'appeler « Christ ». Mais on suit un être – tout devient substantiel de l'autre côté du seuil ! On a toujours affaire à des réalités, pas à des programmes ni à des systèmes !

07012 - Je suis en train de parler de choses capitales, qui caractérisent le lien des êtres humains avec le monde suprasensible. Et il y a un sujet sur lequel il n'est pas encore possible aujourd'hui de tout dire, parce que le thème est trop explosif, mais un cercle très restreint d'hommes sur terre savent aujourd'hui que suivre les drapeaux d'un parti, adhérer aux abstractions d'un parti, tout cela n'a au fond aucune réalité, c'est une illusion, et lorsqu'on se met à suivre quelque chose de réel, ce que l'on doit suivre, en réalité, se trouve de l'autre côté du seuil, dans le monde suprasensible. Mais il existe un parti que vous pouvez définir immédiatement par la très bonne connaissance qu'il a de ce secret, dont il se sert. Je l'ai évoqué publiquement

dans le cycle de Karlsruhe, en 1911 [62], et cela m'a attiré la haine du parti en question. Il s'agit en effet des Jésuites. Ils savent très précisément que suivre le programme d'un parti – pardonnez-moi d'utiliser une expression courante en Allemagne – c'est une ineptie. Ce qu'on suit, c'est un être du monde suprasensible ! C'est pourquoi vous voyez que les exercices jésuites commencent ainsi : le Jésuite doit se représenter celui qu'il suivra ensuite sous le nom de Compagnie de Jésus, pour lequel il constitue une corporation militaire. Et quand j'insinuais qu'on ne pouvait pas tout dire, je voudrais taire, dans cet ordre d'idées, la nature de ce qui est baptisé là du nom de « Jésus ». Mais il s'agit pour nous de caractériser le jésuitisme comme un parti, qui suit un être spirituel et qui connaît très bien ce mystère : suivre un parti qui se limite à un pro- gramme au sein du monde terrestre, c'est une ineptie. Et l'efficacité de l'ordre des Jésuites repose sur le fait qu'il éduque ses membres à suivre un être spirituel. Là, il ne s'agit pas de dire : « c'est juste » ou « c'est faux », mais de reconnaître que cela fait partie de la mission de l'être spirituel derrière qui je marche ; je défends donc cela. Ce qui ne fait pas partie de la mission de l'être spirituel que je suis, je le combats, même s'il est possible de le défendre par la logique, car les enseignements d'Ahriman et de Lucifer peuvent être défendus par la logique, comme ceux du Christ. Il existe trois défenses logiques qui ont toutes la même valeur.

07013 - C'est pourquoi nous assistons maintenant au curieux spectacle du jésuitisme faisant la guerre à l'anthroposophie, tout en sachant évidemment que cette dernière suit une direction spirituelle dans la- quelle les choses se défendent. Il sait très bien que les objections logiques ne suffisent pas à combattre les choses, il sait très bien qu'une réfutation logique n'est qu'un simple jeu de logique ; il sait qu'il est simplement en face d'un ennemi dans le combat spirituel, et tous les moyens sont bons pour lui. C'est pourquoi cela n'a aucun sens de vouloir combattre en réfutant les réfutations des Jésuites. Les Jésuites savent fort bien ce que l'on peut leur objecter ; mais la connaissance de ces objections, qu'ils tiennent pour justes, n'est pas une raison suffisante pour eux d'arrêter le combat, parce qu'ils suivent une autre entité que celle que l'anthroposophie doit suivre maintenant pour le salut de l'humanité. Dès qu'il s'agit d'affaires spirituelles, on a affaire à des réalités ; il s'agit alors de vraiment discerner les chemins spirituels, il s'agit, pour discerner ces chemins spirituels, – ce qui est tout à fait possible pour le sain entendement humain – de se servir de l'être humain tout entier, pas de ce nain humain que forment actuellement nos établissements d'enseignement ordinaires.

07014 - Qu'est-ce donc que les partis, ici, dans la vie physique ? Ce sont les caricatures de ce qui est tout à fait légitime dans le monde spirituel ; ce sont les ombres déformées de choses qui sont légitimes dans le monde spirituel. C'est l'aspect difficile du problème : ce qui apparaît dans le monde physique peut être le reflet de quelque chose qui a une véritable légitimité dans le monde spirituel. Dans le monde sensible cela devient funeste, condamnable, car les mondes ont tous leurs propres lois, et nous avons aujourd'hui devant nous la nécessité de nous élever à nouveau vers le monde spirituel. Mais la première étape, c'est l'apparition ici, dans la vie physique, des caricatures de la vie spirituelle, avec les hommes qui lèvent des drapeaux de parti et suivent des idoles de parti, alors que ce sont des entités spirituelles qu'ils devraient suivre. Quand cela se passe dans le monde suprasensible, c'est la vérité ; quand cela se passe ici, dans le monde physique, c'est du mensonge et de l'illusion.

Dès que l'on veut parler des vérités de l'autre côté du seuil, vous voyez que ce ne sont pas des mots creux, qui invitent à transformer ce qui est purement théorique en réalité.

086 - PARTIS COMME AHRIMANIENS OU LUCIFÉRIENS.

+ Source GA 199, p. 022-025, 1/1967, 06/08/1920, Dornach + + - FG - +

Vous en faites l'expérience aujourd'hui, que vous croissez dans un monde, dans lequel entre beaucoup d'autres, par exemple sur des champs sociaux, il y a des partis, libéral, conservateur et tout le possible d'autres partis. Les humains dorment vis-à-vis de ce que sont ces partis. Lorsqu'ils reçoivent des bulletins de vote, alors ils se reconnaissent en l'un ou l'autre parti, n'y pensent pas plus, à ce qu'est en fait cela, qui dans toute la vie publique, existe comme opinions partisanes ravageant cette vie. On ne peut justement pas prendre les choses au sérieux. Là est une grande masse de gens, qui bavarde de la plus belle manière tous les orientalismes de Maya possibles dans la vie extérieure ; mais aussitôt qu'ils veulent faire un pas dans cette vie extérieure, alors ils ne restent pas à ce qu'ils bavardent abstraitement. Car sinon, ils demanderaient par exemple : Maya ? Allons, les partis sont-ils aussi mayas ? Qu'est donc la réalité, vers laquelle indique cette Maya ?

Va-t-on selon la science de l'esprit – et nous nous exprimerons sur cette chose davantage demain – plus exactement sur cette chose, que des partis sont là dans le monde physique extérieur, dans lequel ils ont des programmes, ont des principes, cela signifie, qu'ils courent après des idées abstraites. Mais tout ce qui vit extérieurement dans le monde physique est toujours l'image, le reflet de ce qui est disponible dans le monde spirituel comme une réalité de nature plus intensive. Là nous avons toujours le monde physique (voir dessin, rouge). Mais tout ici dans le monde physique indique sur du spirituel.

Et là-haut dans le monde spirituel sont pour ce monde physique en premier les réalités effectives (voir dessin, rouge). Là en bas sont par exemple les partis (orange) ; de quoi sont-ils le reflet ? Sur la Terre ces partis se combattent ; là ils cherchent à tenir ensemble une masse d'humains sous un programme abstrait. De quoi ces partis sont-ils donc le reflet ? Qu'est donc là-haut dans le monde spirituel, quand ici dans la Maya sont les partis ? Dans la vie spirituelle, il n'y a pas d'abstractions, et les partis se tiennent dans l'abstraction. Là en haut il n'y a que des êtres. Là en haut on ne peut pas se reconnaître dans un programme de parti, mais là on peut être partisan de tel ou tel être, de telle ou telle hiérarchie.

On ne peut pas simplement adhérer avec son intellect à un programme, il n'y a pas cela là ; on doit suivre un autre être avec tout son humain. Ce qui est ici abstrait, est là haut essentiel, cela signifie que l'abstrait n'est ici qu'ombre de l'essentiel là haut. Et si vous prenez les deux catégories principales des partis, conservatrices et libérales, c'est donc ainsi que le parti conservateur a un programme, le parti libéral un programme ; mais si l'on regarde en haut, ce dont c'est le reflet, alors se montre : un être ahrimanien porte son ombre ici (voir dessin, partie du bas) dans le conservateur, un être luciférien porte son ombre ici dans le libéral.
Ici on marche après un programme conservateur ou libéral, en haut on est partisan d'un être ahrimanien d'une quelconque hiérarchie ou d'un être luciférien d'une quelconque hiérarchie. Mais avec cela peut aussi se passer que dans l'instant où l'on passe le seuil on ait besoin d'être vraiment au clair, que l'on ne se laisse pas berner par des mots, ne s'adonne à aucune illusion. On peut très facilement croire qu'on appartient à quelque bonne entité. Mais en ce que l'on décrive quelque être d'un bon nom, il n'en est pas encore un bon. Quelqu'un peut par exemple dire à quelqu'un : je me reconnais en Jésus, le Christ. – dans le monde spirituel on ne peut pas se reconnaître dans un programme, mais d'après tout l'art et la manière, comment les représentations, les concepts de ce Jésus, du Christ, vivent dans son âme, est-ce seulement le nom de Jésus, du Christ, en réalité il dépend alors de Lucifer ou d'Ahriman et il donne seulement à Lucifer ou Ahriman le nom de Jésus ou de Christ.
Mais je vous demande : combien d'humains savent aujourd'hui quelque chose de que les opinions de partis sont les ombres de réalités déterminantes dans le monde spirituel ? Certains le savent, et ils orientent alors ce qu'ils font d'après ce savoir. Je peux vous attirer l'attention sur de tels qui savent cela. Prenez les Jésuites, ils savent cela. Ne croyez pas, que les Jésuites quand maintenant ils écrivent contre l'anthroposophie dans leurs feuilles, qu'avec leurs raisons ils atteignent une quelconque chose particulière, qui ne pourrait être réfutée. Mais en cela il ne s'agit pas de réfutation. Et ce que l'on peut finalement mettre en œuvre contre de telles réfutations, cela les Jésuites le savent très bien, car aux Jésuites il ne s'agit pas de s'escrimer pour ou contre avec des raisons, mais il s'agit pour eux d'être partisan d'un certain être, mais que je ne veux pas encore décrire aujourd'hui, mais ils nomment leur chef Jésus, duquel ils font parti. Puisse cet être, être ce qu' ils nomment toujours Jésus. Je ne veux pas indiquer davantage sur l'état de fait ; mais ils se décrivent comme soldats, lui comme chef et ils ne combattent pas pour vaincre, ils combattent pour parrainer de nouveaux partisans pour la Compagnie, pour la gloire de Jésus, cela signifie cet être, qu'ils nomment Jésus. Et ils savent bien exactement, que, aussitôt que l'on regarde vers le haut par-dessus le seuil, il ne s'agit pas de catégories abstraites, pas d'accord ou de réfutation logique, mais que là il s'agit de service de l'un ou l'autre être pendant qu'en bas sur la Terre il s'agit de façon de parler. Mais cela est ce que les humains veulent comprendre aujourd'hui si difficilement, que si nous voulons sortir du déclin de l'époque, il ne doit plus s'agir de pures abstractions, pas purement de ce que l'on peut se penser, mais qu'il doit s'agir de réalités. Nous commençons à grimper à des réalités, quand nous ne parlons plus simplement de vrai ou pas vrai, mais de sain ou malade. Nous commençons à grimper à réalités, lorsque nous ne parlons pas de programmes de partis ou de programmes de conceptions du monde, mais de partisans de quelques réelles entités, qui nous rencontrent tout de suite, lorsque

nous montrons les choses, qui reposent au-delà du seuil. Il s'agit aujourd'hui de faire vraiment chaque premier pas de l'abstraction à la réalité, de la pure connaissance logique à la connaissance comme fait. Et seulement, cela peut conduire hors de l'erreur dans laquelle le monde est planté. (NDT : ou aussi « enfoncé »).
Dans ce rapatriement des partis sur de tels êtres spirituels Wilfried Heidt voit ((Info3 Extra I/ 1989, p.9) un argument contre la représentation et pour la démocratie directe.

087 - LOIN DE LA POLITIQUE COMME ÉGOÏSME ET SECTARISME.

+ Source GA 337b, p. 242-243, 1/1999, 12/10/1920, Dornach + + - FG - +

Avant tout nous pouvons renforcer de nous-mêmes ce qu'est l'Union pour la triarticulation de l'organisme social. Je pense naturellement par « nous » maintenant sans différence tous ceux, qui sont assis ici, pas seulement les membres de la Société anthroposophique – parmi lesquels sont donc de tels, qui aujourd'hui disent toujours encore: que l'anthroposophe véritable doit résider au loin la vie politique, qu'il ne peut s'occuper de vie politique que quand sa profession le rend nécessaire. – cela arrive aussi, il y a de tels égoïstes, et ceux-là se nomment malgré tout anthroposophes, qui croient déjà développer une vie ésotérique particulière, en ce qu'ils s'assoient ensemble à la manière de sectes en petit nombre d'humains et satisfont leur volupté d'âme en s'emparant de toute sorte de mystiques. (Applaudissements) Mes très chers participants, ce n'est rien d'autre que le manque d'amour organisé de manière sectaire ; c'est pur parler d'amour humain, pendant que cela est issu justement de l'amour humain, cela signifie du principe le plus intérieur de l'action anthroposophique. Ce qui doit s'exprimer dans l'Union pour la triarticulation, c'est cela dont il s'agit, et de comprendre aujourd'hui ces choses, est infiniment important et plus important, que de mijoter toutes les questions de détail. Ainsi, mes très chers participants, de telles questions, qui seront des questions concrètes, elles se présenteront encore après demain d'une tout autre façon, que nous nous laissons rêver, lorsque demain nous avons aidé une quelconque institution à se mettre sur pied, qui seulement vraiment apporte vraiment quelque chose de réel à l'émancipation de la vie économique de la vie étatique ; car alors seulement apparaissent notamment les tâches

088 - MENSONGE COMME MÉTHODE DE LA POLITIQUE.

+ Source GA 338, p. 242-242, 4/1986, 02/01/1921, Stuttgart + + - FG - +

N'est-ce pas, il existe un certain étagement en rapport au mensonge. En première place viennent les Églises, en deuxième vient d'abord la presse et en troisième viennent alors les politiciens. C'est entièrement décrit objectivement et pas à partir d'une quelconque émotion. L'enthousiasme du mensonge est suscité de par les choses, que l'on ne peut que recevoir par l'éducation au sein de l'Église. L'enthousiasme du mensonge dans la presse est suscité par les conditions sociales, et dans la politique, le mensonge n'est pour ainsi dire, aimerais-je dire, en fait seulement qu'une transposition dans la vie civile de ce qui dans le militarisme avec lequel la politique va donc étroitement ensemble – est tout à fait évident. Lorsque l'on veut vaincre un adversaire, ainsi on doit le tromper. Toute la stratégie est basée là-dessus ; là on doit apprendre à tromper. C'est système. Cela est aussi transféré à la vie civile par la parenté entre militarisme et politique. Mais là c'est méthode, pendant que chez les deux autres classes, chez la presse et les représentants des confes-

sions, c'est enthousiasme du mensonge. Ces choses ne sont aussi pas du radicalisme, lorsqu'on les décrit ainsi ; c'est simplement un fait objectif.

089 - LE POLITIQUE À SURMONTER AUSSI DANS LA POLITIQUE.

+ Source GA 341, p. 040-042, 3/1986, 02/08/1922, Dornach + + - - +

03003 - Remarque : Le défenseur du concept de la reconnaissance rend `la politique' responsable de ce que des événements antisociaux, des profits conjoncturels immérités, par exemple, puissent lire reconnus.

03004 - Rudolf Steiner : Si nous transposons la tripartition sociale dans la réalité d'une façon juste, le concept de 'politique', tel que vous l'avez développé, tombe. Car la 'politique' est essentiellement liée au juridique, en sorte qu'elle devrait quitter complètement l'économique, et qu'on ne devrait pas, par un comportement politique, en arriver ä une 'reconnaissance'.

03005 - Mais il reste pourtant la question : qu'est-ce alors que la politique ? La politique est au fond un concept extraordinairement secondaire, fortement dérivé. Car, d'un point de vue strictement économique, il n'y aucune raison d'être 'politique'. Dans l'exemple que vous nous avez donné — l'entrepreneur qui compte sur une entrée de deux cent mille marks, qui en donne quatre-vingt mille aux travailleurs et qui, ä la suite d'une meilleure conjoncture encaisse cinq cent mille marks — il n'y a aucune nécessité d'introduire la politique. Si les travailleurs sont satisfaits et s'en sortent avec les quatre-vingt mille marks qu'ils ont reçus, l'entrepreneur peut réunir son personnel et lui dire en toute franchise : j'avais calculé un besoin de deux cent mille marks pour faire l'affaire. Nous avons un surplus de trois cent mille marks. L'affaire était basée sur deux cent mille marks. Il me semble plus juste, pour l'ensemble de l'organisme social et pour différentes bonnes raisons, de fonder, par exemple, une école avec ces trois cent mille marks, plutôt que de vous les distribuer. Êtes-vous d'accord ? Vous auriez lä une forme où le processus économique est resté le même et où il n'est pas nécessaire de compter avec un quelconque facteur politique.

03006 - L'élément politique n'est qu'un produit secondaire. Il provient uniquement du fait que les rapports de forces primitifs, peut-être hautement antipathiques mais parfaitement honnêtes, ont pris peu à peu la forme de la guerre parmi les hommes. On ne peut pas dire que la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens, mais que la politique est la guerre moderne transposée dans le spirituel. Car cette guerre repose sur la tromperie, on crée des situations trompeuses. Tous les détours, tout ce qui n'est pas attaque directe ouverte repose sur la tromperie. Et le général attribuera les plus grands mérites à celui qui aura le mieux trompé l'adversaire. C'est, transposé sur le plan spirituel, la politique. Vous trouvez tout à fait les mêmes catégories dans la politique.

03007 - Parlant de politique, nous devrions dire qu'il faudrait s'employer à surmonter la politique dans tous les domaines, même en politique. Au fond, nous n'avons une véritable politique que lorsque tout ce qui se joue dans le domaine politique se déroule dans la forme juridique. Nous avons alors précisément l'État de droit.

A l'occasion de la discussion sur les statuts de la Société anthroposophique Steiner vient parler de ce que, par l'article 4, ou est écrit, que cette société ne voit pas la politique comme relevant de ses tâches.

090 - LA TRIARTICULATION À NE PAS SOUMETTRE AUX PARTIS.

+ Source GA 260, p. 050-050, 5/1994, 24/12/1923, Dornach + + - Paul Henri Bideau - +

4. «La Société anthroposophique n'est pas une société secrète; elle est, au contraire, entièrement publique. Peut en devenir membre toute personne qui, sans distinction de nation, de rang social, de religion, de conviction scientifique ou artistique, considère comme justifiée l'existence d'une institution telle que l'Université libre de Science de l'esprit au Goethéanum à Dornach.»

Vous voyez, mes chers amis, que l'on a même pris cette précaution — alors qu'il s'agit pourtant ici de déterminer en vertu de quoi on devient membre de ne pas même dire que celui qui veut devenir membre doit voir dans l'existence du Goethéanum quelque chose de légitime, mais seulement «dans l'existence d'une institution telle que ... »

Il faut que vous examiniez avec tout le soin nécessaire chacun des termes de ce projet de statuts. Ils sont courts. Des statuts doivent être courts, et non prendre la dimension d'un livre. Mais vous verrez qu'on s'est efforcé de les formuler, jusque dans chaque expression de détail, en partant de la conscience que chacun peut avoir d'une situation concrète.

«La Société refuse tout sectarisme. Elle ne considère pas la politique comme faisant partie de ses tâches.»

Nous avons besoin de cette phrase, parce que de nombreux malentendus ont surgi, à l'époque du Mouvement pour la Tripartition, à propos du comportement de beaucoup de nos membres, qui n'était pas clair il est vrai. L'anthroposophie a souvent été considérée comme si elle voulait se mêler des affaires politiques du monde, alors qu'elle ne l'a jamais fait et ne peut le faire; en effet nos amis ont, de bien des façons, essayé d'intéresser les partis politiques à la cause de la Tripartition, ce qui était d'emblée une erreur de leur part.

091 - LES HUMAINS DE PARTI NE PEUVENT AUTREMENT QUE DE RÉINTERPRÉTER LA TRIARTICULATION.

+ Source GA 024, p. 123-124, 2/1982, 00/12/1919, + + - FG - +

L'exigence fondamentale pour l'activité de l'idée de triarticulation doit de ce fait être le souci, qu'aux plus d'humains possibles revienne la vue, comment seulement du fondamental pourrait présentement aider. Beaucoup trop d'humains ont jusqu'à présent formé leur capacité de jugement sur les conditions publiques seulement à partir de cercles de vie les plus étroits. Ceux qui se tiennent dans les grosses entreprises de notre vie économique sont justement dans cette situation. Ils s'écrivent des possibilités de jugement sur des conditions englobantes ; et ne connaissent seulement que ce qui s'est donné de leurs cercles de vie étroits.

L'explication sur les rapports de la vie publique, qui sont aujourd'hui disponibles en des mesures si réduites, doit être exigée. L'idée de la triarticulation rencontrera d'autant moins d'opposition, si plus d'humains peuvent savoir comment les forces de la vie publique étaient actives jusque-là et comment elles devaient conduire à la catastrophe actuelle. Tout ce qui peut conduire à l'élargissement d'une présentation allant dans ce sens, prépare le sol pour l'action pratique de l'idée de triarticulation.

On devrait à cause de cela se promettre moins des confrontations avec les membres de tel ou tel parti, qui la plupart, tant qu'ils veulent rester dans le parti, aimeraient quand même réinterpréter dans leur sens chaque pensée d'un porteur de l'impulsion de triarticulation. On devrait, aussitôt que l'on a considéré la fécondité de cette impulsion, prendre soin pour cette compréhension dans les plus larges cercles. Car rien ne se laisse commencer avec ceux qui ne veulent pas la triarticulation, mais seulement avec ceux, qui sont parcourus par elle. Avec eux seuls se laisse parler aussi sur les particularités de la vie publique. On doit donc se clarifier qu'avec Erzberger n'est pas à parler de guérison de la vie publique, aussi longtemps que Erzberger est Erzberger. (NDT : Matthias Erzberger, homme politique allemand et journaliste *1875 +1921)
Je couche cela sur le papier, parce que je vois, que dans cette direction, pas n'importe qui, qui tient quelque chose de l'idée de triarticulation, fait voile en eau juste. L'idée de la triarticulation est justement une telle, que l'on doit servir entièrement, quand on veut absolument la servir. Elle rend possible de se confronter avec chacun ; mais la confrontation ne doit rien lâcher de la radicalité de l'idée. On agira dans ce sens, lorsque l'on considère, quels sont les véritables fondements du déclin. De cette considération doit venir le courage de la radicalité. Car la perplexité régnante est donc seulement la conséquence de l'insuffisante vue.

Démocratie et triarticulation sociale

092 - TRIARTICULATION PLUTÔT QUE DÉMOCRATIE OCCIDENTALE.

+ Source GA 024, p. 349-354, 2/1982, 00/07/1917, + + - FG - +

La guerre doit conduire en Europe du centre à ce que, en rapport à ce qui dans la vie des peuples, des États et de l'économie l'existant devient visible. Seul par cela on peut forcer l'Angleterre à ne pas se conduire plus longtemps avec les autres États sur le chemin d'une diplomatie réfléchie, mais à se laisser traiter d'égal à égal sur ce qui entre les sociétés humaines européennes est à traiter. Sans que soit remplie cette condition toute poursuite du parlementarisme anglais en Europe du centre n'est rien d'autre qu'un moyen, de se jeter du sable dans les yeux. En Angleterre sinon, quelques personnes trouvent toujours moyens et chemins, de laisser exécuter leur politique de réalité par leur parlement, pendant donc qu'une action allemande et autrichienne ne deviendra pas déjà intelligente seulement parce qu'elle sera décidée par un rassemblement d'environ 500 élus à la place de quelques hommes d'État. On peut à peine se penser (NDT : se représenter ?) quelque chose de plus malheureux que la superstition, que cela provoquerait un sortilège, si au reste, de ce que l'on a toléré de l'Angleterre, on ajoute encore maintenant, qu'on se laisse imposer le modèle (NDT : ou cliché) démocratique. Avec cela ne doit pas être dit, que l'Europe centrale ne doit pas faire l'expérience d'une évolution dans le sens d'une formation politique interne, seulement une telle n'a pas le droit d'être une imitation de la soi-disant démocratie Ouest Européenne, mais elle doit justement apporter ce que cette démocratie en Europe centrale devrait empêcher à cause de ces conditions particulières. Ce soi-disant démocratisme est notamment seulement approprié à ce que les humains d'Europe centrale soient faits une partie de la domination mondiale anglo-américaine, et se laisserait-on aller en plus aussi encore à la soi-disant organisation inter étatique des actuels internationalistes, alors on aurait la belle chance, comme Euro-

péen du centre d'être constamment en minorité au sein de cette organisation inter-étatique.
Ce dont il s'agit, c'est de montrer les impulsions, qui résident vraiment ici, et auxquelles les ennemis occidentaux, si elles sont démontrées, verront qu'ils devraient se saigner à une poursuite plus avant de la guerre. Contre des prétentions au pouvoir les ennemis peuvent mettre en œuvre leur pouvoir et le feront, aussi longtemps que cela reste prétentions. Contre de véritables forces de pouvoir, ils tendront les armes. Contre Wilson doivent être tenues des manifestations agissantes telles qui vraiment en Europe du centre pourront être faites pour la libération de la vie des peuples, pendant que ses mots ne peuvent rien leur apporter que la domination mondiale anglo-américaine. Le consensus avec la Russie ne nécessite pas d'être recherché par un programme centre européen de la réalité ; car celui-ci se montre de lui-même. Un tel programme centre européen n'a pas le droit de contenir, ce qui est seulement des affaires d'État internes, mais juste quelque chose qui a quelque chose à voir avec le rapport vers l'extérieur. Mais évidemment, il doit être regardé dans cette direction correctement ; car si un humain peut bien penser, est certes une affaire de son organisation interne, mais si donc par cette bonne pensée il agit vers l'extérieur dans telle ou telle direction, n'est pas une affaire interne.
C'est pourquoi, seul un programme centre européen peut battre le Wilsonisme, qui est réel, cela ne signifie pas qu'il met en valeur ceci ou cela de souhaitable, mais simplement est simplement une description de ce que l'Europe centrale peut faire, parce qu'elle a en elle les forces pour ce faire. A cela appartient :
1. Que l'on considère : l'objet d'une représentation populaire ne peuvent être que le pur politique, les affaires militaires et policières. Celles-ci sont seulement possibles sur la base des soubassements formés historiquement. Sont-elles représentées pour elles-mêmes en une représentation populaire et administrées par une fonction publique responsable devant cette représentation, ainsi elles se développent nécessairement conservatrices. Une preuve extérieure pour cela est que depuis que la guerre a éclaté la social-démocratie elle-même est devenue conservatrice. Et elle le deviendra encore plus, plus elle sera forcée, conformément au sens et aux faits de penser à cause de cela que dans la représentation populaire seul les affaires politiques, militaires et policières peuvent être l'objet. À l'intérieur d'une telle institution, l'individualisme allemand peut aussi se déployer avec son système d'État fédéral, qui n'est pas une chose fortuite, mais contenue dans le caractère populaire allemand.
2. Toutes les affaires économiques seront ordonnées dans un parlement économique particulier. Quand celui-là est déchargé de tout politique et militaire, alors il déploiera purement ses affaires comme cela leur est uniquement et seulement adapté, notamment opportunément. De la fonction administrative de ces affaires économiques, à l'intérieur de ce domaine où réside aussi l'ensemble des lois douanières, seul est responsable le parlement économique.
3. Toutes les affaires juridiques, pédagogiques et spirituelles sont données à la liberté

rellement, pas au cas par cas, mais pour une certaine durée. Au début ce devra volontiers être limité par les frontières territoriales, cependant cela porte en soi la possibilité, de compenser aussi les différences nationales par des voies pacifiques. Cela porte même la possibilité en soi, de créer quelque chose de réel à la place des vagues tribunaux d'État. Aux nationalistes et agitateurs supplémentaires seront par là prises entièrement leurs forces. Pas d'Italien à Trieste trouverait de partisan dans cette ville, si chacun pouvait déployer ses forces nationales en elle, malgré que par d'évidentes raisons économiques ses intérêts économiques seraient ordonnés à Vienne, et malgré que son gendarme serait payé de Vienne.
Les formations politiques d'Europe pourraient se développer ainsi sur des bases d'un sain conservatisme, qui jamais ne serait soumis à la fragmentation de l'Autriche, mais au plus à son extension.
Les formations économiques se développeraient de manière opportune ; car personne ne peut vouloir avoir Trieste dans une formation économique, où cela doit péricliter économiquement, quand la formation économique ne retient pas de faire ce qu'il veut concernant église, nationalité et ainsi de suite.
Les affaires culturelles seront libérées de la pression que les choses économiques et politiques exercent et elles arrêtent, d'exercer une pression sur celles-ci. Toutes ces affaires culturelles se maintiendront durablement dans un mouvement sain.
Une sorte de Sénat, élus des trois collectivités, desquelles dépendent l'ordonnance des affaires politique-militaires, économiques et juridique-pédagogiques, considère les affaires communes, auxquelles appartiennent aussi par exemple les finances communes.

093 - DOMINATION AMÉRICAINE PLUTÔT QUE NOBLE DÉMOCRATIE.

+ Source GA 024, p. 362-365, 2/1982, 00/07/1917, + + - FG - +

„Aucun peuple n'a le droit d'être forcé de vivre sous la domination d'un autre, qui lui répugne. Changement de propriétaire et retour en des conditions de souverainetés anciennement valables est seulement à constater dans les pays, où le peuple lui-même réclame la sécurité de sa liberté, son plaisir et changement et retour de bonheur futur... Les peuples libéré de la terre entière doivent s'attacher en une forte union... en communauté sincère, qui avec des forces unies de tous puisse protéger la paix et la justice dans la circulation des peuples . La fraternité n'a pas le droit d'être un mot vide, doit devenir un concept reconnu universellement, qui repose sur le roc de la réalité. »
Ainsi décrit M. W. Wilson, ce qui doit devenir réalité par la participation de l'Amérique à cette guerre. Ce sont des mots séduisants, vis-à-vis desquels on peut dire que chaque humain intelligent avec un sentiment sain doit se reconnaître en eux. Si c'était écrit par un ami de l'humanité écrivant pour l'édification de son cercle de lecteurs, on pourrait rester debout devant la reconnaissance de son évidence. On pourrait aussi avec le geste du moraliste assurer que ne pourrait être aucun ami du progrès et de la liberté qui pourrait objecter contre cela. On peut même aujourd'hui déjà entendre des voix, qui affirment que la guerre a déjà apporté l'enseignement : Seul fait actuellement de la politique plus haute, adaptée au temps, celui qui se reconnaît en un tel ou semblable idéal et institue son action d'après lui.

Parler de « visions » et de ce que telle ou telle vision devrait être représentée, parce que l'on croit en elle, ne conduit jamais à un fondement pour l'action pratique. À cela seul vaut de saisir la réalité des yeux de manière aiguë. Pour les membres des États centre européens, une confrontation sur les justifications « universellement humaines » des buts de l'Entente, dans une certaine mesure une telle sur sa « beauté » ne peut être de valeur, mais seul la connaissance de leur véritable rapport de force dans la vie des peuples. C'est pour cela qu'est prise en considération dans ce qui va suivre la véritable forme des buts de l'Entente sans égard sur ce que ce qui sera dit ici ne sonnera pas agréablement aux dirigeants de l'Entente. Seulement par une pensée orientée ainsi on peut arriver à des impulsions pratiques. Les choses seront quelque peu formulées de manière aiguë, parce qu'elles le doivent à partir des raisons mentionnées.
Expressément doit être remarqué que les humeurs disponibles lors de cette formulation ne doivent jouer aucun rôle, mais seules les observations lucides (NDT : ou sobres) des faits dans les dernières décennies. Reconnaître, ce que l'entente veut, doit être les bases pour les lignes directrices à trouver en Europe centrale ; se laisser éblouir par ce qu'elle dit, conduit aux pires égarements.
C'est toutefois une tâche ingrate, d'être obligé de se tourner contre des représentations, qui semblent avoir pour elles la raison et le cœur des humains. Qui, en plus, semblent le résultat de la « vraie évolution historique de l'humanité à la noble démocratie ». Et cependant ce qui suit doit être fondé sur la base que l'adhésion à la volonté de Wilson doit être non pas seulement un vice logique aux membres des peuples d'Europe du Centre et de l'Est, mais aussi, qu'a l'intérieur de cette guerre et après celle-ci chaque action et mesure particulière doive se passer ainsi, que cette volonté de Wilson et de l'Entente doit se brisée à la santé et la fécondité de ces mesures et actions.
Dans l'expression que Monsieur Wilson a donné a sa volonté, les buts de guerre poursuivit par l'Entente de manière louche sont tenus secrets après camouflage de leur vrai forme. On a faire avec les dernières en même temps que l'on s'occupe des premières. Sur une encore telle réfutation conceptuelle riche d'esprit des « programmes » Wilsonniens on n'a pas le droit d'en venir en ce temps. On n'a pas à le faire actuellement avec des explications, qui doivent décider, qui à raison ou tord. Sur le champ dont il s'agit ici, a seulement de la valeur, ce qui se passe ou ce qui porte en soi le germe pour ce qui se passe. Et les pensées, qui en Europe centrale sont pensées et parlées comme germes pour l'agir d'aujourd'hui et demain, ont seulement de la valeur, lorsqu'elles sont tenues dans ce sens.
Les mots de Wilson ne sont pas prononcés par un ami de l'humanité écrivant. Ils sont le drapeau des faits, pour lesquels les Américains s'arment, et lesquels l'Entente accomplie depuis trois ans contre l'Europe centrale. Les faits sont ainsi, que l'Europe centrale a à combattre, que ce qui est derrière ce drapeau, à la guérison de l'humanité, à la libération des peuples tire aux champs de bataille. L'Entente et Wilson disent, pour quoi ils prétextent de combattre. Leurs mots on force du verbe. Leur force de verbe devient toujours plus inquiétante. Il y a des humains en Europe centrale, qui certainement ne veulent pas répondre, qu'ils répètent après Wilson, dont les idées ne sonnent pas différemment de ces mots.

Qui connaît l'origine de cette guerre dans un sens plus profond, celui là ne peut rien d'autre qu'affirmer comme la nécessité, que le programme Entente-Wilson expérimente par l'Europe du centre le plus profond rejet par les faits. Car la réelle pleine vue de ce programme – à côté de son aveuglant moralisme – réside dans ce qu'il veut utiliser les instincts des peuples centre et est européens, amener ces peuples en dépendance économique de l'anglo-américanisme en l'embobinant moralement-politiquement. La dépendance spirituelle deviendrait alors seulement la nécessaire conséquence réelle.
(...) Ce qui réside dans les faits dans ces intentions, on aura seulement grandi, quand on agit pratiquement en Europe centrale d'après la connaissance : A l'Ouest on nomme libération de l'humanité et démocratie la domination de l'Anglo-américanisme. Et parce que l'on fait cela, on fabrique l'apparence, que l'on voudrait être aussi vraiment un libérateur d'humains.

094 - TRIARTICULATION COMME FONDEMENT DE LA DÉMOCRATIE.

+ Source GA 024, p. 379-379, 2/1982, 00/07/1917, + + - FG - +

Qui pense dans un sens véritablement pratique ce qui est évoqué, cela signifie en accord avec les conditions factuelles, celui-là pourra trouver, qu'avec cela est construit une base, où peut se calmer des questions aussi compliquées que la question autrichienne des langues au sein des États – et langue véhiculaire - et la question coloniale allemande. Car avec ce qui est pensé ici est évité l'erreur que l'on a faite jusqu'à présent, notamment que l'on pensait à la solution d'une telle question, sans que l'on ait créé les fondements factuels (Tatsachen-Grundlagen), sur lesquels une solution se laisse d'abord construire. On partait jusqu'alors plutôt de construire un ouvrage de premier étage, sans penser au rez-de-chaussée.
Mais ce rez-de-chaussée est pour les États d'Europe centrale la reconnaissance de leurs structures nécessaires conforme à la nature en représentation et administration conservatrice-historique-politique séparée de l'organisation des éléments économique-opportunistes et spirituel-culturels. Se tient-on fortement sur ce sol, alors seulement peut sur cette base être parlé de parlementarisme, démocratisme et semblable.

095 - LA DÉMOCRATIE MEURT À LA DÉMOCRATIE.

+ Source GA 186, p. 100-101, 3/1990, 06/12/1918, Dornach + + - Marie-France Rouelle et Gudula Gombert - +

On entend souvent dire que l'idéal d'une vie commune dans l'État est la démocratie. Bien. Supposons donc qu'il en soit ainsi. Mais si l'on voulait instaurer cette démocratie où que ce soit dans le monde, elle mènerait nécessairement au cours de sa dernière phase à sa propre abolition. La démocratie tend nécessairement à ce que, lorsque les démocrates sont réunis, il s'en trouve toujours un qui veut dominer l'autre, qui veut avoir raison contre l'autre. Cela est tout à fait évident. Elle cherche à atteindre sa propre dissolution. Introduisez la démocratie où vous voulez; en pensée, vous peindrez effectivement un joli tableau, mais transposée dans la réalité, la démocratie mène à son contraire, de même que le mouvement du pendule va vers le côté opposé. Il n'en va pas autrement dans la vie. Les démocraties mourront toujours au bout d'un certain temps de leur propre nature démocratique. Voilà des choses qu'il est absolument indispensable de savoir pour comprendre la vie.

+ Source GA 329, p. 068-070, 1/1985, 17/03/1919, Bern + + - Gilbert Durr - +

02033 - Celui qui réfléchit aujourd'hui aux faits dé l'histoire ne demandera pas ce que les états doivent faire, au contraire il sera peut-être contraint de demander ce que les états doivent ne pas faire. Car ce qu'ils font et les conséquences qui en découlent, la mort de dix millions d'hommes et les dix-huit millions d'hommes réduits à l'invalidité nous l'ont appris sur le vif.

02034 - Dès lors, l'âme se voit peut-être quand même investie par cette question : qu'est-ce que les états doivent ne pas faire ? Voilà ce à quoi je ne peux faire ici qu'une allusion brève mais qui peut dès aujourd'hui poser le problème en allant à la racine d'une vraie science sociale. Quand on voit l'extension prise par certaines conditions politico-sociales, de façon symptomatique, aimerais — je dis, et tout aussi symptomatique, la fin bien méritée qu'elles ont connue, il suffit de considérer l'exemple de l'Autriche qui dans les années 1860 s'est donnée une constitution commune à la Diète impériale d'Autriche.

02035 - Ce qui s'était fait à l'époque — j'ai passé trente ans de ma vie en Autriche, j'ai suivi les péripéties de très près, j'ai vu le genre de constitution qui se mettait alors en place dans l'état autrichien — convenait au mélange hétéroclite des différentes nations comme un emplâtre à une jambe de bois, en toute sincérité. Et quand on est à même de suivre véritablement l'enchaînement des faits, on voit bien que c'est précisément dans la mise sur pied de la constitution autrichienne à ce moment-là, dans l'orientation prise par la politique autrichienne dès les années 60, 70 qu'il faut chercher la cause du résultat final auquel ont conduit les années que nous vivons.

02036 - Pourquoi ? Eh bien, on a fondé à l'époque un parlement autrichien. À ce parlement sont élus d'emblée le collège des grands propriétaires terriens, le collège des places de marché, des villes et des centres industriels, le collège des communes rurales, rien que des représentants du monde économique. Tous avaient à représenter leurs intérêts économiques au parlement. Et tous de faire des droits, des lois en fonction de leur vie économique. Tout ce qui vit le jour, ce furent des intérêts économiques déguisés en droits. Mais, s'agissant de droit, on a affaire à autre chose qu'en matière de vie économique. En matière de vie économique, on a affaire à des besoins, à la production des marchandises, à la circulation des marchandises, à la consommation des marchandises. Alors que dans le domaine de la vie juridique, on a affaire à ce qui concerne l'homme, indépendamment de tous les autres intérêts, dans la mesure où il n'est purement et simplement qu'homme et, en tant qu'homme, égal à tous les autres hommes. Les critères de jugement sont totalement différents selon qu'on demande : qu'est-ce qui est de bon droit ? ou bien : quelles sont les mesures à prendre pour introduire tel ou tel produit dans le circuit de la vie économique ? L'accouplement contre nature du collège économique et de la vie juridique, tel est le cancer qui a rongé le soi-disant état autrichien.

02037 - On pourrait corroborer ces observations à l'aide de nombreux exemples pris dans les états modernes. Il ne s'agit pas de simplement étudier ces choses, mais de trouver l'angle correct sous lequel on peut s'ouvrir une perspective sur la vraie réalité, sur la trame vivante des choses et non pas sur le politiquement ou économiquement correct tel que se l'imaginent les gens.

ce parlement démocratique élu au suffrage universel, dans lequel ont pu figurer en même temps une représentation d'intérêts comme ceux de la ligue des agriculteurs et des représentants d'une communauté uniquement culturelle, comme le centre 1 Nous voyons là s'introduire dans la vie politique pure, par un phénomène de soudure, de fusion, quelque chose qui relève de la seule vie de l'esprit. À quelles situations contre nature cela n'a-t-il pas conduit !

097 - DÉMOCRATIE PAR GOUVERNEMENT LIQUIDATEUR.

+ Source GA 331, p. 064-064, 1/1989, 22/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

C’est pourquoi la triarticulation de l’organisme social veut l’organisme spirituel autonome. C’est simplement non-sens, quand est dit [que par là des nouvelles répartitions des biens seront créées...] Dans cette vie de l’esprit, qui est donc en liens étroits avec les autres branches de la vie, sera donc veillé à ce que les moyens de production fassent leur chemin de par le monde autrement que par l’achat. Et dans ce que je nomme l’État de droit – il n’a en vérité plus rien à voir avec le vieil État – sera veillé, que la force de travail puisse recevoir son droit. Dans la vie économique elle-même ne resteront alors plus que la fabrication de marchandise, la répartition de marchandises et la consommation de marchandises.

Alors, lorsque nous avons devant nous un tel processus économique, nous pourrons nous décider à réclamer qu’il doive y avoir un gouvernement de liquidation. Celui-là se dit alors : maintenant bien, je dois me maintenir un certain temps, parce que le vieux doit se poursuivre. Mais je dois garder au plus quelque chose comme un ministère de la police, un ministère de l’intérieur, plus loin un ministère de la justice, qui aboutira aux conditions de droit par la représentation démocratique appropriée. C’est à nouveau une calomnie quand est dit, qu’alors sur le sol du droit seul les gens de droit régneront. Non, c’est le peuple qui régnera, il y aura une vraie démocratie, qui se déploiera. Le gouvernement doit être un gouvernement de liquidation vers la gauche et vers la droite, qui d’un côté transfère la vie spirituelle dans sa propre administration et de l’autre côté transfère la vie économique dans sa propre administration. Le gouvernement de liquidation aura à saisir l’initiative ainsi qu’elle crée un sol libre pour la vie économique, ainsi que dans la vie économique des forces des valeurs qui régulent des marchandises, cela signifie les prix nécessaires pour un sain maintien de la vie, puisse apparaître une véritable socialisation.

098 - PUR ÉTAT DÉMOCRATIQUE, ÉTAT TOTALITAIRE DICTATORIAL.

+ Source GA 330, p. 327-328, 2/1983, 19/06/1919, Stuttgart + + - FG - +

On le remarque donc, comment aujourd’hui une certaine peur est présente devant l’autonomie de la vie de l’esprit, comment beaucoup se sentent à l’aise dans cette protection de l’État. Mais c’est justement cela que tant se sentent à l’aise dans cette protection de l’État. Mais cette protection de l’État sera encore plus ambitionnée justement de ce qui maintenant veut suivre.

scolaire ». À lui était préférable quand non pas ce qui provient de l'esprit source de l'esprit, agi sur l'enfant, mais quand la contrainte de l'État se tenait derrière. Alors vinrent finalement aussi les différentes classes économiques et corporations économiques, jusque finalement nous ayons reçu chaque corporation économique – en Allemagne les industriels et les industriels de l'industrie lourde nous l'on donc fait le plus souvent – qui aussi voulaient quelque chose du pouvoir de l'État. Et alors se tinrent encore là derrière les sociaux-démocrates, qui de nouveau voulaient prendre l'État pour eux. Ainsi le pouvoir d'État fut-il le creuset pour tous. Ce que le futur doit ambitionner est que le pouvoir d'État ne soit pas le creuset pour tout ce qui veut ramper par en dessous ce pouvoir, mais qu'il soit posé sur un sol démocratique. Mais il s'agit de ce que sur ce sol de l'État vienne à la réalisation ce que l'humain devenu majeur a à définir avec chaque autre humain devenu majeur ; ce qui est le pur État de droit. C'est bizarre, que l'on ne veuille encore pas comprendre aujourd'hui ainsi, alors que ce fut tout près, de comprendre cet État de droit, comme un, qui fut une fois ministre prussien de la Culture, vint à saisir correctement ces conditions de l'État. Dans l'écrit de Humboldt « Sur les frontières de l'efficacité de l'État » vous trouvez de belles approches de ce que doit en fait être l'État. Mais doit-il être « démocratique », alors n'a le droit de régner que ce que chaque humain devenu majeur a à faire avec chaque humain devenu majeur. Alors, ce qui est défini dans la vie spirituelle doit être sorti de la véritable vie de l'État, et alors la vie économique n'a aussi pas le droit de se tenir dans l'État, où il s'agit d'expérience économique, de crédit, que l'on a et ainsi de suite. Cela signifie si quelqu'un veut sérieusement la démocratie, alors il ne peut vouloir dans l'État socialisme et vie de l'esprit, mais il doit se dire : si la démocratie doit être faite, la seule chose saine, est que la vie spirituelle d'un côté et le cycle économique de l'autre côté soient placés sur sol libre. Que l'on ne devine pas cela – en Russie on ne l'a pas deviné ! – cela a comme action, qu'est ambitionné aujourd'hui à partir de la vie économique quelque chose d'extrêmement a-démocratique, et même anti-démocratique : la soi-disant dictature du prolétariat. Cela m'apparut dans la forme la plus crasse il y a quelques mois à Bâle, lorsqu'après une conférence quelqu'un se leva, visiblement un communiste et dit : quand la guérison de l'avenir doit se produire, ainsi Lénine doit devenir souverain du monde !

099 - ÉCONOMIE D'ÉTAT POSSIBLE EN CAS DE BESOIN QUAND NON DÉMOCRATIQUE.

+ Source GA 331, p. 277-281, 1/1989, 23/07/1919, Stuttgart + + - FG - +

On ne peut naturellement rien faire d'autre avec le corps des conseils d'entreprises que des institutions économiques dans le sens de la triarticulation. Dans l'avenir sera pourtant à côté de l'organisation économique, qui a de préférence à faire avec une juste fixation des prix, le parlement juridique, dans lequel chaque humain trouve a possibilité, de définir son rapport aux autres humains. Naturellement, ce qui se passe dans le parlement juridique n'est pas sans action sur la vie économique. Ceux qui maintenant ont une exploitation à conduire dans la vie économique, ils auront à la conduire dans le sens qu'ils observeront ce qui a été établit à partir des principes démocratiques sur la valeur du travail et le temps de travail dans le parlement juridique.

Ce qui est travail spirituel, donc comme l'administration des moyens de production qui sera par essence imparti à l'avenir au membre spirituel de l'organisme social,

vous pouvez lire cela dans mon livre « Les points germinatifs de la question sociale ». En effet, il se montre aujourd'hui encore, que ceux qui jusque-là s'occupaient de la part spirituelle du travail, sont restés retardés, cela signifie ne veulent pas être abordé sur ces choses ; à cause de cela nous ne pouvons encore rien atteindre aujourd'hui sur ce champ. Mais nous avons ce que le corps des conseils d'entreprise a à faire, à travailler sous les conditions préalables, que plus tard non seulement un parlement juridique, mais aussi une libre administration de la vie spirituelle sera là. À partir de cette vie spirituelle proviendront aussi les directeurs spirituels des entreprises, qui auront aussi leur mot à dire à la désignation des conseils d'entreprise, ainsi que dans le corps du conseil d'entreprise aussi le jugement du directeur spirituel trouve de la considération. Cela vient aujourd'hui encore pas en ligne de compte, mais nous devons déjà y penser, pour que cela vienne plus tard en ligne de compte.
Il s'agit donc de ce qu'aussi cette deuxième tâche soit résolue, que donc dans un rassemblement originel, dans lesquels tous les conseils d'entreprise se rassemblent, une convention sur les rapports de prix soit trouvée. La première tâche ce sont les conseils d'entreprise qui ont à la résoudre à l'intérieur de l'entreprise du moment, donc s'informer et entreprendre une sorte d'inventaire des évènements de l'entreprise. Il se montrera encore beaucoup de choses, qui seront à régler, comme des questions de droit, questions de la disposition entrepreneuriale et semblable. Et il s'en établira très vite, que les conseils d'entreprise et le corps des conseils d'entreprise s'y formant alors représenteront la force sociale, qui alors permettra la socialisation. Mais les conseils d'entreprise seuls ne pourront pas faire passer une socialisation globale. On devra avant tout encore avoir des conseils de circulation des conseils économiques, qui alors tout aussi bien recevront leur tâche. Il se montrera déjà lors de l'assemblée constitutive des conseils d'entreprises, quels pas sont à faire, pour organiser une administration conforme à la chose, une circulation des marchandises conforme à la chose, le rapport aux matières premières et ainsi de suite.
Il devra se former plusieurs sortes de conseils, mais avant toute chose les trois nommés. Plus précis pourra décider le rassemblement des corps des conseils d'entreprise. Maintenant, quand le corps des conseils d'entreprise aura rempli ses premières tâches, alors il peut commencer à élaborer, ce qui à ce moment de manière injustement justifiée l'État qui s'est développé à partir du vieil État et que l'on appelle donc aujourd'hui « République socialiste » veut élaborer : la loi sur les entreprises. Une telle loi sur les entreprises comme jusqu'à présent en existe un projet de l'État, l'organisme social triarticulé ne voudrait absolument pas en avoir, car les institutions économiques n'ont rien à faire avec les institutions juridiques. Les institutions juridiques, elles appartiennent dedans la suite de l'ancien État. La vie économique a à se placer sur elle-même. Dans le « Journal du soir » d'aujourd'hui est montré, combien illusoire en direction opposée l'actuelle – disons maintenant – « République socialiste » travaille. Là, est proposé, que le but serait un toujours plus étroit entrelacement mutuel de l'État et de la vie économique. C'est le contraire de ce qui est ambitionné avec la triarticulation. Cet entrelacement de vie d'État et économique doit justement être aboli ! La vie économique pour elle et la vie étatique pour elle, chacun doit s'administrer soi-même, c'est le but. Et dans la vie étatique ne doit être administré que ce qui peut être administré sur des bases démocratiques, sur quoi chaque humain majeur peut décider. Mais chaque humain majeur ne peut simplement pas décider

quelle est la meilleure manière d'amener tel ou tel produit d'un endroit à un autre ; à cela appartiens compétence. Et ont de la compétence seuls les humains des branches économiques correspondantes. À cause de cela l'ensemble de la vie économique doit reposer sur la compétence et en même temps présenter une certaine structure fédérative.
Le professeur Heck, qui a dit maintes stupidités, a de préférence peur, si une administration de telle sorte apparaît, que dans le parlement économique – il n'y aura pas un tel parlement, il y aura seulement un conseil économique central – le petit artisan ne comprendra pas le gros industriel, le travailleur de la terre le scientifique. Oui, mais une telle situation n'apparaît tout d'abord pas, parce que les associations, qui apparaissent dans la vie économique, s'assemblent en la forme de chaines et d'associations en associations sera négocié conformément aux choses. Une telle remarque témoigne tout de suite que l'on ne peut administrer la vie économique de manière démocratique, mais seulement fédérativement, associativement. Il ne peut s'établir quelque chose que par des négociations conformes à la chose.
Donc, là siègent, disons, des représentants de la branche chaussure, représentants de l'industrie métallique ou de l'industrie textile, et ils comprennent tous spécialement quelque chose de leur affaire. Et le rassemblement est seulement là pour que chacun délivre son jugement sur la fixation de justes rapports de prix. C'est quand même quelque chose d'entièrement différent, lorsque l'on s'écoute les différents jugements et chacun fait valoir son exigence, que simplement l'on vote de manière démocratique. Cela n'agirait pas autrement, que ce que certaines branches économiques s'associent et mettent les autres en minorité. Alors, la minorité ne pourrait jamais arriver à son droit. Avec une constitution, qui apparaît du contexte de fait de la vie économique même, une telle mise en minorité est exclue. Ainsi, se réaliserait donc, ce qui par loi maintenant présentée par l'État de manière injustifiée sur les conseils d'entreprise doit se réaliser, se réaliserait d'abord par les négociations des corps de conseil d'entreprise. Je vous prie de retenir cela comme le plus important, que l'organisme social triarticulé refuse toute loi étatique dans ce domaine.
Voyez vous, comment alors cet organisme social triarticulé vient dans le contexte particulier, ce n'est maintenant pas si essentiel. Nous devons sur ce domaine clairement différencier entre sophistique ou plutôt phraséologie et la réalité. N'est-ce pas, lorsque l'on dit ainsi comme je l'ai toujours dit, que l'ancien État ne devrait pas se poursuivre, mais devrait seulement poursuivre sont membre central, ainsi que donc chaque gouvernement, qui reprend l'État jusqu'à présent, constituer comme gouvernement de liquidation et est encore compétant pour la sécurité publique, l'hygiène, la vie juridique et semblable, alors reste démembrée la vie économique, reste démembrée la vie spirituelle. Mais s'il devait s'avérer, que l'État jusqu'à présent a déjà tant mélangé dans l'économie, que les représentants jusqu'à présent ne peuvent se représenter, qu'ils délaissent la vie économique, cela peut aussi se passer autrement, notamment que l'État jusqu'à présent se dise : maintenant bien, je continue mes affaires comme administration de l'État, mais laisse tout ce qui est démocratique en dehors ; et doit se fonder à côté de moi État de droit et spirituel. Alors, serait naturellement nécessaire, que toute démocratie apparente soit rejetée de l'administration économique, cela signifierait aussi, que par exemple, en Allemagne, l'Assemblée nationale ne pourrait plus fonctionner comme jusqu'à présent, car le démocratique n'a

rien à faire avec la vie économique.
Donc, les choses peuvent être faites comme ci ou comme cela. En tout cas dans l'avenir, les trois membres doivent exister les uns à côté des autres.

100 - DÉMOCRATIE SINCÈRE PARTICULARISE LES VIE SPIRITUELLES ET ÉCONOMIQUES.

+ Source GA 330, p. 409-409, 2/1983, 30/07/1919, Stuttgart + + - FG - +

Prenez une fois les bases de la triarticulation de l'organisme social. N'est-ce pas, on peut les poser des plus différentes manières, ces bases, parce que la vie a besoin de beaucoup de bases. Mais une est celle que l'on sache : dans les temps récents, cela s'est levé, ce que l'on pourrait appeler l'impulsion de la démocratie. La démocratie doit résider en cela, que chaque humain devenu majeur puisse établir directement ou indirectement son rapport à chaque autre humain devenu majeur dans des parlements démocratiques. Mais justement quand on veut sincère et franc placer cette démocratie dans le monde, alors on ne peut pas administrer les affaires spirituelles dans le sens de cette démocratie car là devrait pouvoir décider chaque humain devenu majeur sur ce qu'il ne comprend pas. Les affaires spirituelles doivent être réglées à partir de la compréhension, cela signifie être placées sur elle-même, elles ne peuvent absolument pas être administrées dans un parlement démocratique, mais elles doivent avoir leur propre administration, qui ne peut être démocratique, mais celle qui doit ressortir de la chose. C'est exactement comme ça dans la vie économique. Là, les choses doivent être administrées de l'expérience économique et du vivre à l'intérieur de la vie économique. De cela doivent être séparées hors du parlement démocratique la vie économique d'un côté, la vie spirituelle de l'autre.

101 - DANGER DE LA REPRÉSENTATION ÉCONOMIQUE-SPIRITUELLE AU PARLEMENT.

+ Source GA 332a, p. 087-088, 2/1977, 26/10/1919, Zürich + + - FG - +

Nous avons vu en ces années, un État s'effondrer, on aimerait dire : vu disparaître à partir de ses propres conditions, et cet État peut être vu justement aussi comme objet d'expérimentation pour les questions de droit. C'est l'ancienne Autriche-Hongrie, n'existant plus. Qui a suivi les années de guerre, celui-là sait d'ailleurs, que l'Autriche est finalement tombée par de purs évènements guerriers, mais la dissolution de cet état autrichien est le résultat en deuxième approche, de quelque chose qui s'est présenté de ses conditions internes. Cet État s'est disloqué, et il se serait vraisemblablement disloqué, si les évènements guerriers avaient été plus bénins. On peut dire cela, quand ces conditions en Autriche, on les a observées pendant des décennies – comme ce fut possible, à celui qui parle devant vous ; j'ai passé trente ans de ma vie en Autriche.

dans les communes territoriales, en fait, vinrent aussi en question des intérêts économiques. Selon qu'on était membre d'une commune territoriale, une chambre de commerce et ainsi de suite, on élisait ses représentants dans le conseil d'empire autrichien. Et là siégeaient ensemble maintenant les représentants d'intérêts purement économiques. Les décisions, qu'ils prenaient, venaient, par majorité, évidemment, à partir d'humains particuliers, mais les humains particuliers représentaient des intérêts tels qu'ils se présentaient par leur appartenance économique aux propriétaires de fond et sol, aux villes, marchés et lieux industriels, aux chambres de commerce ou aux communes territoriales. Et que vinrent par là à apparaître comme droits publics, qui furent arrêtés par des décisions à la majorité ? Il apparut par là des droits publics qui étaient seulement des intérêts économiques transformés. Car évidemment, quand par exemple les chambres de commerce étaient unies aux gros propriétaires sur une chose quelconque, qui leur apportait des avantages économiques, alors pouvait être prise une décision majoritaire contre les intérêts de la minorité, qui peut-être justement était concernée par la chose. On peut toujours rassembler des majorités qui prennent des décisions à partir des intérêts économiques quand des représentations d'intérêts économiques siègent au parlement, mais qui n'ont par là rien à voir du tout avec ce qui règne à partir du sentiment d'humain à humain comme conscience du droit.

Ou prenez le fait que par exemple dans le vieux Reichstag allemand siégeait un grand parti, qui se nommait Centre, et qui représentait de purs intérêts spirituels, notamment spirituels catholiques. Ce parti pouvait s'entendre avec chaque autre, pour que se donne une majorité, et ainsi de purs besoins spirituels étaient transformés en quelque droit public. Cela s'est passé un nombre incalculable de fois.

Ce qui vit là dans les parlements modernes voulant devenir démocratiques, on l'a souvent remarqué. Mais on n'en est pas venu à considérer, ce qui a à se passer : une pure séparation de ce qui est la vie juridique, de ce qui est la représentation, l'administration d'intérêts économiques. L'impulsion pour la tri-articulation de l'organisme social doit de ce fait promouvoir de manière décisive le démembrement de la vie juridique du sol de l'administration des conditions économiques, de l'administration du cycle économique.

102 - L'ÉTAT UNITAIRE FAVORISE AHRIMAN AUSSI QUAND DÉMOCRATIQUE.

+ Source GA 191, p. 212-213, 2/1983, 02/11/1919, Dornach + + - FG - +

L'incarnation ahrimanienne sera alors tout particulièrement promue, lorsqu'on refuse de fonder une vie spirituelle autonome libre, et laisse la vie spirituelle plus longtemps plantée dans le cycle économique ou dans la vie étatique. Car cette puissance, laquelle a largement le plus grand intérêt à une telle collusion de la vie spirituelle avec la vie économique et avec la vie juridique, c'est justement la puissance ahrimanienne. La puissance ahrimanienne éprouvera la vie spirituelle libre comme une sorte d'obscurité. Et l'intérêt de l'humain à cette vie spirituelle libre, cette puissance ahrimanienne la ressentira comme feu la brûlant, un feu de l'âme, mais un feu la brûlant fortement. De ceci il incombe tout simplement aux humains, pour trouver le juste rapport à l'incarnation ahrimanienne dans le proche avenir, de fonder cette vie spirituelle libre. Mais aujourd'hui est encore présente une forte tendance à voiler justement les faits dont il a été parlé hier. Le nombre de loin le plus grand des humains voile ces choses, parce qu'il ne veut tout simplement pas regarder vers le vrai,

sur ce qui est réel dans les choses, parce qu'il veut se laisse tromper par des mots, qui maintiennent à côté des réalités. Parfois cette aspiration, de ne pas en venir aux réalités, est une soi-disant honnête, une bonne intention.
Remarquez seulement une fois quelque chose comme la lettre rendue maintenant publique de Romain Roland, dans laquelle Romain Roland exprime, comment on ne devrait plus se laisser éblouir par ce qui, plutôt du côté des actuelles puissances victorieuses fut dit de justice, de représentation du droit et ainsi de suite.
Il est venu à s'exprimer là-dessus de cette manière, par le traitement que la Russie expérimente du côté des puissances de l'Entente. Il dit : Bien égal, que l'on ait à faire avec des royaumes, avec des républiques, ce qui sera parlé là en droit et justice, n'est donc qu'une phrase, il ne s'agit donc évidemment que de pouvoir.
Maintenant on peut dire : un tel en-arriver-là apparent sur des réalités voudra se laisser donc toujours à nouveau et encore purement éblouir ; car l'éblouissement est chez Romain Roland aujourd'hui justement aussi grand qu'il fut jadis ; la tromperie n'est pas devenue plus petite. La tromperie ne deviendrait seulement plus petite quand absolument de tels humains parvenaient au-delà des phrases, s'ils voyaient, que tout cela ne signifie rien, ce qu'ils voient de cette manière, aussi longtemps qu'ils ne comprennent pas vraiment, que le vieil état unitaire en tant que tel, bien égal quelle constitution, quelle structure il a, qu'il soit démocratie ou république ou monarchie ou chose quelconque, lorsqu'il est état unitaire, est le chemin pour l'incarnation ahrimanienne lorsqu'il n'est pas triarticulé.

103 - REPRÉSENTATION ÉCONOMIQUE À CÔTÉ PLUTÔT QUE DANS LE PARLEMENT.

+ Source GA 000b, p. 078-083, 2/1980, 25/05/1920, + + - FG - +

(...). « Il se met à briller chez des humains particuliers, comme c'est insensé, quand de manière démocratique par exemple doit être jugé sur une question qui doit intéresser l'industrie. Dans les branches qui sont étatisées, il est jugé par l'administration centrale ou l'équivalent, cela signifie sous les circonstances d'une majorité d'humains, qui peuvent mettre en minorité chaque petite minorité, qui justement comprend quelque chose à la chose. De ce fait maints ont préconisés : donc oui, le parlement on doit l'avoir, l'état unitaire on doit l'avoir, donc pour la vie économique nous devons au moins avoir des comités industriels, des représentations des métiers au parlement. Oui, mais il s'agit de ce que les représentations professionnelles au parlement puissent du reste faire valoir pour elles – ce qui alors peut être décidé de groupement professionnel à groupement professionnel – ce qui est nécessaire ; pas qu'a nouveau qu'en tout soit de nouveau fait des câlins ensemble dans un parlement et peut être ce qui est à décider pour un cercle, soit décidé par les autres que cela ne concerne pas du tout.
(...) Justement celui qui prend la démocratie au sérieux, doit séparer la vie économique et la vie spirituelle – qui ne peuvent pas du tout reposer sur la démocratie, mais de ce qui ressort de la connaissance des choses et des connaissances professionnelles – de ce qu'est la vie juridique au sens large, qu'elle ne peut que se développer lorsque dans le parlement se tient face à face l'humain devenu majeur à l'autre humain devenu majeur comme un égal. Et il à cause de cela il ne peut s'agir, que des comités professionnels se forment dans un parlement démocratique et qu'alors quand même des décisions seront obtenues par des décisions à la majorité, mais que des

agissements directs de groupements professionnels se présente ce qui de l'essence de la vie économique se développe de soi-même.

104 - TRIARTICULATION PLUTÔT QUE DÉMOCRATIE OU DICTATURE.

+ Source GA 024, p. 066-067, 2/1982, 00/09/1919, + + - G. Klockenbring - +

PROFIT ÉCONOMIQUE ET ESPRIT DU TEMPS

La question du profit des entreprises économique soulève des controverses. Selon les défenseurs du profit l'homme est ainsi fait que seul l'appât du gain l'incite à mettre ses capacités au service d'une entreprise serve à la collectivité; le profit a donc sa source dans l'égoïsme néanmoins il rend à la collectivité des services dont e serait privée si elle l'excluait du circuit économique Selon les adversaires du profit économique il faut produire en vue de consommer, non de réaliser un gai D'où la nécessité de créer des institutions sociales consistant essentiellement à pousser les hommes à se d vouer au bien public, sans qu'intervienne la perspective stimulante du profit. En règle générale, de telles opinions s'affrontant dans vie publique, ne vont pas jusqu'au bout du débat; et c'est finalement le pouvoir qui décide. Les gens à tempérament démocrate trouvent justifié que soient créé ou conservées des institutions conformes aux désirs e aux intérêts de la majorité. Ceux qui persistent obstiné ment à n'accorder de légitimité qu'à leurs propres désirs et leurs intérêts particuliers aspirent à un pouvoir centralisé et autoritaire dont les institutions favorisent ces désirs et intérêts. Ils veulent toutefois exercer assez d'influence sur ce pouvoir central pour garantir la réalisation de leurs desseins. La soi-disant «dictature du Prolétariat» est l'effet de cet état d'esprit. Ceux qui la revendiquent sont mus par leurs désirs et leurs intérêts; ils ne cherchent pas par une réflexion réaliste à apprendre si leurs aspirations tendent vers des institutions cohérentes et objectivement possibles. A l'époque actuelle, l'humanité entre dans une phase nouvelle de son évolution; le temps est révolu où la réalisation des désirs constituait le principal ressort de la vie sociale. Quels que soient les objectifs de tel individu ou de tel groupe politique, il n'y aura désormais d'effort salutaire dans le domaine de la vie publique que 'fondé sur des notions qu'on a le courage de penser jusqu'au bout. Quel que soit le degré de passion qui empêche de penser et d'agir avec une conséquence rigoureuse, comme l'exige l'esprit de l'humanité, on y sera contraint par les faits mêmes qui démontreront les effets néfastes de toute conception incohérente et irresponsable.

En jugeant nécessaire la tripartition de l'organisme social nous répondons à l'exigence d'aller jusqu'au out d'une idée.

Fixation unilatérale sur la démocratie

105 - LOGES OCCULTES COMME COURANTS PARALLÈLES À LA DÉMOCRATIE.

+ Source GA 174, p. 089-091, 1/1966, 08/01/1917, Dornach + + - FG - +

Prenons une fois en considération, avec les points de vue, que je vous ai développés, que la franc-maçonnerie moderne se consolide, évidemment sur du construire antérieur, au début du 18e siècle en Angleterre. Au plus intérieur du royaume britannique, pas de l'empire, mais du royaume royal unifié, la franc-maçonnerie reste essentiellement – je voudrais dire, pour m'exprimer exactement – ainsi, que de très respectables intérêts sont poursuivis. Mais partout autrement, à beaucoup d'endroits en dehors du royaume britannique d'origine sont exclusivement ou principalement poursuivit des intérêts politiques. De tels intérêts politiques dans le sens le plus explicite sont donc poursuivis par le « Grand Orient de France », mais aussi par d'autres « Grand-Orients ». Maintenant on pourrait dire : qu'est-ce qui concerne donc les Anglais, quand dans d'autres pays sont poursuivies des tendances par certains ordres de franc-maçonnerie, qui ont des arrières plans occultes ? Mais retenez avec ça le fait que la première Loge de haut degré à Paris a été fondée d'Angleterre, pas de France ! Pas des Français, mais des Britanniques l'on fondée, ils n'ont qu'enfilé les Français dans leur loge. Tenez aussi ensemble la circonstance, que, se reliant à cette Loge de haut degré, qui fut fondée à Paris en 1725 d'Angleterre, qu'alors en 1729 une des premières correspondantes fondée à Paris même fut sanctionnée par le Grand Orient. Alors suivent, à nouveau à partir d'Angleterre, des fondations à Gibraltar en 1729, Madrid 1728, Lisbonne 1736, Florence 1735, Moscou 1731, Stockholm1726, Genève 1735, Lausanne 1739, Hambourg 1737. Je pourrais poursuive longtemps le répertoire ; je pourrais vous montrer comment comme un filet, cependant d'autres caractères que dans le royaume britannique lui-même, ces loges ont été fondées comme les instruments extérieurs pour certaines impulsions politiques occultes.

À côté des transformations se déchainant, comme elles se montrent historiquement à peu près dans la fureur des Jacobins, de l'action politique des Carbonari, de Cortes en Espagne et d'autres contextes semblables, entrent en jeu aussi fortement dans le développement culturel historique et poussent des ramifications, que l'on peut suivre jusque dans les œuvres de grands esprits de ce temps. Que l'on pense à la philosophie naturelle provenant de Rousseau, à celle devenant toujours plus cynique, agissant pourtant tout d'abord comme éclairante, la philosophie critique d'un Voltaire, aux efforts voulant surmonter le cynisme d'alors des illuministes et cercles semblables. Ces cercles progressistes furent piétinés par la réaction et continuèrent à agir souterrainement de manières variées. Et maintenant vous avez l'origine de beaucoup, que je vous ai donc déjà caractérisé. Mais vous devez placer une certaine valeur sur ce qu'aujourd'hui la franc-maçonnerie anglaise peut dire : voyez nos loges, elles sont très convenables – et les autres ne nous concernent pas. Mais quand on considère le contexte historique et les forces orientées les unes contre les autres en un jeu changeant, alors c'est absolument de la haute politique britannique qui se cache là-derrière.

Lorsque l'on demande après les plus profonds fondements de cette politique, on doit, pour comprendre la chose, prendre un peu l'aide de l'histoire récente. Celle-ci va depuis le 17e siècle – depuis le 16e cela se prépare déjà – de ce qu'on démocratise, dans un pays avec grande, dans un autre avec petite rapidité, en ce qu'on retire le pouvoir aux peu et l'étende sur de grandes masses. Je ne fais pas de politique, de ce fait je ne me prononcerais pas pour ou contre la démocratie ou pour ou contre quelque chose d'autre ; je veux seulement présenter des faits. L'aspiration après la démocratie va de

par les temps récents d'un rythme plus ou moins accéléré, ainsi que se forment différents courants à cela. Mais il est une erreur partout présente, où plusieurs courants entrent en considération, de ne poursuivre que l'un. Les courants se perdent justement ainsi dans le monde que toujours l'un est le complément de l'autre. Je voudrais dire : un courant vert et un rouge courent l'un à côté de l'autre, en lesquels les couleurs ne signifient rien d'occulte, mais veulent seulement dire que justement deux courants marchent à côté l'un de l'autre.
Mais les humains seront habituellement, j'aimerais dire, hypnotisé, de regarder seulement sur un des courants et ne voient alors pas les courants historiques parallèles. Lorsqu'on appuie le bec d'une poule dans la terre et tire une ligne, ainsi elle marche comme chacun sait le long de cette ligne. Ainsi sont les humains aujourd'hui, particulièrement les historiens universitaires, ils contemplent seulement un côté, de ce fait ils ne peuvent jamais vraiment comprendre le cours historique.
Comme courant parallèle au démocratique se montra l'utilisation de motifs occultes dans les différents ordres, isolés aussi dans les ordres francs maçonniques. Spirituels, ils ne le sont donc pas par leur fonction et leur but, mais, disons, il se développe une aristocratie spirituelle parallèle à cette démocratie, qui œuvrât dans la Révolution française. Il se développa l'aristocratie de la Loge. Voudrait-on comme humain dans les temps actuels voir clair, pour, ouvert, pénétrer le monde et pouvoir le comprendre, ainsi ne devrait-on pas se laisser éblouir par la logique démocratique, qui donc est justifiée dans sa sphère propre, par des phrases sur le progrès démocratique et ainsi de suite ; on devrait justement aussi rendre attentif sur ce glisser-dedans (?), qui se faisait valoir dans le souci de s'attirer les peu du pouvoir par les moyens, que l'on a dans le sein de la loge, du rituel et son action suggestive. Sur cela on devait aussi rendre attentif.

106 - TEMPS PRÉSENTS AVIDES DE DÉMOCRATIE PLUTÔT QUE D'INITIATION.

+ Source GA 185a, p. 200-202, 2/1963, 24/11/1918, Dornach + + - FG - +

C'est donc ainsi aujourd'hui, que ce qui est fructueux socialement en idées, ne peut en fait qu'être trouver par les peu d'humains, lesquels peuvent se servir de certaines facultés spirituelles, que le bien plus grand nombre prédominant des humains ne veut pas utiliser aujourd'hui, bien qu'elles reposent dans chaque âme, ne veut pas utiliser pas purement consciemment, mais généralement ne veulent pas utiliser inconsciemment Mais les peu, ils devront se poser la tâche de partager de ce qu'ils sortiront du monde spirituel justement en rapport a des idées sociales. Ils le traduiront dans la langue, dans laquelle justement les vérités spirituelles, qui devront être regardée dans une autre forme de l'autre côté du seuil, si elles doivent devenir populaires. Elles peuvent devenir populaires, doivent, mais être d'abord traduite dans une langue populaire.

peut vraiment être fructueux. Mais si cette vue ou ce sentiment démocratico-dépendant emportait la victoire, ainsi nous éprouverions en fonction des conditions, en peu de temps une impossibilité sociale, un chaos social au sens désertifiant. Mais l'autre est donc justement disponible et vaut tout de suite dans une mesure remarquable pour les idées sociales, qui par des initiés seront ramenées de l'autre côté du seuil. Je l'ai toujours et toujours soutenu : celui qui veut se servir vraiment de son entendement sain, pas celui avarié scientifiquement, mais l'entendement humain sain, celui-là peut à tout moment, quand aussi il ne peut trouver ce que seulement l'initié peut trouver, il peut vérifier, il peut l'éprouver à la vie, et il pourra le reconnaître, après que cela ait été trouvé. Et les idées sociales fécondes pour le temps prochain auront à prendre ce chemin. On n'arrivera pas en avant autrement. Ce chemin, les idées sociales fructueuses auront à le prendre. Elles apparaîtront ici et là. On pourra du reste évidemment, aussi longtemps que l'on n'aura rien éprouvé, aussi longtemps que l'on n'aura pas orienté dessus son entendement humain sain dessus, confondre chaque concept marxiste quelconque avec un concept de l'initiation. Mais quand l'on comparera, l'on réfléchira, utilisera vraiment sa saine raison humaine sur les choses, alors on arrivera bien à la différenciation, alors on reconnaîtra déjà que c'est autre chose en contenu de réalité, ce qui sera ramené à partir des secrets du seuil de l'autre côté du seuil, que ce qui est ramené entièrement du monde des sens comme, par exemple, le marxisme.

107 - DÉMOCRATIE COMME VÉRITÉ PARTIELLE DE LA TRIARTICULATION.

+ Source GA 329, p. 218-220, 1/1985, 14/10/1919, Bern + + - Gilbert Durr - +

06071 - C'est dans ce pays, fier à juste titre d'être depuis longtemps en démocratie, que pourrait se réaliser avec le plus de facilité un organisme social triparti de ce type — pardonnez-moi de m'étendre aussi longuement, en particulier pour ceux qui ne sont pas totalement impliqués, mais il me tient à coeur de le dire malgré tout. Car du fait qu'ici justement l'élément démocratique est à maturité, c'est ici qu'on a le plus de facilité à comprendre comment trouver le moyen de séparer comme il convient d'un côté la vie de l'esprit, de l'autre la vie économique. L'idée de la tripartition a surgi à la faveur d'un nouveau progrès de l'évolution. Si l'on prend ces idées au sérieux, j'en suis convaincu, c'est alors justement qu'on comprendra, qu'on aura le plus de facilité à comprendre, du fait qu'on vit sous le régime général de la démocratie, ce qui par nécessité peut se passer, pour la tripartition de l'organisme social. Autrement, cette tripartition de l'organisme social est attaquée de droite et de gauche, de tous les côtés. Et, alors que justement il faudrait finir par prendre au sérieux, en toute honnêteté, la question sociale, on en est au point où moi, par exemple, je me trouve personnellement pris à partie dans les termes les plus injurieux par les chefs de file des partis socialistes de toutes nuances. Mais ce dont il s'agit c'est précisément l'émergence dans l'évolution de l'humanité de trois grandes idées qu'il suffit de prendre au sérieux en toute honnêteté. La première, c'est celle du libéralisme, la deuxième celle de la démocratie, la troisième, celle du socialisme. Quand on est de bonne foi, il n'est pas possible de confondre ces trois idées, ni d'en laisser une en éliminer une autre, au contraire il faudra se dire : il faut qu'émane de la vie autonome de l'esprit un rayon qui baigne de sa lumière le capitalisme et le corps social tout entier. Ce rayon, c'est le libre développement de l'homme, c'est l'élément libéral. Dans l'état politique, dans la vie juridique, il faut que soit présente l'égalité parmi les

hommes. C'est l'élément démocratique. Et dans la vie économique il faut que règne l'élément de fraternité. Voilà ce qui nécessairement constitue la base authentique d'une structure sociale. La question est là. Les bienfaits initialement apportés au cours des développements historiques récents dans le sillage du libéralisme, de la démocratie et du socialisme, il ne faudrait ni les combattre tout d'une pièce ni s'en faire le champion tout d'une pièce. Il faudrait savoir percevoir comment dans la vie autonome de l'esprit croît le libéralisme dont la lumière tutélaire éclaire le reste de la vie sociale, comment dans l'état juridique bien compris croît la démocratie qui, elle aussi, éclaire de sa lumière tutélaire tout le reste de la vie, comment dans la vie économique qui s'occupe uniquement de production, de circulation et de consommation ainsi que de fixer le juste prix qui en découle règne le socialisme qui, lui aussi, imprègne tout. Alors, une fois tout ceci clairement perçu, on aura devant la vie une attitude pénétrée comme il le faut de la certitude
que dans la vie publique les erreurs complètes causent moins de tort que les moitiés ou les quarts de vérités, parce qu'elles sont plus faciles à détecter.
Mais de nos jours, où le mouvement social prend beaucoup d'ampleur parmi les hommes, il s'y déverse des quarts, des tiers de vérités. Et en s'en tenant à une vérité partielle ou s'imagine tout comprendre de la vie.
Mais il faudrait s'attacher à n'entourer la vie dans sa totalité que de vérités agissant activement en collaboration. La vérité pleine et entière ne se révèle pas dans une idée abstraite, ni non plus dans une réalité abstraite. Elle ne se laisse saisir que dans une collaboration concrète entre les idées. On sortira alors des demi-vérités et des quarts de vérités pour laisser place, dans le domaine social comme ailleurs, à la vérité sans partage de la vie qui s'impose. Et il apparaîtra clairement qu'on a moins à faire de combattre les erreurs totales que de rectifier les moitiés et les quarts de vérité.

108 - DÉMOCRATIE TOTALE COMME CARICATURE.

+ Source GA 198, p. 142-143, 1/1969, 02/07/1920, Dornach + + - FG - +

Une nouvelle sagesse d'initiation doit commencer. Cette sagesse d'initiation qui doit prendre son commencement dans notre époque, devra tout comme la vieille sagesse d'initiation, qui seulement a succombé progressivement à l'égoïsme, à la dépendance à soi et au préjugé, partir d'objectivité et d'absence de préjugé et d'altruisme. Elle devra tout pénétrer à partir de là.
Cela on peut le reconnaître comme une nécessité. On doit le reconnaître comme une nécessité, lorsque l'on regarde plus profondément dans le cours malheureux de cette civilisation occidentale. Mais voit-on ainsi dedans, ainsi on remarque encore justement quelque chose d'autre ; on remarque qu'un appel justifié est déformé en caricature.
Et maintenant se présente la nécessité particulière, qu'au devenir déformé en cari

notamment arbitraire personnel aussi bien en sciences qu'en vie sociale, et dépendance à soi (égoïsme) soient faits facteurs culturels. Tout sera tiré dans le domaine, que l'on appelle ordinairement le politique, dans le domaine dans lequel doit régner le droit. Mais si cela se passe, ainsi disparaissent progressivement objectivité et absence de préjugé, car la vie spirituelle ne peut pas prospérer, quand elle reçoit sa direction de la vie politique. Elle sera toujours attelée par cela dans le préjugé. Et l'altruisme ne peut pas prospérer quand la vie économique se tient au-dedans du politique, car alors pourra nécessairement être fabriqué dans l'égoïsme (lacune) sur le domaine économique, la vie associative, gâtée, ainsi tout tend à cela, aujourd'hui de laisser les humains transformer leur chemin en préjuger et en égoïsme (NDT : Selbstsucht dépendance de soi). Et la conséquence est, qu'ils rejettent justement, ce qui doit être basé sur objectivité et altruisme : la sagesse de l'initiation. Dans la vie extérieure, tout est aujourd'hui fait pour rejeter cette science de l'initiation, qui unique et seule peut dépasser l'année 2200.

Démocratie directe et indirecte

109 - DÉMOCRATIE DIRECTE OU INDIRECTE.

+ Source GA 024, p. 055-055, 2/1982, 00/09/1919, + + - FG - +

Il est arrivé par là à l'humanité du monde civilisé dans sa situation actuelle, que les trois domaines de vie ont poussé ensemble à l'état unitaire en rapport avec beaucoup au cours du dernier siècle. Et l'agitation de l'époque actuelle réside dans ce qu'un nombre incommensurablement grand d'humains presse ensuite, inconscient du réel caractère de leur aspiration, à former ainsi ces trois domaines de vie en trois membres particuliers, que la vie de l'esprit puisse se former libre de ses propres impulsions ; la vie juridique démocratiquement sur l'explication – l'indirecte ou la directe – sera construite de l'un à l'autre humain valant également ; la vie économique de déployant seulement en fabrication de marchandises, circulation de marchandises et consommation de marchandises.

110 - LA DÉMOCRATIE SUISSE NE REMPLACE PAS LA TRIARTICULATION.

+ Source GA 190, p. 222-223, 2/1971, 14/04/1919, Dornach + + - Daniel Simonnot - +

Suisse deviendrait alors le jardin fleuri de l'Europe. Sa situation géographique répond parfaitement à cette vocation. Elle pourrait se charger de cette immense mission, malgré sa faible superficie. Mais elle ne pourra la remplir que par l'effet d'une volonté libre alors que les pays orientaux et centraux ne le peuvent pas, . pour eux, il est trop tard. Quant aux pays occidentaux, il leur manque les structures appropriées. En Suisse, vous auriez à la fois les structures et les conditions géographiques. Tout s'y prête. Il n'y a plus qu'une condition à remplir: la volonté humaine de prendre une décision librement. C'est le moment de faire jouer la pensée, de déclencher la volonté de penser. La volonté de penser est aujourd'hui extrêmement rare parmi les hommes. Il y a des lieux géographiques de prédilection où la volonté de penser peut se manifester. Hier, je vous faisais remarquer que la race n'avait plus guère d'importance pour les âmes en voie de réincarnation, celles-ci se dirigent de préférence en fonction des lieux géographiques. La volonté de penser se trouvera donc de préférence chez les populations attirant les âmes cherchant une ambiance de montagne. La volonté de penser n'est pas le propre de ces pays où on a pu écrire le conte des «Trois Tsiganes». C'est une très belle poésie, mais elle a été inspirée par une ambiance de plaine. Aujourd'hui, une telle ambiance de plaine ne convient pas à l'humanité. Il lui faut un climat de montagne. Nous devrions pouvoir compter beaucoup sur les montagnes suisses. Nous devrions trouver ici certaines structures de base, un point de départ pour une telle initiative.
C'est bien pourquoi l'important, pour moi, n'est pas de me taire, mais de parler sans me lasser des nécessités de notre époque, le plus longtemps possible. Je me tourne donc vers mes amis suisses en leur demandant de comprendre mon appel, ils doivent expliquer à leurs compatriotes pourquoi ils doivent prendre conscience des nécessités de notre époque. Plus il y aura de Suisses à accepter ces idées sociales dans leur cerveau et dans leur cœur, plus il y aura d'espoir pour l'Europe et pour le monde entier. Je dirai encore autre chose aux habitants de ce pays. Vous pouvez bien, mes chers amis suisses, entre nous, accepter un étranger pour en faire un Suisse. Ce serait conforme à la mentalité suisse. D'ailleurs, avec le temps, toutes ces distinctions n'auront plus qu'une valeur illusoire.

111 - LOIS PAR DÉMOCRATIE DIRECTE OU INDIRECTE.

+ Source GA 331, p. 167-167, 1/1989, 24/06/1919, Stuttgart + + - FG - +

La vie juridique repose sur quelque chose de fondamentalement différent. Elle repose sur ce que de manière démocratique toutes ces mesures sont atteintes, par lesquelles chaque humain est égal en rapport avec les droits humains de chaque autre. Aux droits humains appartient aussi le droit du travail. Pour cela, chaque humain devenu majeur peut intervenir. Chaque humain qui est devenu majeur peut prendre part – soit directement sur chemin d'un referendum par exemple ou indirectement par choix respectivement par une représentation populaire – à l'établissement de ces droits, qui sous des humains égaux ont à régner. De cela règne sur le droit – ou État – ou sol politique non le contrat, mais la loi. Les lois régleront par exemple à l'avenir aussi les contrats de travail. Ainsi seront établis du travail temps, mesure et manière, pendant que ce qui à l'intérieur du temps établi par la loi est à fournir, sera établi par contrats à l'intérieur du corps économique.

112 - LES MAJEURS DÉCIDENT DÉMOCRATIQUEMENT DIRECTEMENT OU

INDIRECTEMENT.

+ Source GA 333, p. 083-083, 2/1985, 15/09/1919, Berlin + + - FG - +

Les deux impulsions, démocratie et socialisme, indiquent sur ce que deux domaines séparés l'un de l'autre doivent encore se tenir à côté du membre spirituel de l'organisme social dans l'organisme social d'ensemble, notamment ce qui reste de l'ancien État. C'est celui de l'administration de l'économique et celui du droit public ou avec d'autres mots tout ce que sur quoi chaque humain est capable de jugement, lorsqu'il est devenu majeur. Car que repose dans l'exigence après la démocratie ? Cela réside dans ce qu'historiquement la récente humanité veut devenir mûre à ce que, sur le sol libre de l'État, soit administré par le droit sur le sol libre du droit ce en quoi tous les humains sont égaux les uns aux autres, ce sur quoi donc peut décider chaque humain devenu majeur à côté de chaque autre humain devenu majeur indirectement ou directement – indirectement par représentation, directement par quelque referendum –. Ainsi, nous devons avoir à l'avenir un sol juridique autonome, qui sera la poursuite de l'ancien État de pouvoir et de domination, et qui le premier sera le vrai État de droit. Jamais un vrai État de droit ne pourra apparaître, qu'en lui ne puisse être réglé que ces affaires qui peuvent être réglées par la loi, sur lesquelles chaque humain devenu majeur est capable de jugement, et à ces affaires appartient à nouveau quelque chose sur quoi le prolétariat a beaucoup parlé, mais où ses paroles doivent à nouveau être prises comme thermomètre social.

113 - DÉMOCRATIES DIRECTE ET INDIRECTE RESTREIGNENT.

+ Source GA 329, p. 221-222, 1/1985, 14/10/1919, Bern + + - Gilbert Durr - +

ici pas de programme tout prêt, on part au contraire de l'idée que le corps social lui-même, en d'autres termes la vie des hommes en société, doit être articulé d'une certaine façon, articulé de manière à gérer séparément la vie économique et la vie démocratique, politique ou juridique, et à respecter l'indépendance de la vie culturelle.
06077 - Ceci étant, on a beau jeu de dire : mais voilà que tu coupes en trois, non ? ce qui doit nécessairement ne faire qu'un, la société humaine dans son ensemble, la société humaine une et indivisible. Mais c'est justement en donnant aux trois parties leur autonomie qu'il sera possible d'asseoir l'unité qui convient à ces parties. Il ne s'agit pas, comme beaucoup l'ont cru, de remettre au goût du jour la triade scolaire, militaire, alimentaire, préconisée par la vision pré-chrétienne, platonicienne. Non, on a alors réparti l'humanité en tant que telle en trois états de sorte que l'on appartenait à l'un, à l'autre ou au troisième. On se propose justement d'éviter que les hommes se répartissent en états sans pouvoir faire partie du tout. Le but n'est pas d'articuler l'humanité, en tant que telle, mais d'articuler la vie humaine. Et celui qui a sa place dans la vie a d'une certaine manière sa place sur les trois plans : la vie de l'esprit dans la mesure où il a concrètement part à la vie de l'esprit sous une forme ou sous une autre ; la vie juridique, tout ce qui concerne le droit, parce qu'il s'est désormais émancipé en ce domaine, soit directement par referendum, soit indirectement par mandat interposé ou autre, et, grâce à son crédit personnel ou à sa compétence et à son professionnalisme, il est membre d'un secteur économique donné auquel il est intégré par le biais d'une association ; toute la vie économique a sa propre articulation.
Et maintenant se montre tout de suite aux différentes objections qui ont été faites à

quel point la pensée de fond est mal comprise aujourd'hui. Par exemple, une longue discussion sur cette triarticulation de l'organisme social a paru dans une revue, et l'on y lisait : « Certes, il souhaite remplacer le parlement unique par trois parlements : un parlement intellectuel, un parlement juridique et un parlement économique. Mais le point crucial est le suivant : dans un parlement démocratique, seules les questions sur lesquelles chacun est capable de juger, celles qui ne requièrent aucune connaissance spécialisée, peuvent être décidées, et celles qui en requièrent doivent être exclues. Par conséquent, s'il ne devrait pas y avoir de parlement dans le domaine de la vie spirituelle et dans le domaine de la vie de l'économie, c'est que la situation y est précisément inverse. L'enjeu est donc d'utiliser le parlementarisme avec honnêteté, en le limitant au domaine où il peut véritablement fonctionner efficacement. »

114 - TROIS IDÉAUX PLUTÔT QUE TROIS PARLEMENTS OU RÉFÉRENDUM.

+ Source GA 332a, p. 039-040, 2/1977, 25/10/1919, Zürich + + - FG - +

Actuellement une seule administration englobe dans nos États ces trois éléments de la vie, et lorsque l'on parle d'une triarticulation, on sera aussitôt mécompris. On sera ainsi compris, que sera dit : maintenant donc la quelqu'un veut une administration autonome pour la vie de l'esprit, une administration pour la vie juridique – ou étatique - ou politique, une administration autonome pour la vie économique ; donc promeut trois parlements, un parlement culturel, un parlement démocratique-politique et un parlement économique. – Si l'on promouvait cela, alors on ne comprendrait justement rien du tout de l'idée de la triarticulation de l'organisme social, car cette idée de la triarticulation de l'organisme social veut justement prendre complètement au sérieux les exigences, qui se sont données historiquement au cours des récents développements de l'humanité. Et ces trois exigences on peut les exprimer avec trois mots qui toutefois sont déjà devenus des slogans ; passe t'on par-dessus les slogans, pour rencontrer la réalité, ainsi l'on trouve, que trois impulsions historiques justifiées sont contenues dans ces trois mots. Ces trois mots sont les impulsions à la liberté de la vie humaine, et l'impulsion à la démocratie, et l'impulsion à une formation sociale de l'être communautaire. Mais si l'on prend au sérieux ces trois exigences, alors on ne peut pas les mettre en pelote ensemble en une seule administration, car alors l'une doit toujours gêner l'autre. Qui par exemple prend au sérieux l'appel à la démocratie, celui-là doit se dire : cette démocratie peut seulement se vivre dans une représentation du peuple ou par un referendum, quand chaque humain devenu majeur, en ce qu'il est placé également à chaque autre humain devenu majeur, peu décider par son jugement, sur justement sur sol démocratique par la capacité de jugement d'un humain devenu majeur peut être décidé.

Maintenant, il y a – ainsi, dit l'idée de la triarticulation de l'organisme social - tout un domaine de vie, c'est justement le domaine de la vie juridique, le domaine des rapports politiques, dans lequel chaque humain devenu majeur est appelé, à partir de sa conscience démocratique à se prononcer. Mais quand est ainsi fait sérieusement avec la démocratie et que la vie de l'État doit entièrement être démocratisée, plus jamais le domaine spirituel peut alors être tiré d'un côté dedans cette démocratie, et plus jamais le cycle de la vie économique ne peut être tiré dans cette administration démocratique.

Dans cette administration démocratique, un parlement est absolument à sa place. Mais dans un tel parlement démocratique ne peut jamais être décidé sur ce qui est a réalisé sur le sol de la vie de l'esprit, aussi sur le sol du système d'éducation et d'enseignement.

115 - AUTORESTRICTION DE LA DÉMOCRATIE COMME REPRÉSENTATION OU REFÉRENDUM.

+ Source GA 334, p. 178-182, 1/1983, 18/04/1920, Dornach + + - FG - +

Il vit à l'intérieur de l'humain une certaine impulsion, qui le rend mûr en un certain temps pour quelque chose. Ce qui est monté dans l'ensemble de l'humanité au cours des trois à quatre siècles derniers, c'est quelque chose, contre quoi l'humanité ne peut aller.

On ne pourrait pas du tout laisser résonner autre chose à l'intérieur de l'humanité que l'appel après la démocratie. Ce que l'on a aussi établi comme idéaux, dans la vie sociale extérieure, l'idéal de la démocratie, c'est ce que le plus souvent l'humanité du présent a saisi, et aussi doit saisir. Ce qui est État doit devenir démocratique, devenir démocratique au sens le plus étendu. Justement en Suisse, on devrait éprouver quelque chose ainsi, où l'on a donc la plus vieille démocratie, mais où l'on percevra aussi de proche en proche la nécessité de délester cette démocratie de certains domaines.

Que signifie donc démocratie ? Démocratie signifie : la possibilité que l'humain en rapport à ce que pour tous sont les mêmes affaires, ce que pour chacun devenu humain majeur est affaire de la vie, que là-dessus les humains, serait-ce par référendum, serait-ce par représentation, décident eux-mêmes. C'est du reste l'idéal de la démocratie, l'égalité entre les humains en rapport avec les décisions maintenant tout ce qui d'humain devenu majeurs est égal - après cela aspirait l'État. Mais qu'aspirait purement l'État qui s'est justement développé au cours de l'histoire, qui est parti de toutes autres conditions ? Deux domaines ne peuvent jamais être décidés démocratiquement dans la vie : un domaine est celui de la vie de l'esprit et l'autre domaine est le domaine de la vie économique. Justement, qui le pense sincèrement avec la démocratie, celui-là doit être clair là-dessus : si pleine démocratie doit être, alors de l'État purement démocratique doit être trier d'un côté la vie spirituelle, de l'autre côté la vie économique.

(...) Les états centraux d'Europe et la Russie, ils ont du faire l'expérience à leur propre corps que cet État unitaire ne peut exister ainsi comme il a existé jusqu'à présent. Ceux qui ne sont pas encore atteints par ce destin, ils croient aujourd'hui encore que ça se laisse détourner. Cela ne se laissera pas détourner, si l'on ne saisit pas l'idée comme juridique, comment de la volonté humaine les circonstances pourraient être aidées. C'est donc la, où vraiment de nombreuses observations et de la pesée des conditions historiques, l'idée de la triarticulation veut intervenir. Elle dit : les humains doivent toujours plus devenir sincères et sincères dans l'aspiration à la démocratie. Mais alors, le principe de la démocratie doit se limiter sur le strict principe d'État, dans lequel chaque humain a à décider de la même manière sur tout ce qui concerne chaque humain devenu majeur. Comme dit, soit par référendum ou par représentation.

116 - IDÉALISME IDÉAL, DÉMOCRATISME NATURE DE L'EUROPE CENTRALE.

+ Source GA 199, p. 132-135, 1/1967, 22/08/1920, Dornach + + - FG - +

Et si nous allons de cette Asie à l'Europe du centre, là nous trouvons, que cet humain centre européen, là où il est vraiment un tel – je vous l'ai caractérisé hier par cela que je vous ai rendu attentif à la phrase de Fichte : le monde des sens extérieurs est seulement le matériel sensorialisé de mon devoir, il n'a en soi pas d'existence, il est là pour qu'avec j'ai quelque chose avec quoi je puisse accomplir mon devoir. – L'humain, qui de ce soubassement vivait et vit dans les régions centrales de la Terre, il vit seulement, justement comme l'Indien qui vit dans le métabolisme, dans le système rythmique. Ce dans quoi l'on vit reste inconscient. L'Indien aspirait encore comme à un idéal en haut vers le système rythmique, et cela lui était conscient. L'Européen du centre vit dans ce système rythmique, à lui cela ne lui devient pas conscient, et il forme en ce qu'il vit dans ce système rythmique, tout ce qui est le juridique, le démocratique, l'étatique dans l'organisation sociale. Il le forme unilatéralement, mais il le forme dans le sens, comme je l'ai indiqué hier, car il est particulièrement disposé de former ce qui se joue dans le jeu réciproque entre humain et humain, dans le jeu réciproque entre l'humain et son environnement. Mais il a en revanche un idéal. Il a un idéal, de se hisser au prochain, à l'humain neuro-sensoriel. Tout comme l'Indien regardait la philosophie Yoga, la pleine respiration artificielle, qui conduit d'une manière particulière à la connaissance, comme son idéal, ainsi l'humain centre européen le s'élancer-en-haut aux représentations, qui viennent du système neuro-sensoriel, à des représentations, qui sont atteintes par un soulèvement, tout comme la philosophie Yoga est atteinte par l'Indien par un soulèvement.
De cela est aussi nécessaire, que l'on se rende conscient, veut-on vraiment comprendre des gens, qui ont travaillés à partir de tels soubassements comme Fichte, Hegel, Schelling, comme Goethe, veut-on vraiment les comprendre, alors on doit les comprendre ainsi, comme les Indiens comprenaient leurs initiés Yogi. Mais cette disposition d'âme particulière, elle étouffe la spiritualité propre.
On atteint encore une conscience claire de cela, par exemple comme Hegel l'a, que les idées sont des réalités. Cette conscience claire Hegel, Fichte l'avait, Goethe l'avait, que les idées sont du réel, des réalités. On atteint également aussi à dire quelque chose comme : la vie sensorielle n'est pour elle pas existence, mais seulement le matériel sensorialisé de mon devoir. – Mais on ne parvient pas à cet épanouissement des idées, qu'avait l'oriental. On en vient à dire, comme Hegel disait : l'histoire commence, l'histoire vit. C'est le vivant mouvement des idées. – Mais on se limite soi-même sur cette réalité extérieure. Cette réalité extérieure on la voit spirituellement, idéellement. Mais on ne peut pas, lorsque justement on est Hegel, parler soit d'immortalité, soit d'innatalité. La philosophie Hégélienne commence avec la logique, cela signifie avec ce que finalement l'humain pense, se déploie sur une certaine philosophie de la nature, a un enseignement sur l'âme, mais qui traite seulement de l'âme terrestre, a un enseignement sur l'État et a finalement comme le plus haut, auquel elle se hisse, la triarticulation de l'art, la religion, la science. Mais elle ne dépasse pas cela, là ça ne pénètre pas dans les mondes spirituels. De manière spirituelle, un humain comme Hegel ou Fichte a décrit, ce qui est dans le monde extérieur : mais est étouffé tout ce qui regarde en dehors du monde extérieur. Et ainsi, que tout de suite ce qui n'a pas de contre image dans la vie spirituelle, la vie juridique, la vie étatique, qui est seulement de ce monde, que cela directement défini la grandeur de ces constructions idéelles, qui apparaissent là. On voit le monde extérieur comme

spirituel. Mais on ne parvient pas dehors par-dessus ce monde extérieur. Mais on exerce l'esprit, on adjoint à cet esprit une certaine discipline. Et on attribue de la valeur à un certain développement intérieur, ainsi se passe, que par justement, lorsque on s'exerce à ce qui là dans ce domaine du monde peut être fourni comme éducation de l'esprit par le monde des idées, on est dans une certaine mesure poussé intérieurement vers le haut dans le monde de l'esprit. C'est donc l'étrange.
Je dois vous avouer, lorsque je lis des écrits des scolastiques, s'impose toujours par ces écrits des scolastiques que je me dise : cela peut penser, cela sait vivre en pensées.- D'une certaine autre manière, plus orientée au terrestre, que je me dis aussi chez Hegel : celui-là sait vivre en pensées – ou chez Fichte ou chez Schelling.
Elle-même de la manière décadente, comment la scolastique pénètre aujourd'hui dans la nouvelle scolastique, dois-je dire, je trouve dans la scolastique toujours encore plus de vie des pensées développée par exemple comme dans la science moderne ou la littérature livresque ou journalistique populaire moderne. Là tout penser s'est déjà évaporé ou s'est barré. C'est bien vrai, les meilleurs esprits de la scolastique, dans le présent par exemple, pensent les concepts plus exactement que nos professeurs d'université de philosophie. Mais c'est donc justement le particulier, quand seulement ces pensées agissent sur l'un, quand par exemple on lit un livre scolastique, lit ainsi un livre scolastique-catholique et le laisse agir sur soi, l'utilise dans une certaine mesure à une sorte d'auto-éducation, l'âme sera poussée au dehors pardessus elle. Cela agit comme une méditation. Cela agit ainsi que l'on arrive à autre chose, agissant en révélation. Et un fait très étrange se produit.
Représentez-vous une fois, de tels dominicains, jésuites, autres ordres spirituels, qui s'approfondissent maintenant dans ce qui est encore disponible de scolastique, s'ils laissaient agir maintenant entièrement jusqu'à la fin, ce qui là en forme de pensée agit éduquant en eux, ils arriveraient tous d'une manière relativement légère par cette éducation à la compréhension de la science de l'esprit. Laisserait-on de côté ceux qui étudient la nouvelle scolastique, à leur propre parcours d'âme, cela ne durerait pas longtemps que ces ordres spirituels catholiques deviendraient très vite des adhérents de la science spirituelle. De ce fait qu'a-t-on – besoin, afin qu'ils ne le deviennent pas ? On le leur interdit. On leur donne le dogme, lequel ampute, lequel ne laisse pas advenir cela, ce qui à partir de l'âme agirait comme développement. On pourrait aujourd'hui encore toujours, à celui qui veut se développer à la science de l'esprit, mettre dans la main par exemple chaque livre scolastique, que j'ai ici une fois présenté, qui est rédigé par un jésuite actuel ; mais je vous ai dit, il a l'imprimatur par quelque archevêque ; est amputé ce qui apparaîtrait dans l'humain, si l'humain pouvait s'en remettre entièrement librement à lui.
Ces choses, on doit y voir clair, car alors on reconnaîtra, quelle importance cela a pour certains cercles, donc de ne pas laisser venir jusqu'aux conséquences, ce qui pourrait apparaître, si l'on laissait œuvrer les choses librement dans les âmes. Cette aspiration centre européenne réside justement dans ce que, de l'humain rythmique évident s'élève à l'humain neuro-sensoriel, ce qu'il a dans le domaine idéel, ce qu'il atteint soi-même.Pour ces humains la disposition particulière est disponible, de comprendre la vie de la terre comme une spirituelle. Cela Hegel l'a donc fait dans un sens complet.

117 - INVENTION DE LA LIBERTÉ COMME DEVOIR DE L'EUROPE POUR LE

MONDE.

+ Source GA 191, p. 074-078, 2/1983, 10/10/1919, Dornach + + - FG - +

Nous devons nous demander : y a-t-il une possibilité, de venir à nouveau à une manière de représentation cosmogonique ? N'y a-t-il aucune possibilité, de venir à une impulsion agissant vraiment socialement de la liberté ? N'y a t'il pas de possibilité d'arriver à une impulsion qui est en même temps religieux et impulsion de la fraternité en même temps, ainsi donc qui est un fondement véritable de l'ordre économique social ? – Et si nous nous posons ces questions à partir de la réalité, alors nous gagnons aussi des réponses réelles ; car alors ce dont il s'agit en cela, c'est ceci : que dans le présent pas toutes les sortes d'humains de la terre sont seulement disposées d'arriver à des vérités mondiales englobantes, mais que les différentes sortes d'humains de la terre sont seulement disposées à venir à des domaines partiels de l'action vraie. Et nous devons nous demander : où est peut être disponible dans la vie terrestre actuelle la possibilité, qu'une cosmogonie se développe, où est disponible la possibilité, qu'une impulsion radicale de la liberté se développe, et où est disponible l'impulsion à une vie en commun des humains religieuse et fraternelle dans le sens social ?

Commençons-nous avec le dernier, alors se donne une observation non limitée des conditions terrestres de cela, que nous devons chercher l'opinion, la manière de penser pour une véritable impulsion fraternelle sur notre terre chez les peuples asiatiques ; chez les peuples asiatiques, en particulier dans les cultures chinoises et indiennes. Malgré que ces cultures soient maintenant entrées en décadence, et malgré qu'apparemment l'observation superficielle le contredit, nous trouvons là certaines impulsions intérieurement à des cœurs des humains d'amour en sortant vers tous les êtres, lesquels seuls peuvent délivrer les bases, premièrement pour un altruisme religieux et deuxièmement pour une véritable culture économique altruiste.

Maintenant se présente la particularité que les asiatiques ont d'ailleurs la manière de penser pour l'altruisme, mais qu'ils n'ont pas de possibilité pour faire l'altruisme. Ils ont purement l'opinion, mais ils n'ont de possibilité, pas de talent, de conditions sociales pour y parvenir, dans lesquels extérieurement les débuts de l'altruisme se laissent réalisés. Les Asiatiques ont à travers les millénaires su soigner les motivations altruistes dans la nature humaine. Mais cependant il l'on amené en chemin, que les plus immenses famines sévirent en Chine et en Inde. C'est la particularité de la culture asiatique, que la mentalité est disponible, que la mentalité est sincère intérieurement, mais que pas de talent à cela n'est disponible, de réaliser cela dans la vie extérieure. Et cela est même la particularité de cette culture asiatique, qu'elle contient à l'intérieure de la nature humaine une immense motivation significative à l'altruisme et pas de possibilité à le réaliser à l'extérieur. Par contre, l'Asie resterait-elle seule, alors par le fait que l'Asie à donc la possibilité de fonder intérieurement l'altruisme, mais pas de talent de le réaliser extérieurement, elle deviendrait une terrible civilisation. Ainsi que l'on peut dire : de ces trois choses, impulsion à la cosmogonie, impulsion à la liberté, impulsion à l'altruisme, l'Asie a le plus la troisième dans la mentalité intérieure. Mais elle n'a qu'un tiers de ce qui est nécessaire pour la civilisation présente, si elle veut à nouveau faire surface : notamment la mentalité intérieure pour l'altruisme.

Qu'a l'Europe ? L'Europe a la nécessité extérieure, de résoudre la question sociale, mais elle n'a pas de mentalité pour la question sociale.
Elle devrait en fait avoir la mentalité asiatique, si elle voulait résoudre la question sociale. Toutes les conditions préalables pour la solution de la question sociale sont là en Europe à partir des nécessités ; mais l'Européen devrait d'abord s'imprégner dans cette manière de penser qui est naturelle aux Asiatiques ; seulement, il n'a pas de talent, de voir vraiment extérieurement le besoin social. Souvent, il lui plaît même. En Europe la motivation extérieure est là, de faire quelque chose dans la question sociale, mais la mentalité pour cela n'est pas là. Pour cela est dans la plus forte mesure présent le talent, la capacité, de fonder l'impulsion de la liberté. Ce que sont spécialement des talents européens, cela est là c'est de former dans la mesure la plus éminente le sentiment intérieur, le ressenti intérieur de la liberté. On peut dire, c'est don européen, de venir à une véritable idée de la liberté. Mais ces Européens n'ont pas d'humains qui agissent librement, qui pourraient réaliser la liberté. Le concept de la liberté, les Européens peuvent le saisir magnifiquement. Mais comme l'asiatique saurait immédiatement faire quelque chose, s'il recevait le concept non troublé de la liberté européenne sans les autres mauvaises habitudes européennes, ainsi l'Européen peut former la plus belle idée de liberté, mais il n'a pas là de possibilité politique de réaliser immédiatement avec les humains d'Europe, parce que l'européen, des trois conditions de civilisations : impulsion à l'altruisme, impulsion à la liberté, impulsion à la cosmogonie, n'a que le tiers : l'impulsion à la liberté – il n'a pas les trois autres ; et ainsi, l'Européen a seulement un tiers de ce qui est nécessaire, pour amener vers le haut une vraiment nouvelle époque. Cela est très important que l'on considère finalement ces choses comme nos secrets de civilisation. Nous avons en Europe, cela nous aurions le droit de le dire, de la plus belle manière toutes les conditions préalables du penser, du sentir, pour savoir, ce qu'est la liberté ; mais nous n'avons pas de possibilité, de parvenir plus loin avec cette liberté. Je peux vous donner par exemple l'assurance : les plus belles choses ont été écrites en Allemagne de personnes individuelles sur la liberté dans le temps où toute l'Allemagne a bavé sous la tyrannie de Ludendorff et d'autres. Il y a là un talent en Europe pour concevoir les impulsions de liberté, mais pour l'instant cette impulsion est un tiers pour la véritable ascension dans notre civilisation, pas le tout.
Et allons en dehors d'Europe vers l'Ouest – ce à quoi je compte aussi la Grande-Bretagne avec l'Amérique dans ce contexte -, allons donc dans le monde anglo-américain, là nous trouvons à nouveau un tiers des impulsions, justement une des trois impulsions, qui sont nécessaires pour mener vers le haut notre civilisation, c'est : l'impulsion à une cosmogonie. Qui connaît la vie spirituelle anglo-américaine, celui-là sait, que cette vie spirituelle anglo-américaine est tout d'abord formelle, qu'elle est tout d'abord matérialiste, oui qu'elle veut même atteindre le spirituel de manière matérialiste, mais qu'elle a quand même les moyens et voies de venir à une cosmogonie. Même si cette cosmogonie est cherchée aujourd'hui sur des voies toutes fausses, elle est cherchée dans l'être anglo-américain. À nouveau un tiers : la recherche après une cosmogonie. Il ne réside pas la possibilité de relier cette cosmogonie avec l'humain libre, altruiste, volontiers d'accrocher le talent à cette cosmogonie, de la former, mais pas de talent d'articuler l'humain dans cette cosmogonie. On peut dire que furent cosmogoniques les tentatives allant dans l'erreur du spiritisme, comme elles

ont commencé dans le milieu du 19e siècle et ne sont encore aujourd'hui pas entièrement en reflux. Il s'agit là d'en venir à quelles forces sont derrières les forces sensorielles ; on ne prit là seulement qu'un chemin matérialiste, une méthode matérialiste. Mais il ne s'agit pas d'obtenir par là de telles sciences formelles, comme par exemple les ont les Européens, mais d'apprendre à connaître de véritables, réelles forces suprasensorielles. On ne prit comme dit qu'un faux chemin, un chemin qu'aujourd'hui encore on nomme « américain ». Ainsi aussi ici à nouveau un tiers de ce qui doit en fait être là pour la véritable ascension de notre culture.
Oui, on n'apprend pas encore aujourd'hui à connaître les secrets de notre civilisation, si l'on ne sait répartir les trois impulsions, desquelles il s'agit de l'ascension de notre civilisation, sur les membres de notre surface terrestre ; si l'on ne sait pas, que l'aspiration à une cosmogonie repose dans le talent du monde anglo-américain, l'aspiration après la liberté repose dans le monde européen, l'aspiration à l'altruisme et après une telle mentalité, qui, si elle est appliquée correctement dans la réalité, conduit au socialisme, en fait seulement dans la culture asiatique. L'Amérique, l'Europe, l'Asie ont chacune un tiers de ce à quoi il est nécessaire d'aspirer pour une véritable nouvelle avancée, pour une nouvelle édification de notre culture.
À partir de ces soubassements quelqu'un doit aujourd'hui penser et ressentir, qui le conçoit sérieusement et sincèrement avec un travail à une nouvelle construction de notre culture. On ne peut pas aujourd'hui s'asseoir dans sa salle d'étude et réfléchir quel est le meilleur programme d'avenir. On doit aujourd'hui sortir dans le monde et extraire du monde les impulsions, qui sont là. J'ai dit : regarde t'on notre culture avec ses moments de déclin, ainsi l'on doit recevoir l'impression qu'elle ne peut pas être sauvée, si les humains ne reconnaissent pas : cela est disponible chez l'un, le deuxième est chez celui-là, le troisième chez le troisième, si les humains n'arrivent pas en grand style à la coopération et à la véritable reconnaissance de ce que chacun seul ne peut se fournir au sens absolu, mais peut seulement être fourni par celui, qui, si j'ai le droit de dire ainsi, est prédestiné à cela. – Si l'Américain, en dehors de la cosmogonie veut encore former la liberté et le socialisme à partir de lui-même : il ne le peut pas. Si aujourd'hui l'Européen au fondement de l'impulsion de liberté encore aussi trouver la cosmogonie et l'altruisme : il ne le peut pas. Tout aussi peu l'Asiatique peut faire valoir autre chose que son altruisme intégré de vieille date. Si cet altruisme reprit par les autres masses de population de la Terre et pénétré avec ce à quoi à nouveau ils ont leur talent, alors pour le coup nous allons vraiment de l'avant. Aujourd'hui l'humanité est rendue attentive à coopérer, car l'humanité a différents talents.

118 - DÉMOCRATIE SUISSE SEULEMENT DÉMOCRATIE APPARENTE.

+ Source GA 339, p. 063-064, 3/1984, 14/10/1921, Dornach + + - FG - +

Hier j'ai essayé de développer, comment on pourrait traiter la première partie d'un exposé sur la triarticulation devant un certain public, et je rendais attentif sur ce qu'il est notamment nécessaire, de susciter un sentiment pour le caractère particulier de la vie de l'esprit placée sur elle-même. Dans la deuxième partie il s'agira absolument que l'on fasse d'abord compréhensible à une humanité présente, qu'il peut y avoir quelque chose comme un contexte démocratique-politique qui a à aspirer à l'égalité. Car en fait – et ça, on doit le considérer, notamment quand on se prépare pour un tel exposé – c'est le cas, que l'humain actuel n'a pas du tout de sentiment pour une telle forme d'État, qui est construit sur le droit comme son propre fondement. Et cette partie, la partie politique-étatique de l'exposé, elle sera particulièrement difficile à traiter à l'intérieur de conditions suisses. Et il s'agira tout particulièrement de ce que les orateurs, lesquels veulent représenter la triarticulation de l'organisme social dans les conditions suisses, partent tout de suite des conditions suisses déterminées, et particulièrement de ce que lors de la partie centrale, la partie juridique-étatique, ils prennent en considération, comment on a à parler à partir des conditions suisses. Car la chose se présente en général ainsi : par les conditions de développement récentes de l'humanité la vie particulière de l'État en tant que telle, qui en fait devrait se manifester dans l'État de droit, est en fait disparue, et se qui se manifeste dans l'État, est en fait un être ensemble chaotique de l'être là humain et des éléments économiques. On pourrait dire : dans les états modernes, les éléments spirituels et les éléments économiques se sont immédiatement soudés pêle-mêle, et la vie étatique particulière a entre temps justement dégringolé, en fait disparue. Cela est particulièrement remarquable à l'intérieur des conditions suisses.

Là nous avons partout à faire avec une impossible apparente démocratisation de la vie spirituelle dans ses formes particulières et avec une démocratisation de la vie économique, et avec, que les gens croient, que cet apparent mélange démocratisé de vie spirituelle et vie économique serait une démocratie. Et de ce qu'ils se sont formés leur représentation de démocratie à partir de ce mélange, que donc ils ont une représentation apparente de démocratie, ainsi il est tout de suite si difficile de parler aux Suisses de véritable démocratie. En fait de véritable démocratie, les Suisses ne comprennent que le moins de moins.

On pense, en Suisse, après comment on devrait démocratiser les écoles. C'est à peu près ainsi, que comme on réfléchissait et on devait recevoir de véritables, vrais concepts une représentation de comment on fait d'une botte un bon couvre-chef. Et de semblable manière, les concepts étatiques ainsi nommés démocratiques seront ici traités. Cela ne sert donc à rien, sur ces choses, je voudrais dire, de parler à la béni-oui-oui, pour, quand on parle essentiellement de Suisses, parler poliment ; car sinon nous ne pourrions donc alors nous comprendre. Dans la politesse sur de telles choses, on ne peut donc jamais se comprendre convenablement. Maintenant, justement à cause de cela, il est nécessaire de débattre devant une telle population du concept du droit et de l'égalité, comme l'est le Suisse.

119 - SUISSE NON AFFECTÉE PAR LE DROIT ROMAIN ET L'ÉTAT DE DROIT

+ Source GA 339, p. 069-072, 3/1984, 14/10/1921, Dornach + + - FG - +

L'histoire suisse est une apparemment toute politique, comme la pensée suisse une toute démocratique. Mais aussi avec la politique cela se présente pour la Suisse, comme je l'ai expliqué auparavant pour la démocratie : c'est une politique, qui en fait n'en est pas une, qui sur une petite tâche de Terre administre la vie spirituelle et la vie économique, mais en fait, dans la réalité ne fait pas du tout de politique. Comparez, ce qui en Suisse et qui ailleurs est de la politique ! Il doit parfois être fait l'un ou l'autre politiquement, parce que l'on doit entrer en correspondance avec les autres pays.
Mais de la véritable politique suisse – on devrait justement poser les choses sur la tête, si l'on voulait trouver une véritable politique suisse. Celle là il n'y a en fait pas. Aussi de cela est justement visible, que là a été fabriqué une image de pays, sur laquelle au sens politique la vie spirituelle, au sens politique la vie économique, sera administrée, mais dans laquelle n'est pas du tout disponible un véritable sentiment, un véritable vécu de l'être-là du droit (NDT Rechtsdasein).
De là il s'agit de ce qu'ici on précise profondément tout particulièrement, que le droit est quelque chose, que l'on ne peut définir, comme on ne peut définir rouge ou bleu, que le droit est quelque chose, qui doit être vécut dans son autonomie, qui doit être vécut, quand devient comme humain conscient à lui-même chaque humain devenu majeur. Il s'agira alors d'essayer, pour des moyens suisses d'élaborer justement dans la vie juridique ce rapport de senti et de ressenti humain, que dans l'humain individuel devrait vivre l'égalité, si une vie juridique devait être. Justement la Suisse est notamment appelée à cela, et j'aimerai dire : les anges du monde entier regardent sur la Suisse, si ici le juste se passe -, justement la Suisse est appelée à cela, qu'elle, je voudrais dire, et purement vierge en rapport avec l'Etat de droit, n'a qu'un état spirituel, économique, de construire un Etat de droit sous libération (NDT Freigebung) des vies spirituelles et économiques.
Aux montagnes suisses s'est brisé en fait le droit romain pour les cœurs des humains, qui de tout autre manière est entré en France et en Allemagne et autres pays européens. Il n'a pénétré que dans le plus extérieur, mais pas dans le ressenti des humains. C'est donc un sol juridique plus virginal, sur lequel tout peut être construit. Si seulement les humains venaient à la véritable connaissance, ce qu'est un infini bonheur, de vivre ici entre les montagnes et pouvoir avoir une volonté propre, indépendamment du monde entier, qui se tourne autour de ce petit pays. Ici peuvent, justement à cause de ces conditions mondiales, être élaborés les éléments de droit purement à partir de l'humain.
Donc, je vous montre, comment on doit introduire la localité particulière, l'endroit particulier dans la préparation pour un tel exposé, comment en fait on doit soi-même être pleinement en accord avec ce qu'est l'essence de la suissité. Je ne peux naturellement que l'esquisser ici ; mais chacun, qui veut parler en Suisse, devrait en fait s'efforcer, de comprendre entièrement de quelle sorte particulière est cette suissité.
N'est-ce pas, vous pouvez dire : nous sommes donc suisses – ainsi que les Anglais peuvent dire – nous sommes donc Anglais -, et tu veux maintenant nous dire, comment le suisse doit appendre à connaître la suissité, et tout ce que l'anglais n'a pas de tels sentiment et ainsi de suite. – Certainement, on peut dire cela. Mais ceux qui aujourd'hui appartiennent aux personnes cultivées, n'ont donc nulle part une véritable

culture vécue, nulle part une culture, qui est sortie de l'immédiat vécu. De cela doit tout de suite vis-à-vis du droit aussi être fortement attiré l'attention sur ce vécu immédiat.
Là nous venons à la considération, comment les humains sont rentrés progressivement en rapports réciproques, en rapports sociaux sur le domaine où en fait devrait se développer le droit sous la récente civilisation. Et donc tout, tout parlementariser est en fait seulement un succédané pour ce qui devrait se jouer d'humain à humain dans un véritable domaine juridique.
Là on a donc alors l'occasion, si maintenant on réfléchit sur le domaine juridique, à nouveau d'arriver – mais maintenant d'arriver d'une manière réelle – sur ce que sont les concepts du prolétariat et les sentiments de la bourgeoisie. Mais on peut maintenant d'une réelle manière, transférer ce que le prolétariat a développé en concepts, dans le sentiment de la bourgeoisie. Je dis : concepts du prolétariat, sentiments de la bourgeoisie. Les explications pour cela vous les trouvez dans mes « Points germinatifs de la question sociale ».
Le prolétariat a des quatre concepts, que j'ai développés hier, absolument justement le sentiment de la conscience de classe ; il doit conquérir, ce qui est en possession de la bourgeoisie, l'État.
Jusqu'où l'État maintenant est un véritable État de droit ou non, n'est aussi pas devenu clair au prolétariat. Mais ce qui s'est développé comme État de droit, de cela la Suisse est pour le moins concernée, de cela elle pourrait le plus facilement comprendre sans préjugé un véritable État de droit. Ce qui s'est développé comme un véritable état de droit, cela ne vit qu'entre les expressions de la vie de l'âme individuelle de l'humain presque dans le monde entier aujourd'hui, mais justement seulement pas en Suisse ! Sinon partout dans le monde vit en fait ce qui est état juridique, un, je voudrais dire, être-là-sous-la-main, pendant que ce qui est vraiment vécut d'humain à humain, repose sur quelque chose de tout à fait autre, et d'ailleurs sur quelque chose d'entièrement fraternel de part en part. Ce que l'humain cherche dans la vie publique en fait, ce qu'il inscrit dans toute la vie publique, par quoi un obscurcissement de la véritable vie juridique lui arrive, cela on peut seulement le saisir, quand on saisit un peu des yeux les rapports concrets.

Démocratie directe et indirecte

120 - COMPRÉHENSION PLUTÔT QUE RÉVOLUTION OU RÉFÉRENDUM.

+ Source GA 332a, p. 106-106, 2/1977, 26/10/1919, Zürich + + - FG - +

Question : Comment Dr Steiner pense-t'il la réalisation pratique de la triarticulation ? Est-il possible d'agir dans le Bundesrat ? Ou doit avoir lieu un referendum après une diffusion suffisante du concept ? Ou doit-on attendre jusqu'à ce que révolution et guerre civile aient mis bas l'ordre actuel ?

Pour le moment il s'agit donc de prendre au sérieux, qu'ici une nouvelle méthode, au moins relativement nouvelle méthode vis-à-vis des méthodes, qui sinon sont respectées, doit être mise en œuvre. Il s'agit de ce que, pas comme c'est le cas chez les vieux parlements, soit visé des buts, mais que de le la chose elle-même, j'aimerai dire, à partir des tendances de la vie moderne, soit saisi ce qu'en fait les humains promeuvent dans leurs sous conscience, quand aussi ils ne sont pas clairs là-dessus. Et alors, quand on est en mesure, de rendre cela compréhensible, ce dont il s'agit, alors un nombre d'humains sera là, qui comprendra, ce qui a à se passer. Et quand un grand nombre suffisant d'humains est là, qui ont de la compréhension, pour ce qui doit se passer, là, je crois, les chemins se donneront. J'ai dans mes « Points germinatifs de la question sociale » justement exposé, comment en fait à chaque point de la vie peut être commencé avec cette triarticulation, si seulement on veut, si seulement on comprend son sens.
Que n'est pas envisager, par une quelque révolution, de conduire ce qui vit dans la triarticulation, cela repose aussi sur une contemplation historique. J'ai ceci justement à dire que donc des transformations sur des domaines spirituels – que l'on prenne seulement le christianisme – ont eu lieu en Occident, qui ont aussi eu lieu sur des domaines politiques. Mais déjà sur domaines politiques les transformations laissent certains restes. Aujourd'hui, les humains pensent à des révolutions économiques – nous auront encore à parler sur toute la question dans la cinquième conférence, absolument dans les prochaines conférences -, mais de telles révolutions auront toutes le destin que la révolution de l'Est européen aura certainement : seulement générer de la déconstruction, pas de construction, que la révolution hongroise avait, que particulièrement la révolution allemande du 9 novembre 1918 a, qui donc est complètement dans l'ensablement, qui est dans l'ensablement du fait, que se montre clairement qu'aujourd'hui il ne s'agit véritablement pas à cela, de produire un quelconque bouleversement puissant, mais d'avoir des idées, par lesquelles des contextes normaux durables peuvent être provoqués.
Se reconnaît un suffisamment grand nombre d'humains à la compréhension de telles choses, alors se présentent les voies. Car l'idée de la triarticulation de l'organisme social n'est pas seulement un but, mais elle est elle-même un chemin. Mais il s'agit, que l'on ne se pose pas quelque chose sur le sol, sur quoi tant de gens se posent. Je l'ai par exemple vécu dans certains domaines, lorsque j'ai expliqué la triarticulation, que les gens aussi ont lu mon livre « les fondements de l'organisme social ». Ils ont trouvé cela plausible, ce qui est dedans. Mais des gens de l'aile radicale de la Gauche ont trouvés : oui, cette triarticulation est très bien, mais là doit d'abord se faire avant révolution, dictature du prolétariat, alors nous nous ressaisirons de la triarticulation – et justement, cela a été dit de bonne volonté - ; mais maintenant nous la combattons jusqu'au couteau ! – Cela fut la conséquence : parce qu'on est en fait d'accord, on la combat jusqu'au couteau ! Cela m'est donc diversement venu en vis-à-vis. Ces choses reposent en fait absolument sur une fausse pensée : que l'on peut faire une quelconque chose, avant que compréhension ne soit arrivée pour.
Particulièrement caractéristique est un petit épisode : j'ai à un endroit d'Allemagne du sud parlé sur ces choses. La intervint un communiste. L'homme était en fait un très gentil humain. Mais il dit à peu près dans le cours de son exposé, la chose suivante à ses auditeurs, il était aussi un humain très intelligent d'après sa conscience

supérieure, dans la sous-conscience nettement moins, moins intelligent : Voyez-vous, je suis un réparateur de souliers. Je sais très bien, que je suis un réparateur de souliers, que je ne suis pas en mesure dans la future société sociale de devenir un officier d'État civil. Pour officier d'État civil, là, on a besoin d'un qui est formé pour cela. – Mais l'homme, il avait auparavant en toute diligence développé ses plans sur l'ordre social desquels ressortait : à ministre dans l'État futur, à cela il se sentait volontiers appelé – à l'officier d'État civil pas, mais volontiers à ministre !
Que telle manière de penser règne, cela je pourrais encore vous le prouver à maints autres gentils exemples. Mais cela montre justement qu'il s'agit que vraiment d'abord une fois une compréhension prenne place pour ce qui est le contenu de la triarticulation. Alors se présenteront des chemins. Et l'on devrait espérer, que cette compréhension pourrait pendre place, avant qu'il ne soit trop tard. Si seulement un peu l'humain actuel pouvait se secouer à la compréhension de ce qui est nécessaire, alors cela y viendrait quand même. Alors, on ne demanderait pas aussi en fait, si l'on doit s'adresser au Bundesrat par un referendum ou semblable, mais on saurait : aussitôt que suffisamment d'humains sont là, la chose est aussi là – quand suffisamment d'humains la comprennent. C'est, pris fondamentalement, ce qu'est le secret d'une société, qui aspire à la démocratie : que la chose est là, quand elle trouve vraiment compréhension intérieure et qu'elle est véritablement claire intérieurement. C'est de cela qu'il s'agit.

121 - DICTATURE IMPOSSIBLE PAR PULSION DÉMOCRATIQUE.

+ Source GA 024, p. 183-184, 2/1982, 00/11/1920, + + - FG - +

On n'a pas le droit de vouloir enfermer le puissant mouvement socialiste, qui ébranle la civilisation moderne, dans les conceptions avec lesquelles on l'abordât il y a une décennie. Là on pensa, pouvoir le gérer avec de la politique d'État. On forma cette politique d'état différemment, d'après que l'on était conservateur, libéral ou socialiste, mais on ne doutait pas que d'une quelque manière la politique d'État devait gérer les affaires publiques.
Cependant, ces affaires montrent présentement en toute netteté qu'elles ne veulent pas se soumettre à la politique d'État. Et si on regarde plus exactement sur le cours des évènements, ainsi on pourra trouver, que les façons de voir sur l'État, que l'on veut aujourd'hui faire valoir, ne correspondent nulle part avec les efforts d'ensemble de l'humanité. Dans l'Est européen, des fanatiques veulent bricoler un État dans la forme qui leur trotte dans la tête comme communauté économique. D'ailleurs, ils assurent que leur but éloigné serait le débarras de toute forme d'État. Mais pour l'instant ils veulent former un état économique organisé militairement. Il porte en lui les germes de l'effondrement. Car dans l'humanité agit actuellement un élan politico-démocratique, qui ne peut se faire valoir dans un État économique militarisé. La « dictature » du prolétariat pourrait affaiblir pour un court temps ce besoin ; l'éliminer elle ne le peut pas.

122 - MAJORITÉ POUR LA TRIARTICULATION, QUESTION DE VOLONTÉ PLUTÔT QUE D'OBSERVATION.

+ Source GA 331, p. 087-087, 1/1989, 22/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Question : sous les circonstances actuelles, nous aurons à peine une majorité pour la triarticulation, car pas une fois les prolétaires n'ont été unis sous elle. Que fait-on, pour amener cette unification ?
Oui, cela est une des questions qui toujours concourent à ce que d'ailleurs on admette, ce qui est juste, mais se représente, que d'une quelconque raison on ne pourrait l'atteindre. On ne devrait en fait pas lancer la question ainsi, avec cela on n'arrive vraiment pas plus loin. La question doit devenir une question de volonté. Je ne peux pas me prononcer là-dessus. On doit justement faire quelque chose. On doit porter d'humain à humain ce que l'on a reconnu pour juste. On ne doit pas se demander : obtenons-nous une majorité ou non ? -, mais on doit tout faire, pour atteindre cette majorité. Alors, nous faisons notre devoir vis-à-vis de nous-mêmes et vis-à-vis de toute l'humanité. Une question de volonté doit être lancée et pas purement une question théorique comme : comment obtenons-nous la majorité ? – Je dis : nous devons l'avoir ! Et à cause de cela nous devons travailler, pour la recevoir. Ce doit être une question de volonté. Autrement ça ne va pas.

123 - MINORITÉ À LE DROIT DE VOTER AVEC.

+ Source GA 331, p. 074-076, 1/1989, 22/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Avec l'indication sur la démocratisation et sa signification dans le temps de transition je ne crois pas que les deux honorés orateurs précédents ont vraiment apporté quelque chose se différenciant vraiment de mes explications. Peuvent naturellement pénétrer des malentendus dans l'un ou l'autre cercle, mais vraiment, quelque chose de différent de ce que j'ai dit, n'a en fait pas été présenté.
Voyez-vous, cela vous devez le considérer comme justement un fondement de toute l'impulsion de la triarticulation, notamment qu'elle vise partout sur la réalité, qu'elle ne théorise pas du tout. C'est en fait à cela, qui se trouve dans mon livre sur la question sociale – si j'ai le droit maintenant de m'exprimer un peu paradoxalement -, pas une fois n'est l'important ce qui immédiatement se tient dedans, mais ce qui se passe, lorsque l'on y va, de réaliser, ce qui là-dedans se tient. Là les gens remarqueront que toutes sortes de choses en sortent, desquelles ils ne se sont fait aucune représentation avant, justement les choses, qui aujourd'hui sont promues inconsciemment par les humains véritablement travaillants et productifs. Et dans un cas spécial, c'est le cas avec la démocratie. Naturellement, pour l'époque de transition une très significative question sera celle-ci : si nous obtenons maintenant vraiment une majorité suffisante, et je la tiens pour l'unique saine, car avec de petits groupes ne se laisse justement rien maintenir dans la durée, si nous recevons une majorité suffisante pour quelque chose de vraiment réalisable, alors apparaît naturellement la question à partir des conditions factuelles concernées, elle ne peut qu'en venir : de quelle manière complimente-t'on alors plus ou moins clairement – vous savez donc, ce que je peux penser avec cela -, comment complimente-t'on ceux-là dont on souhaite, qu'ils ne soient maintenant plus là comme dirigeants ? Cela est naturellement une question de transition significative et je crois, quand une majorité vraiment relative – je veux même dire, une majorité suffisante, il dépend davantage de ce que ce soit un nombre d'humains, qui donne le déterminant et peut porter la chose, qui y est de conviction, de raison et pas par suivisme, pas sur autorité – est là, alors on trouvera aussi la forme, dans laquelle peut être atteint le neuf.

Mais voyez-vous, la question, que donc déjà très joliment Monsieur Mittwich a discutée ici, m'apparaît ne pas être traitée si pratiquement, en particulier quand je me représente, que donc les choses justement doivent se jouer dans l'espace non dans nos têtes, pas dans nos pensées. Monsieur Mittwich a dit avec droit aux questions de destin de l'Allemagne, parmi les grandes, sérieuses questions du présent n'ont le droit de participer que ceux qui sont des travailleurs productifs, ceux qui d'une manière quelconque sont vraiment actifs productivement. – Je suis parfaitement d'accords. Mais voyez-vous, la société humaine se tiendrait mal là, si la majorité des humains n'était pas productive, si elle était inactive. La majorité est bien active productive. Et si l'on n'avait seulement toute la majorité active productive, si celle-ci formait seulement vraiment une majorité, alors nous serions subtilement dehors. Alors, seraient forts dans la minorité, qui productivement sont inactifs : les parasites de la société. Seulement, avec l'organisme partagé en trois, ainsi que tout certainement seulement les actifs productifs, ainsi donc ceux qui produisent vraiment quelque chose et signifie quelque chose pour la société, s'approprieraient là ce qui réside dans ses impulsions. S'ils se l'appropriaient, nous pouvons nous reposer sur ces gens, et la minorité qui ne se l'approprie pas ne rentre pas en considération. Par l'adoption d'un vraiment raisonnable, nous recevons justement dans la pratique une majorité, sur laquelle on peut compter.
Eh bien je pense, la chose elle-même agira, que si elle est adoptée, la majorité d'actifs productifs se fera valoir. Mais comment on veut faire passer une chose quelconque sans que l'on puisse s'appuyer sur la majorité des actifs productifs, cela je ne le vois pas encore dans la pratique. Avec cela, que l'on érige l'exigence, ne doivent prendre part au destin de l'Allemagne que les actifs productifs, avec cela ce n'est pas encore fait. Pratique la chose ne le devient, que lorsqu'on remarque, par quoi les actifs productifs peuvent seuls former une majorité. Les parasites seront déjà éliminés, si nous pouvons nous tenir à l'organisme social triarticulé. Car celui-ci amènera une véritable socialisation, et ceux qui sont les parasites improductifs de la société – ceux-là peuvent être entièrement sûrs -, ils ne pourront pas trouver de goût à cette socialisation. Ils devront retomber dans leur inactivité – maintenant, ils sont déjà dedans – mais aussi dans l'inactivité en rapport à leur voix et ainsi de suite.

124 - TRIARTICULATION SANS MAJORITÉ POSSIBLE SEULEMENT À COURT TERME.

+ Source GA 331, p. 067-071, 1/1989, 22/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Question : À la mise en œuvre d'une nouvelle forme de vie économique de la sorte, la démocratie est-elle une nécessité, ou est-il sous conditions juste, quand justement par la démocratie un contexte de la sorte n'est pas à introduire, d'utiliser le pouvoir ? Le pouvoir peut-il dans ce cas, être aussi un droit ?
En rapport avec la question si pour la mise en œuvre d'une véritable socialisation la

tout importantes choses, à aspirer à quelque chose d'autre, que ce qui a été existant jusqu'à présent. Qui aujourd'hui ne regarde pas qu'aux sillons tracés dans des temps passés, mais peut voir aujourd'hui, ce que les humains veulent, celui-là comptera avec les plus différents facteurs réels.
Voyez-vous, le Monsieur, orateur précédant, a par exemple dit, qu'une petite caste d'humain a poussé dans la guerre mondiale . Maintenant, par moi dans les prochains jours va paraître une petite brochure sur le déclenchement de la Première Guerre mondiale, dans laquelle va être montré, combien petit fut le nombre, qui par exemple, du côté allemand a mené la chose. Ce petit groupe a à sa manière entièrement agi à partir des rapports de la grise époque originelle. Là ont simplement été importés dans le présent de vieux rapports. Avec cela d'après la manière de penser, pas avec les moyens techniques, put être gouverné à Berlin, comme fut gouverné, cela n'aurait nécessité par exemple ; aucun art de l'impression de livre, par lequel la formation et capacité de jugement a été introduite dans les plus larges masses. Mais n'a alors pas vraiment sombré dans l'abime par cette catastrophe guerrière mondiale, ce qui simplement toujours a été géré seulement ainsi plus loin ?
Nous nous tenons aujourd'hui sur un autre sol, et aujourd'hui les humains ne sont justement pas ainsi, qu'ils veulent se laisser dicter par des petits groupes, ce qu'ils ont à faire, et qu'ils veulent purement échanger un petit groupe contre un autre petit groupe. Aujourd'hui un veut déjà faire avec chacun. Aujourd'hui est le temps, dans lequel on doit apprendre la différence entre régner et gouverner.
Il semble toutefois ainsi, comme si cette différence n'ait pas encore été suffisamment reconnue. Régner doit aujourd'hui le peuple, un gouvernement n'a le droit que de gouverner. C'est de cela qu'il s'agit. Et avec cela est aussi donné, que dans un sens sain la démocratie est aussi nécessaire. De ce fait, je n'ai aussi pas d'espoir, qu'avec les plus belles idées on ne puisse atteindre quelque chose, si l'on veut les réaliser par des petits groupes et lorsque l'on n'est pas porté par la connaissance et la raison de la véritable majorité de la population. L'importante tâche est aujourd'hui, de gagner la grande majorité de la population pour ce que l'on a reconnu possible comme changement. Ainsi nous tenons-nous aujourd'hui devant la nécessité d'avoir de manière démocratique la majorité de la population pour ce qui finalement vraiment en véritable socialisation peut être atteint. Le sain développement de l'individualité doit justement être soigné dans l'organisme social. Là vous ne pouvez pas démocratiser, là vous ne pouvez que laisser régner la raison dans la véritable connaissance humaine. Sur le sol de l'éducation, du système d'enseignement, quelque chose de tout à fait neuf doit apparaître.
Il pourrait naturellement y avoir des temps de transition, dans lesquels un petit groupe réaliserait une chose quelconque, qui ne serait pas reconnue par la majorité. Mais ce ne serait donc que de courte durée. Justement sur ce point on doit devenir au clair, que même aujourd'hui déjà l'époque est là, dans laquelle par la démocratisation les humains sont à regarder comme égaux, et à cause de cela nous devons fabrique le sol, sur lequel tous les humains peuvent être égaux dans leur jugement, que nous libérions de ce qu'en quoi les humains ne peuvent être égaux dans leur jugement. Pensez donc une fois, lorsqu'un quelque enfant à l'école est particulièrement doué, d'apprendre à calculer, et vous voulez le faire musicien, ainsi vous retirez par là que vous formez faussement l'enfant, une force toute particulière à la vie

sociale.
Et dans la vie économique, voulez-vous là décider démocratiquement ? Quelque chose comme si on devait fabriquer des bottes ou des soupapes ?
Là on doit former des corporations à partir de connaissance factuelle en rapport à la production et la consommation ; la des intérêts factuels doivent être donnant la mesure. À gauche comme à droite les purs intérêts factuels doivent être isolés, alors reste au milieu le sol de la démocratie, sur lequel rien d'autre ne rentre en considération que ce que chaque humain mûr, qui a grandit à a exiger de chaque humain qui a grandit, mûr, comme égal, et d'où alors le droit rayonne dans la vie spirituelle et la vie économique. Justement parce qu'aujourd'hui l'appel après la démocratie est si justifié, nous devons reconnaître, comment la démocratie peut être faite. Cela n'était pas nécessaire dans la société capitaliste. Là les gens se sont aussi nommés démocrates, mais là ce n'était pas encore si nécessaire, que l'on aille si fondamentalement à l'œuvre avec le concept démocratie comme aujourd'hui. Aujourd'hui nous sommes parvenus à un point, où nous devons nous demander : parce que la démocratie doit venir, comment pouvons-nous la réaliser. – La réponse, doit résonner : seulement parce que nous la plaçons sur son propre sol, et ce qui ne peut être administré démocratiquement, ce que tous les humains ne peuvent pas juger, cela sera factuellement isolé vers la gauche et la droite.
C'est ainsi facile à comprendre, pourquoi cette triarticulation de l'organisme social est nécessaire, que l'on doit en fait toujours s'étonner que les gens aient tant contre. Si vous demandez : qui est ouvert et sincère par exemple dans la démocratie, ainsi c'est justement l'organisme social triarticulé, parce qu'il veut chercher après comment on peut réaliser la démocratie et ne veut pas mélanger et déconcerter tout, avec quoi pas de démocratie peut être dans l'état unitaire. Ceux qui laissent toujours résonner l'appel : « pour trône et autel ! » n'ont naturellement pas fait de démocratie. – Mais, mes très chers participants, ceux-là ne feront pas non plus de démocratie, ceux qui siègent à la place du Trône au comptoir et à la place de l'autel, à la caisse. Une démocratie, ne la feront seulement ceux, qui sincèrement pensent avec la société humaine et ne veulent pas porter la démocratie, là où connaissance factuelle peut être la seule donneuse de mesure.
À cause de cela les humains devront déjà consentir à reconnaître, ce que toujours ont du reste dit les socialistes raisonnables, qu'à l'avenir il ne devra pas y avoir d'administration factuelle et d'administration d'apparence par élection et semblable. Certainement, il doit être voté, mais au-delà la technique du vote on devra encore apprendre d'autres choses, que l'on connaît déjà aujourd'hui. Je veux seulement rendre attentif là-dessus : démocratie doit venir, mais nous devons avoir un organisme social tel, qui rend fondamentalement possible la démocratie.
Avec cette dernière phrase, Wilfried Heidt ne pourrait pas commencer grand-chose. Pour lui démocratie et triarticulation sociale ne se nécessitent pas mutuellement. Il tient malgré tout unilatéralement la démocratie (directe) pour nécessité de la triarticulation sociale. De ce passage, où Steiner se prononce pour une large propagation de l'idée de la triarticulation sociale, Heidt fait une justification pour sa thèse. Steiner irait naturellement à la légitimation démocratique de la triarticulation sociale. Heidt réfléchi ici à côté de Steiner : qui s'investi pour de sauvages conseils ouvriers et culturels comme Steiner, lui veut seulement d'abord créer des faits. Vous avez besoin d'une base tellement large, qu'aussi une majorité démocratique ne le risquera jamais de la faire

annuler. Je voudrais donc encore maintenant malgré cette limitation vous citer deux passages additionnels introduits par Heidt ((Sozialwissenschaftliches Forum, Band 4, S.114+134-135)

125 - LARGES EXPLICATIONS SUR LA TRIARTICULATION NÉCESSAIRES.

+ Source GA 194, p. 234-236, 3/1983, 15/02/1919, Dornach + + - par une équipe - +

12027 - Lorsqu'on étudie ce qui se passe dans le monde, on voit que la vie économique, la vie juridique et politique et la vie de l'esprit sont chaotiquement enchevêtrées. Et si l'on ne veut pas succomber sous le poids d'une vie de l'esprit et d'une vie juridique complètement dégénérées, il faut qu'on s'oriente vers l'idée d'une triple organisation du corps social qui établira la vie économique sur une base indépendante, cette vie économique qui cherche à percer, mais qui ne le pourra pas tant qu'une vie juridique et une vie de l'esprit ne l'y aideront pas librement. Ces choses ont des racines profondes dans l'ensemble de l'évolution humaine, dans la vie collective Je l'humanité. Il faut découvrir ces racines. Il faut faire comprendre aux gens que tout en bas, sur le sol pour ainsi dire, la vie économique rampe, tout imprégnée d'idées anglo-américaines, et qu'elle ne pourra s'en libérer que lorsqu'elle agira en accord avec le monde tout entier, avec ce dont d'autres sont capables, avec ce pourquoi d'autres sont doués. Sans quoi le fait qu'elle ait conquis la domination mondiale lui sera fatal.

12028 - Si le monde continue à aller dans le même sens, selon une vie spirituelle issue de l'Orient, mais en voie de dégénérescence, ce qui à l'origine était la plus noble des vérités sombrera à la fin dans le plus redoutable des mensonges. Nietzsche a montré que les Grecs ont déjà su se préserver de ce mensonge par leur art. Au fond, l'art est un enfant des dieux qui empêche l'humanité de sombrer dans le mensonge. Si la civilisation s'en remet uniquement à cette première impulsion, ce courant débouchera dans le mensonge. Au cours des cinq ou six dernières années, on a dit plus de mensonges qu'on ne l'avait fait depuis le début de l'histoire, surtout dans l'humanité civilisée ; on n'a presque jamais dit la vérité dans la vie publique ; il n'y a presque pas un mot qui soit vrai. Et tandis que ce premier courant aboutit au mensonge, le courant central, celui du droit, aboutit à l'égoïsme. Enfin une vie économique du genre anglo-américain, qui aboutirait à la maîtrise du monde, sombrera dans un troisième abîme qui menace la vie humaine si elle ne se laisse pas pénétrer par une vie de l'esprit et une vie juridique indépendantes. Le premier de ces abîmes, c'est le mensonge, la corruption de l'humanité par Ahrimane. Le deuxième, c'est l'égoïsme, la corruption de l'humanité par Lucifer. Le troisième, c'est la maladie et la mort dans la civilisation comme dans le domaine physique.

12029 - Le monde anglo-américain peut bien conquérir la puissance mondiale : sans la triple organisation du corps social, sa domination répandra dans le monde la maladie et la mort de la civilisation ; car toutes deux sont les dons des Asuras*, tout comme le mensonge est un don d'Ahrimane et l'égoïsme un don de Lucifer. Le troisième, bien digne des deux autres, est un don des Asuras.

12030 - La connaissance de ces choses doit susciter en nous l'enthousiasme qui nous suggère d'éclairer le plus grand nombre d'hommes possible sur ce sujet. Éclairer l'humanité, tel est aujourd'hui le devoir de ceux qui savent. Nous devons faire tout notre possible pour lutter contre cette folie qui se prétend sagesse, qui se félicite de ses propres résultats et pour lui opposer les applications pratiques de la science spi-

rituelle anthroposophique.
12031 - Si ces mots ont pu vous faire sentir un peu avec quel sérieux il faut envisager ces questions, j'aurai peut-être réussi à vous convaincre qu'aujourd'hui, l'action sociale consiste avant tout à instruire, à « éclairer » les hommes.

126 - LA SOCIÉTÉ ANTHROPOSOPHIQUE DOIT EXPLIQUER SUR LA TRIARTICULATION

+ Source GA 190, p. 218-220, 2/1971, 14/04/1919, Dornach + + - Daniel Simonnot - +
12024 - Il importe avant toute chose que nous changions notre mentalité. Nous devons être persuadés de la nécessité de penser que, toute cette culture que nous admirons tant, a porté elle-même les germes de sa mort, avant de s'effondrer. Nous ne devons pas penser que notre culture a été pourrie par les mouvements à tendance radicale-socialiste. Notre culture s'est contaminée elle-même! La culture qui était celle des classes dirigeantes s'est détruite elle-même, entraînant ces mêmes classes dans l'anéantissement. La classe dirigeante n'a même pas pris soin de suivre la voie de la raison en donnant, à la classe prolétarienne qui devait lui succéder, une notion valable des structures sociales à instaurer. Elle s'étonne maintenant de voir le prolétariat, dans son ignorance de la question sociale, ne rien créer d'autre que le chaos. La situation est donc grave, il était de notre devoir de le reconnaître et c'est de cette constatation que découlent les idées énoncées dans mon livre sur la question sociale. C'était mon devoir de le faire. Mon seul but était de faire comprendre qu'il est encore possible, aujourd'hui, de trouver des solutions adéquates. Mais nous ne pouvons en aucune façon, pour y arriver, compter sur les hommes qui ont encore la tête bourrée des idées de notre époque. Il faut que nous acceptions d'autres idées. Alors, quelle est la véritable tâche, la tâche véritablement concrète ? Répandre la lumière, mes chers amis, et surtout, répandre la lumière et inciter les gens à repenser leurs idées ! C'est l'appel que je lance à chacun d'entre vous : apporter la lumière dans les esprits, non pas en envisageant des réformes excentriques de manière isolée, mais en les éclairant de façon universelle sur ce qui est nécessaire. Car avant tout, les gens doivent changer ; c'est-à-dire que les pensées et les sentiments au plus profond de leur âme doivent se transformer.
Où est, dans ces conditions, notre devoir, basé sur la pratique, véritablement réalisable? Nous devons répandre nos idées, nos explications, nos raisonnements et surtout, mes chers amis, inverser la manière de raisonner de nos concitoyens. Cet appel, je l'adresse à chacun de vous en particulier, répandez nos explications destinées à éclairer le jugement, ne pensez pas à introduire telle ou telle réforme illusoire, expliquez où est l'erreur, mais faites-le en recourant aux enseignements les plus larges, d'une portée universelle. Les hommes doivent changer, dès à présent, leur mode de penser, ils doivent ressentir autrement les choses au fond de leur âme. Nos idées doivent être répandues partout où il est possible de le faire. Quel moyen pratique emploierons-nous pour transposer nos idées dans la pratique? Je vous dirai, excusez-moi de parler ainsi, même si vous ne gagnez qu'une fraction d'un homme, vous aurez quand même obtenu un résultat. Le mieux, voyez vous, est de convaincre les

que dix écrivains qui apporteraient leur adhésion. L'important est de saisir la vie là où elle peut être saisie. Nous ne pouvons procéder autrement qu'en répandant des explications, en expliquant. Les hommes ont besoin de connaître les conditions de la vie dans un organisme sain. S'ils n'avaient pas cette connaissance, ils ne pourraient faire qu'une chose, ils continueraient à démolir l'ancien organisme social, aussi longtemps qu'il serait nécessaire. Évidemment, on ne peut pas aller très loin dans ce sens sans prendre de risques. Tout ce qu'on arrive à faire, faute d'idées directives, est de ruiner l'ancien ordre social, de l'éliminer. La Russie a commencé à procéder ainsi, son exemple ira en s'élargissant. Mais ce qui importe n'est pas de détruire, il s'agit de construire et, pour construire, il faut savoir s'y prendre. N'oubliez pas que nous vivons à l'époque caractérisée par le développement de l'âme de conscience. C'est celle où chaque individu doit agir consciemment, en sachant ce qu'il fait, pourquoi il le fait et comment il doit le faire.

12025 - Voilà dans quel esprit mon livre a été écrit, j'aimerais savoir qu'on le comprend bien dans le même sens. Je voudrais déposer cet esprit directement dans votre cœur. Je n'ai qu'un désir: répondre au besoin de notre époque. Ceci veut dire en d'autres termes: je dois m'exprimer de la manière qui convient à notre époque. Les directives qui ont pu être propagées, dans les petits comités et les sectes de toute tendance qui se sont créés au sein de notre Société, ont été assez malfaisantes pour provoquer une méfiance immédiate, dès qu'il est question d'anthroposophie. On considère cette dernière comme un exsudat de l'esprit.

Mais l'esprit n'est pas du tout ce dont on ne fait que parler il faut laisser cela à MM. Saitschick et Foerster — l'esprit est ce qui a la force de s'incorporer dans la vie pratique, de comprendre comment la vie doit être pratiquée. Croire en l'esprit ne consiste pas à vouloir saisir une forme fantomatique flottant au-dessus de la vie. Aussi, devez-vous éviter de plus en plus de tourner le dos à la vie, et chercher à la comprendre dans la vision réelle qu'elle offre. Sinon, vous tomberez dans les apparitions fallacieuses dont je vous ai entretenus. Les exemples peuvent être donnés en abondance, par centaines, par milliers. Un jour, je reçois la visite d'une darne. Elle me dit avoir été contactée par un emprunteur sollicitant de l'argent pour étendre l'activité de sa brasserie. Pensez-donc, je devrais favoriser une brasserie! Voyez-vous, dans son optique étroite, cette brave darne ne voulait pas investir son argent dans une brasserie, étant elle-même abstinente. En cette qualité, elle ne voulait pas favoriser la consommation de la bière, même par les autres. C'était une abstinente propagandiste. Je dus lui ouvrir les yeux: voyons, mais vous déposez bien votre argent dans une banque, cet argent dont vous vivez, avez-vous une idée de ce que cet argent devient? Croyez-vous que l'intention que vous avez exprimée, en refusant l'argent au brasseur, soit respectée par le banquier? Vous n'êtes pas tenue au courant de l'usage fait par la banque de l'argent déposé chez elle. Croyez-vous que ce soit être tournée vers la vie réelle, lorsque vous n'entreprenez pas d'autres choses que celles dont vous pouvez contrôler l'emploi, dans le cercle très étroit dont vous assurez la surveillance. Ne serait-ce pas là un refus de votre part d'ouvrir les yeux sur la vie dans toute son étendue?

12026 - Voici ce qui importe pour nous. Notre Société anthroposophique ne doit pas être un champ d'expériences, elle doit être une graine qui contient en germe tout le bien dont l'humanité a besoin. En ce qui concerne la question sociale, notre activité

doit consister, avant toute autre chose, à déverser un courant d'explications sur les nécessités de la vie sociale. Votre action aura donc une utilité, elle sera conforme aux besoins vitaux si elle tend à diffuser ces informations. Mais vous devez vous efforcer de le faire d'une manière pratique, en pleine connaissance des conditions réelles de vie dont vous vous garderez bien de vous faire une idée étroite.

Hiérarchie ou égalité des droits des membres

127 - ÉTAT COMME FONDEMENT DE LA STRUCTURE DES RAPPORTS SOCIAUX.

+ Source GA 182, p. 030-034, 3/1986, 29/11/1917, Bern + + - FG - +

Vous aurez déjà dû entendre quelque chose sur le démon socratique, sur le démon de Socrate : comment Socrate, le sage grec, a parlé de cela que tout, ce qu'il fait, se tient sous l'influence d'un démon. J'ai parlé sur ce démon socratique dans mon petit écrit « La conduite spirituelle de l'humain et de l'humanité ». Dans mon écrit « Des énigmes de l'âme », où le deuxième chapitre traite de l'individu érudit Dessoir, on peut voir, comment Dessoir traite aussi de telles choses ; j'ai attiré l'attention sur ce dämonium de Socrate. Il n'est venu à la conscience de Socrate ce qui a agi chez tous les humains. Jusqu'au mystère du Golgotha, ce furent certaines entités qui étaient donnant la direction pour ce que les défunts exerçaient comme influence dans la vie humaine. Ces entités ont perdu leur force dans le temps du mystère du Golgotha, et à leur place s'est avancée l'impulsion du Christ. Et maintenant vous avez l'impulsion du Christ liée spirituellement scientifiquement avec ce qui relève du destin (NDT « Schicksalsmäßigen ». Dans nos sphères de sensation et de volonté œuvrent vers le dedans comme je l'ai décrit, les forces, les impulsions des défunts. Les défunts oeuvrent ; mais ils vivent aussi renforcements volontaires et affaiblissements volontaires. Et tout cet empire est un empire terrestre, c'est tout comme l'empire naturel, un empire terrestre. Mais cette impulsion, qui vit depuis le mystère du Golgotha, c'est depuis le mystère du Golgotha l'impulsion du Christ. Christ est la puissance dirigeante dans ces empires, que je vous ai décrits. On ne fondera donc pas seulement une science du mystère du Golgotha, mais on devra savoir à l'avenir : notre monde pénètre tout comme le monde des faits naturels, un empire de ce qui a mesure de destin comme autre pôle. Ce pôle de ce qui a mesure de destin sera encore peu considéré aujourd'hui. On devra y faire tout autant attention que l'empire du naturel. Mais on devra alors savoir en même temps, que dans cet empire de ce qui a mesure de destin que nous avons en commun avec les défunts, est contenu en même temps l'empire du Christ, que Christ par le mystère du Golgotha est descendu sur la Terre pour son efficacité, pour avec nous humains sur Terre avoir à nouveau en commun, ce que nous avons en commun avec les défunts, dans la mesure où les défunts oeuvrent dans le domaine terrestre – je ne pense pas maintenant l'exception, mais le cas normal -.

Si cela ne devient pas une vérité purement abstraite, pas seulement une vérité conceptuelle, une sorte de vérité du dimanche, à laquelle on se rappelle le plus souvent une fois, par ce qu'il nous vient que justement quelque chose de tel est vrai, mais quand l'humain dans cet empire du destin déambulera consciemment, comme il déambule dans l'empire des perceptions sensorielles, quand dans une certaine mesure, comme il va de par le monde et le fait avec ses yeux, aussi dans cet empire du destin il se sent tissé dedans, et dans cet empire du destin sent toujours ensemble les forces du Christ avec les forces des défunts, alors mes chers amis, l'humanité se développera déjà une vie véritable, concrète, conforme au sentiment avec les défunts. On vivra, quand on sentira soi-même ceci ou cela, quand on réalise soi-même ceci ou cela, comment on est ensemble avec les chers qui ont été là-bas. La vie sera indéfiniment enrichie.

Maintenant nous n'oublions peut-être pas nos défunts dans le sens où nous le nommons ainsi ; nous retenons leur souvenir. Mais une vie intensive – et ce sera en premier la vraie vie, parce que justement sinon la vie sera endormie, pour autant qu'elle est mesure de destin -, une vie intensive saisira l'humanité, et cela conduira déjà qu'on ne retiendra pas seulement le souvenir des défunts, mais qu'on saura : quand tu fais cela, quant tu fais cette démarche, quand tu entreprends cela, quand cela te réussi : tel ou tel défunt œuvre avec. – Les liens avec ne seront pas rompus, ils subsisteront. Cet enrichissement de la vie se tient en perspective à l'humanité pour l'avenir de la Terre. Et quand nous avons maintenant la cinquième période post-atlantéenne, ainsi cette cinquième période post-atlantéenne œuvre pour l'essentiel à l'éducation de l'humanité vers justement la direction annoncée, et à la sixième époque post-atlantéenne l'humanité ne pourra pas du tout survivre, si elle ne s'apprête pas, à sentir ces choses de manière correcte : accueillir dans la conscience la réalité de ce qui a mesure de destin, comme maintenant l'humanité accueille seulement la réalité de ce qui a mesure naturelle.

Reconnaître concrètement le rapport du mystère du Golgotha avec le problème de la mort, c'est cela sur quoi je voulais aujourd'hui rendre attentif. C'est aussi quelque chose, qui dépend intimement de ce qui doit maintenant venir à la conscience de l'humain. Car sous le maint qui manque à l'humanité, est justement que les humains ont perdu la possibilité, de vivre les vraies réalités dans leurs impulsions volontaires et de sensations. Les humains se bercent progressivement dans de grandes illusions : qu'ils peuvent former la vie terrestre d'après des lois terrestres, la plus grande illusion à laquelle les humains peuvent s'adonner. Une grande illusion, qui trouve son extrême, son radical extrême par exemple dans le socialisme purement matérialiste, qui naturellement ne tolérera, que quand humains nous faisons le moindre entre nous, les défunts œuvrent avec, mais il ordonne tout d'après des lois économiques, cela signifie purement physiques. C'est l'un de l'extrême. De l'autre côté de l'extrême, duquel tous les ainsi nommés idéalistes possible rêvent : sur le monde entier, avant tout vu du spirituel, purement programmatique, de créer des organisations internes ou inter étatiques, par lesquelles les guerres devraient être soi-disant supprimées. Les humains se persuaderont de cela, s'ils s'acclimatent à une telle illusion, que tout de suite avec ce qu'ils veulent supprimer, ne suppriment pas, mais bien plus provoquent ce qu'ils veulent supprimer. Il y a une bonne volonté dans ces choses. C'est ce qui, à partir de la conscience d'époque matérialiste, aimerais-je dire, doit

ressortir comme un sommet politique de tout le système mondial, mais qui va exactement conduire au contraire, qu'on veut en fait rechercher. Ce dont il s'agit c'est que doit se répandre sur la Terre la compréhension de ce qui a mesure de destin, que cette compréhension de ce qui a figure de destin doit saisir aussi le législatif, les organisations politiques, car elles forment donc la base pour la structure des rapports sociaux.
Ce qui ne veut pas aller avec ce développement spirituel de l'humanité, cela entrera simplement en dissolution, cela déconstruira seulement, s'usera seulement. De cela il dépend intimement avec ce que les signes du temps signifient aujourd'hui. Nous avons besoin ici non de quelconque, pour le dire grossièrement, choses politiques à faire ; cela nous ne le ferons naturellement pas. Mais les exigences du temps, elles doivent tout de suite être vues de ceux qui veulent orienter leur regard sur le développement de l'humanité. Et compris doit être : sur le chemin, sur lequel aujourd'hui presque partout est changé le Christ est seulement à perdre ; gagner il ne peut l'être comme véritable roi et seigneur justifié de la Terre seulement par le soulèvement (NDT le lexique propose aussi « insurrection ») de l'humanité à la spiritualité. De cela vous pouvez être sûr : quand le Christ n'est pas cherché ainsi, comme le cherchent les confessions particulières aujourd'hui – qui se sont trouvées donc maintenant dans les derniers temps vraiment de manière étrange partout dans toutes possibles compromissions, qui savent aussi fêter ici et là le Christ comme Dieu des batailles (NDT « Schlachtengott »), mais quand le Christ est cherché là où il est à trouver dans sa réalité, en ce que les humains comprennent l'empire de ce qui a mesure de destin comme une réalité, trouvent ainsi le Christ, comme nous l'avons aujourd'hui évoqué, alors sera créée cette organisation interétatique, qui là signifie la propagation du véritable christianisme sur le tour de la Terre.
Qu'on ne soit pas très près de ce but, vous pouvez donc le reconnaître quand vous procédez à une petite réflexion. Pensez une fois, à tous les gens qui maintenant parlent d'instaurer la paix de par le monde, qui tous présentent ce programme – qui n'en parle pas ! – vous opposeriez le programme de rendre le Christ accessible à l'humanité ; alors viendrait la paix, la paix durable, aussi loin que c'est absolument possible sur la Terre. Représentez-vous, ce que diraient les différentes associations (NDT : ici au sens « français », pas les « Assoziation » de la sphère économique chez RS), qui partent de toute « bonne volonté », si on leur présentait cela ! Nous l'avons même vécu, que par le suppléant du Christ sur Terre un programme de paix est sorti. Mais vous n'aurez pas lu beaucoup du Christ là dedans !
Ces choses, je le sais, on ne les prend pas du tout assez au sérieux dans le présent. Mais si elles ne deviennent pas prises au sérieux, l'humanité ne pourra aussi pas entamer de chemin guérissant. Tout comme c'est une nécessité que le mystère du Golgotha soit compris de manière spirituelle, ainsi est une nécessité, que les humains comprennent les signes du temps ainsi qu'ils voient vraiment quelque chose dans la science de l'esprit sans quoi aussi le façonnement social extérieur de l'avenir ne peut plus en sortir.
Wilfried Heidt (Sozialwissenschaftliches Forum, Bd. 4, S. 122) saisit l'affirmation que le « législatif, les organisations politiques (...) forment la base pour la structure des rapports sociaux ». À

La formation sociale extérieure doit considérer l'esprit en ce qu'il le laisse dépasser l'État. Cet esprit s'active alors fécondant sur l'État, particulièrement sur son travail en commun avec les autres États. Voir aussi en bas sous le titre « Rapport de la démocratie à la vie de l'esprit » le sous-titre « Fécondation spirituelle ».

128 - L'ETAT ORDONNÉ AU DESSUS DE L'ENTREPRENEUR LORS DU DÉMANTÈLEMENT PLUTÔT QUE DE LA MISE EN PLACE .

+ Source GA 000m, p. 231-231, /1972, 27/01/1919, Dornach + + - FG - +

À partir d'une question d'Emil Molt :
Par le choix de l'entrepreneur côté des travailleurs s'introduirait une oppression de la liberté. Ce qui doit absolument être garanti est ceci : vous devez me donner pour ma prestation spirituelle, ce que je tiens pour nécessaire. Pour ce que l'entrepreneur est guide spirituel, il reçoit son plein revenu.

Molt : Qui décide, qui devient entrepreneur ?
Dr Steiner : « Dans la pratique, la continuité est conservée. Les entrepreneurs restent existants jusqu'à un certain degré. La destitution de l'entrepreneur surviendra sur le chemin de l'atteinte (NDT dem Wege der Schädigung) par l'état. L'entrepreneur doit être protégé de la destitution, aussi longtemps qu'il ne fait rien qui nuit à la collectivité. Les trois sphères ne se tiennent pas les unes à côté des autres. L'organisme étatique est subordonné à tous les individus. Dans le corps économique sont seulement les intendants, dans le spirituel seulement les travailleurs spirituels. La destitution de l'entrepreneur devrait survenir sur des chemins législatifs.
Les deux phrases « Les trois sphères ne se tiennent pas les unes à côté des autres. L'organisme étatique est supérieur dans toutes les particularités » sont sorties de leur contexte par Wilfried Heidt et utilisées pour soutenir sa thèse que l'État se tient en général au-dessus de la vie spirituelle ou économique (Sozialwissenschaftliches Forum, Band 4, S. 119).

129 - DROIT - À CÔTÉ PLUTÔT QUE SOUS LA VIE ÉCONOMIQUE.

+ Source GA 332a, p. 089-091, 2/1977, 26/10/1919, Zürich + + - FG - +

Sur le sol du droit la vie doit se dérouler autrement. Sur le sol du droit l'humain peut se tenir vis-à-vis de l'humain. Sur le sol du droit il ne peut s'agir que de la fixation de lois, qui justement règlent les droits publics par décisions majoritaires. Certainement, beaucoup d'humains disent : mais qu'est finalement le droit public ? Ce n'est donc rien d'autre que ce qui, saisi en mots, apporte en lois, ce qui vit dans le contexte économique ! – C'est ainsi sous beaucoup de rapports. Mais cela ne respecte absolument pas l'idée de tri-articulation de l'organisme social, comme ne prend pas en compte la réalité : Ce qui se présente par décisions sur le sol démocratique comme droits, cela les humains qui gèrent, le porte évidemment dans la vie économique. Seulement, ils ne doivent pas le porter vers l'extérieur et le faire d'abord droit. Ils le portent dedans la vie économique.
Les abstraits, ils disent : oui, mais dans la vie extérieure, ce que l'un fabrique avec l'autre, quand il établit une lettre de change ou du même genre et ce qui là se donne dans législation cambiaire, complètement contenue dans la vie économique ? N'est-ce pas une pleine unité ? Et tu viens, triarticuleur, et tu veux maintenant séparer l'un de l'autre ce qui dans la vie est une pleine unité !

Comme si justement dans la vie – justement dans la vie où l'humain n'a pas d'accès avec ses opinions et qu'il ne peut gâter par cela – il y avait beaucoup de domaines, où des courants de forces venant de différents côtés se liaient en une unité ! Considérez une fois chez l'humain, qui grandit : il a différentes particularités, qu'il a reçues par hérédité. Celles-là l'imprègnent. Alors, il a certaines particularités, qui lui sont apportées par l'éducation. L'humain grandissant reçoit des particularités par deux côtés : par hérédité, par éducation. Mais faites quelque chose, quand vous avez atteint quinze ans, alors vous ne pouvez pas dire que ce n'est pas une unité, ce que vous faites ! Le résultat de votre hérédité et le résultat de votre éducation, ils coulent ensemble en une unité. Par cela une unité vit dedans, mais seulement exactement une unité, parce que confluant de deux côtés. Justement, cela devient une saine unité parce que confluant de deux côtés.

Ainsi se présente de la réalité de la vie pour l'idée de l'organisme tri-articulé socialement, qu'une saine unité pour l'action dans la vie économique apparaît seulement, aussi loin que des concepts juridiques soient inclus dedans, en ce que les mesures économiques sont administrées indépendamment de points de vus économiques, et que sur le sol démocratique du droit sont créé les droits. Les humains rassemblent alors cela en une unité. Cela agit ensemble, pendant que quand vous laissez les droits apparaître eux-mêmes des intérêts de la vie économique, vous faites des caricatures de ces droits. Le droit n'est alors qu'une photographie, seulement une reproduction de l'intérêt économique. Le droit n'est pas du tout là. Seulement par là, que vous laissez le droit apparaître le droit initialement et originellement sur son sol démocratique indépendant, vous pouvez l'introduire dans la vie économique.

On devrait croire que cela serait clair sans plus, que l'on n'aurait pas besoin de l'expliquer exhaustivement. Mais notre époque a justement la particularité, que les plus claires vérités ont été assombries par la plus récente vie et qu'en fait on déforme les plus claires vérités. On pense aujourd'hui sur le sol, sur lequel se développent beaucoup d'idées socialistes, que la dépendance de la vie juridique de la vie économique devrait justement être poursuivie. Je vous ai esquissé hier, comment une sorte de hiérarchie devrait être fondée d'après modèle politique, et comment la vie économique devrait être réglée et administrée d'après elle. Là, on pense, ceux qui administrent la vie économique, développeront déjà aussi les droits à côté. On n'a, en ce que l'on prétende cela, aucun sens pour la vie concrète, véritable. La vie économique dans laquelle on a à être efficace avant tout pour le façonnement des conditions de production ne peut produire les conditions de droit, mais elles doivent être produites à côté de la vie économique de leur propre source. Elles ne seront jamais purement produites par la réflexion, mais parce que se développera concrètement à côté du cycle économique un élément étatique, dans lequel l'humain individuel particulier se tiendra vis-à-vis de l'autre humain individuel .

Il ne s'agit donc pas de ce que d'une quelconque conscience originelle on produise aussi comme économiste des lois juridiques, mais de ce que l'on travaille d'abord sur le sol concret sur lequel les humains viennent par leur sentiment dans de tels rapports qu'ils puissent transformer ces rapports en des rapports juridiques. Il s'agit de ce que l'on crée une réalité à côté de la vie économique. Alors, le droit ne sera pas une simple superstructure au dessus de la vie économique, mais alors se tiendra là comme entité se façonnant autonome. Alors, on ne surmontera pas par une réponse

théorique l'erreur fondamentale, les superstitions de la question sociale, comme si on devait seulement façonner la vie économique, pour venir à d'autres concepts juridiques, alors on créera la réalité dans l'organisme social tri-articulé simplement parce que l'on crée le sol juridique autonome, la réalité, à partir de laquelle par circulation des humains et rapports humains apparaît cette forte force de poussée de la vie du droit qui peut venir à bout de la vie économique.

Rapport de la vie juridique aux autres membres

130 - DÉMOCRATIE PLUTÔT QUE DON ET EXPÉRIENCE

+ Source GA 190, p. 135-143, 2/1971, 06/04/1919, Dornach + + - Daniel Simonnot - +

08014 - Prenez une vie humaine, peu importe laquelle, considérez-la dans son ensemble, suivez son évolution. Vous pouvez y reconnaître trois parties. L'une comporte tout ce que nous nous attribuons comme dons innés, comme talents, comme capacités. La deuxième partie est faite de tous les développements que prennent nos relations avec nos semblables, tous les échanges réciproques que nous avons avec eux, en toute conscience, pour eux comme pour nous. La troisième partie est constituée par toute notre expérience, accumulée depuis le début de notre vie. Notre époque considère ces trois parties un peu globalement. A vrai dire, elle ne tient compte que de la deuxième. Vous entendrez bien sûr autour de vous beaucoup de plaintes sur la place faite aux hommes de talent. Ils seraient peu considérés. Mais ces plaintes émanent le plus souvent des hommes de talent eux-mêmes. L'art d'encourager les talents d'une manière désintéressée se perd de plus en plus. De la même manière, on sait de moins en moins apprécier l'expérience acquise par les hommes. J'ai exprimé souvent mon avis à ce sujet. Il y a une chose dont nous avons peu conscience aujourd'hui, c'est que, non seulement nous prenons de l'âge, mais nous accumulons par là-même une précieuse expérience. Nous devenons plus sages, plus avisés. Nous perdons progressivement le sentiment d'évoluer avec l'âge. Aujourd'hui, lorsque nous avons atteint un certain âge, nous sommes considérés tous égaux en sagesse, capables de parler sur tous les sujets avec la même sagesse, très peu savent faire la différence entre nos propos, et apprécier le talent qui nous est propre, ni estimer l'expérience que nous avons acquise dans la vie. Toute notre conception de la démocratie repose, en fin de compte, sur cette inconscience, nous pouvons même dire que, de cette façon, la démocratie creuse sa propre tombe, en estimant que chacun, ayant atteint un certain âge, est capable de discuter en commun avec ses semblables sur tous les sujets, sur Dieu comme sur le monde, et de bien d'autres choses encore, comme de prendre toutes les décisions imaginables.

leur acquise par l'expérience de chaque individu. La faculté de jugement s'acquiert, avant toute chose, par la pratique de la vie économique. Je n'entends pas seulement la vie économique au sens qu'on pourrait lui donner en trayant les vaches ou en cuisant les choux, je parle de la vie économique au sens large du mot. L'activité économique comporte une bonne part d'activité spirituelle, dans la mesure où les ressources de l'esprit peuvent avoir une valeur économique en agissant sur la production. Il faut d'ailleurs que l'esprit devienne une source de profit, sinon personne ne pourrait vivre en mettant seulement son esprit en jeu. Les activités spirituelles ont également une valeur dans d'autres domaines, mais elles doivent avoir aussi une valeur économique. Il faut considérer avec attention ce genre d'activité économique qui fait appel à des ressources dé l'esprit, dans la mesure où cet esprit contribue à la valeur de la production. C'est cette activité économique fécondée par l'esprit qui engendre le savoir-faire, l'expérience. Or, aujourd'hui, personne n'est plus capable d'établir une distinction entre les trois domaines où la nature humaine trouve à s'exprimer, exception faite de ceux qui ont recours aux enseignements de la science spirituelle. Les talents innés dont nous jouissons dans notre vie terrestre facilitent notre activité spirituelle dans telle ou telle branche, ou notre habileté manuelle dans tel ou tel genre de travaux, car les aptitudes physiques sont, elles aussi, des dons innés. Or, au stade de développement où l'être humain se trouve aujourd'hui, toutes ces aptitudes n'appartiennent pas complètement à l'entité humaine individuelle. Si nous allons au fond des choses, ce que je vous dis est très paradoxal mais, plus un homme est génial, moins, en fait, il le doit à sa personnalité. Car nos talents, nos aptitudes résultent d'influences cosmiques s'exerçant avant notre naissance, avant même notre conception, conjointement avec des forces héréditaires transmises pendant de nombreuses générations. Voilà, je viens de vous dire ce qu'il en est réellement. Notre génie, nos aptitudes individuelles, tout cela est lié aux forces de la tête. Quel que soit l'organe mettant en jeu nos aptitudes, même si ces aptitudes semblent résulter d'une disposition musculaire particulière, elles n'en ont pas moins leur origine dans la tête. Leur localisation dans le corps physique humain n'entre pas en ligne de compte. Vous pouvez être un géant, capable de briser un tronc d'arbre, même d'une certaine épaisseur, ou un petit nain, tout cela influence vos possibilités, vos aptitudes. Eh bien, dans un cas comme dans l'autre, tout cela a son origine dans la tête. Tout ce qui peut être considéré comme faculté individuelle innée, tout cela vient de la tête.

08016 - Notre comportement à l'égard de nos semblables tire son origine des rapports réciproques que nous avons avec eux entre la naissance et la mort. C'est le cas

Nous gaspillons notre vie en dirigeant nos efforts vers des buts qui n'ont rien à voir avec la formation de l'expérience. Pourtant, la manière dont nous formons notre expérience est bien l'expression de notre personnalité. Vous pouvez être un génie de naissance, ce que vous produirez grâce à votre génie ne devra que peu de chose aux actes que vous aurez accomplis dans votre précédente incarnation. Les incarnations précédentes restent le plus souvent inopérantes dans ce que vous créez par votre génie. Car le génie est un don résultant d'interférences entre le cosmos et les forces de l'hérédité maintenues à travers les générations. Les génies sont formés pour le bien de l'humanité. Ils ne tombent pas du ciel pour satisfaire leurs intérêts personnels. Mais ce que nous accumulons en nous, en devenant plus sages d'année en année, jusqu'à notre vieillesse, nous en éprouvons une sorte de gêne. Pourtant, le fait de devenir plus raisonnables avec les années, de profiter des expériences faites au long de notre vie pour acquérir la sagesse, cela est directement lié à nos incarnations.

[08017 - Voulez-vous que nous voyions de près ce qu'il en est, à ce sujet, avec une personnalité comme Goethe? Cet examen nous donnera des enseignements très riches, très significatifs. Nous pouvons évidemment parler du génie de Goethe, il apparaît dès sa jeunesse. Mais ces facultés, présentes dès son jeune âge, on peut bien le dire, ont la valeur d'un cadeau tombé du ciel. En plus de cela, il y a l'apport de ses incarnations précédentes, il apparaît chez Goethe avec l'âge, à mesure que le personnage devient plus mûr d'année en année, cela se forme et se développe petit à petit. Eh bien, cette maturité acquise par une personne, nos contemporains la haïssent, tout simplement. Goethe s'en plaignait déjà. La valeur de ses œuvres de jeunesse, celles dont il ne se reconnaissait pas le mérite, était la plus grande aux yeux de public. Par contre, ce même public boudait, dans ses œuvres, le fruit de l'expérience de toute sa vie qui apparaissait dans ses dernières productions. Je vous ai souvent cité l'aphorisme rédigé par lui à propos de la première partie de son «Faust», à une époque où la deuxième partie n'était pas encore annoncée: «Ils applaudissent le Faust et tout ce qui résonne dans mon œuvre en flattant leur goût. Quant à ce qu'ils appellent les vieilles fadaises, cela les amuse beaucoup, ces canailles, ils pensent que je n'y suis déjà plus.»

08018 - Mais cette mentalité dure encore à notre époque. V. Vischer, Souabe authentique, pourtant très cultivé et doué, n'a pas manqué de fulminer sur la deuxième partie du «Faust» de Goethe, il l'a même parodiée et traitée de raccommodage et de recollage sans valeur, taillée suivant la mode de l'époque où Goethe vivait. Ainsi, de nos jours, nous n'apprécions plus la maturité ni l'expérience acquises. Cette mentalité correspond tout à fait à l'incapacité où notre vie nous place lorsque nous devons répondre à la question: mais quelle est donc la caractéristique d'un être humain qui a acquis la qualité d'homme? Seule l'expérience d'une vie humaine entièrement vécue peut nous permettre de répondre à cette question. Mais il est bien entendu que cette expérience humaine a été acquise tout entière sous la lumière de l'esprit. Au cours d'une vie humaine individuelle nous devons être constamment sous l'emprise d'un sentiment précis, celui d'acquérir notre expérience non pas seulement en observant la marche des événements d'une manière superficielle et sensible mais aussi en percevant ce qui se dégage de la nature profonde des choses. Il serait presque possible de répondre à ce souhait en le résumant sous la forme d'une question bien précise: comment pouvons-nous, aujourd'hui, dissocier la vie spirituelle et la vie de l'État? Continuer à lier ces deux modes d'existence, notre vie spirituelle avec notre vie de citoyen, équivaudrait à nous interdire de développer notre vie spirituelle dans un sens permettant de tirer de la vie terrestre toute l'expérience dont nous avons besoin. L'État finirait par dénaturer la vie spirituelle, faute de pouvoir la suivre dans ses cheminements intérieurs les plus subtils, les plus indispensables justement pour former cette expérience valable. Nous ne pourrions attendre de l'État qu'une vie spirituelle entièrement démocratique, car la vie de l'État conduit nécessairement à la démocratie. La vie spirituelle ne peut jamais agir dans un sens convenant à la démocratie si elle veut rester fidèle à ses tendances profondes. Il faut faire un choix, vous ne pourrez jamais à la fois descendre dans les profondeurs de la vie spirituelle ou de la connaissance de l'homme et respecter les règles de la démocratie. Or, il est indispensable, pour l'État, de jouer strictement le jeu démocratique. En vivant comme l'État vous demande de le faire, vous ne pouvez juger la conduite de vos semblables autrement qu'ils ne peuvent juger la vôtre. Vous comprenez pourquoi, dans ces conditions, il est impossible d'arriver à connaître la véritable nature de l'être humain. Cette connaissance de l'être humain doit être élaborée dans un domaine édifié strictement en fonction des activités qui lui sont spécialement réservées, comme c'est le cas pour le domaine des activités spirituelles dont l'ensemble constitue la vie spirituelle. Les hommes continueront à passer les uns à côté des autres sans se reconnaître aussi longtemps qu'ils ne se reconnaîtront pas en esprit.

08019 - Cette condition n'était pas nécessaire dans les temps anciens. A ce moment-là, les hommes n'étaient pas des êtres aussi compliqués qu'aujourd'hui. D'où vient donc cette complication supplémentaire. Comme je vous l'ai déjà expliqué, mais à un autre point de vue, il se trouve que l'espèce humaine, en tant que telle, ne peut dépasser l'âge de 27 ans. Laissée à elle-même, elle ne peut se développer que jusqu'à l'âge de 27 ans. L'apport qui doit s'ajouter par la suite ne se développe pas de lui-même, comme c'était le cas autrefois. Cette évolution ultérieure doit faire l'objet d'une recherche spéciale, d'efforts particuliers. Aujourd'hui, l'évolution suivie par les jeunes gens jusqu'à l'âge de 27 ans, résulte d'un apport de qualités humaines qui affluent vers eux spontanément. Ils profitent de cet apport, sans avoir besoin d'intervenir, jusqu'à 27 ans. Arrivés à cet âge, la vie ne leur apporte plus rien d'elle-même. Ils n'y peuvent rien. Leur vie risquerait alors d'être creuse et vide, à notre époque, s'ils ne s'efforçaient de développer, à partir de ce moment, une vie

spirituelle dont ils ont besoin de s'imprégner. Je vous ai déjà parlé de cette vague de spiritualité qui se déverse alors sur l'humanité entière.

08020 - Il s'agit là d'une véritable crise. Elle débute, dans chaque vie humaine, vers l'âge de 27 ans, pour durer jusque vers 35 ans. A notre époque, elle est marquée par une série de phénomènes caractéristiques. Car tout ce qui pèse en général sur la vie de notre nature d'homme s'y inscrit en manifestations isolées particulièrement nettes et puissantes. Nous avons ainsi connu, il y a peu de temps, un personnage auquel on prêtait une grande influence, bien qu'il en eut peu. Il dut prendre, à un certain moment, une décision importante. Mais, à ce moment précis, une influence vint à jouer sur cette personne. Elle avait été incarnée précédemment au 9e siècle, dans une localité du Sud de l'Europe où elle s'était livrée à des opérations relevant de la magie noire. Cette circonstance a été suffisante pour introduire, au moment où cette décision devait être prise, un événement inattendu, la mort subite de ce personnage. Entendons-nous, il ne s'agissait, avec cette mort, que de la séparation de l'âme qui s'était réincarnée dans ce corps physique. Malgré cet événement, notre homme était toujours bien vivant en apparence. Pensez-donc, quelle aubaine qu'une telle mort, pour toutes sortes d'esprits ahrimaniens et autres individualités qui pouvaient continuer leur séjour dans ce corps privé d'âme. Il s'agit là d'un événement parmi tous ceux, très nombreux, qui sont la conséquence des complications de la vie moderne. Ils interfèrent dans les actes de nos contemporains, ils infléchissent leurs destinées. On ne peut guère formuler de jugement sur de tels incidents sans disposer au moins d'un sens très spécial qui puisse jouer dans des cas aussi frappants que celui que je viens de mentionner. Je l'ai souvent dit, certaines personnes ici présentes peuvent le confirmer: nous ne pourrons plus, à l'avenir, porter des jugements sur les événements précurseurs, ou considérés comme tels, de la dernière guerre mondiale. On ne pourra plus le faire comme dans le passé. Lors de ces événements, des fenêtres étaient béantes et toutes sortes d'esprits âhrimaniens pouvaient y pénétrer. En juillet' 1914, des influences spirituelles très spéciales et très douteuses ont pu s'exercer. Nous ne pouvons donc en parler valablement à l'avenir, sans tenir compte de ces facteurs spirituels accessoires et les historiens qui auront à traiter des causes de la guerre mondiale ne pourront les négliger.

08021 - Mais pensez combien il est devenu urgent d'adopter cette manière de voir les choses. Pensez aux manifestations de la vie que je viens de placer à la base de ce raisonnement: l'être humain, jusqu'à l'âge de 7 ans, développe son corps physique; jusque vers 14 ans, son corps éthérique; jusque vers 21 ans, son corps astral. De 21 à 28 ans, l'âme de sentiment s'épanouit. Dans cette période, la 27e année est prépondérante. La période suivante, de 28 à 35 ans, coïncide avec le développement de l'âme de raison, puis de l'âme de conscience. Comme vous pouvez le lire dans mon ouvrage «La Théosophie», l'organisation du Moi apparaît avec l'âme de raison. Ainsi, jusqu'à la 27e année, l'être humain ne reçoit que ce que la nature humaine lui apporte. Il se développe dans l'attente de voir apparaître l'organisation du Moi en même temps que l'âme de raison. Mais cette apparition du Moi ne vient pas d'elle-même. A partir de la 28e année et jusqu'à 35 ans, l'évolution de l'être humain n'est plus spontanée comme avant.

08022 - Nous nous trouvons placés aujourd'hui devant cette question capitale. Nous devons mener notre vie au-delà de la vingt-septième année. Nous n'avons rien fait pour développer cette faculté qui doit devenir le véritable sentiment du Moi et, avec lui, le sentiment de toute l'humanité, la connaissance de l'être humain. Qu'en résulte-t-il? Il en résulte une question: Quelle est donc la véritable nature de l'Homme? Elle appelle comme réponse, inéluctablement: laissez-nous tranquilles avec l'homme, nous voulons le surhomme. Cette réponse a quelque chose de lyrique. Ou bien encore, nous entendons: «Je sens en moi quelque chose qui n'est pas en ordre. J'en déduis que je ne suis pas venu au monde comme il conviendrait à un homme d'y venir. Je m'y trouve comme sur une fausse voie. Je ne suis pas seul dans ce cas, nous sommes nombreux à l'être. Nous sentons devoir devenir des hommes hors du commun, nous ne nous soumettons à aucune organisation régulière. A qui la faute? Nous nous sentons coupables devant nous-mêmes et devant la vie!»]

08023 - Écoutons maintenant la voie de la science spirituelle. Comment répond-elle à la question: quelle est la véritable essence de l'Homme? C'est la question que pose aujourd'hui notre nature humaine. Je vous demande à mon tour: Nous avons à vivre de notre vie spirituelle, elle nous permet de faire l'expérience vivante de notre esprit, n'est-ce pas un devoir très important, pour notre avenir, de la séparer matériellement de la vie démocratique de l'État qui, elle, ne nous permettra jamais d'acquérir dans notre vie une expérience intérieure? Nous disposons aujourd'hui de facultés de théologie, de droit ou de philosophie, de médecine, de sciences politiques ou de sciences naturelles, je crois, nous avons toutes ces spécialités. Pensez-vous que, dans toutes ces facultés, un enseignement puisse faire allusion, aujourd'hui, à ce que je viens de vous dire. Y entendrez-vous parler de cette coupure d'âge critique, entre 28 et 35 ans, où l'âme humaine peut ressentir un vide intérieur total? Période dans laquelle la perturbation peut aller si loin que l'âme en est anéantie et quitte le corps? A partir de ce moment, s'il en est ainsi, l'homme ne vit plus qu'en apparence, il est littéralement possédé par une nature d'essence ahrimanienne. C'est une nécessité aujourd'hui, la vie intellectuelle doit déboucher dans la spiritualité, la complexité de notre vie moderne l'exige. A notre époque, les questions les plus importantes ne viennent plus affleurer en surface. Elles restent enfouies dans le phénomène de la

vie courante. Comment une démocratie purement étatique, aussi justifiée soit-elle pour le fonctionnement des rouages de l'État, pourrait-elle préparer l'avenir de l'humanité? Nous aurons besoin, à l'avenir, d'hommes éclairés, nous en aurons de plus en plus besoin. Ces hommes auront à nous dire comment ils conçoivent la vie, ils nous le diront sous la forme de messages spirituels, ils nous les apporteront du monde spirituel. Si nous rendions leur mission impossible, l'évolution de la Terre, faute de ces messages, ne pourrait pas atteindre les objectifs qui lui sont fixés. Une vie spirituelle de ce genre est liée à la liberté dont elle jouira, de son indépendance à l'égard de l'État, de son autonomie. Sinon, nous assisterons à la répétition de cette scène, vécue loin d'ici; il s'agissait, dans une école supérieure dont les enseignants finissaient par ne plus avoir rien à dire d'intéressant, de prendre de nouvelles mesures. Au cours de l'assemblée démocratique convoquée dans ce but, des orateurs firent valoir la nécessité de faire appel à des «capacités». Mais les délégués démocrates s'opposèrent à cette tendance et, frappant le sol de leurs bâtons: Nous ne voulons pas de «capacités», nous voulons des gens de compétence moyenne, des hommes moyens.

131 - EFFET DU DROIT SUR VIE ÉCONOMIQUE ET VIE SPIRITUELLE

+ Source GA 333, p. 017-024, 2/1985, 26/05/1919, Ulm + + - FG - +

Le deuxième domaine de la vie, qu'on doit considérer quand on veut étudier la question sociale actuelle est la vie du droit. Les humains ont développé les plus différents avis sur cette vie du droit. Mais qui parvient tout de suite à regarder et ressentir cette vie du droit à partir de la réalité, se dit : établir quelques définitions, quelques choses savantes sur le droit est tout de suite comme quand on voulait donner quelques indications savantes sur ce qu'est la couleur bleu et la couleur rouge. On peut discuter avec chacun sur la couleur bleu et la couleur rouge, qui a un œil sain. Sur la conscience du droit, sur ce droit qui revient à chaque humain, parce qu'il est humain, se laisse discuter avec chaque âme humaine éveillée. Et avec âme humaine éveillée, avec âme humaine toujours plus éveillée on a à faire avec le prolétariat moderne.

En rapport à cette base du droit de la vie l'humanité récente a de toute manière, aussi loin qu'elle appartient aux cercles dirigeants, fait une remarquable expérience. Ces cercles dirigeant ne peuvent donc autre chose que de répandre une certaine démocratie sur la vie. Pour placer leurs intérêts capitalistiques sur la scène, ils avaient besoin d'un prolétariat intelligent, un prolétariat qui obtenait certaines forces de l'âme éduquées. On ne pouvait utiliser la vieille vie patriarcale dans la vie moderne capitaliste. Seulement quelque chose d'hautement inconfortable se présenta pour telle démocratie unilatérale, capitaliste. L'âme humaine a notamment la particularité, quand on développe en elle des capacités et forces particulière, que d'autre viennent d'elles même à l'apparition. Ainsi l'humanité dirigeante voulait de préférence se laisser développer seulement ces forces de l'âme qui font les travailleurs intelligents pour travailler dans les fabriques. Cependant il se présenta de soi-même que les âmes s'éveillèrent des rapports patriarcaux, et que s'éveilla particulièrement la conscience des droits humains. Et alors elles virent dans l'État moderne celui qui devait incarner le droit.

Elles se demandèrent : Est-ce cela le sol sur lequel le droit fleuri vraiment ? A la place de droits humains privilèges de classe et préjudices de classe. Et là-dessus se dressa ce qu'on nomme la lutte de classe du prolétariat moderne, derrière lequel ne se cache pas plus et pas moins que la grande revendication justifiée d'un être-là humainement digne pour tous les humains.
C'est la deuxième figure de la question sociale, la question du droit. Ce qu'elle signifie, on le reconnaît pas, quand on ne regarde pas sur la troisième figure, sur la question économique. Dans la vie de l'économie se sont déversées deux choses, les plus mauvaises choses qui n'appartiennent pas dedans la vie économique. C'est le capital, et c'est la force de travail humaine, pendant que purement appartient dedans la vie économique ce qui se joue sur le marché des marchandises. Je pense, que les dernières années et en particulier le présent des humains pourraient clairement apprendre que le plus important dans le mouvement prolétarien est l'humain prolétarien lui-même. Mais sur l'humain prolétarien ne peut aujourd'hui, ainsi que sont une fois les choses, véritablement pas juger celui, qui se, parce que les temps le suggère déjà une fois, confortablement là-dessus parle sur le prolétariat à partir de maintes représentations. Non, sur ces choses peut seul juger qui son destin a amené à penser avec le prolétariat, et a sentir avec le prolétariat. On doit soi-même avoir vu, comment à travers des décennies le monde prolétarien dans les heures qui du soir des durs travaux purent être arrachées, se rassemblèrent pour s'instruire sur le mouvement de l'économie des temps récents, sur la signification du travail, sur la signification de la consommation des marchandises et la production ; on doit avoir vu, quelle immense besoin de formation se développe d'après les choses principales dans les humains prolétariens pendant que de l'autre côté du fossé, à l'intérieur des classes supérieures les humains visitaient leurs théâtres et s'adonnaient à maintes autres activités, et l'amenaient au plus à une fois se regarder, vers en bas, sur scène, la misère prolétarienne. Là se développe l'humain prolétaire, il se développe immédiatement de sa vie de l'esprit.
Et à qui dit aujourd'hui, la question prolétarienne serait une pure question de pain et d'estomac, doit lui être donner la réponse : c'est déjà assez dommage que la question prolétarienne soit devenu question de pain, qu'on n'ai plus tôt regardé vers autre chose, notamment sur ce que dans le prolétaire à partir de toute son aspiration à surgit l'exigence après un être-là humainement digne, après un être-là dans lequel il n'a pas besoin de laisser dépérir corps et âme. Car toutes les exigences prolétariennes sont finalement parties de cela, pas d'une pure question de pain et d'estomac. Mais pendant que le prolétaire essaya de venir à l'autodétermination, pendant qu'il abordait les formes économiques des temps récents, se développa en lui la conscience de comment en fait il se tient dans cette vie humaine. Il put à partir de son point de vue regarder sur la conduite de la vie du côté des classes dirigeantes. Là on lui disait que l'histoire serait ordre du monde divin ou ordre du monde moral, ou ordre du monde de l'idée. Il vit seulement que les cercles dirigeants vivaient ainsi à l'intérieur de l'ordre du monde comme le leur autorisait la plus-value qu'il avait produite. A cause de cela les mots du manifeste communiste carillonnèrent si profondément dans les âmes prolétaires (NDT Proletariergemüter) et apportèrent cela à la conscience de sa situation. Malgré tous les progrès des temps récents, malgré les ainsi nommées nouvelles libertés le prolétaire est condamné à vendre et laisser

acheter sa force de travail comme une marchandise sur le marché du travail. De cela se constitua l'exigence : les temps sont passés, dans lesquels un humain à le droit de laisser vendre une parie de lui ou laisser acheter une partie de lui. Son ressenti, qu'il ne put peut-être pas toujours apporter en mots clairs, guida le prolétaire sur des temps anciens, au temps du servage. Et il vit comment de ces anciens temps est resté l'achat de sa force de travail. Car rien d'autre que cela ne réside dans le rapport de salaire. Là il se dit : au marché des marchandises, appartiennent les marchandises. On apporte les marchandises au marché, les vend et retourne avec la recette. Je dois vendre ma force de travail au donneur de travail mais je ne peux aller chez lui et dire : tu as ma force de travail pour tant et tant d'argent, là je m'en vais ; je dois me livrer moi-même ! – Voyez-vous, comme humain, on doit aller avec sa force de travail. C'est ce que le prolétaire ressent comme être-là humainement indigne.
Là apparaît la grande question : qu'est ce qui a à se passer, afin que la force de travail ne puisse plus avant être une marchandise ? Les humains aujourd'hui, aussi loin qu'ils appartiennent aux cercles dirigeants, ne se font, pris fondamentalement, vraiment peu de concepts de la force de travail. Ces gens ouvrent leur porte-monnaie, payent avec de tels ou tels billets élevés. Si absolument ils réfléchissent à cela, que dans ce qu'ils donnent là comme billets, ce qu'ils découpent peut être aussi de la manière en coupons, est contenu, de prendre en revendication tant et tant de force de travail du prolétariat, c'est la grande question. De toute manière, ils ne s'adonnent pas à des concepts, qui sont suffisamment forts, pour intervenir dans la vie sociale. Ce dont il s'agit est justement que la force de travail humaine ne peut être comparée en prix avec aucune marchandise ; que la force de travail humaine est quelque chose de tout à fait autre chose que la marchandise. Cette force de travail humaine doit sortir du processus économique. Et elle n'en sort pas autrement que quand on regarde la vie de l'économie comme un membre de l'organisme social, démembré de l'organisme particulier du droit ou de l'Etat, de l'organisme politique. Alors peut pénétrer ce que j'aimerai vous clarifier par une comparaison. La vie de l'économie fait frontière d'un côté aux conditions naturelles. On ne peut pas dans un domaine économique fermé gérer détaché là-dessus de manière quelconque. Par des moyens techniques on peut valoriser le sol ou semblable. Mais dans certaines frontières on doit se plier aux fondements naturels. Représentez vous un nombre de grands propriétaires fonciers, donc à leur manière pareillement capitalistes, ils diraient : si nous voulons rester à ce bilan ou aussi voulons en avoir un meilleur, alors nous devons avoir cent jours de pluie en été, là entre des jours avec du soleil et ainsi de suite. Naturellement un complet macaron, mais cela nous rend attentifs sur ce comment on ne peut changer les conditions naturelles d'un côté ; comment on ne peut exiger de la vie économique que les forces naturelles préparent le grain de blé ainsi et ainsi dessous dans le sol. Nous devons nous plier aux conditions naturelles, elles se tiennent là à coté de la vie de l'économie.
De l'autre côté la vie de l'économie doit être limitée par la vie du droit, cela veut dire : tout aussi peu les force naturelles dépendent de la conjoncture sur le marché des marchandises, tout aussi peu la force de travail humaine n'a le droit de dépendre de la conjoncture sur le marché des marchandises. La force de travail humaine doit être prise et sortie de la vie de l'économie et placée sur le sol du droit. Lorsqu'elle est placée sur le sol du droit, alors se développera sur ce sol du droit ce en quoi un humain

est égal à un autre humain, en ce que de véritables droits humains se développent, en qui aussi peut se développer le droit du travail. Mesure et sorte et temps du travail sera fixé avant que le travailleur pénètre dans le processus économique. Alors il se tiendra comme humain libre vis-à-vis de celui, qui alors ne sera plus le capitaliste, mais le guide du travail, le collaborateur spirituel.
Aimerait-on aussi encore prononcer de tels bonnes paroles sur l'ainsi nommé contrat de travail – aussi longtemps qu'il est un contrat de salaire, ne pourra toujours seulement provenir l'insatisfaction du travailleur. Seulement quand ne pourra plus être conclu de contrats sur la force de travail mais seulement sur la production commune de dirigeant du travail et du travailleur manuel, quand seulement pourra être conclu un contrat sur le résultat commun, en résultera un être-là humainement digne pour toutes les parties. Alors le travailleur se tiendra vis-à-vis du dirigeant du travail comme le libre associé. C'est cela qu'au fond le travailleur brigue, quand aujourd'hui il ne se peut pas encore se faire de toutes claires représentations là-dessus. C'est cela qui réside dans les questions économiques particulières du prolétariat, dans les exigences économiques particulières : libération de la force de travail du cycle économique, fixation du droit de la force de travail à l'intérieur du second membre de l'organisme social triarticulé, le sol du droit.
Sur ce sol du droit un autre doit encore recevoir une nouvelle forme. C'est immédiatement ce qui vis-à-vis de cette nouvelle configuration les humains actuels font encore des visages très, très abasourdis, notamment la reconfiguration du capital.
En rapport à la propriété privée les humains pensent social aujourd'hui au moins jusqu'à un certain degré, et d'ailleurs sur le domaine, qui leur semble être le moins difficile, sur le domaine spirituel. Car sur domaine spirituel vaut, du moins selon le principe, quelque chose de social en rapport à la propriété. Ce que quelqu'un produit, et quand il est un humain si intelligent, un humain encore si talentueux – certainement, il apporte ses capacités par la naissance, cela est écrit sur une autre feuille -, mais ce que nous fournissons de valeur socialement, aussi spirituellement, nous le fournissons par là, que nous nous tenons à l'intérieur de la société, par la société. Cela sera reconnu sur domaine spirituel par là qu'au moins d'après le principe – le temps pourrait encore être raccourci – ce qu'on produit spirituellement, de quoi aussi nous reviens la jouissance utilitaire, n'appartient plus à l'héritage trente ans après la mort. Le temps pourrait devenir plus court, mais c'est au moins reconnu dans le principe, que cela, qui est propriété spirituelle, doit devenir la propriété de la communauté dans l'instant où l'individu avec ses capacités particulière n'y est plus pour l'administrer. La propriété spirituelle n'a pas le droit dans une manière quelconque de passer à celui là qui alors avec cette production n'a plus rien à voir.
Maintenant dites aujourd'hui que c'est une exigence historique qu'avec le capital

spirituel soit là comme administrateur ; car par là on peut aussi au mieux effectuer son travail. Le capitaliste est alors justement la cinquième roue du carrosse, il n'est pas du tout nécessaire. C'est cela qu'on doit considérer. Il est donc nécessaire qu'à l'avenir les moyens de production dans un domaine économique particulier ou aussi pour un but culturel soient réunis ; mais après lesquels les facultés individuelles de l'humain ou des groupes humains, lesquels ont réunis les moyens de productions, ne justifient plus la propriété personnelle, ces moyens de production doivent ainsi, comme je l'ai décrit dans mon livre « Les fondements de la question sociale », maintenant à nouveau passer sur de tous autres, pas sur les héritiers, mais sur de tous autres, qui maintenant ont à nouveau les plus grandes capacités, d'administrer seulement ces moyens de production au service de la communauté.
Comme le sang circule dans le corps humain, ainsi circuleront les moyens de production, donc le capital, dans la communauté de l'organisme social. Comme le sang n'a pas le droit de s'accumuler dans l'organisme sain, mais doit aller par l'ensemble de l'organisme, tout fructifier, ainsi à l'avenir le capital ne doit pas s'accumuler à un quelque endroit comme propriété privée. Quand il a fait son service à un endroit, il doit bien plus passer à celui, qui l'administre au mieux. Ainsi le capital sera dévêtu de cette fonction laquelle aujourd'hui a conduit aux plus grands dégâts sociaux.
Les toutes intelligentes gens qui parlent du point de vu capitaliste mais disent avec droit : toute la gestion réside là dedans que les biens disponibles seront donnés afin qu'on puisse obtenir dans le futur des biens. – Cela est entièrement juste ; mais si on devait gérer de cette manière – que notamment par le passé les germes seraient posés pour l'économie de l'avenir, ainsi que l'économie ne dépérisse pas -, alors le capital doit prendre part à ce que sont les particularités des biens. A nouveau il y a aujourd'hui des visages hautement stupéfaits, quand on parle de ces exigences de l'avenir. De véritables biens ont toutefois la particularité qu'ils seront utilisés. Par l'utilisation ils vont petit à petit le chemin de tout vivant. Notre ordre économique jusqu'à présent a amené le capital, à ne pas aller le chemin de ce vivant. On a purement besoin d'avoir du capital, alors ce capital est arraché du destin de tout l'autre qui se tient dans le processus économique.
Déjà Aristote a dit, que capital ne devrait recevoir aucun petit, mais il ne reçoit pas seulement des petits, mais les petits y grandissent, jusqu'à ce qu'ils soient grand ; on peut annoncer le nombre d'années, jusque le capital se double, quand il est seulement laissé à lui-même. D'autres biens, mais pour qui capital doit seulement se tenir là comme représentant, ont la particularité, que soient ils se consomment ou ne peuvent plus être utilisés, quand ils ne sont pas pris au juste moment en utilisation. Au capital doit être appliqué la particularité, aussi loin c'est du capital argent, qu'il prenne part au destin de tous les autres biens. Pendant que notre vie économique actuelle regarde sur ce que le capital se double en un certain temps, une vie économique saine l'amènerait là que le pur capital argent disparaîtrait dans le même temps, ne serait plus là. C'est aujourd'hui encore quelque chose d'horrible, quand on dit aux gens, qu'après quinze ans ils ne devraient avoir le double, mais qu'après un temps adapté, ce qui doit être capital argent, ne plus être là, parce que ce qui se trouve fiché dans ce capital, doit prendre part à l'usure. Certainement peut à cela être pris recul à maint de ce qui repose dans l'épargner ou semblable.

Ainsi nous ne nous trouvons pas aujourd'hui devant de petits comptes, mais devant de grands comptes. Et nous devons avoir le courage de nous reconnaître à ces grands comptes. Sinon l'ordre social, ou mieux dit, le désordre social, le chaos social, s'abattra sur nous. Là-dessus les humains se font aujourd'hui peu de concepts, qu'ils dansent au fond sur un volcan. Il repose plus dans leur intérêt, de reproduire si aisément le vieux, pendant que le temps exige de nous, non pas de modifier maintes institutions, mais de réorienter et réapprendre jusque dedans nos habitudes de penser. Quand la force de travail et le capital seront sortis hors du processus économique, où alors le capital s'écoule à la communauté et la force de travail est rendue au droit de l'humain libre, alors se tient dedans le processus économique seulement consommation de marchandises, circulation de marchandise et production de marchandise.

Rapport de la démocratie à la vie économique

132 - MANIPULATION CAPITALISTIQUE DE LA DÉMOCRATIE

+ Source GA 024, p. 232-233, 2/1982, 00/09/1919, + + - DK? - +

002 - Il est hors de doute que l'économie moderne, fondée sur le capital privé, s'accompagne d'un large éventail d'injustices sociales. Est-il prouvé, cependant, que ces injustices soient une conséquence inéluctable de l'économie capitaliste? L'ordre économique en soi ne peut avoir d'autre effet que de créer les circonstances favorables ou défavorables à la production rationnelle des biens de consommation. L'économie moderne a abandonné les moyens de production aux particuliers et aux trusts. Cette concentration de la puissance économique permettait aine utilisation rationnelle des conquêtes de la technique moderne. Tant que la puissance économique s'exerce sur la seule, production de biens, son rôle social est essentiellement différent de celui qu'elle joue en empiétant sur le domaine culturel et juridique. C'est cet empiétement, au cours des derniers siècles, qui a conduit aux injustices sociales contre lesquelles s'élève le mouvement socialiste moderne. Celui qui détient les moyens de production acquiert par-là une suprématie économique sur les autres. Cette suprématie lui amène des soutiens dans l'administration.et chez les représentants du peuple, soutiens qui lui permettent d'accéder à d'autres privilèges sociaux, au détriment de ceux qu'il tient sous sa domination économique; même les régimes dits démocratiques donnent à ces privilèges un caractère légal. De la même façon, la suprématie économique accorde aux «économiquement puissants» le monopole de la vie culturelle.

133 - DIVINISATION DE L'ÉTAT PAR L'ENTREPRENEUR

+ Source GA 330, p. 065-066, 2/1983, 23/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

Maintenant, on a si longtemps demandé tout ce que l'État doit faire. Oui, voyez-vous, cet État est devenu pour les classes dirigeantes – et beaucoup d'autres le leur ont répété – pour ainsi dire une sorte de Dieu au cours de ces derniers trois à quatre siècles. Dans beaucoup de ce qui a notamment été dit sur l'État pendant cette terrible guerre, on se rappelle à la conversation que Faust a avec la Gretchen de 16 ans. Là Faust dit de Dieu :

„L'englobant tout, le détenant tout, n'englobe et ne détient-il pas toi, moi, lui-même ? » Oui, maint entrepreneur pourrait aujourd'hui ou avant peu de temps avoir ses employés instruits ainsi par l'État, qu'il puisse dire : ne détient-il pas moi, toi, lui-même ? – Il aurait alors encore pensé : mais particulièrement moi !
Oui, voyez-vous, c'est cela que nous devons apprendre en rapport à cette, j'aimerai dire, divinisation de l'État. Car la population bourgeoise est donc pour la plus grande part tombée, sous la contrainte des faits, très vite dans cette divinisation. Et si l'État ne sera plus le grand protecteur des entreprises, alors l'engouement pour l'État ne sera plus là dans ces cercles. Mais il doit aussi devenir clair au prolétariat, qu'on n'a pas le droit de traiter l'État comme Dieu. On ne parle naturellement pas de lui comme de « Dieu », mais on tient beaucoup de cela. Le vieux cadre de l'État, on l'utilise pour introduire la vie économique. Mais ce qui est sain est quand on ne transfère pas la vie économique dans l'État, mais quand on transfère seulement la vie politique, la pure vie du droit à l'État. Là, elle est sur son sol. Là, elle se tient à bon droit. Mais la vie économique doit être placée sur son propre sol, car elle doit être administrée de toute autre manière que la vie de droit de l'État. Alors, nous ne pouvons venir à des bases saines pour l'organisme social, lorsque nous entreprenons la tri-articulation. D'un côté la vie de l'esprit, qui doit se créer son chevauchement, qui n'a pas de raison d'être, si pas chacun qui fournit quelque chose de spirituel, qui doit journellement prouver cela devant l'humanité. Au milieu de la vie d'État, qui doit être démocratique, aussi démocratique que possible. Là n'a pas le droit d'être décidé autre chose que cela qui concerne pareil tous les humains. Là doit venir à discussion, ce que chaque humain place devant chaque humain comme également justifié. C'est pourquoi on doit séparer de l'État. Comment devrions-nous traiter là-dessus si l'un peut mieux ceci ou cela ? Cela doit être séparé de l'État. Dans l'État peut seulement être la discussion de ce en quoi tous les humains sont pareils.

134 - SOCIALISATION PLUTÔT QUE DÉMOCRATISATION DE L'ENTREPRISE

+ Source GA 331, p. 054-055, 1/1989, 22/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Vous aurez peut-être lu cette ébauche de loi, qui doit donc guider dans les chemins – ainsi dit-on volontiers dans la langue bureaucratique – l'institution des ainsi nommés conseils d'entreprise. Naturellement on pense tout d'abord aux endroits auxquels on veut aujourd'hui guider de telles choses dans les chemins de faire des lois sur ce que les conseils d'entreprises devraient faire, ce que seront leurs droits et ainsi de suite. Mais prenez le tout qui là comme ébauche est allé maintenant dans le monde, ainsi vous devrez vous dire : oui, cela ne porte aussi pas pour le moins le tampon d'une vraie socialisation. On la nomme même « socialisation des entreprises », comme si on pouvait en réalité socialiser les entreprises particulières ! Ce qui est contenu dans cette ébauche pour la constitution des conseils d'entreprise, cela n'est pas autre chose, j'aimerais dire, que le laisser couler dans les entreprises particulières un certain principe démocratique du parlementarisme nous étant amplement connu. On nomme donc la chose aujourd'hui déjà diversement « démocratisation de l'entreprise ». Le principe parlementaire doit étendre certains stolons, de tels golfes, qui seront introduits dans les entreprises, dans lesquelles devrait être parlementarisé plus avant.

socialisation, tout aussi peu cette extension des golfes parlementaires aux entreprises pourra apporter quelque chose de ce qu'est socialisation. Vous le voyez donc le mieux à ce que dans cette ébauche est parlé partout dans la toute vieille manière « d'employeur » et « d'employé » (NDT : lit. « donneur de travail » et « preneur de travail ») Quand aussi ce ne sera pas dit ouvertement, c'est ainsi que derrière tout cela le vieux capitalisme continu aussi à guetter. Tout est pensé dans les vieilles formes capitalistes. Tout devrait au fond rester à l'ancienne, et les employeurs devraient être tranquillisés par là que maintenant pourront être élus des conseils d'entreprises qui ont toutes sortes de négociations théoriques à soigner avec l'employeur. Mais en rapport à la formation sociale particulière tout devrait finalement rester à l'ancienne. Cela, celui-là peut le lire clairement d'une telle ébauche qui a un sens pour cela absolument de lire quelque chose comme cela. Il n'a pas été pris aussi le moindre élan pour vraiment déconstruire le capitalisme. Et ainsi, nous voyons que déjà la toute première exigence de socialisation, la suppression du capitalisme, ne sera pas prise en considération par ce qui maintenant si diversement est nommé socialisation.

135 - METTRE LES TRUSTS SOUS LA DÉMOCRATIE

+ Source GA 332a, p. 017-019, 2/1977, 24/10/1919, Zurich + + - FG - +

Prenons une fois ce qu'une personnalité a dit il n'y a pas si longtemps – et souvent et souvent -, qui se tient au milieu du politique actif, dans la vie étatique du temps actuel, qui est issue de la vie de l'esprit du temps actuel. Celui des vénérés auditeurs qui m'ont entendu ici lors de précédentes conférences, ne mécomprendront pas, ce que je dirais maintenant, car dans les temps où Woodrow Wilson fut reconnu du monde entier en dehors de celui d'Europe du centre comme une sorte de dirigeant du monde, là je me suis toujours de nouveau et à nouveau prononcé contre cette reconnaissance. Et ceux qui m'ont entendu, ils savent que je ne fus jamais un adepte, mais un opposant de Woodrow Wilson. Aussi dans le temps où l'Allemagne elle-même succomba au culte wilsonien, je ne me suis pas retenu avec cette vision, que j'ai ici, aussi à Zurich, toujours fait valoir. Mais aujourd'hui où c'est dans une certaine mesure passé avec ce culte, peut être dit quelque chose, qui n'a pas besoin d'être mal pris d'un opposant à Wilson.

Ce monsieur a, d'un ressenti pénétrant des contextes sociaux de l'Amérique comme ils se sont formés depuis la guerre civile et de sécession des années soixante, tout de suite ressenti comment les rapports d'État, de droit se tiennent aux rapports économiques. Il a vu avec un certain regard non prévenu, comment se sont formées les grosses accumulations des masses de capital par le nouvel ordre économique compliqué. Il a vu comment les trusts, comment les grosses sociétés de capitaux se sont fondées. Il a vu comment même dans un système étatique démocratique le principe démocratique toujours plus et plus a disparu vis-à-vis des négociations secrètes de ces sociétés, qui avaient intérêt au secret, ces sociétés qui avec les masses de capital amoncelées s'approprièrent un gros pouvoir et dominèrent de grosses masses d'humains. Et il a toujours à nouveau et à nouveau dressé sa voix pour la liberté de l'humain vis-à-vis de ce déploiement de pouvoir qui provient des rapports économiques. Il a d'un profond ressentir humain – cela a le droit d'être dit – sentit comment correspond avec l'humain le plus particulier, ce qu'est fait social, avec l'art et la manière, comment l'humain particulier est mûr pour cette vie sociale. Il indique sur ce

que pour la guérison de la vie sociale il s'agit que sous chaque habit humain vive un cœur humain librement déterminé. Il indique toujours à nouveau et de nouveau sur ce que la vie politique devrait être démocratisée, comment ce pouvoir devrait être enlevé aux sociétés de pouvoir particulières et le moyens de pouvoir, qu'elles ont, comme les facultés et forces individuelles de chaque humain, qui les a, doivent être concédées absolument à la vie universelle économique, sociale et étatique. Il l'a exprimé avec insistance que son système étatique, qu'il considère visiblement comme le plus progressiste, souffre sous les conditions qui se sont formées.
Pourquoi ? Oui, de nouvelles situations économiques sont remontées ; de grosses concentrations de capital économique, déploiement de pouvoir économique. Tout dépasse dans ce domaine ce qui sous peu encore fut là. De toutes nouvelles formes de vie en commun humaines firent apparaître cette formation économique. On se tient vis-à-vis d'une constante transformation de la vie économique. Et pas moi – d'une quelque théorie -, mais cet homme d'État, on a le droit de dire, cet « homme d'État mondial », il l'a exprimé : le dommage fondamental de l'évolution récente réside dans ce qu'il est vrai, les rapports économiques ont progressé que les humains se sont formés la vie économique d'après leurs rapports de pouvoir secrets, mais que les idées du droit, les idées de la vie commune politique n'ont pas suivies, qu'elles sont restées à un point de vue antérieur. Woodrow Wilson l'a clairement exprimé : nous gérons avec de nouvelles conditions, mais nous pensons, nous donnons des lois sur l'activité économique d'un point de vue depuis longtemps dépassé, qui est un vieux. Pas ainsi que dans la vie économique s'est formé du nouveau sur le domaine de la vie du droit, de la vie politique ; celles-là sont restées en retrait. Avec de vieilles idées juridiques, nous vivons dans un ordre économique entièrement nouveau. – Ainsi l'énonce à peu près Woodrow Wilson. Et il dit avec insistance : sous cette disparité entre vie du droit et vie de l'économie, là ne peut pas se développer ce que l'époque présente de l'histoire de l'évolution humaine exige : que l'individu travaille non pour lui, mais pour le bien-être de la communauté. Et Woodrow Wilson exerce une insistante critique de l'ordre de la société qui se présente immédiatement à lui.

136 - DÉMOCRATIE D'ÉCHANGE ET TYRANNIQUE

+ Source GA 332a, p. 168-171, 2/1977, 29/10/1919, Zurich + + - FG - +

Si nous remontons derrière le dernier moyen-âge – il s'est encore étendu quelque chose dedans le dernier moyen-âge ; notamment dans le monde civilisé européen – ainsi nous trouvons la vie sociale dans une telle structure que nous pouvons parler d'une société de pouvoir. Cette société de pouvoir était apparue par cela que pour seulement amener un exemple, ma foi un quelque conquérant s'est n'importe où fait sédentaire avec une suite, a fait dans une certaine mesure sa suite en une classe laborieuse. Alors fut par là que le guide fut considéré en vertu de ses particularités individuelles, efficacité individuelle ou efficacité individuelle supposée, le rapport social amené entre son pouvoir et le pouvoir de celui qui le premier l'invoqua et qui alors furent ses serviteurs respectivement sa classe laborieuse. Là passa dans une certaine mesure sur l'ensemble, comme donnant la mesure pour l'organisme social, ce qui jaillissait dans l'un ou dans un groupe aristocratique, cela continua à vivre dans l'ensemble. La volonté, qui était dans l'ensemble, fut dans une certaine mesure dans cette société de pouvoir seulement le décalque, la projection de la volonté individuelle.

Sous l'influence des temps récents, de la division du travail, du capitalisme, de la culture technique, pénétra à la place de cette société de pouvoir, mais poursuivant absolument ses impulsions sous les humains et le vivre ensemble humain, la société de l'échange. Ce que l'individu produisait, devint marchandise, qu'il échangea avec l'autre. Car finalement l'économie de l'argent est rien d'autre, aussi loin qu'elle est circulation avec les autres individus ou avec les autres groupes. C'est une circulation d'échanges. La société est devenue une société d'échange. Pendant que dans la société de pouvoir l'ensemble a à faire avec la volonté de l'individu, qu'elle absorbe, la société d'échange, dans laquelle nous sommes encore au milieu et de laquelle une grande partie de l'humanité aspire à sortir, a à faire avec la volonté de l'individu qui se tient contre la volonté de l'individu, et de la coopération de volonté individuelle à volonté individuelle apparaît tout d'abord, comme un résultat du hasard, la volonté d'ensemble. Cela bourgeonne de ce que de l'individu à l'individu advient, ce qui se forme comme richesses, ce qui se forme dans la ploutocratie et ainsi de suite. Mais dans tout cela agit ce qui dedans a à faire avec l'affrontement de volonté individuelle sur volonté individuelle.

Ce n'est pas étonnant que la vieille société de pouvoir ne pouvait pas aspirer vers une quelque émancipation du spirituel. Car celui qui fut le guide fut aussi reconnu en vertu de son efficacité comme guide du spirituel et comme guide de l'ordre du droit. Mais c'est aussi compréhensible, que le principe de droit, d'état, politique a particulièrement foisonné dans la société d'échange. Avons-nous donc vu sur quoi en fait le droit veut reposer, quand aussi ce vouloir ne vient pas à correcte expression dans l'ordre social actuel. Le droit a en fait à faire avec ce que l'humain individuel a à définir comme un égal vis-à-vis de l'autre, qui lui est égal. Dans la société d'échange l'individu a à faire avec l'individu. Ainsi la société des échanges a l'intérêt à transformer sa vie économique où aussi l'individu a à faire avec l'individu, en une vie du droit, cela signifie, de transformer en statut de droit ce que sont des intérêts économiques.

Justement comme la vieille société de pouvoir est passée en une société des échanges, ainsi la société des échanges aspire aujourd'hui d'impulsion les plus intérieures de l'évolution humaine à une nouvelle société, notamment sur sol économique. Car la société des échanges est de part en part, en ce qu'elle s'est appropriée la vie de l'esprit, l'a fait non libre, l'a fait étrangère à la vie, devenue une pure société de l'économie, et elle sera comme telle exigée par certains socialistes radicaux. Mais de plus profondes impulsions de l'humanité actuelle cette société des échanges, notamment sur domaine économique, veut se changer en ce que je voudrai nommer – quand aussi le nom boite un peu, mais c'est justement une nouvelle chose, et on n'a en règle générale pas de descriptions pertinentes, qui donc devront être formées de la langue – la société commune (NDT : Gemeingessellschaft).

La société des échanges doit passer dans la société commune.

de volonté d'ensemble, qui maintenant agit en retour à l'envers sur la volonté individuelle. Car j'ai (...) expliqué, comment sur le domaine de la vie économique doivent apparaître des associations des différentes branches de production, association des différentes branches de production avec les consommants, ainsi que partout devraient se grouper les faisant l'économie et aussi les consommants économiquement. Les associations passeront des contrats les unes avec les autres. Il se formera à l'intérieur de groupes, qui sont plus grands ou plus petits, une sorte de volonté d'ensemble. Vers cette volonté d'ensemble aspirent donc beaucoup de « se languissant » socialistes. Seulement ils se représentent souvent la chose d'une manière extrêmement non claire, de manière absolument non sensée.
Tout comme dans la société de pouvoir, dans la société de puissance la volonté unique a agit dans l'ensemble, ainsi dans la société ordinaire du futur une volonté conjointe, une volonté globale devra agir dans l'individu.
Mais comment cela sera-t-il possible ? Que doit dans la volonté globale – elle doit donc apparaître par la collaboration des volontés uniques, les volontés uniques doivent engendrer quelque chose, qui n'est pas tyrannie, n'est pas tyrannie démocratique pour l'individu, à l'intérieur de quoi le seul peut se sentir libre – que doit donc être fiché dedans dans cette volonté globale ? Dans cette volonté globale doit être fichée ce que l'âme individuelle et l'esprit humain individuel peuvent relever, avec quoi ils peuvent se déclarer d'accord, ce dans quoi ils peuvent s'adapter. Cela signifie, ce qui vit dans l'humain individuel, esprit et âme, cela doit vivre dans la volonté globale de la société commune.
Cela n'est pas autrement possible que quand ceux qui façonnent cette volonté globale, de la volonté particulière portent en soi dans leur volonté, dans leur sentiment, dans leur représentation la pleine compréhension pour l'humain particulier. Dans cette volonté d'ensemble doit s'écouler ce que l'humain particulier ressent comme son propre spirituel et psychique et corporel. Mais cela doit être déposé dedans.
Ce fut autrement dans l'instinctive société de pouvoir, où l'individu était reconnut de l'ensemble parce que les individus ne faisaient pas valoir leur volonté propre ; ce fut autrement dans la société des échanges, où la volonté individuelle est percutée et une sorte de solitude de bon gré hasardeuse en est sortie ; mais autrement cela doit être quand une volonté globale organisée devrait agir sur l'individu. Alors personne n'a le droit, qui prend part au façonnement de cette volonté globale, d'être déraisonnable vis-à-vis de ce qu'est le vraiment humain. Alors on n'a pas le droit de se rapprocher de la vision de la vie avec une science de la nature abstraite, qui est purement orientée sur la nature extérieure et ne peut jamais comprendre tout l'humain. Alors on doit se rapprocher de la vision de la vie avec science de l'esprit, qui, parce qu'elle englobe l'humain entier d'après corps, âme et esprit, aussi dans une mesure ressentie et une mesure volontaire, appelle une compréhension pour ces humains individuels.
Veut-on par là appeler un ordre économique communautaire, on ne pourra seulement l'appeler quand on pourra lui donner une âme à partir de la vie de l'esprit autonome.

137 - ASPIRATION À LA DÉMOCRATIE PAR INDUSTRIALISME

+ Source GA 305, p. 198-200, 2/1979, 26/08/1922, Oxford + + - FG - +

Aux deux courants que j'ai caractérisés vient de plus en plus s'en ajouter un troisième, depuis le début des XVe et XVIe siècles, et le plus distinctement au XIXe. Il s'y ajoute d'autant plus visiblement que la civilisation se déplace davantage vers l'Occident. A ce qui à l'origine était adapté par la théocratie à la terre, au sol, à l'agriculture, vient s'ajouter dans les régions du Centre le juridisme, qui est adapté au commerce, aux métiers, au travail. Et à l'Ouest vient s'y ajouter, de plus en plus, ce que l'on a entendu plus tard par le terme d'industrie, l'industrie proprement dite avec la technique qui s'y ajoute.

053 - Songez seulement à ce que signifie l'introduction de l'élément proprement industriel dans l'évolution de l'humanité. Les conditions actuelles peuvent facilement être calculées en fonction de ce que je vais exposer maintenant, mais je vais le faire pour une date un peu plus ancienne, environ les années 80 du siècle dernier. On pouvait alors déjà dire : en dénombrant les corps humains physiques sur la terre, on trouverait environ un milliard et demi d'hommes. Mais ce n'est pas là vraiment la population de la terre. Ce le serait si nous vivions encore dans une Antiquité reculée où les hommes, pour l'essentiel, accomplissaient tous les travaux de leurs mains ou avec l'aide de ce qui était lié à l'homme : guider un cheval ou pousser une charrue à la main, etc. Au XIXe siècle, une toute nouvelle population est apparue sur la terre : les machines, qui ont déchargé l'homme de toute une partie de son travail. Et lorsqu'on calcule déjà, pour les années 80 du siècle précédent, de quelle quantité de travail la machine a déchargé l'homme, on trouve que la population de la terre doit être évaluée à deux milliards d'hommes, 25 % de plus. Aujourd'hui — et tout au moins il en était encore ainsi avant la guerre —, les choses sont telles que si nous ne regardons que les hommes physiques sur la terre, nous obtenons un chiffre de population tout à fait faux. Il faut admettre qu'on en compte 500 millions de plus, d'après le travail accompli.

054 - Ceci a effectivement ajouté au courant théocratique et juridique un tout nouvel élément, un tout nouveau courant dans les conditions réelles, car l'homme ne s'est pas trouvé en contact plus proche avec le monde extérieur, il s'est trouvé davantage ramené à lui-même. Au Moyen Age, ce que faisait l'être humain, disons la clef pour une serrure ou la serrure elle-même, était une partie de lui-même. Son activité se transformait en travail. Lorsqu'un homme sert une machine, le rapport qu'il a avec celle-ci lui est — ceci dit en termes relatifs — tout à fait indifférent. Par là, il est d'autant plus ramené à lui-même. Il ressent son humanité. Il prend place dans l'évolution en être tout nouveau. Il se sépare de son travail.

055 - Voilà ce qui apparaît à l'Occident au cours des derniers siècles : l'élément démocratique, mais sous la forme d'une exigence, d'un postulat, non pas comme quelque chose de réalisé. Car les conditions dominent l'homme. Les humains ne peuvent penser que théocratiquement ou juridiquement. Mais la vie devient économique et industrielle, et pose des exigences insurmontables. A cela, les peuples n'ont pas encore accès. Un homme comme Marx lui-même n'a pensé qu'en juriste. Et la compréhension qu'il a rencontrée chez des millions et des millions d'êtres n'est que de nature juridique.

056 - Ainsi l'on peut dire : ceci causa l'apparition, à côté des deux autres, d'un troi-

capitalisme et du travail. Les hommes sont contraints de garder présents à leur regard ces problèmes que pose la vie. C'est maintenant seulement qu'en fait l'évolution de l'humanité en est au présent.

138 - PARLEMENT AUSSI PAS PAR COMMISSION PLEINE DE CAPABLES ÉCONOMIQUES

+ Source GA 024, p. 451-453, 2/1982, 00/08/1919, + + - FG - +

Professeur Heck dit conformément aux choses : « la plus lourde tâche, dont nous menace l'avenir, est la répartition de l'immense, jamais exaucée, charge fiscale, que la paix nous infligera... Ces impôts ne pourront pas du tout être amassés sans de lourds empiétements dans la vie économique. C'est pourquoi devrait se sécuriser aussi lors de la mise en œuvre des idées steinériennes chaque groupe économique dans la représentation au Parlement, pour se défendre contre la surcharge. » Mais cette « plus lourde tâche » ne sera que par le démembrement du droit – pouvoir être délié de la vie économique dans une telle sorte, que ce détachement ne contredise pas la conscience du droit de groupes humains particuliers. Car viennent les intérêts d'un groupe économique en représentation en un parlement reposant sur une base démocratique, ainsi se donnera toujours que le groupe économique le plus puissant impose les mesures les moins puissantes. Il pourra cela par sa propre puissance, ou par conclusion de compromis. Par la formation de majorités parlementaires est toujours possible le non factuel faire valoir et la marginalisation d'intérêts. Autrement se forme la chose quand l'administration de la vie économique est démembrée organiquement de celle de la vie du droit. Alors ne peuvent être prises des décisions sur le sol du droit qui conduisent à des effets dans la vie économique, lesquelles sont défavorables à quelque groupe humain. Tout ce qui dans la vie économique se passe reposera sur le traitement des associations appropriées. Lors de ce traitement, la connaissance factuelle peut se tenir vis-à-vis des autres ; et le non factuel, pur parlementarisé démocratique peut disparaître. Quelqu'un pourrait peut être dire que le brigué avec cela serait aussi à réaliser, quand dans le « parlement du droit » les actions principales seraient dévolues aux commissions et qu'on s'attirerait à cette expertise des domaines économiques particuliers. Il me semble que cela ne serait qu'une demi-mesure. Ce qu'elle pourrait avoir de bon limité pour effet, devrait tout de suite montrer, comment l'ambitionné ne pourrait pleinement être atteint que par le démembrement de l'administration économique de l'organisation du droit. Professeur von Heck n'apporte pas suffisamment en approche, ce que cela signifie en pratique de la vie, quand les représentants informant des faits de la branche économique ont ainsi à traiter, que par les conditions de vie d'une branche ont à promouvoir et limiter celles des autres, sans l'influence non factuelle des décisions à la majorité. Qui place dans l'addition, comment une telle institution agit pratiquement, à celui-là ne viendra pas au sens de dire : « Nous devrons demander aux scientifiques et médecins pour question d'église, agriculteurs, commerçants et artisans pour la grande industrie d'apporter de la compréhension factuelle avec eux ? » Cela semble volontiers correctement demandé ; mais cela ne parle pas contre un membrement posé sur lui-même de la vie économique, mais contre la représentation des intérêts culturels et économiques dans un parlement, où chacun a à codécider sur des choses desquelles il ne comprend rien. Au maniement des organisations économiques entre elles par leurs représentants n'est en aucun chemin nécessaire une compréhension

factuelle en dehors du domaine que chacun a à représenter. Car le résultat du traitement sera confirmé objectivement par la signification d'un secteur pour l'autre. Le fondement pour une telle objectivité sera par la créé, que les corps d'administration s'articuleront autour de ces personnalités sur lesquelles un office dirigeant sera de cette manière transféré comme c'est décrit page 86 des « Points fondamentaux de la question sociale ». Les autres membres de ce corps d'administration partiront ainsi des besoins de la conduite économique, qu'a la place du choix personnel un choix de personnalités approprié apparaîtra, que là les capacitations se manifesteront dans la division du travail et par là s'établira la conviction, qui profite au mieux le travail personnel, quand le dirigeant connaisseur est appelé. Les membres de corps d'administration supérieurs et un conseil d'administration central se donneront d'une manière semblable de l'inférieur. Par cela sera malgré le conseil central construit l'administration d'ensemble sur une base fédérative.
Une telle construction de l'administration économique ne sera supportable à la conscience démocratique seulement quand tout ce qui se rapporte aux rapports de droit des personnes concernées sera séparé de cela et sera renvoyé en un parlement démocratique. Mais à ces rapports de droit appartient tout ce qui se rapporte au travail, lequel les humains fournissent pour d'autres.

Rapport de la démocratie à la vie de l'esprit

139 - ÉGLISE CATHOLIQUE LIÉE PAR LE SANG PLUTÔT QUE DÉMOCRATIQUE

+ Source GA 334, p. 209-209, 1/1983, 26/04/1920, Basel + + - FG - +

On a appris l'organiser (NDT : « das Organisieren », on serait bien sûr tenté de traduire par « l'organisation », mais là c'est plus actif) de la nature. On crédite particulièrement les Allemands de l'organiser. Ils l'ont si bien reçu, qu'ils l'ont déformé jusqu'au mécanisé. Mais cela a débordé dans l'essentiel sur tout le monde civilisé. On a apporté l'organiser, qui de nature est propriété de l'humain aussi dans la vie sociale. Et cet organiser qui est en rapport avec les lignés héréditaires, cet organiser, qui a un très symptomatique – il y a beaucoup d'autre – dans le droit d'héritage, cet organiser, il ressort donc au fond très clairement aussi dans l'organisation de la vie spirituelle. Et finalement – toutefois, l'Église catholique veut être une institution démocratique, qui laisse aussi monter sous conditions jusqu'aux plus hautes positions de la hiérarchie d'églises celui, qui là est au-dessous des états les plus au-dessous.-, mais s'est aussi la dans la pratique ce qui a soudé ensemble de telles choses, comme les vieilles organisations qui dépendent de la lignée héréditaire, se sont aussi glissées dans des organisations d'église catholiques ; car finalement quand même plus de hauts nobles sont devenus évêques que d'autres et ainsi de suite. bref, nous voyons dans beaucoup de rapport comment s'immisce dans l'organisation sociale moderne, ce qui vient des lignés héréditaires : et qui dans de telles choses comme le droit d'héritage, vient particulièrement à l'expression, mais là-dessus, l'espèce humaine en a en fait grandi hors avec sa conscience la plus intérieure.

Fécondation réciproque

140 - FORMATION DU PEUPLE COMME RÉVÉRENCE DEVANT LA DÉMOCRATIE

+ Source GA 330, p. 086-086, 2/1983, 25/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

Que s'est-il donc passé pour l'amélioration au cours des temps récents ? Parce que cela n'alla pas autrement que de faire certaines entorses à la démocratie, on a, si bien intentionné, cédé au peuple, dans toutes les formes possibles, quelques morceaux de l'ainsi nommée nouvelle formation ; des universités populaires furent érigées, des cours furent tenus pour le peuple, de l'artistique montré au peuple : le peuple doit aussi avoir quelque chose de cela. Ce qu'on a obtenu avec tout cela, qu'est-ce au juste ? Ce n'est rien qu'un terrible mensonge culturel. Tout cela a encore agrandi le fossé de manière significative. Car quand pourrait donc le prolétaire avec une sensibilité droite, sincère regarder de tout le cœur, de toute l'âme vers ce qui à l'intérieur de la classe bourgeoise sera peint, sur ce qu'à l'intérieur de la classe bourgeoise sera fabriqué comme science, comment pourrait-il regarder vers cela ? S'il avait avec ceux qui le produisent, une vie sociale commune, si n'était pas de différence de classe ! Car il est impossible, d'avoir une vie de l'esprit commune avec ceux auxquels on n'appartient pas socialement. C'est cela qui, avant toute chose, a élargi spirituellement le grand fossé. C'est cela qui indique spirituellement à l'un, ce qui a à se passer.

141 - SAINE CONSCIENCE DU DROIT COMME CONSÉQUENCE NON SOUHAITÉE DE LA FORMATION DU PEUPLE

+ Source GA 330, p. 142-143, 2/1983, 03/05/1919, Stuttgart + + - FG - +
Vis-à-vis de la vie d'État ou politique ou juridique elle éprouva [la masse aspirant à se redresser] tout de suite dans son ascension plus et plus qu'il y a quelque chose pour la nature humaine qui est une même chose pour tous les humains. Cette même chose on ne peut pas développer en une quelque théorie, c'est simplement disponible dans les expériences de chaque âme saine. Comme on ne peut pas parler à un humain aveugle sur une couleur bleu ou rouge, ainsi on ne peut pas parler avec une âme non développée sainement sur ce qui vit dans chaque âme saine comme la conscience du droit, cette conscience du droit, laquelle fait l'humain égal vis-à-vis de tous les autres humains sur le deuxième domaine de la vie sociale, la vie de l'État. Mais ce sentiment, qui dans les vieux contextes patriarcaux, aussi dans les contextes du Moyen-âge, fut encore contenu dans les larges masses, ce sentiment des droits égaux, il survint toujours plus intensivement dans les derniers siècles et en particulier dans l'évolution prolétarienne des dix-neuvième et vingtième siècles. Les classes guides, dirigeantes ne purent autrement que d'appeler les larges masses à la démocratie. Elles avaient besoin de cela pour leurs intérêts. Elles avaient besoin d'un prolétariat toujours plus et plus formé dans une mesure scolaire. Mais on ne peut pas former l'un dans l'âme sans former l'autre avec. En ce que les classes régnantes, dirigeantes ont fait le prolétariat en travailleur instruit pour les exécutions compliquées dans leurs fabriques et pour autres choses, elles durent, parce que l'un n'est pas possible sans l'autre, par ce que l'autre se développe de lui-même, admettre en même temps que dans le prolétariat cette conscience du droit émergea, que chaque âme humaine venue à elle-même est particulière. Mais cette conscience du droit se développa chez le prolétaire tout autrement que dans les jusqu'alors cercles guides, dirigeants de l'humanité. Dans les jusqu'alors cercles guides, dirigeants de l'humanité, se développèrent les sentiments du droit aux cercles d'intérêts, dedans lesquels ces classes depuis longtemps étaient nées. Le prolétaire ne fut pas, en ce qu'il fut placé à la machine, en ce qu'il fut attelé dans le capitalisme sclérosant l'âme, armé avec de tels intérêts. Ces rapports, qui partout existent entre ce que les classes dirigeantes imaginaient, et ce qu'elle ressentait comme leur humanité, ces rapports d'intérêts il n'y avait pas pour le prolétaire. Je ne le pense vraiment pas humoristiquement quand je dis : pour le membre des classes dirigeantes, du contexte social dans lequel il était placé, pouvait être issu quelque chose d'une conscience intérieure d'humanité qui lui donnait une certaine conscience du droit, quand, disons maintenant, il pouvait écrire sur sa carte de visite « propriétaire de fabrique » et du même, ou aussi « lieutenant de réserve ». Mais pour le prolétaire il n'y avait pas un tel contexte d'intérêt entre la machine sclérosant l'âme et son humanité, et rien, entre l'être attelé dans le capitalisme et à nouveau, son humanité. Le prolétaire était placé sur son pur droit humain, et en ce qu'il regardait vers les autres, il voyait à la place de droit humain universel des avantages de classe, des privilèges de classe et préjudices de classe.

142 - DROIT INSPIRÉ PAR SCIENCE JURIDIQUE COMME PAR SA PRÉ-IMAGE PLUTÔT QU'IMAGE

+ Source GA 296, p. 059-064, 4/1991, 11/08/1919, Dornach + + - Raymond Burlotte - +
03008 - D'autre part, dans la société de l'avenir, le travail devra régner de façon juste. Ce qu'on dit aujourd'hui au sujet du travail est absurde. En effet le travail en

tant que tel n'a absolument rien à voir avec la production des marchandises. [62] Karl Marx appelle la marchandise une force de travail cristallisée. C'est un pur non-sens, rien de plus. Car de quoi s'agit-il lorsque l'homme travaille? Du fait que, d'une certaine manière, il s'use lui-même. Or vous pouvez produire cette auto-usure d'une façon ou d'une autre. Si votre compte en banque ou votre porte-monnaie sont suffisamment remplis, vous pouvez pratiquer un sport, et, ce faisant, exercer des efforts, utilisant ainsi votre force de travail. Mais vous pouvez aussi scier du bois ou faire tout autre chose. Le travail peut être exactement le même si vous sciez du bois ou si vous pratiquez un sport. Ce qui importe ce n'est pas la quantité de force que vous consacrez à un travail, mais c'est la finalité de ce travail dans la vie sociale. La force de travail n'a, en elle-même, rien à voir avec la vie sociale, dans la mesure où il s'agit de créer des marchandises. C'est pourquoi dans l'organisme social tripartite, il faudra que l'impulsion au travail soit tout autre que celle qui consiste à fabriquer des marchandises. Le travail fabrique des marchandises parce qu'il faut bien qu'il s'applique à quelque chose. Mais ce qui doit fournir son impulsion au travail de l'homme, c'est la joie, c'est l'amour du travail. Et nous ne parviendrons à instaurer de véritables formes sociales que si nous trouvons les méthodes pour que l'homme veuille travailler parce que le travail est pour lui une évidence.

03009 - Cela n'aura lieu que dans une société où vous pourrez parler de concepts inspirés. Personne ne pourra, comme par le passé, où les choses étaient instinctives, ataviques, enflammer en l'homme la joie et l'amour du travail, si vous ne faites pas pénétrer dans la société des idées et des sentiments issus de l'inspiration des initiés. Ces concepts devront porter les hommes de telle sorte qu'ils voudront d'eux-mêmes se vouer à l'organisme social. Autrement dit, ils voudront travailler par compréhension [63] de l'organisme social. Or seuls les hommes à qui l'on parle de concepts inspirés, c'est-à-dire de science spirituelle, peuvent avoir une telle compréhension.

En somme, pour ressusciter le travail, il ne nous faut plus ces concepts creux que l'on déclame aujourd'hui; nous avons besoin d'une science spirituelle qui pénètre les cœurs et les âmes. Les hommes éprouveront alors de la joie et de l'amour pour le travail, de sorte que le travail pourra prendre place à côté des marchandises. Pour cela il faut que ceux qui sont des pédagogues de la société ne parlent pas seulement d'imagination, mais aussi d'inspiration ainsi que des concepts qui dans notre société complexe doivent régir l'existence des moyens de production et la répartition correspondante du sol.

03010 - Pour cela il faut répandre dans la société des concepts intuitifs. Ces concepts que vous trouvez dans mon livre «Fondements de l'organisme social» à propos du capital, ne pourront s'épanouir que dans une société réceptive à l'intuition. Le capital trouvera sa place dans l'organisme social lorsqu'on admettra à nouveau que l'homme doit s'ouvrir à l'intuition. La marchandise y trouvera sa juste place lorsqu'on admettra qu'il faut des imaginations, et le travail lorsqu'on admettra qu'il faut des inspirations.

03011 - Si vous considérez ce schéma, sans écrire les trois concepts l'un au-dessous de l'autre, mais en les plaçant [64] de cette façon, et si vous les pénétrez de tous les concepts qui se trouvent dans mon livre sur les fondements de l'organisme social, vous pouvez beaucoup apprendre. Car il existe des rapports réciproques entre travail et marchandise, entre marchandise et capital, du fait que le capital achète la

marchandise entre travail et capital, etc... il faut seulement ordonner ces trois concepts de façon juste.
03012 - On a raison de dire que, dans l'avenir, l'humanité devra pénétrer l'ordre social, mais il est nécessaire que cet ordre social soit réalisé par des hommes qui s'habituent à écouter la science des initiés qui parle d'imagination, d'inspiration et d'intuition.

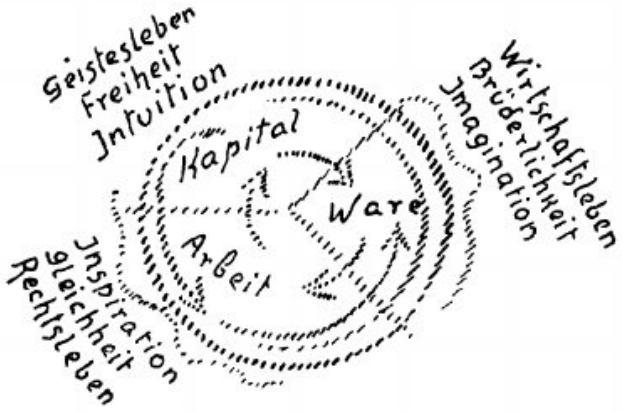

Il s'agit d'une chose sérieuse, car cela signifie que sans science de l'Esprit, il n'y a pas de transformation sociale possible dans l'avenir, rien de moins! Or vous n'aurez jamais la possibilité de faire comprendre aux hommes l'importance de l'intuition, de l'imagination, de l'inspiration, si vous laissez l'école aux mains de l'État. Car que fait l'État avec les écoles?
03013 - Prenez quelque chose qui appartient d'une part à l'école et d'autre part à l'État. En fait il s'agit d'une chose abominable! Mais les gens ne s'en aperçoivent pas; prenez par exemple le droit public. Il doit s'élaborer d'après des mœurs et des habitudes que les hommes conçoivent comme justes, du fait qu'un parlement en a décidé. Je parle des démocraties et non des monarchies. Chaque citoyen majeur élabore donc par l'intermédiaire de son représentant, le droit public. Le parlement décide des lois.
Puis vient le professeur qui étudie ces lois et les enseigne telles quelles, en tant que droit public. Autrement dit la science est à la remorque de l'État, et ici de la façon la plus éminente. Le professeur de droit ne doit rien enseigner d'autre que le droit de l'État. On n'aurait même pas besoin d'un professeur, si l'on pouvait enregistrer les lois sur des disques; il suffirait de poser un [65] phonographe sur la chaire, et celui-ci n'aurait qu'à débiter les décisions du parlement. Voilà la science.
03014 - Ceci dans un domaine extrême. Voyez-vous, il n'y a là rien qui soit inspiré; vous ne pourrez pas prétendre, en effet, que les décisions qui émanent aujourd'hui d'une note du parlement sont de véritables inspirations. Or cela doit être l'inverse; le droit doit d'abord naître au sein de la vie spirituelle, dans les universités, en tant que science, à partir de la pure activité de l'esprit humain. Car c'est seulement s'il la reçoit des hommes que l'État pourra recevoir sa juste configuration. Certains pensent que la tripartition veut mettre le monde sur la tête. Oh non! c'est le monde qui est sur la tête, et la tripartition veut seulement le remettre sur ses pieds.
[03015 - Voyez-vous, il s'agit avant toute chose, aujourd'hui, de saisir clairement de tels concepts. Sinon nous allons vers la mécanisation de l'esprit, l'endormissement, c'est-à-dire la végétalisation de l'âme et l'animalisation du corps, c'est-à-dire sa soumission aux instincts.

ganisme social devra se fonder sur ses trois domaines séparés de façon saine. Lorsque la vie économique se sera constituée de façon autonome, lorsque les hommes auront saisi que la fraternité doit y régner, alors, et alors seulement, on apprendra ce que l'imagination signifie par rapport aux marchandises. Lorsque des hommes inspirés sauront pénétrer ce qui s'élabore, d'égal à égal, au parlement, lorsqu'une véritable égalité régnera, c'est-à-dire lorsque chacun pourra faire valoir ce qui vit en lui, alors et] alors seulement on verra dans le monde ce que l'inspiration signifie pour le travail, à savoir qu'elle engendre la joie et l'amour du travail. Or cette expérience de l'égalité [66] sera fort différente pour chacun. Ainsi pourra régner l'égalité dans la vie juridique, vie juridique qui devra être inspirée et non plus fixée de façon terre-à-terre comme c'est de plus en plus le cas dans les démocraties habituelles.

143 - FORMATION COMME CONDITION DE LA DÉMOCRATIE

+ Source GA 330, p. 024-024, 2/1983, 22/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

C'est ce qui ne peut être caractérisé autrement qu'on dise, l'ordre de société bourgeois des temps récents a délivré un contenu d'âme, un contenu d'esprit au prolétariat, qui ne peut anoblir l'âme et l'esprit de l'humain, et maintenant à cet ordre social bourgeois cela frappe en retour, ce qui est devenu des âmes sclérosées, des âmes laissées vides. On a dû les appeler, ces âmes, avec la nécessité à l'élargissement de la démocratie, à la participation à la formation. On n'avait pas le droit et ne pouvait les exclure et ne le voulait évidemment pas. Mais on les a appelées à une sensation de la vie de l'esprit moderne, dont on n'a pas tiré la conséquence soi-même parce qu'on n'avait pas besoin de la tirer soi-même.
On vivait encore dans les impulsions de vieilles représentations religieuses, de visions morales ou esthétiques qui remontaient d'anciens temps, quand on était membre de la classe sociale bourgeoise. Le prolétaire fut placé à la machine, parqué dans la fabrique dans le capitalisme. De cela ne lui crut pas ce qui pouvait répondre à la grande question : qu'ai-je comme valeur comme humain dans le monde ? Il ne put seul se tourner seulement à ce qu'était l'orientation scientifique dans les temps récents. La vie de l'esprit lui fut idéologie, quelque chose sclérosant l'âme. De cela surgirent ses exigences toujours encore indéfinies assurément encore jusqu'à aujourd'hui.

144 - L'ÉTAT NE PEUT QUE TESTER LES FONCTIONNAIRES ET LES ÉLECTEURS PLUTÔT QUE DE LES FORMER

+ Source GA 000m, p. 223-226, /1972, 27/01/1919, Dornach + + - FG - +

On ne doit pas, quand pour le corps social on revendique la démocratie, trop fortement en appeler à la démocratie de l'étranger. Mais on doit amener ce qui suit à l'expression : les gros dommages ne sont en fait apparus seulement dans le cours des cinq, six, sept dernières décennies, en ce qu'on a mis sur le dos de l'État, ce qui ne lui appartient pas. D'une tout autre vie de l'État est venu le droit de vote universel seulement repris par Bismarck de la pensée de Lasalle. Ce droit ne fut, cette fois-là, pas pensé a tord. Aujourd'hui on pourrait revenir là-dessus tout de suite en rapport à la structure d'État (système politique). On pourrait rendre attentif sur une réforme moderne de ce droit de vote. On devrait indiquer que sous toutes les circonstances, quand les organismes économique et spirituel sont inarticulés à l'État, cela ne peut aller avec le droit de vote universel.

Mais quand vous jetez cela dehors, ainsi l'État a vraiment seulement ces tâches que chacun peut codécider. Avec cela est tout d'abord créée la possibilité d'un droit de vote universel. – Pareillement devrait être dit que l'État a le plein droit de poser des exigences à ses fonctionnaires. L'État doit pouvoir dire : je ne prends dans mon organisation que celui qui remplit cette et cette condition. Mais il n'a pas le droit de former lui-même les gens à cela. Il pourrait pour ses fonctionnaires organiser des vérifications. La formation de mesure scolaire reviendrait à la culture spirituelle. L'État aurait seulement des droits d'exigence. Il ne recrute pas celui qui n'a pas de connaissance. Aussi la possibilité de voter devrait être restreinte ainsi. Ce serait l'ersatz pour l'obligation scolaire universelle : seul celui qui par exemple peut écrire a le droit de voter. Qui n'est pas passé par l'école élémentaire n'a pas le droit de voter. On n'a besoin que de dire aux dirigeants que cela ne ferait pas une différence pratique en Allemagne. Ce serait seulement une transposition des moyens. On doit insister sur le même droit de vote universel (que ce soit secret n'est pas essentiel) ; mais les analphabètes doivent être exclus. Les sociaux-démocrates adhéreront aussi à cela.
(...) À l'ouest, par exemple dans les régions parlant l'anglais, la victoire a été obtenue par ce que, par les particularités de peuplement, il va que la vie économique a sucé le politique. Ce sont des corps économiques, pas des États. Parce ce qu'aujourd'hui l'économie joue ce rôle, les États ont eu la possibilité, d'imposer leur forme politique – parce qu'en eux la vie de l'économie est prépondérante. Ce sont des corps économiques sous le masque de corps d'État. (...) Notre construction politique nous ne devons pas la faire sur les bases de la démocratie de l'Ouest, mais sur les bases des pensées lassaliennes. Seulement parce que Lassalle a confondu tout de manière erronée n'en est rien devenu

145 - DÉMOCRATES PAS ANALPHABÈTES

+ Source GA 329, p. 133-134, 1/1985, 02/04/1919, Bâle + + - Gilbert Durr - +

Sans avoir d'estime particulière pour la religion mais guidée par un instinct sûr, la social-démocratie moderne a forgé cette sentence à propos de la religion : il faut que la religion soit une affaire privée. Dans le même sens, et si bizarrement que cela sonne encore aujourd'hui à l'oreille des hommes, il faut que toute vie culturelle soit une affaire privée et repose sur la confiance accordée par ceux qui veulent la recevoir à ceux qui doivent la dispenser. Je sais bien sûr que beaucoup craignent aujourd'hui que notre progéniture à tous retombe dans l'analphabétisme si nous avons la possibilité de choisir nous-mêmes nos écoles. Nous n'avons pas de souci à nous faire pour cela. Peut-être certains membres des milieux dirigeants, dirigeants jusqu'à maintenant, ont-ils justement de très sérieux motifs de penser l'éducation en ces termes ; ils se rappellent la peine qu'ils ont eue à acquérir le petit peu de culture qui leur garantit leur position dans la société. Mais l'exigence devant laquelle l'organisme social tripartite place les hommes ne risque pas de conduire à l'analphabétisme sous l'influence du prolétariat moderne si la vie culturelle est libre.
04036 - Je suis pleinement convaincu que si on est en mesure de mettre ainsi en place un état de droit qui garantit le droit ouvrier, dans lequel tout homme a voix au chapitre quant à ce qui est pareil pour tout le monde, le prolétariat moderne en particulier se gardera bien de prôner spécialement l'analphabétisme : la vie culturelle étant libre, il ne tardera pas à réclamer de lui-même qu'on ne conduise

pas les hommes aux urnes comme on peut parfois l'entendre dire de certaines régions d'un état voisin où les moines et les prêtres de campagne ont déménagé les asiles d'aliénés et les établissements pour débiles mentaux afin de conduire aux urnes des gens qui ne savaient même pas comment ils s'appelaient.

146 - PHASES DE L'ÉDUCATION DÉMOCRATIQUE DE L'ENFANT

+ Source GA 330, p. 273-284, 2/1983, 18/06/1919, Stuttgart + + - FG - +

Deux choses, qui là brillent de la récente évolution de l'humanité, devront être observées à la mesure de la chose, quand on veut arriver absolument sur ce qui à présent aspire à se réaliser. Des choses les plus différentes, qui émergent ici ou là de manière judicieuse ou non judicieuse, résonnent toujours deux exigences à partir du présent, qui de toute manière souvent, justement sont déclarées non judicieusement, mais auxquelles on doit venir à leur vraie forme sur le fond, si on veut grandir à ce qui contraint l'humanité à la réalité par un présent si lourdement éprouvant.
Ces deux devises des temps récents sont premièrement Démocratie et deuxièmement Socialisme. Ceux qui formulent aujourd'hui plus et plus l'appel après un réaménagement à partir de ressentis humains universels, ils habillent cela de leur appel dans le mot Démocratie qu'ils pensent et éprouvent plus de leur véritable vie et ses besoins, habillent à nouveau l'appel après un réaménagement dans le mot Socialisme.
En cela, d'une manière toute remarquable dans les temps récents, une chose est rejetée complètement à la vie publique comme à partir de l'appel de Herold. Un parti a tiré ensemble les deux impulsions des temps récents, Démocratie et Socialisme, dans son nom « sociale démocratie », et il a donc déjà dans son nom délaissé ce dont j'aimerai aujourd'hui témoigner qu'avant toutes choses une réorganisation véritable, pensée sérieusement et pratique de nos rapports doit reposer à la base.
Est resté non considéré notamment par ces deux appels la particulière vie de l'esprit, la vie de l'esprit dans le sens englobant, dans ce sens où elle ne s'étend pas seulement sur cela qu'on assimile des concepts et représentations les plus hautes sur toute sorte de questions scientifiques et de vision du monde, sur toute sorte d'artistique et religieux, mais dans le sens, comme elle s'étend aussi par-dessus les connaissances et prises de conscience aussi bien en rapport à la vie de l'économie, comme elle s'étend non seulement sur les forces théoriques, mais aussi pratiques de l'humanité.
On peut dire, l'humanité récente s'est ainsi développée dans les derniers siècles qu'elle avait en rapport avec la vie publique une forte confiance aux institutions qu'elle voulait façonner toujours plus démocratiques et démocratiques. Et dans ces efforts, à partir de l'expérience des conditions économiques modernes, se sont placées ces exigences qui vont vers un façonnement social de cette vie de l'économie.
De cela on peut aujourd'hui avoir le sentiment, quand aussi les conditions trompeuses et chaotiques du présent recouvrent maint de ce qui aspire des soubassements, ainsi l'aspiration est quand même existante après une socialisation mainte-

étaient saisies de manière correcte, pourraient délier de l'être humain ce qui pour la guérison du présent et du prochain futur doit être délié dans cet être humain.
Si on se regarde un peu autour dans les temps actuels où tant poussent au socialisme, ainsi on fait une remarquable découverte. On aimerait presque dire, l'appel à la socialisation serait et sera dans la mesure plus fort et vigoureux, plus les pulsions humaines sont antisociales, plus antisociale deviendra la vie de l'âme humaine. Et on aimerait même dire ainsi : l'humain apprend à partir de sa vie de l'âme antisociale combien peu il était en situation, de façonner les institutions extérieures dans le sens social, et parce qu'il est dans l'intériorité si antisocial, ainsi il appelle un façonnement social des conditions extérieures. Seul, qui connaît la nature humaine, celui-là sait que sans une certaine transformation de l'intériorité humaine le façonnement social des institutions extérieures est une impossibilité. La grande erreur, de laquelle l'humanité dans ses esprits dirigeants est déjà sortie depuis longtemps, c'est – j'ai déjà effleuré aussi cela avant-hier -, que l'humain par nature à quelconque particularités finies, avec lesquelles on peut compter immédiatement dans la société humaine. Il est vrai qu'on croit toujours au contraire, mais ce que j'ai justement dit, l'expérience de la vie humaine le produit elle-même.
Ce sur quoi au début des années quatre-vingt-dix du siècle dernier je cherchais à rendre attentif dans mon livre « La philosophie de la liberté » fut que l'humain ne peut venir à sa pleine existence (NDT : Volldasein), que quand il développe vraiment cette pleine existence entre naissance et mort, quand notamment ce qu'une âme doit quand même avoir, quand elle aspire à une existence (NDT : Dasein) digne -, quand il délie tout d'abord la conscience de sa libre nature humaine par le développement des forces déposées dans son intériorité. Libre on ne peut le devenir et libres les humains ne peuvent devenir seulement quand ils sont éduqués vers la liberté ou s'éduquent eux même. Qui considère cela, celui-là regardera quand même d'une manière plus profonde ce qui apparaît aujourd'hui comme appel au socialisme que cela se passe habituellement. Il demandera, n'est-ce peut-être pas ainsi, que nous ne nous trouvions pas d'humain à humain socialement et démocratiquement, parce que notre vie de l'éducation ce qui en nous est prédisposé pour démocratie et socialisme, n'est pas développée à cela de manière correcte ? On a besoin d'impulsion intérieure bien particulière de la nature humaine entièrement, quand on veut installer une communauté démocratique, ou quand on veut fonder une communauté économique sociale. Et on pourrait presque dire, quand on ne choquerait pas avec cela par une malgré tout juste vérité trop d'humain du présent : ainsi que l'humain sera né – le développement de l'enfant le montre clairement -, ainsi il n'a pas la pulsion après la démocratie et aussi pas au socialisme, celles-ci doivent d'abord être introduites dans son âme. Elles reposent prédisposées en lui, mais elles ne peuvent sortir d'elles-mêmes. Et avant que notre système d'éducation ne soit pas placé sur une connaissance fondamentale et conforme à la réalité de la nature humaine, à fortiori nous ne le vivrons pas que l'humain puisse se placer lui-même dans une communauté démocratique ou sociale avec une mentalité démocratique et sociale. Il cherchera à faire éclater constamment démocratie et socialisme, de forces pulsionnelles inconscientes, s'il n'est pas conscient de cela. Et si ne seront pas faites des approches pour l'éducation dans un sens démocratique comme aussi un sens social, alors les humains vivront ensemble à nouveau ainsi que du démocratique quelque tyrannie, du

social quelque chose d'antisocial seront. Comme donc très certainement du social qu'on recherche dans l'Est européen, l'antisocial dans la mesure des conditions en de cours temps devrait être et justement déjà maintenant est là ! Par là le regard de celui qui aujourd'hui avec l'évolution de l'humanité le pense noblement, se dirige avant toutes choses sur la vie de l'esprit, sur l'éducation. Et la nécessité s'en présente, de placer sur une véritable connaissance humaine factuelle avant toutes choses la vie de l'esprit et sa partie constitutive importante, l'éducation et l'enseignement. On fait attention ici qu'en considération vient ici parfois d'ailleurs de l'instinctif, mais cette considération instinctive ne suffit pas, on doit transposer ce qui repose au fond avec un discernement pédagogique. On considère bien trop peu que l'humain grandissant montre en trois périodes de vie se succédant trois tout à fait différents contextes de développement. La première période de vie et celle qui se clôt avec le changement de dents, vers les sept ans. La deuxième est celle qui s'étend du changement de dents à la maturité sexuelle, et la troisième est celle, qui s'étend de la maturité sexuelle jusqu'à la fin de la deuxième décennie de vie humaine. Que ces trois périodes de l'humain sont tout essentiellement différentes les unes des autres, qu'éducation et enseignement doivent êtres construit sur ces différences, c'est quelque chose, qui doit éclairer l'humanité comme des lois de la nature, quand dans l'humanité doit être éclairé en pulsions sociales et démocratiques ce qui est nécessaire à une réorganisation des conditions de développement humain. Qui a la capacité d'observer l'enfant intérieurement dans cette importante époque de vie qui se déroule de la naissance jusqu'au changement de dents, celui-là sait que toutes les activités, toutes les manières d'agir de l'enfant orientés dans quelque direction dans cette entièrement inconsciente époque d'enfant, instinctive, sont dominées par le principe de l'imitation. L'enfant a dans cette période absolument l'effort à parler, faire des grimaces, bouger les mains, faire ainsi, comme fait son entourage, parle, fait des grimaces, bouge les mains. Dans cet effort imitatif de l'enfant, auquel il faut venir en retour par une véritable éducation pratique, réside quelque chose de hautement significatif pour la vie humaine. Il réside là dedans que la nature humaine essaye ce qu'elle ne pourra consciemment jamais réaliser, inconsciemment, instinctivement : se trouver ensemble comme humain unique avec d'autres humains. Dans le faire et l'effort imitatif devrait se former un trouver dedans (NDT : « ein Hineinfinden ») la société humaine, devrait se former un véritablement humain, la vie commune de l'humain allant par liens d'humain à humain.
Supposons, l'humanité pourrait se décider dans le présent, de regarder de manière radicale ce principe de l'imitation dans les premières années d'enfance. Alors pourrait, si là-dessus était placé de la diligence, être développé pour la vie ultérieure, qui seulement consciemment, peut être développée raisonnablement, quand inconsciemment dans l'âge d'enfant règne correctement l'imitation. Cette imitation, on ne la voit pas toujours dans la forme juste. Là, viennent des parents chez l'un et disent : mon enfant, oh, j'ai de gros soucis, mon enfant à commis un vol, il a pris de l'argent du tiroir ! On demande : quel âge à l'enfant ? - Cinq ans – On doit alors dire : Quand sinon toutes les conditions d'éducation sont en ordre, ainsi n'a-t-on pas besoin de se

fantin des mots qui expriment des interdits moraux n'ont encore pas d'influence sur le développement enfantin, mais seulement ce qu'on fait dans l'environnement de l'enfant.
Si nous considérons cela, alors nous posons la base d'une éducation instituée conséquemment pour ce que, quand l'humain a été éduqué de manière correcte avec orientation sur la dépendance à l'imitation conforme à la nature, que dans la période de vie consciente fleurit ce qu'on peut nommer la véritable attention, la juste évaluation des autres humains, l'effort de faire attention ainsi à l'autre humain, comme il mérite d'être considéré, simplement parce qu'il porte visage humain. Et cela est la première condition pour la véritable démocratie ! Des démocraties ne peuvent apparaître de manière correcte sur le sol du droit seulement parce que les humains dans les parlements démocratiques forment en loi ce qui comme rapport d'humain à humain vit comme semblable. Cela se passera, si ces humains ont en eux de telles motivations de vie qui vont d'après la considération humaine et qui ne pourront leur être seulement s'ils ont été élevés dans leur enfance de manière correcte conformément au principe d'imitation.
(...) L'expérience pratique, qui doit donc pouvoir aborder les besoins humains, elle peut seulement se développer, quand les humains dans leur enfance ont été élevés conformément au principe d'imitation, quand ils ont appris, inconsciemment, à s'adapter à l'humain. Quand vous avez développé pour la vie juridique publique de l'État l'attention à la vie humaine, alors vous pouvez sur le domaine de la vie de l'économie développer de la compréhension pour les besoins humains.
La deuxième période de vie de l'humain grandissant va du changement de dents, qui signifie une bien plus grande intervention dans l'organisme d'ensemble que l'anthropologie et la physiologie actuelle l'entrevoient encore, parce qu'elles partent de l'extériorité, jusqu'à la maturité sexuelle. C'est la période de vie, dans laquelle la nature humaine tend à cette confiance de l'humain grandissant, grandi à l'humain qui s'exprime dans le sentiment d'autorité. Aujourd'hui, où au fond on veut déployer de manière abstraite ce qui vaut pour un domaine de vie sur d'autres domaines de vie, aujourd'hui on n'aimerait pas déjà aussi pour cet âge d'enfant parler d'autorité. Mais si on laissait hors d'attention dans cette période de vie dans l'éducation l'ordonnancement de cette éducation sur une saine sensation d'autorité, dans lequel se développent inconsciemment des pulsions de l'âme intérieures, qui sont nécessaires pour plus tard, alors autre chose ne pourrait en sortir dans la vie consciente et raisonnable, qui unique et seul peut faire l'humain au système social comme aussi au système démocratique. L'humain s'oriente dans une certaine mesure d'après les autres humains dans les premières années de vie par l'imitation. Dans le deuxième âge de vie, du changement de dents jusqu'à la maturité sexuelle, il veut encore plus s'adapter à l'intériorité de l'autre humain. Là il veut apprendre à comprendre l'autre humain, veut apprendre, à croire à ce que l'autre lui délivre. Là il veut expérimenter en lui, comme son vécu ce que l'autre lui exprime comme vécu, là il veut regarder vers un humain, qui peut déjà cela, ce qui en lui aspire après l'être là. Là l'un des humains veut s'adapter socialement instinctivement à l'autre humain. L'humain est-il alors grand, pénètre en lui la pleine conscience, alors apparaîtra à nouveau la fleur de ce qui a été vécu comme autorité sur lui dans l'âge d'enfant.

Ainsi ne peut-on pas se vivre de manière sociale correcte dans la communauté humaine de la démocratie, quand on n'a pas trouvé d'abord cette adaptation à l'intériorité humaine, qui se vit dans la sensation d'autorité enfantine. Personne ne sera capable de se tenir aujourd'hui sur le sol démocratie du droit de manière correcte, qui entre le changement de dents et la maturité sexuelle n'a pas appris à regarder vers l'autre humain qui le devance. Car seulement alors, quand il a appris cela, lui grandira la vraie, saine sensation : nous sommes tous les humains égaux les uns aux autres, nous devons comme humains vivre ensemble ainsi, que l'égalité entre les humains devienne juridiquement une réalité. Jamais ne s'établira en dernière fin dans un parlement du droit, de l'État sur le sol de la démocratie quelque chose de lois, qui sont démocratiques dans un sens véritable, cela signifie fixant ce qui fait de tous les humains des égaux, quand ces humains qui font de telles lois n'ont pas rehaussé cela de leur force à partir de leur intérieur, qui est devenu dans l'âme, quand ce qu'ils ont eu dans l'enfance de sensation si bienfaisante du regarder vers un autre humain comme son autorité. On n'apprendra jamais, à reconnaître l'autre humain comme vraiment égal dans la future vie raisonnable, consciente, quand tout d'abord on n'a pas rempli la valeur humaine dans ce regarder vers le haut à l'autre humain. Qu'égalité règne, que démocratie devienne possible, cela dépend de ce que nous apprenons à éduquer la nature humaine d'après son essence intérieure. Car seule de la sensation d'autorité de l'enfant, qui se vit durant le temps de scolarité en différentes formes, peut fleurir dans la vie plus tardive le juste sentiment du droit d'égalité humaine.
Quand dans la vie de l'économie, sur le sol de la vie économique vraiment, ce qu'aussi l'appel après la socialisation indique, à la place de cette répartition des biens, qui sera entièrement dominée dans le présent par le gain du capital et le gain du salaire, quand à cette place de cette répartition de biens devrait s'introduire, qui sage, ma foi par un « système de conseils », sera guidée, alors la force, laquelle créera cette juste répartition des biens, fleurira – comme la sensation de l'égalité dans la démocratie - à partir ce cet être tiré entre humain et humain, qui dans l'enfance peut seulement grandir du sentiment d'autorité.
(...) Jamais plus n'a le droit à l'avenir d'être oublié cela qui doit être la base animique humaine pour toute vie démocratique et sociale.
La troisième période de vie, dans laquelle la plupart de nos jeunes humains croient déjà être de pleins humains – ils écrivent donc déjà même des feuilletons dans cette période de vie -, c'est celle de la maturité sexuelle jusqu'à peu près la fin de la deuxième décennie de vie, jusque dedans la vingtaine. Là ne naitra pas que l'amour sexuel, là sera aussi ce qui avant fut là comme sensation d'autorité, transformée dans cela, qui maintenant se confirmant vraiment est amour humain universel se ressentant. Là se dépose dans l'âme humaine par transformation à partir d'adaptation par l'imitation et adaptation par l'autorité ce qui en fait vraiment nous donne des pulsions sociales, ce qui nous fait capable, de nous placer comme humain à côté des humains fraternellement plein d'amour. Le rapport amoureux sexuel n'est qu'un cas spécial de cela, qui dans cet âge de vie apparaît comme amour des humains. A tous les humains, indifféremment qu'ils soient travailleurs manuels ou travailleurs spirituels, doit aussi par cet âge de vie à côté de la formation pour le métier de la vie être donné la possibilité, d'intégrer de telles représentations, de tels concepts sur monde et vie, avec d'autres mots, une telle vision du monde, de telles connaissances

sur la vie de la nature et de l'esprit, avec quoi de la compréhension pénètre pour tout ce qui vit, avant tout amour, fraternité aux autres humains. Que nous ne l'ayons aujourd'hui toujours pas amené là, de donner à un apprenti qui devrait accourir vers une vie pratique, d'obtenir une vision du monde universelle, qui ne l'enferme pas dans une classe vis-à-vis des classes privilégiées, mais qui le place comme humain égal vis-à-vis des humains, c'est cela qui dans notre temps produit encore les pulsions antisociales.
Et que, ce qui fleurit dans ce temps en un correct éduquer à et exercer à l'amour humain universel et à la fraternité pour le sol du droit, pour le sol de la démocratie, c'est ce qu'on peut nommer maintenant vraiment actif dévouement au bien humain et être humain. Car la démocratie ne pourra se développer seulement par là qu'à côté du ressenti pour l'égalité de tous les humains aussi se développe ce qu'on peut caractériser de manière suivante.
(...) Cela sera une importante institution dans la vie de l'économie de l'avenir, que les humains, leur compréhension et leur entendement pourront être abordés ainsi par leurs propres impulsions intérieures, qu'on peut éveiller, se détournent du produire placé sur pure acquisition et se tournent sur un produire tel, qui sert la consommation nécessaire, le besoin nécessaire de la communauté. Mais ce qui est nécessaire pour cela, pour ici conseiller de manière correcte, pour placer ainsi les humains de manière décente dans la vie de l'économie, que les rapports de prix réciproques s'établissent par là, que ne soit pas possible d'un côté excès de travail et de l'autre côté pas sous-travail, ce qui est nécessaire à cela, cela peut chez ceux-là, qui dans la vie économique devraient délibérer, seulement bourgeonner par là, que les humains dans leur jeunesse ont attiré le ressenti pour fraternité humaine, pour amour humain. Car on sera, quand pas sur des institutions extérieures, qui seraient sans utilités, mais d'après la communauté humaine intérieure devrait être fondée la réorganisation de notre développement humain, et quand on devrait se plier à ces réorganisations, alors à l'avenir on devra accomplir cela de ceux, qui délibèrent une chose, la délibèrent à partir de l'amitié humaine démocratique, qu'il doit s'en ressentir : c'est la fraternité ! Là, la vie sera ainsi instituée que pas l'un gagne seulement à la mesure du capital ou à la mesure du salaire, mais que les humains travaillent, afin que chacun pour sa vie et son travail puisse obtenir satisfaction des besoins appropriée.
Cela montre, comment cela, qui pris à la base, j'aimerais dire, « est tombé en travers », en ce qu'on a érigé l'appel après démocratie et socialisme, comment la vie de l'esprit tout de suite doit être abordée dans une mesure particulière. Seulement par là que la jeune Gemüt (NDT coloration particulière du concept d'âme, d'intériorité) passe par imitation, autorité et amour, l'humain sera un plein humain, ainsi que, ce qui siège dans son âme, peut se vivre démocratique et social dans la société humaine. Mais par cela seul les humains aboutissent à ce que j'ai nommé avant-hier la vraie liberté humaine, qui sera attirée par le passage par imitation, sentiment d'autorité et amour. C'est pourquoi on ne peut pas dire, on ambitionne simplement liberté, mais on doit s'admettre : notre système d'éducation doit être parcouru de ces forces qui placent l'humain comme humain libre dans la démocratie et dans la vie économique humaine.

démocratie, qui seul peut conduire à des lois démocratiques, attention à l'humain, foi humaine aux humains comme égaux et dévouement aux humains -, à la place de cela nous avons développés obéissance aux lois et l'aspiration à nous rendre approprié pour quelconque position d'État. Plus important dans l'époque, dans laquelle devrait se développer amour humain universel, de la maturité sexuelle jusque dans les années de la vingtaine, plus important que le développement d'un fond d'âme, qui là vit entièrement dans l'atmosphère de l'amour humain universel, cela est devenu ce qu'on peut nommer le système d'autorisation. À la place de faire l'humain plein humain, il devrait devenir un quelque fonctionnaire dans quelque État, devrait devenir celui, qui de manière capitalistique ou salariale, peut s'emmener comme en une pure coopérative de commerçants (NDT : probablement plutôt ici au sens littéral :.coopérative d'acquisition) Obéissant à la loi et au classement extérieur – l'humain est devenu cela par là que la vie de l'esprit a été aspirée par l'État, que l'État est devenu le moteur propulsant la vie de l'esprit.

147 - DE L'AUTORITÉ À LA DÉMOCRATIE

+ Source GA 297, p. 127-128, 1/1998, 25/11/1919, Bâle + + - FG - +

Et alors, quand ce changement de dents est passé, alors s'introduisent pour le véritable observateur de toutes nouvelles forces dans la vie animique-corporelle-spirituelle de l'humain. Alors l'humain ne s'orientera plus purement à cela que ses sens percevront dans son environnement, mais alors sera tout particulièrement mûr pour prendre quelque chose dans sa croyance, dans sa mentalité, quelque chose dont il pressent que c'est l'opinion, que c'est la foi de celui qui lui est une autorité évidente à cause de son âge, à cause de son apparition dans son environnement.

Et ce dévouement, ce dévouement évident à l'autorité, est dans la vie humaine comme une loi de la nature jusqu'au temps où l'humain devient mature sexuellement. Veut-on agir factuel sur l'être humain dans ce temps, alors on doit s'orienter à ce principe d'autorité évidente.

Qui pas à partir de préjugés, pas d'un quelque rationalisme tombant sous le sens, mais à partir des faits, observe la vie des jeunes humains, il sait, ce que cela a pour une signification pour toute la vie, quand on est en fait comme enfant en mesure de regarder vers une autorité, qui comme autorité est justifiée. Comment les ressentis se transforment dans l'humain vis-à-vis d'une telle autorité, cela on doit seulement l'avoir observé, seulement avoir observé ce qui devient dans la vie ultérieure à partir des sensations tournées vers l'autorité ! Tout, ce que nous développons dans le vraiment libre, indépendant sentiment démocratique dans la vie commune des humains, tout ce que nous nous approprions de vraies connaissances humaines et attention à l'humain, cela résulte au fond du juste, du développement à la mesure de la chose sous l'autorité évidente dans le temps du développement enfantin du changement de dents jusqu'à la maturité sexuelle.

On ne devrait pas mettre son bazar dans ces choses à partir de certains programmes, mais devrait tous de suite s'adonner en ce domaine à une pure manière de voir empirique. Alors on éprouvera, alors on trouvera, à ce qu'on a à penser, quand l'enfant reçoit du soin des parents – ou aussi de la négligence, de la mauvaise éducation par les parents -, qui notamment agissait sous le principe d'imitation, quand on le reçoit dans la vie scolaire, dans cette vie scolaire, dans laquelle, quand on veut vraiment agir conformément aux faits, on doit agir à partir de ce principe d'autorité. Mais on

peut seulement agir, quand on peut développer ses mesures pédagogiques, toute son activité d'enseignement et d'éducation à partir de la connaissance de l'humain.

Démocratisation de la vie de l'esprit?

148 - IMPOSSIBILITÉ D'UNE DÉMOCRATISATION DES TALENTS

+ Source GA 330, p. 189-190, 2/1983, 13/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Je conseillerais à Monsieur l'orateur d'étudier tout de suite de plus loin, qu'à partir du point de vue du conseil à la cour, la politique extérieure de la triarticulation suivante, il pourrait alors s'économiser la définition tout inutile si l'organisme triarticulé serait anarchiste ou semblable. Il pourrait reconnaître combien est vrai ce que je ne peux exprimer que par une comparaison, je l'ai déjà esquissé ici, les rêveurs d'unité, ils ressemblent justement à des humains auxquels on doit dire : une famille rurale est constitue d'un monsieur, d'une dame, d'enfants, d'un valet et d'une servante et de trois vaches, eux tous ont besoin de lait. Doivent-ils alors tous donner du lait ? Non, seules les trois vaches ont besoin de donner du lait, alors tous auront du lait. Ainsi, est nécessaire, que l'organisme entier soit membré de manière correcte ; alors, les membres coopéreront aussi de la manière correcte à l'unité, et ce qui sur un sol apparaît, pourra œuvrer aussi de manière correcte sur les autres membres. Parce que l'orateur précédent ne fait pas attention à cela, il devait décider l'attribution par le droit de vote universel. Maintenant, on peut décider tout le possible par le droit de vote universel, on peut décider l'occupation de postes. Mais comment les attributions doivent s'administrer par le droit de vote universel, cela je vous prie seulement une fois de réfléchir mûrement sur le fond, et vous verrez, si je suis la méthode de Monsieur l'orateur précédent et vous dépeignait les conséquences – mais je ne reconnais cette méthode seulement comme une méthode sophistiquée (NDT : ou de sophiste), c'est pourquoi je ne m'étendrai pas plus avant là-dessus -, mais si je vous dépeignais les conséquences, alors vous verriez, ce qui en sortirait. A une démocratisation de l'attribution vous ne diriez peut-être pas anarchie des pensées, mais autre chose quelconque.

149 - CONNAISSANCE SECRÈTE PAR ANTHROPOSOPHIE DÉMOCRATISE PLUTÔT QUE DE NATIONALISER

+ Source GA 198, p. 252-254, 1/1969, 16/07/1920, Dornach + + - FG - +

Vous savez de mes descriptions que cette humanité originelle ne fût pas dense matériellement dans le même sens que l'humanité ultérieure et comme l'humanité actuelle, que dans un certain rapport elle fût beaucoup moins matérielle. Avec cela dépendait aussi justement que les impulsions de l'être-là divin-spirituel pouvaient s'exprimer dans une mesure beaucoup plus immédiate, que ce ne pût être le cas plus tard. Ce qui dans le développement de l'humanité pénétra petit à petit, est donc une liaison de l'animique-spirituel avec le physique-matériel. Dans une certaine mesure l'humain descendit toujours plus profondément et profondément dans la matière. Mais tout de suite avec ce descendre dans la matière s'installa aussi cela qu'on pour-

culier. Là en fait se concentra premièrement dans le juste sens dans les citées des oracles, dans les mystères – vous savez cela de la description du monde atlantéen, que j'ai donnée dans mon « Esquisse d'une science de l'occulte » - le plus important être des mystères. Là fut dans une certaine mesure premièrement retiré à la large masse de l'humanité le savoir des mondes suprasensibles, et ce savoir devint la propriété des humains initiés dans les mystères. Ainsi que l'évolution aille ainsi qu'en fait toujours que plus et plus le savoir suprasensible disparaisse des grandes masses des humains et sera conservé dans sa forme particulière dans les mystères. Mais ces mystères ont jadis, comme vous le savez, encore renfermé en eux de grandes étendues de connaissances de sagesse des mondes originels et ils les ont renfermés jusqu'à proximité des temps chrétiens, certains jusqu'en des temps bien plus tardifs. Mais différents Mystères avec les plus profonds savoirs, comme pour exemple un, en fait deux, ont été dans la région de l'actuelle France, dans le siècle avant l'apparition du christianisme, comme je vous l'ai récemment esquissé, complètement exterminés par les Romains, exterminés même d'une manière terriblement sanglante.
Et à ces lieux, vers lesquels il faut indiquer, s'épandait encore dans le dernier siècle préchrétien au sein de l'Europe un savoir merveilleux, pénétrant, qui depuis a pleinement disparu pour l'Europe. Cela se passa aussi ainsi à d'autres endroits d'Europe. Alors ne put encore en juste d'étroits cercles être conservée la sagesse originelle du monde. Dans ces cercles, dans lesquels on ne pouvait avoir que très rarement des humains lesquels de vision propre pouvait s'élever dans les mondes suprasensibles, ce fut aussi, que d'après les différentes directions alors la connaissance des mondes supra-sensoriels fût utilisée dans le sens le plus grave, dans le sens de l'égoïsme du peuple ; ce qui donc jusqu'aux jours actuels apparaît dans les cas que je vous ai caractérisé ici depuis des années, notamment vous ai caractérisé comme le travail de certaines confréries de la population parlant anglais.
Maintenant, il y a une certaine manière, comment ces humains qui en fait pensent sur les connaissances des valeurs suprasensibles entièrement dans l'esprit de temps ancien, représentent encore aujourd'hui les fondements de pourquoi en fait le savoir des Mystères a été si soigneusement caché aux grandes masses par les porteurs des Mystères. Sociétés secrètes qui conservent ces savoirs avec plus grands ou plus rares droits, aussi de meilleures ou de manières posant question, parlent donc aujourd'hui toujours de cela en secret à leurs adeptes, justement qu'on ne pourrait pas délivrer à la masse une certaine sorte, la plus haute du savoir sur les choses suprasensibles, parce que la masse aujourd'hui ne serait absolument pas mûre pour certains contenus de ce savoir. Ces choses seront dites, et il est toujours d'une certaine manière significatif, comment on fonde cela de certains côtés. Il est déjà nécessaire que nous nous entretenions un peu de manière introductive là-dessus aujourd'hui, parce que j'ai toutes sortes de choses importantes dont je dois vous parler demain et après demain Nous devons cela, parce que justement à partir d'ici le principe sera respecté, de se placer en rapport à la diffusion du savoir des mondes suprasensibles justement sur le point de vue, j'aimerais dire, du système démocratique.

valent absolument beaucoup dans un certain rapport aux adeptes des actuels centres de mystères comme connaissances que, de cette manière, on n'a pas le droit de communiquer publiquement. On ne peut là de toute façon pas aller jusqu'à certains sommets de la connaissance ; mais jusqu'à un certain niveau, ces connaissances doivent être passées aujourd'hui au public, déjà de la raison, parce que, comme je l'ai déjà souvent affirmé, elles doivent s'écouler dans les impulsions sociales, qui à l'humanité actuelle et l'humanité du prochain avenir sont nécessaires en un sens éminent. Et ainsi cela est alors venu que j'ai commencé avec la communication de telles connaissances, lesquelles, comme dit, seront malheureusement fort peu comprises. Justement, les choses les plus importantes, qui seront insérées aussi déjà dans des conférences publiques et desquelles on devrait souvent croire qu'elles agissent d'une manière bouleversante, sont en fait acceptées ainsi qu'on voit : les âmes, qui les acceptent, dorment en fait un tout sain sommeil, dans lequel ces choses rebondissent à leurs oreilles. Mais malgré tout, ces choses doivent être aujourd'hui être communiquée au public, et dans une certaine forme j'ai toujours à nouveau et de nouveau essayé, de vous amener à l'intérieur de la société anthroposophique jusqu'à un niveau encore supérieur, bien que n'aient été faite en cela les meilleures expériences.

150 - SEULE LA DIFFUSION, PAS L'OBTENTION DE LA CONNAISSANCE SECRÈTE EST DÉMOCRATISABLE

+ Source GA 198, p. 268-268, 1/1969, 17/07/1920, Dornach + + - FG - +

Je vous ai décrit hier comment à travers des millénaires dans les Mystères furent conservées les connaissances suprasensibles, comment tout simplement ce fut une évidence qu'il a été fait silence sur elles. Je vous ais dit qu'aujourd'hui quelque chose d'autre est devenu nécessaire. Malgré que se soit révélé, que le silence pas une fois dans le public n'a pu atteindre la préservation de mes cycles de conférences, ainsi devrait cependant être strictement maintenu le cours d'être traitées publiquement de certaines vérités, qui de toute façon n'atteignent pas jusqu'aux plus hauts niveaux. Au silence, comme nous l'avons vécu dans les anciennes sociétés secrètes ou, voire, dans les Mystères, on ne l'amène pas aujourd'hui dans le temps, duquel donc tant ont les « preuves » « comment nous l'avons si noblement amené loin ». Une certaine démocratie est justement nécessaire. Démocratie est une fois depuis plus d'un siècle une exigence nécessaire de notre temps. Et si peu elle peut être abolie, que toujours seulement d'uniques chercheurs de l'esprit pourront être, toujours seulement uniques par la force de leur propre vie de l'âme, pourront se vivre vers le haut dans les mondes spirituels, mais tellement sera aussi nécessaire que justement, pour fonder de manière correcte la vie sociale, la sagesse, qui sera gagnée par le regard dans les mondes suprasensibles, soit portée dans les plus larges cercles.

151 - SOCIÉTÉ ANTHROPOSOPHIQUE: DÉMOCRATIQUE OU ARISTOCRATIQUE?

+ Source GA 260, p. 081-083, 5/1994, 25/12/1923, Dornach + + - FG - +

Question: Mr. Monges demande de quel point de vue, de quelle manière serait souhaité, que dans les cas particuliers les secrétaires généraux seraient élus, démocratiquement ou sinon comment ?

Dr Steiner: „Cela aussi je ne voudrais absolument pas fixer par des statuts pour les groupes particuliers du monde. Je peux par exemple me représenter très bien qu'il y a des sociétés nationales qui veulent absolument procéder démocratiquement. Je peux me représenter, que d'autres veulent être aristocratiques, se rattacher à une quelque personnalité et le lui transférer, les autres nommer des fonctionnaires et de la sorte. C'est pourquoi je pense, que donc la par moi du reste quelque, comment dois-je dire, quelque installation appliquée aristocratiquement du comité sera peut-être un peu imitée. Mais il peut aussi être, qu'elle soit ici ou là ressentie comme hautement non sympathique : alors, pourrait aussi être voté. Mais le vote sera naturellement aussi léger, que plus petit est un groupe ; pendant que voter, disons par exemple à l'intérieur d'une assemblée, comme l'est l'actuelle, ne peut avoir de mon opinion absolument aucune signification. Nommer et élire quelqu'un, cela est impossible, quand du reste si peu de connaissance réciproque est disponible. Donc ici cela n'irait déjà pas. Mais je peux très bien me représenter, que par exemple quelque institution démocratique ici ou là prenne une place. Mais en général je pense, cette question n'est pas si extraordinairement pleine de signification en principe. Car soit on votera ainsi, que, j'aimerais dire, le vote est irréfléchi : alors les sociétés ne fleuriront pas, alors rien n'en sortira, quand n'importe qui sera nommé, avec qui on a vite fini avec le vote, ainsi que les choses se passent aux votes politiques. Là rien n'en sortira, là rien ne peut devenir chez nous.
L'autre cas pourrait être, qu'on regarde vers ceux qui se sont déjà acquis des mérites, qui ont fourni ceci ou cela comme travail, auxquels on observe, comment ils fournissent le travail : alors se trouvera aussi en général une majorité de manière évidente. Je ne crois pas, que de quelque manière, quand les antécédents sont établit pour quelque vote, alors chez nous où il s'agit vraiment, que soit travaillé, une quelque démocratie rend le travail impossible.
Donc je pense, dans la pratique ne sera pas une si grande différence entre démocratie et aristocratie. Nous pourrions donc faire une fois faire la preuve par l'exemple dans les prochains jours et pourrions demander, si le comité, que j'ai proposé, sera élu ou non élu. Alors, nous aurions aussi une prémisse démocratique ; car je présuppose qu'il sera élu, sinon je me retirerai aussi de nouveau ! N'est-ce pas, il doit donc régner la liberté. Mais, mes chers amis, je dois aussi avoir la liberté. Je ne peux rien me laisser octroyer là-dessus. De la liberté doit donc aussi avoir avant toute chose celui qui doit exercer la fonction. Ou n'est-ce pas ainsi ? Donc je pense, ce que je dis maintenant, se présentera en général partout : démocratie ou aristocratie, la société ne paraîtra pas bien différente.
Question : Mr. Monges : Nous en Amérique sommes très politiques
Dr Steiner : « Si on laisse Dornach parler avec, alors la chose ira. »

152 - CONSIDÉRER LA BIEN-AIMÉE DÉMOCRATIE SUISSE

+ Source GA 260, p. 227-234, 5/1994, 31/12/1923, Dornach + + - FG - +

Maintenant je crois, que rien n'est contre en rapport factuel si la société anthroposophique suisse est constituée ainsi, que dans une certaine mesure elle a sa représentation principale dans la société anthroposophique, comme nous l'avons donc maintenant justement décidé. Je voudrais seulement, purement à partir de la sensation, éviter, que plus tard une fois en quelqu'un puisse apparaître le sentiment, la société anthroposophique suisse serait d'une quelque manière en tutelle ou traitée comme un enfant de deuxième ordre. En fait, on ne peut donc pas cela : quand du reste on le presse à sa poitrine, ainsi est-ce donc pris fondamentalement un enfant de premier ordre. Et cela devra donc aussi valoir ainsi dans le fait.
Mais je pense, que malgré cela quelque part pourrait monter un soupçon (NDT En français dans le texte), la société suisse serait seulement un appendice de la société anthroposophique universelle. Ce serait naturellement aussi une question de tact, et je crois, cela ne se présentera pas dans la pratique. Mais si cependant ici en un quelque cœur ce soupçon pouvait être, ainsi je prie, de l'exprimer tranquillement, afin que sur cette question nous puissions devenir maintenant vraiment convaincants. Sinon ce serait donc vraisemblablement le mieux, que nous le fassions en Suisse ainsi que nous tenions compte de ce qui est devenu aimé de longue date et justement nous soignons l'administration générale. Ainsi qu'en fait la proposition de Monsieur Thut serait la juste : simplement, laisser administrer la société suisse par la société anthroposophique universelle ; et pour toutes les généralités, qui sont constituantes, qui ont une signification intérieure substantielle pour la société, nous en appellerons toujours à celui, qui alors comme représentant des branches particulières sera envoyé par les branches. Si nous faisons cela de temps en temps, ainsi nous aurons amené à l'expression le devenu chérit de longue date en Suisse, notamment le démocratique.
Question : (...) Monsieur Thut, berne, demande, si une représentation par le secrétaire général ne serait pas plus valable que par représentants de branches.
Dr. Steiner : « Je pense, le mieux serait, si les branches particulières nous proposaient leurs délégués. Le collègue des délégués peut donc être aussi grand que le nombre de branches. Car le désavantageux fut jusqu'à présent seulement que cette représentation des branches valait en même temps pour comité. Avec un tel comité, on ne peut rien faire. Par contre, si ici – peut être je renomme, mais c'est notre intention – du côté de la direction de la société anthroposophique sera prise en main tendue l'administration, alors il reviendra donc à cette direction de saisir l'initiative de rassembler les délégués des branches particulière. Alors aussi un plus grand collège de délégués ne présentera vraisemblablement pas une quelque difficulté. De cela, je pense, nous pourrions très bien faire la chose ainsi, que chaque branche particulière nomme son représentant pour ce collège.
Ainsi, m'apparaît, cela serait le mieux. Si la tendance devait subsister, que les branches particulières se rassemblent en une telle délégation, ainsi cela pourrait aussi être. Mais ce n'est pas nécessaire, que cela se passe aujourd'hui, mais cela pourrait peut-être se conseiller, de traiter fondamentalement sur cette chose dans les branches particulières et nous faire connaître dans le cours des deux à trois prochaines semaines la représentation des branches. Alors, nous aurons une administration démocratique autonome, comme elle est aimée en Suisse.

peux donc me représenter qu'encore plus de souhaits, désirs, envies ne devrait pas vous reposer encore sur les cœurs.
Question : Monsieur Aeppli aimerait savoir, si la question de la gérance est maintenant ainsi résolue.
Dr Steiner : « Ce serait maintenant ainsi que sur le pur administratif – les rassemblements auraient malgré tout lieu – alors à ce collège serait rendu compte, ainsi que l'administration se sent déchargée, quand du côté du collège la décharge sera donnée. – Quelqu'un souhaite-t-il la parole ?
Question : Dr Usteri : un vote sur les deux points n'est volontiers plus nécessaire après qu'on ait donné l'applaudissement ?
Dr Steiner : « Si je vous prierais si personne ne souhaite plus la parole, de voter. – Quelqu'un souhaite t'il maintenant la parole sur ce collège respectivement sur ce que j'ai dit là-dessus, la décharge par le collège ?
Question Monsieur Storrer : je voudrais placer la motion, que les petites branches envoient un délégué ou représentant, les grosses deux.
Dr Steiner : « Il est donc placé la motion que les petites branches envoient un délégué, les grosses deux. Mais alors, nous devrions en fait avoir une définition sur ce qu'est « grosses » ou « petites ».
Question : Monsieur Trinler ne croit pas qu'il s'agit de un ou deux, mais que ce sont les corrects !
Dr Steiner : « Quelqu'un souhaite t'il encore la parole là-dessus ? Placerez-vous une motion ? – La motion est placée, que donc les petites branches placent un délégué, les grosses un ou deux.
Question : Monsieur Trinler objecte quelque chose (incompréhensible)
Dr Steiner : « Mais nous aurions donc besoin – les deux motions sont donc concordantes, ne sont donc pas opposées -, de donner la définition « plus grandes » et « plus petites ». Qu'est donc une grosse branche et qu'est donc une petite branche ?
Question : Monsieur Storrer : quand on regarde les branches suisses : les grosses branches sont par exemple au Goetheanum, à berne, à Bâle, Zurich, St Gall.
Dr Steiner : « Mais on peut quand même se représenter, qu'une petite branche aujourd'hui après quelque temps deviendra une grosse. Donc nous devrions déjà avoir un chiffre pour cela quand une branche commence à devenir une grosse.
Question : Monsieur Storer : Une petite branche est celle qui n'a pas plus que dix membres.
Dr Steiner : « Donc, qui a dix membres et au dessous est une petite branche ; qui a onze membres et au-dessus est une grosse branche.
Question : Monsieur Triler pense : une branche peut avoir cent membres et elle ne fournit quand même pas plus qu'une petite.
Question : Monsieur Thut : il ne s'agit pas de la prestation de la branche. Quarante ou cinquante membres pourraient valoir pour une grosse branche.
Question : Monsieur Schweigler, St Gall, demande, comment cela est à comprendre avec les délégués : élection ou assentiment impulsif ? Qu'est-ce qui est mieux ?

cela et très bien pour l'Angleterre, mais que ce ne serait pas bon pour la Suisse, d'après la manière de penser ici. Je crois, que cela mènerait déjà à un but si la délégation était ainsi que peut être les branches, lesquelles ont plus que cinquante membres, enverraient deux délégués, celles-là qui ont au dessous de cinquante membres, envoient un délégué ; sinon notamment la différence n'est donc pas si essentielle. Donc je pense, ce serait peut-être cela, qui vient en considération le plus souvent On peut naturellement très bien dire : une branche de dix membres peut peut-être mieux travailler qu'une branche de deux cents membres, très certainement. Mais cela se rapporte donc sur toute sortes de représentations démocratiques, et je ne crois pas qu'on puisse par là fonder une quelque mesure. Sinon on devrait dire : les branches qui travaillent bien ont deux représentants, celles qui travaillent mal ont un représentant. – Cela serait justement alors donc vraiment difficile à définir ! dans tous les cas, les branches qui travaillent mal nous aurions du mal à croire qu'elles travaillent mal. (hilarité)
Question : Dr. Hugentobler : je crois, Monsieur Schweigler ne se rend pas bien clair, qu'il y a des choses, sur lesquelles ne peut être voté.
Question : Monsieur Schweigler le contredit le Dr Hungentobler riposte quelque chose (incompréhensible).

Non encore ordonné sous un thème précis

153 - CONSERVATISME DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

+ Source GA 334, p. 151-152, 1/1983, 19/03/1920, Zurich + + - FG - +

La France s'est sauvé de sa révolution au 18e siècle ce qui est maintenant véritable sens démocratique intérieur, bien qu'aussi ce sens démocratique va de pair avec un grand conservatisme en rapport avec la vie familiale. Quand aussi beaucoup parmi le démocratique rappelle le patriarcal phillistreux, ainsi donc la mentalité des Français est quand même peut être dans son essence profonde à la démocratie, quand aussi pas des plus pures, quand même la plus fortement affirmée parmi l'humanité européenne.
Ce sens démocratique chercha du reste à s'organiser dans la vie étatique. Justement par cette organisation du sens démocratique dans la vie étatique française celle-ci a été d'un côté désarticulé abstraitement dans ses départements ; mais ces départements ont été à nouveau synthétisés en une unité. Tout cela comme fruit de la Révolution française.

154 - ANARCHISME DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

+ Source GA 334, p. 171-172, 1/1983, 19/03/1920, Zurich + + - FG - +

Le syndicalisme français est donc cela – vraiment sans vouloir dire aucune chose au sujet d'une manière du peuple ou sans couvrir quelque chose des Allemands - , le syndicalisme français est donc ce que par son caractère associatif je dois voir comme meilleur commencement, sur ce que je dois penser comme association dans la vie économique. Et immédiatement quand je le compare avec le socialisme anglais et allemand, alors je vois donc, que cela dépend du même que je cherchais à caractériser, de la mentalité démocratique. Ce sont deux côtés ; l'un des côtés s'est montré chez la bourgeoisie, l'autre côté chez les travailleurs. Et ce qui s'est développé chez la bour-

geoisie justement plus capitalistement et dans une mesure de rentier, c'est chez le travailleur le développement syndical. Ce n'est que côté pile et face.

155 - DÉMOCRATIE COMME SYMPTÔME DE LA MATURITÉ NÉCESSAIRE.

+ Source GA 334, p. 190-191, 1/1983, 18/04/1920, Dornach + + - FG - +

Toujours, quand cela s'est mal passé, on a attendu que d'un tournant quelconque l'amélioration vienne. Elle n'est pas venue ! Ainsi ne devrait-on pas non plus attendre aujourd'hui, que de n'importe où, on ne sait d'où, du reste, les conditions deviendraient déjà à nouveau meilleures ! Non, l'humanité est aujourd'hui – l'apparition de la démocratie l'atteste – l'humanité, est à un certain degré, appelée à se comporter mûrement. Mais mûr on ne l'est seulement que lorsque l'on n'attend pas n'importe quoi d'indéterminé, l'amélioration viendra, mais quand on se dit : l'amélioration ne peut venir que de la volonté propre, d'une volonté sensée, qui discerne les effets. [lacune] Quand même seulement un pour cent de l'humanité civilisée actuelle pouvait faire le pas vers une claire connaissance du danger pour l'ensemble du monde civilisé, et pouvait voir, combien nécessaire les conditions tendent après la tri-articulation ! Mais la tri-articulation est partout foulée aux pieds. Si un pour cent des humains pouvait comprendre les choses jusqu'à un certain degré, ainsi cela deviendrait mieux. Car seule par les humains peut venir l'amélioration ! Le pire fut toujours le fatalisme pour l'humanité.

156 - REFUS DE LA DÉMOCRATIE COMME CAUSE PARTIELLE DE LA GUERRE.

+ Source GA 024, p. 223-224, 2/1982, 00/08/1919, + + - fg - +

009 - Le Sud-Est de l'Europe, d'où la catastrophique guerre mondiale prit son départ, permet d'observer les conséquences de la fusion des trois domaines de la vie publique dans les États unitaires. D'une manière générale, I conflit se basait sur l'antagonisme qui oppose les cultures slave et germanique. Il fut amplifié dans le sen politique par un problème de droit public. En Turquie l'ancien gouvernement réactionnaire cédait les pas aux jeunes Turcs, défenseurs d'idées démocratiques. C remaniement politique entraîna l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche, qui, les occupants depuis le congrès de Berlin, et ceci en dépit de leur appartenance juridique à la Turquie, refusait de voir l'habitant de ces provinces gagnés par le parlementarisme de la démocratie turque. Un troisième élément fut fourni par l'intérêt économique de l'Autriche. Celle-ci envisageait la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Sarajevo et Mitrovitza, ce qui permettait d'établir] des relations commerciales avec la mer Égée. Ces trois facteurs contribuèrent pour une part importante à déclencher les causes directes de la guerre.

157 - DÉMOCRATIE HABSBOURGEOISE COMME MENSONGE DE L'HISTOIRE MONDIALE.

+ Source GA 332a, p. 205-206, 2/1977, 30/10/1919, Zurich + + - FG - +

Le monde a lu début juin 1917 – une partie du monde s'est malgré tout encore intéressé à ça – le discours du trône de l'empereur autrichien d'alors Karl. Dans ce dis-

– ce fut une belle prestation, feuilletonnesque, lorsque l'on veut se réjouir purement au style, à la formation des phrases, comment elles veulent en appeler à la satisfaction humaine. Beau. Mais on voyait la vérité. Là on doit placer ce qui est littéral dans son milieu. Là on doit demander : qui parle là ? Dans quel environnement parle-t-il de ça ? Et là on voit dans les antiques ornements de couronnement, de tous les étalages possibles et de toutes les brillances possibles, se tenir le régnant moyenâgeux, ne dissimulant pas une fois devant ce qui se tient dans son élucubration, entouré par ses paladins brillants galonnés d'or ; l'entier moyenâgeux, ce qui, si cela a été parlé vrai, a parlé autrement que de démocratie ! Où est le parler de démocratie, si c'est encore si beau, littéralement, dans une telle élucubration ? Un mensonge d'histoire mondiale !

158 - IMAGE DE SOI DES DÉMOCRATES ANGLAIS.

+ Source GA 083, p. 197-199, 3/1981, 08/06/1922, Vienne + + - FG - +

Lorsque l'on considère des Anglais cultivés sur l'art et la manière, comment ils parlent sur l'Europe, sur l'Europe centrale, en particulier en Europe centrale d'après certaines directions ayant été donnant le ton de l'Allemagne, ainsi disent-ils habituellement – verbalement et aussi dans la littérature – à peu près ce qui suit : chez nous tout repose sur une certaine base démocratique. L'humain individuel est à un haut degré donnant la mesure pour ce qui se passe dans la vie spirituelle, mais aussi économique. À l'initiative de cet individu est laissée libre la plus grande partie des affaires publiques.

Mais regarde-t-on vers l'Europe du centre – je ne veux maintenant pas du tout prétendre, que ces choses sont absolument justes, mais veux seulement caractériser ce qui justement est une opinion générale -, alors se fait remarquer une certaine autocratie, un certain principe d'administration par toutefois de bons fonctionnaires administratifs, qui du centre de la vie étatique, décident, comment les rapports des humains individuels devraient se dérouler. Ce sera là, de manière aiguë, toujours montré, au moins avant la guerre, sur le principe centralisateur, sur plus ou moins le principe autocratique. Le regard serait-il maintenant déployé plus loin vers l'Est, ainsi devrait, sous le maintien de la même manière de penser, être dit : plus loin vers l'Est ne se trouve pas seulement l'autocratie, mais se trouve une sorte d'autocratie patriarcale, qui n'est pas seulement entremêlée de ce que des humains décrètent qui administrent, mais qui est décrété par une impulsion religieuse, ainsi que ce que les humains font sur terre, ils le ressentent même décrété par des puissances et entités spirituelles, extraterrestres, dont ils saisissent les impulsions dans leur ressenti. Derrière une telle manière de voir se cache de toute façon du très important, cela joue dans toutes formations sociales du présent. On peut dire, plus loin on avance vers l'Ouest, d'autant plus l'humain est lié avec son entier penser et ressentir avec les affaires auxquelles il a à veiller. Et regarde-t-on vers les affaires économiques, ainsi cela apparaît le plus distinctement. À l'Ouest l'humain déploie ce qu'il veut déployer dans la vie économique, par cela, qu'il essaye vraiment de pénétrer dans les détails de ce qui lui échoit.

ministration scientifique de l'état », que certaines idées prérègnent, que l'on considère comme justes, forment les lois et doivent s'intégrer dans les principes d'administration, qui tout d'abord seront embrassés dans un système administratif, dans un système étatique. Et l'unique, qui alors se rapproche des affaires de la vie immédiate, aussi aux affaires économiques, celui-là a d'abord toutefois sa pratique économique en vue ; mais il regarde quand même toujours à partir de lui vers ce qui porte dans un certain sens un caractère juridique-étatique, ce qui dans l'un est à insérer à ce système. Et il regarde l'unique qu'il fait comme un membre d'un tel système. L'anglais n'a pas l'inclination d'inventer un tel système, il a en vue seulement ce qui se présente concrètement pour les particularités de la vie, pas ce qui se réfléchit comme un système d'ensemble pour ainsi dire par-dessus le tout
Avec cela est aussi indiqué vers une apparition historique, qui dans les temps récents est devenue particulièrement importante.

159 - DE LA THÉOCRATIE À L'ETAT: ABSOLUTISME DE LA PERSONNALITÉ.

+ Source GA 338, p. 181-183, 4/1986, 17/02/1921, Stuttgart + + - FG - +

En Angleterre par exemple l'élément politique démocratique s'est développé du démocratique ecclésial. Cela est simplement arrivé parce qu'en Angleterre l'arrière-plan ecclésial a été rayé et que l'on en a épluché la forme démocratique de la pensée. Mais ainsi partout en a été fait naitre de place en place le politique-juridique de l'élément théocratique-ecclésial. Seulement, on ne le remarque plus si exactement à d'autres endroits.
Il y a par exemple un rapport secret entre l'ensemble de la fonction publique, à la pointe de laquelle on peut donc se penser le régnant absolu « de grâce divine », lequel finalement justement trahi l'origine de l'élément théocratique-ecclésial, car « par la grâce de Dieu » fut seulement celui, qui fût institué par l'autorité spirituelle. Tout le corps du service public est simplement la hiérarchie ecclésiale devenue profane. Mais l'autre côté qui s'est au fond aussi développé à partir de l'élément théocratique-ecclésial, est le système de l'armée. Cela sera éprouvé par les humains d'aujourd'hui comme paradoxe. Mais le système d'armée est seulement ce qui, comme l'ombre d'un objet éclairé, suit l'entière organisation du système étatique. Et ainsi, j'aimerais dire, petit à petit pendant la dissolution de l'élément profane de l'élément théocratique-ecclésial, s'en est formé une certaine emprise de l'étatique. Dans toutes les particularités cela est décelable, lorsqu'on saisit des yeux le passage des formes de l'administration, comment dans ces temps, se sont montrées dans leurs formes théocratique-hiérarchiques, comme Karl le grand attache une valeur a être couronné par le pape à Rome, comment la vie ecclésiale alors passe dans le profane, comment comme petit dernier de cette transition par exemple l'occupation des premières fonctions étatique a lieu en France avec des cardinaux. Lorsque vous pensez à cela, vous pourrez saisir partout des mains la survenue de cet élément politique-juridique moderne en application de l'élément théocratique-ecclésial et le devenir autonome de l'application. On pouvait appliquer ces choses de façon autonome.

ment ce qui comme la vie économique compliquée, sur laquelle on n'avait dans les temps anciens pas besoin de penser, parce que l'on créait de sources inépuisables, s'est pressée de manière prépondérante dans la vie moderne. Il est cependant apparu la nécessité de trouver aussi justement un certain maniement de la vie économique. Mais ce maniement n'a justement pas encore été trouvé.
Et pris fondamentalement le premier essai d'introduire quelque chose dans la vie économique, qui peut être parallélisé aux éléments étatiques et ecclésiaux, le principe associatif. C'est pour la première fois l'essai de fonder vraiment organiquement quelque chose dans la vie économique. Car jusqu'à présent cela ne s'est pas passé. Et les différents essais théoriques, de gagner une manière de penser, d'organisé en tant que telle la vie économique, ce sont les théories utopistes qui toujours furent contaminées de ce qui est parvenu d'encore plus tôt. Là on pensa ainsi : lorsqu'on organise, alors on doit organiser comme c'est dans l'élément ecclésial-hiérarchique ou étatique – les gens n'en étaient donc pas conscients.
Et l'expression pratique extérieure pour la chose est l'émergence du libéralisme économique dans la première moitié du 19e siècle. Car pourquoi ce libéralisme économique a-t-il émergé ? Qu'est-il donc ? Il est l'appeler à la compétence des personnalités individuelles économiques. Tout aussi en fut-il dans l'élément théocratique-ecclésial. Avant qu'on trouvât une organisation, on dut en appeler aux individualités dirigeantes. Ce fut ainsi pareil dans l'élément étatique. Avant que l'on passât au parlementarisme, on dut en appeler à ceux qui avaient les capacités, d'administrer l'étatique. Le libéralisme économique n'est pas autre chose que cet appeler à la compétence individuelle de la personnalité sur le domaine économique. Seulement parce que les choses se développent plus rapidement dans le monde, est aussi devenu plus rapidement nécessaire, de trouver ce qui maintenant paralyse vraiment les effets dommageables des personnalités individuelles absolutistes.

160 - LA DÉMOCRATIE ALLEMANDE AUSSI INTERNATIONALEMENT DISCRÉDITÉE.

+ Source GA 338, p. 229-230, 4/1986, 02/01/1921, Stuttgart + + - FG - +

Dans l'instant, où, quand aussi seulement dans une mesure limitée, peut être appelé en un point quelconque à l'autodétermination des humains en Europe centrale, doit se montrer, qu'à partir de l'essence allemande rien ne veuille avoir à faire avec tous ceux qui ont un rapport avec les vieux dépositaires du pouvoir, égal, s'ils sont d'anciens hommes d'État ou s'ils sont des industriels, qui ont cherché leur profit, bien égal s'ils se tiennent du côté de Helfferich ou Erzberger ou du côté de la démocratie allemande. Tout cela, qui a un quelconque rapport avec ce qui, du reste est placé dans l'époque wilhelmienne, doit être débranché. Et du véritable soubassement de l'essence allemande, à laquelle l'Autriche appartient aussi, doit être trouvé ce qui peut être dit. Car alors cela concorde avec ce que ceux, qui réfléchissent à la vérité, disent dans le monde entier. De cela pourra être suscité la plus grande impression dans le monde international entier, quand un quelque petit tas dit : nous ne voulons rien avoir à faire avec la Prusse, comme elle s'est formée, nous ne voulons rien avoir à faire avec ce qui se tient sous la protection de l'Entente, nous savons que des soubassements de toutes autres forces peuvent bourgeonner, nous voulons nous placer du point de vue de la tri-articulation, nous ne voulons pas seulement d'une autonomie d'apparence, comme elle apparaîtrait quand même, nous voulons une réelle,

vraie autonomie et nous nous aménagerons provisoirement à l'intérieur de cette vraie réelle autonomie, nous faisons le scrutin en une protestation contre le fait du scrutin. C'est la conséquence nécessaire, qui se montre des faits de l'histoire, comme aussi des actuelles conditions internationales.

161 - DÉMOCRATISATION DU MILITARISME PAR LA BOURGEOISIE.

+ Source GA 185a, p. 075-076, 2/1963, 15/11/1918, Dornach + + - FG - +

En ce qui concerne la bourgeoisie, qui entre la noblesse et le prolétariat se tient au milieu, ainsi est à dire, que justement avec la bourgeoisie apparaît une certaine aspiration, de rendre scientifique la connaissance, dans les représentations, qui veulent rentrer dans le monde spirituel, apporter une forme scientifique.
A cela le pouvoir de la bourgeoisie repose sur la possession des moyens de production, des outils et semblable. Je choisis quelques unes dans les choses qui sont à dire pour fonder certaines perspectives demain ou après demain, mais vous verrez que ce que je choisis a une certaine signification.
Particulièrement caractéristique est ce qu'une classe reprend de la précédente. Par exemple, la bourgeoisie reprend le militarisme de la noblesse. Mais ce qui est l'intéressant, c'est que la bourgeoisie a partout la tendance à démocratiser le militarisme. Le noble a besoin d'une armée, qui se tient à sa disposition, pour le maintenir. Comment il réalise cela peut lui être indifférent. Le bourgeois est par la manière, comment par sa vie-, avec ses fondements de vie il dépend, dépendant déjà aussi, de s'appuyer sur une armée, mais il doit prendre cette armée du même peuple qu'il place à ses moyens de production. De cela il devient rêveur de l'obligation militaire universelle. Et n'est-ce pas, dans le temps, dans lequel la bourgeoisie est progressivement apparue et s'est développé, on était évidemment une gourde, quand on ne pouvait rêver pour l'obligation militaire universelle, car c'était simplement le plus grand progrès de l'époque, la soi-disant démocratisation, du militarisme et ainsi de suite.

162 - LA DÉMOCRATIE VIENT AU SOCIAL PAR DES GROUPES.

+ Source GA 305, p. 207-208, 2/1979, 28/08/1922, Oxford + + - - +

11019 - Dans les anciens jugements sociaux que l'on prononçait — que nous ne voulons pas rétablir, qui appartiennent au passé — au temps des théocraties, dans ces anciens jugements sociaux, le jugement n'était pas conscient ; il était formulé inconsciemment, mais il était formulé par des groupes.
11020 - Il n'est pas exact que la famille ait été le premier élément de l'ordre social. La famille est un produit tardif, qui n'apparut que postérieurement au sein de la vie sociale. Les hommes des origines n'ont pas réfléchi à ce que devait être le jugement social, ils se sont fait transmettre l'inspiration des prêtres et l'ont saisie dans l'inconscient. Mais ces jugements sociaux prononcés inconsciemment ne se formaient que lorsque les hommes se situaient dans le cadre d'un groupement du fait des liens du sang et d'autres. Les groupes sociaux disposaient d'une faculté de compréhension, les groupes sociaux, non les individus, les groupes sociaux qui vivaient les uns avec les autres. Et c'est de la vie commune qu'est né le juste élément social. La situation

dans la tradition, qui prit place encore dans l'ordre juridique-étatique, mais non plus dans ce qui est isolé de l'homme, dans l'ordre industriel, l'ordre des machines, où cela ne peut plus pénétrer et s'y rattacher.
11021 - Ainsi nous voyons qu'il devient nécessaire de former à nouveau quelque chose dans le cadre justement de l'ordre économique qui maintenant, dans la pleine conscience de la condition humaine, est analogue aux groupements sociaux des origines. C'est ce que, dans les Fondements de l'organisme social, j'ai appelé les « associations », là où le jugement social n'émane pas de l'individu seul, mais de la vie commune dans l'« association », de ce qui se manifeste en commun dans ces « associations » que forment entre eux les consommateurs, les producteurs et les commerçants. Si bien qu'on a à nouveau des groupements sociaux à partir desquels se forme maintenant en pleine conscience le jugement que l'homme isolé ne peut pas former. On peut bien réfléchir longuement à une solution de la question sociale, toute réflexion est un non-sens. La seule chose qui ait un sens, c'est la formation des groupes dont on peut attendre des solutions partielles de la question sociale, un jugement qu'émettent ensemble les gens qui apportent ce qui est proche d'une solution partielle de la question sociale pour un lieu quelconque, en un moment quelconque, et ainsi trouve place dans l'humanité.

163 - INDIVIDUALISME ET NIVELLEMENT DÉMOCRATIQUE À PARTIR DE L'ÂME DE CONSCIENCE.

+ Source GA 185, p. 036-037, 2/1962, 19/10/1918, Dornach + + - fg - +

N'est-ce pas, à ce moment, la personnalité perd la valeur que lui conféraient les instincts dont elle était pourvue précisément parce qu'elle n'avait pas encore développé la conscience individuelle. Dans les temps passés, la personnalité se manifestait avec une force élémentaire, pourrait-on dire, avec une force animale — on me comprendra, je pense, si j'emploie ce mot —, animale, mais humanisée, pénétrée d'âme. La personnalité se manifestait instinctivement, elle n'avait pas encore tout à fait pris naissance au sein de l'âme-groupe. Et il lui fallait maintenant s'émanciper, ne dépendre plus que d'elle-même. Ce fait la plaçait d'emblée dans une étrange situation de contradiction. D'une part, tout ce qui lui servait pour se manifester en tant qu'individu allait lui faire défaut, les instincts devaient disparaître, et dans le sein de l'âme devait peu à peu prendre forme le centre de la personnalité. L'âme devait acquérir une force pleinement substantielle.
02003 - Cette situation de contradiction se discerne dans le fait déjà mentionné hier : auparavant, alors que la personnalité n'avait pas encore pris conscience d'elle-même, on était productif, des forces actives alimentaient la civilisation ; désormais, cela va cesser, l'âme devient stérile. Et pourtant, elle devient le centre de l'être ; car ce qui fait précisément l'élément personnel, c'est que l'âme ne s'appuie plus que sur elle-même et devient le centre de l'être. Si bien qu'on ne verra plus des personnalités éminentes comme l'Antiquité en connut : Auguste, Jules César, Périclès — nous pourrions en nommer beaucoup d'autres. La force élémentaire de la personnalité décline, et l'on voit apparaître ce qu'on appellera plus tard la mentalité démocratique, qui nivelle les personnalités et veut tout égaliser. Cependant, c'est justement au niveau de ce nivellement que la personnalité veut percer. Quelle contradiction absolue !

[02004 - Chacun occupe une fonction de par son Karma. Et Jacques I" occupait précisément celle de souverain. Certes, à l'époque des rois de Perse, à l'époque des Khans mongols, et même encore au temps où le pape posa sur la tête du Magyar Istwan I°" la couronne sacrée de Saint-Étienne, la personnalité signifiait quelque chose à l'intérieur d'une certaine fonction, elle pouvait se ressentir comme adaptée à cette fonction. Mais Jacques I" s'y trouvait comme un homme revêtu d'un habit qui ne lui va en aucun point. On peut dire qu'à tous égards, Jacques I", vis-à-vis de tout ce qui lui incombait, était comme un homme dans un vêtement qui ne lui va absolument pas. Il avait été élevé dans la religion calviniste, s'était ensuite converti à l'anglicanisme, mais au fond, le calvinisme et l'église anglicane lui étaient aussi indifférents l'un que l'autre : en son âme, tout était comme un vêtement qui n'était pas à sa mesure. Il était destiné à régner en souverain au seuil de l'époque parlementaire — et même, le parlementarisme libéral avait déjà été institué pendant un temps. Il était très intelligent, très avisé lorsqu'il parlait avec les gens, mais personne ne comprenait vraiment ce qu'il voulait, car tous les autres voulaient faire autre chose. Il était issu d'une vieille famille catholique, les Stuart. Mais lorsqu'il monta sur le trône d'Angleterre, ce furent avant tout les catholiques qui s'aperçurent qu'ils n'avaient rien à attendre de lui. Ce fut là le motif d'un projet étrange, bizarre, que conçurent certaines personnes — en 1605 — d'une conjuration qui avait pour but de faire sauter le Parlement et ses membres -- après avoir entassé sous l'édifice une quantité de poudre aussi grande que possible. C'est ce qu'on appela la Conspiration des Poudres. L'affaire avorta parce qu'un catholique, en ayant eu vent, la révéla ; sans quoi Jacques I" eût un beau jour subi ce sort de sauter avec tout son Parlement. Il n'était adapté à rien, car c'était une personnalité, et la personnalité a quelque chose de « singulier », elle pense par-devers soi, elle ne s'appuie que sur elle-même.]

02005 - Mais à l'ère de la personnalité, chacun veut en être une, c'est la contradiction intrinsèque de cette époque, il ne faut pas l'oublier. A l'ère de la personnalité, on ne refuse pas l'idée de roi ou l'idée de pape ; ce qui compte, ce n'est pas de supprimer le pape ou la royauté ; seulement, puisqu'il doit y avoir un pape ou un roi, chacun voudrait être le pape, chacun voudrait être le roi : ainsi, la papauté, la royauté et la démocratie se trouveraient réalisées d'un coup.

164 - ALLEMAGNE COMME DÉMOCRATIE SANS DÉMOCRATES.

+ Source GA 191, p. 083-083, 2/1983, 10/10/1919, Dornach + + - FG - +

Ce qui est vie centre européenne, est à terre, a plus ou moins sombré dans un terrible sommeil. Présentement, l'Allemand est donc forcé de penser à la liberté, pas purement comme a été bellement parlé phraséologiquement sur la liberté, comme on a soupiré sous la non-liberté de Ludendorff, mais la nécessité apporte naturellement pas mal de compréhension pour l'idée de liberté, mais avec des forces d'âme et de corps paralysées, avec l'impossibilité de s'emparer de quelque façon de véritables pensées intensives. Nous avons toutes sortes d'essais à des formations démocratiques, seuls nous n'avons pas en Allemagne de démocrates, nous avons une république, mais pas de républicains. Tout cela est une apparition, qui en Europe centrale se présente comme toute caractéristique pour l'européanité.

165 - GOETHE MÉCOMPRIS PAR DÉMOCRATES DÉPLACÉS.

+ Source GA 171, p. 278-279, 1/1964, 21/10/1916, Dornach + + - Christine Sutter et Georges Ducommun- +

Même si beaucoup citent aujourd'hui Goethe, même si beaucoup croient connaître ses œuvres, ce qui vit et agit vraiment dans sa conception du monde fait partie de l'élément le moins connu de l'évolution humaine ; mais c'est aussi, lorsque cet élément se manifestera avec plus de force dans l'évolution humaine, ce qui transformera fondamentalement la pensée scientifique, sociale et autre, et même les impulsions qui poussent l'être humain à agir. En dehors du mouvement anthroposophique il y a, à notre époque, encore peu de forces, d'impulsions favorables à une compréhension de la conception goethéenne du monde. Aussi justifié et magnifique en effet que soit le principe dit démocratique pour l'évolution humaine, lorsqu'il est compris au sens juste, il est un facteur destructif à notre époque, où il est souvent abordé et appliqué de la façon la plus erronée. Il règne à notre époque, dans nombre d'âmes, une aversion intense, une antipathie, et même plus, une haine intense, une hostilité envers une conception du monde de cette nature, qui a ses sources dans la façon de penser de Goethe et son attitude d'âme et d'esprit. Car cette conception du monde nécessite beaucoup, beaucoup de ce que notre époque apprécie précisément le moins. À notre époque chacun aimerait avoir en quelque sorte sa propre conception du monde, se bâtir sa propre conception du monde, être un indépendant de la conception du monde, sans s'être particulièrement approprié les fondements nécessaires. Le sentiment qui s'impose vite à chacun, c'est à peu près que les diverses conceptions du monde se juxtaposent à égalité les unes avec les autres. Ce qui chez Goethe apparaît de façon si extraordinaire dans l'aspiration de Faust, n'importe quel journaliste superficiel en parle aujourd'hui, et aussi toute personne qui répète ses propos. Mais de la connaissance du souffle le plus intime de cette quête de Faust, on ne peut parler aujourd'hui que dans une infime mesure.

166 - TRAVAIL D'ABORD VALABLE POUR LE TOUT PAR SAGESSE ET ARDEUR.

+ Source GA 054, p. 096-099, 2/1983, 02/03/1908, Hamburg + + - FG - 2 +

Le praticien, qui se croit plus intelligent, trouvera cela risible. Mais c'est le plus pratique dans la vie qu'on peut seulement accentuer. C'est le principe duquel ils s'assureront de plus en plus que nécessité, misère et souffrance ne sont pas autre chose que la conséquence de l'égoïsme. Nous avons à saisir cette phrase comme une loi de la nature, pas ainsi qu'a peu prêt chez un humain unique, quand il est égoïste,

lement le résultat de son travail – et cependant, ce n'est pas autre chose que la transposition de l'égoïsme dans la vie de l'économie nationale. Nous vivons sous égoïsme aussitôt que nous vivons le principe : nous devrions être personnellement rémunérés, ce que je travaille doit m'être payé. – La vérité repose si loin de cette pensée qu'elle semble entièrement insensée. Qui, veut se convaincre de la vérité sur l'égoïsme, celui-là devrait une fois parvenir plus intimement à toute sorte de lois des mondes. Il devrait une fois s'adonner méditatif à la question, si donc le travail, qui en tant que tel sera personnellement rémunéré, est vraiment ce qui préserve la vie, s'il s'agit de ce travail ? – Il est curieux de soulever cette question. Mais pas plutôt, qu'on réfléchira là-dessus, on pourra expliquer sur la question sociale.
Représentez-vous – c'est une comparaison paradoxale – un humain transposé sur une île. Là, il devrait s'occuper de lui-même seul. Vous direz : il doit travailler ! – Mais il ne doit pas purement travailler, ce n'est pas ce dont il s'agit, mais il doit venir quelque chose en plus de son travail. Et si le travail est pur travail alors il peut sous circonstances être absolument sans utilité pour sa vie. Pensez une fois, l'humain sur l'île ne ferait rien d'autre que de lancer des pierres pendant quatorze jours durant. Ce serait un travail très astreignant et d'après les concepts humains ordinaires il pourrait avec cela justement gagner pas mal de salaires. Cependant, ce travail ne se tient pas en un moindre rapport avec la vie. Le travail est seulement alors promotion de la vie et a de la valeur quand quelque chose d'autre s'y ajoute. Quand ce travail va sur le travail de la terre et que la terre donne le produit, là le travail a quelque chose à voir avec la vie. Nous voyons même chez des êtres inférieurs que le travail est séparé de la production. Ainsi, nous voyons une possibilité de venir au principe extrêmement important, que travail en tant que tel n'a pas du tout de signification pour la vie, mais seulement celui qui est conduit judicieusement. Ce qui sert à l'humain est à produire et faire par la sagesse déposée dedans par l'humain. Non compris dans le plus petit, la pensée sociale aujourd'hui, pêche contre ce principe. Et il ne s'agit pas de ce que quelqu'un invente de belles théories abstraites, mais le véritable progrès dépend de ce que chaque humain unique apprenne à penser dans le sens social. La pensée actuelle est diversement non sociale. Non social est par exemple quand quelqu'un est dehors le dimanche après-midi et dit, stimulé par l'occasion : je vais écrire vingt cartes postales – C'est juste et socialement pensé, de savoir et éprouver, que ces vingt cartes amèneront tant et tant de facteurs à agir, à monter tant et tant de marches. Pensé socialement est à savoir que chaque acte que l'on fait a une conséquence dans la vie. Mais maintenant quelqu'un vient et dit, il penserait social pour autant que lui serait clair, que par l'écriture des cartes plus de facteurs devront être embauchés et reçoivent du pain. – C'est justement ainsi comme si par un (NDT temps de) chômage on réfléchit à ce qu'on va construire, pour créer du travail. Mais il ne s'agit pas de cela, de créer du travail, mais de ce que le travail de l'humain soit uniquement et seulement employé pour créer des biens de grande valeur.
Lorsqu'on parcourt cela jusqu'à ses dernières conséquences, alors il n'arrivera plus si bizarrement que quand le vieux principe originel de la science spirituelle sera exprimé, il résonne aujourd'hui si incompréhensible : dans une vie en commun sociale la motivation au travail ne doit jamais reposer dans la personnalité propre de l'humain, mais uniquement et seulement dans l'ardeur pour le tout. – Cela sera aussi plus souvent accentué, mais jamais compris ainsi, qu'on soit au clair vis-à-vis de soi

que misère et besoin viennent de ce que l'unique veut avoir rémunéré pour soit ce qu'il travaille. Mais il est vrai, que véritable progrès social est seulement possible, quand ce que je réalise, je le fais au service de l'ensemble, et quand l'ensemble me donne à moi-même, ce dont j'ai besoin, quand, avec d'autres mots, ce que je travaille, ne sert pas pour moi-même. De la reconnaissance de ce principe, que l'un ne veuille pas avoir le résultat de son travail dans une forme de rémunération personnelle, dépend seul le progrès social. À de tout autres buts quelqu'un conduit une entreprise, qui là sait, qu'il ne doit rien avoir pour soi de ce qu'il réalise, mais qu'il a une dette au travail de la communauté, et que, inversement, il ne doive pas revendiquer pour lui, mais qu'il limite son existence uniquement à ce que la communauté sociale lui offre. Si absurde cela est-il pour beaucoup aujourd'hui, ainsi c'est aussi vrai. Notre vie se tient aujourd'hui sous le signe opposé : dans le signe que l'humain veut toujours plus revendiquer, comme on le dit, le plein résultat de son travail. Aussi longtemps que la pensée se dirigera dans cette direction, aussi longtemps on rentrera dans des situations toujours plus pénibles.

167 - DROIT À NON TEMPS DE TRAVAIL REND POSSIBLE RÉCEPTIVITÉ POUR LA VIE DE L'ESPRIT.

+ Source GA 023, p. 084-085, 6/1976, 28/04/1919, + + - - +

[02/38] Non seulement les créations de cette vie spirituelle mais également son accueil par l'humanité doivent être fondés sur le libre besoin de l'âme. Des professeurs, des artistes etc., par leur situation sociale, seront en contact direct avec une législation et une administration qui n'auront été créées et ne vivront que par la vie spirituelle. Grâce à la qualité de leur travail, ils pourront développer autour d'eux la compréhension, la réceptivité, nécessaires à leurs œuvres. Grâce à un État politiquement autonome, les mêmes hommes ne seront pas uniquement soumis à l'obligation du travail, mais la législation leur donnera également le droit aux loisirs susceptibles d'éveiller en eux la faculté de compréhension pour les biens spirituels. Les gens qui se croient spécialistes de ces questions ne pourront s'empêcher de penser que les hommes gâcheront leur temps de loisir à boire; et l'on retomberait dans l'analphabétisme si l'État instaurait de tels loisirs et si on laissait les hommes se prononcer a propos de la fréquentation de l'école. Que ces pessimistes veuillent bien attendre ce qui adviendra quand le monde ne sera plus sous leur influence. Celle-ci, trop souvent, est déterminée par un certain sentiment qui leur rappelle doucement comment ils passent leur propre temps de loisirs, et ce dont ils ont eu besoin pour acquérir un peu de culture. Ils ne peuvent bien sûr pas compter avec cette force d'enthousiasme qu'une vie spirituelle véritable et autonome peut susciter dans l'organisme social, car celle qu'ils connaissent, et qui est enchaînée, n'a jamais pu l'exercer sur eux.

168 - POUR L'ÉCOLE WALDORF PAS SEULEMENT AMOUR MAIS AUSSI DEVOIR AU TRAVAIL.

+ Source GA 298, p. 108-109, 2/1980, 18/06/1921, Stuttgart + + - Vincent Choisnel - +

capables en tant que corps, âme et esprit, que, tout en recherchant avec talent la croissance et la santé, vous pensez à votre esprit, à votre âme et à votre corps. Car cette pensée vous aidera. Vous aboutirez à ce qu'elle vous donne chaque matin la force de préparer comme il convient vos actes et vos desseins. Alors vous y penserez le soir avec satisfaction. Vous passerez en dormant dans le monde spirituel de Dieu, si vous pouvez vous dire : J'ai fait mon devoir à l'école. Il vous faut apprendre toujours plus, grâce à ce que vous vivez à l'école Waldorf, quoi que veuille dire le mot « devoir », que le devoir entre en jeu dans l'amour du travail. Voilà ce qu'il vous faut déjà apprendre à l'école Waldorf. Grâce à tout cela, vous deviendrez des hommes capables.

019 - Je le dis à ceux qui sont déjà dans des classes supérieures, qui entrent déjà dans un âge plus mûr, qui sont déjà plus proches de la vie dans laquelle ils doivent agir de manière autonome.

169 - DROIT AU TRAVAIL CHEZ ROBESPIERRE ET BISMARK.

+ Source GA 079, p. 237-238, 2/1988, 30/11/1921, Oslo (Kristiania) + + - - +

On est tenté de dire que l'aspect de plus on plus complexe de la vie économique a engendré une sorte de torpeur, on conséquence de quoi ce que l'éthique considère comme bon et comme juste ne permet plus de plonger dans les divers secteurs sans cosse plus compliqués do la vie économique. Lorsqu'on ne parle pas à partir de la réalité pratique, mais uniquement à partir de points de vue généraux abstraits, les exigences que l'on avance et les principes que l'on arrête ne permettent plus guère d'aborder le travail quotidien et les tâches quotidiennes.

08005 - J'ai pu montrer cela à partir de ma propre expérience de la vie, mais je poux aussi le confirmer à l'aide de multiples exemples tirés de l'histoire. A cet effet j'aimerais évoquer un cas grotesque : dans le but d'établir les bases pour ses propositions sur la façon de traiter la question cardinale de l'économie, Bismarck a dit on 1884 devant le Reichstag allemand qu'il reconnaissait à chacun le droit au travail. Puis il a apostrophé les députés àpeu près dans les termes suivants : veillez à ce que la collectivité assure à tout individu sain le travail qui lui permet de se nourrir, veillez à ce que les malades ou les faibles soient pris on charge par la collectivité, veillez à ce que la collectivité s'occupe des personnes âgées, et vous pouvez être certains que le prolétariat échappera à ses dirigeants prolétariens, et que les théories social-démocrates qui sont propagées ne trouveront plus d'adeptes. Telles furent à peu près les paroles de Bismarck qui, dans ses Mémoires avoue que dans sa jeunesse il avait un penchant pour les républicains. Or vous le connaissez sans doute sous l'étiquette d'un pur monarchiste. Sans doute n'aurait-il pas été d'accord qu'une réunion prolétaire se termine par un vivat on l'honneur de la social-démocratie internationale.

08006 - J'aimerais citer encore une autre personnalité qui a dit presque la même chose avec des mots semblables et qui cependant par toute sa mentalité, par toute sa sensibilité humaine se situait sur un fondement humain très différent. Il s'agit de Robespierre. En formulant ses Droits de l'homme, il avait dit à peu près la même chose on 1793 déjà, non, il avait même dit exactement la même chose que Bismarck on 1884 au Reichstag : c'est le devoir de la collectivité de procurer du travail àchaque individu, de s'occuper des malades et dos faibles, de prendre on charge les personnes âgées lorsqu'elles ne peuvent plus travailler.

08007 - Robespierre et Bismarck, mêmes propos, mais sans doute pour chacun sur une base humaine différente. A cela il faut ajouter un troisième aspect qui n'est pas dépourvu d'intérêt. En prononçant ces paroles « robespierriennes », Bismarck qui à coup sûr ne les avait pas apprises chez Robespierre, fit référence à une loi prussienne de 1794. On ne peut absolument pas on déduire que la Prusse a inséré dans ses textes de loi les droits de l'homme un an après le Manifeste de Robespierre sur les droits de l'homme, et personne dans le monde ne peut imaginer que l'État prussien ait voulu réaliser les idées de Robespierre conformément au code prussien et que Bismarck à son tour aurait repris cette exigence un siècle plus tard. Visa-vis des données de l'histoire se pose alors la question : comment se fait-il que Robespierre et Bismarck, ces deux personnages si dissemblables, aient pu dire textuellement la même chose, alors que chacun était confronté à un milieu social différent pour y faire valoir ces idées ?
Cette affaire m'amène à penser qu'aujourd'hui, lorsque nous parlons de la vie qui est devenue tellement compliquée au cours des siècles derniers, nous, puis Bismarck de la droite, de l'extrême droite, et Robespierre de l'extrême gauche, nous sommes tous d'accord sur les principes généraux. Nous nous entendons parfaitement sur les principes généraux. Mais dès que nous abordons la vie réelle, un profond désaccord nous sépare, tellement nos principes généraux sont éloignés de la vie quotidienne. Aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de la vie pratique, il ne nous est pas possible de concrétiser on détail ce qui relève de nos pensées générales. Ce qui s'avère le plus abstrait aujourd'hui, ce sont les exigences économiques qui émanent des théories prolétariennes. Je viens d'en caractériser les raisons.

170 - OBLIGATION DE TRAVAIL MILITARISTE PLUTÔT QU'AMOUR DES SEMBLABLES.

+ Source GA 335, p. 139-141, 1/2005, 08/06/1920, Stuttgart + + - FG - +

Maintenant, aussi celui-là Charles Eliot, duquel j'ai parlé, mentionne ce qu'il pense comme une sorte de religion d'avenir, quand les humains ne croiront plus à un dieu hors du monde ou quand dans des cercles éloignés à la démonologie. Il dit : il régnera la considération en un dieu unitaire, qui est à l'intérieur des choses, qui est aussi intérieur à l'âme humaine et agit dans tout cela, qui est lois de la nature. – Mais on voit de ce discours, et c'est donc en cela clairement exprimé, que pour un humain aussi bien pensant que l'est Charles Eliot se couple ensemble avec ce dieu ce qu'il sait sur la matière se répandant dans le monde, sur l'énergie se transformant éternellement, mais indestructible. Pris fondamentalement, l'unité de dieu ne lui est rien d'autre que l'unité de la matière et de l'énergie Et à partir de telles connaissances théoriques, il prêche alors au monde ce qui doit servir aux humains comme bases de vie pratique. Là il dit : éternellement brillera la sentence « Sers tes semblables ». Sers tes semblables – cela se répète toujours et toujours à nouveau dans chaque discours. Mais à une telle sentence, une telle exigence il s'agit en vérité pas seulement de ce que les choses soient exprimées, mais là il s'agit, ce qui là est exigé des humains, puisse aussi être accompli par ces humains – accompli par cela que hors des profondeurs de leur âme des forces se décollent, qui finalement trouvent leur résultat dans le service social à l'humain, dans l'agir social d'après la sentence : « sert tes semblables ». Avec d'autres mots, on doit demander : Y a-t-il une vision du monde disponible en mesure de former une base pour vrai amour humain ? Une vision du monde

est elle en mesure d'être la racine de cette plante, laquelle, quand elle pousse hors du sol, fleurit et fructifie comme amour humain ?
Cette question ne se laisse pas résoudre unilatéralement logiquement et théoriquement. Cette question ne se laisse résoudre que sur ma base de ce qui se passe historiquement. Et Eliot aurait-il seulement attendu l'expérience qui maintenant par la formation de l'Est européen et en Asie se présente et se présenteront, alors il aurait dû parvenir à ses réflexions. Car le résultat historique est que la doctrine socialiste, qui veut seulement bâtir sur les mêmes présupposés des sciences de la nature, sur laquelle Eliot veut savoir construit le monde de l'avenir, la vie absolument, que cette direction socialiste n'est pas en mesure de fonder la vie sociale sur le libre amour fructifiant dans le monde, de la source de l'intériorité humaine. Car ne nous résonne pas en vis-à-vis de cette doctrine sociale et tyrannie sociale ce qui serait éveillant pour l'amour humain. Ne résonne pas vers nous l'accomplissement du verset : sers tes semblables, parce que tu les aimes -, mais résonne vers nous le mot sec, vide, désertant l'humain de l'obligation d'être propulsé au travail, comme par une mise au pas militariste au travail de l'humain.
Et j'aimerais dire : entend-on d'un côté Charles Eliot en 1909, où l'expérience du présent n'était pas encore présente, déverser ses discours paradigmatiques de sa chaire de l'université de Harvard, ainsi résonne en vis-à-vis comme un écho d'une époque suivante ce discours qu'a tenu il y a peu le ministre socialiste russe de la guerre, qui dit là : ces humains, qui le pensent sincèrement avec l'ordre social, ils ne sous-estimeront pas ce que nous sommes redevables à cette guerre. Elle nous a renvoyé nos fils comme soldats. Ils sont devenus de bons soldats. Ils ont appris à obéir et à se soumettre à l'autorité. Nous ne voulons pas méconnaître ce que nous devons à cette guerre parce qu'elle nous à formé des officiers qui peuvent commander, qui s'y entendent à pousser les humains par la contrainte à la place appropriée. Et nous ne voulons pas oublier les messieurs dirigeants de la guerre, qui sont en mesure d'organiser ainsi que l'autorité de cet organiser soumette chacun. – Comme un écho résonne ce discours de la traduction du militarisme dans la formation sociale de la vie vis-à-vis de ce qui – seulement comme vision du monde, parce qu'alentour personne ne pensait à le réaliser – nous résonne en face du discours d'Eliot.

171 - TRAVAIL PAR OBLIGATION OU TRAVAIL PAR ENTHOUSIASME.

+ Source GA 141, p. 163-164, 5/1997, 04/03/1913, Berlin + + - ? - +

Comment cela se passe-t-il dans la vie ? Beaucoup de gens exécutent leur travail tel qu'il leur est prescrit, rien de plus. Sans aller jusqu'à dire que les gens travaillant ainsi sont comparables à l'animal conduit à l'abattoir, on peut tout de même dire qu'ils travaillent par pure obligation. Admettons même qu'ils ne négligent pas leur devoir, mais peu importe. Dans une certaine mesure il ne saurait en être autrement aujourd'hui, et les hommes n'ont pas d'autre mobile d'action que ce que le devoir exige. Je ne veux pas dire par là que le travail fait par obligation soit à proscrire. L'évolution est ainsi faite que précisément cet aspect de la vie ne peut que gagner du terrain. Il n'en sera guère mieux dans l'avenir. Les activités auxquelles les gens seront astreints seront de plus en plus compliquées, et la contrainte subie par les hommes pour faire et penser ce que leur impose le devoir ira en croissant. Si nous

nôtre où ils ont la possibilité d'entreprendre quelque chose, non par obligation comme dans la vie extérieure, mais par dévouement et enthousiasme. Nous pouvons donc envisager le travail, tant manuel qu'intellectuel, soit sous l'angle du devoir, soit sous celui de l'enthousiasme et du dévouement fondé sur une aspiration profonde de l'âme et engendré par un désir n'émanant que d'elle seule. Ce climat intérieur qui permet de penser et d'agir non seulement par devoir, mais par amour, par attirance et par dévouement, ce climat prépare l'âme à être au service des bonnes puissances de santé et de toutes les forces curatives que le monde spirituel dirige vers notre monde physique, à devenir un serviteur de tout ce qui germe, croît et s'épanouit, – et de ressentir toute la félicité qui découle d'un tel agir.
Cette disposition de l'âme : penser et agir non seulement par devoir, mais par amour, inclination et dévotion ; cette disposition prépare l'âme à devenir une servante des forces bienfaisantes de la santé, de toutes les forces guérisseuses qui descendent du monde suprasensible vers notre monde physique, une servante de tout ce qui germe, croît et s'épanouit, et à éprouver la félicité qui peut en découler.
Il est extrêmement important de savoir cela au regard de la vie globale de l'individu. En effet, c'est seulement en acquérant, au cours de son existence, les forces qui le rendent capable de s'unir à ces puissances, c'est à cette condition seulement que l'homme peut participer spirituellement à une action curative toujours plus vaste, à une prospérité croissante des conditions de la vie terrestre.

172 - VOLONTÉ AU TRAVAIL ET GOÛT AU TRAVAIL PAR VIE SPIRITUELLE LIBRE PLUTÔT QU'OBLIGATION AU TRAVAIL.

+ Source GA 329, p. 216-216, 1/1985, 14/10/1919, Berne + + - Gilbert Durr - +

On ne cesse d'entendre dire aujourd'hui dans les milieux socialistes que si l'on introduit un partage entre tous des moyens de production, si l'on institue la charge de travail etc.88, on éduquera les hommes grâce à ces structures sociales de telle façon qu'ils travailleront de leur plein gré et je ne sais quoi encore. Fort bien, mais elle ne produira rien, l'humanité, à moins d'une vie de l'esprit qui stimule vraiment les aptitudes individuelles comme elles ne peuvent être stimulées que si nous donnons à l'homme dès que nous entreprenons de l'éduquer une formation qui tient compte de son individualité entière : alors l'humanité sera prête à travailler et aura du coeur à l'ouvrage.

173 - OBLIGATION AU TRAVAIL CONDUIT DANS LA DURÉE À L'AUGMENTATION DES SUICIDES.

+ Source GA 199, p. 241-242, 2/1985, 10/09/1920, Dornach + + - FG - +

Vous tous avez entendu que partout émerge le souci d'introduire l'obligation au travail, cela signifie, d'obliger l'humain par un quelque ordre social, d'élaborer à partir des dispositions légales de l'ordre social, plus d'en appeler simplement à ce qui contraint l'humain au travail – la faim et d'autres choses – mais pour ainsi dire fixer légalement l'obligation au travail.

Nous voyons, comment d'un côté à partir de l'agitation socialiste l'obligation au travail est exigée. Nous voyons comment en Russie soviétique cette obligation au travail a conduit pour ainsi dire déjà à un certain établissement, à un en-casernement général de l'humanité. Nous voyons toutefois aussi, comment les âmes endormies du présent relèvent de telles notes comme celle qu'ici et là à nouveau un ministère a même décidé d'introduire l'obligation universelle au travail. On lit cela comme quelque autre note, ne s'en soucie pas tant. On se lève, comme sinon on se levait, on petit-déjeune, on mange à midi, on va en été à la campagne, on revient de nouveau, et on se comporte en général aujourd'hui, malgré que les choses les plus fondamentales vont par le monde, ainsi comme l'on s'est comporté depuis, comme on s'est habitué depuis. Mais l'humanité ne devrait absolument pas aujourd'hui se tenir aux vieilles habitudes ; l'humanité devrait prendre au sérieux, de quoi il s'agit aujourd'hui : changer son comportement sur toutes les conditions de vie. Et même quand nous voyons combattre quelque chose comme l'exigence d'une obligation universelle au travail, de quels points de vue de telles choses seront-elles combattues ? On doit dire, les combattants sont, dans la règle, pas plus intelligents que ceux qui dressent cette exigence, car il est dit tout au plus : oui, peut alors le travail réjouir l'humain ? – et de même. Toutes les raisons qui sont développées pour et contre, elles sont dans la règle d'autant de valeur, car elles prennent source des mêmes jugements, qui se limitent seulement à ce qui se déroule ici entre la naissance et la mort, elles ne proviennent pas d'une suffisante pénétration de la vie. Et quand le chercher spirituel vient et dit : maintenant oui, introduisez l'obligation universelle au travail, vous aurez après dix ans une terrible statistique, car les suicides augmenteront en hâte forcenée -, alors on regardera cela comme un fantasme et ne parviendra pas là-dessus qu'un tel jugement est pris d'une connaissance intérieure des rap-

ports de la totalité du monde, ne s'embarquera pas à étudier la science spirituelle et trouver le sol à partir duquel on peut trouver un tel jugement justifié. Mais on vivra plus loin, les uns se levant, petit déjeunant, déjeunant, allant à la campagne et semblable en plus, les autres dormants de quelque autre manière ; on ne prendra pas au sérieux, de quoi il s'agit.

174 - A LA DICTATURE DU PROLÉTARIAT APPARTIENT L'OBLIGATION AU TRAVAIL.

+ Source GA 186, p. 043-043, 3/1990, 30/11/1918, Dornach + + - Marie-France Rouelle et Gudula Gombert - +

Tous ces individus vivant d'intérêts, employant et rémunérant d'autres personnes, tous ces commerçants ou intermédiaires ne peuvent donc pas non plus faire partie du gouvernement sous le règne de la dictature prolétarienne. Celle-ci n'autorisera aucune liberté générale de parole, de réunion et d'organisation. Seuls ceux qui accomplissent un travail productif peuvent tenir des assemblées et s'organiser. À tous les autres, la libre parole, le droit de réunion, celui de s'organiser en sociétés ou en associations sont interdits. De même, seuls les individus présents dans la vie active jouissent de la liberté de la presse. La presse bourgeoise est réprimée, elle n'est pas tolérée. Ce sont à peu près les principes qui doivent diriger, disons, la période de transition. Car lorsque ces principes auront régné un certain temps — c'est ce que la philosophie prolétarienne attend de sa manière d'agir —, il n'existera plus qu'une humanité active. Il n'y aura plus que le prolétariat. La bourgeoisie sera anéantie.

02008 - A ces choses qui ont surtout de l'importance pour la période de transition s'ajoutent celles qui sont faites pour durer. Parmi elles, par exemple, le travail obligatoire pour tous. Tout individu est obligé de réaliser un travail utile à la communauté. Autre principe radical à valeur également permanente, celui de l'abolition de la propriété foncière privée. Les grandes propriétés sont remises à des communes agricoles. Selon cette conception, la propriété foncière privée n'existera donc plus à l'avenir. Les entreprises industrielles, les exploitations des entrepreneurs sont expropriées, passent sous le contrôle de la société et sont gérées par l'administration ouvrière centralisée, à la tête de laquelle siège le conseil supérieur de l'économie politique nationale. Voilà bien exactement le bolchevisme russe. Les banques sont nationalisées, une comptabilité générale embrassant toutes les activités de la communauté est établie, dont la tâche est de contrôler toute la production. Tout commerce extérieur d'une communauté devient public; les entreprises sont donc nationalisées.

02009 - Voilà à peu près les principes constituant l'idéal de Trotski (1) et de Lénine (2) et dont vous voyez émerger, je dirais, les points d'appui de ce qui est voulu par le prolétariat moderne.

175 - AUTONOMISATION DU DROIT FAIT DU TRAVAIL UN PROBLÈME.

+ Source GA 083, p. 296-296, 3/1981, 11/06/1922, Wien + + - FG - +

Et quand nous voyons cela dans le domaine du système d'État, alors nous devons chercher de préférence dans ce domaine, ce que j'ai décrit en ces jours comme la conquête du travail dans le déroulement de l'évolution humaine pour l'organisme social d'ensemble uniforme.

Justement par cela que de par l'Asie, la théocratie s'est développée au système d'État, qui maintenant se tient sous l'impulsion du droit, justement par cela se déve-

loppe le problème du travail.
En ce que chaque unique devrait venir à son droit, se développa l'exigence que le travail devrait être correctement placé dans l'organisme social. Mais en ce que la vie du droit se dissout de la vie religieuse, en ce que cela se presse toujours de plus en plus vers la démocratisation, en ce que cela se développe toujours de plus en plus, nous voyons, comment se presse vers l'intérieur dans l'humanité aussi toujours de plus en plus un certain élément formaliste de la pensée sociale.

176 - TRAVAIL DEMANDÉ PLUTÔT QU'OBLIGATION AU TRAVAIL OU DROIT AU TRAVAIL.

+ Source GA 188, p. 200-201, 2/1967, 26/01/1919, Dornach + + - FG - +

Exactement comme les successeurs de Platon et d'Aristote durent se décider de dire : l'humain comme esclave n'a pas le droit d'être marchandise -, ainsi les successeurs de l'humanité actuelle devront justement apprendre à dire : en aucun cas la force de travail n'a le droit d'être marchandise -, mais par d'autres impulsions l'humain doit être propulsé à servir, à travailler pour ses semblables, pas par la valeur de ce qu'il fabrique. La valeur d'économie politique de ce qui est fabriqué n'aura jamais le droit d'être réglée d'après le travail mis en œuvre ou épargné, mais juste d'après le rapport de tension de la marchandise et tels besoins humains. Là, décide donc ni force de travail sauvegardée ni épargnée ; car on ne se tient pas par son travail dans le processus d'économie politique, on ne travaille pas pour épargner du travail, mais on travaille juste pour finir la marchandise, pour qu'elle rentre dans un rapport de tension défini aux besoins correspondants. Le besoin correspondant peut définir qu'une marchandise sur laquelle sera consacré beaucoup de travail doit être bon marché sous conditions, le besoin peut définir dans des processus économiques sains, qu'un travail, sur lequel peu de travail doit être déployé, est peut être même plus cher ; le travail déployé ne peut pas être décisif. Cela ressort de l'explication actuelle. De cela ressort pour celui qui pénètre ces choses, l'exigence radicale, de chercher l'impulsion au travail humain de tout autre côté que de la valeur d'économie politique de la marchandise, qui justement sera définie par le rapport de tension évoqué.
Seul celui, qui voit ces choses clairement, peut alors décider sur les deux questions sociales importantes disponibles aujourd'hui : obligation au travail, contrainte au travail comme les bolchevistes le veulent ou droit au travail, comme on le nomme aussi. Mais celui qui ne prospecte pas dans de telles profondeurs, sur lesquelles nous avons montré aujourd'hui, il parlera bazar toujours plus confus, stupide, égal s'il parle sur quelque poste ou quelque but de droit au travail ou contrainte au travail. Seulement quand on prospecte dans les profondeurs a-t-on un droit de parler sur de telles questions. Et c'est aujourd'hui une question sérieuse de se conquérir un droit d'avoir un mot à dire sur ces choses.

177 - DROIT AU TRAVAIL CHEZ ROBESPIERRE ET BISMARK ET QUAND MÊME AUTREMENT.

+ Source GA 210, p. 030-031, 2/2001, 01/01/1922, Dornach + + - fg - +

Le piège principal dont doit se garder l'homme moderne, c'est la phrase creuse. On rencontre sans cesse des gens qui croient se tenir au cœur de la vie anthroposophie et qui affirment que tel ou tel a tenu un discours qui satisfait l'anthroposophie. Il ne s'agit pas de s'accorder extérieurement sur les mots, il s'agit de l'esprit, de l'esprit vivant, du contexte vivant réel de tel ou tel fait. Si nous ne retenons aujourd'hui que le contenu logique interne du discours humain, nous tombons dans le piège de la phrase creuse.

Récemment 5, j'ai donné plusieurs fois à mes auditeurs un exemple criant du curieux rapport à la réalité qu'ont des discours en soi exacts : en 1884, le prince Bismarck fit une intervention curieuse au Parlement allemand, alors qu'il sentait approcher le danger de la social-démocratie. Afin de dissuader la plus grande partie de la population ouvrière de suivre les chefs radicaux de la social-démocratie, il affirma que chaque être humain avait droit au travail. « Accordez à chaque homme le droit au travail, donnez-lui du travail au nom de l'État, aussi longtemps qu'il peut travailler, assistez-le », c'est ce qu'il a dit, le Chancelier allemand, « assistez-le quand, devenu vieux, il ne peut plus travailler, en cas de maladie, procurez-lui ce dont il a besoin pour vivre et vous verrez que le plus gros du bataillon de la masse ouvrière se détournera des promesses des chefs travaillistes. » En 1884, le prince Bismarck 6 a prononcé ces paroles devant le Parlement allemand.

Curieusement, on peut remonter presque un siècle en arrière, et l'on trouve un autre orateur qui a dit presque textuellement la même chose : « C'est un devoir humain que d'accorder à chacun le droit au travail, de lui donner du travail au nom de l'État aussi longtemps qu'il peut travailler, de l'assister au nom de l'État quand il est malade ou invalide et qu'il ne peut plus travailler. » Et cet autre orateur, c'était Robespierre.7 En 1792, il a incorporé cette phrase à ses « Droits de l'Homme » 8. Il est curieux de voir cette coïncidence exacte des paroles du radical Robespierre en 1792 et du Prince Bismarck en 1884 devant le Parlement allemand, alors qu'il ne prétendait certes pas vouloir se comparer à Robespierre. Vous voyez, deux personnes peuvent dire exactement la même chose et ce n'est pourtant pas la même chose. Et curieusement, le Prince Bismarck se réclama en 1884 du droit de l'État prussien qui garantissait depuis 1794 le droit au travail pour tout ouvrier sur le territoire prussien. Le Prince Bismarck ne dit pas seulement la même chose mais il affirme que les exigences formulées par Robespierre se trouvent dans le droit national prussien. Mais la réalité, c'est que les paroles de Bismarck lui ont été inspirées par le sentiment d'un danger qui se rapprochait, précisément à cause de la non-application des stipulations du droit national prussien.9

Je cite cet exemple non pas pour son aspect politique, mais parce qu'il montre de façon éclatante que deux personnes peuvent utiliser exactement les mê- mes mots pour parler de deux réalités opposées. Je voudrais ici attirer votre attention sur le fait que nous entrons dans une époque où il doit s'agir moins d'entendre des mots que de faire l'expérience de la réalité. Sinon, dans le domaine de la vie spirituelle, nous tombons dans la phrase creuse, qui joue un si grand rôle dans notre vie spirituelle actuelle. La science initiatique entrant dans la civilisation de l'humanité doit permettre ce passage de ce qui est juste sur le simple plan du contenu à ce qui est vrai et dont on fait l'expérience vivante, puisqu'elle va du contenu purement logique à l'expérience du monde spirituel. Et celui qui sait observer les symptômes exté-

rieurs du devenir historique actuel pour l'avenir immédiat finira par ressentir à leur lecture la nécessité et la légitimité d'une entrée de la science initiatique dans la civilisation terrestre.

178 - OBLIGATION AUX HEURES SUPPLÉMENTAIRES À SURMONTER PAR L'INVENDABILITÉ DES MOYENS DE PRODUCTION.

+ Source GA 331, p. 128-130, 1/1989, 05/06/1919, Stuttgart + + - FG - +

Ne part on pas du produire mais du consommer, de la satisfaction des besoins, alors il s'agit de ce que nous devons parvenir d'abord à un résultat praticable de ce que qui conduit à une formation du prix adéquate dans le sens de la satisfaction des besoins. Cela se passe notamment aujourd'hui de manière chaotique-anarchique par offre et demande, et la est planté beaucoup dedans de l'impossibilité, de parvenir absolument aujourd'hui à quelque chose. Avec la formule d'offre et de demande on ne parviendra pas à un objectif, de produire, pour consommer. N'est-ce pas, pour parvenir au but, il est nécessaire que ce que je produit, en comparaison d'autres biens doit être d'autant de valeur que je puisse pour cela échanger, bien égal, comment l'échange se forme, tous ces biens, qui satisfont mes besoins jusqu'au moment où j'aurais produit un produit identique que maintenant. En cela doit alors être inclus tout ce qu'on a à fournir pour ceux qui pour le moment ne peuvent pas immédiatement produire, donc pour enfants, qui doivent être élevés, pour non-capables de travail et ainsi de suite. [...] D'abord par là il devient possible d'atteindre une juste formation de prix sur sol économique, ainsi que dans l'avenir non à nouveau, quand d'un côté on gagne plus, de l'autre côté on doive dépenser plus, parce que les choses évidemment deviennent plus chère sous l'influence du gagner plus.

Encore aujourd'hui on déplore toujours à nouveau qu'entre prix des marchandises et salaires réside un rapport non naturel. La socialisation aura le plus grand problème à résoudre, d'absolument sortir du monde cette différence entre prix des marchandises et salaires, parce que le salaire en tant que tel doit être sorti du monde , parce que la possibilité doit être donnée, que dans l'avenir soit fondamentalement qu'il n'y ai plus de travail salarié, mais des camarades libres, des collaborateurs libres des travailleurs spirituels, des guides spirituels (NDT chefs, directeurs, patrons étant dans les faits des travailleurs « spirituels ». Pour qui ne l'aurait remarqué, avec Steiner, l'esprit se rapproche de tout un chacun ! Et perd son statut d'inaccessible.) parce que le rapport entre preneur de travail et donneur de travail dans sa forme actuelle doit absolument devenir impossibilité. alors seulement, quand c'est possible d'éliminer tout cela, qui aujourd'hui est là et qui souille la formation de prix, alors seulement il est possible d'atteindre une véritable socialisation.

Aujourd'hui on n'achète pas purement des biens, mais premièrement des biens, deuxièmement des droits et troisièmement du travail. Des droits on achète quand on reçoit fond et sol. Par cela, que le sol est aujourd'hui échangeable contre des biens produits, apparaît une situation impossible, qui est à imputer à ce que sur le marché universel fond et sol dépendent des mêmes mécanismes de formation de prix que d'autres biens. Plus loin les moyens de production coûtent aussi quelque chose, après qu'ils sont terminés. Vous savez, que dans mon livre est déclaré que les moyens de production, lorsqu'ils sont placés terminés, ne sont plus vendables, mais doivent être par d'autres chemins conduits à la société. À l'avenir un moyen de production ne doit engloutir de la force de travail, qu'aussi longtemps qu'il n'est pas fini.
Quand vous demandez aujourd'hui aux économistes politiques (Nationalökonomen) : qu'est capital ? -, ainsi vous recevez de toutes différentes réponses. Les meilleurs économistes politiques sont finalement encore ceux qui disent : capital est du moyen de production produit, donc moyen de production produit à son terme, qu'on peut posséder et qui alors est vendable. Oui, tout de suite quand on considère le capital comme signifiant le moyen de production produit, alors le capital s'avère comme cinquième roue de la charrette. Vous savez que j'ai énuméré dans mon livre comme base pour toute la future distribution des biens, qu'en fait le moyen de production n'a le droit d'engloutir du travail qu'aussi longtemps qu'il soit mis à disposition, terminé. Une locomotive n'a le droit, lorsqu'elle est terminée, d'être apportée à un endroit quelconque dans la circulation de la société seulement par d'autres mesures que par l'achat. Nous avons donc besoin tout d'abord de clarté, qu'en rapport aux moyens de production et en rapport au foncier de tout autres mesures doivent être prises qu'auparavant. Seulement par cela – et il n'y a pas d'autre moyen -, seulement par cela que nous laissons les moyens de production engloutir du travail humain qu'aussi longtemps qu'ils ne sont pas terminés, nous arriverons à faire son droit au travail. Car qu'est l'argent ? L'argent n'est rien. Celui, qui possède encore tant, n'aurait rien, s'il n'était en mesure, par les rapports de pouvoir existants, comme ci ou comme ça, d'amener beaucoup d'humains à fournir du travail pour son argent. Cela ils ne le pourront plus, si nous formons les prix des moyens de production de cette manière, que ces prix absolument s'arrêtent, quand les moyens de production sont finis.

179 - ALTRUISME DU CAPITAL PAR INVENDABILITÉ DES MOYENS DE PRODUCTION.

+ Source GA 335, p. 267-267, 1/2005, 20/09/1920, Stuttgart + + - FG - +

La vie de l'esprit, comme je le pense, est ainsi décrite dans mes „Fondements de l'organisme social", qu'elle doit devenir régulatrice justement du capital. Alors deviendra, ce qui est nécessaire pour la nouvelle évolution, l'accumulation du capital ou des moyens de production par l'esprit – car il éclaire, quand l'esprit dans sa liberté, dans sa fécondité, dans sa progression de génération en génération se formera : nouveau -, alors le capital portera aussi cela en lui par l'esprit, ce que par exemple Keynes et d'autres manquent : moralité. Et alors dans la vie économique ne vivra pas seulement un capitalisme placé sur égoïsme et bénéfice individuel, alors vivra un capitalisme imprégné d'esprit, justement de considération dans les nécessités du monde, de l'humanité et de l'existence, et agira dans le sens de l'humain éduqué

dans la nouvelle vie spirituelle.

180 - SENSATION LIBRE POUR OBLIGATION AU TRAVAIL PLUTÔT QUE TRAVAIL COMME MARCHANDISE OU CASERNE.

+ Source GA 335, p. 267-267, 1/2005, 20/09/1920, Stuttgart + + - FG - +

Alors aussi le travail ne sera plus une marchandise, mais sera accueilli dans l'état de droit se développant pour lui-même ; alors dans cette structure sociale, dans laquelle agit l'humain devenu majeur avec chaque autre humain devenu majeur sur la base d'un même droit, le travail viendra à son droit. Et seulement dans la liberté du sentiment pour l'obligation de travailler peut ressortir l'élan dans notre vie, pas de l'exigence après l'en-casernement et le devoir, qui doit étouffer chaque sentiment du droit dans l'humain.
D'une vie spirituelle autonome, d'une vie du droit autonome on doit saisir les grandes tâches de notre temps.

181 - CELLULE ÉCONOMIQUE ORIGINELLE EMPÊCHÉE PAR MISE EN MARCHÉ DE TRAVAIL, SOL ET CAPITAL.

+ Source GA 337a, p. 081-083, 1/1999, 30/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Question: De quelle manière sera veillé à ce que le travailleur reste assuré d'une sorte de minimum d'existence, par exemple par plus faible rentabilité d'une entreprise particulière ?
Cette question est traitée dans mon livre, et je n'ai ici qu'à remarquer, que la question dans un sens éminent alors, quand les trois membres de l'organisme social sain existent, est une question d'économie et que par la socialisation de la vie économique une grande question pratique apparaîtra pour ces administrations, lesquelles seront actives à l'intérieur du corps économique. Pour l'essentiel, j'aimerais dire, cette question se réduit sur ce qui suit : ce que l'on nomme aujourd'hui un minimum d'existence, c'est toujours pensé en rapport avec le rapport salarial. Cette sorte de penser, elle ne pourra pas avoir lieu de la même manière. Là, la question devra être posée purement à partir de la vie économique. Cette question se posera alors ainsi que l'humain en ce qu'il accompli une quelconque prestation, aura à recevoir pour cette prestation tant d'autres prestations d'humanité par échange, comme il a besoin, pour satisfaire ses besoins et les besoins de ceux qui relèvent de lui, jusqu'à ce qu'il ait produit un produit similaire. En cela doit seulement venir en décompte tout ce que l'humain a à fournir pour sa famille en travail et semblable. Alors, on trouvera une certaine, j'aimerai dire, cellule primordiale de la vie économique. Et ce que cette cellule primordiale de la vie économique fera pour cela, que justement laissera à l'humain satisfaire ses besoins, jusqu'à ce qu'il ait produit un produit semblable, nouveau, cela vaut pour toutes les branches de la vie spirituelle et matérielle. Cela sera ainsi à ordonner, que les associations, les coalitions, les coopératives de la manière comment je les ai auparavant décrites, auront à veiller, que cette cellule primordiale de la vie économique puisse exister. Cela signifie, que tout produit en comparaison avec d'autres produits a cette valeur, qui équivaut aux autres produits, dont on a besoin pour la satisfaction des besoins jusqu'à fabrication d'un nouveau produit semblable. Que cette cellule primordiale de la vie économique aujourd'hui encore n'existe pas, cela repose sur ce que dans offre et demande du marché d'aujourd'hui confluent travail, marchandise et droit et que ces trois domaines doivent

être séparés dans l'avenir dans l'organisme social sain, partagé en trois.

182 - TOUT TRAVAIL SPIRITUEL DEVIENT MARCHANDISE, SI SEUL EST LIBÉRÉ LE TRAVAIL PHYSIQUE.

+ Source GA 337a, p. 095-096, 1/1999, 30/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Le grand combat entre bourgeoisie et prolétariat consiste en cela, de ne me plus laisser la force de travail être une marchandise. Ainsi que les choses reposent aujourd'hui, il s'agit de ce que le prolétariat réclame énergiquement – et cela n'est pas seulement une exigence prolétarienne, mais une spirituelle -, que dans l'avenir la force de travail physique n'ai plus le droit d'être une marchandise. La bourgeoisie a réclamé le libéralisme, parce qu'elle ne voulait plus les vieux privilèges aristocratiques, par ce qu'elle ne voulait plus faire du droit une chose de domination et d'achat. Le prolétariat réclame l'émancipation de la force de travail du caractère de marchandise. Si nous ne voulons pas laisser quelque chose en reste, qui mènerait toute l'Europe du centre et de l'Est dans le contexte de la barbarie, ainsi devons nous aujourd'hui examiner une chose supplémentaire. L'exigence ne se donnerait elle pas aujourd'hui à partir du prolétariat, de coopérer en pleine compréhension avec les travailleurs spirituels, alors le prolétariat dévêtirait certes le travail physique du caractère de marchandise, mais la conséquence de cela serait, que dans l'avenir s'introduirait un contexte, par lequel alors toute la force humaine spirituelle deviendra marchandise. Ce contexte n'a pas le droit d'être atteint. Le sérieux de la tâche doit être saisit ainsi qu'avec le travail physique en même temps le travail spirituel, vraiment spirituel vienne à son droit.
La vielle aristocratie a amenée la privation de droits de l'humain, la vielle bourgeoisie a amenée la privation de propriété du prolétariat. Si restait la conception purement économico-matérialiste de la question prolétarienne, ainsi resterait en retrait la déshumanisation de la vie de l'esprit. Nous nous tenons devant ce danger, quand pas ceux qui ont cœur et sens pour la vie de l'esprit se placent sur le sol de libérer eux-mêmes cette vie de l'esprit. Et cette vie de l'esprit peut seulement être libérée, quand nous prenons congé de [la dépendance de] la vie de l'esprit que j'ai donc caractérisée de différentes manières et vraiment par un sérieux conseil de la culture (1) amenons un nouveau membrement (NDT ou nouvelle articulation) de la vie de l'esprit.

(1) ou conseil culturel. Après le succès rencontré par ses « conseils d'entreprise », R. Steiner cherche à « équilibrer » par un (des) conseil(s) culturel(s) qui ne verront pas véritablement le jour.

183 - TRAVAIL SORTI DU MARCHÉ PAR CONTRAT LIBRE SUR FIXATION DE LA PARTICIPATION AU PRIX DE MARCHANDISE.

+ Source GA 023, p. 098-099, 6/1976, 28/04/1919, + + - - +

[03/11] Comme toute production spirituelle, le produit d'une activité conjointe du capital et des facultés individuelles humaines doit, dans un organisme social sain, être le résultat, d'une part, de l'initiative libre de celui qui agit et, d'autre part, de la libre compréhension des autres hommes qui exigent de son auteur l'existence de la prestation. Avec la libre compréhension de celui qui est actif, doit s'harmoniser, dans ce domaine, l'appréciation de ce qu'il veut voir comme produit de sa prestation, en fonction de la préparation qui lui est nécessaire pour l'accomplir, en fonction des efforts qu'il doit fournir pour la réaliser, et ainsi de suite. Et il ne sera satisfait à ses exigences que si ses efforts trouvent une compréhension.

[03/12] Des réalisations sociales dans le sens de cet exposé constitueront le terrain propice à un rapport contractuel réellement libre, entre dirigeant et exécutant. Ce rapport aura trait non pas à un échange de marchandise (en l'occurrence de l'argent) contre force de travail, mais à la fixation de la quote-part des deux personnes, coproductrices de la marchandise.

184 - VALORISATION ET SEULEMENT SORTIE DU MARCHÉ DU TRAVAIL D'ABORD PAR AUTONOMISATION DU DROIT.

+ Source GA 340, p. 041-043, 6/2002, 26/07/1922, Dornach + + - Jean-Lambert Des Arts et Jean-Marie Jenni - +

03008 - Si vous vous reportez quelque peu en arrière dans l'histoire de l'humanité, jusqu'aux 15e et 16e siècles, les questions d'économie, telles que nous les voyons aujourd'hui, n'existaient pas du tout. J'en ai fait la remarque dans ma première conférence. La vie économique, dans l'ancien Orient par exemple, s'est déroulée en grande partie de façon instinctive, sous l'influence de certaines conditions sociales qui avaient formé des castes, des classes sociales. Entre les hommes s'étaient établis des rapports qui engendraient une sorte d'instinct enjoignant à l'individu la manière d'agir en économie. Là reposaient, pour une grande partie, les impulsions de la vie religieuse qui étaient alors encore si fortes qu'elles réglaient et ordonnaient aussi la vie économique. Si vous étudiez attentivement l'histoire de la vie dans l'ancien Orient vous verrez qu'il n'existe nul part de délimitation nette entre les commandements religieux et ce qui doit être accompli sur le plan économique. Les préceptes religieux s'étendaient souvent dans le domaine économique, en sorte qu'alors la question du travail, celle de la circulation sociale des fruits du travail ne se posait même pas. Dans un certain sens le travail était exécuté instinctivement ; et le fait que l'un travaille davantage ou moins que l'autre ne soulevait, dans les temps qui ont précédé la civilisation romaine, aucune question, en tout cas aucune question publique importante. Les exceptions à cette situation d'alors sont négligeables en regard de l'évolution générale de l'humanité. Nous trouvons encore chez Platon une optique sociale semblable, qui considère en somme le travail comme allant de soi. On réfléchissait aux impulsions sociales éthiques et sages que Platon avaient formulées, lesquelles n'incluaient toutefois pas le travail.

03009 - Cela changea progressivement dans la mesure où les impulsions religieuses et éthiques cessaient de conditionner les instincts économiques, pour se limiter de plus en plus à la vie morale, aux préceptes de la conduite des sentiments à l'égard de son prochain, ou encore à l'égard des puissances suprahumaines, etc. Le point de vue ou le sentiment grandissait parmi les hommes — si je puis me permettre cette image — que les prêches n'avaient plus à leur prescrire la manière de travailler. Et c'est alors seulement que le travail ou, plus exactement, l'intégration du travail dans la vie sociale commença à poser problème.

03010 - Toutefois l'intégration du travail dans la vie sociale ne fut historiquement pas possible sans l'apparition de ce qu'on appelle le droit. Ainsi, historiquement, nous voyons naître simultanément l'évaluation du travail individuel et le droit. Pour des époques très reculées de l'humanité, nous ne pouvons parler de droit dans le sens ou nous l'entendons aujourd'hui, vous ne pouvez le faire qu'à partir du moment ou le droit se sépare du commandement religieux. Dans les temps les plus anciens le commandement religieux est un tout cohérent, il règle tout, y compris ce qui relève du droit. Mais par la suite, la prescription religieuse se réduit progressivement pour se limiter au domaine de la vie de l'âme, et le droit s'affirme pour tout ce qui est de la vie extérieure. Ceci se déroule au cours d'une certaine période historique où des rapports sociaux tout à fait particuliers se sont formés. Cela nous conduirait trop loin de les décrire maintenant avec plus de précision ; mais il serait intéressant d'étudier tout spécialement comment, dans les premiers siècles du Moyen Âge, les rapports juridiques et les rapports de travail se sont séparés des organisations religieuses — au sens large, bien entendu — dans lesquelles ils étaient précédemment plus ou moins inclus.
011 - Or, cela entraîne une conséquence particulière. Aussi longtemps que les prescriptions religieuses prévalent pour l'ensemble de la vie sociale de l'humanité, l'égoïsme ne crée pas de dommage. Ceci est quelque chose d'extraordinairement important pour la compréhension des processus sociaux et économiques. L'égoïsme n'est pas nuisible, quelle que soit la tendance égoïste de l'individu, tant que l'organisation religieuse, telle qu'elle régnait autrefois d'une manière très stricte en Orient, a pour effet d'intégrer l'homme, en dépit de son égoïsme, d'une manière favorable dans la vie sociale. L'égoïsme commence à prendre de l'importance dans la vie des peuples dès le moment où le travail et le droit se distinguent des autres impulsions sociales, des autres courants sociaux. Ceci explique pourquoi à notre époque, où justement le travail et le droit tendent à s'émanciper, l'esprit humain s'efforce, bien que d'une manière inconsciente, de juguler un égoïsme humain devenu actif, dans le but de le placer correctement dans la vie sociale. Cette tendance atteint son point culminant dans la démocratie moderne sous la forme du sentiment de l'égalité entre tous les hommes, sentiment qui permet à chacun d'influencer le droit et de participer à la définition des conditions de son travail.
012 - Mais en même temps que culmine l'émancipation du droit et du travail, apparaît un autre processus qui existait déjà dans les périodes les plus anciennes de l'évolution humaine, quoique ayant alors, du fait des impulsions religieuses et sociales, une tout autre signification. Un processus, encore très faible dans notre civilisation européenne du Moyen Âge, se fit jour et prit son essor culminant au moment de l'émancipation du droit et du travail ; je veux parler de la division du travail.
013 - Dans les temps plus reculés, la division du travail n'avait pas de signification particulière. Elle était en fait incluse dans l'ensemble des préceptes religieux d'alors où chacun occupait sa place, elle n'avait donc pas une telle importance. Mais là où la tendance à la démocratie s'est liée à la division du travail, après avoir lentement pris naissance au cours des derniers siècles pour culminer au 19e, la division du travail prit une importance toute particulière, car elle a une incidence sur l'économie.
014 - Cette division du travail, dont nous devons encore apprendre les causes et les modalités, nous conduit, si nous la poursuivons dans l'abstrait jusqu'à la fin, à la

conclusion que personne n'utilise pour lui-même ce qu'il a produit.

185 - SORTE, MESURE ET TEMPS DU TRAVAIL SERA ÉTABLI DÉMOCRATIQUEMENT.

+ Source GA 024, p. 019-020, 2/1982, 00/07/1919, + + - - +

Dans l'ère qui vient de se terminer, la vie juridique et la vie culturelle étaient une superstructure' venant s'ajouter à l'infrastructure économique. Dans l'avenir, elles seront appelées à former des éléments autonomes de l'organisme social au même titre que l'économie. Les mesures à prendre dans ce dernier circuit devront procéder et de l'expérience pratique, et des rapports des individus avec les différents secteurs économiques. Il y aura des associations professionnelles représentant les intérêts conjugués des producteurs et des consommateurs, convergeant au sommet en une administration centrale de l'économie.

010 - Les membres de cette organisation économique forment d'autre part une communauté juridique autonome pour l'administration et la représentation où sont réglés les problèmes relevant du jugement de chaque adulte responsable. Sur une base démocratique, on y établit ce qui fait de chaque homme l'égal de tous les autres. La législation du travail par exemple (nature, conditions, durée du travail) est du ressort de cette administration; elle échappe de ce fait au circuit économique. L'ouvrier cesse d'être considéré comme un rouage anonyme de la machine économique, il participe librement à l'établissement de la convention réglant son rapport avec ceux qui se trouvent, comme lui, engagés dans le processus de la production. Sa coopération dans telle branche de la production dépend du jugement d'experts compétents sur le plan économique; l'exploitation de sa capacité de travail, par contre, se situe sur le plan juridique et démocratique où il contribue lui-même aux décisions en tant qu'adulte responsable, ce domaine-là est étranger aux lois spécifiques de l'économie.

186 - PLEIN BÉNÉFICE DU TRAVAIL PAR MAINTIEN DU CAPITALISME SIGNIFIE SPIRALE SALAIRE-PRIX.

+ Source GA 331, p. 065-066, 1/1989, 22/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

On peut donc très bien aménager une entreprise économique, quand on la laisse capitaliste, cela signifie, laisse toute l’économie capitaliste. Alors, ce sera peut-être possible dans les entreprises économiques uniques, que même parvienne pour les travailleurs, ce que si joliment on nomme un plein contrat de travail, mais qu’alors aucune plus value ne sera produite. Là viendra cependant Walter Rathenau, et il dira : la plus-value n’est là pour rien d’autre que pour la réserve, donc pour l’amélioration continue des moyens de production et l’agrandissement de l’entreprise. Tout va, qui est produit en plus-value, de nouveau dans l’entreprise. – Je voudrais alors purement savoir, de quoi ceux-là vivent, qui ne collaborent pas, mais perçoivent quelconque tantième ou semblable, quant tout retourne dans l’entreprise. Maintenant oui, de telles gens on peut donc laisser parler. Mais bien plus importante est encore toute autre chose.

Supposons, toute la plus-value serait répartie entre les travailleurs. Croyez-vous, qu’alors si le vieil ordre capitaliste demeurait et que dans une entreprise la plus-value était répartie entre les travaillants, qu’alors sans plus-value aurait besoin d’être travaillé ? On peut, quand on ne socialise pas l’économie, malgré tout extraire une plus-value. Alors, elle ne sera seulement pas retirée du salaire des travailleurs, mais

payer. Mais qui est-il ? Aussi de nouveau le travailleur. Prenez-vous donc à votre salaire aussi la plus-value, ainsi vous devez à nouveau payer comme consommateur ce que vous vous êtes obtenu. Vous bourrez un trou, vous ouvrez de nouveau l'autre. De ce cycle non naturel de la vie économique, on ne peut jamais sortir, quand on n'a pas écarté la cinquième roue de la voiture, qui n'est là que pour que les gens qui n'ont pas travaillé puissent extraire quelque chose. Cette cinquième roue porte donc le nom de capital. Et l'on ne sort pas de ce cycle, quand on n'institue pas un rapport immédiat entre les moyens de production et les travailleurs spirituels d'un côté et les travailleurs corporels de l'autre côté.
Quand on ne veut pas cela, quand on ne jette pas dehors cette cinquième roue de la voiture, qui sert seulement à ceux qui ne travaillent pas, ainsi ne vient-on à aucune socialisation. Comme vous le trouverez, la chose principale en cela, qui est décrite dans mon livre, que là soit vraiment ambitionné, de purger cela de la vie économique, ce qui est capital, et cela, qui est un rapport de contrainte du travail. Cela on ne le peut pas autrement, que l'on crée un sol de droit, sur lequel, indépendamment de la vie économique, le travail sera réglé, et que l'on crée un sol d'esprit, sur lequel les facultés humaines individuelles seront réglées indépendamment de la vie économique. Alors, elles s'écouleront de la manière correcte dans la vie économique.

187 - RAPPORT DE SALARIAT COMME TRAVAIL FORCÉ.

+ Source GA 330, p. 261-261, 2/1983, 16/06/1919, Stuttgart + + - FG - +

Car en ce qui s'exprime, toujours à nouveau et de nouveau s'exprime de sous-conscients, pas de conscients soubassement de la nature humaine dans les temps récents, ce qui s'exprime particulièrement dans les choses, qu'éprouve maintenant le prolétariat moderne, bien que ne pouvant pas encore l'exprimer consciemment parce qu'on l'a privé de la formation pour cela, en cela repose un triple. Il repose là dedans un sombre sentiment : les institutions extérieures de la vie juridique et économique ont pris une forme, dans laquelle je suis ainsi coincé comme humain, que je suis purement entravé, et qu'au fond cela n'a pas de sens de parler d'une volonté libre sur le marché concurrentiel moderne, où chacun doit acquérir soit capitalistiquement soit salarialement, où est décédé tout rapport à ce que l'humain doit faire, cela signifie ce qu'il travaille avec ce qu'est le produit. Là ne vit pas le sentiment : je me tiens en rapport ainsi avec le monde que ma volonté est libre. Inhibition de la volonté, cela on l'éprouve justement. Et alors, lorsqu'on regarderait son rapport aux autres humains : jusqu'à un point élevé semble être parvenu sous le combat concurrentiel capitaliste moderne, sous le travail forcé des temps nouveaux dans le rapport salarial, jusqu'à un point élevé semble être parvenu, ce qu'on peut appeler défaillance de la confiance d'humain à humain. À la place des pulsions sociales dans de vieilles formes, mais malgré tout disponibles, des pulsions antisociales dans un sens éminent sont apparues, qui finalement se sont du reste assemblées dans le « ne se pas comprendre » des classes modernes de l'humanité qui finalement a édifié ce fossé entre prolétariat et non-prolétariat, qui dans les temps récents est si dur à franchir. Cela a suscité la deuxième façon de ressentir de l'humain intérieur dans les temps récents, l'oppression en rapport au sentiment du droit. Et à cela apparut un troisième, ce que j'ai déjà indiqué au début de mon explication d'aujourd'hui : on vit les gens échanger leurs biens économiques, on les vit inscrire ce qui vivait dans cet échange sur la page gauche et droite des livres. Mais on vit, comme Monsieur von

Moellendorff doit l'admettre lui-même, on ne vit pas de pensée dans cette édification de la vie économique. Troisième expérience de l'âme : Il lui devint simultanément noir devant les pensées quand on regardait dedans chaque tourbillonnement l'un par l'autre des marchés modernes, dans lesquels le réel pour les humains ne fut en fait que ce qui fut acquis de manière capitalistique. Cela a été dans les temps récents les trois vécus : inhibition de la volonté libre, parce que rien n'était là, où on pouvait déployer la volonté libre ; constante oppression du sentiment du droit et assombrissement des pensées vis-à-vis des institutions extérieures des vies juridique et économique.

188 - VÉRITABLE ABOLITION DU CAPITALISME ET TRAVAIL FORCÉ PAR TRIARTICULATION.

+ Source GA 331, p. 067-067, 1/1989, 22/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Nous devons avancer justement en rapport à une véritable déconstruction du capitalisme et une véritable déconstruction du travail forcé.

189 - MOTIVATION POUR LE TRAVAIL DU RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE PLUTÔT QUE TRAVAIL FORCÉ.

+ Source GA 024, p. 118-120, 2/1982, 00/12/1919, + + - FG - +

Dans la question du pain est fichée une question des bases naturelles. Mais elle est disponible pour chaque être ayant besoin de nourriture. En rapport à elle ne peut pas du tout être parlé de « pensée sociale ». Cela commence d'abord aux accomplissements que l'humain soumet aux bases naturelles par sa pensée. Par sa pensée il maîtrise les forces naturelles, par sa pensée il se met en un contexte de travail avec d'autres humains, qui tisse dans la vie sociale le « pain » arraché à la nature. Pour cette vie la question du pain est une question de pensée. Il ne peut que s'agir de répondre à la question : quelles sont les pensées fructueuses, qui, amenées à la réalisation, laissent ressortir du travail humain la satisfaction des besoins humains ? On peut donner droit à chaque, qui maintenant, après qu'il ait entendu la même explication, dit : cela est donc une sagesse primitive : pourquoi énonce-t-on d'abord telle évidence ?

Oh, on délaisserait bien volontiers cet énoncé, si ces humains qui trouvent que l'énoncé est superflu, n'étaient les mêmes qui au dommage de la saine pensée sociale le battaient dans le vent avec leur sagesse, que « donc les pensées ne peuvent produire de pain ». Et ainsi, cela se tient aussi avec l'autre sagesse, par laquelle on voudrait se fermer au sérieux de la question sociale : il s'agit avant tout de ce que les gens travaillent de nouveau. L'humain travaille, quand dans son âme germe la pensée, qui le propulse au travail. Doit-il travailler dans le contexte de la vie sociale, ainsi il ressent son existence (Dasein) seulement comme humainement digne, quand dans cette vie règnent des pensées qui lui laissent apparaître ses collaborateurs dans la lumière de cette dignité. Certains cercles, aussi orientés socialistes, voudraient remplacer cette motivation au travail par la contrainte au travail. C'est justement une manière de se fermer à la révélation de la nécessité d'idées sociales fructueuses.

190 - DROIT DU TRAVAIL POUR TRAVAIL SPIRITUEL ET PHYSIQUE PLUTÔT QUE MASQUAGE DE L'ÂME ET DE LA VOLONTÉ.

+ Source GA 198, p. 182-186, 1/1969, 04/07/1920, Dornach + + - FG - +

Aujourd'hui il s'agit que l'on se gagne un point de vue qui ne suscite plus de préjugés dans le sens que l'on ne tienne plus pour juste un seul exposé de preuves, mais celui qui permet de mesurer la vie si universelle que vraiment on puisse soupeser le poids d'une raison comme aussi le poids de l'autre raison de l'autre côté opposé. On doit aujourd'hui reconnaître, combien ont pour elles les raisons d'un côté, sur le côté matérialiste, et combien ont pour elles les raisons sur le côté spirituel. Cela ne signifie, jamais ce ne fut si nécessaire qu'aujourd'hui, que les humains ne soient pas des fanatiques. Mais le fanatisme, qui aujourd'hui est tout simplement une apparition de l'époque (NDT Phénomène de mode, d'époque), peut être surmonté seulement si l'humain ouvre en lui la source qui le conduit à une véritable consultation des rapports spirituels du monde. De cela la fécondation de notre civilisation occidentale avec les résultats de la science de l'esprit est justement une éminente nécessité. On peut donc dire en strict exposé de preuve, quand on veut – il s'agit toujours de cela, que l'on veuille -, on peut dire, travail spirituel coagule dans le produit. On peut aussi dire, travail corporel coagule dans le produit. Mais avec quoi a-t-on donc vraiment à faire ? En réalité on a à faire avec ce que certains processus soient fournis d'une certaine manière dans la vie extérieure par les humains. Supposez, je cueille une pomme de l'arbre. C'est justement donc quelque chose qui aussi a à faire comme un addendum à la somme des rapports économiques. On doit donc voir, quels éléments composent la réalité . Quand je cueille une pomme de l'arbre, ainsi je suscite un changement dans le monde extérieur, une métamorphose : d'abord la pomme est sur l'arbre en haut, alors elle repose peut-être dans ma corbeille. J'ai suscité ce changement

Certes, il s'est déroulé en moi un processus, au cours duquel a aussi été dépensée de la force corporelle, qui a de nouveau été remplacée. Mais si dans le même temps où j'aurais cueilli la pomme, j'avais fait une paire de pas de ma promenade, j'aurais tout autant dépensé la force. Il ne s'agit pas de ce qui se passe en moi, et il ne peut pas en rapport d'économie nationale s'agir en quoi que ce soi de ce qui a rapport à l'organisme humain. Il ne peut s'agir de soulever la question : qu'a l'humain à recevoir parce qu'il a un ersatz à fournir pour de la force corporelle dépensée ? -, mais il peut juste s'agir :quelle signification intérieure revient à cette métamorphose qui se déroule au fond entièrement au dehors de l'humain, qu'il dirige seulement, qu'il mène seulement, cette métamorphose, que la pomme est d'abord sur l'arbre et alors dans sa corbeille. Pensez une fois, vous dessineriez tout le processus, ou le peindriez. Vous peignez l'arbre, à côté l'humain. Vous peignez maintenant comment l'humain tend sa main, installe une échelle et tend sa main, cueille la pomme, et peignez alors, comment il la met dans la corbeille. Maintenant vous vous faites disons une fois, le plaisir : vous gommez l'humain entièrement, vous gommez tout ce chemin, que fut votre peinture de l'humain, et vous regardez cela objectivement en dehors de l'humain. Devant-vous-allant : la pomme est en haut, se déplace en bas, est dans la corbeille : vous avez entièrement débranché l'humain. Mais le processus, qui rentre en compte en économie nationale, celui-là vous l'avez strictement pris en considération. Celui-là est resté dedans, de celui-là il s'agit, quand il s'agit d'un regard économique. Et la pure considération économique sera chaque fois placée sur un sol erroné quand on branchera la considération économique à l'utilisation de la force de vie ou de la force corporelle et semblable, comme le fait Lassalle, le fait Marx, mais le

font presque tous les autres nationaux-économistes académiques.

Il ne s'agit pas de ce qui se passe en moi, et dans un contexte d'économique nationale, il ne peut s'agir de quoi que ce soit relatif à l'organisme humain. Il ne s'agit pas de se demander : « À quoi un humain a-t-il à recevoir puisqu'elle doit compenser sa force physique consommée ? » – mais plutôt de ceci : quelle est la signification profonde de cette métamorphose, qui se déroule essentiellement en dehors de l'humain, qu'il ne fait que diriger, qu'il ne fait que guider – cette métamorphose où la pomme est d'abord au sommet de l'arbre, puis dans son panier ? Pensez une fois, vous dessinez ou peignez tout le processus. Vous peignez l'arbre, et à côté, l'humain. Vous peignez comment l 'humain tend la main, installe une échelle, attrape la pomme, puis comment elle la met dans le panier. Maintenant, admettons-le : effaçons complètement l'humain, effaçons tout ce que votre représentation de l'humain impliquait, et ne considérons que ce qui se produit objectivement en dehors de l'humain : la pomme est au sommet, elle descend, elle est dans le panier ; vous avez complètement éliminé l'humain. Mais le processus qui relève de l'économie de la vie, sur lequel vous vous êtes penché avec rigueur, demeure essentiel ; c'est ce qui compte en matière d'économie de peuple. Et chaque fois que des considérations purement économiques sont mises à mal, la consommation d'énergie vitale ou de force physique, entre autres, est intégrée à l'analyse économique, comme le font Lassalle, Marx et la quasi-totalité des autres économistes nationnaux.

Ce dont il s'agit donc, c'est que là où il s'agit de rapports économiques, pouvoir débrancher l'humain. Nous devons alors pouvoir regarder cet humain débranché pour lui-même. Alors, nous arriverons à d'autres rapports, aux rapports, lesquels se tiennent sur un autre sol. En ce que nous disons : oui, mais les humains doivent donc travailler, sinon les pommes ne tombent pas des arbres dans les corbeilles, aussitôt que nous disons cela nous remarquons : maintenant nous ne pouvons pas gommer l'humain. Mais nous ne pouvons pas avant toute chose gommer son âme, quand il doit encore rester humain. Quand l'humain doit justement encore rester humain, ainsi la motivation au travail doit rester en lui-même. Il ne peut rester humain, bien égal si on invente un appareil par lequel l'humain par un quelconque processus technique est propulsé à l'échelle, par lequel son bras est levé vers le haut, le doigt courbé et ainsi de suite, égal, si on fait ceci ou si on instaure obligation au travail par l'État, ce qui au fond revient finalement au même effet, que si l'on prend l'autre. Il s'agit de ce que l'impulsion doit résider dans l'intériorité de l'humain. Elle ne reposera pas dans l'intériorité de l'humain, s'il n'est pas enflammé par le rapport, par la relation d'humain à humain.

Vous voyez, on vient aussi dans ce regard sur un tout autre domaine que ce que fût le domaine économique, quand on passe à la motivation au travail. Quand il s'agit de la motivation au travail, là vous ne pouvez pas prévoir de l'humain, mais là vous ne pouvez aussi pas prévoir de l'intériorité de l'humain. Si vous poursuivez cette chose à la mesure de la réalité, alors vous trouverez justement : c'est si radicalement différent que l'un, que j'ai cité, le processus économique, de celui, qui en fait conduit au travail, qui est l'impulsion au travail, que cette différence doive raciner elle-même dans la réalité sociale.

Maintenant il y a donc beaucoup de manières de penser pour parvenir à la tri-articulation de l'organisme social. Mais on devrait aller beaucoup de chemins de pensée, car l'humain a aujourd'hui besoin d'une motivation forte, il est si dormeur dans la pensée ! Vous trouverez avant tout des choses qui ces broussailles de représentations, lesquelles aimeraient tout souder ensemble, qui est économique, qui est juridique-étatique, qui est spirituel, a absolument bourgeonné du matérialisme, mais qui dans le même temps, dans lequel il apparaît comme vision du monde, lie aussi l'âme aux processus corporels, mais avec cela fait aussi l'âme passive, tue cette âme

le débrancher du pur processus économique ; la volonté de l'humain, je ne peux la débrancher.
Je voulais aujourd'hui par là seulement à nouveau vous donner une sorte de démarche de pensées, par laquelle vous pouvez trouver une profonde justification de cette idée de tri-articulation. Pour l'instant je vous ai montré combien différente est l'impulsion du travail de tout ce qui est inclus dans la vie économique. Vous savez donc que dans l'organisme tri-articulé il doit reposer dans le domaine étatique-juridique. Mais si vous poursuivez dans d'autres directions la démarche de pensées suggérée aujourd'hui, dans la direction par exemple, comme embrouillées seront les représentations en rapport de la part du travail corporel et du travail spirituel lors de la fabrication d'un produit – quand on pense ainsi, comme les trois à quatre derniers siècles les humains ont appris à penser -, alors vous verrez aussi, comment cette pelote de penser, qui est apparût là, agit à nouveau alors troublant, quand on veut purement séparer la vie de l'esprit de la vie juridique et économique. Car une quelconque nécessité à œuvrer ne se présente pas quand on a l'idée que l'humain dépense donc de la force corporelle dans le travail qui doit lui être remplacée par le salaire. Nous avons donc vu cela qu'une telle nécessité à œuvrer n'est pas disponible. Comment en vient-on à avoir une telle démarche de pensée ? Comment en vient-on à absolument ériger cette idée ? On y arrive par des fondements matérialistes. On ne peut pas se détacher de la matière dans sa pensée. On ne peut trouver quelque chose qui provient de l'humain et qui est indépendant de son corps. Ainsi, on devient enchainé avec ses idées à son corps. L'économie nationale sera enchaînée matérialistement au corps. Parce qu'elle ne peut pas voir les purs rapports spirituels dans le monde extérieur dans la vie économique, elle est déviée sur les purs processus matériels de la dépense de forces corporelles et leur remplacement. Dépenser de l'énergie, prendre de l'énergie, dépenser de l'énergie, prendre de l'énergie et ainsi de suite ! On vient à se mouvoir entièrement dans le matériel et ne peut de ce fait venir sur rien d'autre que dans une certaine mesure sur le branchement de l'humain comme machine dans organisme d'économie nationale.

191 - CONDUITE DE LA VALORISATION MUTUELLE DES MARCHANDISES PLUTÔT QUE TRAVAIL OBLIGATOIRE CENTRALISÉ D'ETAT.

+ Source GA 331, p. 170-171, 1/1989, 24/06/1919, Stuttgart + + - FG - +

À l'avenir il ne devrait pas être produit pour profiter, mais il devrait être produit pour consommer. – C'est tout à fait juste, qu'on veuille exprimer par là, qu'il s'agit, que chacun reçoive ce qui correspond à ses besoins. Mais avec cela ne serait pas encore réussie une communauté saine. Celle-ci n'est d'abord donnée quand à la prestation fait face une contre-prestation, quand donc l'humain est disposé, pour ce pour que les autres travaillent pour lui, fabriquent pour lui et lui livrent, à réaliser une contre-prestation correspondante de même valeur. Et justement, ce problème est justement très difficile à traiter, ce de quoi vous pouvez aussi voir de cela que la science actuelle ne peut respectivement faire encore d'aucune manière de représentation concrète et aussi pas de proposition concrète là-dessus. Vous trouvez aujourd'hui dans le meilleur des cas la proposition de placer à la place de l'état jusqu'à présent, l'état économique, une sorte de grosse coopérative économique.

Mais voyez-vous, à cela on ne voit pas que c'est impossible d'administrer centralement un corps économique quand il dépasse une certaine grandeur et englobe différentes branches économiques. Mais cela les gens le reconnaîtrait seulement quand ils ont de fait instauré le soi-disant état économique. Alors, ils verraient déjà que la chose ne va pas ainsi. La chose doit justement être réglée de toute autre manière, notamment ainsi, que, aussi quand on retient le principe que doit être produit pour consommer, malgré tout doit correspondre à la prestation la contre-prestation correspondante. On peut maintenant dire : donc, ne nous soucions pas de la valeur comparable d'une marchandise à une autre marchandise. – Ce qu'aujourd'hui maints économistes disent sonne ainsi : nous ne nous soucions que des besoins et produisons alors centralement ce qui est nécessaire pour la satisfaction des besoins, et partageons cela. – Oui, mais voyez-vous, alors se présentera, que l'on sera contraint d'introduire l'obligation au travail. Mais cela est une terrible mesure, en particulier quand elle n'est pas nécessaire. Et elle n'est pas nécessaire ! La contrainte au travail sera seulement tenue pour nécessaire, quand on s'adonne à la superstition qu'il n'y a pas d'autre moyen que le travail forcé pour réaliser le principe de prestation et contre-prestation. En dehors de cela on ne réfléchit pas quels moyens raffinés dans le futur seront trouvés, par exemple pour se soustraire au travail forcé s'il était institué par la loi. Donc, il ne s'agit absolument pas de ce que purement la contrainte au travail ne soit pas nécessaire, mais il s'agit qu'elle ne puisse pas du tout être introduite. Mais ; comme dit, la chose principale reste que ce n'est pas nécessaire si on met totalement à exécution le principe, qu'à chaque prestation doit aussi faire face une contre-prestation correspondante. On ne peut concrétiser cela que de cette manière.

N'est-ce pas, les humains, quand ils veulent vivre en société humaine, travaillent, cela signifie, fournissent quelque chose. Par cela ils produisent quelque chose, qui a une signification pour autrui. Ce que l'un produit, cela doit avoir une certaine valeur. Il doit pour ce qu'il produit, pouvoir échanger ce qu'il a besoin des produits de l'autre pour la satisfaction de ses besoins, et d'ailleurs pour une certaine durée. Aussi longtemps il doit pouvoir satisfaire ses besoins par cela qu'il échange, jusqu'à ce qu'il ait à nouveau produit un produit de même sorte. Penons un exemple simple : je fabrique une paire de bottes, ainsi, cette paire de bottes doit être d'autant de valeur que contre cette paire de bottes, je puisse échanger ce dont j'ai besoins jusqu'à ce que j'ai produit une nouvelle paire de bottes. On a une véritable mesure de valeur seulement quand on inclut tout ce qui doit être payé pour les humains qui ne peuvent travailler, pour les enfants qui doivent être élevés, les incapables de travailler, les invalides et ainsi de suite. C'est possible d'extraire le prix correct de la marchandise. Mais à cela est nécessaire ce qui suit : à l'instant où notamment trop de travailleurs travaillent à un article, cela signifie, où un article est fabriqué en trop grande quantité, à l'instant, il devient à nouveau trop bon marché. Là je ne reçois plus assez pour que je satisfasse mes besoins jusqu'à ce que j'aie à nouveau fabriqué un produit identique. À l'instant, où trop peu de travailleurs travaillent, donc un article n'est pas fabriqué en assez grande quantité, il devient trop cher. Ne pourront l'acheter que ceux qui disposent de plus qu'un revenu normal. C'est donc nécessaire, pour qu'une correcte formation de prix devienne possible, que soit veillé à ce que toujours le juste nombre de travailleurs – aussi bien travailleurs physiques qu'aussi

spirituels – travaille à un article. Cela signifie, se présenterait par exemple maintenant où nous vivons dans un temps de transition qu'un quelque article soit fabriqué dans trop d'entreprises, donc produit en surnombre, alors on devrait mettre au silence des entreprises uniques et clore les contrats avec les travailleurs de ces entreprises, pour qu'ils continuent à travailler par là dans une autre branche. Seulement par là il est possible qu'apparaissent des prix justes. D'une autre façon et manière, cela n'est pas possible. S'il n'est pas assez produit d'un article, ainsi devraient être érigées de nouvelles entreprises pour cet article. Cela signifie, il doit être veillé dans la vie économique que la production se passe sous la considération de certaines proportionnalités. Alors, le rapport de salaire, alors le rapport de capital, peuvent cesser, il n'est plus que besoin de conserver le rapport de contrat entre travailleurs spirituels et physiques sur la juste [fixation de la part qui revient à chacun qui ensembles amène la marchandise à être]. Cet idéal, on vit en fait vers lui, sur cet idéal on espère, vers cet idéal on doit se conduire, et tout ce qui ne conduit pas à cet idéal, ce sont des représentations non claires.

192 - PAS D'OBLIGATION AU TRAVAIL EN DEHORS DE LA NÉCESSITÉ À TRAVAILLER POUR NE PAS MOURIR DE FAIM.

+ Source GA 337a, p. 078-078, 1/1999, 30/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Question: le travail forcé est-il pris en considération ?

Maintenant, très chers présents, qui pénètre dans l'esprit de mon livre « Les points germinatifs de la question sociale », celui-là verra, que ce qui maintenant vraiment à chaque humain pensant dans une certaine mesure humainement – je dis cela entièrement sans détour – doit apparaître comme le plus monstrueux, un travail forcé décrété bureaucratiquement, qui à l'avenir [dans un organisme social tri-articulé] peut devenir caduc.

Naturellement, chacun est donc obligé de travailler à partir des conditions sociales, et on n'a que le choix, de mourir de faim ou de travailler. Un autre travail forcé que celui qui se présente de cette manière par les conditions, il ne peut y avoir [dans un ordre social], dans lequel quand même la liberté de l'être humain est une condition fondamentale.

193 - RÉDUCTION AU TRAVAIL NÉCESSAIRE PLUTÔT QU'OBLIGATION AU TRAVAIL CRÉE DU TEMPS LIBRE POUR L'ART.

+ Source GA 337b, p. 097-101, 1/1999, 30/08/1920, Dornach + + - FG - +

Paul Baumann: dans quel rapport à la cellule sociale originelle l'artiste se tient-il en rapport à sa prestation de travail ? N'a-t-il pas aussi des prestations de travail à apporter en temps de préparation ?

Rudolf Steiner : Lorsqu'il s'agit d'art et de vie sociale, ainsi j'ai en fait toujours un certain sentiment insatisfait à une des deux choses concernant cette discussion, pour la raison simple, parce que déjà toute la manière de mettre au point les pensées, de mettre au point l'âme, qui vient en question, lorsqu'on parle de formation sociale, de structure sociale, doit en être une autre que celle qu'on doit avoir, quand on devrait parler d'art devant les humains, de son juste ressortir de la nature humaine et son faire-valoir dans la vie.

Dans un certain rapport, les deux domaines ne sont pas vraiment comparables l'un à l'autre. Et justement, parce qu'ils ne sont pas cela rien, parce qu'ils le sont, mais parce qu'ils ne le sont pas – me semble, que justement on peut éclairer toute la position de l'art à l'artiste et à l'humanité justement du point de vue de la tri-articulation de l'organisme social. Quand toutefois on parle de l'art dans l'organisme social, ainsi ne devrait-on à aucun moment oublier, que l'art appartient aux plus hautes fleurs de la vie humaine et qu'a l'art est dommageable tout ce qui est à lui ainsi qu'on ne le peut compter aux plus hautes fleurs de l'expression de la vie humaine. Et ainsi, on doit dire : à un organisme social triarticulé deviendrait-il possible, de façonner la vie en général ainsi que artiste et art puissent ressortir de cette vie, ainsi cela sera une certaine preuve pour la justesse, aussi pour la justification intérieure de la tri-articulation de l'organisme social. Mais ne se laissera pas bien poser la question : comment doit-on installer l'un ou l'autre dans l'organisme social tri-articulé, pour arriver à un juste soin ou un juste faire-valoir de l'artiste ? Avant toute chose sera donc la question : comment les humains vivront-ils dans l'organisme social tri-articulé ? On peut dire : l'idée de la tri-articulation de l'organisme social serait-elle quelque utopiste, ainsi on pourrait naturellement pouvoir dire ce que l'on dit des utopies : Les humains vivront heureux – si heureux, que cela peut seulement être possible. – Maintenant, l'idée de la triarticulation de l'organisme social ne part pas de telles conditions utopiques, mais elle demande simplement : comment est la structure à la mesure de la nature, la structure évidente de l'organisme social ?
On pourrait donc bien se représenter qu'un quelque humain aurait l'idée, que l'humain en tant que tel pourrait être beaucoup plus beau, qu'il n'est, et que la nature n'aurait en fait pas tout fait, pour faire l'humain assez beau. Oui mais, ainsi qu'une fois le monde est en entier, ainsi l'humain devrait devenir comme il est. Il peut naturellement être que quelques Lénine ou Trotski disent : l'organisme social doit être ainsi ou ainsi. – Il ne s'agit pas du tout de cela, si quelque quelqu'un se représente une autre essence de l'humain, que ne peut apparaître de l'ensemble de la nature. Il s'agit de quelles légalités internes doit avoir l'organisme social. Et comprend-on de ce point de vue de part en part pratique de la triarticulation de l'organisme social, ainsi peut-on alors aussi gagner des représentations de ce qui pourra être possible dans cet organisme social tri-articulé. Avant toutes choses sera possible une certaine utilisation économique du temps dans l'organisme social tri-articulé, sans qu'on ait besoin d'user de travail obligatoire ou belles choses semblables, qui toutes extermineraient fondamentalement la liberté. Il sera simplement impossible par les choses, comme elles se présenteront dans l'organisme social triarticulé, que tant d'humains glandent, inutiles, comme aujourd'hui. Je sais qu'avec ces mots « glandent, inutiles » on appelle des mécompréhensions ; car les gens vont dire : oui, les glandeurs en fait, les trainards de la vie, ce sont seulement très peu. – Mais il ne s'agit pas de cela, mais il s'agit si ces humains, qui font beaucoup, font quelque chose, qui est absolument nécessaire pour la vie, s'ils font quelque chose, qui s'insère rationnellement, fructueusement dans la vie.
Quand vous saisissez des yeux une quelque branche de la vie – je veux tout de suite mettre à part celui qui est le plus fragile dans cette vie actuelle -, si par exemple vous prenez le journalisme et voyez combien de force de travail humain est nécessaire, du compagnon typographe jusqu'à tous les autres, qui sont occupés avec cela,

que des journaux se fassent. Prenez tout cela ensemble, qui est là fourni en travail – la plus grande partie du travail est fournie par des trainards de la vie, car la plus grande partie de ce travail est en fait travail inutile. On peut faire tout cela plus rationnellement, sans occuper autant d'humains à cela. Il ne s'agit pas de ce qu'on laisse s'occuper autant que possible d'humains avec quelque chose avec quoi ils peuvent vivre, mais de ce qu'au sens d'un véritable cycle de vie sociale ces occupations seront accomplies, qui sont nécessaires à un déploiement prospère de cette vie, de ce cycle social. Tout ce qui aujourd'hui apparaît en chaotique en rapport de la valorisation de la force de travail humaine, cela se tient avec que nous n'avons en fait pas du tout d'organisme social, mais nous avons en fait un chaos social suscité par la divinisation de l'état unitaire. J'ai souvent mis des exemples en avant de ce chaos social. Prenez seulement une fois en compte combien de livres seront imprimé aujourd'hui, de ceux-ci pas cinquante exemplaires seront vendus. Maintenant, prenez un tel livre – combien d'humains sont occupés avec jusqu'à ce qu'il soit terminé ! Ils ont leur revenu, mais ils font du travail complètement inutile. S'ils faisaient autre chose, ce serait plus intelligent, et par cela d'un autre côté d'innombrables autres humains seraient déchargés. Ainsi travaillent d'innombrables typographes, travaillent d'innombrables relieurs, ils font des piles de livres – la plupart ce sont des poèmes lyriques, mais viennent encore d'autres choses en considération – des piles de livres sont fabriquées ; presque tous doivent de nouveau être pilonnés. Mais de telles choses inutiles il y en a beaucoup dans la vie actuelle ; d'innombrables sont absolument inutiles.

Que signifie cela ? Pensez-le vous une fois, notre organisme humain ne serait pas convenablement articulé en système nerveux sensoriel, qui a sa localisation dans la tête, dans le système rythmique et le système locomoteur, qui coopèrent de manière régulière et par là œuvrent économiquement. Pensez y une fois, nous serions ainsi un être unitaire, où tout va ainsi sens dessus dessous, où partout de l'inutile sera fabriqué, qui tout devra de nouveau vite s'écouler : ce ne serait pas du tout suffisant ce que l'humain a aujourd'hui en organes exutoires pour les choses inutiles. Nous devons réfléchir à cela. Nous devons nous mettre au clair là-dessus, qu'il s'agit que cet organisme social soit articulé, qu'il doit en fait intérieurement être formé selon des lois ; alors, il est aussi économique. Alors, le travail humain se tiendra à sa juste place partout, et avant toutes choses, il ne sera pas exécuté de travail inutile.

Qu'est-ce qui s'ensuit ? Les humains auront du temps. Et alors mes très vénérés présents, alors la base est seulement donnée pour de telles activités libres, comme l'est l'art et chose semblable. A cela appartient du temps. Et du temps viendra ce qui doit être là pour l'art, et l'art coopérera alors avec autre chose, il coopérera avec la vie spirituelle libre. Cette vie spirituelle libre provient de ceci : avec le temps disponible avec l'organisme social triarticulé de développer les talents – pas de cette manière perverse, comme c'est aujourd'hui le cas, mais d'une manière conforme à la nature. Quand l'organisme spirituel libre sera vraiment isolé des autres organismes, alors le nombre des génies méconnus déclinera essentiellement, car sera là un développement beaucoup plus conforme à la nature. On poursuivra beaucoup moins de rêveries de quelconque règne des artistes et semblable. Eh bien, le déploiement des talents sera placé simplement sur un sol plus conforme à la nature par le déploiement de la vie spirituelle libre. Et encore autre chose est nécessaire, si l'art doit se dé-

ployer : c'est sens artistique, besoin artistique, exigence conforme à la nature et désir de l'humain après l'art Tout cela doit se présenter à partir de l'organisme social triarticulé comme ce qui, justement apparaît, quand est là une vie commune organisée socialement, pas une chaotique comme aujourd'hui. Voyez-vous, avant toutes choses nous sommes donc dans les temps récents rentrés dans le chaos du sentiment artistique. Le sentiment artistique originel, qui source avec force élémentaire de la connaissance humaine, cela a donc disparu entièrement et absolument sous la formation moderne. Cela viendrait à nouveau, si nous nous développions dans le sens de la triarticulation de l'organisme social. Et ainsi doit on se penser maintenant l'ensemble qui là naît.

194 - LE SEUL MINIMUM D'EXISTENCE POSSIBLE EST FÉCONDITÉ DU SOL PAR NOMBRE D'HABITANTS.

+ Source GA 189, p. 030-033, 2/1957, 16/02/1919, Dornach + + - FG - +

Pour l'obtention d'une compréhension sociale est indispensable que nous nous projetions dans la possibilité de revenir au fondamental, au primaire et ne restions pas planté au secondaire, tertiaire, en quoi, n'est qu'apparition de conséquences. On peut de manière exemplaire dire à partir d'une certaine situation de vie : l'humain nécessite au minimum tant et tant de valeurs – alors, disons d'argent, parce que nous avons déjà une fois converti les valeurs en argent -, pour gagner sa vie. On peut parler d'un minimum d'existence dans une certaine situation de vie. Mais on peut parler de ce minimum d'existence ainsi que d'un côté on dise quelque chose d'apparemment pleinement évident et de l'autre côté un plein non-sens. Je veux essayer de vous rendre cela clair à un exemple.

Lorsque vous prenez les conditions de vie données sur un quelconque territoire, ainsi vous pouvez déjà dire du ressenti : un travailleur manuel à besoin de tant et tant comme minimum d'existence, sinon il ne peut vivre dans cette communauté. Cela peut être un concept tout à fait évident. Mais comment c'est quand cela ne se laisse réaliser dans un certain organisme social d'après les présuppositions que j'ai justement citées ?

Vous devez vous répondre à cette question avant toutes choses : quoi donc, quand c'est impossible de réaliser cela ? Cela n'est maintenant pas une conception primaire, quand on réfléchit ainsi comme je l'ai exposé maintenant. À l'exigence d'un minimum d'existence abstrait, on ne retourne pas aux choses fondamentales, mais on se lie à quelque chose de secondaire, à la pure apparition d'une conséquence. On

nomme « rente foncière ». Maintenant je vous demande, combien d'humains aujourd'hui ont une représentation claire de ce qu'est la rente foncière ? Mais sans embrasser du regard l'organisme social en rapport à de telles choses, ne se laisse opérer absolument aucune évolution ultérieure prospère de l'humanité.
Les conditions embrouillées sur ce domaine conduisent aujourd'hui les humains à leurs représentations inversées. La rente foncière, qu'on peut calculer n'importe comment d'après la productivité qu'a un morceau de terre sur un quelque territoire donne une certaine somme pour un territoire délimité étatiquement. Le sol est de tant ou de tant de valeur vis-à-vis de l'économie d'ensemble d'après sa productivité, cela signifie selon la manière ou d'après le degré de l'utilisation rationnelle. Pour les humains, c'est aujourd'hui très difficile de penser cette simple valeur du sol comme concept clair, parce que dans la vie économique capitaliste actuelle l'intérêt du capital ou absolument le capital s'est confondu avec la rente foncière, car à la place du véritable concept de valeur d'économique politique de la rente foncière s'est introduit une image mensongère par le droit hypothécaire, le système de cédule hypothécaire, le système obligataire. Tout a été au fond introduit dans d'impossibles, non véritables représentations. Il n'est naturellement pas possible de recevoir une correcte représentation de la rente foncière en un tour de main. Mais pensez-vous simplement comme rente foncière la valeur d'économie politique de fond et sol d'un territoire en rapport à sa productivité . Maintenant existe un rapport nécessaire entre cette rente foncière et ce que j'ai auparavant présenté comme minimum d'existence de l'humain. Aujourd'hui il y a donc maints réformateurs sociaux et révolutionnaires sociaux, qui rêvent absolument de la suppression de la rente foncière, ils croient que par exemple la rente foncière est supprimée quand l'ensemble de fond et sol – comme ils disent – est étatisé ou sociétarisé. Par cela qu'on amène quelque chose dans une autre forme, l'essentiel n'est toujours pas modifié. Si maintenant toute la communauté possède fond et sol, ou si tant et tant de particuliers le possède, cela ne change rien du tout à la disponibilité de la rente foncière. Elle se masque seulement, elle revêt d'autres formes. Rente foncière ainsi définie, comme je l'ai fait avant, est justement toujours là. Prenez la rente foncière sur un territoire défini et divisez-la par le nombre d'habitants du territoire concerné, ainsi obtenez-vous comme quotient le seul minimum d'existence possible. Cela est une loi, c'est certainement comme une loi de la physique, qui ne peut être autrement. Mais c'est un fait primaire, quelque chose de fondamental, que personne en réalité dans un organisme social ne gagne plus que l'ensemble de la rente foncière divisée par le nombre d'habitants. Ce qui sera gagné en plus, apparaît par coalitions et associations, par lesquelles sont crées des conditions dans lesquelles une personnalité peut acquérir plus de valeurs qu'une autre. Mais il ne peut pas passer plus dans la possession mobile d'un humain unique que je décrivais maintenant. De ce minimum, qui partout existe vraiment, quand aussi les conditions réelles le recouvre, va toute la vie économique, aussi loin qu'il s'agit de la possession mobile de l'individu. De ce fait fondamental devra être parti. Il s'agit de cela qu'on ne parte pas d'un secondaire, mais de ce fait primaire. Vous pouvez comparer ce fait primaire avec un quelque autre, par exemple avec le fait primaire qui vaut aussi pour la vie économique, que sur un territoire délimité est seulement une quantité délimitée de produits bruts. Vous pouvez naturellement aussi le décrire comme souhaitable, quand plus de ce produit brut serait dis-

ponible, et pourriez calculer combien on pourrait avoir de plus de ce territoire. Mais le produit brut ne se laisse pas multiplier à souhait ; celui-là est un fait primaire. Tout aussi bien est un fait primaire, qu'en réalité dans un organisme social par travail – aussi quand l'un travaille autant – ne peut être gagné plus que ce que donne ce quotient que j'ai cité. Tout le reste est, comme dit, acquis par coalitions entre les humains.

195 - LA COMPÉTENCE DE CARNEGIE N'EST PAS HÉRITÉE, DONC LES MOYENS DE PRODUCTION NON PLUS.

+ Source GA 057, p. 231-238, 2/1984, 28/01/1909, Berlin + + - FG - +

Un maître tisserand, qui tout d'abord avait sa bonne ressource, fut le père de Carnegie, un écossais. Il travaillait tout d'abord pour une fabrique. Tout cela allait bien jusqu'au moment où la grande industrie inonda tout. Maintenant nous voyons comment arrive le dernier jour, auquel le père de Carnegie peut encore livrer le fabriqué au marchand, comment il livre la dernière commande. Pauvreté et misère s'installent maintenant chez ce maître tisserand. Il ne voyait plus de possibilité de subsister en Écosse. On décida d'émigrer en Amérique afin que les deux garçons ne vivent pas dans besoin et périssent.

Le père trouve du travail dans une fabrique de coton, et le garçon dont nous avons à parler, sera placé comme garçon de rinçage à douze ans. Il a un dur travail à fournir. Mais il y a après une semaine de dur et lourd travail un joyeux jour pour les gosses de douze ans. Il lui sera payé pour la première fois le premier salaire : 1 dollar 20 cents. Jamais plus – ainsi dit Carnegie a-t-il reçu un quelque encaissement avec telle âme émerveillée comme ce dollar vingt cents. Rien ne lui a fait plus tard une telle joie, bien que beaucoup de millions soient passés par ses doigts. Nous voyons le représentant de l'aspiration pratique dans notre présent, qui croit de besoins et misère, qui est ainsi disposé, de se vivre dans le présent comme il est et par là devenir un homme fait par lui-même. Il s'échine. Il obtient chaque semaine son dollar.

Là se trouve quelqu'un qui le place dans une autre fabrique avec un meilleur salaire. Là il a encore plus à travailler, il doit se tenir dans la cave et a à chauffer une machine à vapeur et la tenir en marche par grosse chaleur ! Il ressent cela comme un poste plein de responsabilités. La peur de mal tourner le robinet à la machine qui pourrait signifier un grand malheur pour toute la fabrique, est pour lui terrible. Bien souvent il se surprend à ce que la nuit il s'assoit dans son lit et toute la nuit rêve du robinet, lequel il tournait, et donc faisait vraiment attention, qu'il le fasse de manière correcte.

Alors, nous voyons comment après un temps il sera placé à Pittsburgh comme préposé au télégraphe. Là il est déjà hautement contenté avec le faible salaire de préposé au télégraphe. Il a à travailler à un endroit, où il y a aussi des livres, qu'il avait auparavant à peine vus. Parfois il a aussi de journaux à lire. Il avait maintenant seulement un aperçu des préposés au télégraphe ne sont à utiliser dans la ville quand ils ne

chaque préposé au télégraphe peut avoir : devenir une fois lui-même télégraphiste. Il lui réussit même un tour de force particulier. Alors qu'un matin le télégraphiste n'était pas là vint une nouvelle de décès. Il réceptionne la dépêche et l'achemine au journal auquel elle était destinée. Il y a donc des contextes où un tel comportement, même s'il réussit, ne sera pas considéré comme valable. Mais Carnegie grimpe comme télégraphiste.

Maintenant s'offre quelque chose d'autre à lui. Un homme, qui avait beaucoup à faire avec le système ferroviaire, reconnaît le talentueux jeune homme et lui fait un jour la proposition suivante. Il lui dit, il devrait prendre pour cinq cents dollars d'action des chemins de fer, qui justement sont devenues libres. Il pouvait là gagner beaucoup, s'il faisait cette chose. Et maintenant, raconte Carnegie – c'est ravissant, comment il raconte cela -, comment en fait par le soin et l'amour de sa mère il réunit cinq cents dollars, et comment il s'acheta ses actions. Lorsque le premier rapport vint, le premier ordre de paiement de cinq dollars, là il alla avec ses compagnons dans la forêt. Ils regardèrent l'ordre de paiement et se firent des pensées et apprirent à reconnaître qu'il existe encore autre chose que d'être rémunéré pour du travail, quelque chose qui de l'argent fait de l'argent. Cela éveilla de grands points de vue dans la vie de Carnegie. Il grandit par là dans le train de fond de notre époque. Ainsi, nous voyons comment il eut tout de suite de la compréhension, alors que vient une autre proposition. Il est décrit comment avec pleine présence d'esprit il saisit ce qui apparaît pour la première fois devant son âme. Une tête inventive lui montre le modèle du premier wagon-lit. Aussitôt il reconnaît que là-dedans est quelque chose d'énormément porteur de fruits ainsi qu'il y participe. Maintenant il met en avant à nouveau ce par quoi croit en fait sa conscience. Il n'avait pas assez d'argent pour participer de manière significative à cette première compagnie de wagons-lits du monde. Mais sa tête géniale le fit, qu'en fait déjà maintenant il reçut de l'argent d'une banque : il tira là sa première traite. Ce n'est pas quelque chose de particulier dit il, mais c'est quelque chose de particulier qu'il trouve un banquier qui prend cette traite pour « bien ». Et ce fut le cas.

Maintenant il n'a plus besoin que de développer cela et de devenir tout à fait l'homme du présent. De ce fait, nous n'avons pas à nous émerveiller que lorsque la pensée lui vint de remplacer les nombreux ponts de bois par des ponts de fer et d'acier, il devint dès cet instant le grand homme de l'acier, l'homme qui jusqu'à aujourd'hui dans un certain rapport donna le ton pour l'industrie de l'acier et qui à acquis d'innombrables richesses. Ainsi, nous voyons en lui tout simplement le type de l'humain, qui se développe dans le présent, qui déploie la vie extérieure. Il grandit dans le plus extérieur de l'extériorité. Mais il grandit dedans par sa propre force, par ses facultés. Il devient humain non mesurablement riche à partir du besoin et de la misère, en ce qu'il s'est tout acquis lui-même vraiment du premier dollar. Et c'est un humain pensif, qui met en rapport l'impulsion de sa propre vie aussi de son côté avec le progrès et la vie de toute l'humanité.

pose à cela à Tolstoï, duquel il dit : c'est un humain, qui prend le Christ ainsi, comme il n'est pas du tout applicable pour notre temps, qui le prend comme un être d'un vieux passé. On doit comprendre le Christ ainsi, qu'on lui inocule la vie du présent. – Carnegie est un humain qui approuve pleinement toute la vie du présent. Il dit ; regardons en arrière sur les temps où les humains était encore plus semblables qu'aujourd'hui, où ils étaient encore moins partagés en ceux qui ont du travail à donner et ceux qui ont du travail à prendre, et comparons les époques, ainsi nous voyons comment primitives étaient les cultures particulières autrefois. Le roi n'était pas en mesure dans ces anciens temps, de satisfaire ses besoins de telle manière – parce qu'ils ne pouvaient être satisfaits ainsi – comme aujourd'hui le plus pauvre humain peut les satisfaire. Ce qui s'est passé devait se passer. C'est donc juste, que les biens sont ainsi répartis.

Maintenant, Carnegie forge un enseignement remarquable de la répartition ou application de la richesse. Avant toutes choses nous trouverons chez lui, que des pensées lui éclosent dans l'âme sur la pure efficacité personnelle, sur l'essence de l'efficacité humaine, qu'il s'est acquis par le travail dans la vie à ce qu'il devient finalement. Tout d'abord, Carnegie ne voit que des biens extérieurs, mais alors aussi que l'humain doit être efficace, extérieurement efficace. Et son efficacité on doit l'appliquer pas purement à acquérir de la richesse, mais aussi l'administrer au service de l'humanité.

Carnegie rend intensivement attentif sur ce que de tout nouveaux principes fondamentaux devraient intervenir dans la construction sociale de l'humanité, quand guérison et progrès devraient bourgeonner des nouveaux progrès et de la répartition des biens. Il dit : nous avons des institutions des temps anciens, qui font possible, que par l'héritage du père sur le fils et le neveu passent biens, rangs, titres et dignités. Par la vie dans les temps anciens cela était possible. – Il trouve cela possible que par routine on puisse remplacer ce que l'efficacité personnelle ne donne pas : rang, titre, dignités. Mais de la vie dans laquelle il a grandi, là il est convaincu que cela exige efficacité personnelle. Il indique là-dessus, que chez sept maisons en faillites fut à établir, que cinq d'elles sont tombées en faillite parce qu'elles sont passées sur les fils. Rang, titre et dignités furent passés des pères sur les fils, mais jamais l'efficacité en affaire. Dans ces parties de la vie moderne, où règnent des principes d'affaires, ils ne devraient pas simplement s'hériter de l'ascendant sur les descendants. Il est bien plus important que l'on y attire un personnellement efficace, que l'on transmette sa richesse par héritage à ses enfants. De cela Carnegie tire la conclusion, qu'il exprime par la phrase grotesque : Celui qui a acquis quelque richesse doit veiller qu'il utilise durant cette vie aussi cette richesse, l'utilise à de telles institutions et fondations, par lesquelles en de larges étendues les humains soient promus. – Et la phrase, avec laquelle il formule cela, qui peut sembler grossière, mais qui provient quand même de l'entière manière de penser de Carnegie, est celle-ci : « Qui meurt riche, meurt déshonoré. » On pourrait dans un certain sens dire, que résonne encore plus révolutionnaire la phrase de ce roi de l'acier que maintes phrases de Tolstoï. « Qui meurt riche, meurt déshonoré », cela signifie donc : qui n'utilise pas ces biens, qu'il a assemblés, en des fondations, par lesquelles les humains peuvent apprendre quelque chose, par lesquelles ils peuvent recevoir la possibilité de se perfectionner, quand un humain donc n'utilise pas sa richesse afin qu'il rende autant que

possible efficaces beaucoup d'humains, mais la laisse en reste, ainsi que les descendants puissent y appliquer de leur manière leur manque de talent et qu'elle ne serve que leur bien-être personnel, qui ne meurt pas ainsi que du temps de sa vie administre sa richesse à la guérison de l'humanité, celui-là meurt déshonoré.
Ainsi, nous voyons émerger chez Carnegie un principe remarquable. Nous voyons qu'il acquiesce à la vie et aux pulsions sociales contemporaines, mais qu'il forge à partir de lui une nouvelle sentence fondamentale : que l'humain a à intervenir pas seulement pour l'utilisation de la richesse, mais aussi pour son administration, comme administrateur des biens au service de l'humanité. Aucune croyance n'est en cet homme que quelque chose dans la lignée héréditaire pourrait passer des ascendants aux descendants. Quand aussi il ne connaît que la vie extérieure, ainsi lui est donc clair, qu'à l'intérieur de l'humain doivent bourgeonner les forces, qui font l'humain efficace pour son œuvre dans la vie.
Ainsi, nous voyons ces deux représentants de notre présent : celui qui exerce une âpre critique à tout, qui s'est développé de proche en proche, et qui de l'esprit dans l'âme veut conduire à plus haut, et nous voyons l'autre, qui prend la vie matérielle, comme justement est la vie matérielle, et qui sera rendu attentif par la contemplation de la vie matérielle que dans l'intérieur de l'humain est la source du travailler et de santé de vie. Si particulier que cela sonne, on pourrait tout de suite trouver quelque chose dans cet enseignement de Carnegie qui justifie à la sentence suivante : quand on ne regarde pas sans pensée et dépourvu de sens sur cette vie de l'âme, mais regarde ainsi, que de proche en proche on regarde sur les forces s'écoulant des âmes, regarde à l'individuel, et est la dessus absolument au clair, que ça ne se transplante pas dans la lignée héréditaire, sur quoi doit-on alors regarder ? On doit regarder sur la véritable origine, sur ce qui vient d'autres sources. Et on trouvera, quand on vient par la science de l'esprit aux sources des talents et facultés actuelles, qu'elles résident dans les vies précédentes. Par la loi des réincarnations et des causes spirituelles, le karma, on trouvera la possibilité de travailler, plein de pensées, un tel principe, comment la vie pratique l'a imposé à un homme pratique.

196 - REVENU NON PAR TRAVAIL PERSONNEL, MAIS PAR TRAVAIL COMMUN DE TOUS.

+ Source GA 023, p. 133-135, 6/1976, 28/04/1919, + + - - +

[03/50] On parle beaucoup de la division du travail moderne, et de ses effets, tels que l'économie de temps, la perfection du produit, l'échange des marchandises, etcä mais on considère très peu comment elle influence la relation de chaque homme à sa production. Celui qui travaille dans un organisme social basé sur la division du travail n'acquiert en effet jamais son revenu tout seul; il l'acquiert par le travail de tous les participants à cet organisme social. Un tailleur qui confectionne un habit pour

ment pas travailler pour soi-même, dans un organisme social qui repose sur la division du travail. On peut seulement travailler pour les autres, et laisser d'autres personnes travailler pour soi. On ne peut pas plus travailler pour soi-même, qu'on ne peut se manger soi-même. Cependant, on peut établir des dispositions qui sont en contradiction avec la nature de la division du travail. Cela se produit quand la production des marchandises n'est réglée qu'en vue de transférer à un homme individuel, à titre de propriété, ce qui n'est sa prestation que par suite de sa position dans l'organisme social. La division du travail pousse l'organisme social à ce que l'homme individuel y vive selon les conditions de la totalité de l'organisme; elle exclut l'égoïsme sur le plan économique. Si cet égoïsme est quand même présent sous forme de prérogatives de classe, ou sous d'autres formes semblables, alors se crée une situation sociale intenable, qui conduit à des bouleversements de l'organisme social. Nous vivons actuellement dans de telles situations. Bien des gens ne veulent pas entendre parler de la nécessité d'orienter les relations juridiques, et bien autre chose, dans le sens de l'oeuvre altruiste de la division du travail. Qu'ils tirent alors eux-mêmes les conséquences de leurs hypothèses. Ils en viendraient à constater qu'on ne peut, de toute façon, rien faire, que le mouvement social ne peut mener à rien. On ne peut bien sûr rien faire de fructueux en rapport avec ce mouvement, si l'on ne veut pas accorder son droit à la réalité. L'esprit qui préside à cet exposé veut que les tâches qui incombent à l'homme au sein de l'organisme social soient déterminées conformément à ce qui découle des conditions de vie de cet organisme.

197 ou 221 - LA TRI-ARTICULATION ÉCARTE DE REVENU SANS TRAVAIL.

+ Source GA 332a, p. 210-211, 2/1977, 30/10/1919, Zürich + + - FG - +

Tout aussi bien n’est pas contenu dans un organisme social comme je le pense, absolument pas contenu le revenu sans travail comme tel. Seulement, on doit avoir des concepts clairs sur ces choses aussi. Qu’est donc finalement un revenu sans travail ? Dans ce concept « revenu sans travail » est fiché dedans beaucoup, beaucoup de non-clair, et avec des concepts non clairs on ne peut pas conduire véritablement aucune réforme. Voyez-vous, pour celui qui appelle « travail » purement fendre du bois, pour lui est très certainement un revenu sans travail ce que quelqu’un obtient pour un tableau, qu’il peint, et semblable. C’est seulement exprimé un peu radical, mais ainsi est jugé absolument l’ainsi souvent nommé « revenu sans travail ». Ce qui est fondé sur des valeurs économiques s’agence justement dans la vie à partir de différents facteurs. Cela s’agence premièrement à partir des facultés des humains, deuxièmement à partir du travail, mais troisièmement aussi à partir de constellations, et c’est une des plus grandes erreurs, quand on a même défini, qu’un quelque bien, qui est dans la circulation économique, serait du « travail cristallisé ». Cela il ne l’est absolument pas. Sur le travail je me suis donc exprimé dans ces conférences. Il dépend alors donc qu’on n’associe absolument pas le concept de travail avec le concept de revenu comme il sera associé aujourd’hui diversement. Son revenu, un humain le reçoit donc véritablement pas purement parce qu’il mange et boit ou satisfait sinon quelque besoin corporel ou psychique, mais aussi parce qu’il travaille pour d’autres humains. Donc, un processus économique, en est un bien trop compliqué, comme on voudrait le saisir avec de si simples concepts.

198 - UN ÉTAT PEUT DÉFAIRE LES CONDITIONS SALARIALE PAR ACTION

ISOLÉ, LÀ LES CONDITIONS INTERNES.

+ Source GA 337a, p. 049-049, 1/1999, 25/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

Comme particularité je voudrais seulement remarquer que la suppression du salaire, pensée conséquemment, ne conduit absolument pas à la conception qu'un état unique ne peut supprimer le salaire, parce que le rapport de l'économie dans un tel état, qui supprime le salaire, à l'ensemble de l'économie du monde n'a pas du tout besoin de changer. Si à l'intérieur le travailleur vient a son revenu au sens du libéralisme économique ou s'il y vient dans une autre forme, par exemple par le rapport de ce qu'il produit, pour quoi il est d'ailleurs compagnon avec le dirigeant, cela ne change pas aux relations économiques vers le dehors. Ce n'est donc pas juste qu'un état unique ne puisse supprimer le salaire.

199 - REVENU SANS TRAVAIL SEULEMENT PRODUCTIF PAR TRAVAIL SPIRITUEL RÉEL.

+ Source GA 338, p. 129-137, 4/1986, 15/02/1921, Stuttgart + + - FG - +

Nous entendons de maints qui veulent se mêler de questions sociales, il dépendrait par exemple de ce que le mouvement prolétarien se révolterait contre le salaire sans travail, contre l'acquisition sans travail. Maintenant, certes, derrière le faire-valoir de telles affirmations reposent donc toujours quelconque chose de réel. Mais le plus souvent quelque chose de tout autre, que les gens ne pensent, qui très souvent dressent une telle affirmation. Car on doit être clair là-dessus, que d'abord, et d'ailleurs pas par des concepts, mais par des observations des processus sociaux, on doit en venir à ce qu'en fait est « revenu sans travail », « acquisition sans travail ». Sur ces choses, les humains se sont exprimés des manières les plus différentes. Il y a des gens, même Bismarck leur appartient, lesquels s'exprimèrent notamment autrement – ils parlèrent d'« états productifs », mais pensaient en fait états travaillants -, mais lesquels étaient de l'avis que par exemple les paysans, manufacturiers, qui travaillent avec leurs mains, et représentants de telles branches de métiers semblables seraient des « gens productifs », mais que par exemple des enseignants, médecins et semblables ne seraient pas des « gens productifs ». Que donc, ce qui provient de l'enseignant ne serait du « travail productif » .

Vous savez donc peut-être, que Karl Marx a fait une découverte d'économie politique, laquelle a beaucoup, beaucoup été discutée, justement pour placer dans la lumière juste ce « travail productif », que les gens pensaient. Cette découverte du Karl Marx est donc le connu « comptable indien ». C'est l'humain, qui n'importe où, dans un petit village indien, où les autres gens travaillaient avec leurs mains, donc semaient, récoltaient, cueillaient des fruits des arbres et semblable, fut employé pour tenir un livre sur ces choses. Et Karl Marx en a décidé, que tous les autres gens fournissaient du « travail productif » dans ce village, mais ce malheureux comptable fournissait du « travail improductif », et qu'il gagnait sa vie improductive de la « plus-value », qui est déduite des résultats du travail des autres. Et de ce malheureux comptable indien partent donc de très nombreuses discussions, qui justement sont devenues courantes sur un certain domaine de la manière de voir en économie politique récente.

Évidemment, on peut ordonnancer l'activité de l'enseignant exactement de la même manière dans le processus social qu'une « activité improductive », comme Karl Marx a ordonnancé l'activité de son malheureux comptable indien. Mais maintenant, prenons le cas ainsi : un enseignant est un homme intelligent, intelligent comme humain complet. Il enseigne et élève de tout jeunes enfants, des enfants du primaire (NDT Volksschulkinder). Et supposons par simplicité – la théorie n'en sera pas altérée -, que tous les enfants que l'enseignant élève et enseigne deviennent des cordonniers. Et par son intelligence, par là, qu'il développe des capacités chez ses enfants par l'enseignement, par lesquelles ils pensent intelligemment, se placent intelligemment avec leur profession comme cordonniers dans la vie, plus loin par son instruction pratique avec toutes sortes de moyens éducatifs, il rend ses enfants plus intelligents ; et ils deviennent maintenant de tels cordonniers, lesquels disons-nous, en dix jours fabriquent autant de bottes que d'autres en quinze jours. N'est-ce pas, tous ces cordonniers, qui sont apparus là, ils livrent donc d'après le véritable enseignement marxiste du «travail productif ». N'y aurait-il pas eu l'enseignant avec son intelligence, aurait-il été un enseignant inintelligent, ainsi ils livreraient aussi le même travail productif en quinze jours, à la place de dix. Calculez maintenant ensemble tous les souliers, lesquels après qu'ils aient grandi seront faits dans les cinq jours, qui ont été épargnés par cela qu'ils ont eu un enseignant intelligent, ainsi vous pouvez dire : au fond, tous ces souliers, c'est cet enseignant intelligent qui les a faits, et au moins à ce processus d'économie politique appartient, cela signifie dans tout ce qui découle de lui pour l'entretien des humains et ainsi de suite, dans tout cela, l'enseignant fût en fait le productif. Son essence se survit en fait dans les bottes fabriquées dans les cinq jours !

Il s'agit de ce qu'ici on puisse utiliser à une telle chose une manière de regarder de fine maille, et alors on arrivera à nommer « travail productif » marxiste seulement le travail du cordonnier, « travail improductif », cela signifie tel qui s'entretient de la plus-value, mais celui de l'enseignant Mais on fausse donc toute réalité par une telle manière de voir. On peut mettre en place un autre regard, lequel ne tend pas unilatéral vers une ou l'autre direction, mais saisit des yeux l'ensemble des processus de la vie sociale. Mais quant à nouveau on pense selon l'économie politique, purement selon l'économie politique, alors on doit dire ce qui suit : qu'est donc en fait ce que reçoit l'enseignant pour son entretien physique ? Cela se différencie-t'il en rapport d'économie politique, allons s'il vous plaît, se différencie-t'il en rapport d'économie politique de quelque autre rente ? Cela se différencie-t'il de quoi que ce soit, qui sinon, parlons maintenant marxistement, sera « prélevé » du pur travail corporel et, je dis maintenant, sera transmis à un autre humain ? Cela ne se différencie pas du tout en économie politique ! Car en cela il s'agit de ce qui suit.

Supposez, ce qu'est l'ainsi nommée plus-value, est utilisée pour de l'enseignant, alors cela coule productif de la manière dont je l'ai justement caractérisé, dans tout le processus d'économie politique. Supposons, cela est transmis à un financier, un humain qu'on nomme au vrai sens un rentier, qui à vrai dire ne fait rien que ce qu'on nomme d'ordinaire « découper des coupons ». Oui, le processus d'économie politique est-il créé de ce qu'il découpe des coupons ? N'est-ce pas, l'homme mange et boit et se vêt et ainsi de suite. Il ne peut donc vivre de ce qui lui est délivré comme « plus-value ». Il vit donc de ce que les autres humains produisent pour lui. Il est

donc purement un point de passage pour le travail, pour le processus d'économie politique.
Et quand on regarde la chose tout objective, ainsi on ne peut que dire en fait que ce qui suit : si un humain qui vit n'importe où comme rentier finançant par qui sont commutés les processus d'économie politique, celui-là est dans la vie sociale quelque chose comme le point statique d'une balance, d'un palonnier. Celui-là doit aussi être là, le point statique d'un palonnier. Tous les autres points se remuent ; un point statique de palonnier ne bouge pas. Mais il doit être là. Car, cela doit être commuté.
Cela signifie avec d'autres mots : en économie politique rien ne se laisse absolument décider sur cette chose. Tout au plus pourrait-on dire : si ces points statiques, ces rentiers « découpeurs de coupons » devenaient si grands en nombre, alors les autres autour devraient travailler un plus essentiel, plus longtemps. Mais c'est donc ainsi jamais en réalité, car le nombre des rentiers ne rentre jamais en considération de cette manière en rapport à une quelque population d'ensemble, et parce que pour l'instant ainsi que nous avons aujourd'hui le processus social, n'en sortirait à peine quelque chose, si on changeait la chose à partir de nos conditions actuelles.
Alors, on ne peut absolument pas penser ainsi sur toute la chose. Et si vous parcourez toute la littérature marxiste, ainsi vous verrez, que justement par la contrainte, qu'on s'impose, pour ainsi dire de se rendre responsable pour tous les dommages de la vie sociale, comme l'ainsi nommé bénéfice sans travail, ressortent autant de conclusions, de fins, qui ne sont concluantes. Car elles ne signifient en fait rien. Elles ne signifieraient donc vraiment quelque chose, que si maintenant le processus d'économie politique se modifiait en fait de quelque manière essentielle, si les rentiers ne percevaient pas leurs rentes. Mais cela ne serait pas du tout le cas. Alors, avec cette manière de penser on ne s'approche absolument pas de la chose.
Il s'agit bien plus qu'on oriente l'attention bien clairement que devraient être nécessaires de tels points statiques pour commuter, pour le chiffre d'affaires dans la vie économique. Car il y a une plus-value, qui très exactement correspond en économie politique avec toutes les définitions de Karl Marx, qui correspond aussi à toutes ses fonctions, aussi loin aussi qu'on pense économiquement, avec les fonctions de la plus-value de Marx : c'est la pression fiscale. L'impôt et donc en rapport d'apparition et de fonction tout à fait le même que la plus-value de Karl Marx. Et les différents gouvernements socialistes n'ont pas tout de suite prouvés, là, où ils sont apparût, qu'ils sont devenus particulièrement des combattants de la plus-value dans la forme de la prestation fiscale ! Mais à de telles choses se montre l'absurdité des théories.
L'absurdité des théories ne se montre notamment jamais devant la logique, mais toujours seulement devant la réalité. Cela doit le dire, celui qui s'efforce de juger partout à partir de cette réalité. Aussi longtemps qu'on reste planté là dans la vie économique, il est impossible de relier un sens intelligent avec le concept « plus-va-

pas du tout sur une pensée d'économie politique, mais seulement sur ressentiment : sur la contemplation de celui qui a un tel « revenu sans travail », et qu'au fond on regarde comme quelqu'un qui paresse, qui ne travaille pas. Il sera simplement passé en contrebande dans la pensée d'économie politique un concept juridique, voire même moral. Cela est le phénomène originel de cette chose.
En réalité, il s'agit notamment de toute autre à ces choses, notamment de ce qu'absolument notre processus de vie humain, notre processus de civilisation ne pourrait pas du tout être maintenu, si on réalisait quelque chose que maints justement visent, en ce qu'ils trouvent à nouveau le mot phraséologique : « le droit au plein gain du travail ». Car il n'existe aucune possibilité de parler d'un « plein gain du travail », quand on considère que, quand je suis devenu cordonnier et travaille plus intelligemment, que je n'aurais travaillé, si je n'avais pas eu un enseignant intelligent, chaque possibilité tombe à me revendiquer le droit à un « plein gain du travail ». Car de quoi coule-t-il donc ? Pas une fois de la totalité du présent ! L'enseignant qui m'a enseigné peut peut-être être décédé depuis longtemps. Se combine ensemble le passé et le présent, et le présent coule par-dessus à nouveau dans le futur. Vouloir considérer ces choses avec des concepts de petites mailles, comment l'unique, que l'humain fournit, se place dans le processus d'économie politique entier, cela est une absurdité.
Mais il ressort aussitôt quelque chose d'autre, quand on se dit : maintenant bien, pensé purement en économie politique ne peut être question, qu'un humain puisse parvenir de quelque manière à un « plein gain du travail », car on ne peut pas du tout une fois saisir le concept. On ne peut pas le limiter, en définir le contour. Cela n'existe pas. C'est impossible. Mais il ressort aussitôt quelque chose, quand on regarde la réalité. Dans la réalité se trouvent de tels points de commutation, de tels humains, vers lesquels s'écoule en partie le rapport d'autre, qui travaillent physiquement. Maintenant, supposons, celui à qui cela coule, il est enseignant, ainsi il fournit dans le sens un vrai travail productif, comme je l'ai caractérisé avant. Mais supposons, il n'est pas enseignant, mais vraiment découpeur de coupons. Prenons comme point de départ non un coupeur de coupons, mais deux. L'un découpe demain ses coupons, s'allume après le petit déjeuner une paire de cigarettes, lit son journal du matin, va alors se promener, alors il mange à midi, alors il s'assoit dans sa chaise à bascule et se balance un peu, alors il va au club et joue Whist ou Poker et ainsi de suite, et ainsi il passe sa journée. Prenons maintenant un autre, qui aussi découpe ses coupons le matin, disons, mais qui s'occupe avec, maintenant, nous voulons dire, met en place un institut scientifique, qui donc oriente ses pensées là-dessus, de mettre en place un institut scientifique, lequel ne viendrait jamais sur pied s'il ne pouvait découper des coupons ; car, s'il devait être mis en place par les gens, qui sont là, pour accomplir le travail, par lequel il découpe ses coupons, ainsi il ne serait très certainement jamais mis sur pied. Il le met sur pied. Et dans cet institut scientifique sera peut-être après dix ans faite une découverte ou une invention extraordinairement importante. Par cette découverte ou invention sera fournie du travail productif de même sorte, mais encore peut-être en mesure plus abondante que l'enseignant le pût à ses élèves, qui devinrent cordonniers. Alors se donne une certaine différence entre le coupeur de coupons A et le coupeur de coupons B – une différence, qui entre extraordinairement en considération d'économie politique. Et nous

devons dire : tout le processus du découper des coupons fut extraordinairement productif dans le contexte entier de la vie humaine.
Économiquement, purement économiquement la question ne se laisse pas du tout résoudre. Elle se laisse résoudre seulement alors quand hors de la vie économique encore quelque chose d'autre est là, qui, vu de la vie économique, démembrée de la vie économique, l'humain y apporte, quand ils, sur quelque manière, tirent leur entretien de la collectivité, par leur propre entité à nouveau rendent, ce qu'ils en tirent ; quand donc une vie spirituelle libre est là, qui stimule ainsi les humains, qu'ils ne deviennent pas financiers, mais d'une certaine manière tout de suite mettent peut-être en œuvre leur force spirituelle, ainsi, qu'ils l'ont, ou aussi mettent en œuvre la force physique, ainsi, qu'ils l'ont.
Tout de suite alors, quand on discerne les choses comme elles sont dans la vie véritable, ainsi on est conduit à la nécessité de la triarticulation de l'organisme social. Et on sera avant toutes choses rendu attentif par tels discernements de la vie, que le truc, qu'aujourd'hui diversement en économie nationale, est mis en avant aussi par des praticiens, est au fond inutilisable, que dans les têtes d'humains doit enfin entrer autre chose, notamment une contemplation totale de la vie. Et cette contemplation totale de la vie, c'est ce qui la conduit à la fin à la triarticulation de l'organisme social.
Nous devons donc nous efforcer ainsi de diffuser toujours plus loin et plus loin de telles représentations. Nous n'avons pas le droit de dédaigner d'indiquer comment tout de suite est à fines mailles la vie pratique du présent. Nous devons déjà relier ces deux activités : d'un côté de présenter le positif de la triarticulation, et de l'autre côté être les critique les plus acérés de ce qui existe aujourd'hui comme courants spirituels. Nous devons apprendre à connaître ces courants spirituels et devons devenir d'acérés critiques de ces courants spirituels. Car seulement par cela que nous présentons aux gens comme dans un miroir les absurdités qui aujourd'hui existent, nous pourrons percer. Et ce que de cette manière nous apporterons aux humains, de cela nous devons en même temps donner une telle représentation qu'ils ressentent comment nous travaillons avec des concepts réels.
Voyez-vous, un humain, qui produit des bottes, est très certainement un humain productif. Mais d'après les concepts marxistes est un tout aussi productif humain, ce lui qui, disons, fabrique des stucs de beauté. Car quand on part purement de la fourniture de travail corporel, alors un travail corporel est justement comme un autre. Il s'agit de ce qu'on saisisse tout le processus et en reçoive une représentation, comment ce que quelqu'un fournit, façonne dans le processus de la vie sociale. Les humains doivent recevoir une perception de ces choses. D'une autre manière, cela ne va pas en avant.

200 - FIN DE LA SPIRALE SALAIRE-PRIX PAR ARTICULATION DE LA VIE JURIDIQUE ET LA VIE ÉCONOMIQUE.

+ Source GA 328, p. 162-163, 1/1977, 08/03/1919, Zürich + + - FG - +

et chaises et attendre si un nous donne des légumes pour cela, on peut, en ce qu'en premier on échange table et chaises pour de l'argent, recevoir des choses pour la marchandise argent, qui nous sont tout de suite justes, après lesquelles on à tout de suite besoin.
Pendant que les uns disent : cet argent est une marchandise ou au moins le représentant de la marchandise, pour lequel doit être là, aussi quand c'est de l'argent papier, la contre-valeur correspondante en marchandise, les autres disent : l'argent est absolument seulement ce qui apparaît en ce que l'État par une loi tamponne une certaine marque. Et maintenant, ils recherchent après, ces savants économistes nationaux, ils recherchent : qu'est le juste ? L'argent est-il marchandise, ou quelque chose, qui apparaît par un simple estampillage ? Est-ce un pur ordre de paiement sur une marchandise ? La réponse à cette question est purement celle-ci : que l'argent est aussi bien l'un que l'autre, mais aujourd'hui les deux. L'un est parce que l'État estampe justement certaines marques, l'autre est que dans la circulation internationale ou dans certains rapports aussi dans la circulation nationale, l'argent peut circuler avec, comme marchandise, dans la circulation des marchandises.

L'organisme social sain déshabillera l'argent de chacun de ses caractères de droit ; il l'affectera à cette administration et législation, par son propre, naturel processus, aussi la mise en place de l'argent, la frappe de l'argent, la fixation de valeur de l'argent à l'intérieur du cycle économique, à ce même parlement, à la même administration, qui administre l'organisme économique restant.

Seul alors peut être placé sur une base saine, quand ainsi quelque chose s'introduit, ce qui doit être revendiqué par le prolétariat moderne. Ce rapport remarquable, qui là existe entre salaire du travail et nature de marchandise, ce rapport, il repose de toute manière sur un mensonge de vie. Pendant que d'un côté le travailleur croit, par sa revendication à des salaires plus hauts, quand celui-ci obtiendrait satisfaction, atteindre de meilleures conditions de vie, grimpe toujours de l'autre côté le prix des marchandises, aussi longtemps que ne sera pas émancipé le cycle économique du cycle juridique de l'État politique. Ces choses ne pourront seulement être placées sur une base saine, quand cette triarticulation interviendra.

201 - SÉPARATION DE TRAVAIL ET REVENU SIGNIFIE AUSSI ABOLITION DE L'HÉRITAGE ET DE L'INTÉRÊT SUR INTÉRÊT.

+ Source GA 186, p. 046-051, 3/1990, 30/11/1918, Dornach + + - Marie-France Rouelle et Gudula Gombert - +

Il lui faut s'habiller, et ses vêtements, d'autres doivent les fournir par leur travail. Pour que je puisse enfiler une veste ou un pantalon, des hommes doivent employer leur force de travail pendant des heures afin de les réaliser. Ils travaillent pour moi. C'est de cela que je vis, pas de mon argent. Mon argent n'a d'autre valeur que de me donner le pouvoir de me servir du travail d'autrui. Et étant donné les rapports sociaux actuels, on ne commence à témoigner de l'intérêt pour ses semblables que lorsqu'on répond à cette question de façon adéquate, lorsqu'on se représente en pensée : Un certain nombre d'hommes doit travailler un certain nombre d'heures afin que je puisse vivre au sein de la structure sociale. Il ne s'agit pas de se flatter en

se disant : J'aime le genre humain. On n'aime pas le genre humain lorsqu'on croit vivre de son argent et qu'on n'a pas la moindre idée de la manière dont les hommes travaillent pour nous, pour que l'on ait au moins le minimum vital.
02012 - Mais cette idée : tel nombre de gens travaillent afin que nous ayons le minimum vital, est inséparable de la suivante : nous devons en revanche rendre à la société, non pas avec de l'argent, mais de nouveau par du travail, ce qui a été produit pour nous. Lorsque nous sentons l'obligation de travailler, sous quelque forme que ce soit, en compensation du travail d'autrui dont nous bénéficions, alors seulement nous avons de l'intérêt pour nos semblables. Donner son argent à autrui signifie seulement pouvoir le tenir en tutelle, en esclavage, pouvoir l'obliger à travailler pour vous. Ne pouvez-vous pas, à partir de votre vécu personnel, répondre vous-même à cette question : Combien d'hommes songent que l'argent n'est qu'une indication sur la force de travail humaine, qu'il n'est qu'un instrument de pouvoir? Combien d'hommes imaginent qu'ils ne pourraient même pas être là, dans ce monde physique, s'ils n'étaient redevables au travail d'autrui de ce à quoi ils prétendent eux-mêmes pour leur existence? Se sentir redevable envers la société dans laquelle on vit, c'est le début de cet intérêt qui est nécessaire pour une forme saine de la société.
02013 - Il faut bien réfléchir à ces choses afin de ne pas s'élever de manière malsaine vers des abstractions spirituelles, mais de passer sainement de la réalité physique à la réalité spirituelle. Le manque d'intérêt pour la structure sociale caractérise justement les siècles passés au cours desquels les hommes ont progressivement contracté l'habitude, dans le domaine des impulsions sociales, de ne s'intéresser qu'à leur chère petite personne. De manière détournée, chacun n'agissait plus ou moins que pour lui-même. Une vie sociale saine n'est possible que si l'intérêt que nous portons à notre précieuse personne est élargi au véritable intérêt social. Et sous ce rapport, la bourgeoisie peut en effet se poser une question : Qu'avons-nous raté?

[Qu'on réfléchisse donc à la chose suivante : il existe une culture de l'esprit, il existe des œuvres de cette culture. Prenons une chose au hasard et demandons-nous : À combien d'êtres humains ces œuvres d'art sont-elles accessibles? Ou mieux encore : À combien d'êtres humains ne sont-elles pas du tout accessibles ? Pour combien de gens n'existent-elles pas, ces œuvres d'art? Mais calculez aussi combien d'hommes doivent travailler pour qu'elles puissent exister. Une œuvre d'art quelconque se trouve à Rome, par exemple. Un bourgeois quelconque peut aller à Rome. Additionnez simplement la quantité de travail devant être produite par ceux qui sont actifs, etc., etc. — le «etc.» n'a pas de fin —, afin que ce bourgeois puisse aller à Rome contempler quelque chose qui est là pour lui, parce qu'il est bourgeois, mais qui n'est pas là pour tous ces gens qui commencent aujourd'hui à faire valoir leur conception prolétarienne de la vie. C'est bien cet état d'esprit qui s'est développé au sein de la bourgeoisie, cette idée que la jouissance va de soi. Mais on ne devrait jamais considérer la jouissance comme quelque chose qui va de soi. On devrait littéralement regarder comme un péché social le fait de profiter de quelque chose sans en redonner l'équivalent à la communauté, sous la forme dont on est capable, mais sous une forme quelconque. Rien ne devrait rester inexploité pour la communauté. Il n'est pas dans l'ordre de la nature, ni dans celui de l'esprit, de priver la communauté de quoi que ce soit. Le temps et l'espace ne sont que des obstacles artificiels, ils ne sont pas des obstacles réels. Les choses dépendant du lieu où elles se trouvent peuvent être reproduites partout et ainsi être accessibles à tous. Et les choses pouvant être reproduites ne sont pas liées au lieu; elles peuvent, c'est une loi générale, être transportées n'importe où. Le fait que la Madone de saint Sixte (3) se trouve en permanence à Dresde et ne puisse être vue que par les gens pouvant se rendre dans cette ville est donc bien une idée dérivée de la philosophie bourgeoise, car ce tableau est mobile et peut être emporté dans le monde entier. Et, je ne prends qu'un exemple au hasard, ce dont l'un profite doit pouvoir en profiter aussi à un autre, on peut très

bien veiller à cela.
02014 - Je prends un exemple au hasard, mais je choisis toujours des exemples qui sont valables pour tout le reste, c'est-à-dire qui éclairent parfaitement les autres choses. Vous voyez, il suffit de donner à son discours un accent comme celui-ci pour toucher à une quantité de choses auxquelles les gens n'avaient pas réfléchi plus que cela, mais qu'ils considéraient comme allant de soi. Même dans notre milieu, où les choses se conçoivent aisément, on ne songe pas toujours qu'on ne doit pas faire que profiter, mais que, pour chaque chose reçue, nous devons un équivalent à la société.]
02015 - De tout ce que j'ai mentionné à partir d'exemples isolés qui pourraient être non pas multipliés par cent, mais par mille, jaillit une question : Comment les choses peuvent-elles changer si l'argent n'est en réalité qu'un instrument de pouvoir? La réponse se trouve déjà dans le principe social fondamental (4) dont j'ai parlé ici la semaine dernière. Car le propre de cette sorte de science sociale qui est puisée dans le monde spirituel est d'être aussi sûre que les mathématiques. Dans ce domaine, on ne peut pas jeter un regard dans la vie pratique en disant : Bon, vérifions d'abord si ces choses sont exactes. Non, les choses qu'à partir de la science spirituelle je vous ai présentées comme une science sociale sont à peu près comme le théorème de Pythagore). Aucune expérience ne pourra contredire que le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des deux autres côtés. Il vous faudra appliquer ce principe partout. C'est la même chose avec le principe que je vous ai présenté comme étant celui de la science sociale et de la vie sociale. Tout ce que l'être humain acquiert par son travail dans le contexte social se transforme en calamité. Et le salut n'interviendra dans ce contexte que lorsque l'homme ne gagnera plus péniblement sa vie par son travail, mais que la société lui offrira d'autres sources de subsistance. Ceci contredit en apparence ce que je viens de dire, mais seulement en apparence. Car ce qui justement donnera un prix au travail, c'est qu'il ne sera plus rétribué. Séparer travail et procuration des moyens d'existence, voilà quel doit être notre but, voilà ce à quoi nous devons travailler, de manière raisonnable bien entendu, et non pas à la manière bolcheviste. Je l'ai expliqué récemment. Lorsque le travail n'est plus rémunéré, l'argent perd toute sa valeur en tant qu'instrument de pouvoir dans le travail. Il n'y a donc pas d'autre remède à l'usage abusif de l'argent que de créer une structure sociale où plus personne ne sera payé pour son travail, où l'obtention des moyens d'existence proviendra d'un tout autre côté. Il sera alors impossible de contraindre quiconque par l'argent dans le travail.
02016 - La plupart des interrogations surgissent aujourd'hui dans la confusion, et seule la science de l'esprit peut leur rendre la clarté. À l'avenir, l'argent ne doit plus être un équivalent de la force de travail humaine, mais uniquement de la marchandise morte. À l'avenir, on n'obtiendra que de la marchandise morte, pour de l'argent, mais pas de la force de travail humaine! Cela est d'une importance énorme, mes chers amis. Et maintenant, songez que c'est justement de la conception prolétarienne que naît, sous les aspects les plus divers, cette idée que la force de travail est avant tout une marchandise dans l'industrialisme moderne. C'est en effet un des principes du marxisme, un de ceux qui lui ont fait le plus de prosélytes parmi les prolétaires. Nous avons là une revendication qui, de façon confuse, embrouillée, naît du côté opposé à celui dont doit venir sa satisfaction. C'est ce qu'il y a de singulier dans les exigences sociales actuelles. Dans la mesure où elles apparaissent de manière instinctive, elles procèdent d'instincts parfaitement justes et sains, mais comme elles naissent d'une structure sociale chaotique, elles surgissent dans la confusion et mènent donc également à des confusions. Il en est ainsi dans de nom-

breux domaines. C'est pourquoi il est indispensable de vraiment comprendre une conception sociale telle que nous la propose la science spirituelle, car elle seule peut apporter le véritable salut.
02017 - Vous vous demanderez à présent : Oui, mais cela suscitera-t-il un changement? Prenons par exemple une personne vivant de son héritage. Elle continuera à acheter de la marchandise contre cet argent, et celle-ci renferme déjà la force de travail d'autrui. Donc, cela ne change rien, me direz-vous. Vous avez raison. Si vous pensez de façon abstraite, cela ne change rien. Mais si votre regard pénétrait les effets de ce qui se produit lorsque l'obtention des moyens d'existence est séparée du travail, vous jugeriez différemment. Car, dans la réalité, il ne suffit pas de tirer simplement des conséquences abstraites, les choses ont aussi leurs effets réels. Lorsqu'à l'avenir l'obtention des moyens d'existence sera véritablement séparée de la prestation de travail, alors en effet il n'y aura plus d'héritages. Cela entraîne une telle modification de la structure que l'on n'aura pas d'argent pour autre chose que se procurer des marchandises. Car, lorsqu'une chose est réellement pensée, elle a toutes sortes d'effet. Et cette séparation a entre autres un effet très singulier. Lorsqu'on parle de réalités, on ne peut dire par exemple : Cela, je ne le comprends pas. Vous pourriez aussi bien dire : Je ne vois pas pourquoi la morphine est soporifique. Cela ne résulte pas non plus d'un simple rapport de concepts, cela ne vous apparaît que lorsque vous suivez les effets.
02018 - Il y a dans l'ordre social d'aujourd'hui quelque chose d'extrêmement contre nature; c'est le fait que l'argent se multiplie quand on ne fait que le posséder. On le dépose dans une banque et on reçoit des intérêts. C'est ce qui peut exister de plus contre nature. C'est véritablement un parfait non-sens. On ne fait absolument rien, on dépose à la banque l'argent qu'on n'a peut-être pas acquis par son travail, mais grâce à un héritage, et des intérêts vous sont versés. Cela est un réel non-sens. Mais lorsque l'obtention des moyens d'existence sera séparée du travail, il sera nécessaire d'utiliser l'argent dans la mesure où il est là, où il est produit en équivalence des marchandises disponibles. Il devra circuler. Car l'effet réel sera que l'argent ne se multipliera pas, mais au contraire diminuera. Actuellement, quelqu'un qui possède un certain capital l'aura quasiment doublé d'ici environ quatorze années, si l'on prend le taux d'intérêt normal, et il n'aura rien fait qu'attendre. Si vous considérez le changement de la structure sociale devant se produire sous l'influence du principe dont je vous ai parlé, la quantité d'argent n'augmentera pas, mais diminuera au bout d'un certain nombre d'années; le billet de banque que j'aurai acquis au départ n'aura plus aucune valeur. Il sera dévalué et ne vaudra plus rien.
019 - Le mouvement intervenant dans la structure sociale deviendra un mouvement naturel, quand les circonstances feront que le seul argent, qui n'est rien d'autre qu'un certificat attestant que l'on a un certain pouvoir sur les forces de travail des hommes, perdra sa valeur au bout d'un certain temps, s'il n'est pas mis en circulation. Il ne se multipliera donc pas, mais diminuera progressivement et ne vaudra absolument plus rien au bout de quatorze ans ou peut-être davantage. Si vous êtes millionnaire aujourd'hui, dans quatorze ans vous ne serez pas deux fois millionnaire, mais un pauvre diable si dans l'intervalle vous n'avez fait aucune acquisition nouvelle. Lorsqu'on dit ces choses aujourd'hui, cela fait aux gens le même effet que lorsque certaines petites bêtes leur causent des démangeaisons, si je peux me per-

mettre l'expression. Je le sais, et je n'aurais pas fait cette comparaison si je n'avais pas perçu des mouvements curieux dans l'auditoire. Mais c'est bien parce qu'on réagit ainsi aujourd'hui que le bolchevisme existe.

202 - LA RÉMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES FOURNI UN MODÈLE POUR SÉPARATION DE TRAVAIL ET REVENU.

+ Source GA 185a, p. 213-215, 2/1963, 24/11/1918, Dornach + + - FG - +

Vous trouvez une autre valeur de référence dans le mémoire commencé sur « Théosophie et question sociale », que j'ai, il y a des années, publié dans « Lucifer-gnosis », une valeur de référence, de laquelle je m'étais convaincu, qu'elle serait prise de son plein poids par au moins quelques humains. J'ai là rendu attentif à quelque chose qui devrait agir comme un axiome social. J'ai rendu attentif à ce que déjà une fois dans cette structure sociale ne peut rien sortir de prospère, quand la condition se présente, que l'humain soit rémunéré pour son travail immédiat. Devrait apparaître une structure sociale prospère, ainsi cela ne devrait être – lisez la rédaction, il doit donc encore y en avoir -, ainsi cela n'a le droit d'être, que l'humain soit payé pour son travail. Le travail appartient à l'humanité, et les moyens d'existence doivent être créés à l'humain sur d'autres chemins que par payement de son travail. J'aimerai dire, comme je l'ai déjà fait dans ce mémoire : quand tout de suite le principe du militarisme, mais sans État, était transposé sur une certaine partie – je veux bientôt parler de cette partie – de l'ordre social, alors serait gagné énormément beaucoup. - Mais à la base doit reposer justement la considération que tout de suite non guérison est là sur sol social quand l'humain se tient ainsi dans la société, qu'il est payé pour son travail selon qu'il fait beaucoup ou peu, justement est payé pour son travail. L'humain doit avoir son existence à partir d'autre structure sociale. Le soldat reçoit son moyen d'existence, alors il doit travailler ; mais il n'est pas immédiatement rémunéré pour son travail, mais pour ce qu'il se tienne à une certaine place comme humain. Il s'agit de cela. C'est cela qui est le plus nécessaire principe social, que le rapport du travail soit pleinement séparé de la fourniture des moyens d'existence, au moins sur un certain domaine du rapport social. Aussi longtemps que ces choses ne seront pas clairement discernées, aussi longtemps nous ne parviendrons à rien de social, aussi longtemps des dilettantes, mais qui parfois sont professeurs, comme Menger, parlent de « plein gain du travail » et semblable, qui est tout du lavis-lava (NDT construction personnelle pour l'intraduisible « Wischiwaschi »). Car justement le gain du travail doit être pleinement séparé de l'obtention du moyen d'existence dans un ordre social sain. Le fonctionnaire, s'il n'était bureaucrate par pénurie d'idées, le soldat, quand s'il n'était pas militariste par pénurie d'idées, est dans certains rapports – dans certains rapports, ne me mécomprenez pas – l'idéal des rapports sociaux . Et pas un idéal des rapports sociaux, mais l'adversaire des rapports sociaux, quand le contexte social est ainsi quand l'humain ne travaille pas pour la société, mais pour lui . C'est la transposition du principe non égoïste sur l'ordre social. Qui comprend seulement l'égoïsme et l'altruisme dans le sens sentimental, celui-là ne comprend en fait rien aux choses. Mais celui qui, pratique, sans sentimentalité, avec pure raison humaine saine discerne que chaque société doit de manière nécessaire aller dans l'abîme, dans laquelle l'humain ne travaille que pour lui-même – par conséquent purement cela, avec d'autres mots, qui es formé égoïstement dans l'ordre social, celui-là sait le juste.

C’est une loi, aussi sûrement agissante qu’agissent les lois de la nature, et on doit simplement connaître cette loi. On doit simplement posséder la possibilité, d’avoir à disposition de manier la saine raison humaine ainsi que telle loi nous apparaisse comme un axiome de la science sociale. On n’est encore aujourd’hui pas si éloigné de reconnaître une pareille chose. Mais l’assainissement des conditions dépend donc entièrement de ce que tout comme quelqu’un considère le théorème de Pythagore comme quelque chose de fondamental, il met à la base de la structure sociale cette phrase : tout travailler dans la société doit être ainsi que le gain du travail revient à la société et que le moyen d’existence soit obtenu non comme gain du travail, mais par la structure sociale.
De tels axiomes sociaux, il y en a naturellement tout un nombre, car la vie sociale est naturellement compliquée. Mais nous nous tenons aujourd’hui une fois devant la nécessité, de penser d’une quelque manière, comment la structure sociale devrait amener le développement humain sur des rails sains. Là on doit avant toutes choses avoir un coup d’œil sain pour les parties, pour les morceaux, pour les membres de la vie sociale. On doit de manière saine pouvoir tenir séparés les différents membres de la vie sociale.

203 - LA LOI SOCIALE PRINCIPALE - TRAVAIL ET REVENU SONT DES CHOSES TOUT À FAIT SÉPARÉES.

+ Source GA 034, p. 191-221, 2/1987, 00/10/1905, + + - Geneviève Bideau
- +

Article publié en octobre 1905 et 1906 dans les numéros 30 et 32 de Luzifer-Gnosis. In GA 34, pp. 191-221, Rudolf Steiner-Nachlassverwaltung, Dornach, 1960. Traduit par Geneviève Bideau.
Science de l'esprit et question sociale*
Rudolf STEINER
001 - Celui qui observe attentivement le monde autour de lui voit surgir partout avec force ce que l'on appelle la « question sociale. » Si l'on prend la vie au sérieux, on arrive nécessairement à réfléchir d'une façon ou d'une autre à ce qui est lié à cette question sociale. Et il apparaît pour ainsi dire évident qu'une forme de représentation qui s'est donné pour tâche les idéaux les plus élevés de l'humanité se doit de se situer d'une façon ou d'une autre par rapport aux exigences sociales. Or la science de l'esprit veut être une forme de représentation de cette nature pour le temps présent. C'est pourquoi il est tout naturel que l'on demande comment elle se situe.
002 - On peut pourtant avoir tout d'abord l'impression que la science de l'esprit n'a rien de particulier à dire dans ce domaine. On jugera que ce qui la caractérise surtout, c'est tout d'abord l'intériorisation de la vie de l'âme et l'éveil du regard à un monde de l'esprit. Même ceux qui se sont contentés de s'informer rapidement des idées qui sont répandues par les orateurs et les écrivains se référant à la science de l'esprit reconnaîtront, s'ils observent sans préjugés, que telle est bien son orienta

que tout un chacun aurait urgemment besoin de concentrer tout son penser pour satisfaire aux tâches que pose la réalité terrestre.
003 - Parmi toutes les opinions diverses qui ne manquent pas de se faire jour actuellement à propos de la science de l'esprit, nous allons en décrire deux. La première consiste en ce qu'on la considère comme l'expression d'une rêverie débridée. Il est tout naturel qu'une telle opinion existe. Et celui qui cherche à progresser sur le chemin de la science de l'esprit devrait être le dernier à y voir quelque chose d'incompréhensible. Chaque conversation avec un membre de son entourage, tout ce qui se passe autour de lui, ce qui fait plaisir aux gens et les réjouit, tout cela peut le convaincre qu'il parle pour bien des gens un langage tout simplement insensé. Il faut certes qu'il mette en regard de la façon dont son entourage le comprend la certitude absolue qu'il est sur le bon chemin. Il aurait sinon grand-peine à se maintenir debout lorsqu'il voit en toute clarté la contradiction entre ses propres représentations et celles de tant d'autres hommes qui comptent parmi les gens instruits et ceux qui pensent. S'il a cette juste certitude, s'il connaît la vérité et la portée de sa façon de voir, il se dit : je sais fort bien que l'on peut actuellement me considérer comme un rêveur et la raison m'en est parfaitement claire ; mais la vérité doit agir, même si on en rit et qu'on s'en moque, et son action ne dépend pas des opinions que l'on a à son sujet, mais de la solidité du fondement qui est le sien.
004 - L'autre opinion qui concerne la science de l'esprit est que certes ses idées sont belles et satisfaisantes, mais qu'elles ne peuvent avoir de valeur que pour la vie intérieure de l'âme et pas pour la lutte pratique dans la vie. Même ceux qui, pour combler leurs besoins spirituels, ont faim de la nourriture de la science de l'esprit, peuvent facilement être tentés de se dire : bon, mais sur la façon de remédier à la détresse sociale, à la misère matérielle, ce monde de pensées ne peut malgré tout pas nous éclairer. Or cette opinion repose au contraire justement sur une totale méconnaissance des faits réels de la vie, et avant tout sur une méprise par rapport aux fruits de la forme de pensée de la science de l'esprit.
005 - En effet, on demande presque exclusivement : qu'enseigne la science de l'esprit ? Comment peut-on prouver ce qu'elle affirme ? Et l'on cherche alors le fruit de ces enseignements dans le sentiment de satisfaction que l'on peut y puiser. Cette attitude va de soi autant qu'il est possible. Il faut tout d'abord, c'est certain, que l'on puisse éprouver le sentiment que les affirmations qui sont présentées sont vraies. Mais ce n'est pas là que doit être cherché le fruit véritable de la science de l'esprit. Car ce fruit ne se montre que lorsque celui qui s'oriente selon la science de l'esprit aborde les tâches de la vie pratique. Ce qui importe est de savoir si la science de l'esprit l'aide en quelconque façon à saisir ces tâches avec perspicacité et à chercher lucidement les moyens de parvenir à une solution. Celui qui veut agir dans la vie doit d'abord comprendre la vie. C'est le point central de la chose. Tant que l'on en reste à se demander : qu'« enseigne » la science de l'esprit ?, on peut trouver ces enseignements trop « élevés » pour la vie pratique. Mais lorsqu'on observe attentivement à quelle école sont mis le penser et le ressentir par ces enseignements, on cessera de faire une objection de ce genre. Aussi étrange que cela puisse paraître à une conception superficielle, la chose suivante est tout de même vraie : les idées de la science de l'esprit qui ont l'air de planer tout là-haut dans les nuages forment le regard à une façon juste de mener sa vie de tous les jours. Et la science de l'esprit aiguise la com-

préhension des exigences sociales précisément par le fait qu'elle conduit l'esprit dans les claires hauteurs du suprasensible. Autant cela paraît contradictoire, autant c'est vrai.
007 - Nous allons tenter ici de montrer à l'aide d'un exemple ce que nous entendons par là. Il est paru ces derniers temps un livre extrêmement intéressant : Ouvrier en Amérique (Berlin, K. Siegismund). Son auteur est le conseiller Kolb, qui a entrepris de séjourner pendant des mois en Amérique en qualité de simple ouvrier. Cela lui a permis de se faire sur les hommes et sur la vie un jugement que n'auraient manifestement pu lui donner ni la formation par laquelle il est devenu conseiller, ni non plus les expériences qu'il a pu faire à ce poste et à tous ceux que l'on occupe avant de devenir conseiller. Ainsi, il occupa pendant des années un poste qui était relativement un poste de responsabilité et c'est seulement lorsqu'il le quitta et vécut — peu de temps — dans un pays lointain qu'il découvrit la vie au point d'écrire dans son livre la phrase suivante, tout à fait remarquable : « Que de fois ne m'étais-je pas demandé jadis dans mon indignation morale, lorsque je voyais un homme en bonne santé mendier : pourquoi ce gueux ne travaille-t-il • pas ? Maintenant, je le savais. Dans la théorie, les choses ont un autre aspect que dans la pratique, et même les catégories les moins réjouissantes de l'économie politique se manient de façon tout à fait supportable quand on est à sa table de travail. » Il ne saurait s'agir ici de provoquer le moindre malentendu. Il faut avoir la plus parfaite considération pour cet homme qui a fait l'effort d'abandonner une vie de confort et d'aller fournir un dur labeur dans une brasserie et une usine de cycles. Il importe tout d'abord de souligner le plus possible la haute estime que l'on éprouve à l'égard de son acte, afin de ne pas laisser croire que l'on veut porter sur cet homme un jugement méprisant. Mais pour toute personne qui veut voir il est absolument clair que toute la formation, toute la science par lesquelles cet homme est passé ne lui ont pas permis d'avoir un jugement sur la vie. Tentons de voir en toute clarté l'aveu qui est fait là : on peut apprendre tout ce qui vous donne actuellement les moyens d'occuper des postes relativement dirigeants, et on peut ce faisant être totalement étranger à la vie sur laquelle on veut agir. N'est-ce pas comme si l'on suivait dans une école quelconque une formation pour la construction des ponts et qu'au moment de se mettre à la tâche de la construction du pont on n'y entende rien ? Mais non, ce n'est pas tout à fait ainsi. Celui qui est mal préparé à la construction des ponts ne tardera pas à percevoir très clairement ce qui lui fait défaut lorsqu'il abordera la pratique. Il s'avérera être un incapable et on n'en voudra nulle part. Mais les défauts de celui qui est mal préparé à agir dans la vie sociale ne peuvent pas se révéler aussi rapidement. Les ponts mal construits s'écroulent ; et même pour celui qui serait le plus prévenu en sa faveur, il est clair que le constructeur du pont était un incapable. Mais ce qui est raté dans l'agir social ne se manifeste que dans le fait que le prochain en pâtit. Et l'on n'est pas aussi facilement au fait du rapport entre ce pâtir et l'incapacité que du lien entre l'écroulement du pont et l'incapacité du constructeur. « Oui, mais », dira-ton, qu'est-ce que tout cela peut bien avoir à faire avec la science de l'esprit ? Est-ce que par hasard celui qui s'oriente selon la science de l'esprit s'imagine que ses théories auraient enseigné au conseiller Kolb à mieux comprendre la vie ? À quoi cela lui aurait-il servi d'avoir su quelque chose de la « réincarnation », du « karma », et de tous les « mondes suprasensibles » ? Personne ne va quand même prétendre que des idées

sur des systèmes planétaires et des mondes supérieurs auraient pu éviter au conseiller en question d'être obligé de s'avouer un jour « que les catégories les moins réjouissantes de l'économie politique se manient de façon tout à fait supportable quand on est à sa table de travail. » Celui qui s'oriente d'après la science de l'esprit peut alors en vérité - comme Lessing dans un cas précis - répondre : « Je suis ce "personne ", je l'affirme tout de go.» Seulement, il ne faut pas comprendre Cela sous la forme qu'avec la doctrine de la « réincarnation » ou la connaissance du « karma » on pourrait avoir une action socialement juste. Ce serait naturellement de la naïveté. Il ne s'agit pas là, bien évidemment, de renvoyer ceux qui sont destinés à devenir conseillers à la science de l'occulte de Blavatsky, au lieu de les envoyer étudier à l'université ce qu'enseignent Schmoller, Wagner ou Brentano(* Les professeurs Gustav von Schmoller (1838-1917), Adolf Wagner (1835-1917), Lujo Brentano (1844-1931) sont à l'époque les représentants les plus en vue du courant de pensée appelé le " socialisme de la chaire ", qui prônait, contre le libéralisme, une politique sociale d'Etat pour atténuer les antagonismes de classe.) . Mais ce qui importe est ceci : est-ce qu'une théorie d'économie politique qui vient de quelqu'un qui s'oriente selon la science de l'esprit sera telle qu'elle se maniera de façon tout à fait supportable quand on est à sa table de travail, mais que face à la vie elle sera totalement inefficace ? Et c'est ce qu'elle ne sera justement pas. Quand est-ce qu'une théorie ne supporte pas l'épreuve de la vie ? Quand elle est produite par un penser qui n'a pas été formé pour la vie. Or les théories de la science de l'esprit sont tout autant les véritables lois de la vie que les théories de l'électricité sont celles d'une usine d'appareils électriques. Celui qui veut installer une usine de ce genre doit d'abord apprendre la véritable théorie de l'électricité. Et celui qui veut agir dans la vie doit apprendre à connaître les lois de la vie. Mais les théories de la science de l'esprit sont en vérité aussi près de la vie qu'elles paraissent à tort en être éloignées. Au regard superficiel elles paraissent se tenir en dehors du monde. Quand on les comprend vraiment, elles ouvrent l'accès à la vie. On ne se retire pas dans des « cercles de science de l'esprit » par pure curiosité pour y recevoir toutes sortes d'informations « intéressantes » sur les mondes de l'au-delà, au contraire, on y exerce son penser, son ressentir et son vouloir en pratiquant les « lois éternelles de l'existence » afin, une fois hors de ces cercles, d'entrer ensuite dans la vie et de comprendre cette vie avec un regard lucide et clair. Les théories de la science de l'esprit sont un détour qui conduit à un penser, un juger, un ressentir pleins de vie. Le mouvement de la science de l'esprit ne sera dans sa juste voie que lorsque l'on comprendra pleinement cela. Un agir juste naît d'un penser juste ; et un agir injuste naît d'un penser faux ou de l'absence de pensée. Celui qui veut tout simplement croire qu'il peut être fait quelque chose de bien dans le domaine social doit reconnaître qu'il dépend des facultés humaines cit faire ce bien. Se frayer un chemin à travers les idées de la science de l'esprit revient à intensifier ses facultés d'agir social. Sous ce rapport, il ne s'agit pas seulement de savoir quelles pensées on accueille en soi par la science de l'esprit, mais de savoir ce que par elle on fait de son penser.

doute les affirmations ci-dessus. Mais il ne faut pas non plus négliger le fait que le mouvement de science de l'esprit dans son acception actuelle n'en est qu'au début de son activité. Son progrès ultérieur consistera à pénétrer dans tous les domaines pratiques de la vie. Il s'avérera alors par exemple pour la « question sociale » que les théories « qui se manient de façon tout à fait supportable quand on est à sa table de travail» seront remplacées par d'autres qui donneront la clarté de vues nécessaire pour juger sans préjugés la vie et montreront à la volonté la direction d'un agir d'où naissent des forces salutaires et bénéfiques pour notre prochain. Plus d'un lecteur va dire que le cas Kolb prouve qu'il est superflu de se référer à la science de l'esprit. La seule chose qui serait nécessaire, c'est que les gens qui se préparent à une profession quelconque ne se contentent pas d'étudier leurs théories dans leur salle de travail, mais soient mis au contact de la vie et reçoivent une formation pratique en plus de la formation théorique. Car à partir du moment où Kolb eut observé la vie, ce qu'il avait appris a tout de même suffi aussi pour l'amener à une autre opinion que celle qu'il avait précédemment. — Non, cela ne suffit pas, parce que le défaut est situé plus en profondeur. Quand quelqu'un voit qu'avec sa formation insuffisante il ne peut construire que des ponts qui s'écroulent, il n'a pas encore acquis pour autant, et de loin, la faculté de construire des ponts qui ne s'écroulent pas. Pour y parvenir, il lui faut d'abord acquérir une formation vraiment féconde dans ce domaine. On n'a assurément besoin de rien de plus que de regarder seulement la situation sociale, même si l'on a sur les lois fondamentales de la vie la théorie la plus insuffisante qui soit, et on ne dira plus devant toute personne qui ne travaille pas : « pourquoi ce gueux ne travaille-t-il pas ?» Par l'observation de la situation, on peut alors comprendre pourquoi un homme comme celui-ci ne travaille pas. Mais a-t-on déjà pour autant appris quelle forme donner à la situation pour que les hommes s'y épanouissent ? Sans aucun doute, tous les hommes de bonne volonté qui nous ont servi leurs plans pour améliorer le sort de l'être humain n'ont pas eu un jugement semblable à celui du conseiller Kolb avant son voyage en Amérique. Même avant d'entreprendre une expédition de ce genre, -ils étaient probablement d'avis-que l'on ne peut pas expédier le cas d'un homme qui est dans une mauvaise passe avec ce jugement tout fait « pourquoi ce gueux ne travaille-t-il pas ?» Toutes leurs propositions de réformes sociales sont-elles pour autant fécondes ? Non, cela n'est pas possible, ne serait-ce que pour la raison qu'elles sont contradictoires de bien des manières. Et l'on aura pour cette raison le droit de dire que même les propositions positives de réformes sociales du conseiller Kolb après sa conversion ne peuvent guère avoir d'effet. Telle est bien l'erreur de notre époque en ce domaine que chacun s'estime capable de comprendre la vie, même s'il ne s'est en rien occupé des lois fondamentales de la vie, même s'il n'a pas commencé par exercer son penser à voir les forces véritables de la vie. Et la science de l'esprit est une école pour apprendre à juger sainement la vie, parce qu'elle va jusqu'aux fondements de la vie. Il ne sert absolument à rien de voir que les circonstances placent l'être humain dans des situations de vie défavorables où il dépérit : il faut apprendre à connaître les forces par lesquelles sont créées des conditions favorables. Et cela, les gens formés à l'économie politique ne le peuvent pas, pour une raison voisine de celle-ci : personne ne peut calculer s'il ignore tout de la table de multiplication. Placez un homme de ce genre devant autant de rangées de chiffres que vous voudrez : les regarder ne lui servira à rien. Pla-

cez devant la réalité celui dont le penser n'entend rien aux forces fondamentales de la vie sociale : il pourra bien décrire ce qu'il voit aussi méticuleusement qu'il voudra, il ne saura rien dire de la façon dont les forces sociales s'imbriquent les unes dans les autres pour le bien ou pour le malheur de l'être humain.

203 suite
008 - À notre époque est nécessaire une conception de la vie qui conduise aux sources véritables de la vie. Et la science de l'esprit peut être une telle conception de la vie. Si tous ceux qui veulent se former une opinion sur ce qui « est nécessaire socialement » voulaient bien passer d'abord par l'enseignement de la vie que donne la science de l'esprit, alors nous progresserions: — L'objection selon laquelle ceux qui se consacrent à la science de l'esprit se contentent aujourd'hui de « parler » et n'« agissent » pas est tout aussi peu recevable que celle selon laquelle les opinions de la science de l'esprit n'ont pas encore fait leurs preuves, et pourraient donc peut-être tout autant se révéler n'être qu'une aussi « grise théorie »* (Goethe, Faust, vers 2038.) que l'économie politique de Monsieur Kolb. La première objection n'a pas de sens, pour la raison que l'on ne peut évidemment pas « agir » aussi longtemps qu'on vous barre les chemins de l'agir. Un psychologue peut bien savoir le mieux du monde ce qu'un père devrait faire dans l'éducation de ses enfants ; il ne peut pas « agir » tant que le père ne l'engage pas comme précepteur. Dans ce domaine, il faut attendre patiemment que le « parler » de ceux qui travaillent selon la science de l'esprit ait apporté une compréhension à ceux qui ont le pouvoir d'« agir ». Et cela se produira. La deuxième objection n'est pas moins négligeable. Et elle ne peut du reste être soulevée que par ceux qui sont ignorants de la nature essentielle des vérités de la science de l'esprit. Celui qui la connaît sait qu'elle ne peut pas prendre forme comme quelque chose que l'on « expérimente ». Les lois du salut de l'être humain sont en effet implantées dans le fondement originel de l'âme humaine tout aussi sûrement que la table de multiplication s'y trouve aussi. Il suffit de descendre assez profondément dans ce fondement originel de l'âme humaine. Assurément, on peut rendre perceptible ce qui est ainsi gravé en l'âme, comme on peut rendre perceptible que deux fois deux font quatre en plaçant l'un à côté de l'autre quatre haricots sous la forme de deux groupes de deux. Mais qui oserait affirmer que la vérité de deux fois deux font quatre doit d'abord être « expérimentée » sur les haricots ? La situation est en effet très exactement la suivante : celui qui met en doute la vérité de la science de l'esprit, c'est qu'il ne la connaît pas encore, de même que seul peut mettre en doute que deux fois deux font quatre celui qui ne connaît pas encore cette vérité. Aussi grande que soit la différence entre les deux choses, parce que la dernière est si simple, la première si compliquée, il y a malgré tout une ressemblance sous ce rapport. — Certes, on ne peut pas le comprendre tant qu'on n'entre pas soi-même dans la science de l'esprit. C'est aussi pourquoi on ne peut pas produire de « preuve » de ce fait à celui qui ne connaît pas la science de l'esprit. On peut seulement dire : commencez par connaître la science de l'esprit et ensuite vous serez au clair sur tout cela.
009 - L'importance de la mission de la science de l'esprit à notre époque se montrera quand elle sera devenue un ferment dans toute la vie. Tant que ce chemin qui conduit dans la vie ne peut pas être parcouru au plein sens du terme, ceux qui s'orientent selon la science de l'esprit ne sont encore qu'au début de leur agir. Et il leur faudra aussi entendre probablement longtemps le reproche que leurs théories sont hostiles à la vie. Oui, elles le sont, comme le chemin de fer était hostile à une vie qui n'était en mesure de considérer que la diligence comme « vraie pour la vie ». Elles sont hostiles, comme l'avenir est hostile au passé.

010 - Dans les pages qui vont suivre, nous allons traiter de quelques points particuliers concernant le rapport entre « la science de l'esprit et la question sociale. »
011 - Deux opinions s'opposent en ce qui concerne la « question sociale ». L'une voit les causes du bien et du mal dans la vie sociale davantage dans les hommes, l'autre essentiellement dans les conditions au sein desquelles vivent les hommes. Les représentants de la première opinion voudront favoriser le progrès en,. s'efforçant d'élever la capacité intellectuelle et physique des hommes et leur ressentir moral ; ceux qui inclinent à la deuxième opinion seront avant tout soucieux d'élever la situation de vie, car ils se disent que si les hommes peuvent vivre convenablement, leur capacité et leur ressentir moral s'élèveront d'eux-mêmes à un niveau supérieur. On ne peut guère nier que cette deuxième opinion gagne aujourd'hui constamment du terrain. Donner encore à la première opinion une place particulière est tenu dans bien des cercles pour l'expression d'un penser tout à fait dépassé. On dit alors : celui qui doit lutter contre la plus grande misère depuis tôt le matin jusque tard le soir ne peut parvenir à développer ses facultés intellectuelles et morales. Donnez- lui d'abord du pain avant de lui parler d'affaires spirituelles.
012 - En particulier à l'égard d'une recherche comme celle de la science de l'esprit, cette dernière affirmation tourne facilement au reproche. Et ce ne sont pas les pires de notre époque qui font ce genre de reproches. Ces gens disent : k< le théosophe bon teint ne descend qu'à son corps défendant des plans du Devachan ou du Kama sur cette terre. On préfère remâcher dix mots de sancrit plutôt que de se renseigner sur la rente foncière. » C'est ce qu'on peut lire dans un livre intéressant paru il y a peu de temps, Die kulturelle Lage Europas beim Wiedererwachen des modernen Okkultismus (La situation culturelle de l'Europe au réveil de l'occultisme moderne), de G.L. Dankmar (Leipzig, Oswald Mutze, 1905).
013 - On peut facilement comprendre que le reproche se présente sous la forme suivante. On signale le fait qu'à notre époque des familles de huit personnes vivent souvent entassées dans une seule pièce où manquent même l'air et la lumière, qu'elles doivent envoyer leurs enfants à l'école dans un état de faiblesse et de faim proche de l'inanition. On dit alors : est-ce que ceux qui sont soucieux du progrès des masses ne devraient pas consacrer avant toutes choses tous leurs efforts à remédier à de telles situations ? Au lieu d'appliquer leur penser aux théories sur les mondes supérieurs de l'esprit, ils feraient mieux de se soucier de cette question : comment supprimer la détresse sociale ? « Que la théosophie descende de sa solitude glacée et se mêle aux hommes, au peuple ; qu'elle place en tête de son programme pour de bon et effectivement l'exigence morale de la fraternité universelle et qu'elle agisse selon cette exigence, sans souci aucun des conséquences ; qu'elle fasse de la parole du Christ sur l'amour du prochain un acte social et elle deviendra et demeurera à jamais un bien précieux de l'humanité.» Ainsi poursuit le livre cité plus haut.
014 - Ceux qui font à la science de l'esprit une objection de ce genre ont de bonnes intentions. Bien plus, il faut leur reconnaître qu'ils ont raison contre bien des personnes qui s'occupent des enseignements de la science de l'esprit. Il y en a sans nul doute parmi ces dernières qui veulent uniquement se préoccuper de leurs propres besoins spirituels, qui veulent uniquement savoir des choses sur la « vie supérieure », sur le destin de l'âme après la mort, etc. Et l'on n'a certainement pas non plus tort de dire qu'à notre époque il apparaît plus urgent de se réaliser dans un agir commu-

nautaire, dans les vertus de l'amour du prochain et de l'action caritative que de cultiver dans une solitude étrangère au monde on ne sait trop quelles facultés supérieures qui sommeillent en l'être humain. Ceux qui recherchent cela avant tout pourraient bien passer pour des hommes d'un égoïsme raffiné qui préfèrent le propre bien-être de leur âme aux vertus humaines en général. On peut non moins souvent entendre indiquer que seuls peuvent s'intéresser à une quête spirituelle comme celle de la science de l'esprit des gens pour qui « cela va bien » et qui peuvent ainsi consacrer leurs « loisirs » à ce genre de choses. Mais celui qui doit s'activer physiquement du matin au soir pour un salaire de misère, on ne saurait vouloir le contenter avec des formules comme l'unité universelle de tous les hommes, la « vie supérieure » et autres choses semblables.

015 - Beaucoup de fautes sont certainement commises dans la direction indiquée, même par des êtres en quête de la science de l'esprit. Mais il n'est pas moins exact qu'une vie bien comprise de la science de l'esprit doit conduire l'homme, même en tant qu'individu, aux vertus d'un travail dévoué et d'un agir utile à la communauté. En tout cas, la science de l'esprit ne saurait empêcher personne d'être un homme aussi bon que le sont d'autres hommes qui ne savent rien et ne veulent rien savoir de la science de l'esprit. Mais tout cela ne touche en aucune façon à l'essentiel en ce qui concerne la « question sociale ». C'est que, pour arriver à cet essentiel, beaucoup plus de choses sont nécessaires que ce que veulent bien admettre les adversaires de la quête de la science de l'esprit. Il sera concédé sans difficulté à ces adversaires que l'on peut réaliser beaucoup de choses avec les moyens qui sont proposés de bien des côtés pour améliorer la condition sociale des hommes. Tel parti veut ceci, tel autre cela. Plus d'une de ces exigences des partis s'avère bientôt n'être qu'une chimère pour celui qui pense clairement ; mais plus d'une renferme aussi certainement le noyau le meilleur.

016 - Owen, qui vécut de 1771 à 1858 et fut sans aucun doute l'un des réformateurs sociaux les plus nobles, a sans cesse insisté sur le fait que l'homme est déterminé par l'environnement dans lequel il grandit, que le caractère de l'homme n'est pas formé par lui-même, mais par les conditions de vie dans lesquelles il se développe. Il ne saurait nullement être question de contester la justesse aveuglante qui caractérise ces affirmations. Et encore moins de les traiter avec un haussement d'épaules méprisant, bien qu'elles soient plus ou moins évidentes. Bien au contraire, nous admettrons sans difficultés que beaucoup de choses pourront s'améliorer si l'on s'oriente dans la vie publique d'après ce genre de connaissances. Mais c'est aussi la raison pour laquelle la science de l'esprit n'empêchera personne de prendre part aux oeuvres de progrès humain qui veulent, dans le sens de ces connaissances, instaurer un sort meilleur des classes opprimées et souffrant de la misère.

017 - Seulement, la science de l'esprit doit aller plus en profondeur. En effet, on ne pourra jamais réaliser un progrès décisif par des moyens de ce genre. Celui qui ne l'admet pas n'a jamais discerné clairement d'où viennent les conditions de vie dans lesquelles se trouvent les hommes. En effet, dans toute la mesure où la vie de l'homme dépend de ces conditions, celles-ci sont elles-mêmes l'oeuvre des hommes. Ou alors, qui a donc pris les dispositions qui font que l'un est pauvre, l'autre riche ? Ce sont pourtant bien d'autres hommes ! Que ces « autres hommes » aient la plupart du temps vécu avant ceux qui prospèrent ou ne prospèrent pas dans ces conditions

ne change vraiment rien à cette situation. Les souffrances que la nature elle-même impose à l'homme n'entrent qu'indirectement en ligne de compte pour la situation sociale. Ces souffrances-ci doivent bien sûr être atténuées par l'agir de l'homme ou être totalement éliminées. Si ce qui est nécessaire dans ce domaine ne se produit pas, la faute n'en revient quand même qu'aux institutions humaines. Une connaissance en profondeur des choses enseigne que tous les maux que l'on peut à juste titre qualifier de sociaux proviennent aussi des actes humains. Certes, de ce point de vue ce n'est pas l'individu qui est l'« artisan de son propre bonheur », mais c'est l'humanité tout entière.

018 - Autant ceci est certain, autant il est vrai également qu'à une large échelle aucune partie importante de l'humanité, aucune caste ni aucune classe ne cause avec de mauvaises intentions la souffrance d'une autre partie. Tout ce que l'on affirme en ce sens repose sur un simple manque de perspicacité. Bien que ceci aussi soit en fait une vérité évidente, il faut cependant l'exprimer. Car même si ces choses peuvent être facilement discernées par l'entendement, dans la vie pratique on ne se comporte tout de même pas dans leur sens. Tous ceux qui exploitent leurs contemporains préféreraient naturellement de beaucoup que les victimes de leur exploitation n'aient pas à souffrir. On irait loin si non seulement on trouvait cela évident, mais qu'on oriente d'après cela ses impressions et ses sentiments.

019 - Bon, mais où peuvent bien mener des affirmations de ce genre ? C'est sans-nul doute-ce-qu'objectera-plus d'un «-penseur-social faut-il ue l'exploité ait à l'égard de l'exploiteur des sentiments bienveillants ? N'est-il pas que trop compréhensible que le premier haïsse le second et qu'à partir de cette haine il soit conduit à prendre parti ? Ce serait quand même vraiment une mauvaise potion — c'est ce qu'on objectera encore — que d'inciter l'opprimé à l'amour du prochain à l'égard de l'oppresseur, un peu dans l'esprit de la parole du grand Bouddha : « la haine n'est pas vaincue par la haine, mais seulement par l'amour. »

020 - Et pourtant seule la connaissance qui prend ceci pour point de départ conduit à l'époque actuelle à un véritable « penser social ». Et c'est précisément là que l'orientation de la science de l'esprit entre en jeu. Elle ne peut en effet pas coller à la surface des choses, il lui faut au contraire pénétrer en profondeur. C'est 'pourquoi elle ne peut pas en rester à montrer que de la misère est créée par telles ou telles conditions, au contraire il lui faut pénétrer jusqu'à la connaissance seule féconde de ce par quoi ces conditions ont été et sont encore constamment créées. Et face à ces interrogations profondes la plupart des théories sociales s'avèrent justement n'être que de « grises théories », voire de simples formules rhétoriques.

021 - Tant que l'on en reste à la surface avec son penser, on attribue aux conditions, et très généralement à ce qui est extérieur un pouvoir tout à fait faux. Ces conditions ne sont en effet que l'expression d'une vie intérieure. Et de même que seul comprend le corps humain celui qui sait que celui-ci est l'expression de l'âme, de même seul peut apprécier à sa juste mesure ce qui relève de l'organisation extérieure de la vie celui qui discerne clairement que celle-ci n'est rien d'autre que l'œuvre créée par les âmes humaines qui y incarnent leurs sentiments, leurs dispositions intérieures et leurs pensées. Les conditions dans lesquelles on vit sont créées par les autres hommes ; et on n'en créera jamais de meilleures soi-même si l'on ne part pas d'autres pensées, dispositions intérieures et sentiments que ceux des hommes qui

les ont créés.
022 - Examinons ces choses dans le détail. Extérieurement, celui qui paraîtra être l'oppresseur, c'est celui qui a un train de vie fastueux, peut rouler en première classe dans les chemins de fer, etc. Et celui qui apparaîtra comme l'opprimé, c'est celui qui est obligé de porter un mauvais habit et de rouler en quatrième classe. Il n'est cependant pas besoin d'être un individu sans pitié, ni un réactionnaire ou autre chose de ce genre, pour comprendre et penser clairement ce qui suit. Personne n'est opprimé ni exploité par le fait que je porte tel ou tel habit, mais seulement par le fait que je rémunère insuffisamment l'ouvrier qui me confectionne l'habit. L'ouvrier pauvre qui acquiert pour_une petite somme d'argent son_méchant habit est vis-à-vis de son contemporain exactement dans la même situation, sous ce rapport, que le riche qui se fait faire un habit de meilleure qualité. Que je sois riche ou pauvre, j'exploite autrui quand j'achète des objets qui ne sont pas suffisamment payés. En réalité, personne ne devrait qualifier qui que ce soit d'autre d'oppresseur, car il devrait d'abord commencer par se regarder soi-même. S'il le fait attentivement, il découvrira aussi bientôt en lui-même l'« oppresseur ». Est-ce que le travail que tu es obligé de livrer à un homme aisé ne l'est qu'à celui-ci en échange du mauvais salaire ? Non, celui qui est assis à côté de toi et qui se plaint avec toi de l'oppression se procure le travail de tes mains exactement aux mêmes conditions que l'homme aisé contre lequel vous vous retournez tous deux. Que l'on y réfléchisse à fond, et l'on trouvera d'autres points d'appui pour le « penser social » que ceux qui sont en usage.
023 - Si l'on réfléchit dans cette direction, il apparaîtra avant tout que l'on doit totalement séparer les concepts de « riche » et d'« exploiteur ». Le fait d'être aujourd'hui riche ou pauvre dépend de vos capacités personnelles ou de celles de vos ancêtres ou de tout autre chose. Mais que l'on soit un exploiteur de la force de travail des autres, cela n'a absolument rien à voir avec ces choses. Tout au moins pas directement. Mais cela a beaucoup à voir avec autre chose. À savoir avec le fait que nos institutions et les conditions qui nous entourent sont fondées sur l'intérêt personnel. Il faut penser ces choses de façon très claire, sinon on en arrivera à une appréhension tout à fait fausse de ce qui est dit ici. Si j'acquiers aujourd'hui un habit, il apparaît tout naturel, dans les conditions ambiantes, que je l'acquière aussi bon marché que possible. C'est-à-dire que je ne considère que moi-même. Mais par là est indiqué le point de vue qui domine notre vie tout entière. Or on pourra ici faire facilement une objection. On peut dire : est-ce que les partis et les personnalités qui pensent socialement ne sont pas précisément là pour remédier à ce mal ? Est-ce qu'on ne s'efforce pas de protéger le « travail » ? Est-ce que les classes ouvrières et leurs représentants ne revendiquent pas des augmentations de salaire et des réductions du temps de travail ? On a déjà dit plus haut que du point de vue du temps présent il n'y a strictement rien à objecter à ce genre de revendications et de mesures. Nous ne voulons pas non plus nous faire l'avocat des revendications d'aucun des partis existants. Dans le détail n'entre en ligne de compte, pour le point de vue dont il s'agit ici, aucune prise de parti, ni « pour », ni « contre ». Ce genre de prise de position est pour l'instant totalement étrangère au mode de réflexion de la science de l'esprit.
024 - On peut introduire autant d'améliorations que l'on veut pour protéger Tune ou l'autre catégorie de travailleurs, et de ce fait contribuer énormément à élever le niveau de vie de tel ou tel groupe d'hommes, la nature de l'exploitation n'en est pas at-

ténuée pour autant. Car celle-ci tient au fait qu'un homme acquiert les produits du travail d'un autre dans l'optique de l'intérêt personnel. Que je possède peu ou beaucoup, si je me sers de ce que je possède pour satisfaire mon intérêt personnel, il est inévitable que l'autre soit exploité de ce fait. Même si j'assure son travail, mais que je garde ce point de vue, ce qui est fait alors n'est que pure apparence. Si je paie le travail de l'autre plus cher, il faut aussi qu'il paie le mien plus cher, si l'on ne veut pas que par la meilleure situation de l'un soit produite la moins bonne situation de l'autre.

025 - Nous allons mentionner ici un autre exemple dans un but explicatif. Si j'achète une usine pour gagner au moyen de celle-ci le plus d'argent possible pour moi, je veillerai à maintenir les forces de travail aussi bon marché que possible, etc. Tout ce qui se passera sera dans l'optique de l'intérêt personnel. Mais si j'achète cette usine dans l'optique de pourvoir le mieux possible aux besoins de deux cents personnes, toutes les mesures que je prendrai auront une autre coloration. Dans la pratique le premier cas ne pourra certes aujourd'hui pas précisément se distinguer beaucoup du deuxième. Mais cela tient uniquement au fait que l'individu désintéressé n'a pas beaucoup de moyens au sein d'une communauté qui est construite par ailleurs sur l'intérêt personnel. Il en irait tout autrement si le travail désintéressé était général.

026 - Celui qui pense « de façon pratique » va naturellement estimer que personne ne peut par une simple « bonne disposition » se procurer la possibilité de fournir à ses ouvriers de meilleures conditions de salaire. Car, dira-t-il, par la bienveillance on n'augmente quand même pas le bénéfice produit par ses marchandises et sans cela on ne peut pas non plus procurer à l'ouvrier de meilleures conditions. Et il importe justement là de voir que cette objection est une complète erreur. Tous les intérêts et de ce fait toutes les conditions de vie changent lorsqu'au moment de l'acquisition d'une chose on n'a pas en vue soi-même, mais les autres. À quoi est obligé de veiller celui qui ne peut servir que son bien-être personnel ? Bien sûr au fait de gagner le plus possible. Il ne peut nullement prendre en considération la façon dont les autres doivent travailler pour satisfaire ses besoins. Il est donc obligé par là de déployer ses forces dans la lutte pour la vie. Si je fonde une entreprise qui est censée me rapporter autant que possible, je ne demande pas de quelle façon sont mises en mouvement les forces de travail qui travaillent pour moi. Si ce n'est pas moi qui entre le moins du monde en ligne de compte, mais seulement le point de vue suivant : comment mon travail est-il utile aux autres ?, alors tout change. Rien ne m'obligera alors à — entreprendre-quoi que ce soit-qui soit préjudiciable à un-autre. Je mets-alors mes forces non à mon service, mais au service des autres. Et cela a pour conséquence un tout autre déploiement des forces et des facultés des hommes. Nous allons évoquer à la fin de cet essai comment cela transforme les conditions de vie dans la pratique.

027 - On peut qualifier en un certain sens Robert Owen de génie de l'action sociale pratique. Deux facultés étaient présentes en lui, qui peuvent assurément justifier cette qualification : un regard expérimenté porté sur les institutions d'utilité sociale et un noble amour de l'homme. Il suffit d'observer ce qu'il a produit grâce à ces deux facultés pour en apprécier de façon juste toute l'importance. Il créa à New Lanark des installations industrielles modèles et y occupa les ouvriers d'une façon telle qu'ils n'avaient pas seulement une existence digne d'un être humain sous l'angle matériel, mais qu'ils vivaient aussi dans des conditions morales satisfaisantes. Les

personnes qui étaient rassemblées là étaient pour une part dans la déchéance, adonnées à la boisson. Il y inséra des éléments meilleurs qui agirent sur les autres par leur exemple. Et on obtint ainsi les résultats les plus favorables qui soient. Ce qu'Owen a réussi là interdit de le mettre sur le même plan que d'autres « réformateurs universels » plus ou moins rêveurs — que l'on appelle des utopistes. C'est qu'il se tint dans le cadre des institutions réalisables dans la pratique dont tout homme hostile à la rêverie peut malgré tout supposer qu'elles élimineraient du monde la misère humaine, tout d'abord dans un certain domaine limité. C'est aussi une forme de pensée qui n'est pas non-pratique que d'avoir confiance qu'un petit domaine de ce genre pourrait servir de modèle et qu'à partir de lui pourrait peu à peu s'amorcer une évolution saine du sort de l'homme du point de vue social.

028 - C'est probablement ainsi qu'Owen lui-même pensait. Aussi se risqua-t- il à faire un pas de plus dans la voie où il s'était engagé. En 1824, il entreprit de créer une sorte de petit État modèle sur le territoire de l'Indiana, en Amérique du Nord. Il acheta une contrée où il voulait fonder une communauté humaine reposant sur la liberté et l'égalité. Toutes les dispositions furent prises pour rendre impossibles l'exploitation et l'asservissement. Celui qui se charge d'une tâche de cette nature doit posséder les plus belles vertus sociales : l'aspiration à faire le bonheur de ses semblables et la foi en la bonté de la nature humaine. Il doit être d'avis que le désir de travailler se développera de lui-même au sein de cette nature humaine si la récompense de ce travail paraît assurée par des institutions adéquates. Cette foi était si fortement présente en Owen qu'il fallut des expériences vraiment mauvaises pour l'ébranler.

029 - Et... ces mauvaises expériences se produisirent _effectivement. Après de longs et nobles efforts, Owen dut reconnaître que « la réalisation de colonies de ce genre ne peut jamais qu'échouer si l'on n'a pas transformé préalablement les mœurs dans leur ensemble ; et qu'il serait plus valable d'agir sur l'humanité par la voie théorique que par celle de la pratique. » Le réformateur social a été contraint à une opinion de ce genre par le fait qu'il se trouva suffisamment de gens peu désireux de travailler qui voulaient se décharger du travail sur leurs compagnons, d'où il s'ensuivit nécessairement conflit, lutte et pour finir la banqueroute de la colonie.

030 - L'expérience d'Owen peut être instructive pour tous ceux qui veulent réellement apprendre. Elle peut servir de pont entre toutes les institutions créées artificiellement et pensées artificiellement pour le salut de l'humanité et un travail social fécond, qui tient compte de la réalité véritable.

En Owen, cette foi était si fortement disponible, que ce durent être de bien graves expériences qui en lui-même le laissèrent vasciller.

031 - Par l'expérience qu'il fit, Owen put être guéri définitivement de la t croyance que toute misère humaine n'est produite que par les « mauvaises institutions » dans lesquelles vivent les hommes et que la bonté de la nature humaine se manifestera bien d'elle-même si l'on améliore ces institutions. Il lui fallut se convaincre que l'on ne peut vraiment maintenir de bonnes institutions que si les hommes qui y sont impliqués sont portés à les maintenir de par leur nature intérieure, s'ils y sont attachés avec un intérêt chaleureux.

032 - Or on pourrait d'emblée penser qu'il est nécessaire de préparer de façon théorique les hommes auxquels on veut procurer des institutions de ce genre. Par exemple en leur exposant clairement que les mesures envisagées sont justes et conformes au but recherché. Un homme non prévenu sera tenté de lire quelque chose de ce genre dans l'aveu fait par Owen. Et pourtant, on ne peut parvenir à un résultat vraiment pratique qu'en allant plus profondément dans le sujet. Il faut progresser de la simple croyance en la bonté de la nature humaine, qui a abusé Owen, à une véritable connaissance de l'homme. — Toute clarté que pourraient jamais acquérir les hommes sur le fait que des institutions quelconques sont adéquates au but recherché et peuvent être bénéfiques à l'humanité, toute clarté de ce genre ne peut pas conduire à la longue au but que l'on souhaite atteindre. Car cette claire compréhension ne pourra susciter en l'homme l'impulsion de travailler si de l'autre côté se manifestent en lui les pulsions fondées sur l'égoïsme. Cet égoïsme fait tout simplement partie d'emblée de la nature humaine. Et cela conduit à ce qu'il se manifeste dans le sentiment de l'être humain lorsque celui-ci est censé vivre et travailler avec d'autres hommes au sein de la société. Cela entraîne avec une certaine nécessité à ce que dans la pratique la plupart des gens tiendront pour la meilleure institution sociale celle par laquelle "individu peut le mieux satisfaire ses besoins. Ainsi, sous l'influence des sentiments égoïstes, la question sociale prend tout naturellement la forme suivante : quelles dispositions sociales faut-il prendre pour que chacun puisse avoir pour soi le produit de son travail ? Et en particulier à notre époque qui pense de façon matérialiste peu de gens seulement tiennent compte d'un autre présupposé. Que de fois on entend exprimer comme une vérité évidente qu'un ordre social qui veut se fonder sur la bienveillance et la compassion est une absurdité. On tient bien plutôt compte du fait que l'ensemble d'une communauté humaine atteint le maximum de prospérité quand l'individu peut aussi empocher le produit « complet » ou le plus grand possible de son travail.
033 - Or c'est exactement l'inverse que nous enseigne l'occultisme qui est fondé sur une connaissance plus profonde de l'homme et du monde. Il montre précisément que toute la misère humaine est uniquement une conséquence de l'égoïsme et que dans une communauté humaine il est absolument inévitable que doivent apparaître à un moment quelconque la misère, la pauvreté et la détresse si cette communauté repose d'une façon quelconque sur l'égoïsme. Il faut à vrai dire pour percevoir cela des connaissances plus profondes que celles qui naviguent ici et là sous le pavillon de la science sociale. En effet, cette « science sociale » ne tient compte que de l'aspect extérieur de la vie humaine, mais pas des forces situées plus en profondeur. Bien plus, il est même très difficile d'éveiller chez la plupart de nos contemporains ne serait-ce que le sentiment que l'on puisse parler de forces de ce genre situées plus

monde fondée sur l'occultisme. Et c'est bien évidemment à faire connaître une conception du monde de ce genre que travaille cette revue dans son ensemble. On ne peut pas l'attendre d'un unique article sur la « question sociale ». Tout ce que celui-ci peut se donner pour tâche est de jeter une brève lumière sur cette question à partir de l'occultisme. Il se trouvera bien tout de même des personnes susceptibles de reconnaître par leur sentiment la justesse de ce qui va être exposé ici très brièvement et qu'il ne nous est pas possible de développer dans tous les détails.

035 -Eh bien, la loi sociale fondamentale qui est indiquée par l'occultisme est la suivante : « La santé d'une collectivité d'êtres humains travaillant ensemble est d'autant plus grande que l'individu revendique moins pour lui-même les produits de ses actes de travail, c'est-à-dire qu'il abandonne une plus grande part de ces produits à ceux qui travaillent avec lui et que ses besoins sont davantage satisfaits non pas par ses actes de travail, mais par les actes de travail des autres membres de la collectivité. » Toutes les institutions au sein d'une collectivité d'êtres humains qui contreviennent à cette loi doivent à la longue engendrer en un point quelconque la misère et la détresse. Cette loi sociale fondamentale est valable pour la vie sociale avec une exclusivité et une nécessité que l'on retrouve seulement pour quelque loi naturelle que ce soit en ce qui concerne quelque domaine précis que ce soit où s'exercent les effets de la nature. Mais on n'est pas autorisé à croire qu'il suffit de laisser agir cette loi comme une loi morale générale ou de vouloir la transformer en la disposition d'esprit portant chacun à travailler au service de ses contemporains. Non, dans la réalité, la loi ne vit comme elle est censée vivre que si une collectivité d'hommes réussit à créer des institutions telles que jamais personne ne puisse revendiquer pour lui-même les fruits de son propre travail et qu'au contraire ceux-ci profitent aussi intégralement que possible à la collectivité. Lui-même doit en retour être entretenu par le travail de ses semblables. Ce qui importe, c'est donc que travailler pour ses semblables et obtenir un certain revenu soient deux choses totalement séparées l'une de l'autre.

036 - Ceux qui s'imaginent être des « hommes de la pratique » ne feront que sourire de cet « idéalisme à vous faire dresser les cheveux sur la tête » — l'occultiste n'a pas d'illusions à ce sujet. Et pourtant, la loi ci-dessus est plus pratique que toute autre espèce de loi qui ait jamais été pensée ou réalisée par des « hommes de la pratique ». En effet, celui qui étudie réellement la vie peut trouver que toute communauté humaine qui existe quelque part ou qui a jamais existé a deux sortes d'institutions. L'une de ces sortes correspond à cette loi, l'autre y contredit. En effet, il doit en être ainsi, tout à fait indépendamment de ce que les hommes le veuillent ou non. En effet, toute collectivité se désagrégerait sur le champ si le travail des individus ne venait abonder l'ensemble. Mais l'égoïsme humain s'est aussi de tout temps mis en travers de cette loi. Il a cherché à tirer du travail le plus grand profit possible pour l'individu. Et seul ce qui procède ainsi de l'égoïsme a eu de tout temps pour conséquence la détresse, la pauvreté et la misère. Cela ne signifie donc rien d'autre sinon que doit toujours s'avérer non-pratique la partie des institutions humaines qui est mise sur pied par les « hommes de la pratique » sous la forme que l'on prend en compte son propre égoïsme ou celui d'autrui.

037 - Or il ne peut néanmoins pas seulement s'agir bien sûr que l'on voie le bien-fondé d'une loi telle que celle-ci, mais la véritable pratique commence avec cette ques-

tion : comment peut-on la faire passer dans la réalité ? Il est clair que cette loi ne dit rien de moins que ceci : le bien de l'humanité est d'autant plus grand que l'égoïsme est plus petit. Pour la faire passer dans la réalité on est donc tributaire de ce que l'on ait affaire à des hommes qui parviennent à sortir de l'égoïsme. Mais c'est tout à fait impossible dans la pratique si la mesure de bien et de mal-être de l'individu est déterminée en fonction de son travail. Celui qui travaille pour lui-même doit peu à peu succomber à l'égoïsme. Seul celui qui travaille entièrement pour les autres peut devenir petit à petit un travailleur non égoïste.

038 - Une condition est nécessaire pour cela. Quand un homme travaille pour un autre il faut qu'il trouve en cet autre la raison d'être de son travail ; et si quelqu'un est censé travailler pour la collectivité, il faut qu'il éprouve et ressente la valeur, l'entité et la signification de cette collectivité. Il ne le peut que si la collectivité est encore tout autre chose qu'une somme plus ou moins vague d'individus. Elle doit être emplie d'un véritable esprit auquel chacun ait part. Elle doit être telle que chacun se dise : elle est juste, et je veux qu'elle soit ainsi. La collectivité doit avoir une mission spirituelle ; et chaque individu doit avoir la volonté de contribuer à ce que cette mission soit remplie. Aucune des idées abstraites et vagues de progrès dont on parle habituellement ne peut constituer une mission de ce genre. Quand elle est seule à régner, un individu travaillera ici, ou un groupe là, sans qu'ils aient la vue d'ensemble sur une utilité de leur travail autre que le fait qu'eux ou les leurs, ou encore peut-être les intérêts auxquels ils sont tout particulièrement attachés y trouvent leur compte. Cet esprit de la collectivité doit être vivant jusque dans le moindre de ses membres.

039 - De tout temps, ce qui était bon n'a prospéré que là où était d'une manière quelconque dans sa plénitude une vie de l'esprit de la collectivité comme celle que nous avons évoquée. Le citoyen d'une ville grecque de l'Antiquité, et même encore celui d'une ville libre du Moyen Âge avait à tout le moins quelque chose comme un sentiment obscur d'un esprit collectif de cette nature. Le fait que, par exemple, les institutions correspondantes n'étaient possibles dans la Grèce antique que parce qu'on avait une armée d'esclaves qui accomplissaient le travail pour les « citoyens libres » et qui y étaient portés non par l'esprit de la collectivité, mais par la contrainte de leurs maîtres ne constitue pas une objection à cette affirmation. Cet exemple peut seulement nous apprendre que la vie de l'homme est soumise à une évolution. Actuellement, l'humanité est précisément arrivée à une étape de celle-ci où une solution de la question sociale comme celle qui prévalait dans la Grèce antique n'est plus possible. Même auprès des Grecs les plus nobles, l'esclavage ne passait pas pour une injustice, mais pour une nécessité de la vie. C'est pourquoi, par exemple, le grand Platon pouvait proposer un idéal de l'État où l'esprit de la collectivité arrive à sa pleine réalisation par le fait que la majorité que constituent les hommes qui travaillent est contrainte au travail par le petit nombre des hommes qui ont la vue d'ensemble. Mais la tâche du temps présent est de placer les hommes dans une situation où chacun accomplit du travail pour la collectivité à partir de sa propre impulsion intérieure.

040 - C'est pourquoi personne ne doit songer à chercher une solution de la question sociale valable pour tous les temps, mais seulement à la forme que doit prendre son penser et son agir sociaux eu égard aux besoins immédiats du présent dans lequel il

vit. D'une façon générale, aucun individu ne peut aujourd'hui inventer ni faire passer dans la réalité quoi que ce soit de théorique qui pourrait en tant que tel résoudre la question sociale. Il lui faudrait pour ce faire avoir le pouvoir de contraindre un certain nombre d'hommes à se plier aux conditions créées par lui. Cela ne fait aucun doute : si Owen avait eu le pouvoir et la volonté de contraindre tous les hommes de sa colonie au travail qui leur incombait, la chose aurait pu marcher. Mais à notre époque il ne saurait précisément être question d'une contrainte de ce genre. Il faut que soit instaurée la possibilité que chacun fasse par son libre vouloir ce qu'il est appelé à faire en fonction de ses aptitudes et de ses forces. Mais c'est précisément la raison pour laquelle il ne peut absolument jamais s'agir de ce que l'on doive agir sur les hommes « de façon théorique » au sens de la conviction exprimée par Owen qui a été mentionnée plus haut, qu'on leur communique un simple point de vue sur la façon dont on peut organiser au mieux les conditions économiques. Une théorie économique toute sèche ne peut jamais être une impulsion de lutte contre les forces de l'égoïsme. Une théorie économique de ce genre peut un certain temps donner aux masses un certain élan qui, en apparence, ressemble à de l'idéalisme. Mais à la longue, ce genre de théories ne peut être utile à personne. Celui qui inocule ce genre de théories à une masse d'hommes sans lui donner autre chose qui soit vraiment spirituel, pèche contre le sens véritable de l'évolution humaine.

041 - La seule chose qui puisse être une aide, c'est une vision du monde spirituelle qui par elle-même, par ce qu'elle est en mesure de proposer, entre dans la vie des pensées, des sentiments, de la volonté, bref de toute l'âme de l'homme. La foi qu'a eue Owen en la bonté de la nature humaine n'est juste que pour une part, mais pour l'autre part c'est une des pires illusions. Elle est juste dans la mesure où sommeille en chaque homme un « soi supérieur » qui peut être éveillé. Mais il ne peut être délivré de son sommeil que par une conception du monde qui a les qualités mentionnées plus haut. Si l'on place des hommes dans des institutions telles qu'Owen les a inventées, la communauté s'épanouira sous les formes les plus belles. Mais si l'on réunit des hommes qui n'ont pas une conception du monde de cette nature, ce qu'il y a de bon dans les institutions ne pourra manquer de dégénérer à plus ou moins brève échéance dé façon absolument inévitable en quelque chose de mauvais. Chez des hommes qui n'ont pas de conception du monde orientée vers l'esprit, les institutions qui justement favorisent le bien-être matériel doivent en effet nécessairement produire aussi une intensification de l'égoïsme et de ce fait engendrer peu à peu détresse, misère et pauvreté. Cette parole est vraie dans sa signification la plus profonde : on ne peut venir en aide qu'à l'individu en lui procurant du pain ; on ne procure du pain à une collectivité qu'en l'aidant à accéder à une conception du monde. Car cela ne servirait non plus à rien de procurer du pain à chaque individu d'une collectivité. Au bout de quelque temps, la chose prendrait quand même nécessairement la forme que beaucoup de gens n'auraient de nouveau pas de pain.

042 - La connaissance de ces principes enlève il est vrai bien des illusions à certaines personnes qui aimeraient se poser en bienfaiteurs du peuple. Car elle fait du travail pour le bien de la société une affaire singulièrement difficile. Et de plus, une affaire où dans certains cas les succès ne se composent que de tout petits succès partiels mis bout à bout. La plus grande part de ce qu'aujourd'hui des partis entiers font passer pour des remèdes dans la vie sociale perd de sa valeur, s'avère n'être que duperie et

discours, sans connaissance suffisante de la vie humaine. Aucun parlement, aucune démocratie, aucune agitation de masse, rien de tout cela ne peut avoir de signification, pour celui qui plonge son regard dans les profondeurs, si cela fait offense à la loi exprimée plus haut. Et toute chose de ce genre peut avoir une action favorable si cela se place dans le sens de cette loi. C'est une grave illusion que de croire que de quelconques députés d'un peuple dans un quelconque parlement peuvent contribuer à la santé de l'humanité si leur agir n'est pas disposé dans le sens de la loi sociale fondamentale.

043 - Partout où cette loi se manifeste, partout où quelqu'un agit en son sens, dans la mesure où cela lui est possible à la place qui est la sienne dans la communauté des hommes, de bons effets sont produits, même à une échelle aussi petite soit-elle dans le cas individuel. Et un progrès social bénéfique de l'ensemble ne se compose que d'actions individuelles qui sont produites de cette façon. Certes, il arrive aussi que dans des cas isolés _si d'assez grandes communautés humaines possèdent une disposition particulière permettant en une seule fois de parvenir avec son aide, en allant dans la direction indiquée, à un assez grand succès. Elles rendront possible qu'avec son aide l'humanité accomplisse pour ainsi dire dans l'évolution sociale un bond qualitatif, un saut. L'occultisme connaît des communautés humaines de cette nature ; mais sa tâche ne peut être de parler publiquement de ce genre de choses. Et il existe aussi des moyens de préparer de plus grandes masses d'hommes à un tel saut qui peut même être fait dans un avenir tout à fait proche. Mais ce que chacun peut faire, c'est d'agir dans son domaine au sens de la loi énoncée ci-dessus. Il n'existe pas de situation au monde où un homme ne puisse le faire, qu'elle soit en apparence aussi insignifiante ou aussi influente qu'on voudra.

Le plus important, c'est certain, est en vérité que chacun cherche les chemins menant à une conception du monde qui tende à une véritable connaissance de l'esprit. L'orientation d'esprit anthroposophique peut devenir une conception de cette nature pour tous les hommes, si elle se développe de plus en plus de la façon qui correspond à son contenu et aux possibilités qu'elle recèle. Grâce à elle, l'homme peut apprendre qu'il n'est pas né par hasard en un lieu quelconque et à une époque quelconque, mais qu'il est placé de façon nécessaire par la loi de causalité spirituelle, le karma, à l'endroit où il se trouve. Il peut comprendre que son destin l'a placé pour des raisons bien fondées dans la communauté d'hommes au sein de laquelle il est. Il peut se rendre compte aussi que ses facultés ne lui sont pas échues par un hasard aveugle, mais qu'elles ont un sens au sein de la loi de causalité.

Et il peut comprendre tout cela de façon telle que cette compréhension ne reste pas une simple affaire prosaïque de la raison, mais qu'elle emplisse peu à peu toute son âme de vie intérieure.

Le sentiment naîtra en lui qu'il accomplit un acte ayant un sens supérieur lorsqu'il travaille dans le sens de sa place dans le monde et dans le sens de ses facultés. Comprendre cela ne suscitera pas un idéalisme exsangue, mais une impulsion puissante de toutes ses forces et il considérera cet agir dans une telle direction comme quelque chose d'aussi évident que dans un autre domaine le manger et le boire. Et il connaîtra en outre le sens qui est lié à la communauté humaine à laquelle il appartient. Il comprendra les conditions dans lesquelles sa communauté humaine se situe par rapport à d'autres ; et ainsi les esprits individuels de ces communautés s'uniront pour

former une image spirituelle, orientée vers un but, de la mission unitaire qui est celle du genre humain tout entier. Puis sa connaissance pourra passer du genre humain au sens de l'existence terrestre tout entière. Seul celui qui ne s'intéresse pas à la conception du monde allant dans cette direction peut mettre en doute qu'elle doive agir comme cela est indiqué ici. À- l'époque actuelle il n'y a certes chez la plupart des hommes guère de goût à s'intéresser à ce genre de choses. Mais la véritable forme de représentation de la science de l'esprit ne saurait manquer de gagner des cercles toujours plus vastes. Et dans la mesure où elle le fera, les hommes trouveront les mesures justes susceptibles de réaliser le progrès social. On ne peut pas mettre cela en doute en prétendant que jusqu'à présent aucune vision du monde n'a fait naître le bonheur de l'humanité. Selon les lois de l'évolution de l'humanité, ne pouvait apparaître à aucun moment antérieur ce qui est désormais possible : mettre à la disposition de tous les hommes une conception du monde ayant la perspective du succès dans la pratique tel qu'il a été indiqué.

Jusqu'à présent, les conceptions du monde n'étaient accessibles qu'à des groupes d'hommes isolés. Mais ce qui s'est produit de bon jusqu'ici dans le genre humain procède néanmoins de ces conceptions du monde. Seule une conception du monde qui peut saisir toutes les âmes et enflammer en elles la vie intérieure peut conduire à la santé de l'ensemble. Mais la forme de représentation de la science de l'esprit sera en mesure de le faire partout où elle est en accord avec ses orientations internes. Il ne faut naturellement pas se contenter de regarder la forme que ce mode de représentation a déjà prise ; pour reconnaître la justesse de ce qui a été dit, il est nécessaire de voir que la science de l'esprit a encore besoin de se développer pour atteindre la grande mission civilisatrice qui est la sienne.

Jusqu'à présent elle ne peut pour plusieurs raisons pas encore présenter le visage qu'elle montrera un jour. L'une de ces raisons est qu'il lui faut d'abord prendre pied quelque part. Il lui faut donc de ce fait s'adresser à un groupe humain particulier. Cela ne peut naturellement pas être un autre que celui qui, par la forme spécifique de son évolution, aspire à une solution nouvelle des énigmes du monde et qui, de par la formation antérieure des personnes qui y sont réunies, peuvent avoir pour cette solution de la compréhension et de l'intérêt. Bien évidemment, la science de l'esprit doit pour l'instant revêtir ses propositions du langage qui est adapté au groupe humain qui vient d'être caractérisé. Dans la mesure où les conditions continueront à en être données, la science de l'esprit trouvera aussi les formes d'expression adaptées à d'autres cercles encore. Seul celui qui veut absolument avoir des dogmes rigides et achevés peut croire que la forme sous laquelle est actuellement proposée la science de l'esprit est durable, voire la seule possible. Précisément parce qu'il ne peut s'agir pour la science de l'esprit de rester pure théorie ou de satisfaire un pur désir de savoir, elle doit travailler lentement de cette façon. Fait justement partie de ses buts l'aspect pratique, tel qu'il a été caractérisé, du progrès de l'humanité. Mais elle ne peut mettre en œuvre ce progrès de l'humanité qu'en en créant les conditions véritables. Et ces conditions ne peuvent pas être suscitées autrement qu'en conquérant un homme après l'autre. C'est seulement si les hommes le veulent que le monde avance. Mais pour qu'ils le veuillent le travail intérieur de l'âme est nécessaire pour chacun. Et celui-ci ne peut être accompli que pas à pas. Si ce n'était pas le cas, la théosophie elle aussi produirait des chimères dans le domaine social et ne ferait pas

de travail pratique. Il sera prochainement question d'aspects supplémentaires de ce sujet.
(Cet essai fut publié avec la mention « à suivre », mais aucune suite ne parut (N.d.T.).)

204 - SAUVER LA CONTINUITÉ DE L'ÉCONOMIE PAR COMPROMIS SUR LA QUESTION DU SALAIRE.

+ Source GA 185a, p. 057-061, 3/1982, 10/11/1918, Dornach + + - FG - +

On peut, lorsqu'on a potassé telle ou telle théorie d'économie nationale, tenir l'une ou l'autre pour juste, mais cela ne désigne pas du tout la réalité, pour ce qui est à faire. Pour ce qui est à faire, désigne aujourd'hui quelque chose d'unique et seul, le fait qui est dans les têtes des masses prolétaires. Et cela est très uniforme, cela s'est formé très uniforme pendant des décennies, et avec cela doit avant tout être compté. On doit avant toute chose être au clair là dessus que certaines choses qui doivent être recherchées, doivent être poursuivies plein de compréhension, si la bourgeoisie veut absolument se ranger avec le prolétariat. Gain de l'entrepreneur – la tendance de la classe laborieuse va vers former le gain de l'entrepreneur, que du gain de l'entrepreneur rien ne coule dans le bénéfice privé. Mais cela est une chose sur laquelle une entente avec le prolétariat serait absolument possible ? Si on poursuivait tous les canaux, tous les filets d'eau qui dans le corps d'économique politique arrosent ce qui est capital et alors quand le capital prend la forme du gain d'entrepreneur, quand on poursuit tout cela, et quand on se dit en même temps : cela à appeler la pire défiance du prolétariat contre la bourgeoisie, notamment contre la grande bourgeoisie, que dans une mesure la plus abondante le gain d'entrepreneur a été tiré dans le bénéfice personnel – là-dessus ne se laissera absolument pas discuter à l'avenir -, alors on est sur le juste chemin. Mais alors, on trouvera bien aussi, quand on montre de la compréhension pour ce que dans ce point le prolétariat veut, les moyens et chemins pour retenir cette profonde atteinte sociale, qui alors doit intervenir quand au sens du prolétariat radical aujourd'hui le gain d'entrepreneur sera combattu. Les choses reposent malheureusement ainsi que d'après les connaissances que les bourgeois ont de ces choses, la plupart ne peuvent pas du tout être discuté avec le prolétariat, car ces connaissances ne sont justement pas là, par ce que le bourgeois ne sait aujourd'hui rien des canaux et des fonctions dans lesquelles quelque chose comme gain de l'entrepreneur – d'une fabrique le gain de l'entrepreneur, ou n'importe quoi d'autre le gain de l'entrepreneur – se déverse. Qu'au prolétariat manque, nécessaire, les aperçus dans lesquels conduit l'un ou l'autre façonnement social, ainsi ne combat-il que les dommages, qui à la longue par le comportement de la bourgeoisie en rapport avec le gain de l'entrepreneur ont été provoqués, mais il ne provoque par là très sûrement seulement destruction, seulement déclin. La chose de la bourgeoisie serait maintenant de s'entendre sur ce point dans le détail. Tout de suite si on s'entendait dans ces détails, ainsi ceux qui sont capables par cela que jusqu'à présent se sont tenus dans les corps économiques, avaient des positions dirigeantes dans les corps économiques, qui à cause de cela avaient uniques et seuls seulement les connaissances, pour emmener la continuité de la vie économique, seraient tout de soi-même placés aux premières positions par le prolétariat ; si maintenant seulement par conseils de travailleurs ou de soldats ou d'autres conseils, ils viendraient tout de soi-même là-dedans. Mais il doit y avoir la possibili-

té, de vraiment traiter sur quelque chose avec les gens. Quand la possibilité est disponible de négocier sur quelque chose, ainsi que les gens savent : aha, lui sait lui-même, ce qu'en fait nous voulons, mais il sait quelque encore quelque chose de plus -, alors vient, ce qui doit venir : confiance, qui ne peut aujourd'hui être disponible. Car le contexte ne peut jamais pénétrer, que, quand les prolétaires doivent simplement avoir la croyance : maintenant oui, ils ont le cahier dans la main, et les bourgeois, qui se sont jusqu'à présent comportés ainsi et ainsi, ils veulent maintenant aussi s'asseoir à la table -, que là aussitôt de bonté être placé là avec ; cela ne se présentera pas, mais cela doit être soutenu par de la confiance. Et la difficulté réside là dedans, qu'en fait en de larges cercles ne réside pas de possibilité, de parler une langue commune. On peut donc alors avoir des points de vue différents, mais on doit pouvoir parler une langue commune.
Alors, on doit être au clair là-dessus, que non seulement le gain de l'entrepreneur, mais qu'aussi la rente sera essentiellement contestée. Maintenant la rente a aussi conduit aux pires dérives, et de l'instinct de masse ne sera pas seulement combattu le gain de l'entrepreneur, mais évidemment aussi la rente. Maintenant est tout à fait clair que de nouveau peut seul regarder dedans ces choses celui qui discerne les fonctions de la rente. Et là il s'agit de ce qu'il est aujourd'hui facile, lorsqu'on manie la langue du prolétariat, d'amener au moins jusqu'à discussion – compréhension ne se développera que lentement et à la longue, compréhension mutuelle – et l'amener jusqu'à une certaine forme de confiance.
N'est-ce pas, au gain de l'entrepreneur il s'agit de ce qu'on comprenne qu'on ne regarde pas le gain de l'entrepreneur comme une base pour bénéfice privé, mais tout ce qui est gain d'entrepreneur, place seulement dans le rapport qu'on a à administrer la chose, qu'on a à gérer la chose, et qu'a l'avenir le gain de l'entrepreneur n'a pas le droit d'aller dans le bénéfice privé, dans tout ce qui est bénéfice privé. À la rente, il s'agit de ce que le monde ne peut pas du tout vivre sans rente, car de la rente dans le sens large toute la vie spirituelle, éducation, enseignement et tout doit être obtenu, et par ailleurs les humains malades et non capables de travail, les vieux humains et semblables devront être entretenus de la rente. À l'instant, où on parle conformément aux faits sur ces choses, il s'agirait évidemment de ce qu'au moins on vienne dans une discussion féconde, mais on doit être au clair qu'il est impossible de venir à une discussion féconde quand on ne sait pas que le véritablement justifié de la rente ne peut résider seulement qu'en ce qu'elle sera dirigée dans cette direction dont j'ai justement parlé.
Le troisième est le salaire, que donc le prolétariat veut ainsi régler, que pas de plus-value se donne, qui coule dans quelque chose d'autre que dans le gain de l'entrepreneur transposé en bénéfice non privé et rente justifiée. Naturellement c'est une horreur pour la population bourgeoise entièrement sans connaissance sur ce domaine, de gagner une compréhension que maintenant vraiment personne aussi seulement dans le plus moindre n'a quelque chose à craindre, quand en principe cela vraiment existe : qu'a chacun revienne le résultat de son travail, que de fait la structure d'économie politique est ainsi que pour chaque travaillant le travail se transforme en rapport de son travail. Ce n'est pas un idéal, vous pouvez voir cela dans ma rédaction « Science de l'esprit et question sociale », mais il ne s'agit pas aujourd'hui d'un idéal, mais de ce qui seul peut être atteint dans l'immédiat avenir. Et là il s'agit qu'on

éveille dans le fait une compréhension pour ce qui est le minimum de plus-value, et seulement retienne le minimum de plus –value du salaire, qui alors ne sera plus salaire, mais le simple dédommagement pour travail.
De la manière la plus justifiée on peut même dire, dans la plus confortable manière la structure sociale se façonnerait, naturellement de proche en proche, quand du reste on ne voudrait rien du tout d'autre qu'avec véritable compréhension se ranger en soit d'après ces trois directions. Car on provoquerait alors pour l'instant ce qui est le plus nécessaire : on provoquerait la possibilité d'une continuité de la vie économique. Et cela est avant toutes choses nécessaires. Cela est ce qui ne fut pas possible sur le domaine du bolchevisme en Russie et qui jamais ne sera possible, si un arrangement dans le sens défini ne trouve pas lieu. Autrement que dans le sens défini, ce n'est pas possible.
Dans ces trois directions il s'agit qu'avant toutes choses s'éveille ainsi de la compréhension, que de cette compréhension se passe un mouvement d'après la règle dans ces trois directions. Par cela seul il est possible que les dirigeants aptes de la vie économique – ce qui est notamment urgemment nécessaire, si ne doit pas venir incommensurable malheur ; les aptes, pas les inaptes, ils doivent évidemment sortir – restent vraiment maintenus. Il n'est possible sous aucune autre condition de gagner le prolétariat pour la continuité de la vie économique, que si de cette manière on parvient à conduire un langage lui étant compréhensible. La continuité de la vie économique, celle-là devra être maintenue. Et alors doit être provoquée de la compréhension pour ce que sont les conditions intérieures.
Voyez-vous, un rapport, qui devrait avant toutes choses jouer un grand rôle dans les prochains temps, si pas un malheur incommensurable qui peut être évité et à le droit d'être évité, devrait se révéler malgré le cours du monde, c'est celui-là : tout ce qui est aujourd'hui prolétariat, est donc nourrit dans sa pensée des explications économiques perverses et autres des derniers siècles - et notamment du dernier siècle – de la bourgeoisie. Le prolétariat a donc hérité de tout cela, de ce que la bourgeoisie à apporté en rapport au penser et représenter. Le prolétariat se tient seulement d'une autre manière dedans le monde et en tire d'autres conséquences. L'origine de ce que font les bolchéviques, repose dans la formation universitaire d'aujourd'hui, dans le façonnement, lequel le système de formation qu'a justement trouvé les classes bourgeoises. Car les prolétaires n'ont donc pas appris autre chose que ce que les classes bourgeoises ont produit. Ils en tirent justement seulement de leur manière les conséquences. Par cela il est nécessaire, avant toutes choses d'appeler à une compréhension dans le prolétariat lui-même, comment en fait l'amaigrir des morceaux tombés de l'inutilisable pensée bourgeoise et maintenant vouloir générer un mouvement, qui donc peut être seulement impuissant, parce que justement il provient de la pensée bourgeoise inféconde. Cette compréhension doit être éveillée, afin qu'on se devienne clair que dans la bourgeoisie elle-même un plein renversement doive avoir lieu justement sur ce point, en rapport à la vie de l'esprit, en rapport au système de formation. Toute la manière des institutions du système de formation n'est vraiment justement pas à utiliser pour les temps nouveaux, et il doit simplement être veillé que la continuité de la vie économique soit maintenue debout, jusqu'à ce que sera surmonté tout ce qui de manière malsaine intervient dans notre économie politique de ce malsain engrenage bourgeois de la vie.

205 - LE SALAIRE SOCIALISTE TARDIF SELON LES BESOINS ÉCHOUE EN SUPERSTITION EN LA VIE ÉCONOMIQUE.

+ Source GA 189, p. 064-070, 3/1980, 21/02/1919, Dornach + + - FG - +

Maintenant est inconditionnellement nécessaire, pour comprendre, ce qui déjà se passe et notamment qui va encore se passer, de considérer ceci : justement Lénine, qui se tient pour un vrai marxiste, indique là-dessus, comme déjà a été introduit par Marx dans une certaine vision sur le développement de l'ordre social dans les temps récents et dans l'avenir. En fait, ces gens pensent que la nouvelle formation sociale doit se dérouler en deux phases, ne se passe pas avec un commencement. La première phase est celle que simplement le prolétariat se pousse dans la forme bourgeoise d'État, dont Lénine pense qu'elle mourrait d'elle-même si elle s'accomplissait. Le prolétariat poussera, conduira cela à la fin, ce que peut devenir l'État bourgeois d'après les visions et impulsions du prolétariat. Déjà par Marx lui-même a été expliqué que cela ne peut donc pas encore conduire à un contexte souhaitable. À quoi conduira cette première phase de socialisation dans le sens du marxisme-léninisme ? Elle conduira à ce que, quand on le décrit banalement – mais les gens le représentent eux-mêmes de manière si banale -, que, qui ne travaille pas, ne peut aussi pas manger ; que chacun a un certain travail à exécuter et qu'il aura par ce travail un droit sur les articles qui sont nécessaires à l'entretien de sa vie, disons, de l'appareil d'État et semblable. Mais les gens sont clairs là-dessus : par là n'est pas amener une quelque égalité entre les humains, mais par cela seulement reconduites les inégalités. N'est pas non plus apporté en cela à l'humain, d'avoir vraiment le rapport de son travail. Cela Marx le proclame, cela Lénine le proclame aussi. Il doit donc de la communauté – ainsi donc de l'État ou comment on veut l'appeler, ce qui reste de l'ordre bourgeois être tout retiré, ce qui est nécessaire pour le système scolaire, ce qui est nécessaire pour aider au lancement de certaines entreprises et ainsi de suite. Le vieux concept lassalien sur le droit au plein montant du travail, celui-là doit naturellement être laissé tombé au sens de ce socialisme. Mais là aussi, ne vient pas d'égalité. Car, n'est-ce pas, les humains en tant que tels, même s'ils fournissent même travail, ont différentes prétentions à la vie, par les conditions de vie elles-mêmes. Cela, ce socialisme l'admet naturellement absolument. Par là est tout de suite de nouveau conditionnée une inégalité. Bref, il est la vision de ces socialistes que dans la première phase l'ordre socialiste se transpose simplement dans l'ordre bourgeois, que le prolétariat se procure cet ordre bourgeois .

Très intéressant est comment Lénine s'exprime directement sur la chose ; il dit par exemple à un endroit de son œuvre « État et révolution », que quelque chose devrait s'introduire comme ordre bourgeois, état bourgeois sans bourgeoisie. Là vous voyez dans ces mots que Lénine utilise lui-même - l'État bourgeois sera là sans bourgeoisie -, là vous voyez, ce que j'affirme toujours et ce que je tiens pour extraordinairement important, que les gens, qui pensent aujourd'hui socialistes, on seulement recueilli l'héritage de la bourgeoisie. Les pensées sont les pensées bourgeoises. Car un humain se perfectionnant aussi la forme de pensée jusqu'à la génialité comme Lénine, dit ; la prochaine étape est celle-ci : État bourgeois sans bourgeoisie, qui sera ou bien classe abattue à mort ou bien servante. Là il n'y aura pas d'égalité, là ne sera en haut que le prolétariat ; il sera élu, ce qui est décoré ou cité par des monarques ou autres semblables formations. Le prolétariat administrera et légifèrera en même temps. Mais

c'est l'État bourgeois, seulement sans la bourgeoisie. Chacun sera rémunéré selon son travail, mais de l'inégalité il y en a là naturellement.
Tout cela ne donne en aucun cas un contexte idéal. Quand donc quelqu'un demande : qu'ont fait ces gens de l'ordre social ? – alors répondra simplement Lénine : nous ne vous avons comme première phase pas promis autre chose que ce que vous avez fondé comme État bourgeois, accomplit dans ses conséquences ; nous avons maintenant seulement que nous l'accomplissons, que nous l'accomplirons en tant que prolétaire. Vous l'avez fait avant, maintenant nous le faisons. Mais nous faisons la même chose que vous avez faite : État bourgeois, seulement sans la bourgeoisie.
Ainsi Lénine dit par exemple : cet État bourgeois sans la bourgeoisie, cela conduira à la mort de l'État. L'État pourra être alors pleinement mort, quand la société aura réalisé la règle, qu'il regarde comme son idéal, et quand l'étroit horizon juridique bourgeois aura cessé qui laisse compter l'un avec la dureté du cœur d'un Shylock, si finalement on a travaillé une demi-heure de plus ou a été payé quelque peu moins que l'autre. Cet horizon étroit sera d'abord seulement franchi à la fin de la première phase. Jusqu'à la fin de la première phase sera toujours encore, et d'ailleurs naturellement justement plus fortement, le droit d'État bourgeois sera, qui avec la dureté de cœur laisse calculer si on n'a pas travaillé une demi-heure plus longtemps ou été quelque moins payé que l'autre. Ce point de vue étatique bourgeois de Shylock, celui là s'étendra dans la première phase du socialisme.
Là vous avez seulement et seul ce que dans l'immédiat ces gens promettent : vous l'avez fait, vous l'avez dans l'immédiat fait pour votre caste, nous faisons la chose pour le prolétariat. Parler de démocratie est insensé, car la démocratie ne conduirait qu'à cela que la minorité serait opprimée. Le prolétariat fera ainsi tout, comme vous l'avez fait. Mais par là elle amènera à la mort ce que vous avez éveillé à une vie d'apparence. Alors seulement vient la deuxième phase.
Cette deuxième phase du socialisme Karl Marx la présente aussi déjà, Lénine la présente plus avant, mais d'une manière très étrange ; et je tiens pour extraordinairement important que cela soit pris en considération. Allons, représentez-vous : Marx dans la forme de Lénine – ils pousseront l'ordre bourgeois jusqu'à ses dernières conséquences ; alors cela mourra, ce qui est État, et alors les humains auront l'habitude, de ne plus avoir besoin d'État, absolument plus d'États ; l'État s'arrêtera. Cela sera tout à fait inutile de proche en proche, qu'on ait besoin d'un État, car tout ce que l'État a à faire ne sera pus nécessaire à faire. Car le temps où chacun sera rémunéré selon la sentence fondamentale : qui ne travaille pas, n'a pas non plus le droit de manger – ce temps s'arrêtera donc justement. Il est la première phase du socialisme. Alors viendra le temps, où chacun pourra vivre selon ses capacités et ses besoins, non d'après son travail. Et cela sera la plus haute marche vers laquelle ce qui est aujourd'hui visé dans l'immédiat n'est que transition. Là on ne demandera plus, si l'un a travaillé plus ou moins une demi-heure. Là d'abord sera venu le temps où on taxera de juste manière la même valeur du travail spirituel et artistique. Là, chacun sera placé à son poste par un ordre social à la mesure de la nature et chacun pourra travailler non seulement d'après ses facultés, mais voudra, parce que les humains se seront habitué par « l'être civilisé » (NDT « das Zivilisiertsein ») dans la première phase, non à regarder le travail comme quelque chose qu'ils font par nécessité, mais ils se bousculeront à cela. Et avec cela il s'avérera que chacun trouvera aussi son en-

tretien de vie selon ses besoins. Là on n'aura et ne demandera plus un ordre juridique à la Shylock d'après l'ordre juridique bourgeois, si un a travaillé plus ou moins longtemps une demi-heure, mais on comprendra, que l'un qui a un certain travail, travaille peut être aussi deux heures de moins, que chacun peut vivre et travailler d'après ses capacités et besoins. Cela est le plus haut ordre. Tout ce qui doit former la transition, parce que maintenant une fois l'État bourgeois doit développer jusqu'à sa fin, afin qu'il meure, tout cela conduit alors à ce que sur quoi on dit d'un côté : « Ignorabimus » - nous ne le savons tous pas -, mais dont on dit donc, cela se développera comme une deuxième, plus haute phase du socialisme.
Mais intéressant est, ce que justement Lénine dit sur cette plus haute phase du socialisme. Il la nomme ignorance quand on prétend pouvoir se représenter, que les humains comme ils sont aujourd'hui pourraient être amenés à vivre dans un ordre social, où chacun peut profiter de la vie selon ses capacités et ses besoins – ignorance. Car à aucun socialiste ne peut venir au sens de promettre que la plus haute phase de développement du communisme doive se présenter. La prévision des grands socialistes sur une telle époque présuppose aussi une productivité du travail et une race d'humains qui est largement éloignée de l'actuelle – de cet humain actuel qui est en position d'écumer des magazines à moi pas à toi pas, des boutiques de lingerie et réclamer le ciel bleu. C'est l'extraordinairement intéressante et de pleine signification – première phase : socialisation avec les humains actuels ; dernière conséquence de l'ordre mondial bourgeois : un État, qui meurt par ses propres qualités ; phase plus haute avec des humains qui sont devenus tout autrement que comme aujourd'hui, avec une nouvelle race d'humains.
Voyez-vous, c'est l'idéal abstrait : amener l'ordre bourgeois à la fin absurde où il se conduit lui-même ; amener l'État à mourir ; par ce processus, sélectionner une nouvelle race d'humains, laquelle sera habituée à travailler selon ses facultés et par là à pouvoir vivre selon ses besoins ; où il sera impossible qu'un quelconque vole parce que justement comme aujourd'hui n'importe où une dame sera grondée, les gens corrects se dressent contre cela, alors les gens corrects se dresseront d'eux-mêmes. On n'aura pas besoin que là une caste militaire ou bureaucratique intervienne – mais une autre race d'humains. Et sur quelle croyance cela repose t'il, mes chers amis ? Cela repose sur la superstition vis-à-vis de l'ordre économique. On doit considérer cela. D'un côté, le capitalisme a fabriqué un ordre économique, vis-à-vis duquel ne se tient pas de vie spirituelle, mais seulement une idéologie. Ce contexte le socialisme veut le mener jusqu'à sa culmination : tout doit dégager, en dehors de la vie économique ! Mais cela suppose qu'une autre race d'humain soit produite.
Voyez-vous, c'est extraordinairement important, que l'on se fasse clair cette superstition vis-à-vis de la vie économique, qu'on se convainque de ce qu'un énorme nombre d'humains croit simplement, que si la vie économique était instaurée dans son sens, alors n'apparaîtrait pas seulement un ordre social souhaitable, mais serait même par là élevée une nouvelle race d'humains qui seulement alors conviendrait à un ordre social souhaitable.

Tout cela est la forme moderne de la superstition, qui ne peut pas se placer sur la position que derrière toutes les réalités économiques et matérielles règne le spirituel avec ses impulsions et devra être recueilli comme spirituel, la reconnaissance du spirituel. Si l'humanité doit s'assainir, alors ce n'est possible que sur des voies spirituelles, car cela n'est que possible par là que les humains prennent en eux des impulsions spirituelles comme connaissances spirituelles et comme penser social et ressentir social, qui est construit sur des bases de science spirituelle. Par les évolutions économiques ne sera jamais produit l'humain nouveau, unique et seul à partir de dedans. Mais alors, la vie de l'esprit doit être placée librement sur elle-même. Une telle vie humaine, comme elle s'est formée dans le cours du dernier siècle, qui était plus avant liée par les États purement caméralistiques, maintenant des États économiques, ne sera jamais en mesure, de vraiment accoucher l'humain nouveau. C'est pourquoi la liberté de la vie de l'esprit doit être ambitionnée d'un côté en ce que la vie spirituelle ait son département pour elle. Alors, doit être ambitionné que l'humain conduise la vie économique purement économiquent, que l'État, qui n'a qu'a faire avec les rapports d'humain à humains, n'est pas gestionnaire. Car la vie économique part de ceci, d'utiliser (NDT: ou consommer) tout ce qui presse dans son domaine. Aussi loin que l'humain lui-même se tient dans la vie économique, il sera utilisé, et doit se sauver de « l'être utilisé » (NDT : « Verbrauchtwerden », nom composé de deux verbes utiliser/consommer et être/devenir. Consommer me semble plus fort et plus adéquat au propos de R. Steiner). Il le sera s'il érige un rapport correspondant d'humain à humain. Et cela est alors réalisé dans l'État régulant en fait.
Quand on regarde de telles choses, non prévenu, comme elles sont, que nous avons à nouveau regardé aujourd'hui, ainsi on voit : c'est justement l'essentiel dans les impulsions qui se sont formées par dessus le mouvement social moderne qu'elles sont emplies d'une pensée qui en fait entre dans le néant (NDT ou le rien). Pensez donc seulement une fois, quand quelqu'un exposerait ce qui suit comme meilleure maxime d'éducation et dirait : je veux imaginer l'arrangement parfait de la méthode d'éducation actuelle ; alors, je la façonne ainsi qu'on éduque l'humain afin qu'il assimile beaucoup du principe de mort, que lorsqu'il est élevé, il commence autant que possible à mourir. Ce serait une pensée, qui se détruit elle-même comme pensée saisie dans sa réalité. Mais maintenant la pensée de l'État de Lénine : justement quand l'État est accompli, il se prépare à mourir. Vous voyez déjà de cela : la pensée moderne ne peut en fait arriver sur rien à une représentation féconde. Pas sur le domaine de la vie spirituelle, parce que la vie spirituelle est devenue une pure idéologie, englobe de pures pensées ou lois de la nature, qui ne sont aussi que des pensées, et parce que cette vie spirituelle en dehors de ça est ficelée par la vie économique ou par la vie politique. Cette catastrophe guerrière a donc montré en particulier cela. Représentez-vous donc combien fut dépendant de cette vie spirituelle. Là s'est montré l'enchainement de la manière la plus forte, partout, de par toute la terre. - alors sur le domaine de la vie de l'État vous le vîtes bien : les socialistes, qui pensent à leurs fins les demies pensées du bourgeois, imaginent un État qui a justement la particularité qu'il se porte lui-même à mourir. Et sur le domaine de la vie économique se donne toutes les superstitions comme si cette vie économique qui en réalité nous consomme et contre cette consommation nous devons justement avoir d'autres départements -, que cette vie économique apporterait la nouvelle race d'humains.

206 - CRÉER DES MOYENS POUR L'ANOBLISSEMENT DE L'OPINION EN DIRECTION DE LA LOI SOCIALE PRINCIPALE.

+ Source GA 266a, p. 128-130, 1/1995, 03/03/1906, + + - FG - +

Penser cela dans toutes ses phases possibles, cela rend la pensée forte. Qui pense comme les sociaux-démocrates – réfléchit sur comment on créé du travail pour venir à bout du chômage, celui-là pense non social au plus haut degré. Il s'agit beaucoup plus seulement de ce que travail, seulement, exclusivement, sera appliqué pour créer des biens pleins de valeurs.

Et avec cela vous venez à l'originaire ancienne sentence de chaque ésotérique : Dans une vie commune sociale la motivation au travail ne doit jamais reposer dans la personnalité propre de l'humain, mais unique et seule dans le dévouement pour le tout. De cela se donne, que vrai progrès social n'est seulement possible, quand, ce que je travaille, je le fais au service des autres. Avec d'autres mots : Ce que je travaille n'a pas le droit de me servir moi-même. De la reconnaissance de cette sentence que l'un ne veut pas avoir le résultat de son travail sous la forme d'une rémunération personnelle, dépend seul le progrès social.

Aussi longtemps que la démocratie sociale pousse la classe laborieuse à la pensée : l'humain doit revendiquer le plein rapport de son travail, aussi longtemps l'humanité rentrera dans des situations plus malheureuses et plus malheureuses.

La science de l'esprit doit développer le contraire à partir du penser et du ressentir ; L'humain n'a pas le droit d'avoir pour lui le plein de ce qu'il travaille. L'humain doit le travail à la communauté sociale. L'humain doit inversement limiter son existence seulement et uniquement sur cela que la communauté sociale lui offre.

Mais maintenant la contrepartie de telle pensée sociale doit aussi exactement être poursuivie. Vous connaissez l'exemple, qu'une couturière travaille pour un salaire bon marché et que la socio-démocratie essaye de persuader les travailleurs : vous seriez exploités ! Mais maintenant la couturière y va et achète un vêtement bon marché, pour aller danser le dimanche. Elle réclame après un habit peu cher. Mais pourquoi l'habit est-il peu cher ? Parce qu'une autre force de travail a été exploitée. Qui exploite finalement la force de travail ? Très certainement la couturière, qui porte pour danser le dimanche un habit peu cher.

Qui parvient ici à penser clair, celui-là est déjà libre de la différence riche et pauvre, car cela n'a pas du tout à faire avec richesse et pauvreté.

Les bases doivent d'abord être créées afin qu'à l'avenir les humains puissent vraiment travailler assidus et dévoués sans avoir à penser à l'intérêt personnel.

Représentez-vous, quelqu'un découvrirait un médicament et le laisserait immédiatement patenter (breveter). Que montre-t-il avec cela ? Il montre qu'aussitôt il pense à l'intérêt personnel et pas du tout ne serait pas du tout conduit par l'amour à cette création, qu'il n'est pas du tout empli de l'amour pour toute l'humanité. Car lui serait la santé de l'humanité le plus important, ainsi serait-il heureux, quand d'autres aussi fabriquent le médicament, pour servir l'humanité. Oui, il brûlerait tout simplement que deviendrai connu ce qui est contenu dans le médicament et comment il est fabriqué. Et encore autre chose apparaîtrait : qu'il serait convaincu que ce médicament fabriqué avec sa mentalité serait le meilleur.

Et ici nous avons obtenu une sentence importante, qui joue un grand rôle dans l'ésotérisme : des moyens doivent être apportés, par lesquels l'âme doit être anoblie.

Qui utilise la pensée pour viser un progrès bienfaisant, il doit avant tout orienter la force de la pensée sur ce que l'âme humaine soit anoblie.
À la fin, avec ceci, nous avons à placer le verset rosicrucien :

Par le pouvoir qui lie tous les êtres,
L'humain se libère, qui se dépasse.

207 - CONTRAT SUR RAPPORT DE PARTAGE NE SIGNIFIE PAS SIMPLEMENT SALAIRE AU PIÈCES PLUTÔT QUE SALAIRE HORAIRE.

+ Source GA 023, p. 135-137, 6/1976, 28/04/1919, + + - - +

L'organisme économique s'administrant lui-même différenciera complètement, en liaison avec l'organisme juridique, les conditions monétaires des rapports de travail reposant sur le droit. Les relations juridiques ne pourront pas avoir une influence immédiate sur les conditions monétaires. Car ces dernières sont un résultat de la gestion de l'organisme économique. La relation juridique entre dirigeant du travail et ouvrier ne pourra pas s'exprimer d'une façon unilatérale dans la valeur monétaire car, après élimination du salaire qui représente une relation d'échange entre marchandise et force de travail, cette valeur monétaire est uniquement mesure pour la valeur réciproque des marchandises (et des prestations). Si l'on considère les effets exercés par la triarticulation sur l'organisme social, on en arrive à se convaincre qu'elle mènera à des institutions qui n'ont encore jamais existé dans les régimes connus jusqu'à ce jour.
[03/52] Dans le cadre de ces institutions, on pourra extirper ce qui est actuellement ressenti comme lutte des classes. Car cette lutte est fondée sur le fait de lier le salaire au circuit économique. Cet ouvrage expose une forme de l'organisme social dans laquelle le concept de salaire en vient à une transformation, de même que le vieux concept de la propriété privée. Mais, par cette transformation, est créée une relation sociale humaine viable. Seul un jugement à la légère pourra estimer qu'avec la réalisation de ce qui est exposé ici, on ne fera rien de plus que transformer le salaire horaire en salaire à la pièce. Il se peut qu'une vue unilatérale de la chose conduise à ce jugement. Mais la, cette vue unilatérale n'est pas décrite comme étant la bonne, car l'objectif est le remplacement de la relation de salaire, par la relation contractuelle de partage, concernant la production fabriquée en commun par le dirigeant et l'ouvrier; cela en liaison avec l'ensemble de l'institution de l'organisme social. Si, du produit fourni, la part revenant à l'ouvrier apparaît comme salaire à la pièce, on ne se rendra pas compte que ce «salaire à la pièce» (qui toutefois n'est pas un salaire) se manifeste dans la valeur de la prestation d'une façon qui met la position sociale de l'ouvrier envers d'autres membres de l'organisme social dans une relation toute différente de celle qui a résulté de la domination des classes, conditionnée unilatéralement par l'économie. L'exigence d'extirper la lutte des classes sera ainsi satisfaite.

208 - SÉPARATION DE TRAVAIL ET REVENU NON UN PARADIS MAIS UNE ASPIRATION D'ÉPOQUE.

+ Source GA 186, p. 058-062, 3/1990, 01/12/1918, Dornach + + - Marie-France Rouelle et Gudula Gombert - +

Vous pouvez, pour une période donnée, trouver l'ordre social le plus parfait, ou même n'importe quel ordre; une fois réalisé, il s'épuisera et conduira après quelque temps de nouveau à la confusion. La vie de l'évolution ne suit pas un cours ascendant régulier, elle est soumise à des flux et des reflux, à un mouvement ondulatoire. En réalisant sur le plan physique ce que vous pouvez élaborer de mieux, vous appelez les conditions qui au bout d'un certain temps entraîneront l'anéantissement de ce que vous avez organisé. L'humanité se porterait autrement si l'on reconnaissait comme il se doit la loi inexorable de cette nécessité dans le devenir historique. On ne croirait pas pouvoir instaurer un paradis sur la terre au sens absolu du terme, mais on se verrait contraint d'envisager la loi cyclique qui régit l'évolution de l'humanité. Et tout en excluant une réponse absolue à la question : quelle forme donner à la vie sociale ?, on fera ce qui est juste si l'on se demande ce qui doit être fait pour notre siècle. Qu'exigent précisément les impulsions de notre cinquième époque postatlantéenne ? Qu'est-ce qui cherche à se réaliser ? En étant conscient que ce qu'on réalise sera nécessairement détruit lors de la révolution cyclique, il faut bien savoir qu'on ne peut penser sur le plan social que de cette manière relative, c'est-à-dire en reconnaissant les impulsions d'évolution d'une période donnée. Il faut travailler avec la réalité, et c'est travailler contre elle que de croire qu'on peut réaliser quoi que ce soit avec des idéaux abstraits et absolus. Pour l'investigateur spirituel qui veut envisager la réalité, et non l'illusion, la question se réduit à ceci : Qu'est-ce qui cherche à se réaliser là, maintenant, dans la réalité présente

03005 - C'est également à partir de ce point de vue que je me suis exprimé hier, et vous interprétez bien mal mes propos si vous croyez que je veux dire qu'un paradis absolu s'établira, sous prétexte par exemple que le produit du travail sera séparé du travail lui-même. Pour moi, il ne s'agit que d'une nécessité devant s'accomplir à présent et que j'examine en me basant sur les lois profondes de l'évolution de l'humanité. Car derrière ce que les hommes portent dans leur conscience et qui est le but poursuivi avec opiniâtreté par la conception de vie prolétarienne, même si elle agit parfois au travers de revendications aussi radicales que celles du bolchevisme, derrière cela se trouve ce que les hommes veulent réaliser instinctivement. Et qui cherche la réalité ne se laissera proposer aucun programme, fût-ce celui de la république soviétique de Russie, mais il lui importera de voir ce qui aujourd'hui se trouve instinctivement derrière ces choses qu'on exprime superficiellement en balbutiant. Voilà ce qui importe. Si on n'en tient pas compte, on ne viendra jamais à bout de ces choses. L'objet de cette aspiration instinctive est ancré dans le caractère fondamental de notre cinquième époque post-atlantéenne, qui se distingue par exemple de manière essentielle de la précédente, c'est-à-dire la quatrième, l'époque gréco-latine, ou bien encore de la troisième, l'époque égypto-chaldéenne. Aujourd'hui, à partir du moment où ils sont en groupe, donc pas en tant qu'individu isolé mais dans le contexte social, les hommes veulent obligatoirement quelque chose de bien déterminé. Et ce quelque chose, ils le veulent effectivement de manière instinctive. Ils veulent ce qu'il n'était pas encore possible de vouloir pendant la quatrième époque post-atlantéenne et jusqu'au xve siècle de notre ère chrétienne, à savoir une existence digne de l'être humain, c'est-à-dire que se reflète dans l'ordre social la réalisation de l'idéal de l'humanité auquel rêve cette époque. Les hommes veulent aujourd'hui instinctivement que ce qu'est l'être humain se reflète dans la structure sociale.

03006 - Il en était autrement durant la troisième période post-atlantéenne, l'époque égypto-chaldéenne. Et les choses étaient encore différentes avant celle-ci, au cours de la deuxième époque. Cette deuxième époque, c'est-à-dire celle de l'ancienne Perse, portait encore complètement l'être humain dans son intériorité; celui-ci était alors encore complètement tourné vers l'intérieur. Ses instincts ne lui demandaient pas de reconnaître à l'extérieur, dans le monde, ses besoins intérieurs. L'homme n'exigeait pas une structure sociale capable de refléter à l'extérieur ce qu'il portait intérieurement de pulsions, d'instincts, de besoins. Puis vint la troisième époque post-atlantéenne, l'époque égypto-chaldéenne, au cours de laquelle l'être humain exigea de voir une partie de son être dans le miroir de la réalité sociale extérieure, notamment ce qui était lié à la tête. C'est pourquoi nous voyons que c'est à partir de cette troisième époque qu'est tentée une organisation sociale théocratique, pénétrée en quelque sorte par l'élément religieux. Le reste, ce qui se rapporte à l'homme médian, à l'homme-poitrine, à son système respiratoire, et ce qui se rapporte à l'homme métabolique, demeurait encore instinctif. Et l'homme d'alors ne pensait pas encore à voir cela se refléter dans une structure extérieure, de quelque manière que ce fût. Quant à l'époque de l'ancienne Perse, il n'existait qu'une religion instinctive dirigée par les initiés de Zarathoustra ('>. Mais tout ce que l'homme développait était encore instinctif dans son for intérieur. Il n'éprouvait pas encore le besoin de voir les choses à l'extérieur, d'en voir le reflet dans la structure sociale. C'est à l'époque qui s'acheva à peu près avec la fondation de l'ancien empire romain, (747 avant J.-C. est la date exacte), et dans la période qui précéda cette date, qu'il commença à exiger de pouvoir retrouver dans l'ordre social les pensées qui vivaient dans sa tête.

03007 - C'est l'époque gréco-latine, qui débute au ville siècle, dès l'année 747 de l'ère chrétienne, et s'achève avec le xve siècle. L'être humain réclame alors que deux parties de son être se reflètent extérieurement dans la structure sociale : l'homme-tête et l'homme rythmique, ou homme-respiration, homme-poitrine. L'ancien ordre théocratique devait s'y refléter encore, mais déjà comme un écho. Effectivement les institutions théocratiques proprement dites ont une très grande similitude avec celles de la troisième époque post-atlantéenne, même les institutions de l'Église catholique. A cet aspect, qui donc se perpétue, s'ajoutent les idées neuves propres à l'époque gréco-latine : les institutions extérieures de la res publica concernant l'administration de la vie extérieure, dans la mesure où il est question de justice et d'injustice, et autres choses de même nature. En ce qui concerne deux des parties de son être, l'homme réclame de ne pas seulement les porter en lui, mais de pouvoir les contempler dans ce que lui renvoie le monde extérieur. Par exemple, vous ne comprenez pas la civilisation grecque si vous ne savez pas qu'à cette époque la pure vie métabolique dont l'expression extérieure est la structure économique demeure encore instinctive et intérieure. L'homme n'en réclame encore aucun reflet extérieur, cette tendance n'apparaîtra qu'au xve siècle après J.-C. Si vous étudiez l'histoire telle qu'elle est réellement, et non comme la racontent les légendes qui ont été fabriquées par notre soi-disant science historique, vous trouverez également confirmé extérieurement ce qu'à partir de données occultes je vous ai communiqué au sujet de l'esclavage en Grèce, sans lequel la civilisation grecque, que nous admirons tant, n'est pas concevable. On ne peut concevoir l'existence de l'esclavage dans la struc-

ture sociale qu'en sachant que toute cette quatrième époque post-atlantéenne est dominée par le désir qu'existe au-dehors une organisation des domaines législatif et religieux, mais pas encore d'ordre économique autre qu'instinctif.
03008 - Ce n'est qu'à partir de notre époque, dont le début ne se situe pas avant le XVe siècle avant J.-C., qu'apparaît cette exigence de voir se refléter la totalité de l'homme tripartite dans la structure sociale extérieure au sein de laquelle il vit.
03009 - C'est pourquoi nous devons aujourd'hui étudier l'homme tripartite, parce qu'il porte en lui le triple instinct d'avoir dans l'ordre extérieur, dans la structure sociale, ce dont je vous ai parlé : tout d'abord un domaine spirituel ayant sa propre administration, sa propre structure, puis un domaine administratif, domaine de la sécurité et de l'ordre, c'est-à-dire un domaine politique qui, lui aussi, est autonome, et enfin un domaine économique. Et c'est ce domaine économique dont notre époque exige pour la première fois une organisation extérieure. L'instinct de voir l'homme concrétisé dans l'image de la structure sociale n'apparaît qu'à notre époque. C'est la raison profonde pour laquelle ce n'est plus un simple instinct économique qui agit, et qui explique pourquoi cette nouvelle classe économique, le prolétariat, aspire à organiser extérieurement la structure économique, aussi consciemment que le fit la quatrième époque post-atlantéenne pour la structure régissant le domaine législatif, et la troisième, l'époque égypto-chaldéenne, pour la structure théocratique.
03010 - Ceci, mes chers amis, est la raison interne. Et vous ne pourrez juger justement de la conjoncture actuelle qu'en prêtant attention à cette raison interne. Vous comprendrez aussi pourquoi, il y a huit jours (2), il m'a fallu vous présenter cet ordre social ternaire. Il n'a vraiment pas été inventé, comme le sont justement aujourd'hui tous ces programmes établis par d'innombrables sociétés. Il résulte des forces que l'on peut observer lorsqu'on tient compte de la réalité de l'évolution. Il faut arriver à comprendre de manière véritablement concrète et objective les impulsions de l'évolution inhérentes au devenir de l'humanité.

209 - SI L'ARGENT À TOUJOURS À FAIRE AVEC PRESTATION, IL N'Y A PLUS DE TRAVAIL FORCÉ.

+ Source GA 331, p. 058-061, 1/1989, 14/06/1919, Stuttgart + + - FG - +

Vous n’avez besoin que d’avoir un sens vivant pour ce qu’est un bout de papier, et vous vous direz : un bout de papier ne peut jamais être de la même manière une marchandise comme, par exemple, une miche de pain, que vous achetez dans un magasin. Je pense, c’est quelque chose, que le plus humble entendement peut comprendre, aucune science ne peut prétendre autre chose. Que ce que vous sortez comme papier monnaie de votre porte-monnaie, ne peut être une marchandise, mais seulement un ordre de paiement pour l’obtention d’une marchandise, rien d’autre. Il doit être une fois produit une marchandise, donc fournit quelque chose. Une prestation est dans ce sens aussi marchandise. Ce morceau de papier doit avoir été créé par un tel processus, qui produit la marchandise, la prestation, et ainsi le bout de papier ne représente que le pont entre la marchandise, que vous achetez dans le magasin, et cette marchandise qui doit être une fois produite, afin qu’on ait pu obtenir sur cette marchandise l’ordre de paiement en papier. C’est dit simplement le processus économique. Chaque autre élément dans le processus économique est malsain. Rien d’autre ne peut être échangé dans le processus économique, quand il doit être sain,

que marchandise contre marchandise.
Mais maintenant nous demandons : sera aujourd'hui échangé dans le processus économique purement marchandise contre marchandise ? Non, et aussitôt qu'on considère cela convenablement, on vient sur ce dont il s'agit. Aujourd'hui dans le processus économique ne sera pas échangé purement marchandises contre marchandise, mais aujourd'hui dans le processus économique sera échangé aussi peut-être, représenté par l'argent, alors marchandise ou argent contre travail. La force de travail sera aujourd'hui payée dans le processus économique tout comme marchandise. Mais par cela la force de travail est placée dedans le processus économique.
Voyez-vous, il y a une toute simple réflexion, qui peut vous montrer que la force de travail n'appartient pas du tout dans le processus économique, parce que dans sa manière ne peut, en fait, jamais être comparée avec une marchandise. On doit seulement en rapport à telle chose remettre aujourd'hui à leur place les représentations tout à fait complexes de l'humain. On doit arriver sur comment les humains ont appris à penser à l'envers sur ces choses.
Voyez une fois, une prestation de travail est liée avec un certain effort de l'organisme humain. Maintenant, l'humain peut même, aussi quand ce ne lui est pas nécessaire, par exemple, fendre du bois, avoir le besoin de travailler cependant. Alors, il fait du sport par exemple. Et la quantité de travail que l'un utilise sur le sport, elle pourrait sous d'autres conditions justement tout autant user le corps – quand il s'applique particulièrement au sport – comme le travail qui use le corps de celui qui fend du bois. Le travail n'a rien à voir avec le processus économique, mais le travail n'a à voir avec le processus économique seulement par là qu'il est appliqué sur quelque chose d'économiquement plein de valeur. Le sport est quelque chose de sans valeur économiquement, est purement là pour l'égoïsme de l'humain. Fendre du bois est plein de valeur. Par cela que le travail est plein de valeur économiquement, il devient partie composante du processus économique. Mais ce qui au travail est l'essentiel, c'est qu'en rapport à l'application de mon travail je dois être un humain libre, que je ne puisse pas être poussé à cela par une contrainte économique de placer mon travail d'une manière quelconque au service du capitalisme. Quand il s'agit de l'application de la force de travail, là interviennent liberté et non-liberté et contrainte. Comment le travail doit être un objet du droit et non un objet de la vie économique est par cela ce qu'on doit de manière toute simple se rendre clair.
Dans la vie économique, a une signification seul ce qui sera fabriqué, produit par travail ; cela doit être payé. Mais ne doit pas être là un entrepreneur, qui paye au travailleur sa force de travail. Comment se comportent vis-à-vis l'un de l'autre contremaître et travailleur, cela doit être défini sur un tout autre sol, sur le sol du droit. En rapport à la vie économique, quand véritable droit est disponible, le travailleur et le contre-maître ne peuvent être qu'associés qui se partagent entre eux de manière correcte le résultat de la prestation. À l'avenir il ne pourra plus y avoir de payements de la force de travail, cela signifie : le rapport de rémunération doit dégager, le rapport de rémunération n'a pas le droit d'exister plus longtemps.

Un contexte devra être amené, et c'est alors un contexte social, où le contremaître et le travailleur fabriquent les marchandises conjointement et ce qu'ils fabriquent ensemble comme libres associés est d'une manière correcte partagé ensemble d'après le contrat de marchandises, pas le contrat de travail. Seulement quand une telle transformation des rapports de production sera amenée, on pourra parler de socialisation. Mais alors on cessera aussi par là dans un programme de socialisation d'utiliser tous les vieux concepts encore basés sur le capitalisme. On doit tout à fait fondamentalement transformer son penser (NDT : umdenken) On doit vraiment jeter au tas les vieilles représentations, pas à peu près purement parce que ce sont des représentations, mais parce qu'elles sont fichées dans la vie.
Mais maintenant encore quelque chose d'autre doit être surveillé. Quand la force de travail devra être placée à l'intérieur du processus économique, alors doit être là quelque chose. Et qu'est-ce ? Voyez-vous, là je dois de nouveau revenir sur le fait primordial du processus économique, sur le porte-monnaie et le magasin. Quand le feuillet, que j'ai dans le porte-monnaie, n'est vraiment rien d'autre que le bon à valoir sur une marchandise, alors ne peut régner fondamentalement pas du tout de contrainte au travail, car alors d'une manière quelconque ce billet doit toujours reconduire sur quelque chose, qui a été placé dans le monde comme prestation. Et il s'agit seulement qu'alors cette prestation circule, circule ainsi que la consommation règle la production à chaque instant. Mais ainsi n'est donc pas la chose aujourd'hui. Ce que je porte dans le porte-monnaie, c'est devenu aujourd'hui toute autre chose par le processus économique des temps récents qu'un ordre de paiement sur la marchandise. Cela est devenu marchandise en soi, est devenu quelque chose qui dans l'ordre social a une valeur autonome. Mais c'est devenu cela seulement par ce qu'une sorte de marchandise – qui au fond pourrait tout à fait être déconnectée, si seulement aussi l'État commerçant dirigeant Angleterre le déconnectait avec, alors elle pourrait être entièrement déconnectée du processus économique, dans un processus économique interne elle peut toujours être déconnectée, on aurait alors seulement encore besoin de prendre un autre égard vis-à-vis de l'étranger -, que ce billet, que je porte dans le porte-monnaie, a une autre signification qu'être un pur à-valoir sur marchandise. Cela brouille seulement de ce que par les conditions d'État a été créer une marchandise, qui en fait n'est pas une marchandise, notamment l'or ou l'argent. Les deux ne sont en réalité pas marchandise, mais sont représentés par le billet. Par là le processus de l'argent sera détaché du processus économique, sera tiré hors du processus économique, par là l'agent sera fait marchandise lui-même, et par là l'argent peut, qui en réalité n'a pas le droit d'être marchandise, devenir dans le processus économique pour lui entièrement autonome. Mais c'est le fondement du capitalisme.
[Quand on peut gérer entièrement autonome avec l'argent, qu'est-ce qui apparaît là ? Là ne peut jamais être créé autrement que par là que des marchandises seront fabriquées, mais marchandise ne peut être fabriquée dans la vie économique de la division du travail jamais autrement que par travail, ainsi apparaît pouvoir sur la force de travail par le capital. Capital n'est rien d'autre que pouvoir sur force de travail humain.]* On reçoit la possibilité, de se procurer de la force de travail humain, en ce qu'on détache l'argent comme marchandise autonome du processus économique pendant que l'argent en fait devrait être un billet sans valeur dans le sens

d'un à valoir sur ce que comme marchandise on échange par l'argent. Mais par ce détachement de l'argent, la force de travail est devenue valet du pouvoir « capital ». Par là règne aujourd'hui quelque chose dans le processus économique qui par exemple le fausse continuellement en rapport à la formation des prix. Car pendant que je ne devrais que payer les marchandises, je dois payer avec la force de travail. Mais parce que sur la force de travail règne le pouvoir du capital, la force de travail sera payée si peu cher que possible, parce que naturellement le pouvoir qui règne, a la tendance à acheter si peu cher que possible. La force de travail est-elle contenue elle-même dans le processus économique, ainsi sera-t-elle rendue peu chère par le capitalisme.
Ce dont il s'agit, c'est que la force de travail doit sortir du processus économique. Dans le processus économique n'a le droit d'être que marchandise.

210 - MESURE DU TRAVAIL FIXÉE DÉMOCRATIQUEMENT S'EXERCE SUR LES PRIX.

+ Source GA 023, p. 077-080, 6/1976, 28/04/1919, + + - - +

[02/30] On peut percevoir à quel point les pensées avancées ici sont fondées dans la vie véritable de l'humanité, quand on dirige le regard sur le travail que l'homme accomplit pour l'organisme social, par sa force physique de travail corporel. Dans la forme économique capitaliste, ce travail s'est incorporé à l'organisme social de telle façon que l'employeur l'achète à l'employé, comme une marchandise. Un échange s'établit entre argent (représentant de marchandise) et travail. Mais dans la réalité un tel échange ne peut s'accomplir; il ne fait que sembler s'accomplir. [* Dans la vie, il est tout à fait possible non seulement que des processus soient expliqués dans un sens erroné mais qu'ils s'accomplissent dans un sens erroné. Argent et travail ne sont pas des valeurs échangeables; seuls sont échangeables argent et produit du travail. Si je donne de l'argent en échange du travail, je fais alors quelque chose de faux; je crée un processus illusoire, car en réalité je ne peux donner de l'argent que pour le produit d'un travail.] En réalité, l'employeur reçoit de l'ouvrier des marchandises qui ne peuvent être produites que si l'ouvrier donne sa force de travail pour leur production. De la contre-valeur de ces marchandises, l'ouvrier reçoit une part; l'employeur reçoit l'autre part. La production de la marchandise se fait par l'action conjointe de l'employeur et de l'employé. Ce n'est que le produit de cette action en commun qui passe dans le circuit de la vie économique. La fabrication du produit exige un rapport juridique entre ouvrier et entrepreneur. Par la nature de l'économie capitaliste, ce rapport peut cependant être transformé: être conditionné par la suprématie économique de l'employeur sur l'ouvrier. Dans un organisme social sain, il doit être mis en évidence que le travail ne peut être payé. On ne peut pas, comme on le fait dans le cas d'une marchandise, lui attribuer une valeur économique. Ce n'est que la marchandise produite par le travail qui aura une telle valeur, en comparaison avec d'autres marchandises. De quelle façon et dans quelle mesure un homme a à travailler pour le maintien de l'organisme social, cela doit être réglé sur la base de ses capacités et en tenant compte des conditions d'une existence digne et humaine. Et cela ne peut se faire que si l'État effectue cette régulation en toute indépendance des organes de gestion de la vie économique.

[02/31] Par une telle réglementation, se créera, pour la marchandise, une base de valeur comparable à celle qui est donnée par les conditions de la nature. De même que la valeur d'une marchandise est donnée par rapport à une autre en fonction des matières premières, ainsi la valeur marchande devra-t-elle devenir dépendante de la nature et de la quantité du travail qui, selon l'ordre juridique, pourra être mis en œuvre pour la création de cette marchandise. [* Un tel rapport entre le travail et l'ordre juridique contraindra les associations actives dans la vie économique à compter avec ce qui «est du droit» comme avec une condition préalable. C'est cependant par-là qu'on arrivera à ce que l'ordre économique dépende de l'Homme, et non pas l'Homme de l'ordre économique.]
[02/32] La vie économique sera de cette manière soumise de deux côtés à ces conditions nécessaires: du côté des ressources naturelles, que l'humanité doit prendre comme elles lui sont données; et du côté de la base juridique qui doit être créée, du fond de la conscience du droit, dans l'État politique, indépendant de la vie économique.
[02/33] Il est évident que par une telle conduite de l'organisme social le niveau de la prospérité économique montera ou baissera en fonction du travail qui sera employé selon les critères de la conscience du droit. Une telle dépendance de la prospérité économique est toutefois nécessaire dans un organisme social sain. Elle seule peut empêcher que l'homme ne soit utilisé par la vie économique à un point tel qu'il ne peut plus ressentir son existence comme digne d'un être humain. Et c'est justement de la présence du sentiment que l'existence est indigne d'un homme que proviennent, en vérité, tous les ébranlements de l'organisme social.
[02/34] Contre un trop forte baisse du niveau de vie provenant du juridique, existe une possibilité d'intervention assez semblable à celle qui permet, de l'autre côté, d'améliorer les ressources naturelles. On peut, par des moyens techniques, rendre plus productif un sol qui l'est peu; si l'on y est incité par une trop forte baisse de la prospérité, on peut modifier la quantité de travail et la façon de travailler. Mais cette modification ne doit pas être issue, sans intermédiaire, du circuit de la vie économique. Mais s'effectuer à partir de la compréhension qui se développe au sein de la vie juridique, indépendante de la vie économique.

211 - MOTIVATION AU TRAVAIL DE LA VIE DE L'ESPRIT ET DE LA VIE JURIDIQUE PLUTÔT QUE DE LA VIE ÉCONOMIQUE.

+ Source GA 024, p. 048-052, 2/1982, 00/08/1919, + + - G. Klockenbring - +

CAPACITÉ DE TRAVAIL, VOLONTÉ DE TRAVAIL ET ORGANISME SOCIAL TRIPARTITE

Des personnalités de tendance socialiste estiment que la forme actuelle du profit constitue dans l'économie un stimulant du travail dont la suppression permettra l'instauration d'un ordre social plus sain. De tels penseurs se trouvent dès lors devant une question pressante: qu'est-ce qui engagera les hommes à consacrer leurs capacités et leurs énergies à la production économique quand celle-ci ne leur offrira plus la satisfaction égoïste du profit personnel? On ne peut pas dire que les partisans de la socialisation accordent à cette question toute l'attention qu'elle mérite. Exiger qu'à l'avenir l'homme ne travaille plus pour lui-même mais pour la communauté reste une vaine exhortation tant que l'on n'aura pas une connaissance réelle de ce qui peut déterminer les âmes à reporter sur une cause commune le dévouement qui jusqu'ici servait leur intérêt i personnel. On peut s'imaginer que la répartition du

travail de chacun, régie par l'administration centrale, permettrait aussi une répartition équitable des produits du travail par cette administration centrale. Mais c'est une illusion. Cette hypothèse tient certes compte d'un besoin de consommation qui doit être satisfait; mais elle néglige le fait que la simple connaissance de ces besoins reste loin d'engendrer en l'homme le dévouement à la production, s'il doit produire pour la communauté et non pour lui-même. L'homme n'éprouve aucune satisfaction à savoir qu'il travaille pour la société. C'est pourquoi ce savoir ne lui servira pas de stimulant.

Si l'on veut supprimer le profit égoïste comme stimulant du travail, il faut le remplacer par un autre. Si le dynamisme du circuit économique se fonde sur d'autres éléments que le profit personnel, l'administration ne dispose d'aucune prise sur la volonté de travail. Par le fait même de cette impuissance elle répond à une exigence sociale ressentie par une grande partie de l'humanité parvenue au stade actuel de l'évolution: le refus de travailler par contrainte économique. Les hommes de cette catégorie voudraient travailler pour des mobiles plus conformes à la dignité humaine. Sans doute chez beaucoup d'entre eux ce désir se trouve-t-il encore à l'état d'impulsion inconsciente, instinctive; mais dans la vie sociale, ces impulsions inconscientes ont une portée bien plus grande que les idées consciemment exprimées. Les idées conscientes sont souvent issues d'une incapacité de voir clair en soi-même. 'occuper seulement de ces idées c'est rester à la surface des choses. Il faut donc ne pas se leurrer sur des idées superficielles et prêter attention aux aspirations réelles et profondes de l'humanité. Il est incontestable, :Vautre part, qu'à notre époque, mouvementée, dans la vie sociale, de bas instincts se déchaînent. Mais e invoquant contre elle les agissements de tels instincts, on ne saurait étouffer la revendication, justifiée, d conditions d'existence plus conformes à la dignité humaine.

Si la structure économique ne comporte plus de stimulant direct de la volonté de travail, cette action stimulante devra émaner d'un autre secteur de l'organisation sociale. La conception de l'organisme social tripartite tient compte du stade actuel de notre évolution en réduisant la vie économique aux seuls processus économiques. Les organes administratifs de l'économie seront en mesure de fournir des renseignements précis sur les besoins de la consommation, la meilleure méthode de distribution, la nécessité d'augmenter ou de diminuer tel secteur de production. Mais ces informations techniques n'engendrent pas la productivité subjective; de même, l'administration n'aura pas les moyens d'instaurer un système d'éducation et d'enseignement cultivant les facultés individuelles qui sont la source de l'activité économique. Dans le cadre de l'ancien système économique ces facultés étaient cultivées dans l'espoir du profit. personnel. Les injonctions émanant d'une administration à caractère purement gestionnaire sont impuissantes à stimuler le développement des facultés individuelles tout comme elles sont impuissantes à mobiliser la volonté de travail des individus. La conception de l'organisme social tripartite veut éviter cette erreur. Par la vie culturelle autonome elle veut offrir à l'individu un champ d'expérience directe où il acquiert une connaissance vivante de la société humaine pour laquelle il est appelé à travailler. Il y apprend à apprécier les rapports de structure entre le travail individuel et l'ensemble de l'ordre social, et parvient à aimer son propre travail en raison de sa valeur pour la collectivité. La vie culturelle autonome, telle que la conçoit la tripartition, prépare le terrain à des forces nouvelles qui pren-

dront le relais des mobiles égoïstes entretenus par l'appât du gain. L'autonomie de la vie culturelle est la condition indispensable à l'éclosion d'un amour de la société humaine comparable à l'amour qu'apporte l'artiste à la création de ses oeuvres. Si nous ne sommes pas prêts à cul!tiver cet amour dans l'autonomie de la vie de l'esprit, nous ferons mieux d'abandonner l'espoir d'une réorganisation sociale. Qui doute de la perméabilité des . hommes aux forces de l'amour remet nécessairement en question la possibilité d'exclure le profit personnel de la vie économique. Qui ne peut croire que l'autonomie de la vie culturelle engendre cet amour dans les âmes ignore que la passion du gain n'est pas une qualité inhérente à la nature humaine, mais résulte de la subordination de la vie spirituelle à l'Etat et à l'économie. L'opinion courante que la tripartition reste irréalisable avec les hommes d'aujourd'hui, se fonde sur cette erreur. En réalité, l'organisme social tripartite exerce une action pédagogique qui rend les hommes différents de ce qu'ils étaient par suite du système ancien d'économie politique.
De même que la vie culturelle autonome engendrera 'les impulsions nécessaires au développement des facultés individuelles, l'organisation juridique fondée sur une constitution démocratique fournira le ressort indispensable à la volonté de travail. Dans un organisme social où la sauvegarde des droits personnels deviendra un acte de réciprocité entre individus majeurs et responsables, les rapports ainsi établis auront le pouvoir d'enflammer la volonté de travailler «pour la communauté». Il ne faudrait pas oublier que la qualité des apports humains est la condition préalable à tout sentiment de solidarité, et que cette solidarité peut s manifester dans la volonté de travail. La réalisation d'un Etat constitué de la sorte permettra à chaque individu de s'intégrer de façon organique et en toute connaissance de cause dans le champ des activités communes. Chacun connaîtra la raison de son travail et de ce fait éprouvera le désir de travailler dans une communauté à laquelle il sait appartenir de par sa volonté.
Quiconque accepte l'idée de l'organisme social tripartite se rend compte que la société coopérative de structure étatique visée par le socialisme d'orientation marxiste ne peut créer le ressort indispensable à la capacité et à la volonté de travail. Fort de cette certitude il s'opposera à ce que la réalité concrète de l'ordre social fasse oublier l'essence profonde de l'être humain. Une pratique de la vie digne de ce nom ne saurait s'en tenir aux seules institutions concrètes; elle doit tenir compte à la fois des possibilités actuelles et futures de l'être humain.

212 - LE TRAVAIL SE LAISSE DÉCIDER PAR DES DÉCISIONS À LA MAJORITÉ.

+ Source GA 297a, p. 036-036, 1/1998, 21/02/1921, Utrecht + + - FG - +

Entre les deux, la vie spirituelle libre et la vie économique associative, se tient alors le particulièrement politique, la particulière vie d’État, où les décisions à la majorité ont leur justification ; où tout, aussi le travail humain, vient au débat, pour qui chaque humain devenu majeur est compétent. Dans la vie spirituelle libre, chaque humain devenu majeur n’est pas compétent ; là des décisions à la majorité ne pourraient que tout altérer, tout comme dans la vie économique. Mais il y a par exemple manière et mesure du travail, du travail humain ; il y a des domaines où l’humain, quand il est devenu majeur, est compétent, où un humain se tient comme égal vis-à-vis de l’autre. C’est le domaine étatique-juridique, politique proprement dit dans

l'organisme social triarticulé.

213 - VÉRITABLE DROIT DU TRAVAIL PAR TEMPS DE TRAVAIL FIXÉ DÉMOCRATIQUEMENT.

+ Source GA 328, p. 152-153, 1/1977, 08/03/1919, Zürich + + - FG - +

Sur base associative devra reposer le cycle du processus économique ; sur de purs fondements démocratiques, sur le principe de l'égalité, de tous les humains dans leur rapport les uns aux autres, devra reposer au sens étroit à vrai dire l'organisation politique. De cette organisation politique jaillira quelque chose de tout à fait autre que le pouvoir économique, lequel fait le travail marchandise. De la vie politique séparée de la vie économique jaillira le vrai droit du travail, où unique et seul, d'après ce qui peut être négocié entre humain et humain comme humains, mesure et travail et autre peuvent être fixé sur la force de travail.

Comme on peut aussi croire, que les choses seraient déjà dans les temps récents devenues meilleures : ce sur quoi il s'agit fondamentalement, n'est pas devenu mieux. Par la manière, comme la force de travail du prolétaire se tient dans le processus économique, le prix de la force de travail faite marchandise dépendra des prix des autres produits économiques, des prix des marchandises. Cela chacun le voit qui vraiment plus profondément regarde dedans le processus économique. Autrement sera la chose, quand indépendamment des lois de la vie économique et son administration, à partir de l'État politique, de la pure administration et législation démocratique de l'État politique existera un droit du travail. Qu'est-ce qui apparaîtra alors ? Alors apparaîtra, que ce que l'humain fournit par sa force de travail à l'organisme social, dans un aussi vivant, par soi déterminé rapport se tient comme aujourd'hui les fondements naturels. On peut quelque peu déplacer à l'intérieur de certaines frontières la fertilisation technique du sol et semblable ; seules ces bases naturelles déterminent cependant la vie économique en mesure des plus abondantes à partir d'un côté. Tout comme de ce côté la vie économique sera déterminée de dehors, ainsi doit à partir de l'autre côté être déterminée la vie économique, en ce qu'elle ne rende plus la force de travail dépendante d'elle, mais qu'à partir de purs soubassements humains une certaine force de travail puisse être offerte. Alors, le travail fait le prix d'une marchandise, alors la marchandise ne détermine plus le prix du travail !

Alors, peut seulement au plus apparaître que, quant à partir de quelque fondement la force de travail ne peut être fournie suffisamment, la vie économique s'appauvrit. Mais à cela doit être remédié par cela que sur sol du droit sera cherché le remède, et non de la pure vie économique.

214 - SALAIRE EST UNE NON VÉRITÉ SOCIALE.

+ Source GA 332a, p. 073-075, 2/1977, 25/10/1919, Zurich + + - FG - +

Question: à partir de quoi le salaire du travail doit-il être payé, si pas par la recette de la marchandise ?

Penser sur le salaire du travail – le temps est donc ainsi avancé, que je ne peux que brièvement aller là-dessus -, est en fait vraiment intéressant. Il est remarquable, comme de proche en proche unique et seule la vie économique a si fortement agit hypnotisant, que dans l'époque dans laquelle l'humanité commença à s'adonner à la grande illusion, que le programme socialiste éprouva justement à une pleine transformation en rapport à de telles choses. Il appartient aux plus intéressantes études du mouvement moderne des travailleurs, de faire connaissance des trois programmes : le programme d'Eisenach, le Gotha, le programme d'Erfurt. Prend-on les programmes – jusqu'à celui d'Erfurt, qui a été arrêté en 1891 -, ainsi on trouve partout : là est encore disponible une conscience de ce que doit être travailler à partir de certaines visions du droit – et de l'État – et politique. De cela on trouve comme les deux exigences principales du programme le plus ancien la suppression du salaire et la mise en place de droits politiques égaux. Mais le programme d'Erfurt est entièrement purement un programme économique, mais un politisé, comme je vous l'ai exposé aujourd'hui. Là sont présentées des exigences principales : transfert des moyens de production dans l'administration commune, dans la propriété commune, et production par la communauté. Le programme est fixé purement économiquement, mais pensé politiquement.
On pense si fortement dans les sens de l'actuel ordre de société, de l'ordre social actuel, qu'on ne discerne absolument pas dans de larges cercles, comment donc le salaire en tant que tel en réalité est une non-vérité sociale. En réalité, le rapport consiste ainsi que l'ainsi nommé salarié travaille avec le dirigeant de l'entreprise, et ce qui à lieu, est en réalité un affrontement – qui sera seulement cachée par toute sorte de rapports trompeurs, par des rapports de pouvoir le plus souvent et ainsi de suite – sur la répartition du résultat. Si on voulait parler paradoxe, on pourrait dire : un salaire il n'y en a pas du tout, mais il y a une répartition du résultat - déjà aujourd'hui, seulement que dans la règle aujourd'hui celui qui est le faible économique, se trouve taper sur l'oreille lors de la répartition. C'est toute la chose. Il s'agit de ce qu'ici pas quelque chose qui seulement repose sur une erreur sociale soit transporté sur la réalité. Dans l'instant où la structure sociale est ainsi comme je l'ai exposée dans mon livre « Les fondements de la question sociale », il deviendra transparent, comment une collaboration existe entre les ainsi nommés employés et employeurs, comment ces concepts employés et employeurs arrêtent, et comment un rapport de répartition existe.
Alors, le rapport de salariat a absolument complètement perdu sa signification Mais alors n'a plus le droit d'être pensé à payer le travail comme tel ; C'est naturellement l'autre pôle. Le travail sera subordonné à un rapport de droit – je parlerai encore de cela demain - ; le travail sera d'après mesure et manière déterminé dans la vie commune démocratique, dans l'État de droit. Le travail sera ainsi les forces de la nature, comme bases de l'ordre économique, et ce qui sera produit, ne sera pas là comme mesure pour une quelconque rémunération.
Ce qui sera là sur le sol économique sera seulement la valorisation de la prestation. Là il s'agit de ce que soit connu le fondement, dans une certaine mesure la cellule originelle de la vie économique. Cette cellule originelle, je l'ai souvent exprimée ainsi, que je disais : dans l'essentiel les institutions que j'ai décrites aujourd'hui doivent partir de ce que par l'action vivante des associations chaque humain reçoit comme

équivalent pour quoi il fabrique, qui le met en position, de satisfaire ses besoins aussi longtemps jusqu'à ce qu'il aura fabriqué à nouveau un produit identique. Parlé simplement : si je fabrique une paire de bottes, ainsi par les institutions que j'ai aujourd'hui esquissées, ces bottes doivent être d'autant de valeur, je dois recevoir autant pour cela, que j'ai besoin, jusqu'à ce que j'ai de nouveau apprêté une paire de bottes.
Donc, il ne peut pas du tout s'agir d'une quelque détermination du salaire pour travail, mais de la détermination des prix réciproques. Doit être encalculé naturellement tout ce qui est soutien d'invalides, malades et ainsi de suite, pour l'éducation des enfants et ainsi de suite. Là-dessus, dois encore être parlé. Il s'agit de ce qu'une telle structure sociale soit créée, par laquelle la prestation soit vraiment poussée à l'avant-plan, mais le travail puisse être purement fondé sur un rapport de droit, car il ne peut être réglé autrement, que l'un travaille pour les autres. Mais cela doit être réglé sur le sol du droit : comment l'un travaille pour les autres, cela n'a pas le droit de se tenir sur le sol du marché des rapports économiques. Vous verrez donc demain que ces choses se tiennent aussi absolument sur de véritables bases réelles.

215 - LE PROBLÈME EST UN DROIT DU TRAVAIL MANQUANT ET LE MÉSUSAGE DES FACULTÉS SPIRITUELLES.

+ Source GA 193, p. 081-082, 3/1977, 09/03/1919, Zürich + + - Patrick Durand - +

J'ai souvent évoqué que les temps modernes avaient fait du travail une marchandise. Les contrats de travail ordinaires n'y changent rien, car on y considère que la force de travail est une marchandise, et on y détermine la quantité de travail due par l'employé à l'employeur. Pour qu'une relation saine s'établisse entre employeur et employé, le contrat ne doit plus porter sur le travail, lequel est déterminé par la sphère du droit de l'État politique, mais il doit porter sur la distribution des produits engendrés entre le travail manuel d'une part et le travail de l'esprit d'autre part. Le contrat avec l'employé ne peut s'étendre que sur la marchandise produite, mais pas sur le rapport entre la force de travail et l'entrepreneur. C'est la seule manière d'établir des bases saines.
04026 - Les gens demandent d'où viennent dans la vie sociale les maux liés au capitalisme ? Ils disent : ces maux viennent de l'ordre économique capitaliste. Or, les maux ne peuvent aucunement naître d'un ordre économique : ils naissent avant tout de ce que nous n'avons pas de réelles lois du travail pour protéger le travail. Ils proviennent en outre de ce que nous ne sommes pas conscients de vivre dans un mensonge à la vie ni du fait qu'on prive le travailleur de sa juste part. Sur quoi repose cette injustice ? En réalité elle n'est pas fondée sur l'ordre économique mais sur l'ordre social lui-même qui permet que les facultés individuelles des employeurs ne soient pas partagées de façon correcte avec les travailleurs. Considérant les produits, on est obligé de partager car ils sont issus de la collaboration du travail physique et du travail de l'esprit. Or, que signifie au juste utiliser les capacités individuelles pour prendre à l'autre ce qui ne devrait pas lui être pris ? C'est le tromper, prendre avantage sur lui! Il suffit de regarder cela en face pour comprendre que le problème ne réside pas dans le capitalisme, mais dans l'usage impropre des capacités d'esprit. C'est là que se trouve le lien avec le monde spirituel. Commencez donc par guérir l'organisation de l'esprit de sorte que les capacités d'esprit ne soient plus désormais développées en vue de prendre avantage sur les travailleurs. Vous introduirez ainsi

la santé dans l'organisme social ! Il importe partout de porter le regard au bon endroit.

216 - LE TRAVAIL N'A PAS LE DROIT D'ÊTRE UNE MARCHANDISE, CAR IL N'A PAS LE DROIT D'ÊTRE UTILISÉ SANS RESTE.

+ Source GA 330, p. 035-036, 2/1983, 22/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

Ainsi comme la vie économique jouxte d'un côté la frontière des conditions naturelles, ainsi doit-elle jouxter de l'autre côté à la vie de droits de l'État. À cela appartiennent aussi les rapports de propriétés, les rapports de travail, le droit du travail. Aujourd'hui la chose se tient ainsi que le travailleur encore toujours malgré le contrat de travail est attelé avec sa force de travail dans le cycle de la vie économique. Cette force de travail doit sortir du cycle de la vie économique, malgré la peur de Walther Rathenau. Et d'ailleurs elle doit sortir ainsi que sur le sol de droit de l'État, qui est pleinement indépendant de la vie économique, mesure, temps, manière du travail seront ordonnés à partir de purs rapports de droit démocratiques Le travailleur aura alors, avant qu'il pénètre dans la vie économique, déterminé conjointement lui-même à partir de l'ordre étatique démocratique mesure, temps et manière de son travail. Comment cette mesure, cette manière, ce caractère de la force de travail est déterminé, cela reposera à la base de la vie économique d'un côté, comme lui reposent à la base de l'autre côté les conditions naturelles. Rien ne sera en mesure dans la vie économique de déployer le caractère fondamental de cette vie économique sur la force de travail humaine. Le caractère fondamental de la vie économique est de fabriquer des marchandises, pour consommer des marchandises. Cela est le seul sain de la vie économique. Et la vie économique a justement l'essence intérieure que ce qui est attelé dans son cycle devra être consommé jusqu'à la dernière fin. Serait attelée la force de travail humaine dans le processus économique, alors elle sera consommée. Mais la force de travail humaine n'a pas le droit d'être consommée sans reste, et de ce fait n'a pas le droit d'être marchandise. Elle doit être déterminée sur le sol de la vie du droit de l'État indépendante de la vie économique, comme est créée en bas dans le sol par les forces naturelles indépendantes du cycle économique une base pour cette vie économique. Avant que le travailleur commence à travailler, il a à partir de la vie de droit déterminé manière et mesure et temps de son travail.

Je connais toutes les objections qui peuvent être faites contre le dit. On peut en objecter une avant tout. Comme une conséquence nécessaire de cette vision se donne donc, pourra-t-on dire, que ce qu'on appelle prospérité nationale, vient en dépendance ce qu'est le droit du travail. Oui, cela se passera aussi, mais ce sera une saine dépendance. Ce sera une dépendance telle qui ne demande pas après produire et produire et toujours de nouveau produire, mais qui demande : comment l'humain qui doit intervenir dans le processus économique doit-il se maintenir sain de corps et d'âme malgré le processus économique ? Comment lui sera assurée à côté de la consommation de la force de travail la disponibilité du repos, avec lequel il peut prendre part à la vie spirituelle universelle, qui doit être vie spirituelle universelle, pas une vie spirituelle de classe ? Pour cela il a besoin du repos. Et alors seulement, quand tant de conscience sociale apparaît que le repos satisfasse aussi les purs besoins humains du prolétariat, quand sera considéré que ce repos appartient tout autant à la vie sociale que la force de travail, alors arriverons-nous hors des confusions

et hors du chaos du présent.

217 - CAPITALISTES REGARDENT SEULEMENT AU TEMPS DE TRAVAIL, DÉMOCRATIE AUSSI SUR PAIX DU TRAVAIL.

+ Source GA 330, p. 092-093, 2/1983, 25/04/1919, Stuttgart + + - FG - +

Toutes les tendances, tous les buts de la vie économique tendent à consommer la marchandise. De que, de manière saine, la marchandise serait consommée, de cela il s'agit. Ce qui ne peut être épuisé, cela sera produit de manière malsaine. D'une manière quelconque, la marchandise doit pouvoir être consommée. Mais sera fait marchandise la force de travail humain par l'ordre économique capitaliste, ainsi celui qui la fait marchandise part seulement de la consommer. Mais la force de travail humaine n'a pas le droit d'être purement consommée, de cela nous avons avant toute chose besoin d'une telle socialisation, laquelle ne détermine pas seulement le temps de travail, mais laquelle avant toute chose, le temps de repos, car celui-là doit être là, quand une vie sociale communautaire doit être là. C'est cela qui montre qu'une guérison peut seule apparaître quand les cercles dirigeants de la société, les alors cercles dirigeants justifiés de la société, on tout autant un grand intérêt à ce que le travailleur a son temps de repos, comme les capitalistes actuels ont un intérêt, que le travailleur a son temps de travail.

Pour cela je vous dis : jamais la force de travail humain ne peut être comparée par le prix avec quelque marchandise. De ceci l'achat de la force de travail humain sur le marché du travail – vous comprenez, ce que ça signifie – est un gros mensonge de vie social, qui doit être éliminé. Comment parvenons-nous à dévêtir la force de travail humain du caractère de marchandise ? C'est une grande question sociale.

218 - DÉMOCRATIE FIXE TEMPS DE TRAVAIL ET VALEUR DU TRAVAIL.

+ Source GA 331, p. 275-277, 1/1989, 23/07/1919, Stuttgart + + - FG - +

C'est le premier devoir dans le train de la socialisation actuelle, que nous amenions à l'expérience, combien exprimant la situation économique, par exemple une paire de bottes, une robe et ainsi de suite ont le droit de coûter . Pas vrai, je vous ai donc cité déjà souvent la base pour la régulation des prix dans mes conférences. D'après cela il s'agit à l'avenir de ce que chacun pour ce qu'il produit lui-même reçoit autant pour qu'il puisse satisfaire ses besoins jusqu'au moment auquel à nouveau il a produit la même prestation. Exprimé autrement : quelqu'un produit une paire de bottes – ce qui suit vaut aussi pour des prestations non clairement limitées -, et ces bottes devraient avoir une valeur, qui est comparable avec d'autres biens, ainsi que ce que je reçois pour les bottes peut servir pour la satisfaction de mes besoins, jusqu'à ça qu'une nouvelle paire de bottes soit terminée. C'est ce que stipulent les situations de prix particulières. Évidemment doit aussi être inclus ce qui doit être nécessairement dépensé pour l'éducation des enfants, pour les invalides, veuves et non capables de travailler. De tout cela se donne le prix exact. Établir cela est le premier acte. Mais c'est un très grand travail. Le travail des conseils d'entreprises, si elle ne veut pas se crisper avec quelques phrases, devra commencer avec la fixation des situations de prix de ce qui sera produit, sinon on ne pourra venir à une véritable socialisation. C'est une auto-mystification quand on croit qu'on peut venir à une véritable socialisation par la fixation de salaires à partir d'autres soubassements. C'est simplement un non-sens, car vous pouvez relever les salaires n'importe comment d'après les

principes d'après lesquels jusqu'à présent ils furent payés. Vous pouvez même doubler ce que vous recevez en rémunération, et cela sera par là alors équilibrer, que les logements et produits de base deviennent de nouveau plus cher, si n'avez pas une mesure conforme à la nature, provenant de l'économie elle-même pour la formation de prix.
Cette mesure pour la formation des prix est-elle trouvée – la communauté des conseils d'entreprise aura quelques semaines à faire avec cela.- alors on aura à trouver les prix justes. Par cela sera créée une base pour ce qui doit apparaître à l'avenir, et on saura avec quoi on peut compter. Alors pourra à la place de l'ainsi jusqu'à présent nommer contrat de travail apparaître un contrat de répartition entre travailleurs spirituels et physiques. Aux travailleurs spirituels pourront, s'ils se mettent sur les rangs, évidemment aussi appartenir les jusqu'à présent entrepreneurs avec leurs expériences. Dans l'essentiel le contrat sera conclu ainsi que le travail commun du travailleur manuel et spirituel repose à sa base ; autre chose ne rentre pas en considération. Ils travaillent ensemble à quelque produit, et ce produit a un certain prix. Sous prise en compte des données du moment et possibilités, ce prix doit maintenant être réparti dans une mesure contractuelle entre dirigeants spirituels et travailleurs. Il ne sera donc plus d'une manière quelconque payé la force de travail, mais, quand on produit des biens ou dirige la production de biens, alors on obtient à la mesure du contrat de répartition la part correspondante. Accomplir cela on ne le peut seulement que quand tout est fixé, qui est droit du travail.
Maintenant on ne peut naturellement créer rien d'autre avec les conseils d'entreprise comme institutions économiques dans le sens de la tri-articulation. Dans l'avenir se tiendra cependant à côté de l'organisation économique qui a à faire de préférence avec une juste fixation des prix, le parlement juridique, dans lequel chaque humain trouve la possibilité de fixer son rapport aux autres humains. Naturellement, ce qui se passe dans le parlement juridique, n'est pas sans effet sur la vie économique. Ceux qui maintenant dans la vie économique ont à diriger une entreprise, ils devront la diriger dans le sens qu'ils observent ce qui dans le parlement juridique sera fixé à partir des principes démocratiques sur la valeur du travail et le temps de travail.

219 - LE TEMPS DE TRAVAIL D'UNE BRANCHE N'A PAS LE DROIT DE REPOSER SUR L'ARBITRAIRE D'UN SEUL.

+ Source GA 332a, p. 108-108, 2/1977, 26/10/1919, Zürich + + - FG - +

Oui, capable de jugement ensemble avec d'autres humains, de décider sur de telles questions est quelque chose d'autre que de reposer dans l'arbitraire d'un humain unique. Si vous lisez mes « Points fondamentaux de la question sociale » - et je reviendrai encore sur le droit du travail dans les conférences.-, alors vous verrez, que dans l'organisme social tri-articulé la régulation de la sorte du travail, du temps de travail devra être une affaire du droit public, que donc ce qu'ici est demandé, doit être réglé justement sur le sol démocratique du droit. Là il s'agit donc de ce qu'une telle question soit réglée par chaque humain avec tous les autres humains de l'organisme social ensemble. À cela l'humain est capable de jugement qu'il peut entreprendre une régulation sur une telle question ensemble avec les autres. Donc, il n'est pas justifié de demander : Est-ce que dans la capacité de juger de chaque humain réside de définir combien de temps de travail exige une certaine branche de produc-

tion ? – Cela ne repose très certainement pas chez l'humain particulier, dans son arbitraire ; mais cela réside dans la possibilité, de gagner là-dessus un jugement public par la régulation démocratique et la majorité démocratique sur un tel sol du droit, comme je vous l'ai décrit aujourd'hui.

220 - SEULS IDÉE ET AMOUR PEUVENT REMPLACER SALAIRE COMME MOTIVATION.

+ Source GA 001, p. 128-128, 4/1987, 00/00/1987, + + - fg - FG +

Ce que Hartmann amène comme raisons pour le pessimisme, cela signifie pour la vue, que rien ne peut nous contenter pleinement dans le monde, que constamment l'ennui l'emporte sur le plaisir, cela j'aimerais tout de suite le décrire comme le bonheur de l'humanité. Ce qu'il présente, ne sont pour moi que des preuves qu'il est vain, d'aspirer à un bonheur. Nous devons justement abandonner une telle aspiration et chercher notre vocation purement là-dedans, de remplir désintéressé chaque tâche idéale, que notre raison nous détermine. Qu'est-ce que cela signifie d'autre, que nous devrions chercher notre bonheur seulement dans l'accomplir, dans l'activité sans relâche ?

Seul l'actif et d'ailleurs l'actif désintéressé, qui avec son activité n'aspire à aucun salaire, remplit sa vocation. C'est stupide de vouloir être rétribué pour son activité ; il n'y a pas de vrai salaire. Ici Hartmann devrait continuer à construire. Il devrait montrer, ce qui donc sous de telles conditions pourrait être le seul mobile de tous nos actes. Il peut, quand la vue d'un but aspiré tombe, seulement être là l'ardeur désintéressée à l'objet, auquel on dédie son activité, ce peut être que l'amour. Seul un acte à partir de l'amour peut en être un moral. L'idée doit être dans la science, l'amour être dans l'acte de notre guide (NDT « Leitstern » = « étoile directrice »). Et avec cela nous sommes de nouveau arrivés à Goethe. « À l'humain actif, il s'agit de ce dont il fasse le juste, que le juste arrive, ne doit pas le concerner. » « Tout notre exploit réside là dedans que nous abandonnions notre existence, pour exister. » («Dictons en prose » ; écrits scientifiques, série 4, 2e section, p 464 et 441).

221 - voir 197

222 - CAPITAL N'APPARTIENT À PERSONNE.

+ Source GA 330, p. 176-177, 2/1983, 13/05/1919, Stuttgart + + - FG - +

À l'avenir il apparaîtra du capital par un humain capable pour une entreprise précise. Ce capital apparaîtra seulement par la confiance que d'autres humains auront en lui, qui lui donneront ce qu'ils fournissent comme travail de plus (NDT Mehrarbeit) par-dessus leurs besoins. Il sera dans la situation dans une certaine mesure à la charge d'un groupe confiant en lui, mais cela signifie l'universalité de l'organisme social, de construire une telle entreprise, qu'aujourd'hui seulement peut être construit par le capital privé et la jouissance privée du capital. Mais alors, quand l'entreprise est construite, alors survient quelque chose, ce contre quoi en fait aujourd'hui le travailleur combat, il survient la possession du moyen de production. Se tiennent face à face, après que la construction du moyen de production est accomplie, le travailleur par le contrat et celui qui est le conducteur technique ou sinon spirituel de l'entreprise. Les moyens de production n'appartiennent à personne, la possession de moyen de production s'arrête. Et au moment où par les capacités par-

ticulières du conducteur n'est plus justifiée la coopération de l'entreprise avec ce conducteur, ce conducteur est obligé de transmettre le moyen de production à un autre consortium, à un autre groupe de personnes.
Indirectement ou directement ! Par là sera atteint à l'avenir ce que je dois appeler la circulation du capital et arrêter la possession privée de capital ! Le capital sera incorporé de manière saine à l'organisme sociétalement socialisé. Il circulera dans cet organisme sociétal, comme le sang circule dans l'organisme animal ou humain, où il n'aura aussi pas le droit d'être pris en considération unilatéralement par un organe, mais doit circuler par tous les organes. Libre circulation du capital ! C'est cela qui en vérité sera exigé par l'avenir.
Dans un tel organisme social, dans lequel le capital circule ainsi libre, est aussi seulement possible véritable liberté du travail. Car ainsi que la propriété privée du capital est en fait la cinquième roue de la voiture vis-à-vis des fonctions sociétales, ainsi la force de travail humain est parvenue comme contrepartie du capital dans une situation de contrainte sous la domination du capitalisme. Ce qui est nécessaire pour la guérison de la société humaine, cela sera atteint par la circulation du capital, que personne ne possède. Ce qui aujourd'hui est payé vers dehors, est cherché vers l'extérieur à partir des moyens de productions, ce que les gens nomment leur capital ou leur rente en billets d'hypothèques, en cédule hypothécaire ou obligation et ainsi de suite, cela est absolument inutile dans le véritable processus de l'évolution humaine de l'ordre sociétal. Cela est pris sorti de l'ordre sociétal, et cela place les humains, qui l'extraient, eux-mêmes hors de cet ordre sociétal, les fait plus parasites et ceux qui génèrent les grandes forces de l'insatisfaction à l'intérieur de l'organisation sociale. Ce que je vous ai expliqué sur la circulation du capital, maintes gens le trouveront évidemment hautement mal pratique. Je le crois. Mais trouver mal pratique, cela signifie dans ce cas ne rien vouloir lâcher de ce qui est cinquième roue de l'ordre économique, ça signifie s'être habitué, à ne trouver pratique que ce qui s'est avéré pratique pour soi, pour l'égoïsme. Mais l'humain devra pour l'avenir s'adonner avec son entière entité à l'organisme sociétal.

223 - TEMPS DE TRAVAIL ET TRAVAIL SPIRITUEL.

+ Source GA 337a, p. 144-145, 1/1999, 03/03/1920, Stuttgart + + - FG - +

Quand on regarde en arrière sur l'époque du 17e jusqu'au 18e siècle, ainsi on trouve absolument que l'art et la manière comment fut produit se tient encore dans un certain contexte avec l'humain et son organisation elle-même. On voit que jadis à l'évaluation du prix ce prix n'était pas dépendant de ces facteurs dont il est aujourd'hui unique et seul dépendant, mais par exemple des facultés de l'humain, notamment par exemple de ce que jusqu'où un humain est capable, tant et tant d'heures de la journée à cette ou telle production avec un certain dévouement et joie. Le prix fut donc fixé par l'avoir grandi avec de l'humain avec sa production. Aujourd'hui c'est toutefois au plus encore le cas dans certaines branches de la vie de l'esprit. Quand quelqu'un écrit un livre on ne peut pas lui prescrire combien de temps du jour il devrait travailler et mettre en place un salaire pour tant et tant d'heure par jour. Quand par exemple était instauré la journée de travail de huit heures pour l'écriture de livre, en ressortirait quelque chose de beau, car il serait très facile que vous travailliez huit heures et receviez un salaire pour cela, mais que pendant trois jours de la semaine rien du tout ne vous vienne. Ainsi que comme ici est un lien intime entre

les qualifications humaines, entre l'organisation humaine spirituelle et les produits fabriqués, ainsi ce fut aussi ainsi pour beaucoup de branches matérielles – oui, aussi loin que nous reculons dans l'évolution humaine, absolument pour toutes les branches matérielles. Seulement dans les temps récents s'est détaché le lien entre le produit et le produisant. Contemplé globalement c'est au fond un plein non-sens qu'on veuille maintenir ce détachement du produit du produisant. Dans des branches de production particulière, cela peut se montrer tombant sous les yeux. Prenez par exemple, maintenant regardé purement économiquement, par exemple la fabrication de livre. Les livres doivent être écrits ; cela ne peut être placé sous la loi de la rémunération comme la démocratie sociale actuelle le soutien pour la production. En cela rien ne sortirait. Mais des livres doivent être imprimés, et celui qui les compose, il peut déjà s'appuyer sur les principes actuels de la démocratie sociale, sur le principe syndical. Car pour composer on n'a pas besoin que nous vienne quelque chose, on a pas besoin là d'un lien intime entre produisant et production. Mais quand on retourne aux sources, ou trouvera partout, que justement ce travail, pour lequel on n'a pas besoin d'un tel lien, ne serait pas du tout là, si d'abord n'étaient pas là ces travaux, desquels dépendent tout ce travail extérieur. L'architecte ne serait pas là, tous ces travailleurs salariés, qui construisent les maisons, ne pourraient pas travailler. L'écrivain ne serait pas là, ainsi le typographe ne pourrait pas composer des livres. Ce sont donc des chemins de pensée, que ne sont pas employés aujourd'hui, mais qui doivent dans un sens éminent êtres mis à la base lors de considération en économie politique.

224 - LA GRÈCE ÉCHOUE À LA SOUS ESTIMATION DU TRAVAIL.

+ Source GA 051, p. 098-098, 1/1983, 18/10/1904, Berlin + + - - +

La culture grecque avec son art incomparable marque un point particulier dans l'histoire de l'humanité. Nous avons vu là-bas, avant la conquête engagée par les Hellènes, un peuple très ancien, res¬semblant approximativement aux Germains des siècles ultérieurs, les Pélasgiens, qui vivaient en communauté d'hommes libres. Ensuite, après l'entrée des Hellènes, nous trouvons les deux populations, les conquérants et ceux qui furent conquis, ceux qui sont libres et ceux qui ne le sont pas. C'est sur le terreau de ces migrations et de ces conquêtes que naquit la domination grecque. Elle était telle que seule une petite partie de la population avait part aux biens de la culture. Il s'ensuivit également une appréciation négative du travail. Même le travail artistique était indigne du citoyen grec libre. La Grèce s'est effondrée à cause de ce mépris du travail. Cette culture grecque, en bien des points inégalée, n'était possible qu'au sein d'une élite conquérante.

225 - ÉTAT ABSTRAIT FAIT TOUJOURS PLUS DE LOIS.

+ Source GA 198, p. 123-123, 2/1984, 06/06/1920, Dornach + + - FG - +

Avec toutes les institutions, cela va au fond ainsi, celles qui sont construites sur des abstractions extérieures. Quand un État est jeune, ainsi il a encore peu de lois, et on est encore relativement non lié par des lois. Le plus longtemps existe l'État, et notamment le plus longtemps les partis de l'État inscrivent leurs intelligentes considérations, d'autant plus de lois sont faites. Et à la fin celles-ci sont ainsi, qu'on ne s'y reconnaît plus en en elles, car il y a sur tout pas seulement une loi, mais tout est attrapé dans les mailles des lois dévoratrices, desquelles on peut difficilement sortir. Il

en va ainsi aussi dans les églises. Quand une église commence à faire son chemin dans le monde, alors elle a encore relativement peu de dogmes. Mais les humains doivent donc avoir quelque chose à faire et ainsi que les hommes d'État font toujours des lois, ainsi les hommes d'églises toujours plus et plus de dogmes, et ainsi tout devient dogme.

999 - LA TÂCHE DU MILIEU N'EST PAS LA VIE DE DROIT, MAIS LA TRI-ARTICULATION.

+ Source GA 192, p. 141-142, 2/1991, 01/06/1919, Stuttgart + + - - auto +

Si même une étincelle de l'essence de l'organisme social tripartite pouvait entrer dans la compréhension humaine, on verrait comment ce qui nous menace depuis l'Occident est l'inondation de toute la vie politique et spirituelle par la vie économique ; comment ce qui nous pénètre depuis l'Orient, également depuis la Russie, est le cri de l'humanité pour le sauvetage de la vie spirituelle de la vie économique. Deux pôles s'opposent, l'Ouest et l'Est, et nous, au centre, avons la tâche de regarder vers l'Ouest et de ne pas laisser ses dégâts se produire parmi nous ; de regarder vers l'Est et de nourrir de nous ce qu'il doit autrement nous imposer non pas après des siècles mais après des décennies, parce que l'humanité doit s'imposer à ce qu'elle ne s'impose pas à elle-même. Nous avons la tâche, ici au centre de l'Europe, de cultiver ce qui ne peut être cultivé qu'à partir des trois membres de l'organisme social. Si une prépondérance de la culture de l'Orient devait se manifester aujourd'hui, alors la terre serait inondée de mysticisme nébuleux, la terre serait inondée de théosophie étrangère à la réalité. Si la suprématie devait s'installer en Occident, la terre serait inondée, tyrannisée par la simple vie matérielle. C'est la tâche que nous devons accomplir : empêcher deux terribles dommages à l'humanité par une division tripartite judicieuse de l'organisme social, en rendant la vie économique et la vie spirituelle indépendantes, et en privant l'État de la possibilité de pousser ces choses si loin que notre chute viendrait de l'Ouest et de l'Est, s'effondrant sur nous.

.

Institut pour une tri-articulation sociale

chez François Germani
13 route de Fessenheim
F-67117 Quatzenheim
francois@triarticulation.fr
Tel. 00 33 950 263 598
www.triarticulation.fr

Institut für soziale Dreigliederung
Liegnitzer Strasse 15
D-10999 Berlin
sylvain.coiplet@dreigliederung.org
Tel. 00 49 30 - 68 07 96 89 43
www.dreigliederung.de

Le catalogue de nos publications en fichiers pdf imprimables à la demande : www.triarticulation.fr/AM/

Informations diverses- Choix de traduction- Glossaire et lexiques - Droits de propriétés sont dans notre LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT téléchargeable sur : www.triarticulation.fr/AS/Com/

La présente brochure vous est vendue au coût des frais nécessaires à la fabrication de la prochaine. Les besoins des collaborateurs travaillant aux contenus et aux prochains projets restent à financer par des dons.

Vous pouvez nous soutenir : Titulaire du compte : Institut für Dreigliederung
IBAN : DE80430609671136056200 BIC : GENODEM1GLS
Formulaire de don en ligne : www.dreigliederung.de/institut/spenden
L'Institut étant d'intérêt général à Berlin, vous pouvez déduire vos dons de l'impôt suivant les conventions en vigueur (voir/www.triarticulation.fr/Soutien.html).
Donnez nous vos coordonnées afin que nous puissions vous adresser votre récépissé fiscal.

« Oui, ces trois domaines de la vie, la vie de l'esprit, la vie de droit et la vie de l'économie sont pourtant très différents, de sorte que leur mélange n'est pas seulement une impossibilité totale, mais représente un grand malheur pour l'évolution humaine ».

« Si l'on passe ainsi en revue toute la vie de l'économie, on arrivera déjà à la conclusion que dans la vie de l'économie tout doit reposer sur le principe du contrat ».

« [La vie de droit] repose sur la manière démocratique dont sont adoptées toutes les mesures par lesquelles chaque humain est égal à tous les autres en rapport aux droits de l'humain. C'est pourquoi, sur le terrain du droit, étatique ou politique, ce n'est pas le contrat qui prévaut, mais la loi. »

« [La vie de l'esprit] ne peut être fondée ni sur des contrats, ni sur des lois ou des règlements, mais elle doit être fondée sur de bons conseils (tuyaux !?) donnés pour le développement des facultés. »

Rudolf Steiner

Cette collection de citations est, avec celle sur les idéaux sociaux, des moins élaborées et reprises à l'édition depuis 2010.
Cela est probablement dû à ce que cet abord des réalités de la vie en société est, en quelque sorte, coincé entre deux écoles principales : celle du droit naturel reposant sur les commandements divins et une conception de la création, et celle du droit dit « positif » ou « historique » qui compilerait les expériences de l'être humain. Et résumerait l'être en devenir, comme le dit Nietzsche, à son passé.
R. Steiner, lui, emboîte le pas à Novalis, avec ce droit qui « naît avec moi », ici et maintenant, et fait observer, qu'en dernier recours, il repose toujours sur *un sentiment* du droit, ici et maintenant.

Les lois sont donc conçues comme pour parer à des éventualités, formant un cadre acceptable par tous, et donc que chacun peut faire jouer s'il se sent lésé.

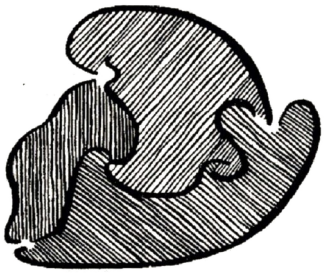

Par la construction historique de la notion même d'état, il est cependant plus fortement ancré dans l'être national français que dans d'autres cultures où la dimension religieuse spirituelle vit aussi à côté du citoyen.
Et il pourrait être bon qu'on en prenne davantage conscience.

CC